
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1902

Volume 67: 1902

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annaes>

 Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 67: 1902, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annaes/67>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION



PARIS. — MAISON-MÈRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION
VUE DU CÔTÉ DU JARDIN

SAINT VINCENT DE PAUL

ANNALES

DE LA CONGRÉGATION

DE LA MISSION

OU

RECUEIL DE LETTRES ÉDIFIANTES

ÉCRITES PAR LES PRÊTRES DE CETTE CONGRÉGATION

ET PAR LES FILLES DE LA CHARITÉ

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME LXVII — ANNÉE 1902



45715

A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

AUTRES ÉDITIONS DES ANNALES

ÉDITION ALLEMANDE

GRAZ (Styrie), Mariengasse, 14.

ÉDITION ESPAGNOLE

MADRID, Barric de Chambert.

ÉDITION ANGLAISE

EMMITSBURG (Maryland; États-Unis),
S. Joseph.

ÉDITION ITALIENNE

TURIN, via Nizza 18.

ÉD^{ns} POLONAISE : CRACOVIE (Galicie; Autriche); S. Vincent, faubourg Kleparz

1902

St. Vincent de Paul Church

2587

Vol 67

ous, ont avoir lieu cette

ons convoquée

Mère.

es, de traverser
asion de la dis-
re les congré-
ement, sauf sur
tels que l'obli-
ablissemments et
tion des agents

du gouvern

devoir renoncer aux paroisses de L'oeuvre, de Loos et de Valfleury, ainsi qu'à la direction du collège de Montdidier, confié à la Congrégation depuis près d'un siècle.

Toutes nos autres œuvres sont, Dieu merci, dans un état prospère, et nous avons la consolation de jouir partout de la bienveillance de Nosseigneurs les Evêques.

Nos deux familles du Portugal ont passé par une crise telle que nous avons été sur le point de les rappeler. Pour le moment, la tempête semble apaisée; mais ce calme ne nous rassure pas complètement.

La province d'Autriche subit en ce moment, de la part de la presse hongroise et de certains représentants du peuple, à Budapest, une campagne analogue à celle dont la France et le Portugal viennent de donner le spectacle.

Nos confrères d'Espagne ne paraissent pas avoir été atteints ni visés par l'agitation soulevée dans la péninsule

L'ANNÉE 1901

Ainsi que nous l'avons fait les années précédentes, nous citons la partie de la circulaire de M. le Supérieur général pour le commencement de l'année, qui résume les principaux faits intéressant la famille de saint Vincent de Paul.

L'Assemblée générale, conformément à nos Constitutions, doit avoir lieu cette année; nous l'avons convoquée pour le 27 juillet prochain à notre Maison-Mère.

Nous venons, Messieurs et mes chers Frères, de traverser en France une période bien anxieuse à l'occasion de la discussion et de la promulgation de la loi contre les congrégations religieuses. Sans être atteints directement, sauf sur certains points particuliers mais inquiétants, tels que l'obligation de faire reconnaître chacun de nos établissements et de soumettre notre état financier à l'inspection des agents du gouvernement, nous avons eu pourtant la douleur de devoir renoncer aux paroisses de Folleville, de Loos et de Valfleury, ainsi qu'à la direction du collège de Montdidier, confié à la Congrégation depuis près d'un siècle.

Toutes nos autres œuvres sont, Dieu merci, dans un état prospère, et nous avons la consolation de jouir partout de la bienveillance de Nosseigneurs les Évêques.

Nos deux familles du Portugal ont passé par une crise telle que nous avons été sur le point de les rappeler. Pour le moment, la tempête semble apaisée; mais ce calme ne nous rassure pas complètement.

La province d'Autriche subit en ce moment, de la part de la presse hongroise et de certains représentants du peuple, à Budapest, une campagne analogue à celle dont la France et le Portugal viennent de donner le spectacle.

Nos confrères d'Espagne ne paraissent pas avoir été atteints ni visés par l'agitation soulevée dans la péninsule

contre les communautés religieuses. Dieu bénit toujours leur attachement au centre de l'autorité, leur régularité et leurs travaux incessants. Cette province s'est accrue de deux nouvelles maisons, l'une à Iglemala, l'autre à Orense; toutes deux pour les missions.

La guerre déclarée à peu près partout aux communautés religieuses fait craindre que nos deux familles ne soient pas à l'abri de tout danger en Italie. On y travaille cependant avec fruit aux œuvres de l'Institut; il en est de même dans les autres pays.

Notre mission d'Abyssinie sort d'une crise qui semblait devoir être son tombeau, et qui, j'aime à l'espérer, deviendra le point de départ d'une ère de paix et de progrès. Forcés de quitter leur petit troupeau par les excessives vexations du chef de la région, les Missionnaires ont pu le rejoindre après quelques semaines, sur l'invitation expresse de l'empereur Ménélick.

Voici ce que m'écrivait dernièrement notre confrère M. Édouard Gruson :

« Je suis revenu, hier soir, de Gouala et je m'empresse de vous communiquer les heureux fruits de mon entrevue avec le dedjatch Hagos, le chef agaméen qui nous a tant persécutés.

« Le dedjatch Hagos nous a restitué l'église, l'école et la résidence de Aïga, qu'il avait données aux prêtres hérétiques; il a ordonné à ceux-ci de quitter Alitiéna. Il vient d'accorder aux Irobs toute liberté de pratiquer le culte catholique et de revenir à nous s'ils ont apostasié. Il nous permet d'aller à Gouala et à Maï-Brazio pour visiter nos catholiques et y administrer les sacrements. En un mot, grâce à l'intervention de la Vierge Immaculée, *Hiems transiit et recessit*. C'est Elle qui a mis fin à nos épreuves et qui a changé notre tristesse en joie. Alitiéna est redevenu Alitiéna. Les Sœurs indigènes et leurs jeunes filles sont presque toutes rentrées dans leur maison. Dès demain

(11 novembre), nos classes de français, de Gheez, etc., vont recommencer. M. Picard vous a dit l'allégresse de nos catholiques, et aussi notre consolation à notre retour dans notre chère maison. »

Les collèges de Constantinople, de Smyrne, d'Antoura et de Damas jouissent en ce moment d'une vraie prospérité. Les dangers qu'ont courus pendant quelque temps nos divers établissements scolaires et de bienfaisance en Turquie se sont évanouis, grâce à l'énergie de l'éminent représentant de la France à Constantinople. Tous ces établissements vont être reconnus par le gouvernement ottoman.

A Madagascar, tout est à créer. Il s'agit d'abord, pour nos confrères, d'enseigner le catéchisme et de faire un peu de tout au milieu de ce peuple, étranger aux mœurs, aux usages, aux progrès de notre civilisation.

Les missions de Chine se relèvent peu à peu de leurs ruines. En plusieurs vicariats, les santés des Missionnaires se ressentent grandement des privations et des souffrances causées par les bouleversements de l'année précédente. La campagne soulevée contre nos Missionnaires par la mauvaise presse à propos des indemnités, et dont les échos ont, douloureusement pour nous, retenti jusque dans la Chambre des députés, n'a pas d'autre cause que la haine de la religion et le mot d'ordre venu d'ailleurs. J'ai la consolation de pouvoir affirmer que la conduite de Mgr Favier a été non seulement correcte, mais admirable.

Parmi nos provinces d'Amérique, celle que nous appelons « Amérique centrale » a passé et passe encore par la grande épreuve de la guerre civile qui afflige les États-Unis de Colombie. Elle a perdu, inopinément et coup sur coup, trois bons ouvriers dans la force de l'âge. Deux d'entre eux attaqués par la fièvre jaune ont succombé au port de Buenaventura où ils attendaient le bateau qui devait les transporter à Panama. Monsieur le Visiteur m'écrit, au sujet du

dernier qui a été frappé, les lignes suivantes : « M. Blanché est mort les armes à la main. Jusqu'au moment où il est tombé malade, il a passé ses matinées et ses soirées à l'hôpital, instruisant, confessant, consolant les pauvres soldats et les préparant à la communion. Un protestant écossais, de famille très distinguée, M. Stuart, qui se trouvait à Buenaventura pour affaires, fut tellement ému et édifié de la charité et du zèle de ce bon missionnaire qu'il voulut le soigner pendant sa maladie, et, étant tombé lui-même malade, abjura l'hérésie, reçut le baptême et mourut deux jours après en prédestiné. »

Cette même province a eu encore à déplorer la mort de Mgr Thiel que S. S. le Pape Léon XIII avait placé sur le siège épiscopal de Saint-Joseph de Costa-Rica en l'année 1880. Notre illustre confrère s'y conduisit de manière à faire honneur à l'Église et à la Petite Compagnie. Sa mort a été un vrai deuil pour la nation tout entière et pour son gouvernement.

Le Souverain Pontife nous a demandé, dans le courant de l'année qui vient de finir, le sacrifice de deux autres excellents missionnaires pour les élever à l'épiscopat, malgré leurs larmes. Ce sont Nosseigneurs Costagliola, ci-devant Visiteur de la province de Naples, promu à l'archevêché de Chiéti et Dom Ferdinand Monteiro, d'origine brésilienne, nommé à l'évêché de Spirito-Santo.

Voici, Messieurs et mes chers Frères, la liste de ceux des nôtres qui ont fait cette année le sacrifice de leur patrie pour aller se dévouer dans les missions lointaines.

<i>Province de Constantinople</i>	Fr. Simon Reb, coadjuteur.
M. Joseph Chefdhotel, prêtre.	Fr. Michel Liobard, coadjut.
M. Denis Bergerot, prêtre.	
M. Alphonse Bernhard, prêtre.	<i>Syrie.</i>
M. Théodore Kats, prêtre.	M. Émile Boudat, prêtre.
Fr. Léon Deiber, clerc.	M. Frédéric Laurent, prêtre.
Fr. Paul Dequidt, coadjuteur.	Fr. Frédéric Cojean, coadjut.

Abyssinie.

M. Charles Gruson, prêtre.
Fr. Louis Rivière, coadjuteur.

Amérique centrale.

M. Henri Enjalbert, prêtre.

Chili.

M. Georges Rouyer, prêtre.

Brésil.

M. Joseph Ronckier, prêtre.
M. Albert Thoor, prêtre.
Fr. Auguste Fonseca, clerc.
Fr. Paul Panthion, coadjuteur.

République Argentine

M. Fernand Allot, prêtre.
M. Paul Fontaine, prêtre.
M. Joseph Avizou, prêtre.
M. Prosper Hétuin, prêtre.
Fr. Adrien Avizou, coadjut.

Madagascar.

M. Nathanaël Dinka.

Chine.

M. Jean de Vienne, prêtre.
M. Adrien Dekkers, prêtre.
M. Louis Pochon, prêtre.
M. Adrien Leymarie, prêtre.
M. Clovis Pruvot, prêtre.
M. Georges Rembry, prêtre.
M. Pierre Rassat, prêtre.
M. Henri Fortsmann, prêtre.
M. Jean-Bapt. Tisserand, prêtre.
M. Marie Lignier, prêtre.
M. Alfred Boucher, prêtre.
M. Benoît Vial, prêtre.
Fr. Frédéric Lebbe, clerc.
Fr. Joseph Béten, coadjuteur.
Fr. Joseph Vidal, coadjuteur.

FRANCE

PARIS

ARCHICONFRÉRIE DE LA SAINTE AGONIE

Le 8 novembre 1901, M. le Supérieur général de la Congrégation de la Mission a adressé aux associés de l'Archiconfrérie de la Sainte-Agonie, la lettre suivante qui a paru dans le dernier numéro du *Bulletin* de cette pieuse association. Nous en extrayons, ainsi que de la lettre de M. Léon Bernard, ces lignes qui peuvent intéresser les lecteurs de nos *Annales*.

Paris, le 8 novembre 1901.

Je regarde comme un devoir pour moi de porter à votre connaissance une lettre que vient de m'adresser M. le Sous-Directeur de l'Archiconfrérie de la Sainte Agonie.

Vous y verrez que M. Léon Bernard me remet en main la démission de sa charge pour raison de santé. J'avoue que ce n'est point là un simple prétexte. La sollicitude et le zèle qu'il a déployés pour l'organisation et la prospérité de votre Œuvre l'ont, en effet, réduit à un tel état de surmenage qu'il est absolument nécessaire de lui donner un repos prolongé. Vous l'accompagnerez dans sa retraite, chers associés, de vos prières et de votre reconnaissance.

L'Archiconfrérie lui doit beaucoup. Il l'a fait enrichir de privilèges et de grâces précieuses par l'autorité suprême du Souverain Pontife, il lui a préparé cette expansion que nous lui voyons prendre aujourd'hui et qui, j'aime à le croire, ne pourra que s'accroître de jour en jour jusqu'à ce qu'elle ait atteint le complet épanouissement que Dieu lui réserve.

Dans le but de favoriser cet épanouissement autant qu'il est en nous, nous avons mis un soin particulier dans le choix que nous avons à faire d'un nouveau sous-directeur en remplacement de M. Bernard, démissionnaire. Nos vues se sont arrêtées sur M. Jules Desmarescaux, supérieur de

notre maison dite de Sainte-Rosalie, à Paris. J'ai la consolation de pouvoir assurer que tous les associés trouveront en M. Desmarescaux le dévouement le plus intelligent et le plus absolu, et j'augure le plus grand bien de cette nomination.

Sollicitant une large part à vos prières et bonnes œuvres, je demeure en l'amour de Jésus Agonisant et de la Mère de douleurs.

Bien chers associés,
Votre tout dévoué serviteur.

A. FIAT, *Sup. gén.*,
Directeur de l'Archiconfrérie.

Voici la lettre adressée par M. LÉON BERNARD, sous-directeur de l'Archiconfrérie, à M. A. FIAT, supérieur général.

Paris, 1^{er} novembre 1901. Fête de la Toussaint.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL,
TRÈS HONORÉ PÈRE,

Le but de cette lettre est de vous prier de vouloir bien me décharger de la sous-direction de l'Archiconfrérie.

Par suite des travaux incessants auxquels j'ai dû me livrer depuis que je suis entré en charge, et principalement du surmenage occasionné durant ces dernières années par la construction du monument symbolique de l'Œuvre, j'éprouve actuellement une fatigue excessive et une sorte d'affaiblissement général; en conséquence, je me vois obligé de vous demander la permission de prendre un repos prolongé conformément aux conseils qui me sont donnés depuis longtemps.

Sur le point de quitter l'office que la divine Providence m'a confié, je ne puis m'empêcher, mon très honoré Père, de reporter mes regards en arrière et de repasser en ma mémoire, en bénissant Dieu, tant de marques éclatantes de sa protection accordées à notre Œuvre depuis près de quinze ans.

Lorsqu'en 1887 je fus donné comme sous-directeur à

M. Nicolle, fondateur et premier directeur de l'Archiconfrérie, mais alors éloigné de Paris et infirme, cette Œuvre que de nombreux prélats avaient acclamée comme très opportune, et qui dès les premières années de son existence avait réuni tant d'adhérents, semblait languissante. La Providence mit sur ma route des zélateurs et des zélatrices d'un dévouement admirable, qui m'aident singulièrement à la propager dans la France entière, et à ranimer la ferveur des associés de Paris pour l'assistance aux réunions qui se tiennent chaque mois *rue de Sèvres*, au siège de l'Œuvre. Il est juste d'attribuer à ces mêmes personnes le succès habituel de la neuvaine de la Sainte Agonie de Notre-Seigneur qui, depuis un certain nombre d'années, offre chaque hiver, en ce même lieu, un si consolant spectacle, et qui depuis deux ans a trouvé un heureux écho dans la neuvaine de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

A cette heure, l'Archiconfrérie me paraît semblable à un grand arbre qui étend au loin ses rameaux couverts de fleurs. Notre Œuvre a déjà produit dans les âmes des fruits de salut en abondance, elle en produira de plus nombreux encore dans l'avenir. Si j'ai contribué quelque peu à l'accroissement de cet arbre salutaire, planté en 1862 par le vertueux M. Nicolle, si je l'ai arrosé de mes sueurs, veuillez, mon très honoré Père, me recommander aux prières des associés, et me bénir ainsi que tous ceux et celles qui m'ont prêté leur généreux concours, dont le souvenir restera à jamais gravé dans mon cœur reconnaissant.

Daignez agréer, monsieur le Supérieur général,
très honoré Père,
l'expression de mon profond respect en Notre-Seigneur
Jésus-Christ.

LÉON BERNARD,
Sous-Directeur de l'Archiconfrérie.

TROYES

LA DÉVOTION A LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR A TROYES
AU XVII^e SIÈCLE.

Après que Notre-Seigneur eut révélé le scapulaire de sa Passion à sœur Apolline Andriveau en 1846, M. Étienne, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité, expliqua, dans une circulaire du 21 novembre 1853¹, comment cette dévotion « était destinée à devenir *le trésor de la Compagnie, pour l'enrichir de tous les dons de la grâce, et pour la mettre à même de répandre par toute la terre les miséricordes et les mérites infinis de la Passion du Sauveur* ».

« Cette dévotion, qui semble nouvelle, continue-t-il, saint Vincent l'a lui-même établie parmi nous. Seulement, c'était comme un trésor caché, dont on paraissait ignorer les richesses, comme un livre fermé dont on semblait n'avoir point l'intelligence. Car, n'a-t-il pas établi, chez les Filles de la Charité, une pratique qui a pour objet, tous les jours, à trois heures, de penser à la mort du Sauveur sur la croix, et d'adorer les plaies sacrées, qui sont autant de sources de miséricorde et de salut ? N'a-t-il pas établi chez nous comme chez elles, que tous les vendredis de l'année le sujet d'oraison doit être la passion de Jésus-Christ ? Chez nous comme chez elles le signe qu'il nous a donné de notre consécration, le mémorial de nos vœux, n'est-ce pas la croix de Jésus-Christ ? Le modèle qu'il a offert à ses deux familles, sur lequel il a copié toutes leurs règles, n'est-ce pas Jésus-Christ conversant avec les hommes, vivant, travaillant et souffrant pour leur salut ? Et n'est-ce pas dans cette pensée qu'il a voulu que nos deux familles n'en fissent qu'une, qu'elles confondissent leur zèle et leur travaux, pour pro-

1. *Recueil des principales circulaires des Supérieurs généraux* Paris, Chamerot, 1880), t. III, p. 212.

curer la gloire de Dieu et faire la conquête des âmes ? Et la Mission, qui leur est confiée, n'est-ce pas celle de continuer le dévouement et l'immolation du Sauveur, d'exercer partout son immense charité, et d'appliquer à la sanctification des peuples ses mérites infinis ? »

Mais si Notre-Seigneur a pour ces raisons daigné choisir la famille de saint Vincent, ne peut-on pas se demander aussi pourquoi il a choisi de préférence une maison de Troyes, pour y révéler les trésors de sa Passion ?

Les Prêtres de la Mission furent appelés à Troyes¹ par l'évêque de cette ville Mgr de Breslay ; ce fut sur les instances de la Révérende Mère Prieure du Carmel situé au faubourg Croncels, et grâce à la générosité du pieux commandeur Noël Bruslart de Sillery. La Mère de la Trinité, que sa piété avait mise en relation avec saint Vincent de Paul, fut chargée de lui écrire². En même temps elle multiplia ses austérités et ses prières, mit ses religieuses en retraite pour le succès de son pieux dessein, et le recommanda à toutes les saintes âmes qu'elle connaissait. Saint Vincent, malgré la multiplicité de ses occupations, se rendit à Troyes, et ce fut « au parloir du monastère des Révérendes Mères Carmélites, le 3 octobre 1637³, » qu'il signa le contrat d'établissement de ses missionnaires dans cette ville.

Les Missionnaires donnaient avec de grands fruits des missions dans le diocèse et les exercices spirituels pour les curés et autres ecclésiastiques du diocèse. Le commandeur de Sillery leur acquit une maison au faubourg de Croncels.

Après de leur maison, Mgr de Breslay fit élever une

1. Cf. *Saint Vincent de Paul et ses œuvres, dans le diocèse de Troyes*, par l'abbé A. Prévost (Troyes, 1896), pages 4 et suivantes.

2. Cf. *Saint Vincent*, t. XI, page 25. Lettre du 28 août 1639, à la Mère de la Trinité, supérieure des Carmélites du faubourg de Troyes.

3. Archives de la Mission, série VI. Établissements de France, 1^o de 1625 à la Révolution, *Troyes*.

chapelle, qu'il destinait à être le lieu de sa sépulture. La tradition rapporte qu'ils y célébraient l'office divin d'une manière édifiante, quand ils étaient présents à la Communauté. Cette tradition est confirmée par une pièce consignée dans les *Actes de fondations de la Congrégation de la Mission*¹ : « Le 14 mars 1689, demoiselle Marie Le Bey, veuve de noble homme Estienne Jacquinet, sieur de Vaucrose, conseiller au Parlement d'Orange, demeurant à Troyes, « pour la plus grande gloire de Dieu et la dévotion « qu'elle a en l'église des révérends Pères de la Mission « établis au faubourg de Croncels-lez-Troyes », fonda une messe basse en ladite église « pour être dite et célébrée par « chacun jour de l'année par l'un des dits vénérables prêtres « de ladite Congrégation à perpétuité... »

Les Prêtres de la Mission de la maison à cette date étaient M. François Chevremont², supérieur de la Mission et directeur du Séminaire, François Roche³ et Claude Fournier⁴. L'usage s'était introduit, dès le commencement de la Mission, d'aller chaque jour dire la messe chez les Carmélites, en haut du faubourg. Plus tard, cette pratique cessa et la directeur de la pieuse communauté fut amené à faire aux Prêtres de la Mission la fondation suivante, qui fut comme la préparation aux manifestations surnaturelles, dont Troyes devait être le théâtre un siècle et demi plus tard.

Ce document est tiré du premier registre des *Actes de fondation de la Congrégation de la Mission*, qui, avec les

1. Archives nationales, MM, 534.

2. M. François Chevremont, né à Mantes, dioc. de Chartres, le 3 juillet 1647 ; reçu dans la Congrégation le 22 nov. 1668, fut supérieur à Chartres, à Metz, à Troyes, à Cahors et à Saintes.

3. François Roche naquit à Limoges, et fut reçu dans la Congrégation, à Paris, le 28 novembre 1678.

4. Claude Fournier naquit à Anvers, vicariat de Pontoise, dioc. de Rouen, le 18 sept. 1664, et fut reçu dans la Congrégation, à Paris, le 27 octobre 1682.

cinq suivants, forme en quelque sorte le Cartulaire de la Congrégation avant la Révolution¹. En voici les principaux passages :

FONDATION D'UNE MESSE DE LA PASSION

« Nous, Jean Himpe, prêtre et directeur des Religieuses Carmélites du faubourg de Croncels de Troie d'une part, et François Chevremont, supérieur de la maison de la Congrég. de la Mission établie audit faubourg, Durand Rodil² et Jean Petit³, prêtres de ladite maison, d'autre part ;

« Pour obvier aux difficultés qui pourraient naître à l'avenir de certain traité pour la fondation d'une messe basse, fait verbalement depuis environ six ans entre ledit Himpe et M. Martin de Vaquez alors supérieur de ladite maison aux clauses ci-après énoncées, reconnaissons avoir transigé sous seing privé ainsi qu'il s'ensuit. Ledit Himpe *désirant honorer la mort et passion de Notre-Seigneur*, délaisse dès à présent et pour toujours comme il a même délaissé etourny audit de De Vaquez lors dudit traité la somme de 300 livres ;... qu'au moyen de ladite somme seront *tendus de dire ou faire dire à perpétuité par tels prêtres, même qui ne seraient pas de ladite Congrég. en telle heure et tel lieu qu'ils aviseront tous les premiers vendredis de chaque mois de l'année, une messe basse à l'honneur, comme dit est, de la mort et passion de N.-S.*, à quoi ledit Chevremont et autres de la Mission se sont obligés par ces présentes, même de fournir les ornements, luminaire et autres choses nécessaires pour célébrer la messe,

1. Archives nationales, MM, 534, folio 189 verso.

2. Durand Rodil, né à Saint-Georges, dioc. de Saint-Flour, le 4 nov. 1653, reçu au Séminaire de Lyon, le 13 août 1681, fut supérieur à Crécy et à Saint-Méen.

3. Jean Petit, né au diocèse de Sens, le 31 octobre 1654, fut reçu à Paris, étant prêtre, le 6 avril 1679.

comme ils reconnaissent l'avoir fidèlement exécuté depuis la délivrance de lad. somme. Fut fait double audit Troyes, le 27^e d'août 1691.

Signé : « CHEVREMONT, RODIL, PETIT, HIMPE. »

Que les voies de Dieu sont admirables! *Quam investigabiles viæ ejus!* Sa Providence dirige tous les événements même les moindres en apparence! Notre-Seigneur veut donc que nous honorions sa Passion. « Le monde se perd, disait la très sainte Vierge à sœur Apolline, parce qu'il ne pense pas à la Passion de Jésus-Christ. » A nous de répondre aux miséricordieuses avances de notre Sauveur, nous rappelant toujours que « c'est avec la Passion de Jésus-Christ qu'on convertit les pécheurs, qu'on ranime la foi des justes ».

AUTRICHE

LA CONGRÉGATION DE LA MISSION EN AUTRICHE

(Suite¹)

MAISON DE CILLI — S. JOSEPH

1852

Dans le récit précédent qui retrace l'introduction de la Congrégation de la Mission en Autriche, on voit que la fondation de la maison de Cilli ne constitue avec cette introduction qu'un fait unique. S. G. Mgr Antoine Martin Slomsek accueillit favorablement l'arrivée des Missionnaires dans son diocèse, on l'a dit plus haut, sans toutefois leur assigner encore d'église ni de résidence. Sur les conseils de M. Marc Glaser, curé de Marbourg, il consentit à leur céder l'église de Saint-Joseph et le bénéfice qui y est annexé.

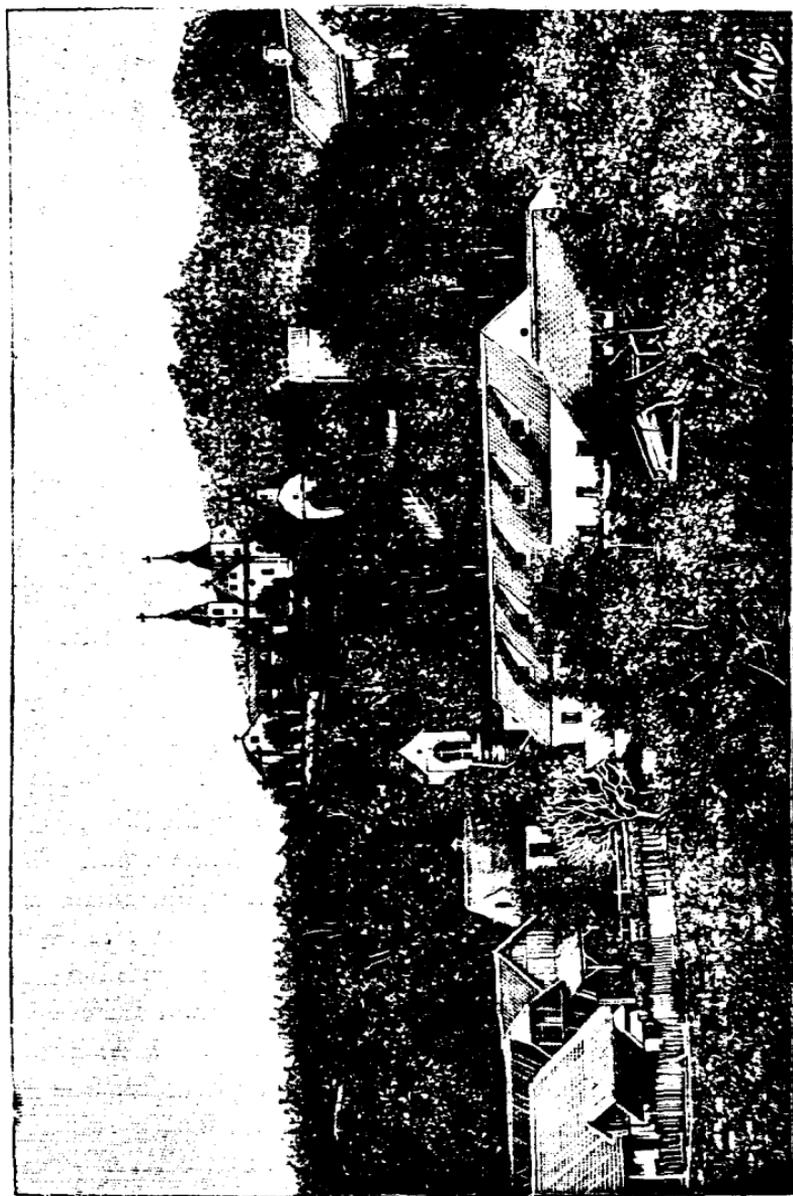
1. Voy. tome LXVI, p. 192.

Cette église doit son origine à un vœu que les habitants de Cilli firent à saint Joseph, le 11 novembre 1679, alors qu'ils étaient décimés par les ravages effrayants de la peste qui sévissait dans leur ville. Voyant leurs prières exaucées, ils bâtirent cette église dès 1680. Elle mesure 34 mètres de longueur sur 11 de largeur et 12 de hauteur. Environ cent ans après, on fonda, en faveur de cette église, un bénéfice qui fut attribué à un prédicateur allemand (dans ce pays, on trouve mélangés les deux éléments germain et slave). Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1860, même après que les Missionnaires eurent pris possession de l'église.

Le 7 septembre 1852, les Lazaristes s'établirent dans la maison. Les offrandes envoyés alors par de généreux donateurs tels que l'empereur Ferdinand (10 000 florins), Mgr Slomsek (4.000 florins), le comte Ferdinand de Brandis 1,200 florins, permirent de faire les réparations nécessaires.

Les Missionnaires ressentirent les suites de la pauvreté : il ne se trouvait qu'un seul lit dans la maison; on n'avait d'autre nourriture que celle que fournissait l'abbaye voisine; et toute la fortune ne dépassait pas la somme de 30 florins. Mais Dieu vint en aide aux Missionnaires et Mgr Slomsek leur fournit chaque année 1 000 florins; le comte de Brandis fit de même jusqu'en 1858; à cette époque la maison provinciale fut en mesure de prêter une aide efficace.

Le 26 septembre 1852, les premiers Missionnaires de cette maison à savoir : M. Jean Klaischer, supérieur; M. Jacques Horvat et M. Antoine Zohar, organisèrent une procession solennelle; elle partit de l'abbaye et se rendit à l'église de Saint-Joseph qui leur avait été attribuée. Mgr Slomsek lui-même y parla. Il prit pour texte la parole : *Ite ad Joseph*. Sa voix éloquente exhorta les prêtres et les fidèles de son diocèse à venir chez les Missionnaires, dans l'église de Saint-Joseph, chercher le secours dont ils avaient besoin pour leur salut. Le 7 février 1853, deux nouveaux Missionnaires, M. Derler et M. Premosch, revenus de Paris,



CHATELAIN
Saint-Joseph; église et résidence des Missionnaires

augmentèrent le nombre des ouvriers évangéliques. Mais, le 15 mars 1853, le supérieur, M. Klaischer, frappé d'une attaque, fut trouvé mort dans son lit. M. Horvat fut choisi pour le remplacer.

Enfin, en l'année 1860, le 1^{er} juin, l'église et le bénéfice qui y était attaché, et qui jusqu'alors dépendait de la paroisse, furent donnés aux Missionnaires, et ainsi on put pourvoir aux éventualités du temporel. Aussitôt, grâce à une somme de 40 000 florins que M. Schlick, visiteur, envoya à cet effet, on commença à restaurer l'église, et, en 1867, on bâtit pour les Missionnaires une nouvelle maison.

Ce n'est donc pas sans une bénédiction particulière du ciel que les Missionnaires peuvent donner les exercices des missions et des retraites dans cette église. Des hommes dont le nombre varie de 300 à 1 000, de toutes les conditions, trouvent ici un logement qui leur permet de vaquer publiquement à cet exercice.

Que Dieu continue à répandre ses bénédictions sur cette œuvre de salut !

MAISON DE NEUDORF, PRÈS VIENNE

1854

A Neudorf, bourg situé près de la ville de Modling, à quatre heures de Vienne environ, le gouvernement autrichien a transformé l'ancienne citadelle en établissement pour les femmes détenues. Il en confia le soin aux religieuses du Bon-Pasteur, qui, dans la suite, reçurent dans leur maison celles de ces femmes qui revenaient d'elles-mêmes à de meilleurs sentiments. Mais l'archevêque de Vienne, Mgr Ottmarius de Rauscher, appela dans cet établissement, pour prendre soin des âmes, les fils de saint Vincent, déjà introduits en Autriche dans son diocèse. Ainsi donc, le 26 juillet 1854, arrivèrent à Neudorf trois missionnaires, savoir : MM. Henri Richen, Pierre Stollenwerk, tous deux de la maison de Cologne, et M. Martin Derler,

de la maison de Cilli. A l'origine, le premier de ces missionnaires eut la charge de supérieur des missionnaires seulement, puis il devint supérieur des religieuses après la mort de leur directeur. Les missionnaires habitèrent d'abord dans une maison particulière; ils offraient chaque jour le saint sacrifice de la messe dans la chapelle de la forteresse, jusqu'à ce qu'on leur eût construit une chapelle publique et une maison.

Les religieuses érigèrent en l'honneur de l'Immaculée-Conception une église qui fut bénite par M. Richen, supérieur, le jour de la fête de Sainte-Anne. Ce fut le supérieur lui-même qui organisa la première retraite en faveur des religieuses. En 1856, MM. Derler et Richen donnèrent pour les détenues la première mission qui fut suivie de plusieurs conversions.

Les fils de saint Vincent donnent tous leurs soins à cette œuvre entreprise pour le Seigneur avec un courage infatigable; et, par les chants, les catéchismes, les confessions, les missions, ils touchent tellement le cœur de ces prisonnières que plusieurs d'entre elles, après avoir accompli le temps de leurs peines, touchées de repentir, demandent à passer dans le monastère le reste de leur vie; on compte aussi un grand nombre de conversions qui se font du judaïsme et du protestantisme à la foi catholique. Cependant, pour ne pas paraître se confier uniquement en leurs propres forces, dans cette œuvre si difficile, les missionnaires ont érigé, le 8 décembre 1859, pour la conversion des pécheurs, dans la chapelle publique dont on a parlé plus haut, la confrérie du saint et immaculé Cœur de Marie.

Les missionnaires travaillent volontiers aussi en dehors de cette maison; et, depuis l'année 1880, ils ont donné cent cinquante-neuf missions et dirigé plus de cinquante retraites. Ils donnent même à la paroisse, autant qu'il est nécessaire, le secours de leur ministère; ainsi, pendant une année entière, ils y ont célébré chaque matin le saint sacri-

fice; de plus, en 1872, pendant la vacance de la cure, du 10 août au 7 novembre, ils ont pourvu à ses besoins. Que le bon Dieu bénisse donc cette maison, qui, bien que petite, a déjà beaucoup travaillé dans le silence.

MAISON DE VIENNE — NEUBAU; KAISERSTRASSE

1855

Peu de temps après que les missionnaires eurent pris charge d'âmes à l'établissement de Neudorf, S. Ém. le cardinal Rauscher manifesta un ardent désir de les voir s'établir dans la ville métropolitaine pour y travailler au service divin. Les missionnaires achetèrent donc aux environs de la ville une maison qui leur fut offerte à un prix raisonnable; bientôt vinrent l'habiter M. Henri Richen, de la maison de Neudorf, supérieur; MM. Martin Derler, L. Stollenwerk, M. Muhm, et un frère coadjuteur. Peu après, vinrent encore deux autres missionnaires, MM. Thiele et Touvre.

Une petite salle assez convenable fut transformée en chapelle; M. Touvre la bénit et y célébra le premier le saint sacrifice.

Dans cette maison primitive les missionnaires travaillaient avec zèle au ministère apostolique; leur confessionnal, particulièrement, était très fréquenté. Mais la divine providence leur préparait déjà un champ plus étendu.

Une compagnie de chemin de fer, pour construire une nouvelle voie ferrée, eut besoin du terrain des missionnaires; on leur offrit, pour leur maison, un prix bien supérieur à celui de l'achat. Avec cette somme, ils purent acheter une maison située au centre de la ville, et s'y installèrent le 20 octobre 1857. Le 29 novembre de la même année, la chapelle était ouverte au public.

Dès lors, de nombreux fidèles qui habitent ce quartier populeux de la ville, y vinrent assister aux instructions et se confesser. Des missions furent aussi données dans les différentes paroisses de Vienne et dans les environs. Mais la

chapelle fut bientôt trop étroite pour un quartier aussi populeux. M. Schlick, visiteur, acheta un immense terrain pour y élever une grande église; l'entreprise fut confiée à M. Frédéric Schmidt, architecte distingué, qui acquit plus tard une grande célébrité par la construction de l'Hôtel de Ville. Les ressources vinrent de toutes parts pour le nouvel édifice. La municipalité de Vienne elle-même, reconnaissant qu'elle aurait dû sans cela construire à ses propres frais une église dans ce quartier, donna une somme de 20 000 fr. Le 27 septembre 1860, S. Éminence le Cardinal Rauscher, archevêque de Vienne, en posa solennellement la première pierre, et, le 7 septembre 1862, en présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques, il la consacra en l'honneur de l'Immaculée-Conception de la bienheureuse Vierge Marie. Pendant le repas qui suivit la cérémonie, M. le Visiteur adressa, en ces termes, la parole à ses nobles hôtes : « Éminentissime Prince, Excellentissimes et Révérendissimes Seigneurs! Mû par un sentiment intime du cœur, je saisis cette occasion pour rendre à Dieu et à tous nos bienfaiteurs, particulièrement à ceux qui sont ici présents, de ferventes actions de grâces. Je suis convaincu que la bienheureuse Vierge Marie ne se laissera pas vaincre par nous en générosité et qu'elle récompensera largement tous les sacrifices accomplis pour son amour. C'est pourquoi, Messieurs, je dis : Vive la bienheureuse et immaculée Marie! Vivent tous ses fidèles serviteurs! »

Les missionnaires étaient remplis de joie d'avoir élevé un si beau temple en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie. Cette église, construite dans le style gothique, avec trois nefs, soutenue par de solides colonnes, ornée de beaux vitraux, fait, par sa majesté, l'admiration des visiteurs. Au croisement du transept, s'élève une tour admirée justement pour son architecture ingénieuse que l'on trouve rarement dans les autres églises. Outre le maître-autel, l'église compte quatre autels latéraux, parmi

lesquels l'autel de la Sainte-Croix est particulièrement digne de remarque. L'image du crucifix, due au ciseau d'un artiste inconnu, peut-être espagnol, est sculptée avec tant d'art et si parfaite au point de vue anatomique, qu'un jour, un Anglais offrit jusqu'à 7 000 fr. pour avoir seulement un bras.

Aussitôt après la consécration de l'église, une mission fut donnée solennellement par M. Müngersdorf, alors visiteur de Cologne. Ainsi furent inaugurés dans cette église les travaux des Missionnaires. De là, ils rayonnent dans presque toutes les provinces de l'Autriche pour y donner des missions.

Daigne le Seigneur continuer à les bénir !

MAISON DE WAEHRING, A VIENNE

1878

Le Dieu de toute bonté semble avoir favorisé d'une manière toute spéciale l'établissement de la Congrégation dans l'archidiocèse de Vienne. Grâce à la divine Providence, deux ans après la première fondation à Vienne, une autre maison fut établie à Wæhring, petite localité alors dans les environs de la capitale, aujourd'hui annexée à la ville. Déjà le visiteur, M. Schlick, après mûre réflexion, avait entrevu la nécessité d'une église en cet endroit, et avait acheté un emplacement pour 35 000 fr. Cependant il n'entra pas dans les desseins de Dieu, qu'il entreprit cette œuvre. Sous son successeur, M. Guillaume Müngersdorf, visiteur depuis 1868, une école fut ouverte, avec une petite chapelle en l'honneur de saint Joachim et de sainte Anne, et un hôpital fut élevé pour les incurables : la direction de l'un et de l'autre de ces établissements fut confiée aux Filles de la Charité.

En 1875, pour se conformer aux désirs de S. Ém. le cardinal Rauscher, on songea à bâtir une église en l'honneur de saint Séverin. Son Éminence, qui y avait consacré

une somme importante, fut empêchée par la mort d'achever cette œuvre. Dès lors des difficultés sans nombre retardèrent l'entreprise ; mais la parole de ce prélat, qui nous exhortait à la construction de l'église, eurent leur accomplissement : « Commencez seulement, avait-il dit, Dieu pourvoira au reste. »

En effet, l'argent nécessaire arriva bientôt de divers côtés; l'empereur lui-même, l'impératrice, les archiducs Charles et Louis-Victor firent de grandes largesses; la princesse fit construire à ses frais l'autel de Saint-Joseph; les autres autels, l'orgue, les vitraux, sont dus à la générosité de plusieurs nobles familles. Toutefois ces largesses des nobles ne doivent pas faire oublier la générosité des pauvres; comment taire, en effet, que le premier don, de soixante-dix centimes, fut l'offrande de deux ouvrières, dont l'une se priva d'un remède nécessaire, et l'autre s'interdit l'usage du tabac, afin de pouvoir contribuer à la construction de l'église?

Ces dévouements généreux permirent à S. Ém. le cardinal Kutshker, archevêque de Vienne, successeur du cardinal Rauscher, de consacrer la nouvelle église le 20 octobre 1878. Les fidèles en grand nombre accoururent à cette solennité; cent hommes, des flambeaux à la main, allèrent recevoir Mgr l'archevêque. La consécration achevée, l'église fut inaugurée par une mission que le Seigneur se plut à combler des plus abondantes bénédictions.

L'église dédiée à saint Séverin, apôtre de l'Autriche, construite en style gothique, avec trois nefs, (comme notre autre église dans la rue Royale *Kaiserstrasse*), est l'œuvre de l'architecte Schmidt.

Les premiers missionnaires chargés du soin de cette église, furent M. Jean Nachtigall, supérieur (mort le 13 août 1894); ensuite M. Joseph Binner, son successeur immédiat, et enfin M. Gersak. Outre le service spirituel de ce district populeux de la ville, les missionnaires dirigent les

Filles de la Charité, donnent des missions et des retraites, desservent l'hôpital des incurables et enseignent le catéchisme dans les écoles publiques. Que Dieu donne bénédiction et prospérité à ces œuvres !

MAISON DE LAIBACH (CARNIOLE)

1879

On doit attribuer l'origine de cette maison, suscitée par la Providence divine, au soin et au zèle de S. Exc. Mgr Jean Chrysostome Pogacaz, évêque de Laibach. En appelant les Missionnaires, il voulait, ce sont ses propres paroles, les voir directeurs des Filles de la Charité, confesseurs de son clergé, et fournir ainsi aux fidèles de son diocèse l'occasion d'avoir des missions et des retraites.

Les Lazaristes demandèrent au gouvernement d'autoriser leur établissement de Laibach pour desservir l'hospice civil où ils ont charge d'âmes.

Les deux premiers missionnaires qui prirent possession de cette nouvelle maison, furent MM. Joseph Premoz et Antoine Gersak. Arrivés à Laibach le 1^{er} septembre 1879, ils commencèrent aussitôt à exercer leur ministère. M. Premoz, supérieur, faisait le catéchisme à l'orphelinat et M. Gersak travaillait au salut des âmes à l'hospice civil. Mais dès le mois de décembre 1880, la faiblesse de sa santé obligea le supérieur à demander d'être déchargé de son emploi ; le 27 janvier 1881, il fut appelé à Graz, et M. Jean Kukovic le remplaça.

Les premiers missionnaires habitaient une toute petite maison : il n'y avait qu'une seule chambre pour recevoir les prêtres retraitants et une petite chapelle très étroite pour les fidèles qui désiraient se confesser. « Mais que peut faire le missionnaire sans une église ? » dit en gémissant le nouveau supérieur. Dès son arrivée, il conçut le projet d'en faire construire une, et il confia son projet à la sœur Léopoldine Hoppe, supérieure des Filles de la Charité, qui

l'aida beaucoup. Au mois d'avril le plan d'une église fut dressé; on la bâtit sur un terrain offert par par S. Exc. Mgr Pogacaz, qui, le 1^{er} juillet 1883, consacra cette nouvelle église dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, et, le premier, il offrit le saint sacrifice au grand autel.

Quelques mois après qu'on eût commencé la construction de l'église, on bâtit une maison pour les missionnaires qui en prirent possession environ deux ans plus tard, le 25 octobre 1883; les enfants de saint Vincent aidés par Dieu d'une manière étonnante, se mirent dès lors à travailler avec zèle au salut des âmes. Leurs principales fonctions sont: 1^o De prêcher dans l'église récemment élevée au Sacré-Cœur de Jésus, d'entendre les confessions et de donner des retraites publiques aux fidèles; 2^o d'avoir soin des âmes au susdit hospice civil et à l'asile des infirmes; 3^o de diriger les Filles de la Charité à Vigaun et à Gottschee, ainsi que les infirmières (elles forment une petite communauté annexée à celle des Filles de la Charité); 4^o de donner des missions dans la Carinthie, la Carniole, l'Istrie, la Styrie et la Goritie; 5^o de donner des retraites aux prêtres et d'entendre leurs confessions (dans un an elles s'élèvent à 500 environ), ainsi que celles des élèves du grand séminaire. L'œuvre entreprise est grande et répond parfaitement aux desseins de l'évêque qui appela les missionnaires dans son diocèse.

Dans la nuit du 14 avril (le dimanche de Pâques) eut lieu un grand tremblement de terre qui ébranla tout Laibach: l'église des missionnaires ne fut pas épargnée; elle fut tellement endommagée que les réparations à faire s'élevèrent à 30 000 francs. Mais nous espérons que la Providence divine par le soin de laquelle l'église et la maison furent bâties nous fournira les secours nécessaires afin de pourvoir à leur conservation. (A suivre).

BELGIQUE

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION
DE LA MAISON DE LA PROVIDENCE A LIÈGE

Le dimanche 11 août de l'année 1901, se célébrait, chez les Filles de la Charité de la Maison de la Providence, rue Basse-Wez, à Liège, le jubilé de vingt-cinq ans d'existence de l'établissement. La salle des réunions, nouvellement agrandie, était ornée de guirlandes, d'écussons et d'oriflammes. Dans le fond, s'élevait l'autel décoré de tentures bleu d'azur mélangé de blanc et semé d'étoiles. La statue de la sainte Vierge le dominait. Les Enfants de Marie avaient offert à leur Mère, à cette occasion, une couronne, image de sa puissance, et des rayons, symbole de sa bonté.

La fête commença à sept heures par une messe d'actions de grâces. A l'évangile, M. l'abbé Smets, professeur au Grand Séminaire et directeur du patronage et de la confrérie des Mères chrétiennes, rappela en termes émus les bénédictions que Dieu, dans sa bonté, avait daigné répandre sur cette maison depuis vingt-cinq ans. Il excita dans les cœurs les sentiments de la plus vive reconnaissance. L'assistance était nombreuse; il y eut plus de deux cent cinquante communions.

A trois heures devait avoir lieu la réunion solennelle. Mgr Doutreloux, évêque de Liège, avait accepté de la présider. M. le Directeur de la Province était présent. La respectable Mère Derieux, visitatrice, avait envoyé sœur Jouanne, économme, et sœur Palante, sœur d'office au Séminaire, la première Enfant de Marie de la Providence de Basse-Wez et la première présidente de l'association. Bon nombre de Filles de la Charité des maisons voisines étaient venues partager la joie de leurs compagnes. Les

Enfants de Marie occupaient la place d'honneur. Autour d'elles étaient rangées les plus jeunes du patronage et beaucoup de Mères chrétiennes pour la plupart anciennes enfants des Sœurs. Bien des personnes dévouées et amies avaient voulu prendre part à la fête.

A trois heures Sa Grandeur arrivait. Les vénérés fondateurs de la maison, M. et Mme Guillaume Dallemagne, leur fils M. Jules Dallemagne, et d'autres membres de cette digne famille avaient tenu à honorer cette réunion de leur présence.

A son entrée dans la salle qui était comble, Mgr l'Évêque fut salué par le chant de *l'Ecce sacerdos magnus*, exécuté par le groupe choral du patronage. Sa Grandeur monta sur l'estrade située en face de l'autel. A ses côtés se placèrent M. et Mme Dallemagne avec plusieurs membres de leur famille et MM. les ecclésiastiques.

La présidente de l'association des Enfants de Marie, Maria Réquilé, exprima à Sa Grandeur, au nom de toute l'assemblée, les sentiments de joie et de filiale reconnaissance que sa présente provoquait dans tous les cœurs.

Adèle Cox, secrétaire de l'association, lut à son tour le rapport suivant sur l'origine de la maison et le bien qui s'y est effectué pendant ces vingt-cinq années.

« On était, en Belgique, à la veille des grandes luttes scolaires qui devaient exercer dans le monde des âmes de si désolants ravages.

« Une famille bien connue pour son dévouement à toutes les œuvres de la charité chrétienne voulut doter un des quartiers pauvres de notre ville d'un établissement d'éducation.

« M. Hislaire, curé de Saint-Remacle, plaida la cause de sa paroisse, et M. et Mme Dallemagne achetèrent, rue Basse-Wez, une belle parcelle de terrain sur lequel fut bâtie la Maison de la Providence, Les Filles de la Charité furent appelées à prendre la direction des écoles et de l'ou-

vroir qui y furent créés. Elles y entrèrent au mois de février 1876.

« Leur première préoccupation, dès qu'elles eurent réuni les enfants, fut d'assurer leur persévérance. Elles les invitèrent à venir passer leurs moments libres du dimanche dans la cour de l'école. Deux seulement répondirent tout d'abord à cet appel. Elles en amenèrent d'autres peu à peu; c'était le commencement du patronage. Dieu sait de combien de soins furent entourées ces jeunes âmes et comme la patience de nos bonnes Sœurs dut être exercée avant d'obtenir quelques progrès dans la vertu.

« En 1877 fut établie l'association des Saints-Anges. M. le curé Hilaire reçut les premières associées; mais trois années s'écoulèrent avant de voir se former le bouquet de fleurs immortelles que les Filles de la Charité désiraient offrir à la Vierge Immaculée. En 1879 arriva à la Providence M. l'abbé Pottier, professeur au Grand Séminaire, qui devait plus tard prendre la direction du mouvement social en faveur des œuvres chrétiennes. Ce bon Père nous inspira un ardent désir de devenir Enfants de Marie, et, le 2 février 1880, dix aspirantes furent admises à faire leur consécration préparatoire. Le mois de mai de la même année vit éclore les premières fleurs tant désirées. Huit jeunes filles, vêtues de blanc, venaient recevoir les livrées de Marie. Notre chère association était fondée. Elle est devenue un arbre vigoureux dont les branches couvrent de leur ombre protectrice bien des âmes pures et innocentes. Elle a offert à d'autres, que le souffle d'un monde corrompue n'avait pas entièrement épargnées, un asile de rafraîchissement et de paix. Les jeunes filles qui furent les pierres fondamentales de l'association sont dispersées, mais deux d'entre elles nous restent pour rappeler la ferveur des premières années et les pieuses traditions du passé.

« Le patronage compte actuellement trois cents membres. Depuis la fondation, plusieurs jeunes filles ont embrassé

l'état du mariage, vingt-sept ont été appelées à la vie religieuse, huit sont allées au ciel. Toutes celles que la vocation a éloignées de nous aiment à se rappeler la chère maison de Basse-Wez.

« Les classes aussi sont prospères. Cent quatre-vingts enfants peuplent l'école gardienne et deux cent vingt-cinq jeunes filles reçoivent une instruction primaire qui peut rivaliser, comme le montrent les concours, avec celles de n'importe quelle école. Chaque année, les premiers prix et le prix d'excellence, remportés par les élèves de nos bonnes maîtresses, viennent attester la valeur de leur enseignement.

« Les mères ont aussi leur place dans la Maison de la Providence. En 1893, après une retraite donnée aux jeunes filles, M. Duthoit, prêtre de la Mission, manifesta le désir de voir s'établir une association de mères de famille, pour que les Enfants de Marie qui s'établissent dans le monde ne quittent pas tout à fait la maison, et afin de permettre aussi à beaucoup d'autres de venir se rafraîchir à la rosée céleste de la parole divine. Notre chère Sœur Supérieure et notre nouveau directeur, M. l'abbé Smets, qui venait de prendre la place de M. l'abbé Pottier, se mirent à l'œuvre. Quelques mois plus tard l'association de Sainte-Anne venait s'ajouter aux autres institutions de la maison. Elle en est aujourd'hui la plus florissante. Cinq cents mères de famille sont inscrites et elles assistent régulièrement aux réunions du mardi.

« Les œuvres qui se multiplient envahissent la maison. A certaines époques de l'année, il nous faudrait une cathédrale pour contenir la foule qui désire assister à nos cérémonies et nous n'avons qu'une petite chapelle, suffisante jadis, mais à présent quatre fois trop petite. La Providence est venue, heureusement, à notre secours par la construction de cette salle si vaste et si commode.

« Des retraites sont données de deux ans en deux ans,

une pour les mères de famille et une autre pour les jeunes filles. Elles sont prêchées par les Pères Lazaristes, qui viennent chaque fois ranimer notre piété.

« On a songé aussi aux intérêts matériels de la vie. La caisse d'épargne, établie parmi nous, en 1887, par M. l'abbé Pottier, fonctionne avec une prospérité toujours croissante. En 1900 la caisse de retraite fut fondée par M. le Directeur actuel. En moins d'un an, 400 membres se sont affiliés et réalisent leurs versements. M. le Directeur espère arriver à y faire entrer toutes les personnes qui fréquentent la maison.

« Les jeunes filles du patronage favorisent encore, comme zélatrices et par leurs épargnes, les œuvres de la Sainte-Enfance, du Sacerdoce et de Saint-François de Sales.

« Si ces institutions sont si prospères, Monseigneur, c'est qu'elles sont dirigées par les Filles de la Charité dont le nom seul dit les vertus. Filles du Christ qu'elles aiment tant, Filles de saint Vincent de Paul, dont l'esprit les anime, nos excellentes maîtresses sont toujours prêtes à soulager toutes les douleurs, à secourir toutes les infortunes, soit par la parole du cœur qui console, soit par des secours temporels qu'elles parviennent toujours à se procurer. Oui, Monseigneur, tout ici peut se résumer dans ce mot : Charité ! Autour de nous, et en ces dignes maîtresses, et en notre cher Directeur qu'il faut associer à leur zèle, nous trouvons l'oubli complet de soi, l'amour du prochain, un désir ardent de sauver les âmes et de procurer la gloire du Christ, leur Maître bien-aimé. »

M. l'abbé Smets prit ensuite la parole. Nous rapportons son chaleureux discours.

« MONSEIGNEUR, MESDAMES, MESSIEURS,

« Il me semble que l'enfer a frémi de rage et que les anges ont chanté un cantique d'action de grâces le jour où les blanches cornettes ont fait leur apparition dans ce quar-

tier, le jour où les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul ont franchi le seuil de cette maison, préparée avec soin par des mains généreuses et des cœurs profondément chrétiens. Un élément puissant et fécond s'ajoutait à tant d'autres pour consolider l'œuvre du clergé paroissial et assurer à une grande partie de la population féminine de Saint-Remacle une éducation chrétienne. La femme est l'âme, le cœur d'un peuple. C'est elle qu'il faut atteindre d'abord quand on veut travailler avec efficacité à la régénération de la société. Élever des hommes, c'est bien, a dit un auteur célèbre; mais ce n'est rien si l'on n'élève aussi la femme. C'est la grande pensée qui a fait éclore les œuvres de cette maison, et tout d'abord celle du patronage et de l'association des Enfants de Marie Immaculée.

« La reconnaissance des droits inaliénables de Dieu sur les âmes, le sentiment de la dignité que Jésus a relevée dans chaque être humain, le terme que doit poursuivre toute créature raisonnable, tout cela souvent rappelé et médité, voilà, avec l'amour de Marie, les bases sur lesquelles on a assis l'édifice de la formation spirituelle des jeunes filles de notre cher patronage. Et comme moyen pratique, l'union fréquente au Dieu de la Sainte Eucharistie, source de force et de pureté. Contentons-nous de dire que depuis le 1^{er} janvier 1901 jusqu'à ce jour, 4 200 communions ont été distribuées dans notre modeste chapelle.

« Il faut à une armée des livrées et un drapeau. Nos chères jeunes filles portent les livrées de la Vierge Immaculée, elles se sont groupées sous l'étendard de Marie, et depuis longtemps nous savons ce que l'on pense, dans le quartier d'Outre-Meuse, des rubans bleus de Basse-Wez. En conservant leurs cœurs purs et vaillants, nos courageuses patronnées multiplient depuis vingt-cinq ans leurs œuvres de dévouement, réalisant la parole du livre de la Sagesse : « Qu'elle est belle la génération chaste qui joint l'éclat de ses actions à celui de la pureté ! » Il serait trop long d'énu-

mérer ici les manifestations touchantes d'une charité toute fraternelle dont cette paroisse a été témoin; les efforts persévérants pour ramener au bercail quelque brebis égarée; les petits sacrifices accomplis généreusement pour honorer le cœur du divin Maître et de la Reine du ciel et former des volontés trempées et ardentes. Demandons plutôt aux maisons religieuses qui ont reçu de nos enfants ce qu'elles en pensent; aux maris auxquels bon nombre de nos chères anciennes ont uni leur sort combien ils ont apprécié la compagne que Dieu leur a donnée; aux plus jeunes de nos enfants, l'édification, les encouragements, la tendresse que leur ont prodigués celles que le bon Maître nous a laissées comme les gardiennes de nos traditions et des aides précieuses, et nous aurons quelque idée de la puissance de ces cœurs de jeunes filles pour le rayonnement du bien.

« Voilà esquissée rapidement la maison de la Providence de Basse-Wez. Il nous reste à dire un mot des instruments dont il a plu à Dieu de se servir.

« Cette maison fut confiée aux Filles de la Charité. Voilà la clef des merveilles qui se sont accomplies. N'est-ce pas, en effet, une congrégation qui impose le respect toujours et partout et qui commande l'affection; et cela parce qu'elle personnifie ici-bas la charité du Christ, son amour de prédilection pour les pauvres.

« On lit dans la Vie de saint Vincent de Paul qu'il se trouvait au chevet de la sœur Andrée, Fille de la Charité, alors que celle-ci était sur le point d'expirer. Le Saint lui dit : « N'avez-vous pas, ma sœur, de peines, ni de remords de conscience? — Non, mon père, sinon que j'ai pris trop de plaisir à servir les pauvres. » Que de sœurs Andrée saint Vincent de Paul trouverait s'il apparaissait au milieu de ses filles de la maison de la Providence de Basse-Wez.

« Mais est-il possible que, malgré toute l'ardeur de leur zèle, huit pauvres religieuses, si souvent éprouvées dans leur santé, aient pu réaliser la somme de bien dont on vient

de vous retracer le détail ? On le dit avec vérité : l'amitié trouve les hommes égaux ou les rend égaux. Les Filles de la Charité, elles, trouvent autour d'elles des cœurs charitables ou elles leur communiquent le feu qui les embrase ; elles provoquent, activent, dirigent dans les cœurs leurs propres sentiments, leur esprit propre : aimer les pauvres avec respect, avec tendresse, avec un saint enthousiasme.

« Telle est l'explication des prodiges d'activité et de dévouement qui font, à l'heure actuelle, l'honneur de cet établissement. Il fallait aux Sœurs des ressources pécuniaires ; elles les ont trouvées, et, avec la bourse, elles ont pris le cœur de leurs excellents bienfaiteurs : M. et Mme Guillaume Dallemagne. N'a-t-on pas vu M. Jules Dallemagne se faire architecte pour conduire à bonne fin leurs travaux d'agrandissement ?

« Il leur fallait une bonne caissière pour leurs œuvres économiques, une bonne maîtresse de musique pour leurs sociétés chorales : Mlles Darbrefontaine et Lambertine Reculé se sont gracieusement offertes. Que dire du dévouement de nos chères anciennes du patronage, les Cox, les Réquillé, les Colette qui se sont faites les collaboratrices infatigables de nos bonnes Filles de la Charité ; d'une Françoise Hellinck qui a pris à tâche surtout de propager la caisse de retraite et a recueilli à elle seule plus de cent membres ? C'est ainsi que huit Sœurs, outre les écoles et la visite des pauvres, ont pu diriger un patronage de trois cents jeunes filles, une association de cinq cents mères de famille, développer l'épargne et former une caisse de retraite de quatre cents membres.

« Merci, généreux bienfaiteurs de la maison, merci avant tout de nous avoir donné les admirables Sœurs de saint Vincent de Paul. Monseigneur, devons-nous nous étonner que Votre Grandeur qui a pris pour devise : *Caritas œdificat*, porte une si touchante et si paternelle affection aux Filles de la Charité, qu'Elle ait voulu honorer cette fête de son

auguste présence ? Il y a deux ans, Monseigneur, Votre Grandeur a daigné bénir l'association des Mères chrétiennes de Basse-Wez. Cette bénédiction a porté ses fruits : le nombre des membres a presque doublé. Nous supplions Votre Grandeur de répandre la même bénédiction sur nos chères jeunes filles pour qu'elles progressent chaque jour dans la piété et dans la vertu ; que beaucoup d'autres viennent s'unir à elles et puiser dans cette sainte maison les grâces abondantes de préservation, de sainteté et de salut. »

Lorsque M. l'abbé Smets eut fini de parler, Mgr l'évêque nous dit combien il avait été touché, et par ces paroles, et par le rapport de la secrétaire qu'il trouvait trop court.

« Que de bien, dit Sa Grandeur, se fait dans cette maison par les Filles de la Charité ! Aussi je remercie vivement la famille Dallemagne d'avoir jeté les fondements de si belles œuvres. C'était dans les débuts de mon épiscopat, et je fus heureux d'y prêter mon concours.

« En écoutant le rapport, ajouta Monseigneur, j'ajoutais les chiffres, et j'arrivais au nombre de plus de 1 200 personnes : enfants des classes, jeunes filles de l'ouvroir et du patronage, mères chrétiennes, qui viennent se sanctifier dans cette maison, 1 200 personnes maintenues dans l'accomplissement de leurs devoirs et animées de l'esprit de zèle, quel élément de bien pour un quartier ! Il faudrait ajouter à ce chiffre les familles pauvres visitées quotidiennement par les Sœurs. Et à côté de ces résultats qui apparaissent aux yeux de tous, que de merveilles connues de Dieu seul et que sa grâce produit depuis tant d'années dans l'intime des âmes. »

Monseigneur jeta un regard de complaisance sur les Enfants de Marie, les félicitant de leur piété et relevant l'honneur qui leur revenait de leur titre.

« Moi aussi, dit-il, j'ai été reçu Enfant de Marie, il y a de longues années, j'étais au collège. J'ai fait encadrer mon diplôme, et, depuis, il m'a suivi partout. Il est suspendu

à côté de mon lit et je le regarde comme le plus précieux de mes biens.

« J'ai aussi un faible, continua Sa Grandeur, pour l'association des Mères chrétiennes. Quelle influence peut avoir sur la société une semblable institution ! Je bénis toutes ces œuvres et je prie le divin Sauveur, qui va nous apparaître et nous bénir, de continuer à répandre sur elles ses plus amples faveurs. »

M. Jules Dallemagne, député de la Chambre des Représentants, parla à son tour. Au nom de sa famille, il exprima sa reconnaissance à Mgr l'Évêque pour sa bienveillance si touchante. Il remercia aussi M. l'abbé Smets, si dévoué aux Filles de la Charité et à leurs œuvres, et M. le curé de Saint-Remacle, qui a pris une part active à l'établissement de la maison. Les Sœurs, les enfants, les mères de famille, chacun eut sa part de félicitations.

Puis, se plaçant à un point de vue plus élevé :

« Il faut réagir de toutes ses forces, dit M. le Représentant, contre le torrent dévastateur du mal qui grossit sans cesse. Le seul moyen de lutter, c'est de rester fidèle au devoir, qui se présente sous toutes les formes. La vie n'est point une partie de plaisir ; elle est un temps d'épreuve et de labeur pendant lequel chacun doit s'efforcer de vaincre le mal par le bien, en se montrant chrétien en tout et toujours. »

La séance se termina par un salut solennel et la bénédiction du très saint Sacrement donnée par Monseigneur.

Avant de se retirer, Sa Grandeur voulut bien accorder quelques instants à la communauté considérablement accrue ce jour-là. Elle trouva, comme toujours, dans son cœur de ces paroles qui laissent dans les âmes une vive impression.

Au départ, notre saint Évêque fut acclamé par un enthousiaste *Vivat*.

Une autre fête allait commencer. Avec l'entrain qui la

caractérise à Liège, la joyeuse jeunesse voulait exprimer sa reconnaissance à ses premières maîtresses, deux sœurs jubilaires que possède encore la maison de Basse-Wez. Celles-ci voulaient se dérober. Il était curieux de voir les jeunes filles, armées de deux bouquets, les poursuivre partout. Cernées enfin dans un parloir, les deux Sœurs furent bien obligées de recevoir l'expression des sentiments de ces chères enfants.

On distribua des *Memento* de la fête, que M. l'abbé Smets avait eu la gracieuse inspiration de faire imprimer, puis chacune pris sa part d'un excellent goûter offert par Mme Dallemagne.

..

Au soir de ce beau jour, chacun emportait dans son cœur les plus douces émotions et l'on se redisait : Quelle belle fête! Hélas! qui aurait pu supposer que le joyeux *Vivat* chanté au départ de Monseigneur fût l'adieu suprême, et que, moins de quinze jours après cette journée, qui avait conquis plus que jamais tous les cœurs, dans le quartier de Basse-Wez, à notre Pasteur bien-aimé, ce cri de douleur dût tout à coup se faire entendre : Mgr l'Évêque est mort! Dieu avait jugé son ardent et dévoué serviteur, son ministre fidèle, digne de l'éternelle récompense. C'était l'Évêque des Congrès eucharistiques. Il avait recommandé à nos prières celui qu'il devait sous peu présider à Angers. C'était aussi l'Évêque des œuvres chrétiennes et sociales, et il appréciait tout particulièrement, à ce point de vue, les institutions de Saint-Vincent de Paul. Il était en rapport d'amitié avec M. le Supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité, et celui-ci, de son côté, professait pour l'Évêque une grande vénération.

« C'est une grande perte pour l'Église, pour la Belgique et pour nos deux familles, écrivait M. le Supérieur général à l'annonce de la mort de Mgr l'évêque de Liège.

J'avais cet illustre prélat en haute estime et en respectueuse affection. »

Pour nous, Dieu a voulu sans doute graver plus profondément dans nos cœurs les saints enseignements que son représentant nous a laissés comme un testament précieux ; il a voulu nous assurer au ciel un protecteur puissant qui veillera sur une œuvre qu'il avait bénie avec une paternelle effusion et une touchante bonté.

Sœur Stéphanie LESEL.

ESPAGNE

BADAJOS

*Lettre de M. NOËL VILLAREJO, prêtre de la Mission
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

24 octobre 1901.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

L'an dernier, pendant que nous parcourions ensemble la route du Berceau à Dax, le dernier jour du Triduum du bienheureux Clet, j'avais l'honneur de vous entretenir de nos travaux et vous m'avez recommandé de vous en tracer par écrit un exposé ; le voici.

Je commence donc par vous dire que nos maisons de mission en Espagne étant pour la plupart subventionnées par l'État, à la demande des évêques des diocèses dans lesquels elles sont situées, nous allons tous les ans durant six mois consécutifs et sans interruption là où les Prélats nous envoient. Quand ils ont déterminé en quelles paroisses nous devons travailler, ils annoncent eux-mêmes par une lettre officielle cette disposition à messieurs les curés, ainsi qu'au Conseil municipal, ou bien nous le faisons en leur nom.

Aux abords du lieu où nous allons donner la mission, nous avons ordinairement le plaisir de voir le curé revêtu de ses ornements sacrés, précédé de la croix paroissiale et accompagné de ses ouailles, venir à la rencontre des missionnaires. Prosternés à terre nous adorons le *lignum crucis*, que le vénérable pasteur nous donne à baiser. Alors les écoles de garçons et de filles, en files bien fournies, avec leurs maîtres et maîtresses respectifs, les Enfants de Marie ornées de leurs médailles et les autres confréries portant au cou leur scapulaire, forment une imposante procession, et, marchant dans le plus grand ordre et avec le plus grand recueillement, elles se dirigent vers l'église sous la présidence du clergé qui entonne les litanies. Dès que le cortège est arrivé à l'église, un prêtre lit le Décret-Patente de l'évêque, et les Missionnaires reçoivent la bénédiction du curé, puis le Directeur de la mission monte en chaire pour remercier les autorités ecclésiastiques et civiles qui sont venues avec le peuple à la rencontre des Missionnaires. — Notons ici que l'autorité civile a coutume d'honorer par sa présence les principaux exercices de la Mission ; dans les provinces religieuses où la foi du peuple est vive elle y assiste en corps, à une place réservée.

Ces préliminaires une fois accomplis, la mission commence par le sermon d'ouverture, auquel on joint l'indication ou l'exposition de la marche générale et de l'ordre des exercices. Afin de nous accommoder aux coutumes populaires et aux besoins des localités, nous combinons et fixons les heures et le reste, d'accord avec les autorités. Le jour de repos de chaque semaine est employé à préparer les malades et ceux qui ne peuvent pas venir à l'église, afin que tous profitent de la grâce de la mission.

Chaque mission, même dans les plus petits villages, dure au moins quinze jours. — Les pieuses cérémonies concernant les petits enfants, les Enfants de Marie, etc., font toujours une heureuse impression.

Je ne crois pas hors de propos de citer ici des faits particuliers.

Dans nos dernières missions, le village du Fregenal de la Sierra, situé dans la province de Badajoz, aux confins de celle de Huelva, a donné un spectacle vraiment digne de louanges, qui mérite une mention spéciale. Désireux de rendre une fois de plus hommage à leur vénérée patronne la Vierge de *los Remedios*, les habitants se réunirent de grand matin pour se rendre en pèlerinage à son sanctuaire. Le temps était triste et pluvieux, il y avait à parcourir une lieue et demie de chemin ; la plupart devaient aller à pied. Aucune difficulté ne les arrêta. Ils avaient la confiance que la vierge bénie ramènerait le beau temps, dissiperait les nues et leur permettrait de passer la journée auprès d'elle. C'est ce qui arriva. Bientôt la pluie cessa. Le soleil reparut et la journée fut splendide.

Les files nourries d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants, qui de grand matin, avec le plus grand ordre et au milieu d'un silence respectueux, interrompu seulement par les chants religieux, traversaient la rue du village pour en sortir, se reformèrent en arrivant au sanctuaire. Dès qu'elles furent entrées, on célébra une messe très solennelle avec sermon de circonstance : plus de quatre cents personnes s'approchèrent de la sainte table et reçurent le pain des anges. Trois ou quatre cents autres craignant que le voyage n'eût pas lieu à cause du mauvais temps, avaient communié dans la paroisse avant de se mettre en route.

Cette cérémonie principale de notre pèlerinage une fois terminée, il y eut un intervalle de repos pour prendre le déjeuner. Peu après nous nous réunîmes de nouveau dans l'église pour réciter le Rosaire et chanter avec accompagnement d'instruments les Litanies et le *Salve Regina*. Nous revînmes ensuite au village le cœur débordant d'une sainte allégresse. Nous étions mille ou plus, et cependant il n'y eut aucun désordre, aucun excès, ni le moindre désagrément. On avait

dit que notre visite à la Vierge devait être du commencement à la fin un acte de religion et de pénitence, et les fidèles enfants de Fregenal observèrent scrupuleusement cette recommandation.

Les villages évangélisés cette année-ci, n'étaient pas si importants que ceux de l'année dernière.

Quelques-uns même étaient des pires du diocèse. Néanmoins, généralement parlant, l'enthousiasme a été grand, et l'on a su correspondre à l'appel de Dieu. Nous en avons également évangélisé six, en ayant soin de varier notre manière de procéder suivant la catégorie et le caractère des habitants, afin d'obtenir un plus grand résultat.

A la demande de M. l'archiprêtre de Mogues, diocèse de Séville, nous avons, avec l'agrément des deux évêques, donné la mission dans cette ville, comme nous l'avions fait six ans auparavant. L'accueil a été le même, et les fruits très abondants. Outre les retraites prêchées aux hommes seuls, aux dames de la Conférence et aux demoiselles du Vestiaire, nous avons prêché aussi aux prisonniers pour les préparer à la communion qu'ils ont faite avec une grande solennité. Un grand nombre de personnes accompagnaient le Saint Sacrement à travers les rues, en deux files bien ordonnées, et assistèrent à cette touchante et exemplaire cérémonie. Après que les prisonniers, aidés par les dames et les demoiselles qui leur lisaient les prières, eurent fait leur action de grâces et remercié Jésus Rédempteur, le prisonnier d'amour, on leur servit un déjeuner : confitures, vin, tabac, rien ne manqua. A midi, suivant la coutume d'Espagne, on leur donna un repas abondant et varié, préparé par la Présidente de Conférence.

C'est là un acte vraiment attendrissant, bien propre à attirer le peuple qui voit avec plaisir et édification tout ce qui se fait en faveur des pauvres et des nécessiteux. Rien d'étonnant s'il ferme la bouche aux impies et s'il touche ceux qui vivaient éloignés de Dieu jusqu'à leur faire braver

le respect humain et rompre les liens qui les tenaient honneusement captifs.

Malgré les éloges donnés à la personne des Missionnaires et en retranchant cependant certains passages, je transcrirai ici, comme étant une fidèle description de ce qui s'est passé, et un juste témoignage des dispositions et de l'attitude de la population, ce qu'un correspondant, témoin oculaire, écrivit à un journal de Séville, le *Courrier d'Andalousie* :

« Comme l'on devait l'espérer de l'infinie miséricorde du Seigneur toujours prête à répandre les flots de sa grâce sur ceux qui viennent humblement se réfugier sous le manteau paternel de sa bonté, la mission de Mogues a produit des fruits magnifiques. La population de cette ville, en grande partie, est récalcitrante, irréductible à l'égard de la confession, particulièrement les hommes dont un grand nombre ne permettent même pas à leurs femmes d'aller à l'église ; néanmoins, ses vrais enfants ont montré, en cette occasion comme en d'autres, que dans leur cœur vit encore l'esprit chrétien et que la foi, malheureusement presque éteinte dans quelques-uns, brille en eux comme l'unique phare de salut. Les Missionnaires de la Congrégation de saint Vincent de Paul peuvent être contents. On les a reçus avec enthousiasme, et l'on a pu apprécier leur caractère affable et sympathique ainsi que les qualités qu'ils déploient dans l'exercice de leurs fonctions. Leur ministère n'a pas été stérile. Nous savons qu'un grand nombre, un très grand nombre de personnes foulant aux pieds le respect humain, ont été s'agenouiller aux pieds du ministre de la pénitence, après de longues années d'éloignement. Les Missionnaires ont porté la conviction dans l'esprit du nombreux auditoire qui venait les écouter tous les soirs et la grâce a touché les cœurs. Nos lecteurs connaissent déjà la réception qu'ont faite aux Missionnaires les habitants de cette cité. Ils connaissent également la confession et la communion des en-

fants, les conférences données aux hommes, mais je ne veux pas passer sous silence le sermon sur le pardon des ennemis. L'orateur parla avec tant de zèle, de feu et d'élévation qu'il transforma l'assemblée en une société de frères qui s'entre-chérissent.

« Le directeur de la mission, homme infatigable, n'a rien négligé de ce qui pouvait contribuer au bien général et particulier.

« Profitant de la circonstance de l'Année sainte, il a organisé pour ceux qui n'avaient pu aller à Rome les processions du jubilé. A l'heure indiquée, les neufs de l'église paroissiale se remplirent de fidèles désireux d'entonner les louanges du Seigneur et de faire entendre les accents de leur cœur pénitent. Bientôt tous se mirent en ordre de procession. La croix paroissiale marchait en tête, les femmes formaient de longues files au milieu desquelles, de distance en distance, se trouvaient les trois Missionnaires et cinq autres prêtres récitant à haute voix le saint Rosaire; les hommes venaient ensuite; l'archiprêtre en chape, un grand crucifix à la main et accompagné des chantres et des employés de l'église en surplis, fermait la marche. C'était vraiment un imposant et consolant spectacle que celui qu'offraient les catholiques enfants de Mogues parcourant les rues de la ville d'une façon si pieuse et si édifiante.

« Je terminerai cette brève relation en mentionnant le sermon d'adieux que prêcha M. Villarejo. L'orateur fut à la hauteur de son sujet. Il exhorta à la persévérance avec un accent très persuasif. Il remercia ensuite M. l'archiprêtre, ainsi que les autres ecclésiastiques, le conseil municipal et les autres autorités qui avaient de si grand cœur tribué au bon résultat de la mission. L'on peut bien dire que cette mission a été des plus fructueuses. L'enthousiasme des habitants est allé jusqu'au plus haut point, et un grand nombre d'âmes, auparavant dévoyées et malheu-

reuses, sont rentrées en grâce avec Dieu et ont été comme transformées. »

Telle est, Monsieur et très honoré Père, la description qu'a faite de nos travaux à Mogues le correspondant du journal le *Courrier d'Andalousie*.

Mogues et ses cinq villages évangélisés comptent un total de 26 014 habitants : nous y avons distribué 12 946 communions.

Daignez, Monsieur et très honoré Père, agréer, etc.

Noel VILLAREJO.

ITALIE

ROME

Par son long séjour à Rome, ses rares qualités et son dévouement, la respectable sœur Marie Lequette, supérieure des Filles de la Charité, à la maison de *Santa Maria in Cappella* était connue d'un grand nombre de Missionnaires et de Sœurs. Une dépêche adressée au journal l'*Univers* annonçait le 6 décembre, sa mort, en ces termes :

La R. M. Lequette, supérieure des Filles de la Charité, à Rome, est décédée subitement, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Elle était la sœur de Mgr Lequette, ancien évêque d'Arras, et de deux Supérieures générales des Filles de la Charité. Elle jouissait de la haute estime du Souverain Pontife et des Cardinaux, et laisse des regrets unanimes.

Le même jour une des Sœurs de la maison de *Santa Maria in Cappella*, écrivait :

Rome, 7 décembre 1901.

« Une immense douleur oppresse nos cœurs. Notre bonne, notre sainte Mère n'est plus ; celle qui était comme la vie de nos vies a été rappelée par Dieu. Vous savez combien nous l'aimions ; elle était si bonne ! Le bon Dieu, ses

vénérés Supérieurs, nous et les pauvres : c'était tout pour elle.

« Mercredi, elle fut prise d'une douleur à la gorge et à la poitrine qui se dissipa dans la journée. Le lendemain matin se passa dans le malaise; le médecin vint et jugea son état sans gravité. Le soir, elle s'endormit tranquillement. A minuit, elle dit à sœur Joséphine : « Je me trouve mieux. » Puis, dix minutes après, celle-ci entend que la chère malade se plaint; elle la regarde, elle était très rouge. Elle la souleva dans ses bras, l'entendit soupirer trois fois, et tout était fini.

« La cloche du dortoir nous appela, et ce fut une scène de désolation.

« La bonne sœur Lequette semble endormie encore maintenant, après deux nuits et deux jours. Les messes se célèbrent près de ses restes, avec la permission du cardinal Rampolla, qui vint hier prier près de sa dépouille mortelle et nous consoler par ses pieuses paroles. Le cardinal Aloisi Masella vint aussi : « Ah ! dit-il, voilà comment meurent les justes. — Elle est plus heureuse que nous qui luttons dans le monde », reprit le cardinal Rampolla. C'est l'humilité qui triomphe.

« Toute la journée se succédèrent les princes, les princesses, les enfants, les pauvres. On s'édifie en la considérant.

« Demain, 8 décembre, c'est grande fête au ciel; elle aimait tant Marie Immaculée que l'espoir de son bonheur nous console; mais qu'il est triste pour nous de ne plus la voir !

« Notre Mère Lamartinie est arrivée de Naples, hier, vendredi. Ce matin ma sœur Lequette est arrivée de Turin; sa douleur est résignée et pleine de foi; elle pleure en silence près de sa chère tante. Cette perte est comme irréparable, et je ne sais comment m'y résigner après avoir passé toute ma vie de communauté près de cette bonne Mère. Veuillez prier pour nous. »

Sœur Lequette (Marie-Dominique-Constance) appartene-

nait à une famille vraiment bénie de Dieu qui donna, nous venons de le dire, un évêque à l'église d'Arras et trois filles à la Communauté de Saint-Vincent de Paul, dont deux occupèrent la charge de Supérieure générale : Sœur Félicité, morte Visitatrice de la Province de Turin, et sœur Louise, décédée à Montolieu, Visitatrice d'une partie du Midi de la France, après avoir passé plusieurs années en Abyssinie.

Sœur Marie Lequette était entrée dans la Communauté le 25 février 1850. Elle fut envoyée, après le noviciat, à la maison Saint-Louis, à Versailles, où elle fit les vœux en 1855. Elle partit aussitôt pour Rome, où elle fut placée dans l'unique maison que les Sœurs y avaient alors, au Conservatorio de Sant' Onofrio fondé par le prince Torlonia. Lorsque le prince Doria établit, quelque temps après, l'hospice de Santa-Maria *in Capella*, la sœur Lequette en prit la direction.

Elle a conduit durant quarante-six ans les œuvres que la Providence lui a confiées — comme on l'a dit justement — avec une douce tranquillité, une simplicité charmante, un très ferme bon sens et un grand esprit de foi. L'affluence ininterrompue pendant trois jours de pauvres, de riches, de princes, de cardinaux auprès des restes de celle que tous appelaient la « Bonne Mère » et « la Sainte » a prouvé quelle grande place occupait aux yeux de tous, dans le monde religieux et charitable l'humble Fille de la Charité.

Les funérailles ont été un éclatant témoignage de la sympathie qu'elle inspirait. L'église de Santa-Maria *in Capella*, bien trop étroite pour la circonstance, s'est trouvée remplie d'ecclésiastiques et de laïques désireux d'unir leurs prières à celles des Sœurs de la mère Lequette. Les cardinaux Rampolla, Ferrata et Mathieu, s'étaient fait représenter. Autour de la maison, il avait fallu organiser un service de police pour assurer l'ordre et prévenir les accidents. Et le modeste corbillard précédé du clergé, suivi

d'une foule considérable et d'environ cinquante voitures, s'est rendu au cimetière, non par le chemin le plus direct, comme pour les convois ordinaires, mais par la *Via Nazionale* comme pour les funérailles des grands personnages. Les larmes des pauvres disaient assez la perte qu'ils venaient de faire.

POLOGNE

Il y a cent ans, les Prêtres de la Mission quittaient Wawel, au moment où le séminaire diocésain, qui jusqu'à ce jour s'était trouvé sur cette colline (dans Cracovie), fut transporté et établi à Stradom; aujourd'hui, les filles de saint Vincent s'établissent sur ce même Wawel : ainsi revivra et resplendira d'un nouvel éclat, le nom glorieux de leur saint fondateur au cœur même de la Pologne.

Ces jours derniers, a eu lieu la translation de notre séminaire interne et de nos Études de Kleparz à la maison de Stradom.

Stradom est la seule maison de notre province qui nous relie à l'ancienne province de Pologne; seule elle garde le souvenir de ces temps antiques. Cette maison, pendant ce siècle entier, a servi de séminaire diocésain. Tout récemment S. Ém. le cardinal Jean, prince de Kozielsko, Mgr Puzyna, évêque de Cracovie, nous a donné connaissance par un écrit, daté du 12 juillet, de la présente année, qu'il transfère son séminaire diocésain, de Stradom dans l'établissement qu'il a fait nouvellement bâtir, et que désormais il prend la direction de son séminaire sous sa propre autorité et sa propre administration. Par le fait même, notre petite province, pouvons-nous dire, a acquis une nouvelle maison et une nouvelle église; l'église de Stradom en effet a été jusqu'ici fermée pour les fidèles;

désormais, dans cette partie de la ville un champ vaste s'ouvre aux travaux apostoliques.

Kleparz reste comme par le passé la maison centrale, et la résidence du visiteur; M. B. Bayer a été nommé supérieur de cette maison, tandis que M. Cz. Lewandowski a été préposé à la direction de Stradom. — ROCZNIKI.

PORTUGAL

*Lettre de M. J.-M.-L. GARCIA, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Séminaire de Funchal, 19 juillet 1901.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

La situation de la province de Portugal est bien triste à l'heure qu'il est, et j'ignore les épreuves auxquelles la Divine Providence veut la soumettre encore. Quoi qu'il en soit, ces quelques lignes, je l'espère, pourront consoler votre cœur.

Il s'agit d'une petite mission, que M. Pereira et moi avons donnée l'an dernier, au mois d'août, dans l'île du Porto Santo, distante de cinq heures en bateau à vapeur, et qui compte environ 2 500 âmes.

La mission revêtit une solennité extraordinaire eu égard à sa coïncidence avec la visite pastorale de notre vénéré évêque, Mgr Manuel Agostino Barreto, grand ami des Missionnaires. Elle a eu lieu dans des circonstances identiques à celle qui y fut donnée il y a plus d'un siècle par deux prêtres de la Mission, MM. Reis et Alesia, qui, en 1759, accompagnèrent, au Porto Santo, le zélé Mgr Gaspar Alfonso da Costa Brandao, alors évêque de l'archipel de Madère; et, chose curieuse, ce fut le même jour, 10 août,

fête de saint Laurent, que commencèrent les deux missions.

Après une courte traversée de sept heures, nous abordâmes cette île pleine de nobles et glorieux souvenirs : elle a été la première découverte maritime faite par les intrépides Portugais d'antan. La belle plage, qui s'étend tout le long du bourg, était couverte de peuple accouru pour recevoir, en procession, son bien-aimé pasteur ; la population entière était là, car il y avait de longues années qu'elle désirait le voir, sans pouvoir satisfaire son désir : des difficultés constantes avaient entravé les projets du digne prélat.

Quant à nous, après avoir fait à l'église les prières recommandées par le Directoire et après avoir reçu la bénédiction du vénérable prélat, nous commençâmes notre mission, dont les résultats furent heureux.

Tous les jours, le nombre des fidèles fut très consolant ; M. Pereira faisait, dès le matin, une homélie ou instruction familière, et moi je faisais, le soir, un sermon. Vers midi, nous réunissions les enfants, qui avaient, de cette façon, leur mission à part, et nous leur parlions avec la simplicité qui convient à cet âge, afin qu'ils pussent bien comprendre la doctrine chrétienne et les devoirs qui leur sont propres.

Une des plus grandes consolations de cette mission fut précisément la grande affluence d'enfants qui accouraient de tous côtés, ravis de joie, pour prendre leur part à une fête si extraordinaire pour cette paroisse. C'était un plaisir de voir l'enthousiasme avec lequel ces enfants assistaient aux exercices de la mission, la facilité avec laquelle ils apprenaient les cantiques que nous leur enseignions, les excellentes dispositions dans lesquelles ils s'approchaient des sacrements de la Pénitence, de l'Eucharistie et ensuite de la Confirmation.

Toute la population nous édifia constamment par son attitude à l'église, son attention à écouter la parole de Dieu, la sainte émotion qui se manifestait à tous les sermons.

Quoique nous ne fussions jamais guère que nous deux au confessionnal, nous avons eu la satisfaction de voir près de neuf cents personnes prendre part à la communion générale de clôture, laquelle se fit avec une pompe extraordinaire. Notre vénéré évêque célébra la messe, et voulut distribuer la sainte Eucharistie à ceux des fidèles qui se pressaient autour de l'autel ; de mon côté, je donnai aussi la sainte communion aux deux longues files de fidèles rangées dans la nef. Pendant tout ce temps, M. Pereira excitait la ferveur des fidèles en faisant répéter par toute l'assistance les actes de la préparation et de l'action de grâces, en les entremêlant de cantiques.

Monseigneur, qui, de son trône, avait entendu tous les sermons de la mission, voulut encore assister à l'allocution finale, après laquelle tout l'auditoire se consacra solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

C'était dimanche, et l'on célébrait, ce jour-là, une messe solennelle en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus ; à l'évangile, Monseigneur monta en chaire pour faire le sermon d'usage, en Portugal, aux jours de messes chantées, et, après avoir enflammé la dévotion de ses auditeurs par sa parole éloquente et pleine d'onction, il fit ses adieux à cette chère portion de son troupeau, exprimant sa vive satisfaction.

..

Grâce au zèle infatigable de Sa Grandeur, ce diocèse a presque tous les ans l'avantage de voir des Missionnaires parcourir un certain nombre de paroisses pour appeler les âmes au chemin du ciel.

Nos divers ministères ne permettent pas toujours aux confrères de Madère de prendre part à ces saintes expéditions si chères à saint Vincent et à vous aussi. Le petit nombre du personnel et la faiblesse de santé de tous ne nous permettent guère de sacrifier le repos bien mérité et nécessaire des vacances. Or, c'est précisément le temps

consacré aux missions dans ce diocèse, notre sage prélat jugeant à propos de choisir, à cet effet, l'époque de l'année la moins occupée aux travaux des champs.

Voilà pourquoi, à la demande de Monseigneur, il vient presque tous les ans, à cette époque, un ou deux Pères Jésuites pour donner quelques missions dans le diocèse de Funchal, et toutes les fois qu'il s'est rencontré ici quelque confrère valide ou en état de se mettre en campagne, il leur a été adjoint. Cette sainte fraternité a eu les plus heureux résultats; MM. Schmitz, Varet, Leitao et Pereira en peuvent rendre témoignage.

Le fruit de ces missions a été également bien consolant.

Cette année la prudence ne permet pas à notre sage prélat de poursuivre, dans son diocèse, cette œuvre si puissante de régénération. Les ennemis de la religion et du bien moral s'entendent ici, comme en beaucoup d'autres endroits, pour faire opposition à l'Église et à ses œuvres.

Veuillez agréer, Monsieur le Supérieur général, etc.,

J. M. L. GARCIA.

TURQUIE D'EUROPE

PROVINCE DE CONSTANTINOPLE

*Lettre de M. CAZOT, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Zeitenlik, 1^{er} mai 1901.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît.

Permettez-moi de vous exposer, en quelques mots, l'état de notre mission pour les Bulgares de la Macédoine. Grâce à Dieu, la situation en est assez florissante pour que votre cœur puisse en être consolé.

D'abord, au séminaire de Zeitenlik, nous avons continué notre œuvre sans bruit, mais non sans succès. Car, le 22 avril dernier, le mercredi de Pâques pour les Bulgares, trois de nos séminaristes étaient ordonnés prêtres. L'année dernière, à la même époque, nous avons déjà le bonheur de voir deux de nos séminaristes monter au saint autel. Ce sont donc cinq prêtres qui sont sortis de notre séminaire en ces deux dernières années, et c'est une grande joie et une grande consolation pour nous. D'ailleurs, ce sont des jeunes gens pieux, instruits, pénétrés de l'esprit catholique, et nous avons la confiance qu'ils seront de véritables apôtres pour la Macédoine.

Actuellement, nous n'avons plus au séminaire qu'un élève de théologie ; mais les trois jeunes prêtres qui vont nous quitter seront remplacés ; car, parmi les élèves qui sont à la fin de leurs études, il y en a trois qui donnent toutes les marques d'une bonne vocation, et qui vont prendre l'habit ecclésiastique à la fin de l'année scolaire.

Le séminaire est l'œuvre essentielle de notre mission ; car c'est surtout par un bon clergé que l'on arrivera à la régénération spirituelle de la Macédoine. Mais c'est une œuvre de longue haleine ; pour arriver à des résultats sérieux, il nous faut prendre les enfants assez jeunes, avant qu'ils n'aient eu l'esprit déformé ; ceux qui ont été ordonnés en ces dernières années ont passé chez nous de dix à douze ans. Longtemps on a reproché au séminaire de Zeitenlik de ne produire que peu de fruits ; mais il me semble qu'on ne pouvait guère en attendre plus tôt. Il n'y a qu'une quinzaine d'années que le séminaire existe, et on ne peut imaginer natures plus ingrates que les enfants que nous recevons vers l'âge de dix ou douze ans ; élevés par des mères qui ignorent jusqu'aux notions les plus élémentaires de la religion, que peut-on attendre de pareils éléments ? Ce n'est qu'à force de temps, de patience et de dé-

ceptions, que l'on parvient à améliorer ces pauvres natures et à les élever jusqu'au sacerdoce ; et si les premiers temps du séminaire ont été stériles, il n'en pouvait être autrement.

Nous avons eu, cette année, au séminaire, 52 élèves, se décomposant ainsi : Étudiants en théologie, 4 ; élèves des cours secondaires, 39 ; apprentis pour divers métiers, 9. Ces élèves nous donnent des espérances pour l'avenir, et, pendant tout le cours de cette année, malgré les troubles dont la Macédoine a été le théâtre et la fermentation des têtes bulgares, l'esprit a été bon au séminaire, et nous avons pu continuer tranquillement notre œuvre, tâchant de faire fleurir parmi nos séminaristes cette belle fleur que l'on rencontre si rarement en Macédoine et qui s'appelle la piété chrétienne.

Comme les jeunes prêtres qui ont été ordonnés l'année dernière et cette année sont des prêtres célibataires, nous ne pouvions les abandonner au hasard, dans un poste quelconque. Aussi, dans un conseil tenu à Zeitenlik au mois de mai dernier, sous la présidence de Mgr Bonetti, il avait été décidé que les jeunes prêtres sortis de notre séminaire resteraient sous notre direction, et qu'ils seraient placés toujours au moins deux ensemble.

Aussi, afin d'assurer l'avenir de ces jeunes prêtres et les fruits que l'on pouvait attendre de leur ministère, nous avons ouvert, au mois de septembre dernier, une résidence à Coucouch, où ma sœur Pourtalès nous offrait une maison à charge d'y diriger un orphelinat de garçons. Là nous avons placé un missionnaire, M. Proy, et nos deux nouveaux prêtres. M. Proy devait être chargé de la direction des écoles, et les deux jeunes prêtres y faire la classe avec deux autres professeurs.

Nous sommes presque arrivés à la fin de l'année scolaire, et déjà nous pouvons nous féliciter du travail accompli et des résultats obtenus. L'école des garçons, qui comptait

l'année dernière 70 élèves, en renferme maintenant 130 ; M. Proy a suivi de près, chaque jour, le travail des professeurs ; il a fait chaque jour le catéchisme à l'école des garçons, et deux fois par semaine le catéchisme à l'école des filles chez ma sœur Pourtalès ; puis, avec ses jeunes collaborateurs, il s'est occupé du ministère auprès des catholiques : prédications, confessions, réunions, apostolat de toutes sortes. Tout était à faire, et si tout n'est pas fait, du moins on a bien commencé. Son apostolat s'est même étendu jusqu'aux exarchistes, dont les plus influents lui ont témoigné leur confiance en lui envoyant leurs enfants. Enfin l'orphelinat renferme déjà cinq orphelins. Puisse Dieu bénir ce que nous avons entrepris à Coucouch, et l'avenir dans cette ville est au catholicisme ; dans quelques années, à la place des pauvres catholiques que nous y avons eus jusqu'à présent, abandonnés à des popes ignorants, nous aurons de vrais catholiques dans toute la force du terme.

Hélas ! l'épreuve de la souffrance n'a pas manqué à cette nouvelle mission de Coucouch, et l'un des deux jeunes prêtres que nous y avons placés était emporté par une mort prématurée durant l'hiver dernier.

Ce que nous avons fait à Coucouch, l'année dernière, nous voudrions le faire à Ghevghéli au mois de septembre prochain. Dans cette ville, les catholiques ne sont pas encore nombreux, mais il y a des espérances pour l'avenir, et surtout c'est un centre d'où l'on pourrait rayonner dans les villages environnants. Aussi, des trois prêtres ordonnés dernièrement, l'un sera placé à Coucouch pour remplacer celui que la mort nous a ravi ; les deux autres seront placés à Ghevghéli, sous la direction d'un missionnaire, et comme la mission y possède une maison convenable, il nous sera facile d'y faire une résidence ; nous y ouvrirons une école ; les Sœurs Eucharistines viendront s'y établir, et y feront aussi une école pour les filles. Enfin le missionnaire et les

prêtres qui vivront avec lui pourront s'occuper des villages environnants.

Mais nous ne pouvions attendre d'avoir partout de bons prêtres pour nous occuper d'instruire nos pauvres catholiques, qui en ont tant besoin. Car il ne faut pas nous faire illusion sur la valeur de nos catholiques, et si on s'est étonné, scandalisé et découragé des défections qui se sont produites dans la mission, cela tient à l'idée fausse que l'on s'est faite de nos catholiques.

Ce qui règne parmi les chrétiens de la Macédoine, à quelque secte qu'ils appartiennent, c'est l'ignorance la plus profonde, la plus colossale qui se puisse imaginer sous tous rapports en général, et plus encore sous le rapport de la religion. Ils savent qu'ils sont chrétiens, et c'est tout. Mais de Dieu, de Jésus-Christ, de la religion et des vérités les plus élémentaires de la religion, ils ne savent pas un mot. On ne peut pas dire de ces gens-là qu'ils sont schismatiques ; ils n'ont pas l'idée de ce que c'est qu'un catholique ou un schismatique ; ils sont chrétiens parce qu'ils sont baptisés, et c'est tout. Quand ils viennent à nous, ils y sont conduits par des raisons humaines, quelquefois par la bonne impression qu'on aura faite sur eux. Mais que la foi de ces gens-là soit mise à une épreuve un peu trop forte, ils nous quitteront. Ce ne sera pas chez eux de l'apostasie ; ils sont trop ignorants pour cela ; c'est tout au plus un changement de parti ; ils savent que ce n'est pas bien, et ceux qui ont de l'honneur et du caractère ne le font pas ; mais il n'y a pas en eux la moindre faute contre la religion. Voilà ce que sont nos catholiques, quand ils nous arrivent. Mais, du moins, c'est un fonds sur lequel nous pouvons travailler, et, grâce à Dieu, nous avons déjà réussi à avoir de vrais catholiques dans la Macédoine. Pour cela il faut instruire, instruire beaucoup ; nous y arriverons par de bons prêtres, par de bonnes écoles, et, en attendant, par des rapports fréquents avec nos catholiques.

Aussi, depuis plusieurs années, tous nos efforts ont tendu à nous mettre en communication avec eux. Dès l'année dernière, nous avons pu réussir à établir nos missions de chaque semaine dans les villages ; et comme nous avons été satisfaits des résultats obtenus, nous avons recommencé au mois d'octobre dernier.

Pendant tout cet hiver nous sommes partis chaque samedi à trois ou quatre ; nous avons chacun nos villages, et nous y passons la journée de samedi et du dimanche. Le samedi après-midi est surtout consacré à la visite des écoles et au catéchisme que nous faisons aux enfants ; le soir, nous recevons tous ceux qui viennent nous trouver chez le pope, et c'est souvent bien avant dans la nuit que la conversation se poursuit sur les choses de la religion. Le dimanche, on prêche à la messe, on confesse pendant l'avent et le carême ; puis on fait le catéchisme en public aux enfants ; enfin on termine par la visite aux familles autant que le temps le permet. Nous rentrons dans la nuit du dimanche, bien fatigués, mais heureux du travail accompli, et je ne saurais trop rendre justice au dévouement de mes confrères, qui, au retour de ces pénibles voyages où ils ont couché sur la dure et mangé une nourriture bien grossière et bien insuffisante, doivent se remettre au travail de la classe.

Ce que nous faisons-là, ce n'est pas suffisant, et cela ne remplace pas un bon prêtre à demeure dans chaque village. Et cependant, combien consolants ont été les résultats obtenus ! D'abord, nous exerçons une réelle et salutaire influence sur le pope, qui, à notre contact, comprend mieux son devoir ; puis, ce n'est pas encore beaucoup, il est vrai, de passer une fois par mois auprès de chacun de nos villages catholiques ; mais à force de répéter les mêmes vérités, il en reste quelque chose, et on s'en aperçoit, quand on entend les confessions dans les villages où le Missionnaire a passé régulièrement depuis deux ans. De plus, n'obtiendrait-on que ce résultat, que les gens ne communient

plus sans se confesser et sans entendre chaque fois quelques mots d'instruction sur la sainte communion, que ce serait déjà beaucoup.

J'ajouterai aussi que par ces voyages fréquents dans les villages, nous sommes à même de mieux diriger les écoles.

L'année dernière, Mgr Épiphane, voyant le peu de résultats produits par les écoles qu'il ne pouvait suivre assidûment, les remit sous notre direction. Il nous chargea d'en rédiger les programmes et de les faire appliquer, de payer régulièrement les maîtres et les maîtresses d'école, et de surveiller leur travail. C'est ce que nous avons fait autant qu'il nous a été possible, chaque fois que nous sommes allés dans les villages durant le cours de cette année. D'abord nous avons pressé les parents d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école, ce qui est un point parfois difficile à obtenir; puis, chaque mois nous avons fait passer un examen aux enfants, dirigeant et encourageant les maîtres, et enfin les payant régulièrement, ce qui n'a pas peu contribué à assurer notre influence auprès d'eux; car auparavant ils étaient obligés d'attendre la fin de l'année pour toucher leur maigre budget, et c'était une source de souffrances pour eux et de récriminations.

Aussi les résultats de cette organisation nouvelle n'ont pas tardé à se faire sentir : les écoles ont été plus fréquentées; les maîtres se sont occupés plus sérieusement de leur classe; nous avons été contents, du moins en général, du travail des maîtres et des progrès des élèves; l'instruction religieuse surtout a été donnée d'une manière satisfaisante, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'à présent.

Les écoles, c'est l'avenir de la mission. Nous avons actuellement dans notre mission de Macédoine treize écoles pour les garçons, neuf écoles pour les filles, dont une est dirigée par les Sœurs de la Charité à Coucouch et trois par les Sœurs Eucharistines; nous-mêmes avons établi deux écoles de filles dans deux villages qui en étaient privés et

les avons prises à notre charge. La Macédoine est donc pourvue déjà d'un nombre considérable d'écoles; et, bien dirigées, ces écoles doivent produire des fruits sérieux d'instruction et d'évangélisation pour les catholiques de nos villages. Mais, pour cela, il importe de les entourer de tous nos soins et de poursuivre avec esprit de suite ce que nous avons commencé cette année. Nous n'avons pas de moyen plus sûr et plus efficace pour assurer de vrais catholiques à notre mission.

Tel est, monsieur et très honoré Père, l'état de notre mission, et nous ne saurions trop remercier Dieu des résultats obtenus jusqu'ici. Car, enfin, nous avons actuellement dans notre mission de huit à dix mille catholiques du rite bulgare, avec les prêtres, leurs églises et leurs écoles; et de toutes les congrégations qui travaillent à la conversion des Églises d'Orient, laquelle peut se glorifier d'un pareil résultat? Aussi plus d'une fois notre mission a excité un regard d'envie, et plus d'une fois nous avons dû défendre le patrimoine que l'Église nous a confié.

Nous avons eu nos déceptions dans le passé, il est vrai; j'en ai dit la raison; nous en aurons dans l'avenir, il faut nous y attendre; car l'œuvre de Dieu s'accomplit lentement, péniblement, avec des alternatives de succès et de revers, et l'épreuve est le cachet de toutes les véritables œuvres du bon Dieu ici-bas. Mais, dans l'avenir, plus nos catholiques seront instruits, et plus ils seront fermes; et, dans l'avenir aussi, Zeitenlik exercera de plus en plus son action bien-faisante sur la Macédoine et attirera les regards de ceux qui voudront revenir au centre de l'unité catholique.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très honoré Père, etc.

E. CAZOT.

ASIE

CHINE

TCHE-LY SEPTENTRIONAL

« RÉPLIQUE D'UN ABSENT »

C'est sous ce titre qu'un grand journal français, le *Gaulois* (numéro du 29 novembre 1901), a répondu à des attaques qui étaient portées contre Mgr Favier. Non seulement les journaux religieux, mais toute la grande presse — les journaux le *Temps*, le *Journal des Débats*, le *Figaro*, l'*Écho de Paris*, etc., — a été unanime pour rendre hommage à l'illustre évêque, et le venger des attaques passionnées dirigées contre lui.

C'est à ces journaux que nous empruntons de préférence les citations qui vont suivre.

Le *Figaro* d'abord a reproduit fort à propos une ancienne déclaration de Mgr Favier, publiée déjà par ce journal le 9 janvier 1901, alors que des feuilles sectaires avaient déjà accusé les missionnaires d'être intervenus dans le pillage. L'*Univers* du 28 novembre en donne de nouveau le texte :

Lorsque les troupes alliées entrèrent à Pékin, la ville était déserte. Tous les habitants avaient fui. Nos chrétiens souffraient horriblement de la faim. La preuve en est dans ce fait que, sur les quatre cents personnes enterrées par nous, au cours du siège, dans les jardins de Pé-tang, cinquante à peine ont été tuées par les balles des Boxeurs, trois cent cinquante sont mortes d'inanition.

Fallait-il donc nous laisser tous mourir aussi, quand nous ne pouvions pas acheter, faute de vendeurs, les vivres dont nous avions le plus pressant besoin ?

Je n'ai pas pensé que nous dussions être bêtes à ce point, et j'ai demandé au ministre de France l'autorisation de faire dans les magasins désertés, les provisions nécessaires de nourriture, de vête-

ments, de chauffage, etc., pour les victimes du siège, étant bien entendu que tout ce que nous prendrions ainsi dans les magasins de l'État serait défalqué en temps utile de l'indemnité qui nous est due, et que nous indemniserions nous-mêmes, le plus tôt possible, les particuliers de tout ce qui aurait été pris chez eux.

Quoi de plus raisonnable ? Je vous le demande. M. Pichon n'en a pas jugé autrement que moi-même, et je ne suppose pas qu'aucun homme de bonne foi en puisse juger différemment. Nous n'avons violé aucune règle de justice, ni de charité. Si des abus ont été commis, c'est tout à fait contre mon gré et contre mes ordres. Pour en être convaincu, il suffit de lire les instructions que j'ai données à cet égard à mes chrétiens. Ces instructions, qu'un grand nombre de journaux ont d'ailleurs reproduites, je les ai fait lire au prône et je les ai fait afficher à l'intérieur et à l'extérieur de la cathédrale de Pékin.

* * *

Voici maintenant des extraits de l'article du *Gaulois* publié sous le titre que nous avons indiqué plus haut.

Dans notre France jadis si chevaleresque, il me semble, depuis quelques jours, que les droits sacrés de la défense sont délibérément supprimés ou dilacérés par la meute qui s'acharne sur les Missionnaires de Chine à propos des événements de Pékin.

La clameur de l'attaque a de tels éclats de voix que les défenseurs mêmes des admirables pionniers de la foi et de l'influence française n'ont pas assez pensé à couvrir tout ce bruit par la grande voix de l'absent, Mgr Favier, évêque de Pékin, que l'on vise par-dessus tous les autres, peut-être parce qu'il fut, en son rapide voyage en Europe, le défenseur de nos soldats vilipendés par l'hypocrite commisération pour les sanguinaires Boxeurs.

L'opinion est un terrible tribunal, dangereux surtout, lorsque le mensonge imprimé le façonne d'abord avant que la réponse ait le temps de se produire.

Devant lui, il est trop facile de trahir et de livrer le juste.

Mgr Favier a cependant suffisamment écrit pour qu'il ne soit pas nécessaire de demander à d'autres qu'à lui la réponse à toutes ces attaques.

Le *Gaulois* rappelle d'après des documents autrefois publiés, tels que rapports officiels et lettres de Mgr Favier, les péripéties douloureuses du siège du Pé-tang.

Des publicistes qui réservent toute leur pitié pour les chiens, et pour les Boxeurs, ont parlé de justice et de miséricorde obligatoires

pour les Missionnaires envers les Chinois. Il nous semble pourtant que la miséricorde devait d'abord se diriger vers les persécutés et les meurt-de-faim, et qu'entre le tueur — fût-il prince Ly — et les victimes tout grand cœur devait s'incliner vers les dénués de tout. Écoutons l'évêque.

Et le rédacteur du *Gaulois* cite un récit de janvier 1901 :

Toutes les provisions avaient été épuisées durant le siège. Le supplice de la faim était d'autant plus cruel qu'autour du Pé-tang on apercevait les provisions abandonnées par les Boxeurs au palais du prince Ly, un des principaux chefs, l'excitateur pendant tout le siège du Pé-tang. Les Chinois assiégés n'attendirent pas qu'on le leur dît pour courir au plus pressé. Ils se précipitèrent et se saisirent de la nourriture urgente.

Mais bientôt ils outrepassèrent leurs droits, à la suite de la découverte d'un dépôt de lingots d'argent accumulés par Ly et ses Boxeurs, peut-être après le pillage des banques.

L'évêque lance un mandement pour rappeler les chrétiens au devoir :

Il y en a parmi vous qui courent les maisons brûlées ou abandonnées pour chercher de la nourriture, du chauffage, des objets, et même de l'argent qu'ils s'approprient. Ceci est tout à fait contraire à la justice et ne doit pas continuer.

L'évêque indique ce qui peut être considéré comme prise de nécessité absolue pour ne pas mourir de faim et de froid : 175 francs en grains et charbon.

Déjà, le courageux prélat s'était occupé de pourvoir à ces besoins avec méthode et en évitant les abus. Suivent les « récits » du 5 janvier 1901. Il disait :

Le problème qui se posait était celui de la subsistance à fournir sur-le-champ à 6 000 chrétiens présents à Pékin, et à 20 000 autres dispersés, parmi lesquels beaucoup de malades, de veuves, d'orphelins. Pour ces derniers, souvent éloignés de 200 kilomètres, il fallait leur envoyer de l'argent, tout autre subside n'étant pas facile à expédier.

J'allai trouver la seule autorité qui existât, le ministre représentant la nation protectrice. Après l'exposé de la détresse des chrétiens, je dis :

« Est-ce qu'après avoir sauvé ces protégés de la France, il faut les laisser mourir de faim et de froid ?

— Mais, Monseigneur, évidemment le gouvernement chinois doit

et donnera des indemnités. La chose est trop claire, et ce sera l'un des premiers points à négocier.

— Ces indemnités vont se faire attendre ; dans six mois, malgré toute votre activité, vous n'aurez sans doute encore rien obtenu. Avant cette entente, tous nos chrétiens seront morts de faim ou de froid. (Note : les six mois ont été plus d'un an.)

— Monseigneur, prenez donc autour de vous ce qu'il vous faut. Votre droit est évident. D'autant plus que vous éviterez les pillages comme ceux des premiers jours, qu'on ne peut approuver ni laisser se renouveler.

— Nous allons procéder comme pour les réquisitions inévitables en temps de guerre. Puisque nous y sommes contraints par la nécessité, nous prélèverons les vivres, grains, bois de chauffage, charbon, vêtements et argent nécessaires. Argent aussi : nous ne pouvons envoyer des grains hors la ville à nos chrétiens distantes de 100 à 200 kilomètres. Les chrétiens trouvent là ce qu'on ne trouve plus à Pékin, des vivres à acheter, mais il n'ont pas d'argent.

De toutes ces réquisitions, je m'engage à tenir un compte exact, et cette somme d'avances urgentes sera défalquée du total des indemnités qui doivent nous échoir.

Et le *Gaulois* ajoute :

De toutes ces citations, il ressort que la conduite de Mgr Favier fut prudente et tout empreinte du plus scrupuleux respect des droits d'autrui. Aussi l'évêque a pu remettre au ministre de France le chiffre global des réquisitions faites dans l'urgence de la faim pressante, et la note exacte et détaillée pour chaque maison où furent faits les prélèvements jugés nécessaires. Ainsi les propriétaires sont à même de rentrer dans leurs biens, grâce à l'évêque, alors que dans le désordre de ces jours, même par les païens ou les Boxeurs qui avaient jeté leurs casaques, ils auraient été pillés sans espoir de jamais rien récupérer.

La somme totale fut de 640 000 francs pour une trentaine de mille de chrétiens affamés ; cela fait 20 francs par personne.

L'évêque a donc tenu sa promesse de ne prendre que le nécessaire urgent.

*
* *

De son côté, le journal le *Figaro*, après une conversation d'un de ses rédacteurs avec M. Bettembourg, a donné l'appréciation suivante (numéro du 28 novembre 1901) :

Nous avons reproduit hier la réponse que Mgr Favier fit, il y a près de douze mois, par anticipation.

Réponse topique, avons-nous dit, mais forcément incomplète ; car

l'évêque de Pékin ignorait le détail des accusations auxquelles sembleraient donner corps certaines citations empruntées à un rapport confidentiel, choisies d'ailleurs très savamment pour les besoins de la cause par les ennemis des Missionnaires, et soigneusement séparées du texte qui en eût exactement fait comprendre le sens et la portée.

Mgr Favier n'est plus là pour compléter sa réponse et réduire au silence ses detracteurs. Mais il y a à Paris un homme, un religieux qui connaît presque aussi bien que Mgr Favier lui-même les affaires des missions en Chine. C'est M. Bettembourg, procureur général des Lazaristes en France. Nul mieux que lui ne pouvait donc me renseigner.

M. Bettembourg s'y est prêté avec son ordinaire bonne grâce et la plus entière franchise.

Il ne nie point, d'ailleurs, que la mission de Pékin ait délivré à des officiers, à des soldats de l'armée française, des chèques représentant des prises de guerre. Il songe si peu à le nier qu'il a fait passer sous mes yeux toute une liasse de ces chèques, m'autorisant à publier le fac-similé de l'un d'entre eux.

Voici le corps, ou l'un des corps du prétendu délit; je supprime simplement le nom du bénéficiaire (Suit le *fac-similé*).— Il a ajouté :

« J'avoue ne pas comprendre tout le bruit que l'on mène aujourd'hui autour de cette opération, par laquelle nous avons incontestablement rendu service à des compatriotes sans blesser en aucune manière la justice ni la loi, et en parfaite communauté de vues avec l'autorité civile représentée par notre ministre à Pékin, M. Picnon, et avec l'autorité militaire représentée par le général Frey.

« C'est l'autorité militaire qui a obligé officiers et soldats à mettre « à la masse » leurs prises de guerre personnelles, et qui a procédé ensuite à une équitable répartition selon le grade de chacun. C'est ainsi que les uns et les autres se sont trouvés à la tête d'un petit butin comprenant des lingots et autres valeurs qu'ils ne demandaient qu'à échanger contre une somme d'argent déterminée. Cette somme d'argent, on ne pouvait naturellement pas la leur verser tout de suite en espèces, mais on pouvait leur donner des chèques, payables en France, ce qui était pour eux préférable à tous égards, quitte à vendre plus tard aux banques chinoises les valeurs reçues en échange des chèques.

« Or, il n'y avait pas alors de banque française à Pékin. Qui donc, en dehors des Missionnaires, était en mesure de faire l'opération dont je viens de vous dire la très simple économie ? Personne assurément. De là une entente entre l'autorité militaire et les Missionnaires, avec l'agrément du ministre de France. De là cette question des chèques, qui scandalise si fort des gens dont on ne savait pas, vraiment, la conscience si délicate, ceux-là mêmes, je crois, qui réclamaient naguère avec tant d'insistance l'intégrale spoliation des ordres religieux, et allaient jusqu'à proclamer le droit direct du peuple

sur les biens congreganistes, par une gracieuse application de la théorie des biens sans maîtres.

« Mais revenons à la question.

« Je vous ai dit que la répartition des prises de guerre avait été réglée par l'autorité militaire. En vertu de ce règlement, les simples soldats ont touché 520 francs, les sergents 1 040, les lieutenants 1 560, les capitaines 2 080, d'autres officiers supérieurs 2 600 francs. D'ailleurs, voici les chèques. Nous n'en faisons pas mystère.

« On a dit encore que ces chèques étaient signés de la main de Mgr Favier. Ce n'est pas une calomnie, mais c'est une erreur. Regardez, la signature qu'ils portent uniformément est celle de M. Ducoulombier, procureur de notre mission à Pékin.

« Quant aux bénéfices que nous avons pu réaliser sur l'opération, — opération qui se fait, en pareil cas, dans tous les pays du monde et qui ne soulève que chez nous de telles clameurs, — je ne puis naturellement, n'étant pas sur les lieux, vous en donner le chiffre; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'ils seront bien loin de compenser les pertes que nous avons subies.

« Si vous voulez vous en convaincre, lisez ce passage d'une lettre que j'ai reçue le mois dernier de l'évêque de Pékin, et où vous trouverez aussi d'intéressants détails sur la question des indemnités.

« Les Chinois n'ont pas été étonnés lorsqu'on leur a imposé plus d'un milliard et demi, et ils ont accepté ce chiffre. Il n'y a eu de difficultés qu'entre les alliés, qui, après plusieurs mois de conférences, se sont enfin mis d'accord.

« Le protocole définitif se signera dans quarante-huit heures. Dans le chiffre de l'indemnité française était comprise la somme nécessaire pour indemniser les missions de leurs pertes, mais non celles nécessaires à indemniser les chrétiens. Sur l'avis du ministre de France, nous sommes entrés en pourparlers avec les mandarins du vicariat; des expertises sérieuses ont été faites par les Missionnaires et les mandarins réunis, dans tous les villages détruits, pillés ou brûlés.

« De part et d'autre, on a mis la meilleure volonté, et nous avons fini par un arrangement équitable, que je viens de soumettre officiellement à l'approbation du ministre de France.

« Les chrétiens et la mission recevront environ *les deux tiers de leurs pertes totales*. Nous avons cédé autant que cela était nécessaire pour arriver à cet arrangement.

« Le vice-roi m'a offert de fortes sommes pour les Missionnaires massacrés. Je n'ai rien voulu entendre, et j'ai tout refusé, disant que la vie des Missionnaires n'était pas estimable à prix d'argent. »

« Une réparation *morale* pour ces massacres sera demandée par le ministre de France.

« Tout ce que nous avons été obligés de prendre immédiatement



CORRECTION

**THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING
RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY**

CORRECTION

l'évêque de Pékin ignorait le détail des accusations auxquelles semblent donner corps certaines citations empruntées à un rapport confidentiel, choisies d'ailleurs très savamment pour les besoins de la cause par les ennemis des Missionnaires, et soigneusement séparées du texte qui en eût exactement fait comprendre le sens et la portée.

Mgr Favier n'est plus là pour compléter sa réponse et réduire au silence ses détracteurs. Mais il y a à Paris un homme, un religieux qui connaît presque aussi bien que Mgr Favier lui-même les affaires des missions en Chine. C'est M. Bettembourg, procureur général des Lazaristes en France. Nul mieux que lui ne pouvait donc me renseigner.

M. Bettembourg s'y est prêté avec son ordinaire bonne grâce et la plus entière franchise.

Il ne nie point, d'ailleurs, que la mission de Pékin ait délivré à des officiers, à des soldats de l'armée française, des chèques représentant des prises de guerre. Il songe si peu à le nier qu'il a fait passer sous mes yeux toute une liasse de ces chèques, m'autorisant à publier le fac-similé de l'un d'entre eux.

Voici le corps, ou l'un des corps du prétendu délit; je supprime simplement le nom du bénéficiaire (Suit le *fac-similé*). — Il a ajouté :

« J'avoue ne pas comprendre tout le bruit que l'on mène aujourd'hui autour de cette opération, par laquelle nous avons incontestablement rendu service à des compatriotes sans blesser en aucune manière la justice ni la loi, et en parfaite communauté de vues avec l'autorité civile représentée par notre ministre à Pékin, M. Pichon, et avec l'autorité militaire représentée par le général Frey.

« C'est l'autorité militaire qui a obligé officiers et soldats à mettre « à la masse » leurs prises de guerre personnelles, et qui a procédé ensuite à une équitable répartition selon le grade de chacun. C'est ainsi que les uns et les autres se sont trouvés à la tête d'un petit butin comprenant des lingots et autres valeurs qu'ils ne demandaient qu'à échanger contre une somme d'argent déterminée. Cette somme d'argent, on ne pouvait naturellement pas la leur verser tout de suite en espèces, mais on pouvait leur donner des chèques, payables en France, ce qui était pour eux préférable à tous égards, quitte à vendre plus tard aux banques chinoises les valeurs reçues en échange des chèques.

« Or, il n'y avait pas alors de banque française à Pékin. Qui donc, en dehors des Missionnaires, était en mesure de faire l'opération dont je viens de vous dire la très simple économie ? Personne assurément. De là une entente entre l'autorité militaire et les Missionnaires, avec l'agrément du ministre de France. De là cette question des chèques, qui scandalise si fort des gens dont on ne savait pas, vraiment, la conscience si délicate, ceux-là mêmes, je crois, qui réclamaient naguère avec tant d'insistance l'intégrale spoliation des ordres religieux, et allaient jusqu'à proclamer le droit direct du peuple

sur les biens congréganistes, par une gracieuse application de la théorie des biens sans maîtres.

« Mais revenons à la question.

« Je vous ai dit que la répartition des prises de guerre avait été réglée par l'autorité militaire. En vertu de ce règlement, les simples soldats ont touché 520 francs, les sergents 1 040, les lieutenants 1 560, les capitaines 2 080, d'autres officiers supérieurs 2 600 francs. D'ailleurs, voici les chèques. Nous n'en faisons pas mystère.

« On a dit encore que ces chèques étaient signés de la main de Mgr Favier. Ce n'est pas une calomnie, mais c'est une erreur. Regardez, la signature qu'ils portent uniformément est celle de M. Ducoulombier, procureur de notre mission à Pékin.

« Quant aux bénéfices que nous avons pu réaliser sur l'opération, — opération qui se fait, en pareil cas, dans tous les pays du monde et qui ne soulève que chez nous de telles clameurs, — je ne puis naturellement, n'étant pas sur les lieux, vous en donner le chiffre; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'ils seront bien loin de compenser les pertes que nous avons subies.

« Si vous voulez vous en convaincre, lisez ce passage d'une lettre que j'ai reçue le mois dernier de l'évêque de Pékin, et où vous trouverez aussi d'intéressants détails sur la question des indemnités.

« Les Chinois n'ont pas été étonnés lorsqu'on leur a imposé plus d'un milliard et demi, et ils ont accepté ce chiffre. Il n'y a eu de difficultés qu'entre les alliés, qui, après plusieurs mois de conférences, se sont enfin mis d'accord.

« Le protocole définitif se signera dans quarante-huit heures. Dans le chiffre de l'indemnité française était comprise la somme nécessaire pour indemniser les missions de leurs pertes, mais non celles nécessaires à indemniser les chrétiens. Sur l'avis du ministre de France, nous sommes entrés en pourparlers avec les mandarins du vicariat; des expertises sérieuses ont été faites par les Missionnaires et les mandarins réunis, dans tous les villages détruits, pillés ou brûlés.

« De part et d'autre, on a mis la meilleure volonté, et nous avons fini par un arrangement équitable, que je viens de soumettre officiellement à l'approbation du ministre de France.

« Les chrétiens et la mission recevront environ *les deux tiers de leurs pertes totales*. Nous avons cédé autant que cela était nécessaire pour arriver à cet arrangement.

« Le vice-roi m'a offert de fortes sommes pour les Missionnaires massacrés. Je n'ai rien voulu entendre, et j'ai tout refusé, disant que la vie des Missionnaires n'était pas estimable à prix d'argent. »

« Une réparation morale pour ces massacres sera demandée par le ministre de France.

« Tout ce que nous avons été obligés de prendre immédiatement

« après le siège pour empêcher nos chrétiens de mourir de faim, de quelque nature que ce soit, a été scrupuleusement noté; j'en ai remis la liste au ministre de France, et la somme totale (exactement 170 000 taëls, soit près de 640 000 francs) a été retranchée de l'indemnité, comme j'en avais contracté l'engagement.

« Les particuliers et les fournisseurs ont été indemnisés par nous; nous avons même payé au prix fort toutes les maisons qui avaient été brûlées autour du Pé-tang pendant le siège. Le peuple païen, qui ne s'y attendait pas, est venu nous remercier en masse. J'ai préféré faire cette grande dépense pour conserver la bonne réputation qu'a toujours eue la mission et la bonne entente qui avait toujours existé entre elle et ses voisins. »

« Vous avouerez, reprend M. Bettembourg, que Mgr Favier ne pouvait prouver de meilleure manière son désintéressement et celui des membres de la mission.

« On a signalé cependant la présence des Missionnaires parmi des soldats qui se livraient au pillage. Je le crois bien: les Missionnaires étaient à la fois les aumôniers, les interprètes et les guides de l'armée. Est-il juste d'en conclure qu'ils ont une part de responsabilité dans tous les abus qui ont pu se commettre — et contre lesquels Mgr Favier n'a pas été le dernier à protester? On irait loin avec un pareil système.

« La vérité, voyez-vous, c'est que les éternels ennemis de la religion et de l'armée veulent prendre leur revanche de la gloire que nos prêtres et nos soldats ont si laborieusement conquise par l'admirable, l'héroïque défense du Pé-tang et des légations. Sans doute aussi ne pardonnent-ils pas à Mgr Favier l'universelle sympathie dont il a recueilli les preuves manifestes au cours de son triomphal voyage en Europe, au lendemain du siège de Pékin. C'est là, j'imagine, tout le secret de la campagne que l'on mène actuellement contre nous; campagne dont les fauteurs seront, d'ailleurs, moralement les seules victimes, parce que la honte en rejaillira sur eux seuls. »

Nous n'ajouterons qu'un mot: L'accord qui n'a cessé d'exister à Pékin entre Mgr Favier, d'une part, et, de l'autre, les autorités civile et militaire, n'existe pas moins à cette heure, à Paris, entre les Missionnaires, représentés par le procureur général des Lazaristes, et le gouvernement. Aucune des forces sociales, qui sont la sauvegarde de tous, ne passera, cette fois du moins, à l'anarchie.

JULIEN DE NARFON.

* * *

Le *Times*, de Londres, à propos des déclarations de M. le Procureur général de la Congrégation que nous venons de reproduire, a écrit, après quelques paroles pleines de respect

et d'estime pour Mgr Favier, que, si l'on se réfère à ces explications, « il faut avouer que les Missionnaires ont été bien peu mêlés aux faits en question ».

..

Enfin le journal le *Temps* (cité par l'*Univers* dans son numéro du 28 novembre 1901) discute les diverses allégations, et il met alors quelque peu les choses au point :

Pour comprendre les incidents qui se sont produits au palais Li, il faut connaître la situation qu'il occupe dans la ville de Pékin par rapport à l'évêché, c'est-à-dire au Pé-tang.

L'évêché se trouve dans la ville impériale entourée de murs élevés, du haut desquels il n'avait cessé d'être bombardé pendant les deux mois du siège, et à deux ou trois cents mètres de la porte de cette ville. Le palais Li est à quelques mètres seulement de la même porte, en dehors de la ville impériale. Il a servi de refuge pendant toute la durée du siège à des bandes de Boxeurs, admirablement armés, qui s'y tenaient avec leurs chefs entourés de leur état major. A la tête de ces chefs figurait, dit-on, le propriétaire du palais, le prince Li, qui est un des membres principaux de la famille de l'empereur et qui passe pour avoir exercé une influence importante dans les conseils suprêmes de l'empire.

Les catholiques, pendant toute la durée du siège, reçurent des balles, des boulets et des fusées incendiaires de ce palais.

Le 17 août, aussitôt après que les troupes françaises, ayant à leur tête le général Frey et M. Pichon, eurent pénétré au Pé-tang, les indigènes, réfugiés à l'évêché, qui étaient réduits à la dernière extrémité, qui depuis longtemps ne se nourrissaient à peu près qu'avec des oignons, des plantes, les feuilles et les racines des arbres, et qui avaient été terriblement éprouvés par le feu des canons et des fusils et par les explosions de mines, se ruèrent sur les bâtiments déserts d'où les coups principaux avaient été dirigés sur eux. Ils se livrèrent, au palais Li, à des actes de pillage et de destruction qui ne peuvent évidemment s'excuser, mais qui s'expliquent par l'état d'exaltation et de fureur qui résultait des souffrances du siège.

Le *Temps* ajoute (28 nov. 1901) :

Plusieurs de nos confrères reproduisent des informations de source anglaise ou américaine, déjà publiées il y a quelques mois, relatives aux actes de pillage commis à Pékin à la suite de la délivrance des

légations. D'après ces informations, des ventes auraient été organisées chaque après-midi dans les légations pour la mise aux enchères des objets pillés.

Nous avons tenu à nous renseigner à ce sujet d'une façon précise, et l'un de nos collaborateurs a pu en parler ce matin avec notre ancien ministre en Chine, M. Pichon. Voici ce qu'il a répondu : « Vous pouvez affirmer que, parmi les abus qui ont été la conséquence inévitable de la prise de Pékin, après la tentative d'assassinat dirigée pendant deux mois par le gouvernement chinois contre la population étrangère, ceux qui sont imputables à des Français ne représentent qu'une part infinitésimale et, on peut le dire, sans importance, par rapport à l'ensemble auquel fait allusion sans doute le rapport du général Voyron. »

LETTRE DE M^r FAVIER SUR L'AVENIR DE LA CHINE

Les *Missions catholiques*, dans leur numéro du 11 octobre 1901, en publiant la lettre qu'on va lire, la font précéder des lignes suivantes :

« M. Bettembourg, procureur général des Lazaristes, nous communique la lettre suivante du vaillant évêque de Pékin. Cette lettre est appelée à avoir un grand retentissement, car elle répond aux préoccupations du moment sur l'avenir de la Chine, et elle réfute une à une, et avec une lumineuse franchise, les attaques qui ont été formulées, sans preuves aucunes, même à la tribune, contre les Missionnaires et contre Mgr Favier lui-même. L'évêque sort grand encore de toutes ces calomnies, et grâce à la manière si large avec laquelle il s'est prêté à l'arrangement de toutes choses, il apparaît, aux yeux de tous les hommes de bonne foi, comme un pacificateur qui est l'honneur en même temps, et de la religion et de la France. »

Pékin, le 26 août 1901.

« Votre lettre du 20 juin me pose beaucoup de questions ; je vais tâcher de les éclaircir sans obliger personne à partager ma manière de voir. »

« On n'est guère optimiste, dites-vous, pour l'avenir de la Chine ; on s'attend à la reprise du mouvement antieuropéen et antichrétien. »

Il m'est impossible de partager cette opinion.

« Quoiqu'on puisse en penser, l'expédition qui a eu lieu n'a pas produit un résultat négatif pour les missions ; en »

somme, cette expédition nous a sauvés ; c'est indiscutable. Qu'elle ait augmenté le mauvais vouloir de ceux qui étaient déjà contre les missions et les chrétiens, c'est fort possible ; mais elle a aussi produit la crainte, qui est peut-être pour l'avenir le commencement de la sagesse. Je doute que la Chine s'expose de nouveau à la catastrophe dans laquelle l'empire et la dynastie ont été sur le point de sombrer. Nous aurons à déplorer encore des incendies et des assassinats partiels, mais je ne crois pas au retour d'une persécution générale. Des vengeances et des tracasseries locales éprouveront encore nos chrétientés pendant plusieurs années, mais elles échapperont à la ruine et renaîtront peut-être plus florissantes. Le peuple chinois proprement dit, le laboureur, l'ouvrier, le commerçant, n'a jamais eu de haine contre la religion. Nous ne devons l'horrible *Commune* de l'an passé qu'à des sectaires : brigands et soldats révoltés commandés par des princes aussi ambitieux qu'ignorants.

Les empiétements de l'Europe sur la Chine ont été pour moi le *prétexte* de cette révolution contre les Européens et les chrétiens leurs amis. J'écrivais jadis que « de Kiao-tcheou sortiraient tous les maux comme ils étaient sortis de la boîte de Pandore », et je ne crois pas m'être trompé. Quant au réveil du patriotisme chinois, je ne puis l'admettre ; je n'ai en effet, jamais remarqué un vrai patriotisme dans ce peuple éminemment égoïste. Un jour, causant avec de hauts personnages, sans charge officielle, je leur demandais leur façon de penser sur la politique, ils me répondirent :

« Les mandarins sont payés pour en faire ; mais nous, qui ne sommes pas payés, nous ne nous en occupons jamais. »

Lorsque les Japonais n'étaient plus qu'à quelques journées de Chan-haé-kouan, de grands commerçants se trouvaient chez moi ; je leur dis :

« Qu'allez-vous faire ? Peut-être que les Japonais seront ici dans quinze jours. »

Voici leur réponse :

« Ce serait parfait ; les Japonais ont de l'argent, et nous ferons un bon commerce ! »

..

« Les missions perdront-elles par l'expédition qui a eu lieu ? »

Vis-à-vis des Chinois, je ne le crois pas. Cette tourmente a bouleversé les chrétientés, il faudra plusieurs années pour rétablir le calme ; mais les païens n'ont pas vu sans étonnement la constance des catholiques chinois, qui se sont laissé massacrer pour leur foi : c'est à peine si nous avons trouvé *deux* cas d'apostasie sur *cent* victimes. Les premiers jours après la délivrance ont été suivis d'une excitation facile à expliquer ; les incendies, les massacres, la ruine complète, les souffrances horribles d'un siège de soixante jours, avaient énérvé les chrétiens ; mais tout s'est calmé peu à peu ; à peine en reste-t-il huit ou dix qui ne se sont pas encore soumis aux mandements de l'évêque. Nos chrétiens de la ville comme de la province, n'ayant plus d'habitation, vivent en commun avec les païens et en parfait accord. Ces pauvres païens, qui ont aussi beaucoup souffert, viennent à nous. Nous en avons sauvé un grand nombre lors de l'entrée des alliés ; nous avons facilité la réouverture de leurs boutiques en les protégeant, ils ont été reconnaissants. Des troupes de païens, conduits par des notables de différents quartiers, nous ont apporté en grande pompe des présents honorifiques, des inscriptions sur soie, sur laque, sur bois précieux, dans lesquelles ils nous remercient comme « amis du peuple », « sauveurs des familles », etc., etc. Chacun peut voir tout cela dans notre résidence du Pé-tang.

Malgré les dangers et l'appréhension des persécutions partielles qui arriveront encore, 1 200 payens ont été baptisés, plus de 3 000 ont donné leurs noms pour être chrétiens ! Je ne vois donc pas comment nos missions pourraient perdre vis-à-vis des Chinois !

* * *

Mais, en revanche, les missions perdront peut-être vis-à-vis des Européens ; le nombre des adversaires des missions semble progresser, et des personnages haut placés n'ont pas craint de dire « qu'après tout les missions causaient plus d'ennuis qu'elles ne rapportaient d'avantages ».

Cette manière de voir n'est point partagée, je pense, par ceux qui sont venus ici et y ont séjourné suffisamment pour juger des missions ; les ministres qui se sont succédé à Pékin n'appartenaient pas au parti clérical, et cependant je doute qu'aucun d'eux adopte l'opinion énoncée plus haut. La ténacité d'autres nations que la France à vouloir protéger les missions permet de penser qu'elles croient bien y trouver quelque avantage. Quoi qu'en puissent dire des personnes recommandables, du reste, voire même de bonne foi, les missions ne semblent pas être inutiles à l'influence française en extrême Orient. Ne pouvant parler de toutes, je dirai quelques mots de celles de Pékin.

Nous avons formé dans la capitale un grand collège franco-chinois, qui a pu donner à l'expédition française plus de 50 interprètes ; 8 missionnaires, connaissant bien la langue, sur la demande du général en chef, ont été mis à la disposition des colonels, non pas, comme on a osé le dire, pour faire brûler tel ou tel village et fusiller tel ou tel Boxeur, mais pour donner aux chefs de corps les renseignements qu'ils désiraient et qui ne leur ont pas été inutiles : tous ont été remerciés et félicités par les généraux français. A ce propos je vous dirai qu'ayant eu entre les

maines des listes complètes de chefs de Boxeurs, ayant connu la retraite de plusieurs d'entre eux, même de celui qui avait assassiné M. Doré, j'ai jeté au feu ces listes sans en parler à personne; plusieurs fois interrogé, j'ai répondu « que nous n'étions pas venus en Chine pour faire tomber des têtes et que nous ne dénoncerions jamais, même les plus coupables ».

A l'attaque du Pé-tang on nous a amené deux soldats blessés et le capitaine Marty, qui avait reçu une balle dans le genou. Ce dernier fut soigné pendant quarante jours dans ma chambre. Je licenciai le grand séminaire pour y organiser un hôpital qui contient jusqu'à 52 lits, y compris les nôtres et ceux des Sœurs, que nous avons abandonnés aux malades. Le docteur Ph... vous dira si nous nous sommes épargnés pendant ce premier mois. C'était, du reste, pour nous un devoir, et nous n'avons en cela aucun mérite.

* *

Trois semaines après l'entrée des troupes, le collège franco-chinois était réorganisé dans une maison provisoire. Il compte aujourd'hui plus de 200 élèves tant païens que chrétiens sans distinction; l'année prochaine, nous aurons 500 élèves. Nous allons construire une grande institution destinée aux fils de mandarins qui pourront, sous la direction de professeurs diplômés de premier ordre, s'y préparer aux grandes écoles de France, où ils iront ensuite et d'où ils reviendront, il est à croire, avec l'amour de notre pays.

Nous construisons actuellement au quartier des légations avec tous les perfectionnements modernes, un hôpital destiné aux officiers et aux soldats du corps d'occupation, aux employés du chemin de fer *Han-Keou-Péking*, et aux autres Européens qui pourraient en avoir besoin. De plus, nous élevons la grande église Saint-Michel dans le même quar-

tier pour tous les Européens catholiques; enfin, à Tientsin, un grand hôpital militaire, sans préjudice de celui qui existe déjà depuis trente ans.

Toutes ces œuvres, toutes ces dépenses ne seront pas faites, vous le comprenez, *dans un but de propagande*, mais seulement dans *l'intérêt de l'influence française*, et pour montrer que, si la France nous protège, nous ne voulons pas être ingrats.

* *

Vous me demandez où en est la question des indemnités; je vais vous en donner un aperçu assez complet.

Les Chinois n'ont pas été étonnés lorsqu'on leur a imposé plus d'un milliard et demi, et ils ont accepté le chiffre. Il n'y a eu de difficulté qu'entre les alliés qui, après plusieurs mois de conférence, se sont enfin mis d'accord. Le protocole définitif se signera dans quarante-huit heures. Dans le chiffre de l'indemnité française était comprise la somme nécessaire pour indemniser les missions de leurs pertes, mais non celle nécessaire à indemniser les chrétiens. Sur l'avis du ministre de France, nous sommes entrés en pourparlers avec les mandarins du vicariat; des expertises sérieuses ont été faites par les Missionnaires et les mandarins, dans tous les villages détruits, pillés ou brûlés.

De part et d'autre, on a mis la meilleure volonté, et nous avons fini par un arrangement équitable, que je viens de soumettre officiellement à l'approbation du ministre de France. Les chrétiens et la mission recevront environ les deux tiers de leurs pertes totales; nous avons cédé autant que cela était nécessaire pour arriver à cet arrangement.

Le vice-roi m'a offert de fortes sommes pour les Missionnaires massacrés; je n'ai rien voulu entendre, et j'ai tout refusé disant: que « la vie des Missionnaires n'était

pas estimable à prix d'argent ». Une réparation *morale* pour ces massacres sera demandée par le ministre de France.

Tout ce que nous avons été obligés de prendre immédiatement après le siège pour empêcher nos chrétiens de mourir de faim, de quelque nature que ce soit, a été scrupuleusement noté; j'en ai remis la liste au ministre de France et la somme totale a été retranchée de l'indemnité comme j'en avais contracté l'engagement. Les particuliers et fournisseurs ont été indemnisés par nous, et nous avons même payé au prix fort toutes les maisons qui avaient été brûlées autour du Pé-tang pendant le siège. Le peuple païen, qui ne s'y attendait pas, est venu nous remercier en masse. J'ai préféré faire cette grande dépense pour conserver la bonne réputation qu'a toujours eue la mission et la bonne entente qui avait toujours existé entre elle et ses voisins.

* *

Le 9 février, après une conférence que j'avais donnée à la salle Pain à Marseille, la veille de mon départ, plusieurs journalistes m'ont communiqué un télégramme qui m'accusait d'avoir pillé la maison d'un certain *Lou-seu* et d'avoir pris chez lui plus d'un million de taëls en argent; le télégramme ajoutait que ce Chinois avait fait une réclamation auprès des alliés à ce sujet.

J'ai répondu « que, de retour à Pékin, je me mettrai à la disposition des alliés, et que si une injustice quelconque avait été commise malgré mes ordres formels, elle serait réparée; que, du reste, je ne connaissais pas ce *Lou-seu* ».

J'ai voulu en avoir le cœur net; à peine arrivé, j'ai demandé au maréchal comte de Waldersée, au ministre de France et au gouvernement chinois s'ils avaient reçu quelques plaintes contre moi; tous m'ont répondu « qu'ils n'avaient jamais reçu la moindre plainte ».

A force de chercher, j'ai enfin découvert que ce *Lou-seu* était le fils d'un certain *Ly-chan*, mandarin, mis à mort par les Boxeurs comme ami des Européens, et dont la maison, complètement brûlée, n'était éloignée de la mission que d'environ quatre cents mètres. J'ai invité ce jeune homme à venir me voir; il m'a remercié d'avoir sauvé les ruines de sa maison en faisant fermer les ouvertures du mur d'enceinte. Il m'a dit « que si tout avait été perdu ou pillé par les Boxeurs, ni eux, ni personne n'avaient pu trouver un trésor quelconque dans les ruines, car il n'y en avait pas, il n'y en avait jamais eu ». Non seulement il ne m'a fait aucune réclamation, mais encore il voulait m'offrir une petite maison démolie, qui lui appartenait près de notre enclos, et que je lui ai payée, presque malgré lui, car je sais que ce jeune homme n'est pas riche. Il m'a supplié de l'aider à réhabiliter la mémoire de son père, ce que je lui ai promis. Ce bon *Ly-chan*, en effet, était un ami des Européens et n'a été tué par le prince *Touan* que pour cette seule raison.

Enfin j'ai placé dans les environs de notre résidence du Pé-tang une grande affiche invitant tous les païens qui auraient subi quelques dommages à venir se faire payer ici. Plusieurs se sont présentés, ils ont été indemnisés immédiatement, il n'en reste plus aucun qui ne soit satisfait.

Lorsque tout fut terminé avec les mandarins, ils me prièrent d'adresser un mandement aux chrétiens pour les inviter non seulement à la *concorde* et à la *paix*, mais encore à l'*oubli total* du passé. Je vous en remets copie. Les mandarins, avec un décret officiel dans le même sens, ont envoyé ce mandement à tous les préfets et sous-préfets du vicariat et, d'un consentement mutuel, « aucune accusation de chrétiens contre païens ou *vice versa* ne sera plus acceptée pour les faits passés. »

Voilà la réponse à toutes les questions de votre lettre ;

j'espère qu'après en avoir pris connaissance, vous partagerez ma confiance dans l'avenir. Je crois le retour de la cour à Pékin certain, quoique retardé ; on répare le palais, on prépare les routes, les gardes chinoises sont aux portes : Pékin, ce semble, reprendra avant six mois son premier aspect. Après la rentrée de la cour, je crois la paix et la tranquillité assurées. La protection miraculeuse, dont nous avons ressenti les effets l'année dernière, ne nous manquera pas cette année ni dans l'avenir. *Ce que Dieu garde est bien gardé.*

TCHÉ-LY ORIENTAL

Nous avons annoncé précédemment l'érection de ce nouveau vicariat apostolique, détaché de celui de Pékin. Nous publions les détails suivants, envoyés par son premier vicaire apostolique, Mgr Geurts, à M. le directeur des *Missions catholiques*, l'année dernière (30 novembre 1900).

Raisons de la création de ce nouveau vicariat.— Le vicariat apostolique de Pékin ayant vu augmenter considérablement le nombre de ses néophytes, et par conséquent aussi ses besoins, Mgr Favier, de concert avec les Supérieurs de notre Congrégation et le cardinal-préfet de la Propagande, a cru le moment opportun de le diviser. Chaque année, en effet, particulièrement dans les parties ouest et sud du vicariat, les conversions à la foi catholique se comptaient par centaines (le nombre de catholiques est monté de 35 000 à 47 000 depuis 1890) ; et, comme conséquence naturelle de cette expansion extraordinaire, il était nécessaire d'y envoyer non seulement un plus grand nombre de missionnaires, mais encore des ressources plus considérables. D'un autre côté, les ressources n'augmentant pas en raison des besoins, le vicaire apostolique se trouvait dans l'impossibilité de mener tout de front, et se voyait forcé de laisser d'autres districts dans une détresse relative. Parmi ces derniers, ce fut surtout le

district de l'est, celui de Young-ping-fou, qui se ressentait des conséquences de cette pénurie, bien que, là aussi, la moisson s'annonce depuis longtemps de plus en plus abondante.

Mgr Favier résolut donc de confier cette partie de son vicariat à d'autres ouvriers, dans l'espoir que ceux-ci, travaillant sur un terrain moins étendu, trouveraient plus facilement le moyen de le faire fructifier selon les desseins de Dieu.

Le Souverain Pontife érigea, au mois de décembre de l'année dernière, le district est du vicariat de Pékin en vicariat apostolique, lui imposa le nom de « Tchély oriental » avec résidence principale dans la ville de Young-ping-fou, et nomma, sur la proposition de Mgr Favier et de nos Supérieurs, M. François Geurts, lazariste et jusqu'ici missionnaire à Péking, premier vicaire apostolique.

Les comptes annuels du mois d'août 1899 accusaient un nombre de 2 880 chrétiens dans le nouveau vicariat.

Il y a deux ans, ce vicariat se composait de deux résidences : Kient-chang-ing, et Hoang-hoa-kiang, avec une petite Sainte-Enfance à Kient-chang-ing, gouvernée par une Vierge chrétienne. Depuis l'an dernier on a pu faire l'acquisition de vingt « mons » de terrain dans la ville de Young-ping-fou, destinés à la construction de la résidence du vicaire apostolique, et vingt autres « mons » à Gsoun-Hoa avec une nouvelle résidence pour les missionnaires futurs.

La première résidence, celle du vicaire apostolique, venait d'être à peu près achevée, lorsque inopinément éclata l'insurrection actuelle ; or, une lettre (3 août) annonce qu'elle vient d'être pillée, et celle du Tsoun-Hoa complètement détruite, ainsi qu'une demi-douzaine de chrétiens aux alentours. La résidence de Kient-chang-ing a été aussi saccagée, paraît-il.

Avenir. — A cause des troubles récents, impossible de

dire quel sera l'avenir; mais, avant cette persécution, il y avait un espoir fondé que le nombre des chrétiens s'augmenterait rapidement.

Pendant l'hiver dernier, le Missionnaire et deux prêtres indigènes ont pu baptiser 116 catéchumènes, et il était à prévoir que, avant la fin du printemps, ce nombre allait monter à 200. Faute d'une allocation suffisante, on n'avait pu ouvrir que quelques écoles externes et une seule interne.

« Si le Bon Dieu, écrivait le Missionnaire en date du 30 mai, nous préserve des troubles qui désolent le vicariat de Péking, nous avons là les plus belles espérances et un mouvement vers la foi qui surprend les plus optimistes. »

Hélas! l'ouragan a passé, n'épargnant qu'une seule des quatre résidences que nous avons, grâce à la défense improvisée qu'opposèrent les Missionnaires et les chrétiens réunis.

* *

D'autre part, M. Boscat, procureur des missions des Lazaristes, en Chine, a donné plus récemment les intéressants renseignements qui suivent :

Lettre de M. BOSCAT, de la Congrégation de la Mission, procureur des Missions de Chine, à M. MILON, Secrétaire général, à Paris.

Shang-hai, le 10 juillet 1901.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je vous ai promis quelques notes sur notre nouveau vicariat du Tche-ly oriental. Les voici :

Le Tche-ly oriental est située entre les 115° et 117° 1/2 de longitude, sous les 39° à 41° 1/2 de latitude. Il est borné au nord par la grande muraille, au midi et à l'est par le golfe du Pe-tche-ly, et à l'ouest par le vicariat du Tche-ly nord.

Il comprend un *fou*, c'est-à-dire préfecture ou ville de

premier ordre, Yong-ping-fou, et un *tcheou*, c'est-à-dire préfecture ou ville de deuxième ordre, Tsoung-hoa-tcheou¹.

Le chiffre de la population ne dépasse pas 2 millions d'habitants.

Le centre de la Mission est la préfecture de Yong-ping-fou, situé à 250 kilomètres environ à l'ouest de Pékin, à 220 kilomètres environ au nord de Tien-tsin, à 200 kilomètres environ au nord nord-est de Takou, à 120 kilomètres environ à l'ouest de Shang-hai-koan.

On va aujourd'hui à Yong-ping-fou et on y arrive presque par le chemin de fer de Takou à Shang-hai-koan. On l'aperçoit de loin qui s'étale gracieusement aux pieds d'une belle chaîne de montagnes et au-dessus d'une petite rivière qui baigne ses remparts tortueux.

La rivière de Yong-ping-fou se jette dans le Loan-ho (le Fleuve boueux), à deux lieues environ en aval et au sud de la ville.

L'aspect du pays, plus triste peut-être et plus plat encore que dans tout le reste du Tche-ly, à partir de Tien-tsin et de Takou jusqu'à Tang-chan, change presque subitement à une petite lieue avant d'arriver à cette dernière ville. Cette belle petite ville de Tang-chan, située dans la région des mines de charbon déjà bien connues, est devenue depuis peu un vaste entrepôt de charbon de terre et présente déjà une physionomie quasi-européenne. De loin, et avant d'y arriver, on y aperçoit de vastes établissements européens, des usines avec leurs cheminées exotiques et quelques maisons bien bâties à étages.

1. Le Yong-ping-fou (à la même latitude à peu près que Pékin, 40° environ) se divise en cinq arrondissements ou sous-préfectures, qui sont : 1° Loan-tcheou; 2° Lo-ting-shien; 3° Tsien-ngan-shien; 4° Fou-ning-shien; 5° Ling-yu-shien.

Le Tsoung-hoa-tcheou se divise en trois arrondissements ou sous-préfectures, qui sont : 1° Tsoung-hoa-tcheou; 2° Yu-tien-shien; 3° Foung-joung-shien.

Puis, quand on y arrive, on est tout surpris du mouvement extraordinaire qu'on y remarque et qui fait deviner le trafic important qui s'y fait déjà.

De Tan-chan à Loan-tcheou, sur un parcours de soixante-dix à quatre-vingts kilomètres, le pays devient de plus en plus accidenté et la campagne de mieux en mieux cultivée et verdoyante.

A un kilomètre environ avant d'arriver à Loan-tcheou, M. Capy, qui était venu à ma rencontre, me montre l'endroit où, quelques mois auparavant, douze Chinois payens soupçonnés d'amitié pour les chrétiens avaient été coupés en morceaux par les boxeurs.

A peine descendus du train, à Loan-tcheou, M. Capy nous présente un honnête payen, son sauveur, devenu catéchumène. Au moment où les boxeurs massacraient les douze malheureux dont je parlais tout à l'heure, le futur catéchumène courait avertir M. Capy, à quelques pas de là.

A son tour, M. Capy avertissait les quelques Russes qui stationnaient à une centaine de pas de la gare de Loan-tcheou, à l'endroit où la voie ferrée traverse le Loan-ho ; ils étaient environ une vingtaine de cosaques.

Ceux-ci, ainsi prévenus, avaient pu, en deux salves fortement nourries, faire tomber un bon nombre de boxeurs, par là effrayer et mettre en fuite les autres, huit cents hommes environ.

En passant sous les arches du pont du chemin de fer, on me montrait la position précaire où se trouvait cette poignée d'hommes déterminés en face des huit cents brutes altérées de sang et de carnage.

Puis, nous nous dirigeons, en char, vers Yong-ping-fou. Nous y arrivions après cinq heures et plus d'une marche extrêmement pénible.

J'y trouvai Mgr Geurts installé dans une grande maison chinoise qu'on vient de lui donner à titre d'indemnité. Inutile de dire que j'y fus reçu avec une grande sympathie.

Il était nuit. Mais, le lendemain, nous pûmes considérer avec grande satisfaction le beau plateau sur lequel est sise la maison chinoise, résidence épiscopale de Mgr Geurts, où nous avons passé la nuit et auprès de laquelle on apercevait çà et là les établissements ruinés de la Mission et de la Sainte-Enfance. Cette maison est réunie par diverses langues de terrain aux établissements chrétiens, et cela fait un tout continu. Ainsi, la mission catholique possède un espace de terrain considérable sur lequel Mgr Geurts pourra établir le centre de toutes ses œuvres.

Je suis donc bien content de tout ce que j'ai vu à Yong-ping-fou. C'est le centre d'un vicariat de belle espérance, à vingt kilomètres environ de la voie ferrée, à laquelle Yong-ping-fou se relie par le Loan-ho et son affluent, et à une centaine de kilomètres de Shang-hai-koan, sur les bords de la mer (golfe du Pe-tche-ly).

J'ai trouvé là, à Yong-ping-fou, Mgr Geurts et ses trois Missi onnaires en bonne santé, contents et pleins d'espérance. Ils vous diront eux-mêmes, plus tard, ce que je ne saurais bien vous dire, moi, à la suite d'une simple visite faite à la hâte. Mais j'ai pensé que ces premiers renseignements que je viens de vous donner vous seraient agréables.

L. BOSCAT.

KIANG-SI ORIENTAL

Lettre de Mgr VIC, à M. BOSCAT, à Shang-hai.

Kiou-Kiang, 28 mars 1901.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Il convient de joindre quelques explications au tableau ci-joint. En juin dernier, pendant que les légations et le Pé-tang étaient assiégés à Pékin, le prince Tuan, devenu tout puissant, obtint de l'impératrice douairière des édits

de proscription et d'extermination de tous les chrétiens et des Européens, édits qui furent publiés dans tout l'empire. Les vice-rois du Yang-tse-kiang, certains des justes représailles des Européens, et craignant peut-être d'en être les premières victimes, résolurent d'un commun accord d'atténuer les ordres de Pékin. Aussi, à part le massacre de Mgr Fantosati dans le Hou-nan méridional, dû à la haine et à la barbarie d'un Tao-tay tartare, la vallée du bas Yang-tse n'eut pas, si je ne me trompe, à déplorer d'autre mort d'Européen.

Le Kiang-si est subordonné au vice-royaume de Nan-king. Toutefois, le vice-roi a sur notre province une autorité plus nominale qu'effective. Le gouverneur de Nantchang est pratiquement indépendant. Au moment des troubles, nous avons un gouverneur tartare, apparenté de très près au prince Tuan, entouré d'un personnel en conséquence, qui, loin de l'engager à la modération, l'excitait à la haine et à la violence contre l'Européen et les chrétiens. Dans l'intérieur du Kiang-si, il n'y a jusqu'ici d'élément étranger que les Missionnaires catholiques et les ministres protestants en plus grand nombre. Dès le commencement des troubles, notre gouverneur envoya à Shanghai un de ses familiers, qui le tint même par télégrammes au courant des événements. Ce familier, avec une mauvaise foi manifeste, écrivit à son maître que, dans le nord, son gouvernement était triomphant et victorieux sur toute la ligne, que tous les diables d'Occident de première et de deuxième catégorie avaient été égorgés, et qu'à Shanghai même, on allait jeter à la mer le reste des résidents étrangers.

Le gouverneur se trouva un moment dans une situation quelque peu perplexe. Il devait, d'une part, montrer son dévouement à l'empire en obéissant aux injonctions de la cour. D'autre part, arrivaient de Nan-king des ordres pressants et multipliés de protéger la vie des Européens. Après tout, si ces derniers arrivaient à prendre le dessus, lui, serait

en première ligne responsable des crimes commis. Or, un bon et intelligent Chinois, quelque peu honnête qu'il soit, n'engage pas inconsidérément son avenir et ses intérêts personnels. Notre gouverneur, fort de l'avis d'une partie de son entourage, trouva un moyen terme : Protéger les vies, mais raser les établissements. Il y eut alors un plan parfaitement concerté, adapté au réseau de nos établissements, englobant les trois vicariats. Il fallait d'abord, de conviction ou de force, éloigner les Missionnaires, puis piller et détruire à son aise les établissements tant protestants que catholiques, suivant à peu près l'ordre déterminé. On devait commencer par le vicariat oriental, passer ensuite au méridional, pour aboutir à Nan-tchang et Kiou-kiang. Rien ne devait rester debout. De fait, de la première semaine de juillet au 30 août, ce plan fut exécuté de point en point.

Partout les missionnaires purent se rendre compte de cet ordre de choses. On les pressa d'abord de se retirer. Les autorités se déclaraient impuissantes à protéger; la présence de l'Européen, disait-on, surtout, et même du prêtre indigène, était une excitation perpétuelle pour la population.

M. le consul général de France ayant insisté pour qu'on groupât provisoirement à Shanghai les Missionnaires de l'intérieur, les confrères du Kiang-si septentrional reçurent l'ordre de prendre sans délai ce parti, et de quitter leur poste.

M. Donjoux, à Fou-tcheou, averti de cette décision, et d'ailleurs harcelé dans le même sens par les mandarins et supplié de s'éloigner par les chrétiens, qui jugeaient la présence de l'Européen de plus en plus compromettante pour leur sécurité, crut sage de se rendre à ces injonctions. Le résultat justifia pleinement la prudence de cette manière d'agir.

D'autres Missionnaires, en plus grand nombre, restèrent jusqu'au bout au péril de leur vie, et virent de leurs yeux flamber leur résidence. M. Dauverchain, après la destruction de Kin-te-tcheng, le premier établissement rasé et le plus rapproché de Yao-tcheou, où débouchent et affluent,

à la moindre alerte, les nombreux désœuvrés de Kin-tcheng, comprit bien la gravité et l'imminence du danger. Aussi accéda-t-il aux instances du sous-préfet de diriger incessamment les Sœurs de Charité sur Kiou-Kiang. Cinq jours après, les établissements de Yao-tcheou étaient en feu. M. Sageder et M. Gustave Thieffry, de passage, traversèrent presque inaperçus une immense foule houleuse, affublés d'une tunique rouge que leur avaient passée deux soldats. M. Dauverchain, reconnu en chaise, reçut au front une large et profonde blessure et eut le corps tout contusionné de coups de pierres. Même, après son arrivée à Shanghai, son état inspira plusieurs jours de vives inquiétudes. Dieu merci ! les soins de nos bonnes Sœurs, à l'hôpital, triomphèrent du mal.

• Tout le monde quittait à regret la mission : c'était pour obéir au conseil évangélique : « Si vous êtes poursuivi, chassé d'une ville, fuyez dans une autre. » En s'obstinant à rester, les Missionnaires eussent exposé leur vie en pure perte, et leur présence, loin d'adoucir, aggravait la situation des chrétiens. L'attitude aussi bien que les mesures prises au début de la crise par les autorités provinciales créaient cette conviction et ce courant irrésistible dans l'esprit des populations. Dans ces conditions, le devoir du Missionnaire n'était pas douteux. Je suis heureux de constater que chacun l'a accompli bravement avec intelligence et dévouement. Le Kiang-si a été, de toutes les provinces méridionales, la plus éprouvée et la seule de toute la Chine où tous les Missionnaires aient dû abandonner leurs chrétiens.

• Tout autre était la situation des Missionnaires dans le nord. Les chrétiens, beaucoup moins isolés, y sont plus nombreux et plus groupés. Les ordres de la cour y étaient brutalement, cruellement exécutés. Les principales chrétientés étaient cernées par les Boxeurs en armes, la fuite en masse était matériellement impossible; la défense à main armée s'imposait aux chrétiens.

Le devoir du Missionnaire était de les encourager et aider de son mieux à l'organisation de la défense tant qu'elle était possible, et de les préparer et de paroles et d'exemple à la résignation et à l'acceptation héroïque du martyre. L'histoire de l'année dernière dit éloquemment combien simplement et vaillamment nos confrères du nord, les Sœurs et les chrétiens ont fait leur devoir.

Dans l'incendie de Yao-tcheou, il y eut une orpheline de brûlée et une vieille femme qu'on n'a plus revue et qu'on suppose aussi brûlée.

Un néophyte se dévoua pour accompagner jusqu'à Kiou-kiang M. Ou, prêtre indigène, resté au milieu des chrétiens jusqu'à la destruction de l'église de Teng-kiat-pon (29 août). Ce néophyte, à son retour, fut tué dans sa propre famille, uniquement parce qu'il avait rendu service au prêtre.

A Lien-tcheou, une chrétienne enceinte fut frappée par les pillards et mourut des suites. Je n'ai pu encore avoir de détails circonstanciés sur ces deux dernières morts.

Nous devons à l'intelligence et à la fermeté du sous-préfet de Fou-tcheou d'avoir pu conserver la résidence principale. L'éloignement de M. Donjoux donna une première satisfaction à l'excitation populaire, et l'énergie du mandarin fit le reste.

Ces explications m'ont paru nécessaires pour faire comprendre la conduite des missionnaires du Kiang-si dans les troubles de 1900.

Nous sommes actuellement en pleines négociations pour le règlement de toutes ces affaires; et nous avançons bien doucement. Les Chinois, très prompts à la destruction, sont très lents à la réparation.

Nous comptons toujours sur la discrète intervention de la Providence, plus intéressée que nous à la paix et à la prospérité de nos œuvres !

Veillez, etc.

† Cas. Vic, Vic. apost.

Suit le tableau des localités pillées et des désastres subis; il se termine ainsi :

I. C'est, en résumé, une destruction totale :

1° Des établissements neufs et très importants de la ville de Yao-tcheou ;

2° Des établissements en création de Kin-te-tchen, dans le département aussi de Yao-tcheou-fou ;

3° Des groupes importants de la ville de Kien-tchang ; de Kiou-tou, de Tsi-tou, San-kang, Lien-tchou, dans le département de Kien-tchang-fou ; de Tsong-lou, dans le département de Fou-tcheou-fou.

II. Dans toutes ces localités, ou la Mission catholique a souffert, les chrétiens ont été pillés, leurs maisons et boutiques brûlées.

III. Il faut y ajouter plus de cent villages où les chrétiens ont été de même rançonnés, pillés, frappés pour les forcer à l'apostasie. Comme on l'a dit éloquemment pour Pékin : C'est l'œuvre de bien des années de perdue. Quand pourrons-nous nous relever de pareilles ruines ?

† Cas. VIC, C. M.

Vicaire apostolique du Kiang-si oriental.

PERSE

Lettre de M. MALAVAL, prêtre de la Mission,

à M. MILON, Secrétaire général.

Tauris, le 23 juillet 1901.

La nouvelle Mission de Tauris a des débuts consolants.

La population catholique nous a fait bon accueil, et il y a déjà un véritable bien accompli.

Nous n'ouvrons notre école que vers la mi-septembre, mais déjà les élèves se présentent en grand nombre.

La population schismatique paraît être, en général, en notre faveur.

Nous avons dû accepter de donner des leçons de français à une quinzaine de jeunes gens de seize à vingt ans. D'autres se présentaient, mais j'ai dû leur prêcher patience jusqu'à la rentrée des classes, et faire dire un peu partout que nous ne pourrions pas recevoir des enfants avant cette époque, puisque nous n'étions pas encore installés.

Avant la fin du mois d'août, Mgr Lesné nous enverra cinq ou six enfants arméniens d'Ourmiah et de Khosrova; ils doivent faire partie du petit séminaire, car à Tauris nous nous occuperons de la formation d'un clergé indigène, pour la mission arménienne.

Nous avons demandé à Constantinople un prêtre arménien catholique, qui sera notre auxiliaire, et nous sera d'un grand secours dans cette nouvelle œuvre, pour ce qui regarde le rite arménien.

MALAVAI.

NOTICE SUR TAURIS

Tauris, ou Telriz, est la ville principale ou chef-lieu de la grande et belle province de l'empire Persan, l'Azerbedjan. Surnommée la coupole de l'islamisme (Quoublet-el-Islam), elle fut fondée l'an 175 de l'hégire (797 de l'ère chrétienne), par Jobeïdeh, femme d'Haroun-al-Raschid, l'allié de Charlemagne. A deux reprises, elle fut détruite autrefois de fond en comble par des tremblements de terre.

Tauris est bâtie dans un espace qui a la forme d'un fer à cheval, dont les côtés sont formés par les montagnes élevées de la grande chaîne de l'Elbourz ou Elbrouz, d'où, à la fonte des neiges, et grâce aux abondantes pluies de mars, s'échappent, à travers de nombreux défilés, des torrents rapides qu'on ne dirige qu'avec peine.

La ville de Tauris, située vers le 44° de longitude est et le 38° de latitude nord, devint la capitale de la Perse (Iran), sous les Mogols. Elle vit alors son apogée de gloire, dont il ne reste aujourd'hui que de rares souvenirs, entre autres le vieux château et les ruines de la belle mosquée de *Djihon-*

Chah. On assure que sa population fut de 500,000 habitants.

Au point de vue chrétien, l'ancienne ville de Tauris rappelle peu de souvenirs importants. Dans les environs de la ville, ont toujours existé des groupes importants de chrétiens, Arméniens et Chaldéens : Salmas, Haragha, Kara-dagh-Sophian. Au seizième siècle, Djoulfa, sur les bords de l'Aradj, était un grand centre arménien. Albas I^{er}, le Grand, roi de Perse, précipita la ruine de cette ville, en transportant ses habitants à Ispahan, où ils fondèrent ce magnifique faubourg, qui porte encore aujourd'hui le nom de leur ancienne cité.

Aujourd'hui Tauris est la seconde ville de l'empire, et ordinairement gouvernée, au moins nominativement, par le valejad ou prince héritier. Sa population est très dense et paraît se développer encore. Bien qu'on ne puisse faire qu'un dénombrement approximatif, on s'accorde généralement à dire que la ville renferme plus de 250,000 habitants. Dès lors on s'étonne de revoir chez elle le caractère des villes musulmanes : l'étroitesse et la saleté des rues. L'on ne peut juger de la beauté des maisons que du milieu de la cour.

Les habitants de Tauris, de race blanche claire, sont bien faits, d'un commerce agréable, mais, dit-on, un peu fiers, et ils se sont attiré les épigrammes de plus d'un de leurs poètes. Ils sont, communément, sunnites.

Ils s'occupent, en général, de commerce, et, depuis longtemps, la richesse n'est pas chose rare chez eux. Un certain nombre d'Européens, établis dans ce centre du commerce oriental, des Indes et de la Chine, n'arrivent que péniblement à traiter des affaires importantes, alors qu'autrefois, ils drainaient l'or du pays.

Les Persans ont beaucoup appris, et, aujourd'hui, le gros commerce leur est chose familière. Je dois ajouter que, depuis l'envahissement de l'empire russe, Tauris a

vu diminuer son importance, car les importations et les exportations se sont ouvert deux autres routes : Bouchiz dans le golfe Persique, et surtout Bagdad, par Alexandrette, qui, aujourd'hui, desservent tout l'est, le sud et le centre de la Perse.

Au point de vue du christianisme et de l'apostolat catholique, on peut constater que Tauris renferme près de 5,000 chrétiens, formant deux grands quartiers, attenant l'un à l'autre, et au milieu desquels vivent une quarantaine de familles européennes, y compris les consuls, mais qui augmenteront certainement, soit parce que la Russie s'y implante de plus en plus, soit parce que certaines réformes, opérées dans l'administration persane, demandent des Européens à leur tête pour les diriger et les faire réussir. Tauris est le chef-lieu du diocèse arménien de l'Azerbeïdjan.

Je ne crois pas, du moins je n'ai lu nulle part, que les anciennes Missions de la Perse, des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, aient eu une résidence en cette ville, bien que des Missionnaires l'aient cotoyée, en s'occupant des chrétiens de Naragha. Les Missionnaires lazaristes devaient, un jour, providentiellement occuper ce poste et y jeter les fondements d'une nouvelle mission arménienne.

Le 6 novembre 1838, M. Eugène Boré, savant français, qui devait être plus tard Missionnaire, et devenir supérieur général de la Congrégation des Lazaristes, arrivait à Tauris, chargé d'une mission scientifique en Orient par le ministère de l'Instruction publique de France, et par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris.

Il était accompagné de M. Scafi, Lazariste de Constantinople, envoyé par son supérieur, M. Leleu, alors visiteur de la province, pour se rendre compte de l'état des chrétiens et de la possibilité d'entreprendre quelque chose pour la diffusion de la foi catholique dans ces malheureux pays.

En 1839, M. Boré écrivait : « J'ai célébré les fêtes de Pâques avec quelques catholiques réunis à Tauris, et qui sont déjà plus nombreux que les membres de l'Église américaine, établie depuis cinq années. Ses missionnaires, résidant ici, n'ont pas encore un seul converti. J'espère que l'année prochaine, ces cérémonies se feront avec plus de pompe dans la chapelle de la Mission. »

Ainsi, le but de M. Boré, se rendant en Perse, était d'y travailler à la gloire de Dieu et à l'expansion de son Église, en y établissant des missions catholiques. M. Scaffi, en effet, ne tardait pas à le quitter pour aller plaider cette cause auprès de ses supérieurs majeurs, tandis que M. Boré lui-même ouvrait une école catholique dans la capitale de l'Azerbeidjan.

Ses espérances ne tardèrent pas à se réaliser : M. Ambroise Fornier, lazariste, préfet apostolique, arrivait à Tauris, en décembre 1840, tandis que M. Étienne, supérieur général, annonce à M. Boré l'envoi d'autres Missionnaires : MM. Cluzel et Darnis, et le frère David qui, le 17 juin 1841, arrivaient, eux aussi, à leur poste et allaient établir à Tauris une mission arménienne. Mais cette installation, tant désirée, ne devait pas être de longue durée. L'évêque arménien schismatique et son peuple, excités par les missionnaires protestants, comprirent le danger qu'allait courir leur Église. Ils furent appuyés par leurs consuls, russe et anglais. Devant cette opposition générale, nos Missionnaires comprirent que le temps d'établir cette mission n'était pas encore venu, et ils allèrent se fixer à Ourmiah, où ils se sont occupés du retour des Nestoriens au catholicisme.

Néanmoins on ne perdait pas Tauris de vue et, en 1889, M. Plagnard, lazariste, avec l'autorisation de Mgr Thomas, achetait une vaste maison avec diverses cours. Le délégué apostolique, en même temps supérieur de la Mission, croyait toutes les difficultés aplanies, mais il fallait des

Missionnaires et des ressources, et l'ouverture de la maison, décidée en principe, dut encore subir un retard.

Enfin l'année dernière, 1900, sur la demande de Mgr Lesné, M. Fiat, supérieur général, croyant l'heure venue, envoyait deux Missionnaires, M. E. Mas et votre serviteur. Tous deux s'embarquaient à Marseille pour aller fonder la nouvelle Mission, et, le 17 juin de cette année, Mgr le délégué apostolique nous installait, bénissant nos futures œuvres, à la grande joie des catholiques résidant à Tauris, et aussi à la satisfaction d'une grande partie de la population arménienne.

A l'automne prochain, la ligne du chemin de fer du Caucase touchera à Erivan, par Kars, et à Alexandropole. D'Erivan à Djoulfa (frontière russo-persane), il n'y a qu'un pas, et la ligne doit être tracée le plus vite possible, d'après les ordres de Saint-Pétersbourg. D'ici à deux ans, nous pourrons donc aller en chemin de fer de Perse à Paris. Cette voie ferrée ne peut pas s'arrêter à la frontière, d'autant plus que, depuis 1888, la Russie s'est réservé la construction d'un chemin de fer en Perse.

Est-ce à dire que nous allons avoir beaucoup de conversions, au moins immédiatement? Non. Les RR. PP. dominicains de Van ont pris patience plus de vingt ans, s'adonnant à l'éducation de l'enfance, et, à un moment donné, la Providence a fait lever et germer le bon grain confié à la terre : la récolte a été on ne peut plus consolante.

Aujourd'hui, pour ramener les Arméniens, il faut prendre l'œuvre de loin.

Un avantage de la Mission de Tauris est de pouvoir accorder les soins spirituels à près de cent cinquante catholiques de tout rite, qui, jusqu'aujourd'hui, ne voyaient le prêtre qu'une ou deux fois par an, et encore en passant.

Auguste MALAVAL.

AFRIQUE

ALGÉRIE

*Lettre de la sœur N..., Fille de la Charité,
à la très honorée mère KIEFFER.*

Mustapha-Alger, avenue Crollier, le 27 mai 1901.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Ma sœur Roy me charge de vous donner quelques détails sur notre œuvre du Fourneau économique, récemment installée, et qui fonctionne à la grande satisfaction des personnes dévouées aux pauvres si nombreux de Mustapha.

Les débuts sont humbles; mais Dieu, qui est le père des pauvres, a, pour ainsi dire, réveillé dans bien des cœurs la flamme de la charité chrétienne. On s'intéresse à l'œuvre naissante et encore unique ici, on est heureux de voir l'ouvrier secouru. Dieu, dans sa bonté admirable, aplanit les difficultés; les dons arrivent, soit en argent, soit en secours divers. M. le maire s'est montré très bienveillant pour l'œuvre, il fait distribuer les bons du Fourneau aux indigents de la commune; enfin, dans sa dernière séance, le conseil municipal a voté, sur l'initiative de quelques conseillers dévoués, une subvention annuelle de sept cents francs à l'œuvre du Fourneau économique.

Récemment, a été organisé au Fourneau économique, par les Dames de la Charité de la paroisse, et par les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, sous la présidence de M. le curé, si dévoué et si zélé, un dîner en faveur des pauvres les plus nécessiteux

secourus par ces sociétés. Il eut lieu le Jeudi saint, en mémoire de la sainte Cène de Notre-Seigneur. C'était vraiment une fête touchante, car plus de deux cents pauvres s'y étaient rendus. Spectacle bien édifiant : on voyait ces dames rivaliser de zèle et de dévouement avec nos Sœurs, pour apprêter le dîner, organiser le couvert. Rien ne devait y manquer, car on voulait faire oublier un moment à ces déshérités de la fortune leur vie de privations. La cour, les préaux, furent mis à leur disposition, et, en peu d'instants, se transformèrent en de magnifiques réfectoires : de longues tables y furent dressées, recouvertes de nappes, serviettes. De magnifiques bouquets de fleurs naturelles y donnaient un peu plus de gaieté. Le temps était splendide, le ciel bleu de l'Algérie avait pris son teint d'azur le plus pur et le plus beau : et cet ensemble rehaussait le charme de cette petite fête. Le tout était rangé avec une excessive délicatesse. Ces pauvres gens arrivaient de tous côtés, heureux de l'accueil bienveillant qui était fait à chacun. Jamais, disaient-ils, ils n'avaient pris part à un repas si somptueux. Quelques-unes de nos Sœurs avaient fait la cuisine, d'autres aidaient ces dames à servir.

M. le curé avec MM. les vicaires ont tenu à bénir les tables; ils assistèrent au repas, se promenant de côté et d'autre, adressant la parole à ces pauvres tout émus de bonheur. Vraiment on se demandait lesquels jouissaient le plus : les pauvres ou les assistants? L'émotion était réciproque. Parmi les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, se trouvait un commandant retraité du 3^e zouaves; il était si heureux de voir jouir ces pauvres gens, qu'il ne pouvait cacher son émotion. Vraiment cette scène touchante rappelait les fraternelles agapes des premiers chrétiens de la primitive Église. Ces dames n'exprimaient qu'un regret : celui de ne pouvoir plus souvent renouveler un spectacle si émouvant. Pourtant l'élan est

donné. Ce jour sera mémorable pour notre chère Maison de Mustapha, et nous avons confiance qu'il assurera à nos œuvres un accroissement de bénédictions divines.

ABYSSINIE

Les *Missions catholiques* (20 septembre 1901 et 15 novembre 1901) ont publié les lettres suivantes :

*Lettre de M. COULBEAUX, supérieur de la mission,
d'Abyssinie.*

Les *Missions catholiques* ont annoncé comment, il y a quelques mois, nos Missionnaires d'Abyssinie avaient dû céder devant la force brutale des soldats du chef de l'Agamié et abandonner la résidence d'Alitiena. Vos abonnés ont pu admirer la courageuse fidélité des familles catholiques, de nos religieux et religieuses, de nos chers séminaristes quittant la paroisse le cœur serré, et se cachant sous les âpres monts et les ravins déserts. Là les fauves étaient pour eux moins à craindre que les persécuteurs. Ils avaient enfin trouvé asile sur les terres hospitalières de l'Érythrée, grâce à la bienveillance des autorités italiennes.

Quoi de plus douloureux que cet exode dans les angoisses du présent et les inquiétudes d'un avenir plus sombre encore ! Tous s'y résignaient cependant.

Leurs prières et leurs larmes ne pouvaient qu'être exaucées : elles le sont.

J'ai donc la joie de vous annoncer que, hier, 12 septembre, trois Missionnaires expulsés se sont embarqués à Marseille pour reprendre la route de cette mission de l'Abyssinie.

Nous espérons ce retour, malgré toutes les apparences contraires ; nous l'espérons prochain, vu les larmes et les prières des expulsés : pasteurs et fidèles devaient toucher le cœur de Dieu. Bien émouvantes sont les lettres qui, à chaque courrier, nous apportent la consolante expression de leur affection.

« Nos paysans, écrivent nos prêtres indigènes, sont résignés et forts; mais ils craignent que la prolongation indéfinie des privations, de la gêne et des souffrances de l'exil ne finisse par abattre leur fermeté actuelle et qu'ils n'en viennent à perdre espérance et courage. Oh! avec nous, ils ont sans cesse les yeux et les mains élevées vers le ciel, pour obtenir le prompt retour de leurs Pères... Ne nous abandonnez pas... ayez pitié... hâtez-vous de nous secourir! etc. »

Celui qui a permis la tribulation a bien voulu mettre fin à l'épreuve.

Comment s'est opéré cet heureux revirement? Le chef de l'Agamié qui avait compté, en prenant ces mesures violentes contre nous, sur la distance énorme qui rend l'accès de ces montagnes et les communications avec la capitale fort difficiles, sinon impossibles, a dû céder cependant aux ordres de Ménélick, non certes par déférence pour son souverain, mais par crainte du Ras Oulié, gouverneur du Tigré, qui rentrait avec des instructions expresses de l'empereur en notre faveur. Aussi souple sous la menace qu'il s'était montré tyrannique envers la faiblesse des Missionnaires, le Dedjaz Hagos m'invita par une lettre en date du 12 senié (21 juin dernier) à reprendre notre station d'Alitiéna : « J'ai, dit-il, reçu de Sa Majesté l'ordre de vous réintégrer dans vos anciennes possessions. Cet ordre impérial est sacré pour moi (!!); vous pouvez donc revenir... »

En même temps, il nous faisait parvenir une lettre que Ménélick l'avait chargé de nous remettre, dans la pensée qu'elle nous trouverait encore à Alitiéna. Elle est datée du 16 myazia (24 avril); mais le perfide vassal l'avait retenue cachée plus d'un mois. Il attendait, pour nous l'envoyer, que nous fussions loin déjà de l'Abyssinie.

Dans le laconisme officiel du style épistolaire de la cour, cette lettre nous donne un gage ferme et précieux de la bienveillance constante de l'empereur. En voici la traduction :

« *Vicit leo de tribu Juda.* Ménélick II, Élu du Seigneur, Roi des rois d'Éthiopie, à Abba Johannès (M. Coulbeaux).

« Comment vous portez-vous? Moi, grâce à Dieu, je vais bien. Je ne puis pas comprendre les vexations dont vous êtes l'objet, malgré mes ordres. Demeurez dans les localités que vous possédiez par mon autorisation; afin que vous n'y soyez plus inquiétés, j'ai donné mes instructions au Ras Ouolié; entendez-vous avec lui.

« Fait le seizième jour de myazia de l'an de grâce 1893 (24 avril 1901). »

Enfin, M. Ilg, ministre d'État près de l'empereur, nous écrit, en date du 15 juillet :

« Sa Majesté l'Empereur s'est montré très mécontent de cette flagrante désobéissance de la part du Dedjaz Hagos... Sa Majesté a de nouveau donné des ordres très précis de restituer tout ce qu'on vous aurait pris, et de vous garantir la tranquillité et la paix nécessaires à votre œuvre. Nous espérons tous que ces ordres seront ponctuellement exécutés. En cas contraire, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible... »

Au reçu de tous ces témoignages nous avons rendu grâces au Dieu de toute bénédiction pour cette bienveillance royale si opportune à l'heure de nos plus poignantes angoisses, et qui nous permet de sauver notre mission au lendemain d'un si désastreux naufrage.

Aussitôt nos généreux Missionnaires, M. Picard, malgré son âge avancé, M. E. Gruson et le frère Rivière ont repris avec allégresse la route de ce coin d'Afrique, par la mer Rouge et les possessions italiennes de l'Érythrée avec l'espoir d'arriver au plus vite dans la vallée de Monokséïto au secours du troupeau dispersé, de le réunir et de le rapatrier autour de l'église d'Alitiéna.

Pour moi, je fais les préparatifs du long voyage de Djibouti et de la capitale d'Abyssinie, Addis-Abéba.

*Lettre de M. Édouard GRUSON, missionnaire Lazariste
à Alitiéna.*

Alitiéna, 20 octobre 1901.

Dieu soit loué!... nous avons pu revenir auprès de nos Irobs. C'est le 15 courant, fête de sainte Thérèse, que nous sommes rentrés à Alitiéna au milieu de la joie universelle.

Le *dedjatch* Hagos, notre persécuteur, n'a pu résister aux ordres de Ménélik, son suzerain. Il nous a fait bon accueil; il nous a montré les lettres impériales revêtues du sceau du Négus :

« Retournez donc à Alitiéna; reprenez votre église, vos maisons, votre jardin, nous dit-il. C'est la volonté de mon auguste maître, je dois l'exécuter; je suis son serviteur et non pas un rebelle. »

Des moines hérétiques s'étaient installés dans notre résidence. Ils n'en voulaient pas sortir. Les soldats qui formaient notre escorte les sommèrent, au nom du roi, de se retirer. Ce fut en vain. Il fallut employer la force.

Le séminaire avait été transformé en écurie. Le cœur se serrait en y pénétrant. Un bon nettoyage commence à lui rendre son premier aspect.

Nos élèves ne savent comment exprimer la joie dont leur cœur déborde. Ils nous baisent les mains, les genoux, les pieds; ils rient et pleurent tout à la fois, ils se livrent à une mimique des plus touchantes.

« — Le retour des Pères est pour nous une grande fête; c'est Noël », dit l'un. « C'est Pâques », dit un autre. Un troisième s'écrie : « Je ne puis croire à tant de bonheur. Il me semble que c'est un rêve. »

Nous aussi, nous sommes heureux de nous retrouver au milieu de nos pauvres abyssins. Nous avons tant souffert en nous séparant d'eux!... les quatre mois d'absence nous avaient paru si longs!

Les lecteurs des *Missions catholiques* portent un vif intérêt à l'Abyssinie, à nos œuvres d'évangélisation et en particulier au séminaire d'Alitiéna. Ils nous l'ont prouvé bien des fois. En leur transmettant les bonnes nouvelles que je m'empresse de vous envoyer, veuillez nous recommander à leurs prières et à leurs pieuses libéralités. Nos besoins restant les mêmes, ou plutôt ne faisant que grandir au milieu d'un pays ravagé par les sauterelles, les âmes généreuses continueront de nous regarder comme leurs pauvres de prédilection.

En échange, nous prions le bon Dieu d'accorder à nos chers bienfaiteurs les plus larges bénédictions dans le présent et dans l'avenir.

MADAGASCAR-SUD

*Lettre de M. Antoine COTTA, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Ampasimena, 8 mai 1901.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

C'est avec plaisir que je vous parlerai du poste où l'obéissance m'a placé, car on parle volontiers de ce qu'on aime. — Ampasimena est un petit village qui compte maintenant une vingtaine de cases, mais sur les deux rives du Manampanihy, en amont et en aval, se trouvent, assez rapprochés, un bon nombre d'autres villages, le tout formant la tribu des Zafimahery ou Romeloko. Jusqu'à ces dernières années, cette tribu avait toujours été en guerre avec les voisins, et jouissait d'une réputation plutôt mauvaise. En fait de civilisation elle n'en a guère ; l'usage des vêtements

commence à se répandre, mais pas pour les enfants au-dessous de quatre ou cinq ans : ceux-là s'en vont comme de petits anges en attendant la munificence de leurs parents ou celle du Missionnaire qui leur fait cadeau, lorsqu'il le peut, d'une brasse de toile. Les besoins de la vie, comme vous le voyez, mon très honoré Père, sont très simplifiés, et si je me permets de vous en parler bien que cela ne vous intéresse pas directement, c'est pour vous dire que l'indolence est la même, sinon plus grande, pour le moral. Il n'y a en effet, comme vous le savez sans doute, aucune trace de religion ni de culte chez ces pauvres gens si l'on en excepte une seule circonstance : c'est celle d'une maladie grave, menaçant les jours d'un parent ; le sorcier désigne alors un veau que l'on immole en un sacrifice où le bon Dieu et le diable sont invoqués en même temps. Il semble bien que ces « prières » emportent l'idée de la connaissance de Dieu, mais d'une connaissance si confuse et si indéfinie quant à la nature et même à l'unité du Créateur, qu'on peut leur répéter le mot de saint Paul : je viens vous annoncer Celui que vous invoquez sans le connaître. Que de fois ne leur ai-je pas dit : « Vous êtes mauvais, vous autres ; vous ne savez pas invoquer ni remercier Dieu qui vous a créés, qui fait pousser votre riz et votre manioc et qui vous guérit de vos maladies ». Ils renchérissent alors : « Mais certainement Dieu est notre père, n'est-ce pas lui qui nous a donné nos bras, nos jambes, notre poitrine... » Ils le disent avec force gestes et promettent de venir apprendre à prier, puis ils s'en vont et oublient leur promesse. Il n'y a que quelques vieux un peu plus raisonnables et moins en état de vagabonder qui montrent une bonne volonté plus efficace. Mais en général, le ministère est très difficile auprès des adultes à cause de leur inintelligence des choses spirituelles et de la persuasion où sont la plupart qu'ils ne sont plus en âge de rien étudier. Et puis, plus que tous autres, ils redoutent l'effort et ne demandent qu'à continuer

leur petit train de vie en laissant à leurs enfants le soin d'étudier et de prier.

Là est pour la Mission l'œuvre vitale ; elle est d'autant moins ingrate que ces enfants ont un naturel très doux et que si leurs familles ne les aident pas à prier, du moins elles ne les contrarient nullement. Évidemment tout ne va pas sur des roulettes : les instincts sauvages reprennent parfois le dessus et l'écolier assidu jusque-là se retrouve dans la brousse, comme dans son élément, à la poursuite des petits oiseaux ou à la recherche de quelques fruits. C'est alors qu'il faut courir après la brebis égarée, dont les parents se désintéressent parfaitement, pour la ramener au bercail.

Malgré cela, la religion prend bien dans ces jeunes âmes. Le nombre des chrétiens, en y comprenant quelques vieux, s'élève ici à quatre-vingt-douze. Il y en a en outre un peu plus de quarante à Audasibe, autre poste situé à trois heures de distance d'Ampasimena. Il y a vraiment de la piété chez ces enfants ; et c'est plaisir de les voir arriver le dimanche avec leurs petits frères. Assez souvent, comme les parents vont aux champs récolter du manioc ou des patates, de petits enfants de six à sept ans, auxquels est confiée la garde d'un bébé, viennent à la messe avec cette charge sur le dos et la gardent tout la matinée.

Nous arrivons ainsi au nombre de cent cinquante et plus le dimanche matin.

Pour ce qui est des écoles, voici quelques chiffres :

1° Celle d'Ampasimena compte cent enfants dont quatre-vingts assidus matin et soir. C'est moi-même qui fais la classe quatre ou cinq heures par jour à ce petit monde : j'avais un professeur, mais je l'ai renvoyé depuis plus d'un an. D'autre part, malgré le véritable casse-tête que donnent ces petits, — on s'habitue d'ailleurs à tout, — le contact du Missionnaire leur fait, je pense, plus de bien ; et s'ils l'immobilisent tous les jours à la besogne, ils sont un peu ses

auxiliaires en amenant leurs petits frères et petites sœurs et en disposant bien leurs parents. Les chrétiens se confessent assez souvent : une quinzaine des plus avancés se sont approchés de la sainte Table à Pâques.

2° Une autre école située à trois quarts d'heure d'ici compte une cinquantaine d'enfants. C'est un jeune malgache qui part d'ici tous les matins pour y faire une heure ou deux de classe; pour cette école, les résultats sont surtout en expectative. Il faudrait un vrai professeur et à poste fixe, ce que malheureusement nous n'avons pas sous la main, bien que trois ou quatre de mes élèves soient bientôt aptes à ce « métier ».

3° A trois heures d'ici, se trouve l'école d'Audasibé, tenue par un créole, qui compte quatre-vingt-sept enfants très assidus; je vais les visiter tous les quinze ou vingt jours, et chaque fois les quarante-deux chrétiens se présentent spontanément à confesse : une quinzaine se préparent à la première communion pour la Pentecôte.

Vous voyez donc, monsieur et très honoré Père, le train que l'on mène dans la brousse et qui n'est pas dépourvu de charmes. Quant aux occupations, outre la classe tous les jours (sauf le mercredi), classe qui comprend des exercices de lecture, écriture, conversation, calcul, catéchisme et chant, il y a les visites actives et passives des malades. Ce sont des blessures, des plaies et surtout des maux de ventre qui tiennent, en général, au mauvais régime de ces braves gens. Aussi les purges font-elles des miracles. J'avais toujours échoué dans mes exhortations auprès du plus vieux homme d'Amipasimena, qui a nom Mamera : « Moi, prier ! disait-il en montrant la langue ! tu vois bien que je ne peux pas, je n'ai plus de dents ». De fait, en malgache, le mot *prier* vient du mot *bouche* comme en latin *os*, *orare*. Or, un beau jour, sa femme déjà catéchumène vient me dire qu'il est gravement malade. C'était une constipation opiniâtre qui, aidée d'un brin d'influenza, menaçait de l'emporter.

La grâce de Dieu et une bonne dose de sulfate de magnésie, accompagnée de boissons rafraîchissantes, triomphèrent du mal. Alors il me dit gravement : « Sans toi je serais mort, tu es mon père et ma mère.— Ce n'est pas moi qui t'ai guéri, lui dis-je, c'est le bon Dieu que tu ne songes pas à remercier. » Depuis ce jour-là, il n'a plus manqué la messe ni le catéchisme et le Samedi-saint il recevait avec le baptême le nom de Clet. Les Malgaches perdent peu à peu la confiance qu'ils avaient dans leurs « ombiasy » (sages, docteurs et quelquefois sorciers), surtout en ce qui regarde les blessures et les plaies qui résistent difficilement aux antiseptiques.

Il faut que je vous parle aussi des catéchismes à domicile que je ne puis malheureusement pas multiplier. Quelque case que vous choisissiez, vous êtes le bienvenu ; on s'attroupe autour de vous et vous pouvez tout enseigner sans être contredit et bien souvent on s'intéresse au catéchisme, surtout si quelque tableau vient prêcher à sa manière... De résultat immédiat, il n'y en a pour ainsi dire pas ; mais ces visites enhardissent les petits enfants qui jamais n'auraient osé venir soit à l'église, soit à l'école, et les parents retiennent quelques notions qui les disposent un peu à recevoir le baptême en cas de maladie grave.

Voilà, monsieur et très honoré Père, un petit compte rendu qui n'a ni queue ni tête, mais qui, cependant, peut donner une idée de la situation. Pour ce qui me regarde personnellement, je remercie tous les jours le bon Dieu de ma vocation et je profite de cette occasion pour vous remercier de nouveau de m'avoir envoyé à Madagascar. La mort de M. Danjou m'avait laissé seul jusqu'à l'arrivée de M. Coindard qui, au bout de deux mois passés ici, a dû reprendre le chemin de Fort-Dauphin, sa santé se trouvant assez éprouvée. Je suis donc de nouveau seul, mais Notre-Seigneur me fait la grâce, comme à mon saint Patron, d'aimer cette Thébaïde et de ne m'y ennuyer jamais. *Ecce*

agricola exspectat pretiosum fructum Terræ, patienter ferens donec accipiat temporaneum et serotinum. Que votre paternelle bénédiction hâte cet heureux résultat et qu'elle vienne réjouir et les petits négrillons et celui qui demeure toujours, monsieur et très honoré Père, votre enfant soumis.

Ant. COTTA.

*Lettre de M. BERTRAND, prêtre de la mission,
à M. A. FIAT, supérieur général.*

Ambohipeno (province de Farafangana), 14 mai 1901.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Notre vénéré vicaire apostolique me prie de vous écrire pour vous faire connaître les détails de notre genre de vie : je vais essayer de remplir ce devoir de piété filiale aussi bien que je pourrai.

Voici dix-huit mois que j'ai quitté Fort-Dauphin pour venir à Ambohipeno — autrement dit Vohipeno — village principal de la tribu des Antaimours, qui occupe la splendide vallée de la Matatane. A cette époque, M. Lasne y avait fait construire une maison d'habitation, une école pour les garçons et une autre pour les filles. Les travaux matériels, toujours si ennuyeux, de l'installation, étaient à peu près terminés quand M. Chaumeil me conduisit ici en décembre 1899 : je n'eus donc qu'à me mettre à l'œuvre véritable pour laquelle j'étais envoyé, l'éducation des enfants.

Dès les débuts, les Antaimours se montrèrent très heureux de voir arriver parmi eux le Missionnaire, et je n'eus qu'à constater la vérité de ce qu'écrivait M. Nacquart à saint Vincent : « La meilleure colonie propre à avancer les affaires de notre religion serait aux Matatanes, lieu central de l'île (?) où les Français ont demeuré, où il fait bon vivre et où se trouvent les meilleurs esprits... Pour le spirituel

c'est la meilleure moisson à recueillir. Les esprits y sont le plus capables d'instruction. Il faudrait là une douzaine de prêtres... » (Mém. de la Cong., T. IX, p. 84). Après le massacre de M. Étienne, M. Manié était venu s'établir sur les bords de la Matatane et y fut très bien accueilli pendant son très court séjour (*Ibid.*, p. 530).

Les Antaimours sont d'origine arabe ; ils n'ont pourtant pas conservé les prières et les usages de la religion de Mahomet ; ils n'ont pas le fanatisme des Sakalaves et des Silamos de même origine qu'eux. Du mahométisme, ils ne conservent que quelques usages et quelques superstitions : la circoncision, l'abstinence de la viande de porc, l'usage des olis ou fanafody : ce sont de petits rouleaux de papier sur lesquels sont écrites, en caractères arabes, divers sentences du Coran ; ils les portent suspendus au cou et croient en leur vertu pour être protégé des maladies et des accidents ; bref, ce sont pour eux des porte-bonheur.

Contrairement à la plupart des tribus de la côte, les Antaimours ne sont pas nomades, ils tiennent à la terre de leurs ancêtres ; ils ne la quittent que pour aller à Tamatave apprendre l'écriture arabe à l'école musulmane, ou y travailler au service des Européens. Après quelques années, ils reviennent, avec l'argent gagné, s'établir dans leur pays d'origine. Ceci est important à remarquer, car le Missionnaire sera toujours sûr de retrouver tôt ou tard les enfants qu'il aura instruits et baptisés. Dans beaucoup d'autres endroits, on est exposé à les perdre après quelques années ; ils retournent dans la brousse et y trouvent trop souvent les eaux du Léthé pour y noyer le souvenir de leur religion et de leur éducation.

Vous voyez donc que tout m'invitait à venir ici avec confiance, travailler au défrichement de cette vigne du Seigneur, et bien qu'en toute vérité je m'estimais indigne et incapable d'obtenir quelques résultats je ne demandais qu'à travailler dans toute la mesure de ma bonne volonté. Les

parents étaient déjà prévenus que je venais pour faire l'école à leurs enfants, leur enseigner la religion et le français. L'administrateur, quoiqu'ayant essayé d'établir une école officielle, avait recommandé aux Antaimours de m'envoyer leurs enfants. A la fin de la première semaine, soixante-dix enfants étaient inscrits : ce nombre est resté à peu près stationnaire, avec les départs et les entrées de quelques-uns. Nombreux encore sont ceux qu'on pourra avoir. Ils sont plus ou moins assidus et exacts à venir chaque jour à l'école, mais avec un peu de vigilance, j'arrive à en grouper toujours une moyenne de cinquante à soixante.

L'instruction du catéchisme prime toutes les autres : chaque matin, de huit heures à neuf heures et demie, tous y assistent ; ils ont quelques questions à apprendre par cœur et je leur fais répéter les explications qui ont besoin plus qu'ailleurs d'être très simples. Le dimanche, tous viennent assister à la messe basse : ils chantent quelques cantiques en malgache et en français, et je leur fais un petit catéchisme afin que les quelques personnes adultes qui assistent puissent en profiter un peu. Pendant la saison d'hiver, de mai à septembre, je complète cette instruction en leur montrant avec un petit appareil à projections des images dont les sujets renferment toute l'histoire sainte, la vie de Notre-Seigneur et l'explication du catéchisme. Ces projections lumineuses ont un réel succès, et je crois qu'il n'y a rien de mieux pour élever un peu l'intelligence de ces pauvres sauvages qui, malgré leur bonne volonté, n'ont aucune idée spirituelle. Je ne puis encore savoir s'ils persévéreront au milieu des funestes exemples et de la corruption de ceux qui les entourent. Il sera toujours bien difficile de réformer ces natures apathiques et viciées depuis si longtemps : on dirait que ces pauvres âmes se sentent heureuses à l'ombre de la mort... Le temps et la grâce du bon Dieu aideront, je l'espère, nos efforts à les en tirer.

L'an dernier, j'ai baptisé trente-quatre enfants, dont la moitié était âgée de dix à quinze ans, et quatre *in articulo mortis*, qui sont des anges au ciel et qui sont la meilleure consolation de mon ministère. Six ont fait leur première communion. Cette année, je n'ai encore que cinq baptêmes : j'espère que pour le 15 août je pourrai offrir à Notre-Dame de l'Assomption, patronne de cette résidence, une couronne d'une dizaine de nouveaux baptisés.

J'ai bien essayé de gagner quelques adultes, mais je ne puis dire que j'ai réussi... Ce n'est pas que les Antaimours soient hostiles ou aient quelque répugnance à accepter la religion, mais la grande question de la moralité les arrête. Tous recevraient facilement le baptême, mais oublieraient dès le jour même les obligations qu'il leur impose. Je dois donc, comme M. Nacquart, faire tous mes efforts pour l'éducation de la jeunesse et conclure avec lui : « De cette jeunesse, l'on ferait des mariages honnêtes dont les enfants seraient meilleurs chrétiens que leurs parents ; car il faudra s'y prendre ici comme pour la réforme d'une communauté ; on tirera ce qu'on pourra des vieux, mais ce sont les enfants qui instruiront leurs pères et *qui régèneront le pays.* »

Vous savez que j'ai dû rester seul pendant les quatre premiers mois de mon séjour ici. Après l'arrivée de M. Brunel à Farafangana, le frère Van Heuvel est venu se joindre à moi et à surveillé les travaux de la construction de la chapelle. Sa santé est fort éprouvée par la fièvre : de temps en temps il doit aller se soigner à Farafangana où l'air de la mer lui est favorable. M. Lasne vient me confesser environ tous les deux mois ; ses voyages ne peuvent être plus fréquents. Ce bon et cher confrère a la direction des deux maisons, Vohipeno et Farafangana, et je n'ai qu'à me féliciter de ses bons soins et de ses bons conseils.

Mgr Couzet m'a annoncé sa visite pour la fin de ce mois. C'est une vraie fête pour moi de le recevoir, car je ne pourrai assez vous dire combien je le vénère dans les sentiments

de la plus filiale affection. Je regrette seulement de ne pas me sentir à la hauteur de la tâche qu'il m'a confiée ; mais qu'il m'emploie ici ou ailleurs, soyez sûr que toujours je me dévouerai dans toute la mesure de ma bonne volonté.

Je n'ai guère de détails à ajouter pour les autres occupations que vous devinez par vous-même. Je soigne les malades, très nombreux ici, avec le peu de remèdes que j'ai : le principal est l'eau de Saint-Vincent, souvent efficace. J'ai à surveiller quelques ouvriers qui travaillent au jardin, et de temps en temps il me faut aller faire un tour à la cuisine pour remplacer notre cuisinier, ou même mettre la main à la pâte, si nous voulons avoir du pain... La fièvre m'a assez respecté : trois ou quatre petits accès par mois que la quinine guérit toujours avec quelques heures de repos. Enfin, je crois pouvoir vous dire ce qu'écrivait un de nos premiers confrères à saint Vincent : « J'observe ici ce que je puis de nos Règles. »

Merci de tout cœur, très honoré Père, de m'avoir envoyé sur cette terre de Madagascar, si ingrate soit-elle. Veuillez seulement demander pour moi à notre bienheureux Père l'esprit de foi et d'abnégation dont j'ai besoin pour marcher sur les traces de M. Nacquart et de M. Bourdaise, les vrais modèles du Missionnaire à Madagascar.

Je demeure, etc.

Fernand BERTRAND.

AMÉRIQUE

SALVADOR

*Lettre de M. VAYSSE, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

San Salvador, le 30 janvier 1901.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Le 6 de ce mois, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous donner la bonne nouvelle que M. Gaujon et M. Chambon sont à la tête du séminaire diocésain ; mes deux autres confrères et moi, nous allons en missions. Les résultats des missions sont très consolants ; presque toute la population du lieu où se donne la mission, en profite. Une chose admirable, c'est que les municipalités en corps viennent nous supplier d'aller dans leurs villages pour donner la mission ; nous accédons de bon cœur à ces demandes, mais à tour de rôle.

Ce qui nous donne le plus de travail, c'est l'instruction du peuple ; chaque fidèle, en effet, doit savoir son petit catéchisme avant de se confesser. Dans ce catéchisme, nous avons résumé, en trente-deux questions, les points les plus importants de notre sainte religion, et, chaque jour, nous les expliquons : M. Héтуin (Charles) prend à part les garçons, M. Potier, les hommes, et votre serviteur, les femmes et les filles.

Le 27, nous avons fini une mission à *las Flores* ; elle avait duré treize jours ; mille quatre-vingt-quatre personnes ont gagné la mission ; et sur ces mille quatre-vingt-quatre personnes, il y avait quatre cent neuf hommes.

Après la clôture de la mission, nos deux confrères ont été à Guarita, dans le Honduras, où depuis longtemps nous appelait le curé du lieu; pour moi, je suis rentré à San-Salvador pour donner la deuxième retraite au clergé. Je suis au séminaire entre mes deux confrères, MM. Gaujon et Chambon; tout y marche très bien; les élèves sont dociles, et Mgr l'évêque est on ne peut plus content. Je crois que, du haut du ciel, notre bon et regretté confrère, M. Pineda, nous aide. Et ce qui est encore plus précieux pour moi, c'est la bonne entente et la charité qui régissent entre nous.

Veillez agréer, etc. JOSEPH VAYSSE.

*Lettre de M. CHARLES HÉTUIN,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

San Salvador, 13 juillet 1900.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Le catalogue du personnel des maisons de la Congrégation porte, au sujet de San Salvador, la date de 1898. Les missions, cependant, ont précédé l'établissement de la maison; car, en 1880-1881, MM. Pinéda et Vaysse, sur la demande adressée par S. G. Mgr Carcamo à M. Foing, Visiteur, évangélisaient, avec un zèle incomparable et au prix de mille fatigues, plusieurs populations de la république du Salvador; et, dans les années suivantes, le même M. Pinéda, en compagnie de M. Birot, ou avec d'excellents prêtres du pays, procurait le même bienfait aux villages voisins et à quelques paroisses de la capitale. A cette époque, toutefois, l'idée de l'établissement des lazaristes échoua devant l'impossibilité d'en fournir le personnel, et aussi devant certaines oppositions que le temps seul devait faire disparaître. Le projet, pourtant, ne fut jamais abandonné, et, le 5 novembre 1898, la divine Providence nous introduisait enfin dans ce Salvador tant désiré

par M. Pinéda. Depuis vingt-quatre ans, en effet, ce cher confrère gémissait sur le sort de ses compatriotes, et suppliait le Seigneur d'amener des Missionnaires dans sa terre natale. Dieu l'y conduisit lui-même pour y fonder la maison des missions. Aussi sa joie fut grande.

Nos premières occupations consistèrent à faire le catéchisme, à donner quelques retraites, et une mission de trois semaines, à San Jacinto, pendant le carême de 1899.

Le lundi de Pâques de cette même année, les ouvriers se mirent à l'œuvre pour construire la maison des missions. Je passe sous silence les difficultés, les déboires et les dégoûts qui surgirent !... Que ne fait pas le diable pour s'opposer à une œuvre dont le but est de détruire son empire dans les âmes ? M. Pinéda fit face à tous les obstacles, et, à la date du 30 novembre 1899, nous avions la joie de prendre possession de la maison. En janvier 1900, tous les titres de propriété, en bonne et due forme, étaient entre nos mains.

Au mois suivant, le mur de clôture de la maison s'achevait, et un troisième Missionnaire nous arrivait frais et dispos. M. Pinéda jugea l'occasion favorable de répondre aux appels incessants des populations qui réclamaient la mission à grands cris.

C'est pourquoi, le 26 février, montés sur des mules, vêtus d'une pèlerine blanche pour nous préserver des ardeurs d'un soleil de feu, et le crucifix à la ceinture, nous nous acheminions vers la paroisse d'Arcatao. La route devait être assez longue, car cette population est à cent cinquante kilomètres de San Salvador, sur les frontières d'Honduras. Elle comprend mille trois cents habitants dispersés çà et là dans les vallées environnantes. Au point de vue spirituel, elle sert comme de chef-lieu à quatre petites bourgades qui ont nom Hoja de Sol, Manaquil, San Antonio de la Cruz, Nombre de Jesus, et dont la population varie entre huit cents et mille habitants. Quinze à vingt

kilomètres les séparent chacune de la paroisse mère. Un curé pour six mille âmes ainsi dispersées vous donne l'idée de la besogne !

Nous arrivions à l'étape du premier jour. Les soixante-dix kilomètres parcourus nous ont raidi le corps, et celui-ci demande le réconfort et le repos. Déjà M. le curé est avec nous. En Indien intelligent, il prévoit tout, pourvoit à tout.

Le lendemain, de très bonne heure, nous reprenons notre marche, résolus à imiter les trois enfants de la fournaise, en bénissant le Seigneur sous ce ciel de feu. Insensiblement, nous nous laissons bercer, M. Potier et votre serviteur, par le souvenir des doux rêves du séminaire. Le

« Partez, héraults, »

ne nous hante plus seulement l'imagination comme jadis. C'est une réalité sur ces lointaines terres.

Chevauchons encore un peu. Voici de superbes coursiers qui paraissent venir à notre rencontre. Ce sont les autorités des lieux où nous allons : M. le maire, le secrétaire et autres notabilités. A dix pas de distance, au moment où vous pensez qu'ils vont fondre sur vous, ils s'arrêtent subitement, descendent de cheval, se mettent à genoux et demandent humblement la bénédiction des Missionnaires. Puis les voilà de nouveau sur leur monture, et ils forment cortège. Ce cortège s'augmente au fur et à mesure qu'arrivent de nouveaux cavaliers qui, tous, renouvellent la même cérémonie empreinte de tant de foi ! Nos mules, alors, n'ont plus besoin d'éperon ; la présence de cinquante, cent et même trois cents de leurs congénères les stimule. Nous traversons les arcs de triomphe disposés sur notre route ; les fusées et les pétards, signe précurseur d'un grand jubilé, se font entendre ; le joyeux carillon jette aux échos ses notes mélodieuses.

Nous sommes à Hoja de Sol, une des églises filiales de la

paroisse d'Arcatao. C'est là que doit s'ouvrir la mission. Femmes et enfants sont devant nous, agenouillés sur chaque côté de la route. Tous reçoivent pieusement la bénédiction des Missionnaires. Puis sur l'invitation de M. le directeur, on met pied à terre, on forme la procession et on se dirige à l'église en récitant le *Pater* et l'*Ave* qu'on termine par le chant du « *Salve Regina* » en espagnol.

Au sanctuaire, où toutes les richesses du village s'évalent, sans vous éblouir toutefois, le vénérable pasteur adresse quelques courtes paroles à ses ouailles, donne la bénédiction solennelle aux Missionnaires, leur remet même son étole, qu'ils n'acceptent pas. Puis, M. le directeur annonce le jour où doit commencer la mission. Cela suffit pour mettre tout en branle. Ici, le mot « mission » est une parole magique. Dès lors, vous verriez continuellement les gens sur la place de l'église, ce qui fait penser involontairement à une vaste foire. Ils n'en partiront que s'ils sont à court de vivres, pour revenir au plus tôt. Pas n'est besoin de planter une tente : ils coucheront sur le sol.

Au jour d'ouverture, l'église est insuffisante pour contenir la foule, et on prêche en plein air. Du haut d'une chaire rustiquement improvisée, on rappelle à ces âmes qui ont faim et soif de la vérité, le souvenir de leurs fins dernières, la nécessité du salut, la malice du péché mortel, l'obligation de se confesser. Puis, dans une série de sermons bien à leur portée, on leur explique chaque commandement de Dieu, insistant de préférence sur ceux qui sont le plus exposés à être violés dans la localité.

Mais le sermon, si important qu'il soit, ne serait pourtant qu'un élément presque insignifiant, si on n'avait soin d'en assurer l'intelligence par l'enseignement simultané du catéchisme. L'ignorance, en effet, est le grand mal de ces régions, et, par suite, source de tous les désordres. Et cela se comprend. M. le curé fait deux ou trois apparitions annuelles dans les villages soumis à sa juridiction, pour y

confesser à la hâte le plus de personnes possible, et y célébrer le patron du lieu, puis disparaît. C'est pourquoi les cinq premiers jours nous les consacrons uniquement à l'instruction religieuse. Le directeur distribuant à chacun sa tâche, l'un se charge des vieillards, celui-ci prend les hommes et les jeunes gens, et le troisième s'occupe des enfants. Une fois la mission en marche, le grand catéchisme a lieu, chaque jour, l'espace d'une heure. C'est l'explication de ce que chacun doit savoir pour recevoir avec fruit les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Un questionnaire de trente-quatre demandes et réponses fournit la matière d'un examen très sérieux auquel il faut satisfaire avant de s'approcher du tribunal de la pénitence. Chose admirable ! Ces braves paysans, qui ne savent pour la plupart ni lire ni écrire, apprennent avec ardeur toutes ces questions ! Plusieurs même consacrent des nuits entières à ce travail. Ceci nous dispense de toute préoccupation au sujet des dispositions de nos pénitents. Aussi, quand nous disons : Deux mille âmes ont gagné la mission, nous ne nous réjouissons pas seulement de ce que deux mille âmes se soient confessées et aient communié, nous constatons de plus, avec une vive satisfaction, que deux mille âmes, dont beaucoup étaient auparavant ignorantes sur les choses nécessaires au salut, sont à présent bien instruites. Permettez-moi de vous citer un trait. C'était à Hoja de Sol ; un Missionnaire avait passé un après-dîner à interroger. Il allait se retirer quand il lui prend l'idée de demander : « A qui le tour ? — A moi », répond une voix vigoureuse. Quelle n'est pas sa surprise de voir M. le maire se présentant, sans respect humain, en superbe redingote de dimanche, la canne autoritaire à la main (seuls les pieds nus dénotaient que ses goûts n'étaient pas prétentieux), M. le maire donc désirait faire constater sa science religieuse ! Un léger frémissement traverse les rangs, puis le silence se fait. Le Missionnaire, alors, adresse à l'illustre

candidat les questions d'usage, et les réponses étant satisfaisantes, M. le maire reçoit l'attestation qu'il peut se présenter pour la confession. Ce n'est d'ailleurs pas le seul bon exemple que cet homme respectable ait donné à ses subordonnés. Ceux-ci le voyaient chaque jour, près de l'autel, servir la messe avec une piété édifiante.

Croyez-vous, monsieur et très honoré Père, qu'il soit nécessaire de grandes cérémonies pour maintenir l'enthousiasme dans des populations qui apprécient à ce point le bienfait de la mission! Pourtant le concours des fidèles sera plus grand encore quand auront lieu les bénédictions, celle des enfants, celle des semences, celle des croix ou autres objets de piété; au jour désigné, on se croirait menacé d'invasion. Quel spectacle, en effet, que celui d'une multitude de mères de famille ayant sur les bras ou à leurs côtés trois ou quatre bambins, renouvelant la scène touchante de l'Évangile qui nous représente les mères offrant leurs enfants au divin Sauveur, afin qu'il les bénisse et leur impose les mains! Ou encore, quel esprit de foi dans ces braves paysans formant un vaste cercle sur la place de l'église, et assis, semblables à des marchands, devant trois ou quatre petits sacs remplis de semences! Que veulent-ils? La bénédiction du ministre de l'Église sur ces semences. Enfin, comme le cœur est ému quand on est en présence d'une procession d'enfants, d'hommes et de femmes, marchant pêle-mêle, le signe auguste de notre rédemption entre les mains, et chantant à gorge déployée l'hymne à la croix, pendant que la grande croix de la Mission est solennellement portée par quatre hommes robustes, qui se font gloire de payer ce tribut de foi et d'amour à Jésus Rédempteur. — Voilà, en abrégé, l'exposé des missions telles qu'elles se font au Salvador.

Un dernier mot sur les fruits obtenus dans celles que nous avons données cette année en mars, avril et mai. La durée a été de dix-huit jours dans chacune des petites bour-

gades Hoja de Sal, San Antonio de la Cruz et Le Nom de Jésus. Le chef-lieu, Arcatao, nous a retenu un mois. D'Honduras on y accourut en foule. Le total des confessions s'élève à deux mille quatre cents. Ce sont de sérieuses confessions, chacun voulant faire sa confession générale. Ajoutez à cela les superstitions abolies, les unions libres régularisées (trente à quarante mariages se firent durant la mission); les adultères ignominieusement flétris; les haines et les discordes apaisées par le pardon des injures; l'homicide abhorré; le vol et les rapines cessant d'être une profession, et par suite des sommes considérables restituées. Celles qui ne trouvaient plus de maître ont formé cinq cents piastres, c'est-à-dire, vu le change actuel, douze cents francs. Un insigne voleur, voulant se convertir, faisait ingénument cet aveu à un Missionnaire : « Je viens me confesser à la mission parce que vous du moins, vous faites restituer! »

Le bourg d'Antonio de la Cruz a pour nom ancien « Plaine mauvaise », lieu mal famé à cause des brigandages et des homicides qui s'y exerçaient sans trêve ni merci; c'est à tel point qu'une personne à qui on avait fait une injustice n'osait pas en faire part à l'autorité, ni même en parler avec ses amis, de crainte d'être mise à mort. Or, Antonio de la Cruz est à présent méconnaissable. Nous avons vu sa fameuse caverne, située dans une gorge profonde de la montagne, à dix kilomètres du village. Elle est très curieuse, d'une obscurité profonde. Elle mesure treize mètres de long, quatre de large, deux de haut. Elle paraît remonter aux premiers temps de la colonie espagnole. On l'a creusée probablement dans le dessein d'en extraire de l'argent. Dans la suite, on aurait renoncé à cette exploitation. C'est, en tout cas, un refuge assuré pour les voleurs et leur butin. De là sont sortis les loups qui ont été changés en agneaux. Plût au ciel que tous fussent venus!!

Dieu a donc béni nos travaux. Le bruit en est même

venu jusqu'à la capitale. Parmi le clergé on a parlé avec une certaine admiration de la mission donnée par les Pères *Paulinos* (c'est ainsi qu'on appelle ici les fils de saint Vincent de Paul). Monseigneur en est enchanté. Quant aux populations, toutes ont été envieuses du sort de celles qui venaient d'être évangélisées, et bien des demandes nous ont été adressées. Ah! que ne pouvons-nous y répondre au plus tôt par ces paroles qui faisaient tressaillir autrefois notre bienheureux frère Jean-Gabriel Perboyre : *Levate capita vestra, appropinquavit enim redemptio vestra.*

Malgré les épreuves, et la dernière surtout si terrible et si cruelle, la mort de notre cher confrère M. Pinéda, l'impulsion est donnée; nous comptons que Dieu bénira notre travail dans la Mission du Salvador.

J'implore votre bénédiction, et je vous prie de me croire, monsieur et très honoré Père, etc. Charles HÉTUIN.

COSTA-RICA

*Lettre de M. NIEBOROWSKI, prêtre de la Mission,
à M. KREUTZER, Visiteur.*

Terraba, le 20 mars 1901.

La situation matérielle de notre mission de Ferraba devait être naturellement, au début, peu favorable. Nous devions forcément contracter des dettes. Dans notre Mission on ne peut rien acheter avec de l'argent, pas même les choses les plus indispensables à la vie. Mais les indigènes nous offraient, au commencement, gratuitement les vivres (riz, maïs et haricots); et, par l'entremise de Mgr l'évêque, le gouvernement augmenta notre petite allocation. Ainsi nous avons pu payer nos dettes, et, avec le petit excédent de la fin de 1900, nous avons pu acheter l'indispensable pour une maison, cuisine et une officine de pharmacie. C'est seulement au bout de deux ou trois ans que nous

aurons une maison où l'on pourra vivre un peu à l'euro-péenne.

Pour la construction d'une église, d'une maison et pour l'amélioration des huttes de nos pauvres indiens, exigée par l'hygiène et aussi par leurs besoins spirituels, il nous parut de toute nécessité de construire un petit moulin à eau pour le sciage des arbres. Cela s'est fait, et nous espérons pour 1901 un progrès matériel notable. Malheureusement comme je suis l'unique prêtre dans ce territoire immense, je dois m'absenter de Ferraba des semaines, des mois entiers pour visiter les différentes stations de mes indiens.

En 1900, à nos petites églises de Ferraba et Boraca, qui n'étaient fermées que par des palissades avec un toit, nous avons donné de véritables parois (murs), et celle de Ferraba a reçu aussi un bout de plancher et de plafond. Nous avons ramassé aussi le bois nécessaire pour une petite chapelle à Cabagra; et, à Ujarraz, nous avons une chapelle provisoire qui, bientôt, sera remplacée par une définitive. Nous avons, de même, une partie du bois de construction nécessaire pour une nouvelle église dans le hameau de Buenos-Aires.

Vous voyez, Monsieur le Visiteur, bien des choses restent à faire, et nous avons grand besoin d'argent pour construire ces églises et chapelles et leur donner le plus indispensable. La mission possède deux chevaux maintenant (de misérables bêtes), deux bœufs de labour, et bientôt nous aurons deux bœufs de charge, c'est-à-dire qu'on nous en a déjà fait cadeau, mais ils sont encore sauvages et doivent être apprivoisés.

L'état de santé a été satisfaisant pendant toute l'année, tant pour moi que pour notre cher frère Stanislas. Quand nous aurons une habitation plus convenable, nous éviterons davantage l'humidité constante, qui pénètre ici partout.

Le soin des âmes n'a pas été négligé malgré les occupations matérielles. Huit missions ont été prêchées dans les différents hameaux; quatre-vingt-cinq baptêmes (une vingtaine à des païens) et près de sept cents confessions et communions ont été administrées; il y a eu trente adultes qui ont fait leur première communion, parmi lesquels une personne âgée de cent ans. Je copie ceci du rapport annuel que je dois envoyer comme curé pour la statistique diocésaine : cent quatre-vingt-douze sermons, cent cinquante-neuf heures de catéchisme, près de trente administrations des derniers sacrements et onze mariages.

Il règne aussi parmi les Indiens baptisés et même parmi les colons blancs une grande ignorance religieuse; il n'y a pas une seule école. Ainsi le travail est immense.

L'observation de nos saintes règles est quelquefois impossible; mais mon compagnon et moi, nous nous sommes efforcés de les pratiquer le plus possible. Tous les deux nous avons fait le grand voyage, plein de dangers, à San José, pour faire la retraite avec nos confrères du séminaire; et je crois que, tous les deux, nous y avons trouvé grand profit.

Nous avons donc recommencé une nouvelle année de travail apostolique, pleins de courage et de confiance, en parfaite union de cœur entre nous, avec nos Indiens, les autorités civiles, avec l'autorité diocésaine et nos chers confrères du séminaire, qui ont été pleins d'affection et d'attention pour nous.

Je recommande ma mission, mes chers Indiens, mes petites constructions, moi-même et frère Stanislas à vos prières et saints sacrifices ainsi qu'aux bonnes prières de nos chers confrères de France et de Paris.

Agréé, etc.

Joseph NIEBOROWSKI.

COLOMBIE

Les graves événements qui viennent de se dérouler en Colombie ont attiré les regards sur cette République. Nous donnons ici quelques renseignements généraux, puis une lettre d'un Missionnaire qui explique les événements actuels.

I

L'histoire des colonies espagnoles détachées de la mère patrie au commencement du siècle est toujours identique. Elle a été en Colombie la même que dans les autres parties de l'Amérique. Ce vaste pays qui mesure 1 200 kilomètres carrés, a une population faible par rapport à sa surface (4 habitants par kilomètre carré); mais la race indienne n'y avait pas été écrasée par la race conquérante. La preuve en est que, d'après les statistiques actuelles, il n'y a en Colombie que 400 000 blancs contre 160 000 métis ou cholos, 1 350 000 Indiens civilisés, 50 000 non civilisés et 700 000 nègres mulâtres ou zambos.

La foi fut portée dans ce pays dès le temps de la conquête par les Espagnols; elle se fortifia et se développa sous leur domination.

En 1819, Bolivar ayant soulevé ces provinces, elles se déclarèrent indépendantes de la mère patrie au congrès d'Angostura du 17 décembre 1819. En 1831, les douze départements qui les constituaient se désunirent et se partagèrent en trois groupes différents; les cinq premiers formèrent la Nouvelle-Grenade (aujourd'hui Colombie); les trois autres formèrent l'Équateur, et les quatre derniers à l'est des premiers formèrent le Vénézuéla.

En 1836, Grégoire XII noua des relations diplomatiques avec la Nouvelle-Grenade. Il y établit un chargé d'affaires qui avait encore le soin de toutes les républiques américaines dépourvues de délégué apostolique ou de représentation quelconque du Saint-Siège.

Ce poste était, on le voit, très important à cause de la juridiction étendue de son titulaire; mais il a perdu beaucoup de cette importance par suite de la création de nombreux délégués apostoliques, nonces et internonces dans l'Amérique latine.

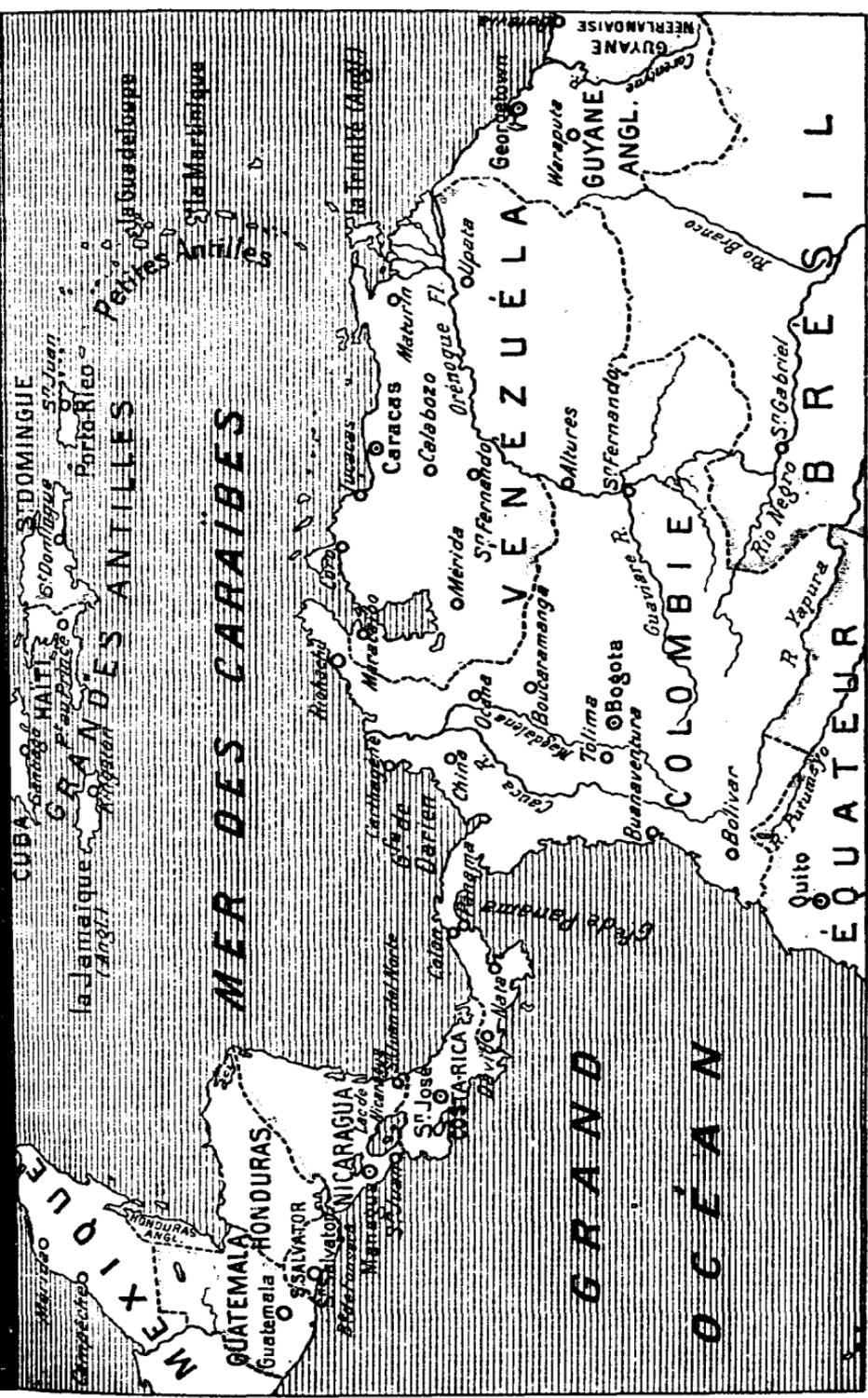
C'est en 1851 que la Nouvelle-Grenade, se constituant sur de nouvelles bases, prit le nom d'États-Unis de Colombie.

Le 8 décembre 1887, Léon XIII a fait une convention avec la Colombie. Ce pays doit donner à l'Église une somme annuelle et continuera à payer la rente des biens ecclésiastiques ou religieux, dont il s'était emparé. Le 2 juillet 1893, on ajouta à ce traité une convention additionnelle portant sur le règlement du for ecclésiastique, l'organisation des cimetières et l'obligation pour les curés de se prêter aux recensements exigés par l'état civil. Actuellement, la Colombie entretient un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège. Le pape y a un délégué apostolique et envoyé extraordinaire qui réside à Bogota, capitale de la république.

La division ecclésiastique est calquée sur la division civile. Il n'y a qu'une seule province ecclésiastique, celle de Bogota, qui comprend les sièges suffragants qui suivent : Antioquia, Carthagène, Sainte-Marthe, Medellin, Nueva Pamplona, Panama, Pasto, Popoayan, Socoro, Tolina, dont l'évêque réside à Nueva, et Tauriza¹.

Santa Fé de Bogota, (maintenant, d'après un décret consistorial tout récent (1896) simplement Bogotà), fut érigé en évêché le 11 septembre 1562, et en archevêché le 22 mars 1564, mais n'eut son premier évêque qu'en 1570. Ce fut un franciscain qui entra dans le diocèse en 1573, fonda le séminaire et réunit, en 1582, un concile provin-

1. On a projeté d'ériger en archevêchés Carthagène et Popayan (1901).



CARTE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE ET DE LA COLOMBIE
 (Revue des Questions diplomatiques et coloniales).

sial. L'archidiocèse possède 1 séminaire, 30 collèges et 160 écoles. Dans une partie du territoire (dit de Saint-Martin), il y a encore une vingtaine de mille Indiens qui sont infidèles.

Carthagène des Indes était érigée en diocèse le 24 avril 1534, et avait sa cathédrale dédiée à la sainte Vierge. Cette ville était très fréquentée; car c'était le port d'attache où venaient débarquer les vaisseaux qui faisaient la traite des nègres. C'est à Carthagène des Indes que saint Pierre Claver exerça son admirable charité vis-à-vis des noirs. Il y a dans cette ville un séminaire.

Il y en a également 1 à Medellin, qui possède, en outre, 3 congrégations religieuses, 1 université, 1 collège et 141 écoles catholiques ayant une population de 16 035 élèves. Notons, à ce sujet, que le président de la Colombie, répondant au discours de bienvenue du nouveau délégué apostolique, Mgr Vico, se félicitait que la Colombie jouissait du privilège inestimable de l'unité de la foi. Il ajoutait : « L'enseignement public, distribué aux frais de l'État, a été placé sous l'inspection de l'autorité ecclésiastique en tout ce qui concerne la foi et la morale; et, pour une partie très considérable, dans tous les départements de la république, il a été mis sous la direction immédiate des instituts et congrégations religieuses. »

Le diocèse de Nueva Pamplona compte 250 400 catholiques et 50 paroisses. Malheureusement, d'après les statistiques que j'ai sous les yeux, le clergé manque presque totalement : car il n'y aurait que 8 prêtres séculiers et 7 prêtres réguliers; il y a cependant 1 séminaire et 31 écoles catholiques.

Panama possède 1 collège et 147 écoles catholiques avec une population de 5 830 élèves. Les travaux d'ouverture du canal transpacifique ont amené dans ce diocèse une grande quantité d'ouvriers de toutes nations et de toutes religions; mais le catholicisme a eu peu à se louer de cet

afflux d'étrangers, pour lesquels tout avait été préparé, sauf un clergé en rapport avec leurs besoins. Des hôpitaux tenus par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul sont la seule œuvre catholique créée à cette occasion. Mentionnons encore 1 séminaire et 3 collèges au diocèse de Pasto¹.

II

RÉVOLUTION DE COLOMBIE (1899-1901)

Personne n'ignore que les fautes et les erreurs politiques, religieuses et sociales qui accompagnèrent et suivirent l'indépendance des colonies espagnoles furent une source de grandes épreuves pour la Colombie, comme pour la plupart des autres Républiques de l'Amérique du Sud. Pendant plus d'un demi-siècle, les catholiques colombiens luttèrent, et par leur persévérance, ils obtinrent de Dieu la victoire. En 1886 un Congrès, réuni à Bogota, élabora et vota une constitution catholique, sœur de celle que quinze ans auparavant Garcia Moreno avait donnée à l'Equateur. De ce jour data une ère de liberté et de progrès. Le pays ruiné par trente ans de guerre, vit se développer l'agriculture, le commerce et l'industrie; la législation fut perfectionnée, l'administration publique fut réorganisée, le culte restauré. Un concordat conclu avec le Saint-Siège établit l'harmonie entre les pouvoirs publics et l'Église et facilita au Souverain Pontife l'érection de trois nouveaux diocèses. Appelées par les évêques et le gouvernement, plusieurs communautés religieuses, entre autres la Congrégation de la Mission, travaillèrent efficacement à la formation du clergé, à l'éducation de la jeunesse et à l'évangélisation des peuples. Enfin le Congrès de 1898 reconnut, par un acte législatif qui a eu du retentissement jusqu'en Europe, la souveraineté de Jésus-Christ sur les nations.

1. *Dictionnaire de théologie catholique*, par Vacant; v^o AMÉRIQUE LATINE.

C'était plus qu'il n'en fallait pour exciter les colères de la franc-maçonnerie cosmopolite. Après dix ans d'efforts stériles, les radicaux colombiens comprirent qu'ils ne triompheraient pas sans appui de leurs frères des Républiques voisines. Dans un port perdu du *Honduras*, une conférence eut lieu, dit-on, entre des envoyés de Colombie, du Venezuela, de l'Équateur et du Nicaragua; un pacte fut conclu en vertu duquel les radicaux des cinq Républiques faisaient cause commune et prenaient l'engagement de s'entraider à arriver au pouvoir. Peu de temps après, Alfaro débarquait à Guayaquil, et profitant de la division qui régnait entre les catholiques, marchait sur Quito et s'emparait du pays; Zelaya faisait de même au Nicaragua; Castro, de son côté, révolutionnait le Venezuela, et, après plusieurs combats heureux, s'installait à Caracas en qualité de dictateur. Jaloux de tant de gloire, Uribe crut alors que l'heure de l'action avait sonné, et, comptant sur l'appui des trois chefs que je viens de nommer, il appela aux armes les libéraux de Colombie.

Le 19 octobre 1899, la guerre civile éclatait. Moins d'un mois après, Uribe, à la tête de plusieurs milliers d'hommes tentait de s'emparer de Bucaramanga, chef-lieu du département de Santander; mais repoussé avec des pertes considérables, par les troupes du gouvernement il dut se replier sur sa frontière du Venezuela. Là, il reçut les premiers secours en hommes et en munitions de guerre, promis par le dictateur Castro. Assez fort pour reprendre l'offensive, il attaqua en décembre, à *Peralonso*, l'armée constitutionnelle mal commandée, et la mettait en complète déroute. C'en était fait du gouvernement légitime si le général Casabianca, prenant le commandement des troupes, n'eût couvert le chemin de la capitale. Uribe établit alors son quartier général à Cucuta, dans des positions formidables qui le mettaient à l'abri de toute attaque et lui permettaient de communiquer avec la mer des Antilles, par le golfe de Ma-

racaïbo, et avec le Venezuela. Ainsi retranché, il put, à loisir, pendant plus de quatre mois, aguerrir ses troupes, grossir son armée, recevoir de l'étranger un armement moderne perfectionné et un matériel de guerre complet.

Pendant ce temps, l'incendie révolutionnaire, allumé à Santander, se propageait dans tout le reste de la République, dans le but d'empêcher les forces départementales de se porter au secours de l'armée du Nord et de la capitale. La situation était des plus critiques; sans dire qu'elle était désespérée, le gouvernement ne craignait pas d'avouer que le pays n'avait jamais passé par une crise plus grave. Les libéraux exploitaient déjà leur victoire, et il fallait aux catholiques toute leur ardeur pour affronter la lutte.

Le 11 mai commença donc la bataille la plus sanglante et la plus considérable par le nombre qu'ait jamais vue l'Amérique du Sud. Trente mille combattants, armés à la moderne, se trouvaient en présence. L'enjeu était d'une importance décisive. De là, la durée de l'action. On se battit pendant quinze jours consécutifs, du 11 au 16 mai, avec des chances diverses de succès, sans autre trêve que le temps de prendre sa nourriture et de se pourvoir de munitions. Le général Pinzon, qui combattait contre la révolution, obtint enfin le succès. Six mille hommes, morts ou blessés, la plupart du camp révolutionnaire, tombèrent sur le champ de bataille.

Restait l'isthme de Panama; l'invasion étrangère arrivait aux portes de la ville. Là aussi la lutte fut terrible; les troupes du gouvernement, en infime minorité, étaient commandées par le général Charles Alban. Au corps consulaire étranger qui lui demandait de rendre la ville pour éviter les horreurs d'une lutte armée dans les rues, il répondit énergiquement : « Jamais ! » Plein de confiance en Dieu et en son devoir, il soutint, pendant cinq jours, du 21 au 26 juillet, avec une poignée de braves, 415 soldats, le feu meurtrier de 2 000 révolutionnaires, et il fut vainqueur.

Malgré ces troubles, les deux familles de saint Vincent ont pu continuer leurs œuvres dans des conditions relativement satisfaisantes. Deux missionnaires ont pu évangéliser le sud du Tolima pendant sept mois et ont eu la consolation d'entendre la confession de plus de 20 000 personnes. Les Filles de la Charité, elles aussi, ont pu se livrer à leur tâche ordinaire avec bénédiction, avec un surcroît de travail et de mérite causé par le service de six ou huit ambulances remplies de malades et de blessés! — R.

III

Les hostilités se sont accentuées pendant les mois de novembre et de décembre 1901. Les insurgés colombiens s'emparèrent de Colon et s'avancèrent en force sur Panama; mais le docteur Alban commandant les troupes départementales les a attaqués à la gare d'Empire et les a forcés à battre en retraite. Une canonnière colombienne, le *Général-Pinzon* vint croiser devant Colon, et cette ville dut capituler, elle fut remise par les insurgés aux mains du général Alban, représentant de l'autorité gouvernementale. Cette remise a eu lieu par l'intermédiaire des consuls des grandes puissances. Ainsi une plus longue effusion de sang a pu être évitée.

TUNJA

(AVRIL 1901)

Mgr l'évêque est satisfait de l'éducation et de la formation intellectuelle religieuse et morale que nos confrères donnent aux élèves de ses deux séminaires.

Le séminaire de Tunja compte actuellement cent dix-sept élèves, dont soixante-dix-huit au petit séminaire et trente-neuf au grand. Pendant les neuf ans que les confrères l'ont dirigé, il a fourni au diocèse quarante-cinq prêtres et trois vocations à la Compagnie.

Outre la direction du séminaire, nos confrères prêchent généralement, pendant les vacances, la retraite ecclésiastique; Monseigneur leur est très reconnaissant de ce service.

URUGUAY

Nous donnons d'abord quelques renseignements généraux publiés récemment sur l'Uruguay, et à la suite un compte rendu des belles missions qui se donnent en ce pays.

La petite république de l'Uruguay, limitée au nord par le Brésil, à l'ouest par la rivière Uruguay, qui lui donne son nom, a 190,000 kilomètres carrés et une population de 788,130 habitants. Jusqu'en 1620 ce pays était uni à l'Église du Paraguay. Il fut alors rattaché au siège épiscopal de Buenos-Ayres. Son indépendance politique détermina la rupture de ces liens ecclésiastiques.

L'Uruguay a été comme le champ clos où Portugais du Brésil, et particulièrement du Rio Grande, et Espagnols de La Plata se rencontraient et luttaient les armes à la main pour la prééminence. C'était un « contesté » dont on finit, de part et d'autre, par proclamer l'indépendance pour se mettre d'accord.

En 1821 les Brésiliens s'annexèrent l'Uruguay sous le nom de province cisplatine, et le gardèrent six ans. L'Uruguay fit ensuite partie de l'Argentine pendant trois ans. Affranchi de nouveau il devint le théâtre de la « grande guerre », qui dura seize ans, de 1836 à 1852, et après laquelle, le pays dévasté, n'était plus qu'une vaste solitude. Pendant la « grande guerre », Montevideo subit un siège de neuf ans, de 1842 à 1851.

L'Uruguay ayant été déclaré Etat indépendant il obtint, peu après, du Souverain Pontife, l'établissement à Montevideo d'un vicariat apostolique qui fut, en 1879, élevé au rang d'évêché. La république ne cessa d'empiéter sur les

droits de l'Église. L'époque la plus néfaste pour la religion fut la dictature de Santos.

Mais, heureusement, ces lois antireligieuses n'obtinrent pas le résultat qu'on voulait atteindre. Aujourd'hui les congrégations sont nombreuses à Montevideo. Il y a, en effet, dix communautés d'hommes et huit communautés de femmes, attachées à des établissements d'instruction, pendant que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, de Notre-Dame de l'Huerto et les Capucines se partagent le soin de l'assistance des malades.

L'évêque actuel, Mgr Soler, a développé les éléments religieux qu'il avait entre les mains, et préparé, dans l'élément laïque, une défense contre les persécutions à venir. Il a fondé des écoles provinciales, des conférences de Saint-Vincent de Paul, dans toutes les paroisses de la capitale, des cercles catholiques d'ouvriers qui comptent plus de mille adhérents, un grand club catholique. Il a obtenu, de concert avec le gouvernement, l'érection de Montevideo en archevêché (19 avril 1897), avec deux suffragants. Montevideo possède un grand séminaire et plusieurs collèges d'enseignement¹.

*Lettre de M. JAUSION, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Villa de la Union, Montevideo (Uruguay).

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Les résultats obtenus dans les dix ou onze dernières missions que nous avons prêchées en mars, avril et juin, bien que modestes en apparence, ne laissent pas que d'être consolants, pour ceux du moins qui connaissent notre pays.

1. Voy. *Dictionnaire de Théologie*, par Vacant.

Dans les deux premières, qui furent celles de Sainte-Rose et de Saint-Antoine, excellentes paroisses du département de Canélonas, nous avions l'honneur, mon compagnon et moi, d'accompagner Sa Grandeur Mgr Isasa, évêque coadjuteur de Mgr Soler. Dans l'une comme dans l'autre, nous fûmes reçus avec tout l'enthousiasme religieux d'un peuple croyant, qui sait apprécier le bienfait d'une mission. Ce ne furent pas seulement MM. les curés et leurs fidèles respectifs, qui, groupés autour des bannières du Saint Sacrement et de l'Immaculée Marie, vinrent en procession jusqu'à la gare, mais toutes les autorités civiles de la localité, et, en plus, un des généraux et un des colonels de l'armée, qui ont des propriétés dans les paroisses où nous arrivons. Union parfaite entre les deux autorités, civile et religieuse ! Quelle leçon donnée à bien des pays de la vieille Europe, par plusieurs de nos pays de mission, considérés peut-être avec dédain et comme demi-sauvages, mais qui, se laissant guider par les nobles sentiments de leur cœur, savent rendre à Dieu ou à ses représentants les honneurs qui leur sont dus ! Les cloches, les pétards et les fusées annonçaient à l'envi à tous les environs que les Missionnaires étaient arrivés. Mais j'ai hâte de dire que Monseigneur voulut, dans les deux localités, avant de monter à l'autel, faire lui-même l'ouverture solennelle de la mission par un sermon plein d'onction, où, après avoir remercié M. le curé, les autorités locales et le peuple, de la sympathique réception qu'on venait de lui faire, il invita tout le monde à accourir aux exercices de la mission, dont il indiqua les heures, et à s'unir à lui pendant la messe, pour en mieux assurer les fruits.

Dès ce moment, Monseigneur ne cessa de nous édifier par son zèle tout apostolique et par une activité vraiment prodigieuse : on le voyait partout, en chaire, au confessionnal, dans la sacristie, ou au parloir pour quelques audiences particulières ; à l'autel, pour y administrer le sacre-

ment de confirmation ou y donner le saint scapulaire ; ne cessant « de se faire tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ ». Au bout de onze jours, en tout, passés à Sainte-Rose et à Saint-Antoine, nous pûmes compter neuf cents communions, neuf cent vingt confirmations, quatre cent quarante réceptions du saint scapulaire, et un nombre bien supérieur de confessions. — Je dois faire ici une mention spéciale des succès obtenus par l'explication du catéchisme faite à l'aide de grandes images exposées aux yeux des enfants. Impossible de décrire l'enthousiasme avec lequel ils venaient tous les soirs, à quatre heures, après l'école, pour assister à ces classes ! Racontant, chez eux, ce qu'ils avaient vu et entendu, ils étaient, sans s'en douter, comme autant d'apôtres, qui contribuaient à grossir tous les jours notre auditoire. Puissent tous nos confrères des missions avoir recours, à l'avenir, à ce moyen d'enseigner le catéchisme, s'ils ne l'ont déjà employé !

Les démonstrations dont nous avions été l'objet à notre arrivée se renouvelèrent à notre départ. Montés sur une voiture qu'on avait mise à notre disposition, nous partîmes accompagnés d'un nombreux cortège de cavaliers, qui, nonobstant la menace d'un orage prochain, voulurent nous donner un dernier témoignage d'estime et de reconnaissance.

Nous rentrâmes donc à l'Union ; mais nous ne devions pas y mener longtemps la « vie de Chartreux ».

Les fêtes pascales étaient à peine passées, que le 11 avril, je me suis mis de nouveau en campagne ; cette fois, c'était avec mon Supérieur même, M. Gimalac, qui, bien que jeune, a déjà l'expérience des missions, s'y étant exercé pendant sept ans, à l'école du bon et respectable M. George. Héritier de son zèle, comme aussi du pouvoir d'administrer le sacrement de confirmation, dans les missions rurales, il se lança à travers les montagnes du département de Maldonado avec une ardeur tout apostolique.

Les fruits des cinq missions données à la Coronilla, au Valle del Ayguà, à José Ignacio, à Garzon et à Mataojo, furent très consolants, les voici réunis : Confirmations, 588 ; communions, 436 ; mariages, 28. Quant au nombre des baptêmes et à celui surtout des confessions, je l'ignore, me contentant de faire remarquer que ces 28 mariages étaient, avant ces missions, de vrais concubinages.

Je dois encore faire mention, dans ce compte rendu, de la cérémonie de la pose de la première pierre d'une chapelle, dans une magnifique plaine del Valle del Ayguà, chapelle appelée à être dans un prochain avenir, à cause de sa situation topographique, le centre d'une belle cité... Des fonds étaient déjà recueillis à cet effet, et la main-d'œuvre sera donnée par tous les habitants des alentours.

Ici s'achevèrent les missions de M. Gimalac. Obligé de retourner à la maison, il se fit remplacer par un autre confrère avec lequel nous avons pu travailler une dizaine de jours à *San-Carlos*, trois jours à *Maldonado* et sept ou huit jours à *Pan de Azucar*. Là, comme ailleurs, nous fîmes le mieux que nous pûmes la guerre au démon, qui parut se venger, à la fin, en nous envoyant un très mauvais temps. Le total des communions fut d'environ 700, chiffre qui aurait été de beaucoup supérieur, ainsi que celui des mariages, si des pluies continuelles n'eussent par deux fois interrompu les exercices de la mission.

Veillez agréer, etc.,

Adolphe JAUZION.

OCÉANIE

ILES PHILIPPINES

Les *Missions catholiques* (20 septembre 1901) ont donné quelques détails sur les Églises des îles de Cuba et Porto-Rico, et des îles Philippines. Nous les reproduisons ici.

L'île de Cuba a deux diocèses, celui de Santiago et celui de la Havane.

Santiago est le siège archiépiscopal.

La population catholique de Cuba est de 1 600 000 habitants.

Le nombre des prêtres est de 311, et il y a 202 paroisses et 327 églises ou chapelles. — Dans l'île de Porto-Rico, nous trouvons un diocèse, Saint-Jean de Porto-Rico, qui est suffragant de l'archevêché de Santiago.

La population catholique est de 1 042 400 habitants. Le clergé est composé de 168 prêtres, et il y a 97 églises, 23 chapelles, un séminaire, 20 collèges et une académie. Les écoles sont au nombre de 549 et ont 51 300 élèves.

Les Philippines ont un archevêché à Manille et 4 diocèses : Cebu ou Nom de Jésus, Jaro, Nouvelle-Cacerès et Nouvelle-Segovie.

La population catholique est de 6 566 000 habitants. Il y a 746 paroisses et 221 missions ; 233 d'entre elles sont desservies par les Récollets, 228 par les Franciscains, 109 par les Dominicains ; 42 par les Jésuites ; 16 par les Capucins ; 6 par les Bénédictins ; 158 par les prêtres séculiers. Il y a en tout 675 prêtres dans l'archipel. »

Les missionnaires de Saint-Vincent de Paul ont un établissement pour les Retraites à Saint-Marcellin, près de

Manille, et sont chargés de la direction des séminaires de Cebu, de Jaro et de Nueva Caceres.

*Lettre de M. ORRIOLS, Visiteur, à M. A. FIAT,
Supérieur général.*

Manille, 2 mars 1901.

Il y a peu de temps le gouvernement américain donna l'ordre de cesser dans les écoles officielles tout enseignement religieux, et d'en faire disparaître toutes les images et tous les signes de religion.

L'année scolaire se terminant fin mars, les Sœurs cherchent déjà une maison à Manille pour pouvoir ouvrir une école privée, où elles pourront continuer à enseigner la religion et élever chrétiennement les enfants qui maintenant fréquentent l'école municipale.

J'espère que bientôt, selon ce que m'a dit M. le Délégué, les Sœurs rentreront à Cavite, où elles auront une école dans laquelle elles élèveront les enfants de cette localité.

Hier mourut, au collège de Sainte-Rose de Manille, sœur Joseph Miner, supérieure de cet établissement. Toujours régulière et fervente, toujours active et laborieuse, c'est à elle, après Dieu, que l'on doit la conservation de cet établissement, qui compte plus de cent soixante enfants internes et beaucoup d'externes. Elle est restée trois mois au lit, et quoiqu'elle ait beaucoup souffert dans sa maladie, on ne l'a jamais entendue se plaindre, ce qui a fort édifié les Sœurs qui la soignaient et le médecin lui-même. Elle a reçu les sacrements, ainsi que les autres secours de notre sainte religion ; et sa mort, à ce qu'on en peut juger, a été précieuse devant le Seigneur.

Avant-hier, est arrivée de Cebu la sœur Florentine Chasco, vice-visitatrice, qui m'a donné de bonnes nouvelles tant de nos confrères que des Sœurs de cette ville. Le séminaire a beaucoup d'élèves ; les Sœurs travaillent à la

maison de secours, à l'hôpital et à l'école municipale, ainsi qu'au collège, qui compte cent soixante enfants. Grand est le bien qui se fait dans Cebu par les enfants de saint Vincent.

Emmanuel ORRIOLS.

MANILLE

NUEVA CACERES

*Lettre de M. Théodore ROBRÉDO, prêtre de la Mission,
à M. N..., à Emmitsburg¹.*

Nueva Caceres, 15 mai 1901.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de N. S. soit toujours avec nous !

J'ai lu avec plaisir le numéro 29 de nos *Annales* (édition anglaise), qui m'était parvenu par la dernière poste de la part du digne Visiteur de la Province de l'Est, le Rev. M. Jacques Mac Gill. Persuadé que bon nombre de nos confrères et sœurs de l'Amérique du Nord liront avec intérêt les nouvelles des Iles Philippines, je vous envoie une courte description de la Fête célébrée tout récemment dans cette ville, par la double famille de saint Vincent, en l'honneur du bienheureux François-Régis Clet.

Diverses circonstances nous ont empêchés de prolonger ces solennités au delà d'un jour.

L'église fut choisie pour la célébration. Elle est vraiment admirable dans la simplicité de son architecture, mais en cette occasion elle resplendissait sous les décorations et les ornements employés pour les plus grandes fêtes; le tout avait été disposé avec un goût exquis. Au-dessus du maître-autel de style dorique était un riche

1. Cette lettre a paru dans le dernier numéro de l'édition en langue anglaise de nos *Annales*.

baldaquin de rouge foncé, avec franges d'or et surmonté d'une couronne impériale. Au-dessous du baldaquin se trouvait une belle peinture du bienheureux Clet faite par une Fille de la Charité : le tout formant un fond pour les nombreux vases dorés et argentés et pour les brillants candélabres. La statue de saint Vincent se trouvait du côté de l'Évangile et celle du Bienheureux J.-G. Perboyre du côté de l'Épître ; des fleurs naturelles à profusion, de gracieux palmiers complétaient les décorations du sanctuaire. Aux piliers du centre étaient appendues des tentures rouges ; de larges écussons entourés de fleurs portaient des inscriptions se rapportant aux principaux événements de la vie de Notre Martyr. De belles couronnes de fleurs étaient entrelacées de palmes, emblème de la victoire.

Douze magnifiques candélabres suspendus illuminaient l'église et en faisaient comme une vision du ciel, où l'âme s'arrachant aux liens terrestres semblait jouir de l'avant-goût de la joie et du bonheur des élus.

Le 4 mai, la fête fut inaugurée par le chant des premières Vêpres du Bienheureux Clet, avec accompagnement d'orgue. Le jour suivant les cérémonies commencèrent à huit heures, le matin, par une procession analogue à celle qui se fait à la Cathédrale le premier dimanche de chaque mois.

Dans cette procession solennelle notre belle statue de la Vierge Miraculeuse était précédée de deux bannières : l'une, de Marie Immaculée portée par les Enfants de Marie ; l'autre, de saint Louis de Gonzague, Patron de la jeunesse, était portée par les élèves du Séminaire. Ces bannières sont l'ouvrage des élèves de la maison des Filles de la Charité. Les associations que je viens de mentionner sont sous la direction des Enfants de Saint-Vincent de Paul.

Notre Supérieur, M. Jean Santandreu, officia à la Messe solennelle qui suivit immédiatement la procession. Il était assisté de Messieurs Antonio Redondo et Donofredo Peces,

et une exactitude parfaite inspirée par l'esprit de foi présida aux Cérémonies sacrées. La « Messe solennelle » en trois parties par Luigi Bordese, fut très brillamment exécutée sous la direction de M. Casto Perez, C. M.

Cette belle messe, — avec accompagnement d'orgue, de piano, de violon, de violoncelle, — chantée pour la première fois dans cette cathédrale produisit un merveilleux effet; la grandeur alliée à la douceur mystique de ce chant élevait insensiblement nos cœurs vers les régions célestes; on eût dit des mélodies angéliques venant frapper nos oreilles. Après la messe eut lieu la vénération de la Relique de notre Bienheureux Martyr, suivie d'une belle cantate composée pour la circonstance par le professeur Cagili.

Le panégyrique du bienheureux Clet fut prêché par le Très Rev. Roman Gonzalès, vicaire général et gouverneur ecclésiastique S. P. Il choisit pour son texte ces paroles de l'apôtre saint Paul aux Romains (x, 15) : « *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona!* Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui prêchent l'Évangile de la paix, qui annoncent de bonnes nouvelles! » Ensuite, dans un langage touchant et parfaitement approprié, il esquaissa la vie de sacrifice du missionnaire dans les pays infidèles — cette vie que mena notre Bienheureux Martyr pendant trente ans sur l'immense étendue de la Chine où il versa enfin son sang pour Jésus-Christ.

Le choix du P. Roman Gonzalès comme prédicateur était particulièrement heureux; car, durant la triste période du gouvernement « Filipin » dans cette partie de l'île de Luçon, il passa dix-huit mois en prison, y fut traité avec la dernière inhumanité et conduit ensuite comme prisonnier le long des chemins et à travers les montagnes. Comme le bienheureux Clet, il avait appris par expérience ce que c'est que de souffrir pour la foi.

Dans l'après-midi, la récitation du chapelet fut suivie du chant des Litanies de Lorette, parfaitement rendu, dans un

duo de R. Calahorra ; après quoi un prêtre du pays expliqua aux indigènes, dans leur langue, le martyre du bienheureux Clet. Tous furent charmés par le chant du *Salve Regina* (trio) du célèbre compositeur Nicolas-G. Martinez, et la fête se clôtura par le *Te Deum* de S. Rosado et l'hymne touchante du professeur Masaguer.

Vu l'agitation du pays, l'assistance aux cérémonies était relativement plus nombreuse que d'habitude.

Un événement fort important, et non moins intéressant pour ce peuple accoutumé jusqu'à présent de voir les officiers du gouvernement espagnol assister à de semblables cérémonies religieuses, fut d'apercevoir aujourd'hui dans leurs rangs et devant l'autel les principaux représentants de l'autorité américaine, tous, Dieu merci, bons catholiques. C'étaient : le colonel Edouard Moale du 15^e régiment d'infanterie E. U. (États-Unis), commandant de ce district ; le major W. H. Johnston, du 46^e, E. U. V..., inspecteur général ; le capitaine J. A. Ryan, du 15^e de cavalerie, prévôt, et le premier lieutenant George Curry, du 11^e de cavalerie, récemment nommé gouverneur civil des Camarines Nord et Sud¹.

Invités à l'avance ces officiers assistèrent à un lunch servi au Séminaire, où Espagnols, Américains et « Philippins » s'unirent fraternellement pour célébrer avec joie cette fête en l'honneur du fils Martyr de saint Vincent, rappelant ainsi les joyeuses agapes des premiers Chrétiens destinées à resserrer les liens sacrés de la Charité.

Après ce repas frugal, les invités visitèrent les divers appartements du Séminaire, exprimant leur agréable surprise à la vue de l'excellent système d'éducation que nous suivons dans ce pays, où, selon certaines personnes, la

1. Camarines du Nord, province de l'île de Luçon ; chef-lieu Daet. — Camarines du Sud, autre province de l'île de Luçon, chef-lieu Naga ou Nueva-Caceres.

civilisation est inconnue. Plus tard, sous la conduite de nos confrères, les mêmes personnes se rendirent à l'établissement des Sœurs de Charité. Elles eurent là le plaisir d'admirer le meilleur bâtiment de la ville, et même de la Province. Toutes firent paraître leur étonnement en trouvant, contrairement à leur attente, dans ce coin de l'Océanie, une institution pour de jeunes demoiselles, comparable, sous tout rapport, à ceux d'Europe et d'Amérique. Sous le gouvernement espagnol, ce collège était l'école normale de la Province, où devaient prendre leurs grades les professeurs nommés aux écoles du diocèse. Les Sœurs, avec leur digne Visitatrice, apprécièrent dûment l'honneur que leur faisaient ces visiteurs distingués.

J'ai décrit brièvement la fête que nous célébrâmes en l'honneur du bienheureux Clet. Par ce compte rendu nos confrères de l'Amérique du Nord pourront voir que dans ces îles il se trouve encore de vrais catholiques qui glorifient Dieu et ses saints, malgré les calomnies propagées contre le catholicisme et les ordres religieux.

L'état actuel de cette contrée est très lamentable en ce sens que le petit nombre de prêtres ne correspond pas aux besoins immenses. Il y a, je l'avoue, des prêtres indigènes ; mais, seuls, ils sont impuissants à soutenir par leur ministère notre sainte religion chez une population de 7 millions d'habitants. D'autre part, les troubles des quatre dernières années ont engendré dans l'esprit des peuples de cette région une tendance à confondre ensemble les idées politiques et religieuses, de sorte que, pour les conserver dans la foi de leurs catholiques ancêtres, il faudrait une grâce presque miraculeuse. De tout ceci ressort clairement le besoin où nous sommes du secours de Dieu tout-puissant, et nous espérons surtout l'obtenir, aidés des prières de ce peuple des États-Unis dont les intérêts sont maintenant si intimement liés à ceux de ce pays.

Malgré les épreuves qui ont tourmenté les Philippines,

les fils et filles de saint Vincent sont toujours à leurs postes respectifs, et y demeureront jusqu'au jour où la Providence en aura décrété autrement. Nous avons enduré pour l'amour de Dieu, de grandes et nombreuses privations.

Pendant deux ans, notre ville a été assiégée; mais, au milieu de nos épreuves, nous avons fait l'expérience de la constante protection de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse. Le règne de la souffrance est passé maintenant; ce dont nous avons besoin, c'est de vertu, de patience et de la grâce de nous accoutumer au nouvel état de choses, afin de pouvoir travailler avec succès dans la vigne du Seigneur.

Bien que pendant plus d'une année la plus grande partie de notre Séminaire servit d'hôpital militaire, nous n'avons pas été dérangés dans l'accomplissement de nos devoirs; notre plus grande peine et notre grand regret étaient de voir mourir tant de monde, tranquille en apparence et sans se soucier de recevoir les secours de notre sainte religion : indifférence que nous n'avions constatée nulle part encore.

Quant aux officiers américains, non seulement ils nous respectent, mais ils nous témoignent de l'estime et de la confiance. Fasse la Providence qu'il en soit toujours ainsi ! Je dois des remerciements spécialement à mon bon professeur d'anglais, le capitaine Ryan, mon ami généreux et estimé; c'est par son assistance que j'ai surmonté suffisamment les difficultés de la langue anglaise pour écrire cette description.

Comptant sur les prières efficaces de nos bons frères de l'Amérique du Nord,

Je demeure, très cher confrère,

Votre très affectionné frère en saint Vincent.

Théodore ROBREDO.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

Frère Donnez (Jean-Baptiste), coadjuteur, décédé à Angers (France), le 14 septembre 1901; 82 ans d'âge, 41 de vocation.

Frère De Matteis (Antoine), coadjuteur, décédé à Naples (Italie), le 15 septembre 1901; 69, 45.

M. Michaux (Jean-Marie), prêtre, décédé à Saint-Pons (France), le 27 septembre 1901; 36, 15.

M. Arias (Juvenal), prêtre, décédé à Santa Rosa de Cabal (Colombie), en octobre 1901; 38, 21.

M. Blanché (Fernand), prêtre, décédé dans l'Amérique Centrale, en octobre 1901; 43, 21.

M. De Lizzi (Vincent), prêtre, décédé à Naples (Italie), le 31 octobre 1901, 78, 61.

M. Gianotti (Antoine), prêtre, décédé à Mondovi (Italie), le 5 novembre 1901; 91, 70.

Frère Howard (Clément), coadjuteur, décédé à Quito (Équateur), le 13 octobre 1901; 67, 31.

Frère Rothschedl (Jean), clerc, décédé à Laibach (Autriche), le 8 novembre 1901; 20, 3.

M. Henriquez (Dominique); prêtre, décédé à Bemfica (Portugal), le 19 novembre 1901; 97, 75.

M. Chozas (Louis), prêtre, décédé à Valdemoro (Espagne), le 9 décembre 1901; 61, 40.

Frère Angulo (Anastase), clerc, décédé à Madrid (Espagne), le 11 décembre 1901; 22, 6.

M. Borghino (Pierre), prêtre, décédé à Sassari (Lombardie), le 14 décembre 1901; 30, 11.

M. Serralonga (Jacques), prêtre, à Saint-Marcellin (Iles Philippines), en décembre 1901; 67, 40.

Frère Durand (Joseph), coadjuteur, décédé à Majorque (Espagne), le 14 décembre 1901; 76, 50.

Frère Joseph, coadjuteur, décédé à Perryville (États-Unis occidentaux), le 4 décembre 1901 ; 92, 45.

Nous avons reçu de respectables confrères, quelques nouvelles Notices notamment sur M. Pierre Chevalier, du Brésil, et sur Mgr Bernard Thiel, évêque de San José, dans la République de Costa Rica.

Ces notices feront partie du volume qui continuera les Relations abrégées de la Vie des Missionnaires et dont le dernier tome a paru en 1890.

NOS CHÈRES SŒURS

- Anne Desvigne, décédée à la Maison de la Charité de Miélan, France; 51 ans, d'âge; 26 de vocation.
Élise Chiappari; Maison de Charité de St-Saulve, France; 30, 7.
Ursule Jencie; Hôpital Général de Laibach, Autriche; 21, 2.
Anne Chalochet; Hospice St-Honoré de St-Martin de Ré, France; 63, 43.
Anne Landero; Hôpital de Resicza, Hongrie; 19, 2.
Clémentine Villaverde; Hôpital de Totana, Espagne; 56, 35.
Antoinette Brocard; Hospice des Aliénés de Rennes, France; 59, 38.
Thérèse Payas; Hospice de Tolède, Espagne; 38, 15.
Ramona Cantalapiedra; Hospice de Valladolid, Espagne; 71, 45.
Maria Gabriel; Collège de Gijon, Espagne; 23, 4.
Venancia Magdaleno; Maison San Deigo à Valdemore, Espagne; 57, 38.
Clementa Noval; Asile de José à Andujar, Espagne; 28, 9.
Joséphine Blanc; Maison de Char. Paroisse St-Lazare à Marseille; 33, 11.
Aimée Le Bailly; Hôpital de Caïffa, Syrie; 30, 9.
Catherine Matousek; Institut des Aveugles à Graz, Autriche; Virginia Avignone; Maison Centrale de Naples, Italie; 22, 2.
Corine Caloyera; Maison de Marie à Smyrne, Turquie; 25, 1.
Marianne Swierczk; Hôpital St-Vincent à Léopol, Autriche; 30, 9.
Marie Camus; Mais. de Char. Notre-Dame au Havre, France; 68, 44.

- Anne Martin; Maison St-Vincent à Constantinople; 42, 22.
Ernestine Panhéleux; Hôpital Militaire de Rennes; 64, 37.
Maria Pijol; Hôpital Général à Madrid; 28, 4.
Conception Ros; Maison Centrale de Madrid; 25, 2.
Marie Clément; Hôpital d'Avellino, Italie; 81, 62.
Dominica Tobar; Hospice de Murcia, Espagne; 30, 8.
Delphine Verbéke; Hospice de Loos, France; 27, 2.
Marceline Arrestat; Orphelinat de Libourne, France; 47, 26.
Catherine Trochet; Maison de Charité St-Joseph à Limoges, France; 79, 53.
Marie Rose Brémont; Hospice Civil de Rochefort, France; 81, 55.
Marie Travi; Maison Centrale de Turin, Italie; 30, 7.
Marie Hélène Hart; Léproserie d'Herville, États-Unis; 60, 37.
Jeanne Gangl; Hôpital Général de Laibach, Autriche; 43, 18.
Émilie Deyme; Hôpital de Jérusalem; 23, 4.
Marie Rcyal; Maison de la Providence d'Hodimont, Belgique; 56, 32.
Marie Boyer; Hôpital Général de Sedan, France; 86, 62.
Marie Béziat; Maison Principale à Paris; 21, 2.
Anne Saneery; Santa Casa de Rio, Brésil; 72, 43.
Marie Castelli; Maison Centrale de Turin; 33, 5.
Marie Justinek; Hospice des Pauvres à Budapest, Hongrie; 27, 4.
Marie Watelin; Maison de Charité St-Georges, à Paris; 61, 16.
Marguerite Beaulaygue; Mais. de Char. de Montolieu, France. 68, 44.
Catherine M. Carthy; Orphelinat St-Vincent à Dublin, Irlande; 30, 6.
Jeanne Mahoney; Maison des Aveugles à Liverpool, Angleterre; 52, 21.
Marie Mongelli; Maison Centrale de Naples; 33, 3.
Anne Kropf; École de Tapolcza, Hongrie; 28, 7.
Élise Aviez; Maison de Charité de Contances, France; 58, 34.
Jeanne Fontaine; Maison de Charité de Montolieu; 63, 34.
Marie Porterie; Maison Principale à Paris; 43, 16.
Anne Borasi; Hôpital Militaire de Milan, Italie; 66, 45.
Louise Parodi; Hôpital de Dronero, Italie; 60, 33.
Marguerite Kotulla; Hôpital St-Étienne de Budapest, Hongrie; 21, 1.
Antoinette Bouchard; Maison St-Vincent à l'Hay, France; 70, 45.
Justine Roux; Miséricorde de Lille, France; 66, 47.
Maria Saenz; Maison Centrale de Guatemala, Amérique centrale; 24, 4.

- Adélaïde George; Maison de Charité St-Sulpice à Paris; 75, 50.
Carolina Correia; Asile Ste-Léopoldine à Niezheroy, Brésil:
27, 4.
Anastasia Erraso; Maison des Aliénés à Loganes, Espagne:
40, 18.
Maria Forteza; Hôpital de Vich, Espagne; 33, 6.
Feliza Canizar; Hôpital des Inc. femmes à Madrid; 20, 3.
Marianne Bienna; Hôpital de la Ste-Trinité à Kalisch, Pologne:
43, 22.
Aspasia Romagnoli; Hôpital de Montefiascone, Italie; 50, 19.
Eugénie Flatin; Hospice du Chambon, France; 23, 4.
Maria Masneuf; Hospice de Grisolles, France; 34, 9.
Virginie Sicard; Hôpital de la Charité à St-Étienne, France:
39, 14.
Manueia Echaiz; Hospice Civil de Guayaquil, Equateur; 26, 7.
Marie Gourdon; Miséricorde d'Agen, France; 64, 59.
Maria Anquera; Collège de l'Espluga, Espagne; 34, 10.
Amélie Contioffredo; Maison Centrale de Naples; 32, 10.
Marie Dupont; Maison Centrale à Paris; 22, 8 mois.
Marie Kroil; Hôpital de Schwarzach, Autriche; 63, 42.
Sabine Kollwarth; Maison Centrale de Salzburg, Autriche, 23, 3.
Zoé Bonvalet; Maison de Charité St-Merry à Paris; 55, 12.
Marie Elliot; Asile des Aliénés de la Nouvelle-Orléans, États-
Unis; 41, 15.
Marie Dias; Asile St-Vincent à Lisbonne; Portugal; 40, 15.
Julie Coquerelle; Maison de Charité à St-Malo, France; 89, 68.
Claire Cure; Hôpital Général à Montpellier, France; 84, 61.
Marie Brunel; Maison Principale à Paris; 29, 3.
Louise Ullé; Hôpital des Enfants à Graz, Autriche; 21, 2.
Philomène Tartini; Hôpital de Fossano, Italie; 55, 29.
Marie Moncher; Maison St-Vincent à l'Hay; 26, 4.
Marie Ait; École de Grosswardein, Hongrie; 47, 32.
Micaela Iriondo; Maison San Diego à Valdemoro, Espagne:
72, 44.
Ana Güell; Hôpital de Cordoba, Espagne; 70, 44.
Félice Icher; Hospice de la Grand'Combe, France; 69, 45.
Marie Muniz; Maison de Charité de Barcelone, Espagne; 47, 26.
Adaigisa Rivieccio; Ricovero de Lucca, Italie; 25, 3.
Claire Oder; Hôpital de St-Polten, Autriche; 25, 6.
Guglieima Frincia; Maison Centrale de Lienne, Italie; 37, 12.
Maria Paradeio; Hôpital de Guadaiajara, Espagne; 24, 9.
Agnès Coiafranceschi; Hôpital de Bracciano, Italie; 40, 15.

- Catherine Roche; Hôpital St-Vincent de Birmingham, États-Unis; 27, 4.
- Sophie Delattre; Maison Principale à Paris; 42, 23.
- Madeleine Caillaud; Hôpital Général de Senlis, France; 67, 37.
- Joséphine Poplawska; Maison Centrale de Culm, Pologne; 53, 28.
- Carmen Llaurado; Maison Centrale de Madrid; 39, 10.
- Angela Marin; Maison St-Nicolas de Valdemore, Espagne; 28, 11.
- Pauline Kanwicka; Prison St-Madeleine à Léopol, Pologne; 61, 36;
- Jeanne Quiquandon; Mais. de Char. St-Louis-en-l'Isle à Paris; 75, 50.
- Marie de Delolme; Maison St-Vincent à l'Hay; 28, 5.
- Désiré Flohot; Hôpital Européen à Alexandrie, Égypte; 78, 57.
- Louise Kudlik; École de Neutra, Hongrie; 54, 22.
- Cécile Sachse; Maison St-Vincent à Cologne, Allemagne; 54, 31.
- Anna Obermayr; Maison Centrale de Salzburg, Autriche; 30, 9.
- Philippine Guéret; Maison St-Mauront à Marseille; 39, 15.
- Marie Plasson; Maison de Charité de Cormeilles, France; 66, 45.
- Consiglio Cozzolino; Hôpital de Partenico, Italie; 33, 3.
- Anne Semsel; Hôpital de Trencs'en, Hongrie; 25, 5.
- Bridget M^e Donnell; Asile des Aliénés de Dearborn, États-Unis; 59, 38.
- Joséphine Bravard; Maison de Charité de Barcelone; 69, 44.
- Mary M^e Nelis; Hôtel-Dieu à la Nouvelle-Orléans, États-Unis; 30, 5.
- Eugénie Dufeu; Hôpital Général de Montpellier, France; 40, 11.
- Alexandrine Yssaly; Maison de Charité de Château-l'Évêque, France; 28, 4.
- Marie de Pourtalès; Mais. St-Joseph à Kukusch, Turquie d'Europe; 60, 40.
- Mary O'Connor; École Ste-Philomène à St-Louis, États-Unis; 33, 11.
- Timotea Olavarrieta; Hop. Général de Valencia, Espagne; 67, 49.
- Maria Muros; Maison Centrale de Madrid; 53, 30.
- Juana Lara; Maison Centrale de Madrid; 46, 16.
- Natalia Macias; Maison Centrale de Madrid; 22, 1.
- María Ricart; Hospice de Las Palmas (Iles Canaries), Espagne; 58, 33.
- Juliana Aguirre; Hospice de Grenade, Espagne; 49, 26.
- Marie Déchamps; Maison de Charité à Nancy, France; 58, 38.
- Juliette Ribadieu; Maison de Charité St-Louis à Bordeaux; 73, 40.
- Marie Grenier; Hôpital Général à Auch, France; 72, 49.

- Jeanne Marchou; Hospice de Tonneins, France; 74, 48.
 Laurence Marion; Maison de Charité à Laon, France; 74, 45.
 Estelle Baisle; Maison de Char. -St-Pierre à Clermont, France,
 80, 28.
 Cécile Strobl; Hôpital de Schwarzach, Autriche; 51, 30.
 Nicolina Pedone; Mais. de Char. de Pescopagano, Italie; 42, 16.
 Marie Le Gal; Hôtel-Dieu à Amiens, France; 58, 30.
 Marguerite Muranyi; Hôpital de Neu-Pest, Hongrie; 55, 25.
 Anastasie Martinez; Maison des Aliénés à Cadiz, Espagne; 59, 35.
 Basilia Lopez; Hôpital Civil à Alicante, Espagne; 28, 3.
 Maria Farran; Hôpital de Villalpando, Espagne; 67, 46.
 Anna Galazza; Miséricorde de Tolosa, Espagne; 76, 54.
 Jeanne Guillaume; Maison Joseph à Portici, Italie; 69, 48.
 Louise Fabiano; Maison Centrale à Naples; 43, 10.
 Grace Dunne; Mais. Centr. à Emmittsburg, États-Unis; 30, 8.
 Isabelle Postigo; Maison Ste-Anne à Lima, Pérou; 29, 10.
 Virginie Delort; Hôpital Général d'Évreux, France; 55, 32.
 Marie Paraphe; Hôpital Général de Riom, France; 50, 29.
 Émilie Billon; Mais. de la Providence de Chalon-sur-Saône,
 France; 60, 37.
 Mary Carey; Hôp. de la Providence à Washington, États-Unis;
 47, 22.

NOTICES

Voici la liste des intéressantes et édifiantes notices des Sœurs publiées dans la circulaire de la très honorée Mère Kieffer, le 1^{er} janvier 1902 :

- | | | |
|------------------------|--|--------------------------|
| 1900, 21 août. | Sœur Anaïs DE JAURIAS, à la
Maison de l'Immaculée Con-
ception (Circ. 1902, p. 3-37). | PÉKIN |
| " 21 sept. | Sœur Joséphine BONELLI, à
l'Hôpital (Circ. 1902, p. 37-
41). | RIMINI (Italie). |
| " 22 sept. | Sœur Antoinette-Clémence
POTERAT DE BILLY, à la
Maison de Charité (Circ.
1902, p. 41-48). | ZOUK-MIKAEEL
(Syrie). |
| " 1 ^{er} nov. | Sœur Félicité LAVAISIÈRE, à la
Maison de la Providence
(Circ. 1902, p. 48-54). | MARIANNA
(Brésil). |

- 1900, 12 nov. Sœur Catherine RIGAIL, à la
Maison de la Providence
(Circ. 1902, p. 54-56). MARIANNA
(Brésil).
- » 1^{er} déc. Sœur Jeanne-Marie MOLIN, à la
Maison centrale (Circ. 1902,
p. 56-57). CONSTANTINOPLE
- » 13 déc. Sœur Marie SINAN, à la Maison
centrale (Circ. 1902, p. 57-
60). CONSTANTINOPLE
- » 19 déc. Sœur Anne TISSOT, à la Mai-
son centrale (Circ. 1902, p.
60-64). DIEPPE
(Seine-Inférieure).
- 1901, 22 janv. Sœur Rose LEMONNIER, à la
Maison centrale (Circ. 1902,
p. 64-67). SIENNE
(Italie).
- » 28 janv. Sœur Noémie DESCUBES DE
VERDILHAC, à l'Hôpital général
(Circ. 1902, p. 67-82). FONTENAY-LE-
COMTE (Vendée).
- » 12 févr. Sœur Théophile MIKULOWSKA,
à la Maison de Charité (Circ.
1902, p. 82-102). JUVISY
(Seine-et-Oise).
- » 5 mars. Sœur Maria FLYNN, à l'Hôpi-
tal (Circ. 1902, p. 102-119). LOS ANGELES
(Californie).
- » 2 mai. Sœur Marie-Antoinette CAYX,
à la Maison de Charité de la
paroisse Saint-Séverin (Circ.
1902, p. 119-125). PARIS.
- 1900, 16 mai. Sœur Joséphine FOLCH, à la
Maison de Bienfaisance (Circ.
1902, p. 125-129). TARRAGONE
(Espagne).
- 1901, 30 mai. Sœur Virginie MARCOU, à la
Grande Miséricorde (Circ.
1902, p. 129-140). MARSEILLE.
- » 16 juin. Sœur Marie MANET, à la
Maison de Charité (Circu-
laire 1902, p. 140-149). AURILLAC
(Cantal).
- » 15 juil. Sœur Anaïs GUIRAUD, à la
Maison de Charité de la
paroisse Saint-Paul-Saint-
Louis (Circulaire 1902, p.
149-154). PARIS.

1900, 11 oct.	Sœur Marie DEREU, à l'Hôpital (Circ. 1902, p. 154).	TIEN-TSIN (Chine).
» 15 nov.	Sœur Julie LECOQ, à l'hôpital Saint-Martin (Circ. 1902, p. 155).	PARIS.
1901, févr.	Sœur Victorine FONTAINE DE MERVÉ, à l'Hôpital (Circ. 1902, p. 157).	SHANG-HAI (Chine).
» févr.	Sœur Marie-Louise TRÉLUT, à la Maison de Charité de la paroisse des <i>Blancs-Manteaux</i> (Circ. 1902, p. 158).	PARIS.
» 21 févr.	Sœur Joséphine CARDOT, à la Maison de Charité de Sainte-Croix (Circ. 1902, p. 161).	BORDEAUX.
» 31 mars.	Sœur Suzanne ORMIÈRES, à la Maison de Charité (Circ. 1902, p. 162).	MONTOLIEU (Aude).
» 4 avril.	Sœur Jeanne BESSENAY, à l'Hôpital du Deux-Mai (Circulaire 1902, p. 163).	LIMA (Pérou).
» 24 mai.	Sœur Marie-Louise MEYNA-DIER, à l'Hôpital (Circ. 1902, p. 163).	VICTORIA (Brésil).
» 29 mai.	Sœur Caroline DE MONTPEZAT, à la Maison de l'Œuvre des Dames (Circ. 1902, p. 164).	LYON.
» 26 juil.	Sœur Joséphine BLANC, à la Maison de Charité de Saint-Lazare (Circ. 1902, p. 166).	MARSEILLE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

PAR M. CLAUDE-JOSEPH LACOUR

1660-1731

(Suite ¹)

LIVRE VI

GÉNÉRALAT DE M. JEAN BONNET

SIXIÈME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION

(1711-1735)

§ 38. L'élection de M. Bonnet, sixième Supérieur général.

218. — *Élection de M. Jean Bonnet, Supérieur général et des Assistants.*— Les assemblées préparatoires à l'Assemblée générale furent convoquées dans les provinces. Les passages d'Italie étant encore bouchés à raison des guerres qui continuaient. M. Figari, qui avait quitté la supériorité de Rome pour venir conduire la maison de Gênes, sa patrie, et était là, Vice-Visiteur, tint son Assemblée provinciale, et vint par mer à Paris, avec le Supérieur de Turin et un autre missionnaire de cette dernière maison ; mais personne ne se mit en chemin de la province Romaine. Les Polonais avaient à leur tête M. Kownacki, successeur de M. Tarlo, dans l'office de Visiteur de Pologne ; celui-ci vint avec les députés de sa province à travers beaucoup de difficultés. Comme ils n'étaient pas arrivés assez tôt, il fallut différer de quelques jours l'Assemblée générale. Les Visiteurs et Députés des six provinces de France, étaient présents.

Dans la séance destinée pour l'élection du Général. M. Jean Bonnet fut élu dès le premier scrutin avant neuf heures du matin ; toute la maison de Saint-Lazare en témoigna une grande joie.

1. Voyez t. LXVI, p. 566.



M. JEAN BONNET

**SIXIÈME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION
ET DES FILLES DE LA CHARITÉ**

(1711-1735)

L'Assemblée donna ensuite au nouveau Supérieur général trois Assistants français, savoir : M. Maurice Faure qui avait déjà été assistant de M. Pierron, et qui fut aussi nommé admoniteur de M. Bonnet ; M. Pierre Himbert et M. Jean Couty. M. Figari fut choisi comme assistant italien ; mais il voulut retourner en Italie, pour mettre ordre à quelques affaires, et il vint ensuite en France. Cette élection se fit le 11 de mai 1711.

219. *Caractère et qualités du nouveau Supérieur général.* — Le nouveau général était né à Fontainebleau, au mois d'avril 1664 ; ainsi il n'avait alors que quarante-sept ans. Il entra assez jeune dans la Congrégation, et, après les années d'études, il enseigna à Saint-Lazare, puis dans le Séminaire de Châlons en Champagne. M. Jolly le tira de ce Séminaire pour le faire Supérieur de la maison d'Auxerre ; à cette époque, il n'avait guère encore que trente ans. Et quand M. Pierron fut élu Général, ayant à se donner un remplaçant pour conduire le séminaire de Chartres, il crut ne pouvoir présenter un meilleur supérieur à Mgr l'Évêque que M. Bonnet, lequel y contenta fort ce savant prélat. Celui-ci prenait un plaisir singulier d'entendre les conférences spirituelles et ecclésiastiques que M. Bonnet faisait aux prêtres de son diocèse. Tout le monde a reconnu en lui un talent excellent pour ces sortes d'entretiens ; il était extrêmement goûté du cardinal de Noailles quand il parlait dans les retraites nombreuses que Son Éminence faisait à Saint-Lazare. Outre cela il gérait aisément les affaires, sans trop s'en embarrasser, trouvant des expédients à tout.

220. *Eloge de M. Julien Barbé, secrétaire de l'Assemblée ; sa mort.* — Le Secrétaire de l'Assemblée fut M. Julien Barbé, excellent théologien et supérieur du séminaire des Bons-Enfants ; Mgr le cardinal de Noailles, l'estimait fort pour sa capacité. Mais l'Assemblée eut la douleur de le voir mourir en très peu de jours, ainsi que le Général en

avertit les maisons de la Compagnie par une lettre du 20 mai 1711, ainsi conçue : « Notre Assemblée nous a donné beaucoup de consolation, tout s'y étant fait avec paix et union. Mais il a plu à Dieu de tempérer cette joie, toute juste quelle est, par la douleur que nous ressentons de la mort de M. Barbé, secrétaire de l'Assemblée, qui a été emporté en quatre ou cinq jours, par une pleurésie avec rhumatisme sur la poitrine à quoi on n'a pu remédier ; c'est une grande perte pour la Compagnie. Il est fort regretté au dedans et au dehors de la maison. » M. Barbé était singulièrement recommandable pour être toujours disposé à faire plaisir à un chacun. Quelques-uns l'on cru être très attaché au Cardinal de Noailles dans les contestations qu'il a eues avec les Pères Jésuites et on a dit que le Père Le Tellier n'aurait pas manqué de le faire sortir de son poste s'il avait vécu plus longtemps. On a imprimé sous son nom, après sa mort, deux volumes in-12 de prières affectives pour les principales fêtes de l'année.

221. *Décrets de l'Assemblée de 1711. Séminaire de rénovation.* — L'Assemblée où M. Bonnet fut élu Général est la huitième des Assemblées générales. On y fit quelques décrets. De nouveau on demanda, s'il n'était pas temps d'exécuter le dessein pris sous M. Vincent, de faire passer les sujets qui auraient déjà quelques années après les vœux, dans une maison de retraite pour s'y renouveler spirituellement et y acquérir une plus grande connaissance des fonctions. Après avoir allégué les raisons de part et d'autre, il fut conclu de ne pas différer davantage, et l'exécution de ce projet n'étant plus trop difficile, eu égard à l'état présent des affaires et des sujets de la Compagnie, il fut décidé qu'il fallait le faire au plus tôt, dans la maison qui semblerait au Général la plus commode pour cela. M. Bonnet exécuta ce décret dès l'année suivante : il détermina à cet effet la maison de Saint-Charles, voisine de Saint-Lazare, où on avait autrefois élevé des jeunes gens, et il nomma

M. Faure premier Assistant, pour prendre soin de ce Séminaire de rénovation.

Le Général en écrivit à la Compagnie dès le mois de janvier 1712. « Nous pensons efficacement, disait-il, commencer ce nouveau Séminaire de rénovation, qui avait été arrêté par feu M. Vincent, dans la première Assemblée qu'il tint à Saint-Lazare en 1642. » On voit là, depuis combien de temps on avait désiré dans la Compagnie de se renouveler dans l'esprit et la grâce de sa vocation. Et M. Bonnet allègue les propres paroles de cette Assemblée ; les voici : « La Congrégation a résolu deux choses. 1^o que dorénavant on ferait une seconde probation à Saint-Lazare, ou ailleurs, au gré du Général ; 2^o qu'elle durerait un an, et ne se ferait qu'au bout de six ou sept ans après le Séminaire, sans néanmoins borner le pouvoir du Général, pour avancer ou reculer ce temps, selon qu'il le trouverait à propos, pour le bien des particuliers et de la Compagnie. »

M. Bonnet continue en ces termes : « L'Assemblée de 1668, sous M. Alméras, restreignit cette durée à six mois, en marquant qu'il faudrait commencer quand l'état de la Compagnie le pourrait permettre, et la dernière Assemblée ayant jugé que cette probation plus nécessaire à présent que jamais, n'était pas impraticable, nous en avons dressé les réglemens pour commencer le 1^{er} juillet prochain, sans savoir si ce sera à Saint-Lazare, ou ailleurs. Quelques Supérieurs ont déjà désiré d'y être admis ; je serais bien aise que ceux qui sentent un tel désir nous le marquent, afin que cet établissement soit mis en train par des gens de bonne volonté, ce qui ne nous empêchera pas d'y appeler ceux qui en auront un vrai besoin. »

Plusieurs Missionnaires demandèrent aussitôt d'y venir ; M. Bonnet en appela donc à Paris quelques-uns qui s'y rendirent au printemps de l'année 1712. Ils n'y entrèrent pas immédiatement ; ils en commencèrent les exercices seulement au mois d'octobre et ne purent sortir qu'en hiver.

Quelques-uns n'y restèrent pas les six mois entiers. Le Général les renvoya tous dans les maisons d'où ils étaient venus, ne voulant pas les retenir à Saint-Lazare, ni les envoyer ailleurs, de crainte que quelques-uns ne s'imaginassent que quand on les appellerait au Séminaire, on prendrait de là occasion de les tirer de leur poste, et qu'ainsi ils ne fussent pas portés de bonne volonté de demander à y aller.

Le Général parle du succès de ces premiers exercices du Séminaire de rénovation dans une de ses lettres, en ces termes : « Nous ouvrîmes le Séminaire de rénovation à Saint-Charles, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge. Neuf de nos prêtres l'ont commencé et il a fort bien réussi grâce à Dieu ; ces messieurs en sont fort contents et édifiés, et nous pareillement. A l'avenir on ne fera pas le Séminaire en hiver, mais seulement depuis la semaine du Bon Pasteur après Pâques jusqu'à Saint-Luc, afin que les ouvriers soient en état de reprendre leurs travaux des missions et des séminaires.

« Nous n'y recevons chaque fois que dix ou douze personnes au plus, tant à cause que ce nombre est suffisant, que parce que l'absence de ces messieurs dans leurs fonctions ne laisse pas de nous causer quelque trouble pour la conduite, à cause des mesures qu'il y a à prendre pour les remplacer. » C'est de cette façon que ce Séminaire commença et dura les années suivantes, jusqu'en 1720 inclusivement.

En 1720 les maisons souffrirent beaucoup. Ce fut d'abord par l'introduction générale en France des billets qui y furent presque aussitôt décriés ; d'autre part, la peste y fit cette année-là beaucoup de ravages ; elle rendit les chemins difficiles, ce qui a causé l'interruption de ce séminaire en 1721.

Dans le commencement, les maisons particulières où demeuraient les sujets qui y allaient, supportaient la dépense

tant pour les voyages que pour la pension des six mois de séjour à Saint-Charles. Dans la suite, M. Bonnet jugeant que cela chargerait trop les maisons un peu éloignées de Paris, répartit la dépense nécessaire pour la pension de ces messieurs, sur chaque maison, selon ses facultés, ainsi qu'il en avertit la Compagnie par une lettre; mais les voyages se firent toujours aux frais des maisons d'où ces messieurs étaient envoyés. — Nous avons rapporté ici tout ce qui regarde ce Séminaire établi selon ce qui avait été résolu par cette Assemblée; nous revenons présentement aux autres décrets.

(*A suivre.*)

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

161. *Maximes de la Vénérable Louise de Marillac, fondatrice et première Supérieure des Filles de la Charité*, par M. J. Angeli, C. M. Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette. In-32 de 96 pages.

Ces pensées, rangées simplement par ordre alphabétique, sous les titres d'« Abandon à la divine Providence, Amour de Dieu », etc., forment un recueil très édifiant ; et le gracieux format de ce petit livre donne l'occasion de le répandre plus facilement.

162. *Silver Jubilee (1876-1901)*. Saint-Vincent's Church Chicago. In-12, brochure illustrée. Chicago.

Le jubilé de vingt-cinquième année — les noces d'argent comme nous disons et comme on dit en Amérique — a été célébré à Chicago, à la paroisse Saint-Vincent de Paul, dont les Missionnaires ont l'administration depuis l'année 1876. Cette charmante brochure en rend compte. Elle est ornée des portraits de Mgr Feehan, l'archevêque de Chicago ; de Mgr Muldoon, son évêque auxiliaire, et de M. Édouard Smith, prêtre de la Mission, décédé le 24 septembre 1896, et dont le passage à la tête de la paroisse Saint-Vincent a laissé un précieux souvenir.

163. *Les Œuvres de saint Vincent de Paul dans le Rethélois*, par M. Léon Brétaudeau, C. M. ; 38 pages, in-8. (*Revue historique ardennaise*, neuvième année, 1902.) Paris, Picard, 1902.

On sait, d'une manière générale, avec quelle charité saint Vincent de Paul secourut les provinces de Champagne et de Picardie, ruinées et dévastées par la guerre au xvii^e siècle. Mais, comme dans tous les sujets de cette nature, c'est par les détails qu'on peut se faire une idée exacte de la situation, et, dans le cas présent de l'épouvantable misère de ces provinces ainsi que du zèle inlassable de saint Vincent de Paul. Le Rethélois fait partie de la province de Champagne si cruellement éprouvée ; M. Brétaudeau a trouvé aux archives de l'Hôtel de Ville de Reithel, sept lettres des échevins de Reithel à saint Vincent et une lettre de saint Vincent. Les sept lettres des échevins étaient inédites ; M. Brétaudeau les cite intégralement, et grâce à un commentaire historique très précis et très intéressant, le lecteur a sous les yeux les scènes de guerre et l'état de douleurs et de misère, dont il n'avait qu'une vague idée.

Ces détails complètent ce que l'on savait en partie par les *Relations des Missionnaires*, sorte de journal mensuel composé de lettres écrites des provinces ruinées, et que saint Vincent de Paul faisait imprimer à Paris et répandre de tous côtés. (Recueil in-8 de 130 pages; Bibliothèque nationale, Imprimés, R. 8 370.)— Cette étude est un modèle des travaux particuliers qui compléteront l'histoire de saint Vincent de Paul.

164. *Historia monastica, auctore Thoma, episcopo Margensi; Homiliæ Mar-Narsetis; Documenta Patrum de quibusdam veræ fidei dogmatibus*. Édité. Paulus Bedjan, Congr. Mission. Lipsiæ, Harrassowitz, 1900. Un vol. in-8 de xv-711 pages. En chaldéen.

Les pièces importantes qui composent ce beau volume sont la continuation des publications si considérables déjà et si importantes de M. Bedjan, lazariste. Il enrichit ainsi la littérature historique et théologique de l'Église syro-chaldéenne. Le dernier ouvrage compris dans le recueil qui forme le volume que nous annonçons a une particulière importance : M. Bedjan a traduit en chaldéen la célèbre lettre de saint Léon le Grand à Flavien, et publie des documents « qui justifient pleinement les décisions de saint Cyrille et du concile œcuménique d'Éphèse contre Nestorius ». (*Avant-Propos*, p. xii).

165. *Commentarii de Religione revelata ejusque fontibus ac de Ecclesia Christi*, auctore Joanne Mac Guinness, C. M. — Paris, rue des Irlandais, 5 ; et Dublin, H. Gill, O'Connell Street. Prix : 2 fr. 50; *franco*, 3 francs.

M. Mac Guinness, poursuivant ses travaux sur la Théologie dogmatique, vient de publier, en un volume, les traités *De Religione revelata; De Fontibus Theologicis* et *De Ecclesia Christi*.

La Théologie fondamentale prend de nos jours, à juste titre, une importance toujours plus grande; pour la traiter conformément aux exigences actuelles, M. Mac Guinness n'a négligé aucune source d'information : les meilleurs théologiens modernes, Perrone, Franzelin, Pesch, etc...; d'excellents travaux historiques et apologétiques plus récents encore; les témoignages même que nos adversaires sont forcés de rendre en notre faveur, sont mis à contribution et donnent à cet ouvrage une réelle valeur. Les électeurs y trouveront la même clarté, la même sûreté de doctrine, la même fidélité aux pures traditions que dans les trois volumes qui l'ont précédé.

166. *Le Très Saint Sacrifice de la Messe*, par J.-M. A.,

missionnaire (Joseph Angeli, C. M.). Abbeville. Paillard, 1902. In-18 de 96 pages.

L'enseignement de la religion par le récit d'exemples édifiants et par l'image devient un moyen de plus en plus utilement employé.

M. Angeli a publié les ouvrages de propagande suivants, très gracieusement illustrés.

Ils sont en vente à la librairie Paillard, à Abbeville (Somme). Communément, le prix est de 10 centimes l'exemplaire. Nous transcrivons le catalogue :

La Foi, l'Espérance et la Charité. 20^e édit. — *Faisons nos Pâques.* 20^e édit. — *La Persévérance après la Communion.* 70^e édit. — *L'Espérance des désespérés.* 22^e édit. — *Le Respect humain.* 40^e édit. — *Les Merveilles du Sacré Cœur.* 40^e édit. — *Les Anges de la terre.* 30^e édit.

L'Ave Maria, recueil d'histoire prouvant l'efficacité de cette belle prière. 60^e édit. — *Les Parfums du Rosaire.* 20^e édit. — *La France à Marie.* 10^e édit. — *La Médaille miraculeuse.* 45^e édit. — *Le Diadème de Marie,* ou les douze Étoiles de la Médaille miraculeuse. 30^e édit. — *Les Rayons d'or de la Médaille miraculeuse.* 8^e édit. — *Le Mois de la Vierge Immaculée de la Médaille miraculeuse.* — *Enfants, aimez votre mère.* Dédié aux Enfants de Marie. 10^e édit.

Le Scapulaire de la Passion. Origines et caractères de cette dévotion. 40^e édit.

Saint Vincent de Paul. 20^e édit. — *La Vénérable Louise de Marillac* (M^{lle} LE GRAS), fondatrice et première Supérieure des Filles de la Charité, 95^e édit. — *Le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre,* prêtre de la Mission, martyr en Chine, 24^e édit. — *Le Bienheureux François-Régis Clet,* de la Mission, martyrisé en Chine. 15^e édit.

167. Il nous est agréable de signaler la belle publication intitulée : *Lépidoptères de Loja et des environs* (Équateur). Description d'espèces nouvelles par P. Dognin, Paris, bureaux du journal le *Naturaliste*, 23, rue de la Monnaie, et 17, rue Cassette, Paris ; imprimerie Levé ; 1887, 1891, 1894, 1896. In-4 en quatre fascicules ; accompagné de planches coloriées.

Les espèces dont il s'agit ont été décrites par M. Paul Dognin, à Paris. Les individus ont été recueillis et envoyés de Loja par un des professeurs du grand séminaire de cette ville, M. Théophile Gaujon, lazariste. Originaire du département de l'Aude, M. Gaujon, après quelques années d'enseignement en France, fut destiné par ses supérieurs aux établissements d'éducation de l'Équateur. Chaque année il utilisait les loisirs de ses vacances à parcourir la campagne et les pays voisins de la ville de Loja, où il professait. Incliné par ses goûts et par ses précédentes études vers l'histoire naturelle, il cul-

tiva spécialement la partie qui concerne les coléoptères et les lépidoptères.

Il forma bientôt une riche collection des insectes propres à cette région équatorienne encore presque inexplorée par les savants. Ses envois fréquents et faits dans d'excellentes conditions de soins et d'exactes renseignements à M. Dognin, spécialiste très érudit et amateur très affable, ont fourni la matière de la publication que nous signalons.

Dans ses divers fascicules, M. Dognin donne la liste des échantillons reçus ; il indique le genre et l'espèce de chaque individu et le nom du savant qui a créé ces genres ou distingué ces espèces. Et il décrit les espèces ; — ces descriptions ont paru en partie dans les numéros du *Naturaliste* du 15 octobre et du 1^{er} novembre 1887. — Sait-on quel est le nombre des espèces nouvelles dont les individus ont été trouvés par M. Gaujon et qui ont été décrits jusqu'à présent par M. Dognin ? Il s'élève à plus de 650. Il y a encore beaucoup d'espèces qui ne sont pas décrites ; elles dépasseront un millier.

Avec un zèle très scientifique et très généreux, M. Dognin a fait graver des planches en couleur reproduisant un grand nombre d'espèces intéressantes. Voici l'Introduction qu'il mettait, en 1894, en tête du troisième fascicule de sa précieuse publication :

« J'ai le plaisir de faire paraître, avec cette troisième livraison, les figures d'une nouvelle série de papillons de Loja et environs.

« Cette faune si riche, semble inépuisable, et les envois que continue à me faire mon excellent ami M. l'abbé Goujon, m'apportent pour ainsi dire sans arrêt, des types nouveaux et intéressants. Et pourtant certaines familles sont encore à peine effleurées, par exemple les Costnides dont je n'ai encore reçu que trois espèces, les Cossides, les Hépiates. Aussi n'est-ce pas encore le moment pour moi d'examiner cette faune dans son ensemble : je remets cette étude à plus tard alors que les matériaux seront sinon complets, du moins plus nombreux.

« Le total actuel des espèces nommées, que je possède de Loja et ses environs, se monte à 1643.

« Qu'il me soit permis d'adresser ici de nouveaux et sincères remerciements à M. l'abbé Gaujon et à tous ses collaborateurs pour le dévouement dont ils font preuve en continuant, avec une persévérance aussi constante, à me fournir les matériaux d'étude ; puisse ce modeste travail leur prouver ma reconnaissance et le désir que j'ai d'utiliser leurs recherches et d'en perpétuer les résultats ! »

En tête du premier fascicule, M. Dognin avait placé ces quelques renseignements : « Mis en rapport dans le cours de l'année 1884, par mon excellent ami, M. l'abbé Armand David, avec M. l'abbé Théophile Gaujon, lazariste, résidant à Loja (Équateur), je fus bientôt à même d'apprécier l'activité infatigable et le zèle pour les sciences naturelles

qui aiment mon excellent correspondant et ami. Placé dans un pays privilégié, et jusqu'ici peu exploré, doué d'une pénétrante sagacité, M. l'abbé Gaujon sut bien vite tirer parti des assez pauvres ressources en chasseurs que lui offrait Loja, et déjà plusieurs vallées des environs lui ont procuré le moyen de me faire des envois qui démontrent la richesse de ces régions pour le naturaliste.

« Je crois intéressant de donner plus loin la liste des espèces que j'ai actuellement reçues de M. l'abbé Gaujon, du moins en Rhopalocères, et pour ce qui est déjà nommé. J'y joins la description d'un certain nombre d'espèces non encore décrites. »

Suivait alors une liste encore modeste et restreinte d'espèces non décrites ; mais cette liste prit de remarquables accroissements dans les livraisons suivantes, comme nous l'avons indiqué.

168.— « Désormais le nom de Paul Henry est acquis à l'histoire militaire de notre pays », a écrit M. René Bazin, dans le beau livre intitulé : *L'enseigne de vaisseau Paul Henry*. (Tours, Mame, 1901. In-12 de 319 pages.) « L'enseigne de vaisseau qui a commandé au nom de la France un détachement de marins français, soutenu un siège de deux mois, sauvé trois mille personnes, et qui est mort au moment où les alliés allaient entrer dans Pékin, aura sa page glorieuse dans les annales de notre marine. » Nous ajouterons, nous, que cette page glorieuse sera écrite aussi dans les annales de l'Église et des conquêtes de la foi. La famille religieuse de saint Vincent de Paul gardera de ce jeune héros un souvenir particulièrement reconnaissant. Pendant qu'une de ses sœurs, Fille de la Charité, soignait en France les pauvres dans les hôpitaux, lui, mourait en défendant les missionnaires à Pékin.

Ce livre complète par plusieurs détails intéressants et très importants ce que nous savions du grand drame qui s'est déroulé sous les murs de la cathédrale du Pé-tang. Il sera lu avec grand intérêt et avec grand profit dans nos maisons d'enseignement.

169.— Le grand drame de la Révolution est inépuisable dans ses épisodes pleins de saisissant intérêt. Un de ces épisodes est raconté après de savantes recherches et avec talent, dans la brochure *Rochefort-sur-Mer* (1789-1802). *Étude historique* par l'abbé P. Lemoanier, aumônier du lycée de Rochefort-sur-Mer. (La Rochelle, imprimerie Rochelaise, 1901. In-8 de 121 pages.) On trouvera dans cet ouvrage d'intéressants détails sur l'établissement qu'avaient les Prêtres de la Mission (Lazaristes) à Rochefort avant la Révolution, et sur le dévouement des Filles de la Charité de cette ville, durant les jours mauvais de cette douloureuse période. M. Cosson, lazariste, curé de Saint-Louis, et les autres lazaristes, ses confrères, attachés à la paroisse Saint-Louis : MM. Petitjean, Lucas, Braud, Fach, Laurent et Bernier, refusèrent le serment à la Constitution civile du clergé :

on donne le texte de la lettre de refus des deux premiers. Les Filles de la Charité firent de même ; cependant, au milieu de tracasseries qui ne les lassèrent pas, on les laissa continuer leur charitable ministère. Elles avaient quitté le costume religieux, et sous des vêtements ordinaires, modestes, elles continuèrent à servir les pauvres. Les détails de ces événements sont racontés avec une sympathie pour les fidèles Missionnaires et pour les vaillantes Sœurs de Saint-Vincent de Paul dont nous tenons à remercier le distingué et savant écrivain. A côté de ces récits, il en est d'autres qui sont douloureux et que, pour être fidèle à l'intégrité et à la véracité de l'histoire, l'auteur n'a pas cru devoir taire.

. Mgr Le Camus, évêque de la Rochelle lui a adressé de justes félicitations pour ce remarquable travail. « Il m'a été agréable, lui a-t-il écrit, de constater la perspicacité habile et patiente avec laquelle vous avez fouillé les archives de Rochefort, de la Saintonge et de l'Aunis... Continuez à écrire de bons livres comme celui-ci sans jamais vous départir du culte de la vérité et de la justice. La probité n'est pas seulement le premier devoir de tout historien, elle garantit aussi le succès de ses œuvres. »

Le Gérant : C. SCHMEYER.

LE JUBILÉ
DU
PONTIFICAT DE S. S. LÉON XIII

Le 20 février commençait la vingt-cinquième année du glorieux pontificat de Léon XIII. A cette occasion, M. le Supérieur général a envoyé la dépêche suivante :

Cardinal Rampolla, Vatican, Rome.

Le Supérieur général, heureux de voir le Saint-Père arrivé à la vingt-cinquième année de son Pontificat, offre à Sa Sainteté, au nom de la double famille de saint Vincent-de-Paul et au sien, les plus filiales félicitations, et lui renouvelle les sentiments d'inaltérable attachement à sa personne sacrée et au Saint-Siège. Il demande à Dieu sa précieuse conservation avec la réalisation de tous ses vœux, et implore la bénédiction apostolique.

FIAT, Supérieur général.

Le Souverain Pontife a daigné faire adresser à M. le Supérieur général cette réponse :

Rome, 20 février 1902.

Le Saint-Père, agréant les vœux et les félicitations filiales de la double famille de saint Vincent-de-Paul, envoie à vous et à tous vos religieux et religieuses sa bénédiction comme gage de sa particulière bienveillance et de son amour paternel.

Cardinal RAMPOLLA.

FRANCE

LECTURES DES FÊTES¹

24 AVRIL. — NAISSANCE DE S. VINCENT-DE-PAUL

LA JOURNÉE DU SAINT

Quis putas puer iste erit? « Que pensez-vous que sera cet enfant ? » Cette parole de nos saints livres a été gravée au fronton de l'église érigée auprès du berceau de saint Vincent-de-Paul, à Pouy, dans les landes de la Gascogne ; c'est là qu'il naquit, au hameau de Ranquines, le 24 avril 1576.

Si la vision de l'avenir avait été donnée à qui eût entendu en esprit cette parole sur le berceau de saint Vincent-de-Paul, « Que sera cet enfant ? » celui-là eût pu répondre avec la liturgie en la fête de ce père des pauvres : Cet enfant, un jour, nourrira des affamés sans nombre dans sa patrie, il les nourrira du pain qui soutient le corps et de ce pain qui fait vivre les âmes : *Pauperes Sion saturabo panibus*. Cet humble enfant sera choisi de Dieu, comme Samuel, et un jour il répandra sur les prêtres du Christ l'esprit sacerdotal avec une nouvelle intensité : *Sacerdotes ejus induam salutari*. Il affranchira des captifs ; il enverra des apôtres, ses fils, au Nord et au Midi ; il suscitera d'in-

1. Nous avons déjà publié dans les *Annales* pour cette série de Lectures :

15 mars : *La Vénérable Louise de Marillac*, t. LX, p. 485 ;

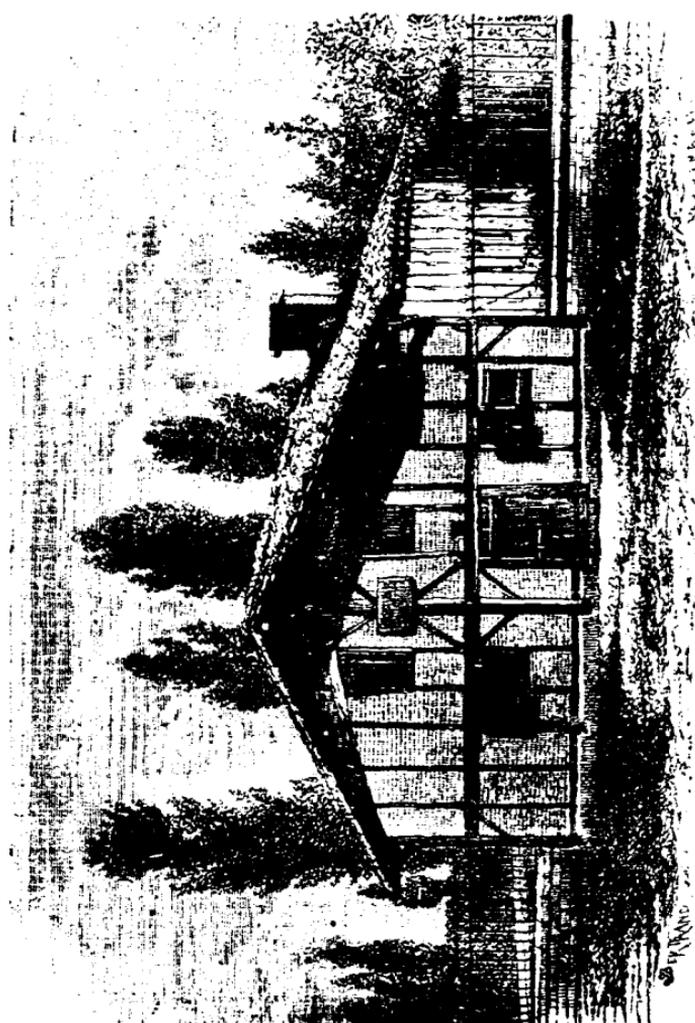
Deuxième dimanche après Pâques : *La Translation des Reliques de saint Vincent*, t. LIX, p. 130 ; et t. LXI, p. 160 ;

19 juillet : *La Fête de saint Vincent-de-Paul*, t. LIX, p. 257 ;

26 juillet : *Le Scapulaire de la Passion*, t. LXI, p. 419 ;

11 septembre : *Le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre*, t. LXIII, p. 42 ;

27 novembre : *La Médaille miraculeuse*, t. LXII, p. 346. — Etc.



MAISON OU NAQUIT SAINT VINCENT-DE-PAUL

Extrait de *Saint Vincent-de-Paul et sa mission sociale*, par Arthur Loth;
publié par D. Dumoulin, à Paris.

nombrables cohortes de vierges, honneur de l'Église et de leur patrie. Il s'assiéra au conseil des rois.

Quis putas puer iste erit? Cet enfant qui naît aujourd'hui et qui est régénéré dans les eaux du baptême, c'est un prédestiné. Un jour il entrera au milieu du concert des élus dans le ciel, et ses restes mortels seront, au milieu des acclamations du peuple chrétien, placés sur les autels.

Tout cela, c'était la gloire pour plus tard. Mais que va être cette vie qui commence et qui « pleine de jours », se déroulera pendant plus de quatre-vingts ans dans les travaux du service de Dieu et de la Charité? *Quis putas puer iste erit?*

— Ce qu'il sera. Le voici.

Il nous suffira pour le montrer, de décrire une des journées de Vincent-de-Paul uniformément remplies de saintes œuvres; elle nous donnera un échantillon de toute sa vie. Nous en empruntons le récit à l'un de ses historiens les plus exacts et qui l'ont le mieux jugé.

..

LA JOURNÉE DE SAINT VINCENT-DE-PAUL. — Il est quatre heures du matin. Quoique vieux, malade, couché depuis de courts instants, encore passés le plus souvent dans l'insomnie, Vincent se lève, et le second coup de la cloche ne le trouve jamais dans la même posture que le premier. Cette obéissance à la règle du lever est pour lui l'une des premières en importance comme elle est la première dans l'ordre du jour.

Donc, au premier signal, il fait le signe de la croix et se prosterne devant Dieu. Après ces premiers actes de religion, il fait son lit et se rend à l'église, où, malgré l'enflure de ses vieilles jambes qu'il lui a fallu bander, il est arrivé plus tôt que les plus sains et les plus jeunes. La vue de sa famille assemblée devant Notre-Seigneur réjouit son

âme. Pour lui, il ne manque jamais de se trouver à l'oraison du matin, au milieu même de la plus grande multiplicité des affaires et des traitements que lui imposent ses maladies.

C'est qu'il a pour l'oraison l'estime la plus profonde et la plus religieuse. Il la regarde comme la manne qu'il faut recueillir chaque matin, sous peine de mourir dans le désert de la vie. Aussi il s'y livre avec ardeur, bien que son humilité en cache les effets. Mais, en descendant de la sainte montagne, son front paraît quelquefois tout lumineux comme celui de Moïse, et la ferveur de son âme rejaillit sur toute sa personne, passe dans ses paroles et dans ses actes. Ses discours, au sortir de l'entretien divin, sont plus brûlants encore de foi et de charité; son humilité, sa mortification, sa patience, toutes ses vertus brillent d'un nouvel éclat dans sa conduite.

Cette oraison si chère, il s'y livrera dans ses longues insomnies; il y consacrerá tous les loisirs que lui laisseront les emplois de sa charge et le service du prochain; et, chaque année, quelles que soient ses occupations, il y donnera au moins huit jours entiers, pendant lesquels il interrompra les plus saints commerces pour ne plus s'entretenir qu'avec Dieu.

Cette oraison du matin, il y porte tous ceux sur lesquels il exerce quelque action; il veut qu'on y forme les ordinands et les exercitans, et qu'on leur en fasse emporter la résolution et la pratique comme le fruit le plus précieux de leur retraite. Lui-même il y engage les ecclésiastiques de sa conférence et même les dames de son assemblée.

Mais il ne cesse d'y exhorter, par-dessus tous les autres, ses Missionnaires, dans leur intérêt et dans celui du prochain. Il la recommande particulièrement aux prédicateurs, aux catéchistes et aux directeurs des âmes.

C'est le matin, au sortir de sa propre oraison, que Vincent donne ses conseils et ses enseignemens à ses Missionnaires.

Au moins deux fois la semaine, il leur fait rendre compte des bonnes pensées et des bons sentiments que Dieu leur y a donnés à eux-mêmes. Il les interroge tour à tour, même les frères ; c'est une mutuelle et commune édification ; c'est aussi une école, une leçon pratique, où les nouveaux venus et les inexpérimentés se façonnent au grand art de l'oraison. Pour lui, cette *répétition d'oraison* l'édifie et le charme.

L'oraison et la répétition achevées, Vincent récite lui-même et à haute voix les litanies du saint nom de Jésus, et, entre les glorieuses épithètes que lui donne l'Église, il insiste avec un goût singulier sur celle-ci : « Jésus, Père des pauvres ! » De là, presque tous les jours, il va se confesser, ne pouvant souffrir en lui l'apparence même du péché. Presque jamais son confesseur ne trouve matière à absolution : « Ah ! Monsieur, lui dit l'humble saint, si vous aviez les lumières que Dieu me donne, vous me jugeriez autrement ! »

Il fait ensuite sa préparation à la messe, et, quoique à peine sorti de l'oraison, il y donne un temps considérable. Il s'habille enfin et célèbre. Il paraît à l'autel comme un autre Jésus-Christ, victime et sacrificateur : victime, il s'abaisse et s'humilie ; sacrificateur, il est grave et majestueux comme le Sauveur, et en même temps plein de douceur, de sérénité et de miséricorde. Il récite les prières de la messe et en fait les cérémonies sans lenteur ni précipitation, de manière à atteindre et à ne point dépasser la demi-heure. Il prononce toutes les paroles, surtout celles du saint Évangile, d'une voix médiocre et agréable, distincte et dévote, dans un accord manifeste de la bouche et du cœur. Tous les assistants sont édifiés. « Mon Dieu, disent-ils, que voilà un prêtre qui dit bien la messe ! »

La messe dite, il en entend et souvent en sert une seconde. Il est accablé d'affaires, il est vieux, il a quatre-vingts ans, il ne peut marcher sans bâton, ni se mettre à

genoux qu'à grand'peine : n'importe, le vénérable supérieur, avec la simplicité d'un jeune clerc, et plus encore de respect et de dévotion, sert à l'autel le moindre de ses prêtres. Il le fait par foi et par amour; il le fait aussi pour donner l'exemple à ses clercs, pour qu'ils ne souffrent pas qu'un laïque serve la messe devant eux.

Les jours de fête et dans les offices solennels, sa piété se montre avec un nouvel éclat. Il a prévu toutes les cérémonies et s'en est fait instruire soigneusement. Aussi, pas une rubrique violée par lui, pas une dont il permette qu'on s'éloigne.

Ce qu'il se montre dans les offices publics, il l'est encore sous l'œil de Dieu, dans la récitation privée de son bréviaire. Il le récite toujours tête nue, à genoux; à genoux aussi et tête nue, il fait sa lecture quotidienne du Nouveau Testament.

Après plus de trois heures consacrées ainsi le matin à la prière, même pendant les hivers les plus rigoureux, toujours à genoux sur le pavé de l'église, sans permettre jamais qu'on recouvre sa place d'une simple natte, il rentre dans sa chambre. Chambre plus que modeste, petite, pauvre et nue. Des murs blanchis à la chaux, un pavé sans natte; pour tous meubles, une table de bois sans tapis, deux chaises de paille et un méchant lit; pour tout ornement, un crucifix de bois et une image de papier collée au mur. Ni feu, ni même de cheminée, et cela jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans, que ses disciples le forceront à prendre une autre chambre, parce qu'il a besoin d'un peu de feu pour panser ses ulcères. Mais comme il s'en humiliera!

Le voilà tout entier aux visites et aux affaires. Leur diversité et leur multitude ne lui ôtent rien de son calme, de son égalité ni de son recueillement. Il reçoit avec bonté

et il écoute avec son attention ordinaire toutes sortes de personnes du dedans et du dehors. Il ne les interrompt jamais, et encore, avant de prendre lui-même la parole, il met toujours, entre la demande et la réponse, un intervalle de quelque instant pour réfléchir et consulter Dieu. Saint-Lazare est la maison de consultation universelle, où se rendent, de Paris et des provinces, tous ceux qui ont besoin de conseils pour leur personne ou pour leurs entreprises. Rien ne se fait, pour la religion ou pour la charité, sans l'avis de Vincent et sans la coopération au moins de ses prières.

Et ce n'est pas assez de ses occupations à domicile. Tous les jours, deux fois par jour souvent, le saint prêtre sort et parcourt tous les quartiers de Paris, où on réclame sa présence, où il a à visiter quelqu'un de ses établissements charitables. Il va à la cour pour assister à une séance du conseil, ou solliciter la charité de la reine, ou s'entremettre dans les querelles des partis; trois fois la semaine il préside l'Assemblée des dames et des seigneurs; souvent il est appelé en d'autres assemblées particulières, soit de prélats, soit de docteurs, soit de supérieurs de communautés ou enfin de personnes de condition. De là il se rend dans un monastère ou dans une famille, pour y rétablir l'ordre et la paix; il va encourager une confrérie de la Charité, consoler les prisonniers et les forçats, visiter les malades à domicile et dans les hôpitaux, réjouir les vieillards du nom de Jésus, bégayer avec les petits enfants trouvés.

Dans le passage d'un lieu à l'autre, il emploie soigneusement son temps. Il prie, combine une œuvre, prépare une instruction; quelquefois même, en voiture, il écrit une lettre.

Jusque dans le tumulte des rues, de la cour et des assemblées, il ne perd pas de vue la présence de Dieu. Il y songe au moins quatre fois par heure. L'horloge sonne : il se découvre, fait le signe de la croix et lève ses yeux au ciel.

Ordinairement il les tient baissés, et même fermés quand il est en carrosse, et ne les ouvre que sur le crucifix du cha-pelet qu'il porte toujours à sa ceinture. Pour ne rien voir, n'être vu de personne et se pouvoir entretenir plus facilement avec Dieu, il tire presque toujours sur lui le rideau de la voiture. Sans doute, la vue des créatures, bien loin de le distraire, le porte à leur auteur; néanmoins, c'est en se privant de l'aspect des objets agréables et en mortifiant ses sens, qu'il honore Dieu et se tient uni à lui: Malgré son impressionnabilité aux températures extrêmes, il ne se garantit ni contre le froid ni contre le chaud; pas même de gants en hiver, et ses mains sont enflées et gercées comme ses jambes.

S'il marche à pied dans les rues, il observe le même recueillement et les mêmes pratiques. En passant devant une église, il y entre et se prosterne le visage contre terre. Que l'*Angelus* sonne, au milieu de la foule comme à la cour, il se découvre, tombe à genoux et le récite. Il ne voit personne, bien que tous le regardent et l'admirent. Les enfants eux-mêmes se le montrent et se disent: « Voilà le saint qui passe. »

Il rentre enfin. Il salue aussitôt la sainte Vierge et l'Ange gardien, comme il a fait en sortant, comme il fait toujours et comme il prescrit de faire à l'entrée et au sortir d'une chambre; comme en sortant encore, il va adorer le Saint Sacrement, qu'il appelle le Maître de la maison. Il est bien tard quelquefois, et néanmoins il s'y oublie parfois plusieurs heures.

Il finit par se rendre au réfectoire. Si la communauté s'y trouve, il s'assied où il se rencontre, le plus souvent à la dernière place, même après les frères. Pas plus de distinction entre lui et les siens pour la nourriture que pour la place, jusque dans les infirmités d'une extrême vieillesse. Si le repas commun est achevé, sa mortification s'en ré-

jouit, car il n'a plus que des restes. Si tout est desservi, il ne demande rien et se contente d'un peu de pain. Pour du vin, il n'en réclame jamais et ne boit que de l'eau pure. Ce repas si sobre, achevé en un instant, est pourtant son premier et sera souvent son unique repas de la journée, car il est rentré fort tard et, suivant sa coutume, il n'a rien pris le matin. Ce n'est pas assez pour sa mortification d'une nourriture mauvaise et prise en trop petite quantité : il tient encore en réserve des poudres amères qu'il y mêle pour la rendre plus désagréable au goût. La nature quelquefois succombe, et la nuit il lui faut porter dans une défaillance un morceau de pain sec, seul confort qu'il veuille accepter.

Voilà le repas destiné à réparer les forces perdues dans une longue journée de travail, et encore il se le reproche, et, chaque soir, s'asseyant devant sa maigre pitance, il se dit : « Ah ! misérable, tu n'as pas gagné le pain que tu manges ! »

C'est un jeûne continu. Néanmoins, il en fait un plus rigoureux deux fois par semaine et tous les jours ordonnés par l'Église. A plus de quatre-vingts ans, il se contente des salines servies à la communauté. Le soir, un peu de pain, une pomme et de l'eau rougie font toute sa collation. Il s'en abstient même quand il arrive un peu tard de la ville : alors, sans manger, il se retire dans sa chambre, ou se rend à l'église pour présider une conférence spirituelle.

Après le repas, les siens ont une heure de récréation ; il n'en prend jamais.

Enfin, tous se retirent, et bientôt Saint-Lazare est plongé dans le sommeil ; lui seul veille. Ses nuits sont presque aussi laborieuses que ses jours. Il a trouvé, en rentrant le soir, une multitude de lettres ; c'est la nuit qu'il y répond. Il lui en est venu de tous les points du royaume et de l'étranger. C'est un évêque, un abbé, un directeur qui le

consultent sur les affaires les plus importantes et les plus délicates; ce sont de grands seigneurs, de grandes dames qui lui proposent des missions sur leurs terres ou quelque œuvre de charité; c'est la congrégation de la Propagande, la compagnie des Indes qui lui demandent des prêtres pour l'Asie et pour l'Afrique; c'est une pauvre mère qui le prie de s'intéresser à un fils captif à Alger, ou bien un renégat qui le conjure de lui ménager son retour à la foi; ce sont les nonces de France qui veulent avoir son avis sur les affaires qui importent à l'Église gallicane ou même à l'Église universelle; ce sont des chefs de religions, des supérieurs de communautés qui réclament son concours pour la réformation de leur ordre ou de leur maison, ou bien un religieux, un simple novice qui le consultent sur leur vocation ou un changement d'état; c'est une foule de curés, de prêtres qui lui soumettent les difficultés de leur ministère ou de leur conscience; enfin et surtout, c'est sa double famille de Missionnaires et de Filles de la Charité qui exige ses soins de tous les jours. Au moindre de ses enfants il répond avec une exactitude que sa bonté seule égale; à toutes ses maisons il écrit régulièrement et à chacune il transmet, outre des conseils et des décisions sur ses propres affaires, les nouvelles générales de la Compagnie: ses lettres deviennent ainsi une sorte de gazette de la Mission et de ses œuvres.

Le plus souvent minuit sonne, et il est encore au travail. Il songe enfin à prendre un peu de repos. Mais ce ne sera pas sans s'être puni de tant de bonnes œuvres, où il ne découvre qu'imperfection et péché, par une rude discipline; le matin, il s'y était déjà préparé par une semblable pénitence. Et ce n'est là que l'exercice réglé et quotidien de sa mortification. Il s'impose des pénitences extraordinaires dans les malheurs publics, dans les besoins généraux et particuliers de sa compagnie, et notamment quand il apprend quelque faute commise dans une de ses maisons.

« Mes péchés, dit-il, sont cause de tout le mal qui arrive; n'est-il pas juste que j'en fasse pénitence? » En tout temps, à la discipline il ajoute le cilice, les bracelets, les ceintures de cuivre à pointes, qu'il remplace quelquefois par une haire conservée encore, et dont la vue seule fait frémir.

Il tombe alors à genoux pour ses dernières prières et surtout pour faire sa préparation quotidienne à la mort. Il découvre son lit. Ce n'est qu'une rude paille, sans matelas, sans rideaux, et même sans draps. Les dernières années de sa vie, pour condescendre aux prières des siens, il a consenti qu'on lui mit un rideau, mais il continue à coucher sur la paille. Et encore comme il se reproche ce *tour de lit*, ce lit *bien encourtiné!* Bien souvent, sur cette couche misérable, il ne trouve ni repos ni sommeil. La fièvre le dévore, ses ulcères le torturent, il est trempé de sueur; pendant ses longues et cruelles insomnies, il bénit Dieu, il prie ou combine ses saintes entreprises.

Voilà une journée de saint Vincent-de-Paul, voilà le tissu uniforme de sa vie. (MAYNARD, *Vie de saint Vincent-de-Paul*).

* * *

Au lieu où naquit saint Vincent-de-Paul sont demeurés les parfums de son souvenir et de ses vertus; là, comme dans un oasis, au milieu des vastes landes qui couvrent cette région, fleurissent ses œuvres.

Autrefois Dieu changeait les noms des lieux qu'il avait spécialement bénis; c'est ainsi que, au récit de l'histoire sacrée, l'endroit de la vision de Jacob reçut le nom de Bethel, c'est-à-dire « où le Seigneur habite ». Ainsi, le lieu de la naissance du père et du modèle de la charité en nos siècles derniers a reçu un nom nouveau, celui qui rappelle la gloire échue à cet humble hameau. Aujourd'hui, lorsque le voyageur est emporté par le chemin de fer, du centre de la France vers les montagnes des Pyrénées,



L'ÉGLISE DU BERCEAU DE SAINT VINCENT-DE-PAUL
Extrait de *saint Vincent-de-Paul et sa mission sociale*, par Arthur Loth;
publié par D. Damoulin, à Paris.

après avoir salué le clocher de Buglose, il aperçoit bientôt le dôme d'un autre sanctuaire ; et si, pendant que le train qui l'emporte fait une halte, il prête l'oreille, il entend jeter un nom qui étonne l'étranger et qui réjouit l'âme du pèlerin ; on annonce : *Le Berceau de saint Vincent-de-Paul.*

Au *Berceau* donc de *saint Vincent-de-Paul*, on a conservé comme une relique et pieusement entretenu et réparé la modeste maison où naquit le saint ; dans cette maison même, les pèlerins viennent prier ; les prêtres y célèbrent la messe. Le chêne sous lequel le jeune Vincent s'agenouillait devant une image de la sainte Vierge, vit encore. Une église magnifique s'est élevée sur ce sol béni.

Autour de cette maison et à l'ombre de ce temple se sont groupées les œuvres chères au cœur du saint prêtre ; elles fleurissent sous la main de ses fils et de ses filles, les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité. Des orphelins et des orphelines, des vieillards et des vieilles femmes sont réunis autour de ce Berceau ; une école professionnelle y a été créée. Et la perle de ces admirables œuvres est l'École apostolique ; quatre-vingts enfants y grandissent et se préparent, par l'étude de la science et par la formation à la vertu, à devenir des apôtres.

Au souvenir d'une vie si bien remplie et à la vue de si belles œuvres, qui ne se sentirait pressé, en ce jour anniversaire de la naissance du saint, de bénir Dieu d'abord, et puis de le prier de susciter encore des héritiers ou des émules du zèle de saint Vincent-de-Paul ?

A. M.

ALLEMAGNE

ORIGINES ET DÉVELOPPEMENTS

DE LA

PROVINCE DE COLOGNE DES FILLES DE LA CHARITÉ

Le récit sur les commencements des Filles de la Charité à Cologne est bien l'histoire du grain de sénevé, tant ces commencements sont petits et pauvres. Mais on peut dire aussi que c'est l'histoire des premiers chrétiens, tellement la ferveur de ces premières Filles de saint Vincent sur la terre d'Allemagne était grande ; grande aussi était leur abnégation, et grand leur amour de la pauvreté, de l'obéissance et de la sainte règle. Puissent ces vertus rester à jamais le gage de stabilité et de développement pour cette chère province !

1850 ; entrée des premiers Missionnaires au séminaire.

— Les origines des Filles de la Charité à Cologne sont intimement liées à celles des Missionnaires ; disons-en donc un mot. Ce fut au mois de mai 1850 que quatre jeunes prêtres du diocèse de Cologne se rendirent à Paris pour entrer au séminaire interne des Enfants de saint Vincent-de-Paul. C'étaient MM. Marcus, Müngersdorf, Stroever et Richen. Ils avaient reçu de Son Eminence le cardinal de Geissel la permission de partir à la condition de retourner dans le diocèse de Cologne, après leur séminaire, pour se livrer à l'œuvre des Missions. Plusieurs jeunes filles, en partie des parentes de ces prêtres, les suivirent à Paris pour être Filles de saint Vincent. Mais comme cette communauté n'avait pas de maisons en Allemagne et était même inconnue dans les provinces rhénanes, ces premières sœurs, après leur prise d'habit, furent placées en France, en Pologne et en Autriche, où une branche de sœurs de charité venait de

se réunir à la grande famille de saint Vincent. La comtesse Brandis, supérieure de ces sœurs, venues de Munich, en Bavière, en fut la première supérieure à Graz, et plus tard la première Visitatrice de la province d'Autriche.

1851 ; arrivée des premiers Missionnaires à Cologne. — Les quatre prêtres que nous avons nommés, après avoir fait une année de séminaire, revinrent à Cologne (1851), accompagnés d'un Missionnaire allemand expérimenté, M. Hirl, venu d'Italie, qui fut leur premier supérieur. La sympathie qui s'attacha à ces premiers Fils de saint Vincent et la bénédiction extraordinaire qu'il plut à Dieu de répandre sur leurs Missions, fit naître le désir d'avoir aussi des filles de ce même père.

1852 ; arrivée des premières Filles de la Charité à Cologne. — Dès l'année suivante, le respectable curé de la paroisse de Sainte-Ursule, à Cologne, M. Vill, plus tard chanoine de la cathédrale, fit venir les premières sœurs. Le 1^{er} avril 1852, le clergé de Sainte-Ursule, croix et bannière en tête et accompagné d'une pieuse procession de fidèles, allait à leur rencontre jusqu'à l'ancienne porte nord de la ville, nommée *Eigelsteiner Thor*, pour les conduire d'abord au vénérable sanctuaire des Vierges martyres, compagnes de sainte Ursule et de là, à leur modeste demeure de la rue Glockenring. Cette maison avait été offerte par une bonne demoiselle qui, l'année d'après, entra au noviciat des sœurs, à Paris.

Les premières Enfants de Marie à Cologne. — C'est donc dans cette maison que les quatre Filles de saint Vincent commencèrent leurs œuvres, dont l'une d'ailleurs, je veux dire l'Association des Enfants de Marie, avait été déjà préparée par le zélé curé. Ce bon prêtre, étant vicaire à Saint-Séverin, paroisse située du côté tout à fait opposé de la ville, avait établi une association de jeunes filles qui se transféra avec lui à Sainte-Ursule lors de sa nomination de curé à cette église. Rien n'était plus naturel que d'en

faire la première réunion d'Enfants de Marie, et comme les premières associées venaient de l'extrémité de la ville, bientôt les Enfants de Marie étaient connues et appréciées dans tous les quartiers.

Les premières œuvres et les premières épreuves.— Outre les Enfants de Marie, les sœurs se livraient encore aux œuvres suivantes : asile pour des enfants abandonnés, classes des enfants pauvres et visites à domicile dans les paroisses de Sainte-Ursule et de Saint-Géréon. La demoiselle donatrice voulait qu'on y ajoutât encore l'œuvre des servantes sans place, mais les essais tentés n'aboutirent pas. Était-ce pour cela ou par inconstance de caractère, bref, cette demoiselle se dégoûta de la vocation et quitta la Compagnie pour entreprendre à son propre compte l'œuvre projetée. Elle revint donc de France et en 1854, elle retira sa donation, c'est-à-dire la maison et tout le mobilier.

Ce fut une rude épreuve pour les œuvres naissantes, après deux ans d'existence ; mais la bonne Providence avait déjà préparé son instrument pour continuer et développer son œuvre. L'excellent curé de Sainte-Ursule, M. Buschkausen, qui avait succédé à M. Vill, nommé chanoine de la cathédrale, avait loué une petite maison tout près de l'église de Sainte-Ursule et, malgré l'extrême pauvreté des sœurs, les œuvres marchaient et même prospéraient. Écoutez une sœur qui a partagé cette vie de privations et de labeurs. « La maison offerte par M. le curé se composait, dit-elle, d'une cave éclairée par deux lucarnes et qui servait de réfectoire, à une centaine d'enfants, ainsi que de cuisine et de dispensaire pour les sœurs chargées des pauvres. Le rez-de-chaussée contenait quelques chambres pour les sœurs et une salle de classe ; le grenier, en guise de « bel-étage », était le dortoir des enfants. Quant au mobilier, offert par les voisins au moment où la première fondatrice avait repris ses dons, il se composait de toutes sortes de pièces

hétérogènes, tables, lits, chaises, bancs, etc., de toutes formes et matières, mais en nombre pas toujours suffisant. Ainsi, à défaut de lit, on couchait les plus petits enfants dans des caisses d'emballage quêtées auprès des marchands, et, lorsqu'au bout de quelque temps, on eût la consolation de devoir se charger de deux postulantes, elles furent obligées pendant les repas de s'asseoir sur un escabeau et de prendre l'assiette sur leurs genoux. La nourriture correspondait au reste. Des pommes de terre en toutes sortes de préparations en faisaient les principaux frais; du pain sec et du café, si toutefois une infusion de chicorée mérite cette qualification, complétait l'ordinaire. Quant à la viande, on n'en usait guère. Heureusement que les Missionnaires qui demeuraient à quelques pas de la maison des pauvres sœurs, recevaient de temps à autre des vivres qu'ils partageaient généreusement avec les sœurs. »

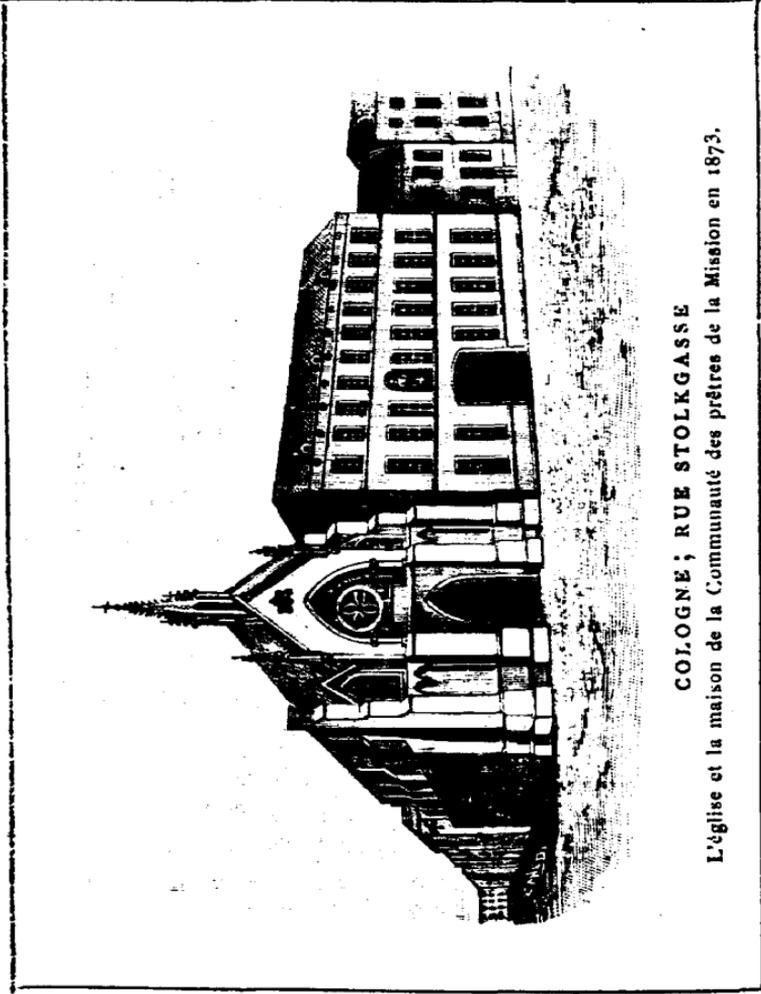
Les 160 thalers (600 francs) qu'on donnait aux sœurs pour les classes gratuites, augmentés par les quelques pfennings que donnaient les parents des enfants et le produit des travaux manuels des sœurs, n'auraient pu les empêcher, elles et leurs petites filles, de mourir de faim, si un riche bienfaiteur, le comte Clavé de Bouhaben, ne leur avait donné une rente annuelle de 300 thalers, soit 1,100 fr. environ, qu'il remplaça plus tard par un beau terrain sur lequel devait s'élever dans la suite la magnifique maison, que les sœurs habitent aujourd'hui.

Les premières sœurs. — Mais avant d'aller plus loin il est naturel de faire connaissance avec les bonnes sœurs qui ont arrosé de leur sueur cette première plantation, et de parler aussi d'une autre maison qui fut commencée peu de temps après celle de Sainte-Ursule. La première sœur servante ou supérieure fut la sœur Erdmann, venue d'Italie. Mais ne pouvant pas se faire à cette vie dure ni au climat, elle reprit bientôt le chemin d'Italie et fut remplacée par la sœur Schlich, et après le décès de celle-ci, le 3 janvier 1853

par la sœur Heuzé. Mais celle-ci n'y tint pas non plus ; elle tomba bientôt malade et retourna à Paris en cédant son poste à sœur Swieteczky, venue à Cologne dès l'automne 1852. Ce fut elle qui devint l'instrument de la divine Providence pour faire germer et prospérer la famille de saint Vincent après de si rudes épreuves subies dès les premières années de vie sur la terre d'Allemagne. Les autres collaboratrices dans ces premiers labeurs furent les sœurs Philippsky, Dollmann, Hirschbronn, Hundhausen, Pomp et Brüning.

La fondation de la paroisse Saint-André. — Pendant qu'ainsi les sœurs de Sainte-Ursule se livraient aux œuvres de saint Vincent au milieu de peines et de difficultés de toute sorte, dès l'année 1852 (11 décembre), une nouvelle colonie de Filles de la Charité fut appelée par un comité de dames pieuses dans la paroisse voisine, Saint-André, à la rue Stolkasse, juste en face de la maison que des missionnaires allaient acheter bientôt après. Voici ce qu'en rapporte la sœur Richen, première supérieure de cette fondation : « Ce fut, dit-elle, une très belle œuvre tenue par un comité de dames sous le protectorat de Son Altesse la princesse Augusta de Prusse, la future impératrice d'Allemagne. »

Il y avait un asile d'enfants (école gardienne), un ouvroir joint à une école primaire à laquelle on consacrait deux heures de classe par jour. C'était, à cette époque, la seule école de filles dans la paroisse Saint-André. On recevait quatre-vingt-dix à cent enfants, qui étaient nourries et habillées. Ces enfants étaient obligées de demeurer à l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans, et celles qui, après continuaient de la fréquenter encore pendant cinq ans recevaient de la princesse Augusta, à l'occasion de sa visite annuelle, une récompense consistant en une croix d'argent. Disons ici que la bonne princesse, même après être devenue reine et impératrice, conserva aux sœurs une grande



COLOGNE ; RUE STOLKGASSE

L'église et la maison de la Communauté des prêtres de la Mission en 1873.

bienveillance et une touchante amitié qui allait jusqu'à embrasser la bonne sœur Richen, supérieure de cette maison, et celles qui lui ont succédé. Elle montrait aussi, toute protestante qu'elle était, une grande sympathie aux pratiques de piété catholique, et elle se prosternait sur le prie-dieu qu'on lui préparait devant le tabernacle, ce qui a fait supposer à quelques-uns qu'elle était catholique en secret.

L'église des Missionnaires. — A côté de la maison acquise par les missionnaires et située juste en face de celle des sœurs, comme je l'ai dit plus haut, se trouvait une petite église protestante, au grand chagrin de la bonne sœur Kolb. Or, dans un sentiment de piété et de foi naïve, une des compagnes de la sœur Richen, pour chasser l'hérésie de ce bâtiment et du voisinage des enfants de saint Vincent, glissait sous la porte une médaille de la sainte Vierge et priait beaucoup et avec grande confiance que celle qui a triomphé de toutes les hérésies daignât changer en église catholique ce petit temple protestant. Sa confiance ne fut pas trompée; bientôt après les Missionnaires furent à même d'acheter ce bâtiment et, après en avoir fait leur propre chapelle jusqu'en 1868, ils élevèrent à sa place une magnifique chapelle gothique qui fait l'ornement du quartier et qui est devenue un des sanctuaires préférés des pieux habitants d'alentour.

(A suivre.)

AUTRICHE

QUELQUES BELLES MISSIONS

*Lettre de M. MAÇUR, prêtre
de la Mission.*

Cilli, 1902.

En mars 1901, eut lieu une Mission à Trifail-Terboole. Le zèle dut ne pas connaître de bornes, et chaque jour, à

quatre heures du matin, on trouvait des fidèles groupés autour du confessionnal.

Les ouvriers surtout, employés au nombre de 3 000 dans les mines des environs, se montrèrent zélés ; douze à quatorze confesseurs ne pouvaient suffire. Quand à huit heures du soir les missionnaires quittaient le confessionnal, il arriva qu'un homme cria du milieu de la foule : « Mon Dieu, voilà dix-sept ans que je ne me suis pas confessé, et je ne puis avoir mon tour. » Beaucoup prenaient leur nourriture pendant la nuit, afin de pouvoir attendre durant le jour au confessionnal.

En avril, c'est à Remsniik que la Mission fut donnée. On célébrait en même temps la fête du sept centième anniversaire de l'établissement de la paroisse, fondée par les bénédictins. Tous les hommes sans exception ont pris part aux différents offices de la Mission. Le ministre protestant qui se trouvait dans la contrée est parti. En général, le mouvement qui a pour cri de guerre : « Loin de Rome », a eu dans ces lieux peu ou presque pas de succès. Deux jeunes gens nobles se sont tués bientôt après leur apostasie. L'un d'eux frappa sur la porte de l'église en poussant le cri de : « Loin de Rome » ; le matin, on le trouva mort. L'autre vint à la Mission et nous supplia de le recevoir de nouveau dans l'Église catholique. Les protestants l'avaient poussé à l'apostasie, lui promettant pour cela 50 kronas (50 francs) que, dit-il, il n'a pas reçus.

A la fin d'avril, c'est à Servola près de Trente, qu'eut lieu la Mission à laquelle prit part M. Zdravlic. A cause des différends qui existent entre les Slaves et les Italiens, la participation à la Mission laissa beaucoup à désirer, jusqu'à ce qu'enfin eût lieu le sermon sur l'éducation des enfants et sur les grandes grâces que ces derniers attireraient sur leurs parents. C'est alors qu'on s'empessa autour des confessionnaux, tellement que les prêtres auraient dû pour y suffire y passer toute la nuit. Des associations de jeunes

filles et de femmes y furent fondées et comptèrent aussitôt beaucoup d'associées.

Au commencement de septembre, la Mission eut lieu à Saint-Laurent. Les confessionnaux étaient dès deux heures du matin, pour ainsi dire assiégés. Les gens de la police, les instituteurs, tous vinrent avec empressement.

Au milieu d'octobre, enfin, nous eûmes une Mission à Dolina (Capo d'Istria) ; là le peuple est partout de mœurs excellentes. Mais à cause des questions des langues et d'autres sujets de contestation, le peuple des paroisses environnantes s'éloigne facilement du milieu catholique. La Mission fut tellement bénie que presque personne ne négligea les sacrements.

JEAN MAÇUR.

BELGIQUE

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA MAISON
DES FILLES DE LA CHARITÉ, A TILLEUR

Le voyageur qui visite la ville de Liège, capitale de la Wallonie ou Belgique de langue française, aime à remonter la Meuse, pendant une dizaine de kilomètres, en bateau à vapeur, pour considérer les bords si pittoresques de ce fleuve. Ce qui frappe toutefois ses regards plus encore que le paysage varié, ce sont les puissantes usines que la richesse houillère du sol a fait surgir si nombreuses sur les deux rives.

Le soir, ce bassin présente un spectacle effrayant, surtout quand on le contemple des hauteurs de Cointe. Des cheminées, et des flancs de ces immenses bâtisses qui semblent éventrées, s'échappent des torrents de flammes ; on dirait tout un pays en proie à un sinistre incendie. A côté de certains hauts fourneaux, les dépôts de scories forment des mon-

tagnes qui s'élèvent tous les jours. Les coulées de matières en fusion, qu'y déversent des wagons en fer, donnent l'illusion de traînées de lave enflammée qui sortirait, le soir, des cratères d'un volcan.

Les travaux de ces usines et ceux des mines de houille demandent le concours d'un grand nombre d'ouvriers, ce qui rend cette vallée extrêmement peuplée. Les divers centres, qui paraissent continuer la ville de Liège, comptent 8 000, 10 000 et même, comme à Seraing, jusqu'à 40 000 habitants. Dans cette dernière cité, le seul établissement Cockerill comprenant des houillères, des fours à coke, des hauts fourneaux, des laminoirs, des forges, des fours d'affinage, des fonderies de canons, des ateliers de construction, emploie 15 000 ouvriers.

Le directeur-gérant des fonderies et laminoirs du bourg de Tilleur, M. Guillaume Dallemagne, installa, à côté de l'usine, en 1851, pour les enfants des ouvriers, une école qu'il confia aux Filles de la Charité. Il eut la joie, le 18 novembre 1901 de voir célébrer le cinquantième anniversaire de cette fondation.

Le matin de ce jour, fut célébrée une messe d'actions de grâces. L'après-midi, à trois heures, eut lieu la grande solennité présidée par Mgr Rutten, évêque de Liège, qu'accompagnait un enfant du pays, M. le chanoine Galopin. Avec M. et Mme Guillaume Dallemagne et Mme Jules Dallemagne, y assistaient également M. le doyen de Saint-Jacques, Mgr Schoolmeesters, depuis prélat de la maison de Sa Sainteté et vicaire général, M. Gleizes, directeur des Filles de la Charité de la province belge, M. l'abbé Smets, professeur au grand séminaire, d'anciens curés et vicaires de Tilleur, plusieurs curés des environs et le clergé paroissial. Il y avait aussi une nombreuse délégation de Filles de la Charité des maisons voisines.

A son entrée dans la cour de la maison, Mgr l'évêque fut salué par les applaudissements de la multitude qui la

remplissait. Une enfant de l'asile s'avança pour souhaiter la bienvenue à Sa Grandeur.

Après l'exécution de chœurs de circonstance, M. Delville, curé de la paroisse, lut un rapport qui fut écouté avec le plus vif intérêt.

Nous avons le regret de ne pouvoir citer le récit de ces belles fêtes et l'énumération des nombreuses œuvres établies à Tilleur. Nous détachons du rapport la mention de l'œuvre la plus récemment établie, à cause de la forme matériellement utile qu'on lui a donnée et dont on a tout lieu de se féliciter.

Le 26 juillet 1900 eut lieu la première réunion d'une association des Mères chrétiennes, sous le patronage de sainte Anne ; cinquante-huit mères de famille s'y trouvaient présentes. Fin septembre, elles étaient cent-huit ; au premier anniversaire de la fondation de l'œuvre, elles étaient cent cinquante-six, et actuellement la seconde centaine est sur le point d'être complète. Les réunions ont lieu tous les jeudis à deux heures. Cette œuvre complète les autres, Mme Ledent-Galopin, ancienne présidente des Enfants de Marie, est précisément la présidente de l'association des Mères chrétiennes.

Une société de secours mutuels fut fondée le 22 novembre 1900 dans cette dernière association. Elle compte actuellement cent cinq affiliées. Le montant des cotisations s'est élevé à 850 francs. On a déjà payé des indemnités pour une somme de 350 francs environ. Le gouvernement, qui a octroyé à cette société la reconnaissance légale, vient de lui accorder, grâce à l'intervention de M. le représentant Dallemagne, un subside annuel.

Une caisse d'épargne a été aussi établie. « Aimez l'économie, disions-nous à ces mères de famille, et songez que, parfois, l'épreuve visite les foyers. A chaque quinzaine, tâchez de mettre un franc ou deux sur un livret de la caisse d'épargne, que vous laisserez ici pour n'être pas tentées de trop tôt le reprendre. » Ces exhortations ont été entendues

et aujourd'hui plus de 600 francs sont à la disposition de leurs propriétaires.

Ce beau rapport se terminait ainsi :

Saint Augustin rappelait un jour à ses fidèles un usage en honneur chez le peuple juif. Ceux qui passaient parmi les travailleurs occupés aux champs avaient l'habitude de leur souhaiter du bien : « Que la bénédiction du Seigneur, leur disaient-ils, descende sur vous. *Benedictio Domini super vos.* »

Vous avez devant vous, Monseigneur, des travailleurs.

D'abord, une famille qui a travaillé à fonder ces œuvres et qui travaille encore pour la sainte cause de Dieu et de son Église.

Vous avez devant vous des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui font si bien fructifier le champ confié à leur zèle.

Vous avez devant vous des mères chrétiennes si courageuses dans l'accomplissement de leur noble et importante mission.

Vous avez devant vous des jeunes filles si heureuses de venir ici retremper leurs âmes après les labeurs de la semaine.

Vous avez vu tantôt ces chères enfants des classes si empressées à venir recevoir les leçons de maîtresses qu'elles aiment.

Daignez, Monseigneur, les bénir et que votre bénédiction se répandant en dehors de ces murs, descende aussi sur la tête de nos milliers de travailleurs de l'usine et de la mine. Elle sera pour toute la paroisse le gage des célestes faveurs.

Monseigneur prit alors la parole et adressa à tous ses félicitations et ses paternels encouragements.

Après le chant du *Te Deum* à la chapelle et la bénédiction du Saint Sacrement, la fête se continua quelque temps encore dans une charmante intimité.

Au mois d'août de cette année 1901, on avait célébré à

Liège le vingt-cinquième anniversaire de la fondation d'une maison de Filles de la Charité, que l'on doit aussi à la générosité de la famille Dallemagne. Mgr Doutreloux, qui présidait cette fête, avait bien voulu exprimer son admiration pour le dévouement des sœurs et les résultats de leurs travaux. Tous les cœurs, ici, ont été émus en voyant le successeur de cet illustre évêque porter un semblable intérêt à ces œuvres si fécondes d'apostolat et montrer la même affection aux membres de la famille de saint Vincent-de-Paul.

Sœur Julie CORDIER.

ESPAGNE

*Lettre de M. Noël VILLAREJO, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Pancorbo (province de Burgos), 14 janvier 1902.

Je me fais un plaisir de vous annoncer que les Missions de la province ecclésiastique de Burgos produisent d'excellents résultats. Dieu, dans son infinie miséricorde, a daigné répandre d'abondantes bénédictions sur les villages que nous avons évangélisés jusqu'à présent cette année. Nous avons la confiance qu'il continuera de nous favoriser et de nous accorder sa grâce dans ceux qui nous restent à parcourir jusqu'au mois de mai, époque à laquelle les pressants travaux des champs nous forcent à interrompre notre tâche et à rentrer à la maison.

Depuis le mois d'octobre dernier nous avons donné la Mission dans neuf villages, relativement petits. Il y a eu 6 376 communions, et très peu de personnes sont restées sans se confesser.

Cette province de Burgos est beaucoup plus profondément religieuse que d'autres où j'ai travaillé précédemment. Ses habitants ont plus de foi, sont plus simples, plus mo-

raux et ont plus de respect pour les choses de l'Église. Ici, bien rares sont les personnes qui n'accomplissent pas les préceptes de l'Église, celui de la confession annuelle, celui de la messe ; et les autres pratiques traditionnelles qui, ailleurs, sont trop souvent tombées en désuétude, continuent de s'observer ici. Il est vrai qu'ici, les prêtres sont plus exemplaires et plus zélés ; c'est pour cela, sans doute, que le peuple se conserve meilleur. Les missions, cependant, n'en sont pas moins nécessaires, parce que, au milieu de ces bonnes qualités règnent d'autres vices, et que partout les confessions générales sont utiles.

A cause du froid les Missions de cette province sont plus pénibles pour nous que celle d'Estramadure et d'Andalousie, mais aussi elles sont plus consolantes à cause de la foi vive des habitants.

Voilà dix-sept ans que j'ai passés avec bonheur dans cette œuvre principale de notre chère congrégation. Je demande à Dieu de m'accorder la santé, s'il le trouve convenable, afin que je puisse travailler au bien des âmes.

NOËL VILLAREJO.

*Lettre de M. MARIEN GARCÈS, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

La Iglesuela del Cid, 24 février 1902.

Je suis venu ici envoyé par M. le Visiteur en décembre, et j'ai acheté pour y loger la Communauté une vieille maison que nous habiterons sous peu, dès que le temps le permettra.

C'est le 4 de ce mois-ci, que, accompagné de deux frères coadjuteurs, je suis venu ici, m'installer dans une maison de louage, pour prêcher le carême, suivant les clauses du contrat de fondation, et je commençai ce ministère le dimanche de la Quinquagésime.

Grâce à Dieu, les fruits de la prédication sont consolants,

et j'espère que la population tout entière, pendant ce carême, s'approchera dignement des sacrements.

Marien GARCÈS.

ITALIE

C'est à Gênes, en la maison de la Congrégation, qu'est décédé, le 5 février dernier, M. Jean Rinaldi, supérieur de la maison de Turin, vénéré et aimé de tous ceux qui le connurent, à cause de l'aménité de son caractère, de sa piété et de la sagesse et discrétion de sa conduite.

Une notice sur sa vie sera publiée.

NOTES HISTORIQUES

SUR LES

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA CHARITÉ
EN ITALIE¹.

TOSCANE²

PREMIER ÉTABLISSEMENT A SIENNE

1843

M. le comte de Serristori, gouverneur de Sienne, autorisé par son Altesse Impériale et Royale le grand-duc de Toscane, manifesta à la Communauté des Filles de la Charité, le désir de faire connaître aux Toscans « ce que peut la Charité de Jésus-Christ » ; ce sont les propres expressions de cet excellent homme. Il demanda à cet effet des sœurs pour le service des femmes dans l'hôpital de *Santa Maria della Scala*, et pour celui des Enfants trouvés qui dépend de la même direction, leur réservant pour plus tard le service des hommes, afin, disait-il, de ne point heurter les préjugés Toscans.

1. Voy. t. 66, p. 206.

2. D'après un manuscrit de la maison-mère des Sœurs.

Il fut fixé que douze sœurs se rendraient à Sienne en janvier 1843. Leur arrivée, qui devait mettre fin à bien des abus existant dans l'hôpital des femmes et à Saint-Sébastien où était établi le service des Enfants trouvés, leur créa, pour ainsi dire, autant d'ennemis qu'il y avait d'employés dont les abus allaient cesser.

A travers des difficultés sans cesse renaissantes, l'établissement dura jusqu'en 1848. On en était venu jusqu'à attenter à la vie des sœurs. Leurs adversaires devinrent plus puissants et plus redoutables encore lors de la Révolution. La Communauté rappela les Filles de la Charité. Ayant quitté l'hôpital de Sienne pour se rendre à Livourne, de là elles vinrent à la maison centrale de Turin. C'était le 26 mars 1848.

II. — ÉTABLISSEMENT DE LA PROVINCE DE TOSCANE

1855

Les débuts. — Ainsi qu'on l'a vu d'après l'énumération faite, les sœurs commençaient à se répandre hors du Piémont, dans le pays limitrophe de la Ligurie, sur le territoire de Plaisance et en Toscane, dans la charmante ville de Sienne. Elles débutèrent dans cette dernière ville par la direction de l'hôpital; on leur confia bientôt après l'établissement des Sourds-muets, sous la direction du regretté Père Pendola, qui les entoura toujours de son affectueuse estime.

Ces sœurs étaient fournies par la maison centrale de Turin. Mais, en 1855, M. Landrucci, ministre de l'Intérieur, conçut le projet d'établir en Toscane une maison centrale de Filles de la Charité; le Gouvernement accepta la proposition qu'il lui en fit; il fut chargé de traiter cette affaire avec M. Étienne, supérieur général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité.

Le Gouvernement toscan accepta les conditions posées par M. le Supérieur général qui accédait à sa demande



GÈNES

Maison de la Mission, fondée à la demande du cardinal Durazzo en 1647.
Etat actuel. — Extrait de *Saint Vincent et sa mission sociale*, par A. Loth;
publié par D. Dumoulin, Paris.

d'établir en même temps une maison de prêtres lazaristes pour la direction spirituelle des Filles de la Charité. Cette maison centrale des Filles de la Charité devait être établie au Conservatoire de Saint-Jérôme, à Sienne, et les Lazaristes seraient installés dans la *Casa Pia*, maison qui était déjà destiné pour les retraites des prêtres.

Le Conservatoire de Saint-Jérôme était occupé par des oblates, appelées autrefois « Vierges abandonnées », lesquelles avaient, par leur institution, l'obligation de s'occuper de l'éducation des jeunes filles. Cette communauté était, il faut l'avouer, en décadence; de nombreux et graves abus et la désunion s'y étaient introduits; l'éducation de la jeunesse était fort négligée. Le gouvernement toscan demanda au Saint-Siège la faculté de transférer le local et les revenus de ce Conservatoire à la Communauté des Filles de la Charité, assurant à chacune des oblates une pension suffisante, leur vie durant, prise sur les rentes du Conservatoire; à quoi le Saint-Siège adhéra par le bref du 31 août 1855.

Le Supérieur général des Filles de la Charité chargea la respectable sœur Mazin, visitatrice de la maison centrale de Turin, de venir examiner les lieux. Mais les oblates étaient venues à un tel point d'exaspération que le préfet de Sienne proposa deux gendarmes à la sœur Mazin pour l'accompagner dans la visite dudit Conservatoire, craignant qu'on lui suscitât quelque fâcheuse aventure; ce qu'elle refusa. Ayant tout examiné, elle proposa de concéder une partie du local à celles des oblates qui désiraient rester; cette condescendance fut acceptée du Gouvernement qui leur affecta une aile du bâtiment. Les Filles de la Charité devaient entrer en possession de ce local quand les oblates le quitteraient.

Malgré les obstacles qui furent suscités, l'archevêque de Sienne, Mgr Baldanzi, dut procéder à l'exécution du Bref; au mois de juin 1856, il fut donc assigné aux oblates qui voulaient rester une partie du local, et le

reste fut mis à la disposition des Filles de la Charité.

La sœur Moncontié, supérieure des Filles de la Charité de l'hôpital de Sainte-Marie *della Scala*, à Sienne, fut chargée par la communauté de faire l'inventaire de ce que les oblates laissaient à Saint-Jérôme. Elle trouva cette maison dans un état d'abandon qui la décida à faire quelques petites réparations, pour rendre certains appartements habitables; et voyant son état de dénûment, les supérieures des établissements de Sienne, mues par la Charité, se cotisèrent afin de pourvoir aux plus indispensables dépenses pour les premières sœurs qui y devaient habiter. Le 10 septembre 1856, M. Étienne, Supérieur général, se rendit à Sienne; il trouva des difficultés qui paraissaient presque insurmontables pour l'établissement des Lazaristes.

Mgr Mencini qui avait accordé la maison, étant mort, son successeur, Mgr Baldanzi crut qu'il était impossible d'exécuter le projet de son prédécesseur. Alors M. le Supérieur général décida qu'un Missionnaire de Florence viendrait à Sienne, toutes les semaines, persuadé que la chose s'arrangerait plus tard.

Le 11, jour mémorable de l'anniversaire du martyr du vénérable Perboyre, à 7 heures du matin, M. Étienne, assisté de deux Missionnaires, célébra le Saint-Sacrifice de la messe, dans l'Église de la nouvelle maison centrale, pour attirer les bénédictions de Dieu sur les œuvres qui allaient y commencer.

Plusieurs Missionnaires lazaristes de France et d'Italie étaient présents, tels que M. Peyrac, M. Sturchi, M. Masuccio, M. Littardi, M. Guarini.

La respectable Mère Mazin, les sœurs des différentes maisons de Sienne, Livourne, Florence, Prato, Rome et autres des environs y assistaient, ainsi que la respectable sœur Cordero, visitatrice de ladite maison centrale, la sœur Dumargat assistante, la sœur Gradit économiste, la sœur Hernu directrice du séminaire, les sœurs Amandola,

Gagliano, Giacometti et Beccaria, toutes huit destinées à commencer le nouvel établissement. Elles reçurent la sainte communion et s'unirent par là, plus intimement à Notre-Seigneur, priant aux intentions pour lesquelles le divin sacrifice était offert.

Vint ensuite la visite de la maison, et le choix des pièces destinées pour le séminaire, les écoles et enfin la communauté.

M. le Supérieur général s'arrêta dans une des pièces, pour laisser découler de son cœur les sentiments dont il était rempli à la pensée du bien que cette maison centrale était appelée à faire, et, avec sa bonté ordinaire, il adressa quelques paroles par lesquelles il montra les destinées de cette maison : elle devait être, par sa conduite, comme un foyer pour toutes les maisons de la province, leur communiquant son amour pour la régularité et l'esprit de la vocation. M. Massuco, supérieur de la mission à Florence, fut nommé directeur de la province.

M. Étienne présida l'assemblée des Dames de la Charité; il leur dit qu'elles auraient à la maison centrale une sœur pour visiter les pauvres, à domicile; il désigna lui-même la sœur Guitard, pour remplir cet office. Puis, il se rendit à Florence, où il eut un entretien avec Mgr Alexandre Franchi, nonce de Sa Sainteté, qui se chargea d'écrire lui-même à Mgr Baldanzi, afin qu'il fût pourvu sans délai à l'installation des Missionnaires; ce qui eut lieu en effet. Ils entrèrent à la *Casa Pia* le 22 septembre.

Le 9 octobre 1856, les quelques préparations nécessaires étant terminées, le séminaire des sœurs s'ouvrit avec quatre jeunes postulantes : Milles Zei, Faini, Paoleschi et Mariottini, qui venaient de terminer leur postulat à Florence.

Le Gouvernement toscan avait livré le local de Saint-Jérôme sans aucune obligation de la part des Filles de la Charité; mais l'attrait qui les incline vers les pauvres et le désir de M. Étienne, Supérieur général, leur fit former le

projet, dès leur installation, d'ouvrir des écoles pour les petites filles pauvres. Deux salles furent dès les premiers jours mises en réparation à cet effet, ce qui fut promptement connu dans la ville; de sorte, que, chaque jour, bon nombre de pauvres mères se présentaient à la porte, demandant l'époque de l'ouverture des classes. Aussi n'attendit-on pas l'achèvement des travaux, afin de satisfaire, à la fois, et les pauvres et les sœurs, plus empressées peut-être que les pauvres eux-mêmes, de commencer cette œuvre si chère. On admit donc les enfants provisoirement dans un corridor, et, le 13 octobre 1856, une soixantaine vinrent se grouper pour la première fois autour de celles qui leur devaient servir d'anges tutélaires. Le 7 décembre suivant, les écoles étant réparées, l'ouverture solennelle et définitive en fut faite, présidée par Mgr Focacci grand vicaire. M. le curé de Saint-Martin, paroisse de la Maison centrale, MM. les Missionnaires, M. le curé de Sienne et plusieurs dames de la Charité, y assistaient.

Il se trouvait dans l'enclos de Saint-Jérôme, une aile de bâtiment abandonnée depuis grand nombre d'années; son état de dégradation l'avait fait regarder jusque là comme inhabitable. Le désir d'y retirer quelques pauvres orphelines de l'immoralité, où leur position les aurait inévitablement conduites, fit s'appuyer sur la divine Providence et commencer les plus urgentes réparations. En attendant qu'elle fût habitable, on reçut premièrement quatre orphelines qui furent admises le 24 décembre 1856, et de jour en jour, le nombre s'éleva jusqu'à trente.

*Association de demoiselles
pour s'occuper des intérêts des orphelins.*

On eut à craindre que la Compagnie des Dames de la Charité, ne vînt à se dissoudre. Alors la sœur Cordero eut la pensée de la consolider, en formant une société de pieuses demoiselles qui s'occupaient des orphelines, espérant qu'elles

pourraient être plus tard, de ferventes Dames de la Charité. On soumit cette pensée à M. Sauveur Stella, supérieur des prêtres de la Mission à Sienne, qui déjà était directeur des Dames de la Charité ; il la proposa à son tour à la société des dames qui l'accueillirent volontiers. Il fut décidé qu'on ferait un petit Règlement, que M. Stella rédigea, et qui fut enrichi d'indulgences par le Saint-Père Pie IX, lors de son passage à Sienne.

Elles commencèrent leurs réunions le 19 janvier 1857, au nombre d'une dizaine ; cette petite association s'accrut chaque jour, en faisant espérer de bons résultats.

*Visite de M. Jean-Baptiste Étienne,
Supérieur général, à la Maison centrale de Sienne.*

Le jeudi 5 mars 1857, M. J.-B. Étienne daigna se rendre à Sienne, où passa trois jours, il visita la maison centrale jusque dans les petits détails, se réjouissant des réparations et des améliorations qui s'étaient faites ; en plusieurs rencontres, il encouragea et excita par des paroles remplies de cette bonté et de cette aménité qui le caractérisaient ; il présida le Conseil, et y donna les avis qu'il crut être utiles pour le bien de la Province.

Le samedi 7, la sœur Aufray, de Livourne, eut la consolation de prononcer les premiers vœux à sa messe, à laquelle un grand nombre de sœurs des maisons de la ville, assistèrent. Le soir même, il quitta Sienne, y laissant avec sa bénédiction, le désir de toutes les sœurs de se rendre de dignes Filles de saint Vincent-de-Paul.

*Audience accordée par Sa Sainteté Pie IX
aux sœurs de la Maison centrale de Sienne.*

Le 30 août 1857, le Souverain Pontife Pie IX, ayant honoré de sa présence la ville de Sienne, daigna admettre à son audience les Filles de la Charité de la maison centrale ;

elles s'y rendirent au nombre de trente quatre, parmi lesquelles étaient douze sœurs du séminaire, qui eurent le privilège d'entendre de sa bouche quelques paroles d'encouragement et de baiser sa main sacrée. Sa Sainteté daigna leur accorder à perpétuité une indulgence plénière pour le jour anniversaire de cette audience.

DÉVELOPPEMENT DES ŒUVRES. — MILAN

Une pieuse et noble dame de Milan, la duchesse Melzi d'Eril, désirant former une société de Dames de la Charité, et par ce moyen et celui de pieuses souscriptions avoir une maison de Filles de la Charité à Milan pour visiter les pauvres à domicile, en fit la demande par l'intermédiaire de M. Massucco, Missionnaire à Florence. Elle faisait part de ses craintes au sujet des sœurs qui seraient envoyées du Piémont, à cause des difficultés politiques qui existaient entre les deux gouvernements. M. Massucco profita du passage de M. le Supérieur général en mars 1857, pour lui communiquer cette demande. Celui-ci jugea alors qu'il convenait de respecter les appréhensions qui avaient été exprimées; et pour cela, il dit à la sœur Cordero, visitatrice, de traiter avec cette dame sur cette base, que la Lombardie, alors dépendante de l'Autriche, serait jointe à la province de Toscane. Les conditions du traité ayant été acceptées par la duchesse Melzi, trois sœurs furent accordées; et le samedi 14 novembre 1857, elles furent installées par la sœur Cordero, dans la paroisse Saint-Simplice, à la porte Comase, à Milan.

Le début des sœurs, en cette ville, fut on ne peut plus consolant, et ne laissa pas douter que le moment était venu, où saint Charles Borromée voulait voir les œuvres de saint Vincent-de-Paul établies dans sa ville épiscopale.

Un peu plus tard, c'est-à-dire le 11 février 1858, jour mémorable à Sienne, étant l'anniversaire des grâces signalées accordées à sainte Catherine, fut choisi pour commencer

les travaux d'une salle d'asile, pour les petits enfants pauvres.

Plusieurs bienfaiteurs ayant à leur tête le grand duc de Toscane, contribuèrent par leurs généreuses offrandes, à cette belle œuvre de charité.

Puis, en novembre 1858, M. le duc Salviati Borghese, témoigna le désir d'avoir trois sœurs pour une petite maison de secours qu'il voulait établir dans le village de Migliarino, qui est entièrement sous sa dépendance, afin de pouvoir donner une instruction religieuse à ces petites villageoises, et procurer des secours aux pauvres malades; cet établissement fut accepté; mais son ouverture n'eut lieu qu'au mois de juin suivant, la maison destinée aux sœurs n'étant pas habitable.

Les sœurs sont envoyées aux ambulances.

Suppression de la province.

La Providence préparait une autre belle mission à la petite province de Toscane. La guerre d'Italie qui eut lieu en 1859, fut l'occasion de l'extension de leurs œuvres en Lombardie. Le Piémont ayant pris les armes contre l'Autriche, Milan devint le théâtre des tristes et inévitables suites de semblables expéditions, et bientôt cette superbe et riante ville, se trouva convertie en un vaste hôpital; des blessés des trois nations : Piémontais, Autrichiens, Français y abondaient. La charité des habitants ne pouvant plus suffire au nombre effrayant de morts et de mourants, la ville de Milan sollicita avec instance le secours des Filles de la Charité. On s'adressa d'abord aux sœurs de la Petite Miséricorde fondée par la duchesse Melzi; deux se rendirent aussitôt où la nécessité exigeait de plus prompts secours; mais se voyant dans l'impossibilité de suffire seules aux immenses besoins que réclamait le pitoyable état où gisaient les pauvres malheureux blessés, elles prièrent les autorités de recourir à la province du Piémont comme étant la plus voisine; Sienna, de qui dépendait alors la Lombardie, étant

trop éloignée pour pouvoir, de suite, prêter secours.

La proposition étant acceptée, on s'adressa à Turin pour solliciter un renfort de quelques sœurs. La digne mère Mazin, visitatrice de cette province, accueillit la demande avec le plus vif intérêt, et s'empressa d'envoyer onze sœurs, en attendant l'arrivée de celles de la Toscane, à qui elle avait déjà donné connaissance du désir des autorités, tant civiles qu'ecclésiastiques, lesquelles les appelaient de tous leurs vœux, à Milan, pour le soin des blessés.

Aussitôt la nouvelle reçue, le Conseil de la province de Toscane choisit quinze sœurs, dont huit étaient de la maison centrale, notamment les sœurs Cotté, Amandola, Gagliano, Crétal, Bianchi, Beccaria. La sœur Visitatrice, ayant déjà vu les ambulances de la Crimée dans la guerre d'Orient, on pensa qu'elle aurait moins de difficultés qu'une autre pour organiser celles de Milan; elle fut choisie pour conduire la petite colonie, à laquelle se réunit aussi la sœur elle-même directrice puisqu'il fut encore décidé de fermer provisoirement le séminaire, et d'envoyer à Paris les jeunes sœurs qui le composaient, en laissant les postulantes dans les maisons, pour remplacer les sœurs destinées aux ambulances.

Sœur Midroit et sœur Dulac, de l'hôpital de Sienne; sœur Drives, de San-Nicolo de Sienne, sœur Salesse et sœur Milhaut, de l'Immaculée-Conception de Florence; sœur Chopin et sœur Damèle de San-Nicolo de Florence, complétèrent le nombre des sœurs nécessaires à l'œuvre qu'on allait entreprendre.

M. Massucco, le respectable directeur, voulut lui-même accompagner la petite colonie, afin de constater la situation des sœurs à Milan.

A cause de cela, et la province étant trop restreinte pour se suffire alors à elle-même quant aux sujets, les supérieurs majeurs en décidèrent la suppression comme *province*, et les maisons passèrent sous la dépendance de Turin.

IV. — RÉTABLISSEMENT DE LA PROVINCE DE TOSCANE

Les sœurs et les Missionnaires obtinrent qu'en 1875, M. Boré, alors Supérieur général réorganisât la province de Toscane. Il traça alors lui-même les limites de la nouvelle province, en retranchant la Lombardie, et ajoutant la Romagne et les Marches d'Ancône, qui avaient appartenu jusque là à la province du Piémont.

Les départements qui pour les Filles de la Charité dépendent de la province de Toscane sont : la Toscane, les Marches, l'Ombrie et les Romagnes.

Nous avons donné précédemment les renseignements sur les origines de la province de Naples (*Annales*, t. LXIV, p. 455); et sur Rome (t. LXV, p. 33).

Actuellement, la province de Turin a deux cent dix-huit maisons; celle de Naples, cent soixante-quinze; celle de Sienne cent cinquante-huit. Dans la ville de Rome il y en a quatorze.

Ce qui donne, en Italie, le total très consolant de cinq cent soixante-cinq maisons.

ASIE

CHINE

LA SITUATION

Une situation normale se rétablit peu à peu à Pékin.

Une dépêche de cette ville, du 10 août 1901, disait :

« Les dernières troupes françaises ont quitté aujourd'hui Pékin, à l'exception de la garde préposée à la légation française.

« Les troupes italiennes et anglaises ont remis leur départ à une date ultérieure. La garde de la légation allemande est de 400 hommes. »

Depuis lors, l'impératrice et l'empereur sont rentrés à Pékin (janvier 1902). Des audiences ont été accordées par les souverains aux représentants des puissances, ainsi qu'au vicaire apostolique, Mgr Favier.

Le journal *l'Univers* publiait récemment (7 mars 1902) la dépêche suivante :

« On télégraphie de Pékin que le général Sou-Youen-Tchoun a reçu l'ordre de retourner à Nang-Ning. On espère qu'il réussira à rétablir l'ordre.

« Le prince Tching a invité à dîner, hier soir, pour la première fois, dans son palais de la ville septentrionale, les ministres étrangers ainsi que sir Robert Hart, directeur des douanes, et NN. SS. Favier et Jarlin.

« Il se confirme, malheureusement, qu'un officier français a été tué dans la région de Loung-Tcheou. »

PÉKIN ET TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

Lettre de Mgr FAVIER.

Pékin, 25 janvier 1902.

Les Missions Catholiques (n° du 14 mars 1902) ont publié cette lettre que nous donnons à notre tour. Elles l'ont fait précéder des remarques suivantes :

« Nos lecteurs se souviennent des séances du Parlement dans lesquelles quelques députés ont déversé l'injure sur le grand évêque qui, à Pékin, a été l'honneur de l'Église et de la France. De nobles protestations sans doute se sont élevées alors et dès la première heure, pour prendre sa défense et la défense des Missionnaires catholiques, mais on demandait à entendre la justification de la Mission de la bouche même de son chef. C'est cette parole autorisée que nous allons reproduire.

« Indignement traité, Mgr Favier ne relève aucune injure; il rétablit simplement la vérité. Nos lecteurs remarqueront comme nous la noblesse et le calme de ce document épiscopal. »

Devant les attaques dont nous avons été l'objet, et que je viens de lire dans les journaux, je dois rétablir la vérité des faits. C'est le but que je me propose en vous écrivant cette lettre.

I

Les troupes alliées entrèrent à Pékin le 14 août au soir et le 15 de très grand matin. Ce jour-là, nous fûmes attaqués au Pét'ang peut-être plus furieusement encore que pendant les deux mois qui avaient précédé; la canonnade, la fusillade, le bombardement ne discontinuèrent pas jusqu'au soir et même pendant la nuit suivante. Je ne me suis jamais expliqué pourquoi les troupes n'étaient pas venues nous délivrer le 15, car les Légations ne sont éloignées du Pét'ang que de quatre kilomètres. Evidemment il y a eu une impossibilité qui a forcé les généraux de remettre l'expédition au lendemain.

Quoi qu'il en soit, les trois mille quatre cents personnes enfermées au Pét'ang étaient réduites à la dernière extré-

mité : depuis quatorze jours nous étions rationnés à deux onces de son et de sorgho, mêlés, délayés dans de l'eau. Trois cent soixante chrétiens étaient morts de faim, et une cinquantaine tués par les balles; plus de trente étaient grièvement blessés. Parmi les Européens, nos marins qui, malgré la famine, avaient toujours eu leur ration entière, conservaient leur courage; mais cinq des leurs avaient été tués et sept gravement blessés. Sur les onze Italiens défendant les sœurs, cinq étaient morts; un missionnaire, deux frères maristes avaient également été tués, et deux blessés, ainsi que plusieurs de nos séminaristes; les bâtiments étaient effondrés, une brèche de cent mètres était ouverte au Nord-Est, et nous n'avions plus que quatre cents livres de la triste nourriture dont j'ai parlé.

* * *

Telle était la position absolument désespérée le 16 août au matin. Vers sept heures, des salves lointaines, entendues distinctement, nous redonnèrent l'espoir; les bombes continuaient à pleuvoir sur nous, lorsque les troupes alliées arrivèrent enfin, comme je l'ai raconté dans mon journal. On se battait encore dans les rues, les balles sifflaient de tous côtés, et déjà mes pauvres chrétiens étaient sortis pour se procurer quelques vivres, non pas tant pour eux, peut-être, que pour les deux mille cinq cents femmes et enfants couchés inertes un peu partout, et criant la faim. Ils rapportèrent de suite quelques sacs de riz mouillé, dont les Boxeurs s'étaient servis pour faire des barricades, et chacun, faisant sa petite cuisine, était à peu près rassasié avant midi.

C'est alors que les soldats, noirs de poudre et couverts de boue, entrèrent au Pét'ang au nombre de plusieurs centaines. Vêtus d'un pantalon et d'un habit en simple toile bleue, ils avaient fait les dernières étapes avec un fusil et cent cartouches par homme, abandonnant tout pour arriver

plus vite à Pékin. N'ayant aucune ration, aucune distribution de vivres depuis plusieurs jours, ils étaient affamés et, de plus, excités, exténués par un violent combat de quatre ou cinq heures.

Un certain nombre avaient été tués ou blessés; la Résidence épiscopale se changea de suite en cimetièrre, en ambulance et en restaurant; nous enterrâmes les morts dans notre jardin; nos séminaires reçurent les blessés et les malades, à qui nous donnâmes ce que nous avions de lits; je cédai la chambre épiscopale au capitaine Marty, grièvement blessé; et notre réfectoire ne désemplit pas jusqu'au soir.

On avait fini par trouver de la farine; quelques animaux, fuyant les incendies qui nous entouraient, avaient été poussés dans l'établissement; et vers deux heures, du pain en abondance et des quartiers de viande à peu près cuits étaient sur les tables. Il nous restait deux barriques de vin et du café : tout fut mis à la disposition des soldats qui se succédaient par escouades et mangèrent jusqu'à huit heures du soir.

* * *

Le lendemain 17 août, la faim continua à se faire sentir; il fallait, à tout prix, se procurer des vivres, et chacun y avisa. Comment retenir les chrétiens et les soldats dans une telle extrémité!

Aussi, dans toute cette ville abandonnée, les alliés comme les chrétiens cherchaient de quoi subvenir à leurs pressants besoins. Ce n'était pas toujours facile; nos chrétiens du Pét'ang, autour même de la Résidence, étaient repoussés par les troupes qui prenaient possession de tout.

J'écrivis au général pour le prier de nous venir en aide et de nous donner une autorisation; les troupes anglaises occupaient alors la Porte Jaune et les environs. Il me répondit :

« Monseigneur, selon votre désir, j'ai demandé au com-

mandant des troupes anglaises de donner des ordres pour que vos Missionnaires et vos chrétiens puissent prendre le riz qui se trouve dans les environs de la Porte Jaune; il leur appartient... »

C'est ainsi que les chrétiens purent s'approvisionner.

A quelques mètres en dedans de ladite Porte Jaune, il y avait un magasin de grains appartenant à un brave païen qui s'était réfugié la veille chez nous, avec sa famille, composée de vingt-huit personnes, et dont nous avons ainsi sauvé la vie. Nous prîmes chez lui une certaine quantité de riz, dont nous lui remboursâmes depuis la valeur, bien qu'il aurait voulu nous en faire cadeau.

II

A quelques pas en dehors de la même Porte Jaune, se trouvait ce qu'on appelle le Palais Ly.

Le prince Ly avait fait cause commune avec le prince Touan et les Boxeurs. Dès la fin de mai nous savions déjà que des charrettes remplies de Boxeurs arrivaient chez lui; c'est là que se trouvaient agglomérés tous les approvisionnements des révoltés : grains, vêtements, armes et munitions de toute espèce.

Ce prince hébergeait et nourrissait tous les Boxeurs; c'est de chez lui que partirent, le 15 juin, les bandes qui vinrent attaquer le Pét'ang. Pendant tout le siège, des batteries établies de ce côté nous avaient bombardés sans relâche.

Un arsenal, situé au sud de son palais, était rempli de canons européens; c'est là qu'on puisa pour établir les autres batteries qui nous bombardèrent ensuite sans trêve. Pour se convaincre, du reste, que ce prince était bien parmi les plus coupables, il suffit de se rappeler que, par un décret impérial paru immédiatement après la révolte, il a été cassé de son grade et mis en dehors du Conseil de l'Empire, dont il avait été le président.

Le 17 au matin, les alliés s'étaient emparés du palais Ly où flottait un drapeau européen ; le drapeau français y fut également arboré par nos soldats. Les chrétiens y allèrent pour s'approvisionner comme les autres. On trouva là des grains, des vêtements, des caisses de sabres, de munitions et des caisses d'argent, argent provenant soit du prince Ly, soit des immenses pillages faits par les Boxeurs. Personne n'ignore, en effet, que non seulement toutes les maisons des familles chrétiennes avaient été pillées, puis brûlées par eux, mais encore que les boutiques riches avaient toutes été dévalisées, y compris vingt-quatre grandes banques dont les richesses étaient passées entre leurs mains.

J'étais dans une position extrêmement embarrassante, car, outre six mille chrétiens qui nous restaient dans la ville de Pékin, j'en avais vingt mille au moins dans le vicariat, qui n'avaient plus ni maison, ni vêtements, ni rien pour se nourrir. A ceux de Pékin, je pouvais distribuer des grains, des vêtements et autres objets nécessaires à la vie ; mais, pour ceux de l'extérieur, il fallait envoyer de l'argent, et cela pressait ! Ne pouvant permettre de piller, même dans cette nécessité extrême, n'ayant aucun droit d'autoriser même de simples réquisitions, je crus pouvoir, vu l'urgence, prendre des *avances* sur l'indemnité que devaient nous payer plus tard les Chinois. Attendre cette juste indemnité six mois, un an peut-être, cela était impossible ; pendant ce temps, tous nos chrétiens seraient morts de faim. En laissant prendre ces *avances*, je posai pour condition expresse qu'elles seraient déduites de l'indemnité. J'avertis le ministre de France de cet engagement, ajoutant que nous lui remettrions le compte, pour que lui-même en déduisit le total de la somme qu'il nous verserait comme indemnité, lorsqu'il l'aurait obtenue du gouvernement chinois.

A l'arrivée du général en chef, je lui donnai également connaissance, par lettre, de ce qui s'était passé.

C'est ce que j'ai expliqué à différents rédacteurs de grands journaux de France, qui m'avaient fait l'honneur de m'interroger.

* *

On amena du palais Ly 120 000 taëls, ce qui fut fait avec quatre ou cinq charrettes, et non avec une quarantaine comme on l'a dit. Cette somme, d'après mes calculs, était suffisante pour donner, pendant un an environ, 15 centimes par jour et par tête aux chrétiens absolument dénués de tout. Aussi je n'ai pas voulu qu'on emportât davantage, quoique cela fût facile.

Ces 120 000 taëls, les grains, les vêtements, les objets sauvés des incendies et vendus au profit des chrétiens ; l'argent, les grains, les meubles pris également comme avance par les frères, pour faire vivre les élèves de leur grand collège franco-chinois et les malheureux orphelins échappés au massacre, tout cela a été exactement noté, remboursé aux particuliers à leur retour, ou déduit intégralement du chiffre de l'indemnité chinoise.

J'en ai remis la note exacte à M. Pichon d'abord, puis à M. Beau, ministres de France.

Cette note générale se montait à 203 047 taëls 50 cents. J'ai de plus indemnisé tous nos voisins pour leurs maisons brûlées ; j'ai mis de grandes affiches dans tout le quartier du Pét'ang, invitant les païens lésés à venir se faire payer à notre Résidence ; enfin, j'ai écrit au prince plénipotentiaire « que si, malgré mes ordres, malgré mes mandements ¹ (que chacun a pu lire dans les journaux d'Europe), nos chrétiens étaient coupables d'une injustice quelconque, on n'avait qu'à me la signaler, je la réparerais moi-même immédiatement ».

Il n'y a plus eu une seule réclamation. Les hauts digni-

1. Voir les *Missions Catholiques* du 11 octobre 1901.

taires, le prince en tête, m'ont écrit des lettres élogieuses, et m'ont même demandé deux cent cinquante exemplaires de mes mandements pour être envoyés aux mandarins de la Province.

Si on relit la lettre que j'ai écrite en octobre, on verra que le peuple n'a pas été moins reconnaissant.

III

Voici maintenant la vérité sur les chèques délivrés par la Mission; il est bon de la faire connaître tout entière. Dès que l'argent du palais Ly fut découvert; les soldats s'emparèrent des lingots comme ils voulurent, aussi on les rencontrait dans les rues, ayant des poids énormes dans leurs poches, dans leurs musettes, dans leurs mouchoirs, et ne sachant que faire de leurs richesses : aucune banque n'était, en effet, ouverte à Pékin, où ils pussent déposer leurs lingots. Des individus qui se trouvent toujours à la suite des armées ne manquèrent pas de profiter de l'occasion : ils offraient aux soldats de changer leurs lingots contre des piastres, et ceux-ci acceptaient; mais ne connaissant pas la valeur de l'argent et voulant se débarrasser, ils cédaient leurs lingots pour ce qu'on offrait.

Le rapport de la piastre au taël est environ ce que 75 est à 100, et un lingot est de 50 taëls; or, on leur donnait un maximum de 15 à 20 piastres par lingot, souvent même beaucoup moins : il y en a, m'a-t-on dit, qui les ont vendus 5 piastres! Comprenant vite qu'ils étaient volés, quelques-uns vinrent nous trouver, suivis bientôt de leurs camarades, en nous priant de prendre leurs lingots et de leur remettre, à la place, des bons à toucher en France. Ils savaient bien que, si la Mission y consentait, elle leur donnerait un prix équitable.

Notre procureur m'avertit et je lui dis :

« Je voudrais bien pouvoir aider ces soldats qui viennent

de nous délivrer, sans vouloir rien gagner sur eux. Il ne faudrait cependant pas faire perdre la Mission, et je crois qu'en leur donnant 50 piastres pour 50 taëls, nous atteindrons ce but.

« Nous avons, en effet, ai-je ajouté, bien des risques à courir, car, comme vous le savez, il y a beaucoup d'argent faux ou de mauvais aloi que nous ne pouvons pas vérifier; la piastre peut aussi dépasser la valeur du taël, comme cela s'est vu pendant l'expédition de 1860. N'importe, nous pouvons bien courir quelques risques pour obliger les soldats : donnez-leur 50 piastres pour 50 taëls. »

Ce qui fut fait; et le procureur délivra, dans ces conditions, des bons ou chèques nominaux ou au porteur pour environ 450 000 francs.

* * *

Le quatrième jour, si je ne me trompe, un officier d'état-major du général vint me dire de sa part « qu'il aimerait mieux que nous ne donnions pas de bons, et que lui-même désirait réunir l'argent trouvé en une masse qui serait divisée entre les officiers et les soldats, selon les règlements militaires ».

Je répondis :

« Il me semble que le général a raison; c'est ce qui a déjà été fait, lors de l'expédition de 1860, par le général de Montauban. »

L'officier ajouta :

« Ayez donc l'obligeance de faire rentrer les bons déjà donnés. »

Je lui répondis :

« Cela semble difficile, car nous ne connaissons pas les soldats, et beaucoup de bons sont au porteur; le général pourrait plus facilement avertir la troupe de lui rapporter ces bons; alors il nous les rendra et nous lui remettrons, à la place, d'autres bons, ou tout l'argent, s'il le préfère. »

A partir de ce moment, nous ne délivrâmes plus aucun bon. Le lendemain, un ordre du jour parut pour faire rentrer les chèques qui revinrent aux mains du général presque en totalité. En nous faisant remettre les anciens, le général nous fit écrire ceci :

« Désirant que cette question soit réglée, je vous serais reconnaissant de m'envoyer environ six cent cinquante chèques en blanc, que je ferai remplir et que j'apporterai ensuite à la signature du Père Ducoulombier... »

Nous aurions bien préféré rendre les lingots; mais le général nous demanda des chèques en blanc, et nous les lui donnâmes. Puis le procureur les signa.

A partir de ce jour, tout l'argent trouvé, soit au Palais Ly, soit ailleurs, fut porté au quartier général par les soldats, où une somme de lingots encore plus considérable que celle que nous avions embarrassa le général, comme la nôtre nous embarrassait. Heureusement qu'une occasion se présenta de nous en défaire des deux côtés; aucune banque ne se rouvrant à Pékin, un agent d'une banque de Shang-Haï vint nous proposer d'emporter à Shang-Haï ces quantités d'argent non monnayé, en nous donnant à la place un chèque sur sa banque. Nous acceptâmes avec empressement des deux côtés, et nous lui repassâmes, à un prix semblable, tous les lingots. Le prix offert, quoique bien inférieur à celui de la piastre en temps ordinaire, était encore très convenable, étant donné le moment et les circonstances. Pour nous, il y avait un bénéfice de quelques piastres par lingot, mais ce bénéfice était presque annihilé, parce que l'agent avait choisi les lingots, nous laissant tout ce qui ne lui paraissait pas de bon aloi.

..

D'un autre côté, ce que j'avais craint est arrivé, et la piastre a surpassé le taël. Ici la sapèque est l'unité moné-

taire courante; cinquante sapèques font ce qu'on appelle un *tiao*; en temps ordinaire on change un taël pour quinze *tiao*, et une piastre pour onze ou douze, ce qui fait à peu près le rapport de 75 à 100 comme je l'ai dit plus haut. Or, la piastre est montée à quatorze *tiao* et le taël est descendu à douze!

Deux marins et six soldats d'infanterie de marine avaient aidé à recueillir et à accompagner les 120 000 taëls dont j'ai parlé et, pour ce motif, n'avaient absolument rien pris pour eux au trésor. Nous crûmes devoir reconnaître leur obligeance désintéressée et nous leur donnâmes à chacun un bon de 2 000 francs pris sur la caisse de la Mission. Comme nous n'avions rien reçu pour ces derniers bons, le général ayant cru devoir les faire rentrer, quelques-uns lui furent rendus et il nous envoya, en retour, un chèque de 5 000 francs, ce qui termina définitivement toute cette affaire.

* * *

Dans tout ceci, nous n'avons eu aucune intention, comme vous le voyez, de faire de la banque, aucune idée de lucre, mais uniquement le désir d'obliger nos soldats. De plus, nous avons suivi exactement ce que le général nous avait priés de faire.

Le général ayant les règlements militaires qui déterminent les parts de prise (règlements qui, je crois, sont maintenant rapportés, mais qui ne l'étaient pas alors), a, selon ces règlements, terminé tout cela avec prudence et équité. Nous l'avons aidé de notre mieux.

Je me suis contenté de relater ici, très exactement, ce qui s'est passé; ces explications suffiront, je pense, à justifier notre conduite, et j'ai tâché de les donner sans manquer à la charité vis-à-vis de personne. Nous nous sommes efforcés de rendre le plus de services possible à l'armée française et nous avons été récompensés par la lettre sui-

vante que le général en chef a eu l'extrême bienveillance de nous adresser :

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

1^{er} BUREAU

N^o 1773 A

Tien-tsin, le 26 février 1901.

« MONSEIGNEUR ¹,

« Depuis l'arrivée des troupes françaises dans le Tchély, vous avez bien voulu mettre à la disposition du corps expéditionnaire des Pères lazaristes, à titre d'aumôniers auxiliaires.

« J'avais tenu à ce qu'ils fussent traités avec toute la considération à laquelle ils ont droit, et j'avais pris sur moi de leur attribuer, en les assimilant aux aumôniers titulaires nommés par le ministre, une solde et des indemnités qui ne sont pas prévues par les tarifs du budget de l'expédition de Chine.

« Le ministre de la Marine, ayant à plusieurs reprises appelé mon attention sur la nécessité de n'engager aucune dépense non prévue par ces tarifs, et la période de stationnement dans laquelle se trouve maintenant le corps expéditionnaire ne pouvant plus permettre de justifier le maintien d'un nombre d'aumôniers supérieur à celui fixé par le ministre, j'ai dû réduire ce nombre et ne maintenir à ceux qui voudraient bien encore nous continuer leur concours dévoué qu'une faible indemnité, dont j'espère pouvoir faire approuver l'attribution, en la motivant par les services qu'ils rendent comme aumôniers interprètes.

« Je suis heureux de saisir cette occasion, Monseigneur, pour vous adresser et vous prier de transmettre aux intéressés tous mes remerciements pour le zèle et le dévouement avec lequel les Pères lazaristes se sont acquittés de leurs fonctions, et pour les services éminents

1. Mgr Jarlin (je n'étais pas encore de retour de mon dernier voyage en France).

qu'ils ont rendus au corps expéditionnaire en toutes circonstances, et notamment pendant la période des opérations militaires.

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

« VOYRON. »

Inutile de dire que chacun de nous a continué ses services comme par le passé. Toucher une solde n'a pas été et ne sera jamais notre but; nous n'avons qu'un désir, celui de travailler pour le bon Dieu et pour la gloire de la France.

LA PERSÉCUTION DE 1900 DANS LE VICARIAT DE PÉKIN

Mgr Favier a adressé à son clergé la lettre-circulaire suivante, que nous traduisons du latin. Nous formons des vœux pour que les renseignements qui y sont demandés deviennent la base d'une décision de l'Église, permettant d'honorer un jour tant de vaillants chrétiens, victimes de la persécution de l'année 1900.

A TOUS LES MISSIONNAIRES ET PRÊTRES DU VICARIAT DE PÉKIN

TRÈS CHERS CONFRÈRES ET COOPÉRATEURS,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

La violente persécution qui, l'an passé, a complètement bouleversé notre belle Mission, et que nos chrétiens, non sans une protection toute spéciale et miraculeuse, ont courageusement soutenue, nous a donné presque autant d'insignes martyrs qu'elle a égorgé de victimes : très rares, en effet, furent ceux qui tentèrent, par quelque marque d'apostasie que je crois avec confiance avoir été purement extérieure, de sauver leur vie. Que dirai-je des missionnaires qui, en bons pasteurs n'abandonnant pas leurs brebis, ont été massacrés au milieu de leur troupeau ? Que dirai-je des sœurs de la congrégation de Saint-Joseph, qui, pour ces femmes et ces jeunes filles qu'elles servaient avec un zèle ardent,

ont subi la mort joyeusement? Que dirai-je de ces hommes de ces femmes et de ces enfants qui ont confessé notre foi, dans les plus atroces tortures?

Le Souverain Pontife, versant des larmes de joie, m'a chargé d'établir des procès canoniques au sujet de toutes ces victimes, pour accroître la gloire de notre sainte religion et avancer la glorification de ceux qui ont si courageusement combattu pour elle. Mais il m'est très difficile sans votre secours d'exécuter un si grand travail ; c'est pourquoi je recours à vous avec confiance.

Ceci étant posé : 1° Chacun d'entre vous me rapportera par écrit, soit en chinois, soit en latin, soit même en français, tout ce qu'il a vu lui-même ou a appris de témoins au sujet des apparitions de la bienheureuse Vierge Marie, des anges ou d'autres saints, ou au sujet d'autres faits qui ont paru miraculeux ; et, autant qu'il le pourra, il aura soin de munir ses écrits de la signature de ceux qui, quels qu'ils soient, ou chrétiens ou païens, ont vu de leurs propres yeux les mêmes prodiges.

2° Il notera de la même manière ce qu'il aura pu connaître de la mort de MM. d'Addosio, Garrigues, Doré, Chavanne, Nié, Ly (André) et Pao (Thomas), c'est-à-dire du lieu, du temps et des diverses circonstances de leur martyre, et encore de leur sépulture, etc.

3° Il écrira de même ce qui concerne les onze sœurs de Saint-Joseph qui ont été massacrées.

4° Avec les noms des chrétiens ou chrétiennes et des enfants, qui en affirmant leur foi ont subi la mort, il rapportera leur massacre et relatera avec soin toutes les circonstances de leur précieuse mort.

5° Enfin il écrira en détail et, autant que possible avec les noms, le nombre des chrétiens tués en divers villages et lieux de notre Mission ; car tous ceux-là, quoique n'ayant peut-être pas eu une mort aussi héroïque, ont cependant péri sans doute aucun en haine de la foi.

Je vous prie avec instance en vue de la gloire de Dieu, de la consolation de notre Père très aimant Léon XIII, du plus grand bien de notre Mission de Pékin, d'exécuter cet important travail et de remplir ce devoir si grave sans retard, sans épargner les frais, avec piété, zèle et patience. Sur l'ensemble de vos lettres, de vos récits et de vos notes, et après avoir réuni toutes les dépositions des témoins dûment signées, une commission de plusieurs confrères, nommée par moi au Pé-Tang, dressera le procès, qui, scellé, sera adressé par Nous au Souverain Pontife.

En l'amour du Divin Cœur de Jésus et de l'Immaculé Cœur de la B. V. Marie, je demeure de vous tous,

Très chers Confrères et très aimés Coopérateurs,
Le très humble Serviteur et très dévoué Confrère,

† Alphonse FAVIER, C. M.

Ev. de Pentacomie, Vic. ap. de Pékin.

Donné à Pékin, en la fête de sainte Thérèse,
le 15 octobre de l'an 1901.

RAPPORT

DE M. BOSCAT, PROCUREUR DES LAZARISTES A SHANG-HAÏ, SUR
LA PERSÉCUTION DES BOXEURS ET SUR LES DÉSASTRES SUBIS
PAR NOS MISSIONS DE CHINE EN 1900.

Shang-haï, 29 juillet 1901.

Il y a quelques jours à peine, je revins du Nord où j'étais allé visiter nos Missions, nos Missionnaires et nos Sœurs, les Filles de la Charité. Voici quelques détails sur ce que j'ai vu.

PÉKING

De toutes nos Missions de Chine, c'est certainement celle de Péking qui le plus a souffert de la rage des Boxeurs.

La destruction du PÉ-TANG semble avoir été le but le plus constamment poursuivi par eux. Le Pé-tang a été littéralement criblé par toutes sortes de projectiles : plus que tout

le reste, la façade de l'église a souffert; la croix qui la dominait avait été brisée, mais une grande croix de bois a vite pris la place de celle de pierre, de sorte que la croix, le signe de la victoire du Christ, *In hoc signo vinces*, domine toujours.

A côté du Pé-tang (église du Nord), le Jen-tseu-tang (temple de la Charité) ou maison de l'Immaculée-Conception, tenu par les Filles de la Charité, semble avoir été l'objet de toutes les haines, de toute la rage des persécuteurs.

Les mines ont failli faire sauter l'établissement tout entier devenu d'ailleurs méconnaissable. D'un seul coup, une centaine d'enfants (les enfants de la crèche), ont péri (12 août 1900, six heures du matin). Deux cents et plus d'autres chrétiennes ont succombé aussi en divers temps, victimes des projectiles, des mines et de la famine.

En allant du Pé-tang au Jen-tseu-tang, on traverse un grand jardin, une espèce de parc, qui sépare les deux établissements. Aujourd'hui, ce jardin ou parc est devenu un cimetière. Je m'arrête religieusement devant un tertre à moitié recouvert de gazon. Une petite croix de bois noir m'avertit et je lis : « Ici reposent les restes mortels de M. Claudius Chavanne », etc. Mes yeux se brouillent et mes lèvres ne peuvent prononcer aucune prière.

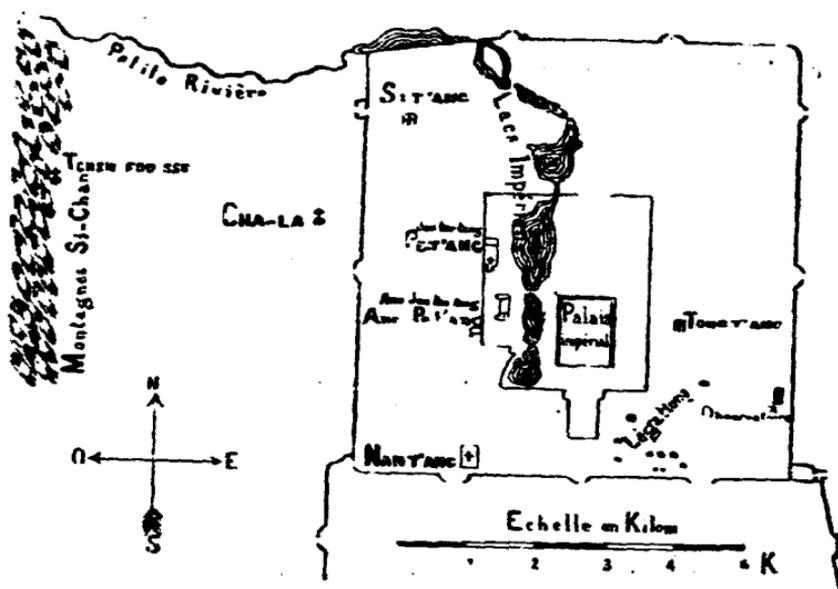
Cher Monsieur Chavanne !... Je le voyais encore à son départ de Paris, au mois de septembre 1899, plein de vie et de santé... Et désormais il était sous mes pieds; ou plutôt du haut du ciel il me regardait, je pense, et au lieu de prier pour lui, j'avais envie de l'invoquer.

Le Pé-tang est dédié au Saint-Sauveur. C'est comme l'église-mère de toutes les Missions de Chine, la tête ou le cœur de toutes les chrétientés du Céleste-Empire. C'était aussi le « *Delenda Carthago* » de Satan et des Boxeurs.

Eh bien, il est toujours là, meurtri mais debout, émergeant au-dessus d'une mer de ruines et montrant toujours

au loin sa tête encore fumante et toute noire des ravages du siège.

A côté du Pé-tang, le Jen-tseu-tang est devenu comme un champ de mort, bien qu'on y sente déjà partout la résurrection et la vie. Ce qu'on y remarque avant tout, et non pas sans quelque épouvante, ce sont deux énormes cratères,



PLAN DE PÉKING

Indiquant l'emplacement des églises : Pé-tang (église du Nord; Saint-Sauveur),
 Nan-tang (église du Sud; Immaculée-Conception),
 Tong-tang (église de l'Est; Saint-Joseph),
 Si-tang (église de l'Ouest; N.-D. des Sept-Douleurs).

par lesquels ont éclaté les deux mines les plus meurtrières. Ensuite et tout autour de ces deux immenses bouches, on ne voit que tas de briques, pierres, chaux, bois de construction à demi brûlés, etc... Par-ci par-là, et même partout dès qu'on veut soulever un tant soit peu les décombres, on découvre des ossements humains de toute sorte, des tibias, des crânes, des mâchoires armées encore de toutes leurs dents, des débris de cheveux souvent encore tres-

sés, etc... Entre temps, je vois ma sœur Wagensperg, qui me conduit, se baissant et recueillant respectueusement, mais sans crainte aucune, une mâchoire, une vertèbre et d'autres ossements, portant ensuite et déposant le tout dans un cercueil découvert posé là en permanence et destiné à recevoir les débris humains qu'on rencontre en traversant ces ruines.

Pauvre Jen-tseu-tang, c'est-à-dire Temple de la Miséricorde !... Malgré tout, il est encore bien vivant. Les sœurs le parcourent et s'y multiplient pour tout réparer. Les enfants y travaillent et chantent leurs prières comme par le passé. La miséricorde n'a pas cessé un instant de s'y exercer. Peut-être même ne s'y est-elle jamais mieux exercée qu'au moment de l'épreuve, au moment où tous les efforts de Satan se concentraient sur lui pour l'anéantir.

Dans le jardin du Jen-tseu-tang, ou du moins ce qui était jadis le jardin du Jen-tseu-tang, entre la statue de Marie Immaculée érigée au milieu de l'établissement et la chapelle où elle a tant prié, sous un tertre et à l'ombre d'une petite croix de bois, repose notre vénérée et tant regrettée sœur Jaurias, une femme forte dans son admirable patience, une vraie fille de saint Vincent. Sur cette tombe, non plus que sur celle de M. Chavanne, on ne sent le besoin de prier, sinon pour soi.

A part le Pé-tang et le Jen-tseu-tang, à Péking et dans tous les environs de la capitale du Céleste-Empire, il ne reste plus rien de tous les monuments et établissements catholiques.

Au NAN-TANG (église du Sud, dédiée à l'Immaculée Conception), deux énormes pans de mur s'élevant majestueusement dans les airs et s'y maintenant, je ne sais comment...; et puis plus rien. Au Nan-tang et dans l'incendie du Nan-tang, sous les coups des incendiaires, bon nombre d'enfants des écoles des frères maristes, bon nombre de chré-

tiens et de chrétiennes surtout ont trouvé la mort. Un certain nombre de vierges consacrées à Dieu y ont consommé leur martyre par le fer et dans les flammes. Par amour de la chasteté, en effet, la force du Saint-Esprit les aidant, ces saintes filles se sont précipitées au milieu des brasiers pour échapper aux mains impures des barbares qui les poursuivaient.

On raconte que les Boxeurs arrivant en furie au Nan-tang se préoccupaient avant tout des Filles de la Charité. C'est à elles surtout qu'ils en voulaient. Les sœurs avaient été arrachées de là quasi de force, quelques heures auparavant seulement. Le courage de quelques chrétiens dévoués les avait sauvées pour ainsi dire malgré elles.

MM. Chamot et Berteaux et quelques autres hommes généreux qui se sont joints à eux ont sauvé les sœurs du Nan-tang. Elles échappèrent, mais d'autres vierges de Jésus-Christ furent immolées. Avec ces vierges, beaucoup de chrétiens et de chrétiennes souffrirent la mort en haine de la foi de Jésus-Christ.

Au mois de mai 1900, moins d'un mois avant l'éclat de la persécution, pendant que j'étais un jour au Nan-tang, je vois venir à moi une toute jeune fille, modestement vêtue, pleine de vie et de santé. Elle s'agenouille simplement devant moi et, sans me regarder : « Père, me dit-elle, recevez-moi, je vous prie, chez les Filles de la Charité. » Et comme je lui demandais qui elle était, quel âge elle avait : « Je m'appelle Ly Philomène, répondit-elle; j'ai seize ans, je suis la fille du catéchiste de Nan-tang, la nièce de Tsin-Tchang, l'ancien ministre de Chine à Paris. »

Puis, comme je faisais des difficultés au sujet de son âge, de son inexpérience des choses de communauté : « Père, reprit-elle, tout ce que vous dites est vrai; pourtant, je ne puis pas attendre, il faut me recevoir au plus tôt; autrement, on va me fiancer et je ne veux pas, je ne veux pas absolument me marier ! »

Là-dessus, je pris son nom, je l'encourageai, je lui dis que j'avais vu son oncle, sa tante et son frère Augustin à Paris. Finalement, je la congédiai en lui donnant bon espoir. Je ne devais plus la revoir ici-bas.

Quelques moments après, j'interrogeai sur cette jeune fille ma sœur Lieutier, qui m'en fit l'éloge et appuya sa demande. J'interrogeai aussi M. Favier, qui me répondit simplement : « Oui, recevez-la. Il y aura des difficultés, mais il faut la recevoir. »

Dix jours plus tard, j'étais à Shang-haï ; et de Shang-haï la sœur Visitatrice écrivait à Péking que Philomène Ly était autorisée à se rendre chez les sœurs du Nan-tang, à titre d'aspirante¹ à devenir Fille de la Charité.

Philomène Ly a eu juste le temps de recevoir sa lettre d'admission à titre d'aspirante. Cette admission, d'ailleurs, lui a causé une grande joie. Mais, hélas ! elle a vite aspiré plus haut qu'au Nan-tang. Le 14 juin 1900, comme les Boxeurs couraient sur elle et voulaient s'emparer d'elle dans le but manifeste de l'outrager, la pauvre enfant se jeta dans les brasiers de la maison de ses parents qui flambait, et dans les bras de ses deux tantes, vierges elles aussi, et modèles des vierges du Nan-tang, qui s'étaient déjà précipitées dans le feu. Toutes trois, étroitement embrassées, consommèrent leur martyr dans ce suprême embrassement.

Le Nan-tang était l'antique église cathédrale donnée par Choun-tche, le premier empereur de la dynastie des Tsing, au R. P. Adam Schall et laissée par les RR. PP. Jésuites comme le plus beau monument de leur apostolat et comme la trace la plus illustre de leur passage et de leur séjour à

1. Avant d'admettre les jeunes filles indigènes au postulat, les sœurs en Chine les reçoivent chez elles, à titre d'aspirantes, pour leur enseigner le français et les étudier un peu ; ce n'est que lorsque ces aspirantes peuvent suffisamment comprendre et être comprises en français, parler et lire en français, qu'elles sont admises chez les Filles-de la Charité à faire leur postulat, si d'ailleurs on est content d'elles

Péking. Il n'existe plus ou, du moins, il n'est plus qu'une ruine. C'est le jeudi, fête du Très Saint Sacrement, 14 juin 1900, qu'il a été dévoré par les flammes allumées par les Boxeurs. L'incendie a commencé vers huit heures du matin, il a duré toute la journée et toute la nuit du 14 au 15 juin.

Après le Nan-tang, venait le TONG-TANG (église de l'Est), dédié à saint Joseph.

Le Tong-tang, comme le Nan-tang, mais après lui, a dû être bâti par Adam Schall, soit que celui-ci en ait obtenu l'emplacement de l'empereur, soit qu'il l'ait acheté avec la permission de Sa Majesté Impériale. Il n'en demeure plus aujourd'hui qu'un débris de murailles appuyées sur l'un des angles ou sur je ne sais quelle partie des fondations de l'ancien édifice. L'emplacement de l'église n'est plus qu'un tohu-bohu de décombres.

Au milieu de ces décombres ont dû être ensevelis beaucoup de chrétiens. A leur tête, le cher et vénéré M. Garrigues que j'ai souvent entendu appeler « le saint M. Garrigues, le saint Père Garrigues », un vrai type de simplicité et, ainsi, un véritable fils de saint Vincent. On raconte que, au début de l'incendie du Tong-tang, il en serait sorti entraîné par ses chrétiens, mais qu'il aurait été massacré à peu de distance de son église embrasée.

C'était le mercredi 13 juin 1900, veille de la fête du Très Saint Sacrement, la veille aussi de l'incendie du Nan-tang. C'est donc le Tong-tang qui a eu l'honneur des premiers exploits des Boxeurs ; c'était le plus beau monument catholique de Péking.

Avec le pasteur, au Tong-tang, fut immolée une partie du troupeau ; notamment quatre Joséphines, ou religieuses indigènes de Saint-Joseph, que j'avais vues une vingtaine de jours auparavant dans leurs écoles du Tong-tang, bon nombre de leurs enfants, tous les chrétiens et toutes les chrétiennes qui ne purent pas fuir.

C'était le second grand sacrifice qu'offrait à Notre-Seigneur la jeune communauté des Filles de Saint-Joseph. Quelques jours auparavant déjà, probablement en marchant de Pao-ting-fou sur Péking, les Boxeurs étaient passés par Kao-kia-tchoang, une belle chrétienté d'environ 300 fidèles, située à 300 lys¹ environ au sud-sud-ouest de Péking, et à 150 lys de Tientsin à l'est, et de Pao-ting-fou à l'ouest, à quelques kilomètres seulement de la sous-préfecture de Pa-tcheou, de qui elle dépend au civil.

C'était la tête d'un sous-district du Nan-tang, ayant sous sa juridiction tout le sud du Choun-tien-fou (préfecture de Péking), et gouvernant environ 2 500 chrétiens. Il y avait là une belle église avec résidence de missionnaires, un orphelinat de filles, des écoles de filles et un catéchuménat de femmes. Ces différents établissements de filles et de femmes étaient dirigés par les Joséphines.

A l'approche des Boxeurs, les enfants de l'orphelinat avaient été confiées en hâte aux familles chrétiennes de l'endroit; une bonne moitié des chrétiens avaient pris la fuite, mais les quatre Joséphines avaient refusé de s'enfuir. Avec elles étaient demeurées bon nombre de filles ou femmes qui n'avaient pas voulu se séparer de leurs maîtresses.

Que se passa-t-il à l'arrivée des Boxeurs? Personne ne l'a dit. On sait seulement que les Joséphines furent massacrées, et avec elles toutes les chrétiennes ou catéchumènes qui n'avaient pas voulu s'en séparer, tous les chrétiens aussi qui n'avaient pas voulu fuir et, avec eux, les orphelines qui leur avaient été confiées.

Après le Tong-tang et le Nan-tang, vient le Si-tang (église de l'Ouest). Le Si-tang avait été fondé en 1723 par M. Pedrini, lazarisite, et donné par lui à la Propagande.

1. La ly chinoise vaut cinq cents ou six cents mètres.

C'était donc là l'église et la résidence des missionnaires de la Propagande. Le Si-tang était dédié à Notre-Dame des Sept-Douleurs. Il n'en reste plus rien aujourd'hui, les Boxeurs ont fait table rase. C'était le 15 juin 1900.

Le pasteur de cette église, M. Doré, voyant l'orage venir, fit demander à Mgr Favier s'il lui était permis d'attendre à son poste la tourmente. Il reçut une réponse affirmative de son évêque.

Fut-il d'abord massacré, criblé de coups dans sa chambre, où on l'aurait trouvé prosterné en prières, ou se serait-il transporté dans son église et y aurait-il reçu le coup de la mort? Ou bien encore aurait-il expiré, suffoqué dans les flammes à la fois et frappé par les incendiaires? On ne le saura peut-être jamais.

On m'a plusieurs fois raconté que, après sa mort du moins, ses membres ou débris de membres encore tout palpitants auraient été amoncelés sur l'autel principal de l'église du Si-tang et là auraient été brûlés à l'endroit où tous les jours auparavant il offrait le saint sacrifice. *Corona aurea super caput ejus.*

Voilà donc comment sut mourir un enfant de Paris, c'était le fils d'un artiste.

CHA-LA-EUL — LES CIMETIÈRES EUROPÉENS

Si nous sortons de Péking et à peine en dehors de la porte Pin-tseu-men, à une demi-heure environ à l'ouest juste du Pé-tang, nous retrouvons, et, hélas! nous reconnaissons à peine Cha-la-eül.

Les Filles de la Charité tenaient là un orphelinat de petits garçons, qui avait été fondé par une noble fille, descendante de la grande famille du bienheureux Eugène III, ma sœur Bernardi.

Je l'avais visité le 4 mars 1900. L'établissement était divisé en deux parties bien distinctes : d'une part les petits orphelins, d'autre part les grands. Les petits étaient confiés

aux soins des sœurs, jusqu'au temps de leur première communion inclusivement. Dès lors, ils passaient chez les grands entre les mains des frères maristes. Ceux-ci achevaient de les instruire et leur enseignaient un métier. J'ai tenu dans mes mains et admiré les beaux émaux cloisonnés que faisaient ces enfants.

Toute la maison débordait de vie et de gaieté, le jour où j'étais allé pour la visiter et pour voir les sœurs. Qui aurait pu prévoir en ce moment que, quarante et quelques jours après, presque tous ces enfants seraient massacrés, tout l'établissement serait réduit en cendres et rasé ?

Avec ces jeunes victimes fut aussi immolé un frère mariste indigène, le frère Cadon, qui, dès le premier jour du danger, avait montré un grand courage et qui n'avait absolument pas voulu quitter ses chers pupilles.

Le directeur de l'école et des ateliers des grands orphelins, le frère Joseph, devait aller rejoindre ses élèves martyrs au ciel, un mois après. La première mine qui éclata au Jen-tseu-tang, le 18 juillet suivant, donna enfin sa couronne au frère directeur de Cha-la; cette mine fit périr vingt-cinq personnes, dont le frère Joseph, et elle en blessa vingt-huit autres.

On ne saura jamais bien les horreurs qu'ont dû commettre les Boxeurs dans cet orphelinat de Cha-la. Et c'est sur des innocents, des enfants sans défense, que leur rage put là s'assouvir à loisir. C'était le 17 juin, vers dix heures du matin que commencèrent à la fois l'incendie et le massacre de Cha-la.

Quelques jours après la délivrance de Péking, environ deux mois après le massacre de Cha-la-eûl, les premiers visiteurs de l'orphelinat n'y trouvèrent plus que des ruines; en certains endroits des amas infects de toutes sortes de matières en décomposition. Dans le voisinage des puits surtout, la puanteur était insupportable, on y avait jeté et entassé cadavres sur cadavres, presque jusqu'à l'orifice.

Le spectacle qui s'offrit tout d'abord aux regards qui voulurent plonger dans ces abîmes de pestilence, mais surtout quand on entreprit de retirer des puits les cadavres ou les différents membres humains qui y avaient été ensevelis, était tel que la plume répugne à le décrire. Qu'il suffise de dire que c'est à peines si l'on put reconnaître quelques enfants, à la natte de cheveux qu'on trouvait parfois encore suspendue à certains crânes.

A la suite des écoles et des ateliers des frères maristes, et séparée seulement par un mur d'environ six pieds de haut, était une enceinte sacrée, que tous les Européens venus à Péking visitaient et qu'on ne visitait d'ailleurs qu'avec respect : c'était l'antique cimetière des Missionnaires donné jadis à la Mission de Pékin, à la requête des RR. PP. Jésuites, par Ouang-lie, un des derniers empereurs de la dynastie des Ming, à la mort du P. Ricci, en 1610, pour lui servir de sépulture.

La première tombe, ou le premier mausolée, en style chinois, était celui du P. Matthieu Ricci, le célèbre fondateur des Missions de la Compagnie de Jésus en Chine.

Venaient ensuite, toujours en style chinois, les tombeaux des RR. PP. Longbardi, Adam Schall, Verbiest, etc.

Nous avons aussi enterrés là quelques-uns de nos confrères lazaristes portugais, M. Perreyra, M. Ribero, Mgr Pirès, morts le premier en 1824, le second en 1826 et le dernier en 1838.

Au sud et à quelques pas de ce cimetière, de l'autre côté de la route qui conduit à Cha-la, la Mission catholique avait un autre cimetière. C'est M. Pedrini, notre confrère, qui l'avait acheté et puis donné à la Propagande, tout comme il avait fait pour le Si-tang. C'est pour cela qu'on l'appelait « le cimetière de la Propagande ». M. Pedrini y fut enterré en 1746. L'empereur Kien-long fit les frais de ses funérailles.

C'est dans ce cimetière qu'étaient enterrés jusqu'ici les

prêtres indigènes de la mission de Péking. Quant aux prêtres indigènes de la Congrégation des Lazaristes, ils ont toujours été enterrés à Tcheng-fou-seu, au cimetière français dont nous allons bientôt parler.

Adjacent au cimetière de la Propagande, à l'ouest de ce cimetière, était un vaste terrain acheté par les Filles de la Charité. Les deux propriétés, séparées seulement par un mur mitoyen, étaient surveillées par un gardien unique dont la petite habitation était située sur le terrain des sœurs mais communiquait avec le cimetière de la Propagande à l'aide d'une porte pratiquée dans le mur mitoyen. La propriété des sœurs était divisée en deux parties: l'une, contiguë à la route qui va de Cha-la à Tcheng-fou-seu, était un jardin potager cultivé par le gardien; l'autre était le cimetière des Filles de la Charité mortes depuis 1862. C'était donc là pour nous une relique très précieuse, bien qu'elle fût de date relativement récente.

Dans ces trois cimetières de Cha-la, de la Propagande et des sœurs, tous les tombeaux ont été profanés et renversés de fond en comble. Les ossements ont dû être brûlés, les cendres jetées au vent, etc... Il est difficile de se faire une idée de la rage avec laquelle les Boxeurs ont cherché à souiller et puis à faire disparaître tout ces souvenirs pieux.

Mais, en fait de cimetières, il en était encore un autre presque aussi antique et non moins fameux, situé à une bonne lieue à l'ouest de Cha-la, au pied des montagnes. C'était le cimetière de Tcheng-fou-seu, autrement dit cimetière français, qui avait été donné à la Mission catholique par l'empereur Kang-hi.

Là reposaient, depuis plus de deux siècles, les restes vénérables de bon nombre de Missionnaires de la Compagnie de Jésus, les RR. PP. Gerbillon, Bouvet, Parenin, de Mailla, Gaubil, Bourgeois, Amiot et autres. Puis venaient nos confrères, les Missionnaires lazaristes, M. Hanna, 1797; M. Raux, 1801; Charles Paris, frère

coadjuteur, 1804; M. Ghislain, 1812, et tous nos autres confrères morts depuis 1860.

Entre tous les tombeaux, on en distinguait facilement quelques-uns dont la structure était plus remarquable que celle des autres; ce sont, à l'ouest, les tombeaux de nos vicaires apostoliques de Péking, Mgr Mouly, 1868; Mgr Delaplace, 1884; Mgr Tagliabue, 1890; et Mgr Sarthou, 1899; à l'est, le tombeau de M. Albéric de Damas, officier français, et le monument des autres officiers et soldats français morts au courant de l'expédition de 1860.

Ce cimetière était fort pieux et bien entretenu; c'était comme un but de pèlerinage pour presque tous les européens qui venaient à Péking.

Ici aussi la rage des Boxeurs s'est exercée aveugle et cruelle. Il ne reste plus aucune trace sensible des tombeaux, ni des cercueils, ni des inscriptions. Tout cela n'est plus qu'un tas énorme de démolitions et de matières de toute sorte au milieu desquelles on a peine à découvrir même des débris d'ossements humains; tout a été recherché, profané, brûlé ou calciné et puis jeté au vent.

C'est ainsi, d'ailleurs, qu'ont été traités tous les cimetières à l'usage des Européens, à Péking et aux environs.

En somme, on ne voit pas comment, dans la capitale du Céleste-Empire, la rage des Boxeurs aurait pu s'exercer plus violente et plus acharnée contre les Européens en général et contre les Missionnaires, les chrétiens et les monuments chrétiens catholiques en particulier.

LES DISTRICTS DU VICARIAT DE PÉKING

En dehors du territoire de Péking (préfecture de Chun-tien-fou), et dans les différents districts de la Mission du Tche-ly nord, que de ruines encore!

Dans le district de SUEN-HOA-FOU, qui est de tous les districts celui qui a le plus souffert, les principales résidences et églises ont été pillées, puis brûlées et rasées;

presque tout est à refaire. Nos Missionnaires y ont beaucoup souffert; M. Catheline en particulier est exténué; il est bien à craindre qu'il ne puisse plus jamais faire mission. Il se repose en ce moment au Tche-kiang, dans l'île de Tchou-san, en compagnie du frère Gaertner.

Un autre Missionnaire de Suen-hoa-fou, un jeune confrère indigène tout plein de vertus, M. Pierre Tong, vient de mourir en route en se rendant aux montagnes.

On parle de 5 000 chrétiens qui auraient été massacrés dans le seul district de Suen-hoa-fou.

Du district de KING-TONG, à l'est de Péking, il faut dire à peu près la même chose que de celui de Suen-hoa-fou: églises et résidences détruites, chrétientés pillées, souvent anéanties.

C'est dans ce district, au Pao-ti-shien, que M. Déhus, avec quatre autres prêtres indigènes et près de 10 000 chrétiens mal armés ou pas armés du tout, ont réussi à se défendre pendant plus d'un mois, à la fois contre des multitudes de Boxeurs et contre des régiments de réguliers chinois commandés par le général Ma. C'est quand tout semblait perdu et qu'on n'attendait plus que la mort et le massacre en masse, que la délivrance est arrivée.

Au début de leur seconde marche sur Péking et après la prise de Pe-tsang, les alliés arrivant à l'improviste mirent en fuite les Boxeurs et les réguliers qui terrorisaient le Pao-ti-shien. M. Déhus, ses prêtres et la petite armée de chrétiens s'enfuirent à l'aventure, sans être inquiétés par personne.

Le 5 août, fête de Notre-Dame des Neiges et veille de la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur, vers six heures du soir, M. Déhus arriva à Tientsin surprenant tout le monde. On le croyait mort depuis longtemps et on m'avait annoncé quasi-officiellement son décès depuis une quinzaine de jours.

(A suivre.)

TCHÉ-KIANG

Février 1902.

Dans la province du Tché-Kiang, comme dans la plupart des autres, l'année qui vient de s'écouler a vu se rétablir le calme précédemment troublé par la révolte des Boxeurs. Nos établissements ruinés renaissent peu à peu de leurs cendres, et nos chrétiens dispersés par la tourmente ont tous regagné leurs foyers. Ils sont plus que jamais attachés à leur foi, et leur esprit de prosélytisme, encouragé par la victoire des Européens, leurs protecteurs, fait de nombreuses conquêtes. La moisson s'annonce plus abondante que jamais, et pour la recueillir il faudra non seulement dilater les greniers du Père de Famille, mais, par une conséquence inévitable, multiplier les ouvriers et les ressources. Espérons que le Maître de la moisson ne tardera pas à y pourvoir. Il semble, en effet, que le moment est critique et que la gloire de Dieu est intéressée à ce qu'il soit mis à profit pour le bien des âmes. La crise épouvantable qui a bouleversé la Chine elle-même non moins que les établissements des Missionnaires, les calculs de la politique ou les beaux projets de l'industrie et du commerce, — aura cette fois pour conséquence non seulement d'ouvrir quelques nouveaux débouchés, mais d'asseoir les bases d'une vraie transformation sociale, espérons-le.

Obligée de se réveiller de sa léthargie séculaire, la Chine ouvre ses portes toutes grandes non seulement aux *choses*, mais aux *idées*, et commence par réformer le programme des examens. De temps immémorial ce fut là le moule par où passa toute la classe dirigeante, et qui ne sait qu'il fut toujours d'un exclusivisme jaloux. A part les traits d'un Confucius ou d'un Mencius, il n'exprimait aucune silhouette nouvelle, aucun trait qui rappelât même de loin les lignes caractéristiques du progrès des lettres et des sciences occidentales. De là, chez le lettré et le mandarin

ignorance, souvent renforcée du mépris, de tout ce qui ne se trouve pas dans les livres classiques ; de là, ces mille superstitions et préjugés que la classe dirigeante entretient soigneusement dans le peuple.

Cette vieille routine sera abandonnée. On ne cherchera plus à l'école des anciens sages uniquement les notions de littérature classique et d'histoire ancienne saturée de mythologie. Une bonne partie du temps sera réservée à l'étude des langues, des lettres et des sciences européennes. Les jeunes gens passeront même les mers pour mieux s'assimiler notre civilisation, et viendront s'instruire sur les bancs de nos collèges et de nos universités. Ceux à qui leur état de fortune ne permettra pas ces longs voyages, trouveront sur place toutes les facilités que nécessitera leur nouvelle éducation. Des écoles dirigées par des maîtres européens s'ouvrent déjà dans les grandes villes. Le gouverneur du Tché-Kiang en installe plusieurs dans sa capitale, et le Tao-tai de Ning-Po est en quête d'un personnel enseignant assez considérable pour en ouvrir une demi-douzaine. Si ce beau zèle se maintient et se propage, la Chine sera transformée dans un avenir peu lointain. La jeunesse entrant ainsi en relation journallement et pendant plusieurs années avec des maîtres européens, laissera bien vite tomber ses préjugés et, vus de près, ces « Diables d'occident » ne lui paraîtront plus ni si mauvais ni si sorciers. Et si après avoir sacrifié ses préjugés et ses mille pratiques superstitieuses, elle n'embrasse pas la vraie religion, du moins elle apprendra à la respecter et à lui vouer l'admiration qu'elle mérite. Mais encore pour cela faut-il que le Missionnaire soit à même de se transformer en maître d'école, comme on a fait au Japon, ou s'il ne peut pas abandonner le ministère de la parole et le soin de ses chrétiens et catéchumènes, d'appeler à son secours les membres des congrégations enseignantes. C'est là le grand souci de l'heure présente et nous espérons le voir partagé par la

grande œuvre de la Propagation de la Foi. Les frais d'installation de cette nouvelle œuvre « des Écoles de l'Extrême-Orient » seront considérables, et il est à souhaiter que les âmes généreuses qui ne sont indifférentes à rien de ce qui peut directement ou indirectement avancer le règne de Dieu et les conquêtes pacifiques de l'Église, prennent cette grave question en considération et nous aident à la résoudre.

M. FAVEAU, *prêtre de la Mission.*

KIANG-SI SEPTENTRIONAL

LES BOXEURS AU KIANG-SI SEPTENTRIONAL EN 1900.
PERSÉCUTIONS ET VICTIMES. — NOTES PAR M^{SR} FERRANT

Les journaux, les revues, les lettres des Missionnaires ont signalé les causes des douloureux événements de 1900. Qu'il me suffise de faire remarquer que ces événements ont eu le caractère bien évident d'une persécution *parfaitement organisée*. Ce n'était plus, comme jadis, des faits locaux dus à des circonstances particulières, à des haines ou hostilités personnelles. Ce n'était plus une insurrection plus ou moins subite d'une populace qui suit aveuglément un chef improvisé. Dans les derniers événements, exactions, pillages, incendies, meurtres, tout avait été combiné, organisé, non seulement dans l'étendue d'une préfecture, mais à travers le pays entier. Il y avait partout des chefs qui commandaient et des gens qui obéissaient, et cela avec un ensemble et une discipline uniformes qui prouvent qu'un même ressort a fait mouvoir tous les instruments de cette persécution. Les ordres partaient d'en haut, de la cour impériale ou, du moins, du prince Touan et des hauts dignitaires de son parti. Les exécuteurs étaient, dans le Nord, les affiliés de la société dite des Boxeurs ; dans le Sud, les membres d'une milice locale, instituée récemment sous le nom de *Pao-Kia*. C'était une sorte de garde nationale, établie dans les villes et les centres principaux de la cam-

pagne. Le but apparent (le nom l'indiquait) était de maintenir l'ordre public parmi les populations. En réalité, le but principal, sinon unique, était de former et de grouper, sous un titre officiellement reconnu, toute une administration nouvelle en vue d'un soulèvement général.

On organisa donc une série hiérarchique de conseils : conseil de canton, conseil de section, conseil de village ou de famille. Ces conseils dirigeants étaient gouvernés par les lettrés les plus influents de l'endroit. On y avait dressé tout un plan de campagne contre les Européens et leurs adeptes ; on avait concerté et combiné en détail l'action de chaque assaillant contre les propriétés des Missionnaires, contre la personne ou les biens de chaque néophyte en particulier. On avait désigné nommément chacune des familles chrétiennes et déterminé la peine à subir : c'était ou une forte rançon pour entraîner à l'apostasie, ou le pillage des biens et des récoltes, ou l'incendie des maisons, ou le massacre d'un ou de plusieurs membres. Au signal venu de Pékin, le plan fut exécuté presque sur tous les points à la fois. Je n'ai pas à faire le récit complet des phases de la persécution dans la province du Kiang-Si. Je me borne à donner quelques chiffres et quelques détails concernant particulièrement notre Mission ou Vicariat du Kiang-Si septentrional.

1° *Missionnaires*. — Nous n'avons eu à déplorer la perte d'aucun de nos Missionnaires. Le mot d'ordre, au Kiang-Si, semble avoir été : « Pillez, incendiez, tuez les chrétiens indigènes, mais épargnez les vies des Européens, à moins qu'ils ne se refusent à partir ; auquel cas incendiez leurs établissements et, s'il le faut, massacrez les Missionnaires. » Dans ces conditions la présence des Missionnaires au milieu de leurs chrétiens, loin d'être une garantie de protection pour ceux-ci, était une cause de danger plus grand, de poursuites plus hostiles. Les néophytes le comprenaient et ils pressaient leurs prêtres de se réfugier momentanément

dans les ports ouverts au commerce européen, Kiou-Kiang et Shanghai. Les autorités consulaires donnèrent des ordres dans le même sens. Nos Missionnaires rallièrent donc Kiou-Kiang, puis Shanghai.

2° *Filles de la Charité*. — Les deux établissements (orphelinat Notre-Dame-des-Anges et hôpital Saint-Vincent) furent évacués. Les sœurs se rendirent à la maison centrale de Shanghai. Les trois cents orphelines furent placées dans d'honnêtes familles des environs ; les vieillards furent congédiés et ils trouvèrent un refuge chez des parents ou des amis. Les établissements furent menacés surtout à certains moments où l'effervescence contre les étrangers devenait grandissante à Kiou-Kiang. Mais, par la grâce de Dieu, les menaces n'eurent pas d'exécution, les immeubles restèrent intacts, et les sœurs, rentrées de Shanghai en novembre et décembre retrouvèrent leurs maisons en bon ordre. Le personnel des pauvres rentra peu à peu. C'est chose presque merveilleuse que des trois cents orphelines (de sept à dix-huit ans) placées chez des étrangers, souvent chez des païens, pas une seule ne fût égarée ; toutes rentrèrent heureuses de retrouver les sœurs et l'orphelinat.

3° *Biens de la Mission. Églises, chapelles*. — Dans notre Vicariat du Kiang-Si sept¹ les désastres matériels ont été moins généraux que dans les deux Vicariats voisins. Les trois grands centres d'œuvres, Kiou-Kiang, Nan-Tchang, San-Kiao ont été épargnés sous le rapport des édifices. La raison en est que le gouverneur Song, fonctionnaire extrêmement hostile aux Européens, voulait tout en satisfaisant sa haine implacable, sauver cependant les apparences en se ménageant une voie pour se disculper au besoin. Il donna donc l'ordre de raser les établissements des deux autres Vicariats, mais il recommanda d'épargner ceux de la capitale où il siégeait et ceux de Kiou-Kiang, où l'influence européenne est plus directe, grâce aux navires de guerre qui peuvent y aborder.

Ces établissements furent donc fermés et munis à chacune des portes du sceau officiel des mandarins locaux. La pancarte du sceau déclarait que ces immeubles avaient été confisqués aux Européens, et qu'ils étaient des édifices d'utilité publique appartenant au Gouvernement chinois. On déclarait au peuple que ces établissements seraient transformés en pagodes, en hospices de vieillards et de veuves, en maisons communales pour les lettrés, etc. Le rusé gouverneur jouait double jeu : en cas de réaction ou de victoire des Européens, les immeubles se retrouveraient intacts, aucune indemnité à payer ; en cas de défaite définitive, nos beaux établissements serviraient à merveille à des institutions d'utilité publique. C'est de la sorte que nos Missionnaires, à leur retour de l'exil, retrouvèrent les immeubles de nos trois centres principaux. Le sceau officiel les avait garantis, avec tout ce qu'ils contenaient, mobilier, bibliothèques, effets d'église, etc.

Notre Vicariat a néanmoins perdu, dans le village de *Lin-pi-Chan*, une église toute neuve ainsi que le presbytère et l'école qui l'avoisinaient. Les émeutiers de *Tse-Kan* et de *Tsin-Shien* attaquèrent le village et incendièrent les maisons de tous ceux qui ne voulaient pas apostasier. En même temps ils mirent le feu à l'église qui, ainsi que le presbytère et l'école, ne fut bientôt qu'un monceau de ruines.

Un oratoire de campagne fut aussi incendié dans le district de *Lin-Kiang*. Une douzaine d'autres oratoires situés dans différents districts, sans être complètement détruits, furent pillés et plus ou moins fortement endommagés.

4° *Chrétiens. Souffrances et pertes des particuliers.* — Les néophytes de notre Vicariat ont été cruellement éprouvés, plus cruellement peut-être que dans les Vicariats voisins : c'est chez nous qu'il y a eu, relativement, un plus grand nombre de personnes massacrées en haine de la religion ; et le nombre de ceux qui ont été rançonnés,

pillés, battus est comparativement aussi considérable.

Il serait trop long de faire l'énumération des familles chrétiennes victimes de vols, de pillages de concussions diverses, d'incendie de leurs maisons. Qu'il me suffise d'indiquer le chiffre de 710, qui est la somme approximative des familles qui ont subi la perte totale ou partielle de leurs biens. Notre vicariat ne compte que 5 à 6 000 chrétiens; aussi ce chiffre de 710 familles suffit pour faire comprendre que l'immense majorité de nos néophytes a supporté les pertes et souffrances de la persécution. Un certain nombre de familles furent simplement rançonnées, c'est-à-dire obligées de verser une somme d'argent ou une quantité déterminée de sacs de riz : moyennant cette amende et sans être inquiétées sous le rapport de la foi, elles obtenaient l'immunité d'autres châtimens. Généralement, cependant, on ne se contentait pas de rançonner, mais on exigeait un acte d'apostasie implicite ou de reniement de la religion catholique, comme étant une religion étrangère, indigne des Chinois. Les chrétiens refusant cet acte, on pillait leurs maisons ou on les incendiait, on confisquait leurs récoltes et leurs champs; en nombre de cas, on infligeait encore des punitions corporelles, la bastonnade, la suspension par la tresse des cheveux, par les pouces, par les pieds, etc... Pendant près de six mois (juillet-décembre) nos néophytes furent partout en butte à une série ininterrompue de vexations de ce genre, et c'est un sujet de grande consolation de constater que, généralement, ils montrèrent durant cette persécution, un courage admirable, une foi héroïque. Dépouillés de tout, repoussés par tout le monde, sinon traqués comme des bêtes fauves, ils supportèrent des privations extrêmes avec une patience et une longanimité digne des martyrs des premiers siècles. L'hiver fut extrêmement rude pour eux; plusieurs moururent de faim et de froid le long des routes. Ce sont de vrais martyrs quoique morts dans l'obscurité; c'est bien pour la religion sainte

qu'ils souffraient; un seul acte d'apostasie leur aurait épargné les privations et les tortures auxquelles ils ont succombé. Aux yeux de Dieu, ils auront, je n'en doute pas, droit à la palme du martyr.

En dehors de ces victimes tombées dans l'obscurité, il y a eu dans notre vicariat 23 personnes qui sont mortes glorieusement, massacrées par des bourreaux en haine de la religion. Voici leur nom avec quelques courts détails de leur supplice.

Dans le district de *Fongtcheng*, *Shiong-ni-iou*, chrétien — et sa femme — arrêtés, garrottés, conduits dans la pagode. On délibéra toute la nuit sur le genre de mort à leur faire subir. Il fut décidé qu'ils seraient noyés dans un étang à peu de distance. Durant le trajet, les victimes invoquaient à haute voix les saints noms de Jésus et de Marie. Les bourreaux irrités, avant d'arriver à l'étang, jetèrent le chrétien dans un ruisseau boueux où il y avait un pied de vase. Ils piétinèrent le malheureux jusqu'à ce qu'il eut rendu le dernier soupir. La femme, débarrassée de ses liens, fut jetée dans l'étang à trois reprises, et trois fois elle en fut retirée par des païens compatissants, qui, en fin de compte, la vendirent à une famille païenne.

In-kia, une mère et ses deux fils, arrêtés, battus, garrottés et noyés.

En février 1901, deux autres chrétiens que l'on fit mourir en leur fendant le crâne et dont on brûla ensuite les cadavres.

Dans le district de *Linkiang*. Au village de *Hoang-mi-kang-kia*, une jeune veuve catéchumène, peu instruite de la religion, mais sachant qu'il y a un seul Dieu, Maître du ciel et de la terre, et ayant chez elle une image de la Sainte-Vierge. Arrêtée, elle fut liée à un arbre et y resta trois heures durant, pendant qu'on délibérait sur son sort. Il fut statué qu'elle se noierait. On la descendit de l'arbre, on la conduisit près d'un étang qui n'avait qu'une ving-

taine de centimètres d'eau bourbeuse et on lui enjoignit de se jeter dans l'étang. La victime, à genoux, ne s'empressant pas d'obéir, un bourreau la saisit, la jeta dans la vase et, à l'aide d'une fourche, lui maintint la tête dans l'eau jusqu'à ce qu'elle eut expiré.

Dans le district de *Kao-ngan*.

Le chrétien *Esen* fut arrêté avec ses deux enfants. Ils furent suspendus toute la nuit dans le *Sse-tang* ou maison commune. Le lendemain matin on les traîna sur la route qui conduit à la ville, dans le but de les livrer au mandarin. Mais avant d'arriver à la sous-préfecture, un bourreau se servant d'un long et pesant glaive de soldat, trancha la tête au père de famille. Les enfants furent ensuite relâchés.

Le chrétien *Yang*, noyé dans un ruisseau, sur la route où on le traînait vers la ville.

Le chrétien *King*, au village de *To-mi-san*, fut assommé à coups de barre de fer qu'on lui assénait sur tout le corps.

Enfin, les deux chrétiens *Shiu-tsai-sse* et *Shiu-tsai-hoa*. C'étaient d'assez riches villageois, possesseurs d'une mine de charbon où des puits avaient été creusés ces dernières années. Nouveaux convertis, ils avaient entraîné par leur exemple un bon nombre des membres de leur famille. Le démon leur en voulait, et, dès le début de la persécution, les zélés néophytes furent le point de mire de la haine des lettrés hostiles. On les saisit, on les suspendit, on les fit expirer sous les coups; puis on traîna leurs cadavres jusqu'à l'entrée des fosses à charbon où on les précipita ainsi que les deux chevaux avec selles à leur usage.

Dans le district de *Shan-kao*.

Un vieillard, *Ly*, lettré chrétien et maître d'école, fut arrêté, et après avoir subi toutes sortes d'avanies, fut traîné dans la rue par une corde qui lui serrait le cou. Le vieillard ne tarda pas à expirer avant même qu'il eût été traîné au lieu où on voulait l'exécuter.

San-Kiou-Kiao eut à endurer aussi toute une série de mauvais traitements, de coups, etc. Enfin on lui fendit le crâne à coups de bêche.

La veuve *Tso* fut dépouillée de tous ses biens; réserve de grains, vêtements, mobilier, tout fut pillé. Puis la pauvre femme fut enfermée dans un grenier dont l'issue était soigneusement gardée. C'est là qu'elle mourut de faim et aussi par suite des mauvais traitements dont on l'avait accablée les jours précédents.

Dans le district de *Kin-tchang*,

Le chrétien *Kao* fut condamné à périr dans les eaux de la rivière. On l'y jeta en effet, et, pour hâter sa mort, il fut percé de plusieurs coups de lance.

Ngani-ong-kouei était le fidèle domestique du missionnaire. Pendant la persécution, il allait visiter les familles des néophytes pour soutenir leur courage et leur fidélité à la vraie foi. Pendant qu'il remplissait ce ministère de charité, il fut arrêté, garrotté, soumis à plusieurs genres de tortures et enfin frappé au cœur d'un coup mortel.

Le chrétien *Ouang* subit le même genre de mort, à la même époque.

Enfin le chrétien *Tsu-ieou*, cousin de *Ngan-kiong ouei*, fut arrêté au moment où il se rendait au tribunal pour accuser les meurtriers de son cousin. On l'enferma pieds et mains liés dans une étable, et on lui fit avaler une coupe empoisonnée. Il succomba quelques instants après.

Telle est la liste de nos victimes de la persécution de 1900. *Te martyrur candidatus laudat exercitus!* Ces fidèles confesseurs de la foi seront, nous l'espérons, des protecteurs pour notre vicariat, et leur sang sera une semence de nouveaux chrétiens!

† P. FERRANT, C. M.

Evêq.-coadj. au Kiang-si septentrional.

*Lettre de Mgr FERRANT, à une bienfaitrice
de la Mission.*

MADAME,

Kin-kiang, le 15 août 1901.

« ... Vous aurez appris peut-être que des inondations effroyables viennent de dévaster nos contrées. C'est la ruine, et une ruine complète pour des milliers, des centaines de milliers de malheureux. J'ai donné à M. Angéli quelques détails au sujet des victimes englouties par le fléau, et de celles, plus nombreuses, qui ont échappé au naufrage mais après avoir tout perdu, récoltes, bétail, vêtements, biens et maisons. C'est au milieu de cet immense malheur que la sainte Vierge nous a donné une preuve signalée de sa maternelle protection, et c'est ce fait consolant que je prends la liberté de vous raconter.

« Au plus fort de l'inondation, et dans un moment où une violente tempête ou typhon soulevait les eaux du fleuve en y produisant de fortes vagues, une embarcation, qui cherchait à traverser le courant, fut prise en travers par un coup de vent. La nacelle pencha brusquement et se retourna sur elle-même, la coque en l'air. Tous les passagers avaient sombré; ils étaient au nombre de huit : une chrétienne, deux catéchumènes et cinq païens. Au moment du naufrage, la chrétienne jeta un cri : « Sainte Mère du Ciel, sauvez-nous ! » Un instant après, les huit naufragés s'étaient, chacun de leur côté, accrochés aux diverses parties de la coquille de l'esquif renversé. Il y avait déjà quelque chose de merveilleux dans ce fait que les malheureux n'avaient pas été entraînés par la violence du courant, d'une rapidité de 10 kilomètres à l'heure, et que, malgré les vagues et le vent, ils n'avaient pas été séparés de la nacelle. La chrétienne et les catéchumènes continuèrent leurs cris de détresse vers Marie, et tous les naufragés, les païens y compris, virent bientôt dans les airs, au-dessus de la barque,

la sainte Vierge portant l'Enfant Jésus dans ses bras. Marie se courbait vers les malheureux comme pour les soutenir et les conduire par la main. L'apparition dura près de trois heures, et, je le répète, tous en furent favorisés, non seulement la chrétienne et les catéchumènes qui continuèrent à répéter leurs invocations : « Sainte Marie, sainte Mère du Ciel, sauvez-nous ! » mais encore les païens qui unirent leurs voix à celles de leurs compagnons, et, sans connaître le nom de Marie, l'invoquaient en criant : « Déesse des chrétiens, sauvez-nous ! » La nacelle renversée et les malheureux qui s'y accrochaient fut emportée par le courant jusqu'à une distance de 30 kilomètres. Arrivée un peu au-dessus de la ville de Hou-Keou, elle fut entraînée vers le bord, et, humainement parlant, elle devait, avec les naufragés, aller se briser contre les rochers sur lesquels le flot mugissait avec fracas. Les naufragés multiplièrent leurs invocations, les païens promirent de se faire chrétiens, et, ô prodige nouveau, l'épave entra sans la moindre secousse dans une échancrure du roc. Les huit malheureux eurent à peine mis le pied sur le rocher, que la barque fut emportée par les flots et disparut. A ce moment aussi, l'apparition s'évanouit. Les naufragés se rendirent à l'oratoire de Hou-Keou, où notre catéchiste les reconforta. Le lendemain, ils venaient dans notre église de Kin-Kiang rendre grâces à Marie.

† P. FERRANT.

Evêq.-coadi. au Kiang-si septentrional.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

SOUVENIRS DES PREMIERS TRAVAUX DES MISSIONNAIRES LAZARISTES

DANS L'ILLINOIS

Dans la préface du volume que nous avons publié l'an dernier, sous le titre de *Répertoire historique de la Congrégation de la Mission*, nous disions (page 6) : « La liste de nos établissements — on ne le supposerait peut-être pas — a été la plus difficile à établir, et elle reste vraisemblablement la plus imparfaite. Au commencement de ce siècle, lorsque la Congrégation, se réunissant de nouveau, fondait en France, en Amérique et de divers autres côtés, avec un zèle admirable, des établissements qu'elle ne pouvait pas toujours soutenir, même des choses importantes n'ont pas été écrites. » En voici un exemple : il n'est pas fait mention de la Mission de Péoria aux États-Unis.

Or, dans un recueil de discours de Mgr Spalding, évêque de la ville Péoria, devenue aujourd'hui un siège épiscopal, traduit de l'anglais et publié sous le titre : *Opportunité* (un vol. in-18, Paris, Lethielleux, 1901), on lit ces paroles en l'introduction placée, par le traducteur, M. l'abbé Klein, en tête du volume :

Trois cents lieues à l'ouest de New-York et sous la même latitude, un peu au sud de Chicago, un peu au nord de Saint-Louis, dans l'État d'Illinois et sur la rivière de ce nom, vous trouverez Péoria.

Ces parages furent explorés et évangélisés par les Français dès avant la fin du dix-septième siècle; on y conserve encore le souvenir, et plus fidèlement que chez nous, de ce vaillant et infortuné Cavalier de La Salle qui, sous le nom de Louisiane, donna à Louis XIV plus de territoires que ne lui en conquièrent, même provisoirement, les armes de Condé, de Turenne et de Luxembourg. Durant tout le dix-huitième siècle, l'Illinois retomba dans l'anarchie, et il faut descendre assez avant dans le dix-neuvième pour voir le

catholicisme s'y implanter définitivement, grâce au zèle de nos Lazaristes français.

C'est une impression étrange pour nous, gens du Vieux-Monde, et qui fait vivement ressortir la croissance rapide du Nouveau, de lire dans les « fastes » d'un diocèse des passages comme celui-ci : « Le petit village de Kickapoo, à quatorze milles nord-est de Péoria, se vante de posséder la première église fixe qui ait été construite dans l'Illinois. C'est une petite église en pierre, où l'on officie encore, et dont la première pierre fut posée le 4 août 1839. » A cette époque reculée, *in those early days*, le prêtre de la Mission, qui célébrait les fêtes de Noël dans ce district, disait une messe à minuit à Kickapoo, faisait en hâte ses cinq lieues pour en dire une autre à Péoria le matin, et disait la troisième vers midi à Black-Partridge, ou *Perdrix-Noire*. « On a peine à croire, ajoute le chroniqueur, que de telles choses aient pu avoir pour témoins des gens qui vivent encore, alors que maintenant il se célèbre plus de trente messes par jour dans la seule ville de Péoria. » Il n'y en avait, jusqu'en 1840, pas plus d'une toutes les six semaines. On officiait devant neuf ou dix personnes, dans une chambre dont la location coûtait un dollar chaque fois.

En 1842, Mgr Kenrick, évêque de Saint-Louis, vint à Péoria donner la confirmation. Aux fidèles, qui étaient accourus de fort loin pour la circonstance, il recommanda d'acheter un emplacement pour la construction d'une église. Un catholique, du nom de Patrick Ward, fut chargé de l'opération. Entre plusieurs terrains de deux à quatre cents dollars, il en choisit un qui appartenait à un M. Wren, et il se mit en devoir de débattre le prix.

« Combien je veux de ce lot? demanda le propriétaire. Mais, d'abord, Ward, qu'est-ce que vous voulez en faire? — C'est pour bâtir une église catholique. — Une église catholique! Vous êtes donc catholique, Ward? Quelle sorte de gens est-ce que les catholiques? Vous ressemblent-ils, et

sont-ils démocrates? Alors, cela va bien. On m'a offert deux cent cinquante dollars de ce terrain; mais puisque les catholiques sont tous démocrates, je vous le laisse à cent dollars.» Peu de temps après, une première église, dédiée à Notre-Dame, s'élevait à Péoria, sur les bords gracieux de la rivière.

A partir de ce moment, le catholicisme fit de tels progrès dans la ville et dans la région, qu'en 1872, Mgr Foley, évêque de Chicago, dont relevait alors tout l'Illinois, résolut de demander à Rome la division de son diocèse. Au bout de trois ans, — le temps, en Amérique, de créer plusieurs villes — sa requête fut exaucée, et le Saint-Siège établit un évêché à Péoria, en désignant pour premier titulaire M. Hurley, vénérable curé d'une des paroisses de la ville; mais, celui-ci ayant fait agréer les raisons qu'il avait de se soustraire à une charge aussi lourde, Rome nomma à sa place, le 28 novembre 1876, un vicaire de New-York, âgé de trente-sept ans, et qui s'appelait John-Lancaster Spalding.

Nous sommes reconnaissants à l'auteur de cette belle Introduction d'avoir fait revivre le souvenir des premiers Missionnaires lazaristes à Péoria.

Nous allons reproduire, à cette occasion, un article du journal catholique de Chicago : *The new world* (le Nouveau monde), du 15 avril 1900, qui résume les travaux des premiers Missionnaires lazaristes dans cette région. Nous devons la communication et la traduction de cette étude à MM. Th. Levan et Em. Neveu, qui nous les ont envoyées de la Maison internationale des Lazaristes à Rome, via San-Nicola da Tolentino, 67.

Ce ne sont là que des notes : mais leur concision est éloquente elle-même. On voit les Missionnaires rayonner de tous côtés, et fort loin, et se replier ensuite au fur et à mesure que sur les terrains qu'ils viennent de défricher arrivent des ouvriers qui cultivent d'une manière stable le champ déjà ensemencé.

LA SALLE ET SES DÉPENDANCES.

MM. J.-Blaise Raho et Louis-Aloysius Parodi (Italiens), prêtres de la Congrégation de la Mission du séminaire de Sainte-Marie (« Bois-brûlé », *Perry county*, État de Mis-

souri), furent envoyés par leur visiteur et supérieur, M. Jean Timon, et par ordre de Mgr Rosati, évêque de Saint-Louis, à La Salle, où ils arrivèrent le 29 mars 1838 et commencèrent à y cultiver la vigne du Seigneur.

Cette relation est la traduction exacte d'une note latine écrite par M. Raho en tête du registre baptismal de La Salle.

Les Missionnaires vécurent pendant quelque temps avec M. Guillaume Byrne, l'ingénieur du canal Illinois-Michigan.

Les premiers offices furent célébrés dans une vieille maison louée, pendant que s'élevait l'église avec leur demeure, laquelle n'était qu'une continuation de l'église, et comprenait un étage et quatre chambres : sacristie, parloir, cuisine, chambre à coucher, chambre d'études. L'écurie où se trouvaient leurs chevaux était à soixante pieds de la maison.

Le nom de la première église fut Sainte-Croix; ce nom fut assigné par la volonté de M. Rosati lui-même.

M. Raho écrivait en janvier 1840 : « Quand le temps le permet nous célébrons en plein air, le peuple étant très nombreux. »

Dans une lettre écrite le 20 octobre 1838, M. Raho avait dit : « Je suis pressé d'établir une église à 15 milles d'ici, à Ottava. Je me propose d'y aller dimanche prochain pour y dire la messe et y prêcher, soit dans une maison, soit en plein air. Ici, je vous assure que la moisson est grande. Au commencement de juin, j'ai fait un tour à cheval dans l'intérieur de l'État, à 150 mille d'ici, pour visiter quatre cents catholiques dépourvus de tout secours religieux. Je suis resté avec eux une quinzaine de jours, et je puis vous assurer que les consolations ne m'ont pas manqué.

« Ces catholiques étaient occupés à la construction d'un chemin de fer. Leur maître, dur et impitoyable, refusait de leur laisser une heure dans la journée pour les exercices

religieux, de sorte que nous étions obligés de prendre sur la nuit. Ils accouraient en foule dans ma cabine faite de troncs d'arbre. Après avoir entendu leurs confessions, j'ai donné la sainte communion à cinquante d'entre eux le jour de l'Ascension. Pendant que j'étais là, j'ai appris qu'il y avait, à 30 milles, trente catholiques qui n'avaient pas vu un prêtre depuis dix ans, et qui vivaient au milieu de protestants remplis de préjugés. Les femmes protestantes, excitées par leurs ministres, avaient menacé de me brûler vif. Le 14 juin, je me rendis au milieu d'eux. Je trouvai qu'ils avaient tous reçu les sacrements l'année auparavant.

« Chaque soir, de cinq à six heures, tous les catholiques se rendaient à la cabine d'un voisin et passaient leur temps à se disposer par la prière et par des lectures pieuses à la réception des sacrements. Les protestants ne pensaient plus à me brûler; bien au contraire, beaucoup assistaient à nos offices et cinq de leurs enfants se présentèrent pour le baptême, demandèrent des catéchismes et des objets de piété, et promirent de penser sérieusement à l'affaire de leur salut. Avant mon départ, ce bon peuple me demanda de revenir et de choisir une place pour une église et un cimetière pour les catholiques. La chapelle aura trente pieds de long sur vingt de large. »

Dans une lettre de janvier 1840, M. Raho écrivait :

« J'ai demandé à Mgr Rosati un prêtre en décembre 1838, et bientôt après est arrivé M. Hamilton, qui demeurait à Springfield, capitale de l'État. »

Le chemin de fer dont il vient d'être parlé et à la construction duquel M. Raho trouva employés ces quatre cents catholiques, était sans doute le premier construit dans l'État, et qu'on a appelé le chemin de fer de la Croix du Nord, commencé le 9 mai 1838, à Meredosia (Morgan county), près de la rivière de l'Illinois, et s'étendant jusqu'à Springfield. Le lieu où il trouva ces trente catholiques est Kickapoo.

Dans sa lettre de 1840, il écrivait : « Un catholique et un protestant ont offert le terrain nécessaire pour la construction d'une église. J'ai accepté l'offre du catholique et la première pierre a été placée le 1^{er} dimanche d'août 1839. »

Voici la copie de documents se rapportant à la fondation de la paroisse de Kickapoo (Péoria county) :

« 4 août 1839. — ... Par l'autorité de l'illustre évêque, Mgr Rosati, j'ai aujourd'hui béni et placé la première pierre de l'église que doivent ériger les fidèles de Kickapoo, chrétienté annexée à cette paroisse (de La Salle) et située dans le district de Péoria, à environ 60 milles de La Salle. Cette église s'élèvera à la gloire de Dieu et en l'honneur de saint Patrice, patron de l'Irlande. J.-B. RAHO, C. M. »

L'inscription placée sur la première pierre de l'église de Saint-Patrice-Kickapoo était ainsi conçue :

« D. O. M. A la gloire de Dieu et sous le patronage de saint Patrice, apôtre des Irlandais.

« Le 4 d'août de l'an de Notre-Seigneur 1839, Sa Sainteté Grégoire XVI, régnant glorieusement sur la chaire de saint Pierre; Mgr Rosati étant évêque du diocèse de Saint-Louis; Martin Van Buren, président de ces États-Unis, et Thomas Carlin, gouverneur de l'État d'Illinois, a eu lieu la fondation de ce temple, qui doit être érigé par les pieuses libéralités des fidèles. Le terrain a été donné par M. Guill-Mulvaney et Mme Dorothee Mulvaney. Moi, J.-B. Raho, de la Congrégation de la Mission, muni des pouvoirs reçus de Monseigneur, j'ai béni et placé solennellement la première pierre, en présence d'un grand concours de peuple.

« Cette pierre a été placée au coin oriental de l'église, près de l'entrée. »

Lors de l'établissement du cimetière fut rédigé l'acte suivant :

« 2 juillet 1840. — *In nomine Domini. Amen.* — Vu qu'aucune place n'avait été réservée dans cette nouvelle paroisse pour la sépulture chrétienne des fidèles, on s'est procuré un terrain dont une partie a été réservée pour ce dessein. Grâce à la pieuse libéralité des catholiques, ce lieu destiné à la sépulture des fidèles défunts, a été garni avec soin d'une clôture pour être à l'abri des profanations des animaux et de toute irrévérence. Plusieurs corps des fidèles, qui avaient pieusement quitté cette vie dans la communion de la sainte Église romaine et qui, pendant quelque temps, avaient reposé ailleurs, ont été transportés à cette place le quatrième dimanche après la Pentecôte. — Muni des pouvoirs reçus de l'illustre évêque de Saint-Louis, Mgr Rosati, et en présence de MM. Aloysius Parodi et Joseph O'Manki, et d'un grand nombre de fidèles, moi, soussigné, j'ai béni ledit cimetière avec le rite solennel prescrit par le Rituel romain.

Aloysius, PARODI, O'MANKI, Cong. Miss. »

Le récit que nous avons déjà cité continue ainsi :

« Ottawa était visité par un prêtre depuis le printemps 1839 tous les quinze jours. Depuis notre arrivée à La Salle, nous offrions le Saint-Sacrifice tantôt dans une maison, tantôt dans une autre; enfin, nous obtînmes de l'offrir dans le tribunal. Finalement nos voisins, excellents protestants, s'occupent à faire une pétition pour que tout le peuple nous aide à bâtir une église catholique.

« En attendant, j'ai acheté, pour servir à présent de chapelle, une spacieuse maison, ancien atelier de charpentier, qui a coûté 230 dollars (1 150 francs) et qui a été ouverte par M. Parodi.

« Le peuple de Blacke-Partridge (maintenant Lourds, Woodford county), près de Kickapoo, pour la plus grande partie français, est suffisamment nombreux pour avoir une église. Les Ailemands croissent en nombre. A Fiora, nous avons peu de catholiques et ils sont l'objet de moqueries de

la part de protestants remplis de préjugés ; néanmoins, j'ai offert la sainte messe et prêché dans le tribunal devant un grand nombre de protestants. Les presbytériens qui ont ici, une école, ne sont pas aimés par le peuple.

« Beaucoup d'habitants de cette ville, m'ont offert un terrain pour un couvent, afin que les Filles de la Visitation ou les Dames du Sacré-Cœur puissent s'y livrer à l'instruction. Mgr l'évêque a été informé de ce dessein, qui, s'il réussit, procurera à la religion un grand développement.

« Autour de Pékin, il y a un nombre assez considérable de catholiques qui réclament une église et m'ont fait savoir leur désir ainsi qu'à Mgr Rosati qui les a visités. »

La lettre suivante est de janvier 1840 :

« Les plus importantes villes que nous visitons sont Pékin, Péoria, La Salle, Prairie (Moony settlement), Kickapoo, Black-Partridge et Lacon. Ces trois dernières n'avaient jamais vu de prêtres. J'ai pris un soin spécial des catholiques de Kickapoo, tous Irlandais sauf quelques exceptions, parce qu'ils sont plus exposés aux attaques d'un épiscopalien qui se dit prêtre, et qui s'est efforcé de leur infuser le poison de ses erreurs.

« Mgr Rosati a confirmé, le 13 octobre 1839, quarante-six personnes en tout. Le vieux M. Maloney, récemment décédé, était du nombre.

« En 1840, les Missionnaires de La Salle étaient MM. Raho, Parodi, de Marki, I Cerces, Estaney et Escofier, italiens, espagnol et français.

« En 1841, MM. Collins, irlandais, et Dahmen, belge; ce dernier était chargé du soin de Black-Partridge.

« En 1842, M. Nicolas Stehle, allemand, était occupé à visiter Hennepin. M. Raho partit pour l'église de Saint-Vincent à Saint-Louis.

« Le 24 juillet, Mgr Pierre Kenrick confirmait à La Salle, vingt-quatre personnes; le 28 juillet, à Black-Par-

ridge, vingt-trois personnes; le 31 juillet, à Kickapoo, à l'église de Saint-Patrice, seize personnes; le dimanche suivant, à Péoria, six personnes.

« Les Missionnaires visitèrent Sandy-Hill et Dixon jusqu'en 1854, époque où ils se retirèrent.

« Ottava fut abandonné par les prêtres de La Salle en septembre 1844, l'année de l'arrivée de Mgr Quartier comme évêque.

« En 1845, la Mission d'Utica était établie ainsi que celle de Troy-Grove; Saint-Augustin était de temps en temps visité, et Péoria l'était régulièrement.

« MM. Parodi et Montuori demeurèrent à La Salle tout ce temps-là; M. Parodi était supérieur. Il partit en avril 1846 pour l'église de Saint-Vincent à Saint-Louis. M. Anthony arriva à La Salle, en septembre. M. Montuori était en charge.

« La première pierre de l'église actuelle fut placée par Mgr Quartier, le 24 mai 1846; l'argent recueilli dans la Louisiane et le Texas, et d'autres maisons de l'Ordre fut considérable : Mgr Anthony ramassa à Saint-Louis et à la Nouvelle-Orléans, 852 dollars (4 260 fr.), somme considérable pour ce temps-là.

« Mgr Jean O'Reilly arriva comme supérieur, en août 1848. M. Anthony partit pour trouver de l'argent en octobre : de Chicago, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans, il recueillit 520 dollars (2 600 francs).

« En janvier 1848, la paroisse d'Arlington était établie. Mgr Van de Velde se trouvait à La Salle, le 25 mars 1849, et confirmait trente-deux personnes. M. Anthony envoyait 800 dollars (4 000 francs), pour la nouvelle église. Eagle ou Lost-lands (alors la Mission Big Vermillon), était ouverte en 1849 et visitée chaque mois.

« La Mission de Henry s'ouvrait en novembre 1850. M. Quigley arrivait à La Salle, et M. Montuori partait. M. Quigley, plein de zèle, fut ordonné en 1849 à Saint-

Louis, par Mgr P.-R. Kenrick. Il fit beaucoup de visites aux ouvriers qui travaillaient à la construction du chemin de fer Illinois-central et son succès parmi eux fut merveilleux.

« En 1852, M. Alizeri arrivait à La Salle. Cette année-là, à Saint-Louis, mourait le saint M. Parodi que le peuple d'Ottawa, de La Salle, de Sandy-Hill et de Péoria vénérât. Il a aimé les pauvres, et il leur a donné tout ce qu'il avait.

« En 1853, se trouvaient cinq mille hommes employés, à Dixon et dans les environs, au prolongement du chemin de fer Illinois-central. M. Quigley et M. Jean O'Halloran, catholique zélé, de La Salle, pourvurent aux besoins de ces pauvres ouvriers pendant plusieurs mois.

« Le 11 avril 1853, eut lieu la consécration de l'église de Saint-Patrice, par Mgr Van de Velde. M. Jacques Duggan, plus tard évêque de Chicago, fit le sermon. Étaient présents : M. Jean O'Reilly, curé, M. Alizeri et M. P. Roemer, son assistant, M. Lynch, supérieur du Séminaire de Sainte-Marie-aux-Barrens, (Perrycounty, Mo.) plus tard, archevêque de Toronto; M. Denis Dunn d'Ottawa (Illinois), M. Mac Laughlin de Chicago (Illinois).

« Mgr Van de Velde, le lendemain, 12 avril, donna la confirmation à cent quatre-vingt-dix-sept personnes.

« En mars 1854, était établi Pékin's Grove, et un peu plus tard, la Mission de Sheffield. M. Roemer partit et M. Miller prit sa place. M. Roemer vit encore à Gratz, en Autriche.

« Vers ce même temps, on abandonna la Mission de Dixon.

« En 1855, Mendota était établi. M. Anthony, célébrait la messe dans la demeure de M. Mac-Reon, une fois par mois; et, plus tard, tous les quinze jours. A la première réunion, il y avait dix hommes présents, qui ont offert 25 dollars (125 francs).

M. Patrice Dunne était un généreux caractère.

Theskelwa et Clinton étaient de temps en temps visités. En mars 1856, on ouvrit la Mission de Princeton. Un témoin oculaire écrivait : « Princeton semblait être peuplé alors comme aujourd'hui de puritains. »

Big Vermillon ou Éagle était abandonné à la fin de 1856 ; vers la même époque, Sheffield et Mendota furent aussi abandonnées.

En 1857, Peru et Utica étaient les seules Missions visitées régulièrement par La Salle, elles furent toutes les deux abandonnées au printemps de 1864.

En cette année, le 30 juin, M. Jean O'Reilly partit de La Salle, pour l'église de Saint-Vincent à Saint-Louis. M. O'Reilly était connu parmi le clergé, non seulement à La Salle, mais aussi à Philadelphie, Pittsburg et autres villes.

Après M. O'Reilly vient M. Marc Anthony, né en 1810, reçu dans la Congrégation de la Mission en 1842, qui est resté en charge pendant vingt-quatre ans, jusqu'en 1881. Pendant ce temps, La Salle, de petit village devint la ville aux grandes proportions que nous connaissons, et beaucoup d'institutions ecclésiastiques furent créées. M. Anthony eut pour successeur M. Félix Guedry qui est resté jusqu'en 1888, époque à laquelle M. Thomas Abbott devint curé. Ce dernier, à cause de sa santé, se démit de sa charge et eut pour successeur M. P. V. Byrne qui ne resta qu'une année et fut remplacé par M. Thomas Shaw.

Ont fait, en particulier, grande impression parmi leurs paroissiens, MM. Marc Anthony et Thomas Shaw. Les noms de tous les prêtres de la Congrégation de la Mission qui ont évangélisé le diocèse de Péoria, sont en vénération dans beaucoup de paroisses de l'Illinois central dont le peuple se rappelle à peine d'où sont venus ces bons prêtres qui les ont assistés dans leurs besoins spirituels en ces jours-là.

L'histoire du diocèse de Péoria, même celle du diocèse de Chicago (de Joliet Dixon et Galena sud et ouest de

Quincy) est pleine des travaux admirables de renoncement de ces Missionnaires. Après que leurs missions furent pourvues de curés résidents, les Pères Lazaristes ont tourné leur attention vers la paroisse de La Salle même, où ils ont répandu un esprit religieux qui fait de leur paroisse l'égal de n'importe laquelle du diocèse de Péoria. Beaucoup de cette vie religieuse a été répandue dans l'âme du peuple sous la conduite spirituelle de M. Marc Anthony qui, pendant un quart de siècle, a conduit les affaires de la paroisse.

Le curé actuel, M. Thomas Shaw, n'a pas seulement continué cette bonne œuvre, son influence comme Missionnaire a été sentie de Maine à Californie. Il n'y a que peu d'États dans lesquels le Missionnaire éloquent et paternel n'a pas fait sentir son influence. Même aujourd'hui, alors qu'il pourrait bien réclamer le droit de se reposer, après avoir supporté si longtemps les travaux et les peines de la vie de Missionnaire, il est encore plein de zèle et d'activité et désireux de travailler dans la vigne du Seigneur aussi longtemps qu'il lui restera un souffle de vie.

Nous n'avons pas cru devoir le citer parmi les prêtres qui furent les pionniers du diocèse, parce que, dans les premiers temps de son séjour en cette contrée il a travaillé partout; mais il mérite d'être cité plutôt parmi les prêtres qui furent pionniers, non seulement du diocèse de Péoria, mais encore de tous les États-Unis.

COLOMBIE

*Lettre de la sœur RONQUIER, Fille de la Charité,
à la très honorée Mère KIEFFER.*

Popayan (maison Saint-Augustin), 10 janvier 1901.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Vous avez sans doute su que, comme conséquence de mon séjour d'un mois à Buenaventure et des soins donnés à nos

bons Missionnaires qui n'ont pu échapper à la mort malgré nos prières et nos efforts de tous genres, je suis venue ici avec le germe de la fièvre jaune; elle a dégénéré ici, grâce au climat, en une fièvre pernicieuse qui ne m'a laissé qu'une grande faiblesse dans la vue.

C'est peu payer la bonne et sainte mort d'un monsieur, Français d'origine, de la Compagnie N. Ce bon monsieur arrivé quelques jours après nous à Buenaventure (Colombie) vint me faire une visite comme Français; je lui fis faire connaissance avec nos Missionnaires qui étaient chez nous, et quelques jours après, ayant appris la mort du bon M. Arias, il me visita une seconde fois et m'exprima la peine qu'il avait de n'avoir pas pu me servir dans une circonstance si pénible. Comme M. Blanché était tombé malade en même temps et que nous n'avions point de médecin, sinon un jeune homme qui passe pour tel et qui n'a jamais étudié, je le dis à notre nouvel ami, qui me manifesta le désir de voir notre malade; et, comme il savait, lui, un peu de médecine, il me dit qu'il craignait que ce fût la fièvre jaune.

Je me trouvais donc ainsi, ayant dans la maison un mort et un malade; je n'étais pas seule pour soigner celui-ci, ce bon monsieur venait trois et quatre fois par jour; de nuit, il me laissait son domestique en cas que j'en eusse besoin, et cela durant les cinq jours de la maladie, craignant toujours que je vinsse à tomber malade, car de nuit et de jour j'étais sur pied. Pendant l'agonie de M. Blanché, un bon médecin, arrivé depuis l'avant-veille et très dévoué, me dit de lui aider à frictionner les mains de notre malade qui se refroidissaient. Notre bon compatriote s'offrit à le faire. Il ne nous laissa que pendant le temps qui lui était nécessaire pour aller souper et revint avec le docteur; notre malade venait d'expirer.

Alors avec une délicatesse et un désintéressement qui ont peu d'exemple, il m'offrit l'hospitalité dans sa propre

maison ; il en mettait une partie à notre disposition, et il nous abandonna jusqu'à son propre lit. Nous dûmes accepter, car il était certain, et c'était l'avis du docteur, que nous ne pouvions plus, sans nous exposer gravement, rester une heure de plus dans la nôtre qui était infestée par les deux cas foudroyants que nous venions d'avoir.

Dieu ne devait pas tarder à récompenser la charité de notre jeune et bon compatriote. Le surlendemain de la mort de notre regretté Missionnaire, le dimanche, à huit heures du soir, il fut pris de la fièvre. Le lundi, jour où il devait partir pour la mine avec son vapeur, il envoya tous les objets de valeur à son frère et ne garda chez lui que des choses indifférentes. Je lui fis offrir par le docteur de le soigner, ce qu'il accepta avec des témoignages de reconnaissance dignes de son grand cœur.

Le mardi, il fit sortir tout le monde de sa chambre et me pria de m'approcher de son lit parce qu'il avait quelque chose d'important à me communiquer. Alors il me dit : « Ma sœur, je ne suis pas baptisé ; mon père était protestant, ma mère catholique ; mon père n'a jamais voulu consentir à ce que nous le soyons. Je veux être baptisé et me confesser. » Je m'assurai de ses connaissances religieuses, et M. le Curé se rendit tout de suite à son désir. Il reçut le baptême avec une ferveur vraiment touchante ; il me demanda un crucifix, et jusqu'à sa mort, qui arriva le vendredi, sa vie ne fut plus qu'un seul acte d'amour de Dieu et de désir de faire une bonne première communion. Il me disait : « Que je suis heureux d'être chrétien ! Que les prières que vous me faites dire sont belles ! Ma sœur, continuez. »

Veillez agréer, ma très honorée Mère, etc.

Sœur RONQUIER.

BRÉSIL

*Lettre de M. GAVROY, prêtre de la Mission
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Bahia, 22 décembre 1901.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Cette lettre a pour objet de vous offrir les vœux de bonne année de votre petite famille de la Mission de Bahia et de vous donner quelques nouvelles des travaux des Missionnaires.

Nos deux Missionnaires, MM. Rocha et Vaessen, viennent d'arriver après quatre mois et demi d'absence. Après un mois de repos ils repartiront pour une campagne d'environ trois mois. Pendant les sept mois et demi qu'ils ont passés dehors cette année, ils ont donné quinze Missions de neuf à dix jours chacune, dont les résultats ont été les suivants : 21 917 communions ; 11 405 confirmations ; 939 mariages, dont un bon nombre de concubinaires ; 974 baptêmes ; 423 dispenses de mariages, sans compter différents travaux accessoires, comme érection de croix de Mission, construction de cimetières, réparations d'églises et de chapelles, etc.

Vous pourrez me demander, Monsieur et très honoré Père, pourquoi nos confrères ne restent pas en un lieu tant qu'ils n'ont pas reçu tous ceux qui veulent se confesser ? Ils le désireraient bien, mais c'est absolument impossible. En voici plusieurs raisons : Les Missionnaires, malheureusement ne sont souvent que deux ; l'aide qui leur vient des curés, quand il y en a, est nulle ou presque nulle, la plupart se trouvant dans l'état où l'on a dépeint le clergé au temps de saint Vincent ; tout le travail de la Mission retombe donc, en général, sur les deux pauvres Missionnaires. De plus, une Mission à Bahia ne peut se comparer à aucune

Mission d'Europe, je dirai même du Brésil. Dès le premier jour les Missionnaires se trouvent en face de 2 000 personnes, puis de 3 000, 4 000, 5 000 et quelquefois 10 000 : il n'y a pas d'auditoire à former. Cette multitude, venue de dix lieues à la ronde, se trouvant la plupart du temps dans un village où il n'y a que deux ou trois douzaines de maisons, est obligée de dormir à la belle étoile et de vivre de ce qu'elle a apporté. Voilà donc deux pauvres Missionnaires qui, prêchant tous les jours, sont obligés de tenir journellement le confessionnal pendant neuf heures, ne peuvent pas prendre de repos pendant la Mission parce que le peuple est là et a hâte de se retirer, pressé qu'il est par la nécessité. Le peuple ne pourrait pas rester dans de telles circonstances et les Missionnaires succomberaient.

Ce qu'il faudrait ici, c'est que parmi tant de jeunes confrères que vous avez à Paris, pleins de force, de ferveur et qui n'aspirent qu'à sauver des âmes, il s'en trouvât un grand nombre qui comprissent que nulle part ils ne trouveront une moisson d'âmes plus abondante et plus facile à cueillir que dans les Missions actuellement existantes au Brésil : le résultat de celle de Bahia pendant cette année, résumé ci-dessus, en est une preuve invincible; mais qu'ils le sachent, il faut des hommes solides corporellement et spirituellement, des hommes qui n'ont pas peur du sacrifice, décidés à mener une vie dure et laborieuse, une vie de dévouement qui abrège le chemin du ciel en même temps que celui de la vie, mais qui envoie des milliers d'âmes en avant...

Alphonse GAVROY.

* *

En terminant ma lettre précédente, je me suis senti pressé de vous offrir un petit cadeau de bonne année : c'est de vous donner un résumé de tout le bien qu'ont fait nos confrères de la Mission de Bahia depuis sa fondation en 1858 jus-

qu'à présent. Le voici, selon le livre que j'ai sous les yeux.

Missions données.....	552
Communions.....	582 484
Confirmations.....	523 441
Mariages dont au moins le tiers de concubinaires, ou revalidés....	31 465
Baptêmes en 24 ans.....	15 631

Dispenses de mariages sans nombre : on ne les a pas écrites sur le livre. Dans les quinze Missions de cette année, M. Rocha en a donné 423; il faut calculer celles des autres années sur cette moyenne.

Si à cela vous ajoutez les cimetières construits ou reconstruits, les églises et chapelles réparées, une multitude de travaux d'utilité publique ponts, grandes routes, auxquels on occupe le peuple pendant les Missions afin d'éviter l'oisiveté et d'autres désordres qui s'en suivraient, vous aurez une idée de ce qu'ont fait et continuent à faire vos enfants de la Mission de Bahia.

J'ose espérer, Monsieur et très honoré Père, que l'accueil que vous ferez à ce petit présent, me vaudra et à mes confrères une de vos plus affectueuses bénédictions.

Bahia, 22 décembre 1901.

Alphonse GAVROY.

CHILI

Le respectable M. Delaunay, Supérieur de la maison de Santiago, au Chili, est décédé le 25 décembre 1901. Il était dans cette province le Visiteur des Missionnaires et le Directeur des Filles de Charité. Son long séjour et son importante situation à laquelle il a fait honneur nous font désirer d'avoir sur lui des renseignements plus complets; dès maintenant, par les citations qui suivent, on pourra juger de l'estime dont il jouissait.

Le journal *El Porvenir* dans son numéro du 26 Décembre 1901 a publié les lignes suivantes.

LE PÈRE JUSTIN DELAUNAY

Hier, à cinq heures quarante du matin a cessé d'exister ce respectable et très vertueux prêtre, le Père Justin Delaunay. Ordonné prêtre à la fin de 1863, ses supérieurs, qui estimaient ses vertus et son talent, le destinèrent à la Mission du Chili, dirigée à cette époque par le très digne Père Félix Bénech. Le Père Delaunay vint d'Europe en compagnie de trente Filles de la Charité destinées à développer l'œuvre du Père Bénech par la fondation de la maison centrale et celle des hôpitaux de Saint-Jean-de-Dieu et de Saint-François-de-Borgia.

Dès son arrivée au Chili, le Père Delaunay se fit connaître par ses vertus et par le zèle qu'il mettait à faire prospérer les maisons et les hôpitaux placés sous la direction des Filles dévouées de saint Vincent-de-Paul.

D'accord avec le Père Bénech, il jeta les fondements de la maison de *la Charité*, qui devait être l'asile des petites filles déshéritées de la fortune. Nommé aumônier et directeur de la maison, il ne s'en sépara jamais, pas même à l'heure de la mort, puisque c'est dans cette maison qu'il rendit hier son dernier soupir.

Au concours intelligent du Père Delaunay se doit la fondation de toutes les maisons des Filles de la Charité, à l'exception des trois qu'il trouva déjà établies à son arrivée au Chili.

Le « Père Justin », comme nous l'appelions ici, était d'une rare charité. Il ne laissa passer aucune nécessité sans y pourvoir à l'instant.

Témoin de la misère dans laquelle vivent certaines veuves qui à cause de leur situation ne peuvent se résigner à implorer la charité publique, il fonda pour les secourir l'*Association des Dames de la Charité*.

Le journal le *Ferrocarril* a écrit :

« Le P. Delaunay naquit en France, à Vitry-le-François,

département de la Marne. Il fit ses études au séminaire de Reims et entra ensuite dans la congrégation de la Mission, fondée par saint Vincent-de-Paul.

« En 1865, très jeune encore, il fut envoyé au Chili où il resta jusqu'à l'époque de son douloureux trépas.

« Depuis très longtemps il remplissait l'office de Visiteur des RR. PP. Lazaristes et des Filles de la Charité. De plus, il était directeur de l'Association des Dames de la charité de Saint-Vincent-de-Paul. On le vit toujours supporter avec une abnégation incomparable les travaux et les épreuves de sa mission sacerdotale.

« En 1888, le P. Delaunay, mu toujours par les sentiments d'une noble charité, rendit d'extraordinaires services à la population durant l'épidémie du choléra. Il prépara quelques médicaments qui atténuèrent beaucoup l'influence désastreuse du terrible fléau.

« Aussi, la mort d'un si vertueux prêtre aura un douloureux écho au sein de toutes les familles.

« Le cadavre du P. Delaunay a été placé hier dans un appartement de la maison des Filles de la Charité transformé en chapelle ardente. Le soir, à huit heures, il a été transporté dans la chapelle de la maison où l'on célébrera aujourd'hui, dans la matinée, une messe pour le repos de son âme. Ce soir, à huit heures et demie on retirera les restes mortels de la chapelle de la maison pour les porter à l'église de Saint-Vincent-de-Paul, située dans l'*Alameda de las delicias*, où se célébreront, demain, à huit heures, les offices religieux. »

*Lettre de la sœur VILLALOBOS, Fille de la Charité,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Santiago, hôpital Saint-Vincent-de-Paul, 12 janvier 1902.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je n'ai pas voulu, mon très honoré Père, laisser renfer-

mée, dans le silence, la douleur poignante qui afflige présentement vos Filles du Chili, inconsolables de la mort de M. Justin Delaunay, leur digne et saint Directeur.

Dieu nous a enlevé un Directeur sage et prudent ; tendre et compatissant ; d'une grande élévation de sentiment ; d'une suavité et d'une charité extraordinaires, qui paraissaient émaner du cœur de Notre-Seigneur.

Pour M. Delaunay, il n'y avait point d'acception de personne, ni de nationalité ; son désir ardent était que parmi nous, toutes ses Filles, sans exception, fussent des anges de charité et de sainteté.

Il semble que le clergé, l'aristocratie des deux sexes et les pauvres aient pris à tâche de manifester ensemble, une dernière fois, l'estime qu'ils avaient pour notre cher défunt. Jamais on n'avait vu un si grand concours de monde à des funérailles. On y remarquait : Mgr l'archevêque, cent cinquante à deux cents prêtres, un grand nombre de messieurs ; la noblesse paraissait s'y être donné rendez-vous. L'église était pleine de prêtres, de laïques, de Filles de la Charité ; une trentaine de prêtres qui arrivèrent un peu en retard n'y purent pas entrer et durent rester dans la sacristie. Les dames et le reste du peuple étaient dehors, dans la rue, sur une étendue de près de cent mètres tant l'affluence était grande.

Les membres de la noblesse allèrent au cimetière en voiture : ceux d'entre eux qui, pour un motif pressant ne purent pas assister à la messe, envoyèrent leurs voitures aux sœurs. Le cortège funèbre se déroulait sur une étendue d'environ un kilomètre. Il y avait bien deux cents voitures. On n'avait pas encore vu tant de monde assister à un service ni accompagner un mort au cimetière : pour la première fois une manifestation de gratitude, d'estime, d'hommage rendu à la piété prenait de semblables proportions.

Sœur Natalie-Justine VILLALOBOS.

Enfin le journal *la Colonie française* a publié ces lignes :

« Jeudi dernier, le R. P. Delaunay est mort à Santiago.

« Le service funèbre a eu lieu samedi matin à la chapelle des Pères Français, toute tendue de draperies noires. Mgr Casanova, archevêque de Santiago, présidait.

« La cérémonie consistant en une grand'messe avec accompagnement de chœurs a été superbe, imposante.

« La chapelle était littéralement comble.

« Le P. Delaunay était né en France, à Vitry-le-François et appartenait à l'ordre des Lazaristes de Saint-Vincent-de-Paul. Il était au Chili depuis 1865.

« Pendant ces trente-six ans de séjour dans ce pays, qui d'entre les Français de Santiago ne l'a pas connu ou n'a pas entendu parler de son dévouement sans bornes, de son inépuisable charité !

« Que de services ce bon prêtre, cet excellent homme n'a-t-il pas rendus !

« Que de misères n'a-t-il pas soulagées !

« A combien de malheureux, d'orphelins, de veuves, n'a-t-il pas tendu la main, cette main toujours ouverte pour laisser tomber l'obole et souvent plus que l'obole, des secours qui pourraient se chiffrer, accumulés, par une somme considérable !

« Combien de compatriotes, les uns dans l'infortune ou seulement dans la gêne, d'autres brûlant du désir de s'établir, mais dépourvus de suffisantes ressources, sont allés le cœur plein d'angoisse, l'esprit en proie à la crainte et au doute frapper à sa porte et sont sortis de chez lui la poche garnie, les yeux humides de reconnaissance et rayonnants de joie !

« Et pourtant, disons-le : si bon nombre ont su se souvenir, combien ont passé les limites de l'indifférence et, oubliant tout, l'ont payé d'ingratitude ! Car le P. Delaunay, malgré tout le bien qu'il a fait, a eu, lui aussi, ses heures d'amertume.

« Mais il n'en a pas moins poursuivi sa mission, toute faite d'abnégation, de bonté et de charité.

« Tous les hommes ne professent pas les mêmes doctrines, ne partagent pas les mêmes idées et ne pratiquent pas les mêmes croyances ; mais, quand on rencontre sur sa route un homme de bien, modeste, indulgent et bon, qui ne songe qu'à son prochain, dont tous les efforts s'appliquent à alléger le poids de la misère, à consoler, à réparer le malheur, la bourse ouverte à tout venant et la main y puisant sans compter, nous estimons que, qui que soit cet homme, prêtre ou non, ministre d'une religion quelconque ou non, il faut l'admirer, l'applaudir et l'aimer.

« Quand il meurt, c'est un devoir d'honorer sa mémoire.

« Cet homme était le P. Delaunay. »

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

M. Delaunay (Justin), prêtre, décédé à Santiago, Chili, le 25 décembre 1901 ; 63 ans d'âge, 38 de vocation.

M. Chapelle (Antoine), prêtre, décédé à la Maison Mère, à Paris, le 7 janvier 1902 ; 57 ans d'âge, 13 de vocation.

Frère Pasquale (Bernard), coadjuteur, décédé à Naples, le 7 janvier 1902 ; 79, 52.

Frère Esteban (Darius), clerc, décédé à Madrid, le 14 janvier 1902 ; 23, 5.

Frère Schmitz (Michel), coadjuteur, décédé au Brésil, en janvier 1902 ; 37, 13.

M. Rinaldi (Jean), prêtre, décédé à Gênes, Italie, le 5 février 1902 ; 81, 58.

Frère Fokczinski (Etienne), coadjuteur, décédé à Cracovie, Autriche, le 4 février 1902 ; 55, 29.

Frère Larochette (Philibert), coadjuteur, décédé à la Maison Mère, à Paris, le 8 février 1902 ; 75, 32.

M. Wdowicki (Adalbert), prêtre, décédé à Jezierzany, Autriche ; 34, 16.

M. Lancéa (Alcide), prêtre, décédé à Orléans, France, le 23 février 1902 ; 74, 13.

Frère Arroyo (Arthur), clerc, décédé à Madrid, le 20 février 1902 ; 22, 5.

M. Vert (Jean), prêtre, décédé à la Maison Mère, à Paris, le 24 février 1902 ; 50, 30.

Frère Leschère, (Claude), coadjuteur, décédé à Dax, France, le 26 février 1902 ; 78, 51.

NOS CHÈRES SŒURS

Élisabeth Berthet; décédée à la Maison Principale à Paris; 30 ans d'âge, 8 mois de vocation,

Rosalie Frontanau; Mais. de Char. St-Seurin à Bordeaux; 50, 42.

- Lorenza Vargas; Hôpital d'Olivenza, Espagne; 59, 14.
Tomasa Castellanos; Maison Centrale de Madrid; 21, 2.
Marie Boncard; Mais. de la Char. de Providence St-Fr.-Xavier à Paris; 38, 11.
Cristine Charvier; Mais. de retraite de Châtillon-sur-Bagneux, France; 63, 45.
Marie Montoliva; Hospice de Savone, Italie; 81, 58.
Marie Lequette; Mais. de Char. Sta Maria in Capella à Rome; 76, 51.
Marie Pasquier; Hosp. de Beaumont-Lomagne, France; 69, 45.
Marie Roy; Maison de Charité de Notre-Dame à Paris; 62, 44.
Marie Bianciotto; Hôp. Milit. St-Barthélemy à Lima, Pérou; 75, 58.
Francisca Garcia; Asile St-Jean de Dieu à Malaga, Espagne; 32, 7.
Philomène Guillin; Mais. de Char. St-Sulpice à Paris; 58, 37.
Rosalie Aner; Hôpital de Hartberg, Hongrie; 39, 6.
Anastasia San Martin; Hôpital de Caceres, Espagne; 46, 24.
Marie Thévenin; Maison Principale à Paris; 36, 15.
Antonina Bergara; Maison Centrale à Naples; 62, 35.
Marie Magenc; Mais. de Char. St-Michel à Charles, France; 33, 13.
Ellen White; Maison Centrale d'Emmitsburg; 59, 36.
Marguerite Coira; Maison Centrale de Madrid; 67, 40.
Élisabeth Zéemba; Hôpital de Tarnopol, Pologne; 32, 11.
Marie Filippi; Maison Centrale de Turin; 34, 14.
Marguerite Garnero; Maison Centrale de Turin; 38, 16.
Marie Villalobos; Maison St-Michel, Algérie; 67, 46.
Catherine Doles; Hôpital Général à Laibach, Autriche; 37, 15.
Mathie Drogat; Maison Centrale de Naples; 79, 60.
Maria Vega; Maison Centrale de Madrid; 71, 43.
Maria Morell; Hospice de Salamanca, Espagne; 26, 5.
Josefa Salavarrieta; Hôpital du Mont-Carmel à Madrid; 67, 38.
Maria Solá; Maison des Enfants-Trouvés à Lérida, Espagne; 76, 46.
Josefa Ibarrondo; Maison de la Bienfaisance d'Elorrio, Espagne; 71, 55.
Imelda Rossi; Hôpital de Mendrisio, Italie; 40, 19.
Marie Teulat; Maison de Charité de Montolieu; 70, 48.
Joséphine Pistola; Institut Ophthalmique à Varsovie; 55, 32.
Élisabeth Jacob; Maison de Charité de Brousse; 65, 41.
Marie Bourgeois; Miséricorde de Riom, France; 66, 41.
Anne Plaize; Maison de Charité de Barcelone; 80, 57.
Thérèse Pusterhofer; Hôpital de Veszprém, Hongrie; 75, 51.

- Maria Speroni; Asile d'Arezzo, Italie; 63, 37.
Francisca Galobar; Maison des Enfants-Trouvés de Carthagène;
30, 6.
Julie Rolland; Hôpital St-Léon de Bayonne, France; 69, 35.
Élisabeth Menzinger; Hôpital Wilhelmine de Vienne, Autriche;
67, 48.
Anne Pittermann; École de Veszprém, Hongrie; 33, 14.
Thérèse Conçaux; Maison Principale à Paris; 85, 64.
Antoinette Rogowska; Miséricorde de Gostyn, Pologne; 64, 39.
Hélène Vidieu; Hospice de Martel; 72, 49.
Marie Sabattier; École Militaire d'Autun, France; 65, 40.
Julienne Traxler; Hôpital St-Étienne de Budapest, Hongrie;
27, 8.
Marie Coffournic; Hospice Civil de Vannes, France; 35, 10.
Eugénie Juteau; Maison de Charité de Douai, France; 75, 46.
Françoise Hugues; Maison de Charité de St-Bénigne à Dijon
France; 81, 55.
Polixène Paletti; Orphelinat de Lugano, Italie; 60, 37.
Madeleine Carnino; Maison Centrale de Turin; 40, 22.
Manuela Guerricagoitia; Hôpital de Baeza, Espagne; 41, 18.
Teresa Gorga; Hôpital de Ecija, Espagne; 64, 35.
Lorenza Mendivil; Hôpital de Santander, Espagne; 58, 35.
Claudia de Ajuria; Maison Centrale de Madrid; 28, 3.
Manuela Bellostas; Collège de Barbastro, Espagne; 26, 3.
Camilia Mauricio. École de San Pedro de Nos, Espagne; 25, 6.
Marina de Anta; Bienfaisance de Segovia, Espagne; 22, 3.
Benita Balderrama; Maison Centrale de Madrid; 45, 23.
Augustine Sanvé; Maison Centrale de Sienna, Italie; 82, 57.
Hélène Czizmadia; École de Mihalyi, Hongrie; 38, 15.
Thérèse Hummer; Maison Centrale de Graz; 31, 9.
Florentine Lancial; Hospice de Pouancé, France; 64, 42.
Adèle Gautier; Hôpital d'Hesdin, France; 78, 56.
Madeleine André; Maison Centrale de Santiago; 58, 40.
Anna Giokié; Hôpital des Artisans à Constantinople; 30, 9.
Julie Robin; Maison de Charité de Clichy, France; 83, 60.
Françoise Gasignol; Maison de Charité de Roubaix, France;
73, 56.
Mercedes Ochoa; Hospice de Guayaquil, Équateur; 30, 13.
Jeanne Nicolas; Orphelinat de Constantine, Algérie; 69, 50.
Blanche Maggiolo; Orphelinat de Campomorone, Italie; 64, 41.
Émilie Lavigne; Maison Centrale de Turin; 66, 48.
Françoise Gineste; Maison de Charité de Montolieu; 26, 6.

- Agnès Kreisler; Orphelinat de St-Amand-les-Eaux, France; 66, 45.
- Marie Caillemer; Hôtel-Dieu de Bray; 42, 19.
- Rosalie Blondel; Maison Ste-Marie à Smyrne; 62, 38.
- Joséphine Vianès; Maison de Charité de St-Brieuc, France; 37, 16.
- Ellen M^e Kernan; Orphelinat Ste-Marie de St-Louis, États-Unis; 77, 46.
- Alexisse Risbet; Maison de Charité de Montolieu; 71, 44.
- Maria Larini; Maison Centrale de Sienne; 34, 13.
- Hélène Girard; Maison de Charité à Ance; 42, 18.
- Guadalupe Calderon; Maison Centrale d'Emmitsburg; 49, 22.
- Virginie Hulin; Hôpital du Sacré-Cœur à Barcelone; 46, 22.
- Henriette Bourgade; Maison des Orphelins à Rennes, France; 69, 45.
- Joaquina Grases; Hôpital du Sacré-Cœur à Barcelone; 25, 4.
- Marie Braun; Hôpital Général de Fontainebleau, France; 53, 26.
- Madeleine Vical; Maison de Charité de Villers-en-Arthies, France; 83, 63.
- Mathilde Michalowska; Maison Centrale de Varsovie; 60, 40.
- Catherine Dormaignac; Maison de Charité de Roubaix; 80, 61.
- Julie Poirier; Maison de Charité St-Pierre à Clermont, France; 67, 47.
- Théodosie Petit; Hospice Civil de Mont-de-Marsan, France; 74, 47.
- Joséphine Lo Re; Orphelinat St-Joseph Iato, Sicile; 29, 4.
- Élisabeth Stewart; Asile des Aliénés de la Nouvelle-Orléans, États-Unis; 70, 46.
- Marie de Laval; Miséricorde d'Alais, France; 25, 2.
- Marguerite Jayol; Miséricorde d'Alma, Algérie; 74, 5.
- Madeleine Nastrucci; Maison Centrale à Turin; 72, 49.
- Maria Gôni; Bienfaisance de Palencia, Espagne; 43, 18.
- Maria Pacho; Hôpital de Carrion de los Condes, Espagne; 22, 5.
- Catherine Valz; Mais. de Charité du Tronchet, France; 74, 45.
- Hélène Sebestyén; Hôpital St-Roch de Budapest, Hongrie; 18, 1.
- Marie Kaczor; Hôpital St-Lazare de Cracovie; 41, 20.
- Élisabeth Flynn; Hôtel-Dieu de la Nouvelle-Orléans, États-Unis; 48, 24.
- Marie Philippe; Maison de Charité St-Vincent-de-Paul à Paris; 28, 4.

- Marie Nemeth; École de Neutra, Hongrie; 40, 15.
Marguerite Murke; Hospice de St-Polten, Autriche; 38, 16.
Marie Magnier; Hospice Civil de Largentière; 73, 53.
Madeleine Rey; Maison de Charité de Barcelone; 66, 45.
Victoire Boisson; Ricovero de Gènes; 81, 73.
Louise Scaini; Maison Centrale de Turin; 27, 5.
Catherine Manfredi; Hôpital d'Ivrea, Italie; 64, 40.
Marie d'Isengard; Hôpital de la Marine à Spezia, Italie; 50, 29.
Pauline Gdanielz; Asile St-Stanislas à Juvisy, France; 35, 12.
Angèle Delgado; Hôpital Général de Valencia, Espagne; 35, 14.
Francisca Cortey; Hôpital de Jaen, Espagne; 68, 39.
Madeleine Trabat; Hôpital Général de Madrid; 75, 50.
Dominica Iribarren; Hospice de Cadiz, Espagne; 82, 58.
Josefa Lasa; Hôpital Général de Madrid; 66, 38.
Angèle Badin; Maison Centrale de Beyrouth, Syrie; 45, 22.
Thérèse Mede; École de Neutra, Hongrie; 54, 32.
Micaela Linazaroso; Convalescence de Rio-Piedro, Porto-Rico;
57, 32.
Maria Alonso; Hôpital de Jerez, Espagne; 83, 56.
Élise Planches; Maison St-Vincent à l'Hay, France; 64, 43.
Maria Lellis; Hôpital Pedro II à Pernambuco, Brésil; 34, 8.
Catherine Condra; Mais. de Refuge de Dublin, Irlande; 43, 22.
Émilie Olivero; Maison Centrale de Sienne; 61, 34.
Marie Thirion; Asile del Salvador à Valparaison, Chili; 74, 49.
Marguerite Grandner; Maison Centrale de Salzburg; 32, 12.
Marie Resch; Maison Centrale de Salzburg; 25, 4.
Thérèse Neureiter; Maison Centrale de Salzburg; 22, 3.
Mary Moore; Hôpital de Troy, États-Unis; 58, 33.
Vicenta Pelejero; Bienfaisance de Jativa, Espagne; 58, 36.
Pilar Gastaminza; Maison des Aliénés à Cadiz; 76, 55.
Rosalie Porda; Hôpital d'Onteniente, Espagne; 53, 31.
Vicenta Balaña; Hospice d'Elizondo, Espagne; 64, 40.
Polonia Olló; Maison Centrale de Madrid; 36, 8.
Maria Flemming; Orphelinat de Plymouth, Angleterre; 44, 24.
Tomasia Irastorza; Asile de Valmaseda, Espagne; 50, 22.
Maria Rôla; Providence de Bahia, Brésil; 40, 4.
Marie Duprat; Maison de Charité à Arras, France; 75, 45.
Laure Abrate; Hôpital du Saint-Sépulcre à Plaisance, Italie;
39, 22.
Marie Bidart; Hôpital de Caserta, Italie; 73, 48.
Cecilia Magnire; Orphelinat St-Joseph à Philadelphie, États-
Unis; 45, 25.

- Bridget Mulvaney; Hôpital de Los Angeles, États-Unis; 65, 35.
Marie Mennesson; Maison Principale à Paris; 23 ans, 4 mois.
Augustine Martellon; Maison de Charité, Paroisse St-Michel des Batignolles à Paris; 34, 11.
Marie Caminade; Hôpital d'Agen, France; 89, 70.
Élisabeth Argens; Maison de Charité de Montredon; 47, 26.
Rosalie Touzé; Hôpital de Flers, France; 26, 6.
Dolores Gonzalez; Hospice de Las Palmas, Iles Canaries; 78, 58.
Maria Valza; Hôpital Santa Maria à Valladolid, Espagne; 54, 30.
Anne Pungercar; Hôpital de St-Polten, Autriche; 24, 4.
Julie Mora; Hôtel-Dieu de Narbonne, France; 63, 35.
Rosalie Milhas; Maison de Charité de Pau, France; 64, 36.
Joséphine Pujol; Maison de Charité de Perpignan, France; 68, 28.
Marie Bravard; Hôpital Général de Compiègne, France; 65, 37.
Marie Fonfrède; Maison Principale à Paris; 65, 47.
Caroline Molteni; Hôpital de Fossano, Italie; 30, 8.
Anna Pellegrini; Instit. Batolla à Massa di Carrara, Italie; 66, 43.
Élisa Guimbard; Maison Principale à Paris; 88, 70.
Catherine Mularkey; Maison Centrale d'Emmitsburg; 65, 36.
Maria Peirera; Maison Centrale de Guatemala; 33, 8.
Antoinette Neyron; Hôpital de la Charité à Saint-Étienne, France; 31, 6.
Irma Azéma; Hospice de Cazouls, France; 59, 34.
Anne Hillmann; Hôpital Ste-Agnès de Baltimore, États-Unis; 29, 7.
Josefa Porua; Collège de l'Immaculée-Conception à Manille; 35, 13.
Refugio Albarado; Collège de l'Immaculée-Conception de la Havane; 57, 29.
Jeanne Batut; Maison Principale à Paris; 67, 42.
Anne Allègre; Hôpital Européen de Shang-Haï, Chine; 63, 43.
Alphonsine Lebougre; Maison de Charité St-Pierre à Nantes, France; 26, 2.
Rose Cieutat; Hôpital Général de Valenciennes, France; 83, 58.
Thérèse Moser; Clinique de Budapest, Hongrie; 27, 8.
Claudine Marillier; Maison de Charité à Saleux; 69, 48.
Jeanne Peyrau; Maison de Charité de St-Nicolas-du-Char-donnet à Paris; 28, 6.
Louise Longnon; Hospice de St-Macaire; 56, 35.
-

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

PAR M. CLAUDE-JOSEPH LACOUR

1660-1731

LIVRE VI

GENÉRALAT DE M. JEAN BONNET

SIXIÈME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION

(1711-1735)

§ 38. L'élection de M. Bonnet, sixième Supérieur général.

(Suite)¹

222. *Autres décrets : Sur les Assemblées provinciales ; sur le lieu du séjour des Assistants du Supérieur général.*

— On recommanda que dans l'Assemblée provinciale chacun s'attachât invariablement à tout ce qui est réglé dans les Constitutions à cet égard, sans rien ajouter ni retrancher ; surtout de la finir en sept ou huit jours tout au plus ; — qu'on n'y vît pas venir inutilement des procureurs, sous prétexte de faire les affaires de la Province : c'est que quelques-uns y venaient sous ce prétexte par curiosité, ou pour voir ce qui se passait dans l'Assemblée ; — qu'on n'y fit point de décrets ; arrêtant seulement ce qu'on juge devoir être proposé à l'Assemblée générale, ou au Supérieur général ; — qu'on envoyât les actes entiers, avec les demandes approuvées ; c'est le Visiteur qui y préside ; il lui appartient selon les Constitutions, de les faire commencer et finir.

De même, sur la question proposée, savoir : Si les Assistants du Général doivent faire leur résidence ordinaire dans les maisons ou du moins dans les villes où le Général fait la sienne, il fut arrêté par l'Assemblée que cela de-

1. Voyez ci-dessus, p. 148.

vait être ainsi suivant les Constitutions, et qu'on ne pouvait les envoyer ailleurs pour un temps notable sans une très grande nécessité, au quel cas on leur substituerait des Vice gérants. On voit assez l'utilité de ce décret.

223. *Sur les élections aux Assemblées; autres recommandations.* — On demanda si ceux qui ont voix passive dans l'Assemblée domestique ou provinciale, pour l'élection d'un député, peuvent avant et après le scrutin destiné pour faire l'élection, renoncer à leur droit avant d'être élu, ou après l'avoir été? Il fut résolu que ce n'était pas permis sans raison qui fut approuvée de l'Assemblée, cela pour plusieurs motifs qui furent alors proposés. — On parla de ce que disent les Règles du Supérieur local, dans les divers endroits, où il s'agit de l'élection des députés à l'Assemblée, soit provinciale, soit générale, à savoir qu'après avoir tenté inutilement quatre ou cinq scrutins, dans lesquels soit deux, soit plusieurs personnes ont toujours un nombre égal de voix, on peut recourir au choix de deux, trois ou cinq compromissaires, si tout le monde en convient. Mais si un ou plusieurs des électeurs ne veulent pas consentir à ce compromis, l'Assemblée détermine qu'en tel cas, le consentement des deux tiers suffit, conformément à ce qui est marqué dans les constitutions particulières, sur le choix des compromissaires pour l'élection du Général.

Sur la proposition faite de renouveler le décret des Assemblées précédentes qui recommande l'uniformité dans la barbe, les cheveux, les chapeaux, les habits et les manières d'agir, cette Assemblée fit un décret, enjoignant aux Visiteurs et Supérieurs d'y tenir la main à l'égard de tous leurs inférieurs et si quelqu'un ne veut pas obéir, d'en avertir le Général.

224. *Demandes de l'Assemblée et réponses.* — En cette Assemblée, on laissa comme cela se fait ordinairement d'autres demandes pour être résolues par le Général; il y répondit peu après. On exprima donc le souhait de voir

imprimer le second tome des *Cérémonies* promis tant de fois. — Voici quelques autres points indiqués : En ce qui concerne la dépense des malades, régler qui devait la supporter quand par l'impossibilité de travailler, ou pour changer d'air et aller ailleurs, ils quittent la maison ; — Qui devait visiter un Assistant du Général, s'il se trouvait, Supérieur dans une maison ; — Que sans faire de décrets nouveaux, on écrivit à toutes les maisons une lettre raisonnée et solide, pour préserver les jeunes prêtres du mauvais goût de la nouveauté en fait de doctrine, de morale et de discipline ; que l'on s'appliquât à former les jeunes gens à la prédication, à la régence et autres fonctions de la Compagnie ; — En quel temps il était plus convenable de lire les décrets des Assemblées, réponses des Généraux et leurs lettres circulaires. Ce sont là diverses demandes que fit l'Assemblée pour être résolues par le Général, et voici les réponses qu'il envoya aux maisons selon l'usage :

« On relira incessamment le second tome des *Cérémonies* et on le communiquera à quelques habiles externes, après quoi, si on n'y trouve pas d'inconvénients, on le fera imprimer. » En effet, peu après, le tout parut en deux tomes ; on corrigea le premier, le français en est pur, l'impression est belle, et, dans le second, sont les cérémonies de chaque office pour les faciliter à ceux qu'on y veut former, tout cela se trouvant réuni dans le livre entre les mains du maître de cérémonies. On envoya ces deux volumes à chaque maison sur la fin de l'année 1717. — On ne régla rien de fixe touchant la dépense des malades dans le cas proposé, on dit seulement que c'était au Visiteur à la régler et en cas de difficultés qu'il fallait s'en tenir à l'ancien usage de la Congrégation, savoir que la maison où quelqu'un tombe malade par caducité ou impuissance de travailler, lui fournisse ses besoins dans le lieu où le Général trouve à propos de le placer. — Il fut dit que l'Assemblée venant de

faire un décret pour la résidence des Assistants auprès du Supérieur général il était inutile de régler qui les visiterait s'ils étaient supérieurs dans une maison ; toutefois si cela arrivait, le Général ferait faire la visite comme il le jugera convenable. — On donnera au plutôt la lettre doctrinale qu'on désire, et en effet elle ne tarda guère à paraître : nous en parlerons ensuite. — Jusqu'à présent on a fait ce qu'on a pu pour former aux emplois les jeunes gens, qu'on ne peut espérer aussi habiles en sortant de leurs études, qu'après avoir travaillé quelque temps ; on ne laissera pas, pour contenter l'Assemblée, d'exercer les étudiants et les jeunes prêtres sur la fin de leur troisième année de théologie, aux fonctions ordinaires, après quoi, chaque supérieur veillera à ce qu'ils s'y perfectionnent.

Pour les décrets et le reste, on peut les lire dans les petites maisons où le chapitre dure peu, jusqu'à cinq heures, et puis le sujet de la méditation ; ailleurs le Supérieur attend un temps propre pour cela, avant ou après le cours des Missions, quand tout le monde se trouve à la maison, comme à une heure après-midi les jours d'obéissance. — Pour les avis il n'est pas nécessaire d'en publier d'autres que ceux qui ont été donnés sur ce sujet dans l'Assemblée générale de 1668 ; si quelqu'un n'avait pas les Règles des Régents de philosophie et de théologie dressées à Saint-Lazare par feu M. Alméras, on les leur enverra quand ils le demanderont.

225. *Lettre circulaire de M. Bonnet, après l'Assemblée, sur quelques points de discipline.* — M. Bonnet communiqua aux maisons toutes ces différentes pièces de l'Assemblée, y joignant une lettre circulaire datée du 18 juin 1711, où il marque encore diverses choses que cette Assemblée lui avait recommandé de représenter fortement à tous les sujets de la Congrégation sur la fidélité à l'oraison et à la pratique de tous les autres exercices spirituels usités dans la Compagnie : la pieuse célébration de la messe, la récitation de

l'office en commun, et quelques points de l'observance des règles.

Cette lettre de M. Bonnet est non seulement bien écrite mais elle particularise encore exactement les fautes à éviter.

226. *Lettre dogmatique de M. Bonnet.* — On a pu observer dans les demandes faites par l'Assemblée générale et les réponses du Supérieur général, qu'on souhaitait, pour préserver les jeunes gens élevés dans les études internes de toute nouveauté, dont les esprits paraissent si susceptibles en ce temps-ci, que le Général écrivit une lettre-circulaire sur ce sujet. M. Bonnet n'étant pas seulement doué du talent de bien mettre par écrit et de bien énoncer, mais sachant encore fort bien sa théologie, composa donc une longue lettre, ayant pris pour cela quelques jours pour se retirer à Pantin¹. Il envoya cette lettre aux maisons, et elle est datée de Pantin, du 20 juin 1711. Il s'y propose d'expliquer deux choses : savoir les raisons qu'a la Congrégation de se précautionner contre toutes sortes de nouveautés, et quelles sont les principales choses sur lesquelles on doit se tenir en garde pour en éviter jusqu'aux moindres soupçons.

Les motifs sont l'Écriture, qui ordonne d'interroger ses frères et les anciens, pour apprendre d'eux la vérité, et défend d'écouter les novateurs, quoiqu'ils se disent inspirés de Dieu, fissent-ils des miracles si cela était possible pour le prouver; ce que les Pères ont expliqué non seulement de l'idolâtrie, mais aussi de toute erreur contraire à la pureté de la foi, et cela après saint Paul qui y comprend un ange du ciel, s'il se pouvait faire, qui prêchât un autre évangile.

Le Général cite l'exemple des saints Pères, des Conciles et des Papes. Il ajoute que la Congrégation, modeste partie de ce grand corps mystique de l'Église, a toujours été ani-

1. C'était la maison de campagne, comme est aujourd'hui Gentilly.
Note des Annales.

mée du même esprit, ne s'attachant qu'à l'antiquité, rejetant toute nouveauté, notamment celles qui ont fait tant de bruit dans le dernier siècle. M. Vincent en a laissé une Règle expresse (ch. xii, § 7); il a pris tous les soins possibles pour en guérir certaines personnes et pour en préserver la Congrégation, ainsi qu'on remarque dans les deux éditions de sa Vie. Les Généraux ses successeurs ont marché fidèlement sur ses traces; M. Jolly, quand les erreurs des quiétistes firent du bruit à Rome et à Paris, craignant que cette gangrène ne se jetât dans la Compagnie, défendit rigoureusement, même avant la condamnation du Saint-Siège, cette nouvelle manière d'oraison, et l'Assemblée de 1685 trouva sa lettre sur ce sujet si belle qu'elle en fit un décret particulier en la confirmant; il envoya de plus à toutes les maisons, en 1687, la lettre du cardinal Cibo aux évêques d'Italie contre les dernières erreurs, et, peu après, le décret de condamnation de Molinos et de Malaval, auxquels il joignit des lettres particulières; il appréhenda non seulement le péril évident de la corruption de la foi et des mœurs, mais encore le moindre soupçon de nouveauté, ou de trop de liberté dans la critique; et quand M. Dupin, auteur de la *Bibliothèque des Pères* se fut rétracté, il envoya cette pièce aux maisons de la Congrégation, ordonnant de mettre les livres de ce docteur avec les autres écrits défendus.

M. Pierron en fit autant; il envoya aux maisons la condamnation du livre des *Maximes des Saints* et du fameux *Cas de conscience*, conduite qui fut approuvée par l'Assemblée générale de 1703. M. Bonnet conclut en observant que jusqu'ici, on n'a rien négligé pour préserver la Congrégation des maux infinis que lui attirerait l'amour de la nouveauté; l'Assemblée où il avait été élu lui ayant donné ordre d'écrire cette lettre pour témoigner qu'elle est aujourd'hui, à cet égard, dans les mêmes dispositions où Dieu l'a mise dès son berceau. D'ailleurs, la Congrégation a des

raisons particulières de craindre toute nouveauté, et de se conserver par ce moyen dans la pureté de la foi et des mœurs et dans l'exactitude de la discipline pour s'acquitter avec fruit de ses deux principales fonctions des missions et des séminaires, étant autrement en danger d'empoisonner les pures sources de la doctrine catholique dans les séminaires et de corrompre la pureté des mœurs dans les missions, et pour être enfin toujours de bonne édification, comme elle l'a été jusqu'à présent auprès des gens de bien.

En venant dans le détail que le Général s'est proposé pour second objet dans cette lettre, il commence à déplorer le malheur de bien des gens de ce siècle, qui se font un mérite apparent de donner dans les nouveautés.

Dans les séminaires et les missions, il faut suivre les royales lois de charité établies dans l'Évangile, expliquées par les Apôtres et les saints Pères ; et, si on n'a pas le loisir de les lire, choisir au moins ceux d'entre les casuistes qui ont mieux appuyé leur décision sur l'Écriture et les Pères. Éviter avec soin et le relâchement pernicieux qui corrompt les mœurs des fidèles et la sévérité outrée qui désespère les pécheurs et les éloigne du bon usage des sacrements.

Pour prévenir le mauvais goût de la nouveauté et la démangeaison de tout savoir, M. Bonnet veut que dans les commencements des études de philosophie, l'on s'en tienne aux sentiments communs de l'ancienne philosophie d'Aristote qui est plus proportionnée à la manière dont les docteurs des écoles chrétiennes ont traité la théologie, et que l'on continue d'enseigner dans les études internes de la Congrégation la philosophie de Barbay, comme la plus propre de toutes celles qui ont été imprimées jusqu'à présent et la théologie de Grandin, fameux professeur de Sorbonne, très éloigné de toutes les nouveautés modernes, dont la Scholastique était déjà imprimée et la Morale le fut bientôt après.

Pour ce qui concerne les séminaires externes, il dit qu'il faut s'en rapporter aux évêques qui sont les juges naturels de la doctrine de leur diocèse, auxquels on doit obéir pour tout ce qui concerne les fonctions du ministère ecclésiastique, à moins qu'ils n'abusassent visiblement de leur autorité, voulant faire enseigner des livres évidemment mauvais ou condamnés par le Saint-Siège, ce qui n'arrive pas; et convenir avec eux de quelque auteur imprimé qui ne soit suspect ni de jansénisme ou autre erreur pour le dogme, ni de relâchements pour la morale; par-dessus tout être prudent et sage dans les paroles que l'on dit, les explications que l'on fait en classe, les conversations familières, etc.; ne jamais rien dire qui puisse nuire à personne, beaucoup moins parler désavantageusement des Communautés qui servent utilement l'Église, les taxant ou d'erreur dans la foi, ou de relâchement dans la morale, et se mettant ainsi en danger d'exciter la jalousie, le refroidissement et peut-être même le ressentiment de ceux dont on aurait mal parlé.

Ce n'est pas assez que l'on s'en tienne aux sentiments communs de la philosophie, il faut encore éviter tout ce qui indiquerait moins de circonspection dans la conduite en lisant des livres, ou liant société avec des gens suspects de jansénisme, avançant des propositions qui peuvent tendre à ces sortes d'erreurs, ou n'ayant pas assez de conformité avec les décisions du Saint-Siège, ainsi du reste que marquaient les actes d'une Assemblée provinciale de la Compagnie, que M. Bonnet inséra dans sa lettre suivant le désir de l'Assemblée. Il finit ensuite en priant qu'on fasse attention à toutes ces choses et qu'on avertisse si quelqu'un venait à donner quelque sujet de plainte en cette matière.

227. *La bulle de Clément XI contre Quesnel; opposition de l'archevêque de Paris; conduite de M. Bonnet.* — Les contestations firent plus d'éclat que jamais dans la suite,

quand la bulle de Notre Saint-Père le Pape Clément XI qui condamne cent et une propositions du Père Quesnel vint à paraître en 1713.

Tout le monde sait les bruits étranges que cette Constitution a excités dans l'Église et comment il y eut des prélats en France qui refusèrent de l'accepter. M. Bonnet ne jugea pas à propos d'imiter ses prédécesseurs, et d'envoyer cette bulle aux maisons avec une lettre-circulaire pour en instruire toute la Congrégation ; il ne pouvait prudemment faire cette démarche, se trouvant dans le diocèse de Paris, où Mgr le cardinal avait fait un mandement de ne point accepter cette bulle, sous peine de censure ; et c'est tout à fait mal à propos, que les auteurs du *Supplément de la Gazette de la Hollande*, alléguant certains faits ou douteux, ou tout au moins exagérés, ont voulu faire passer ce Supérieur général pour un homme qui s'accordait avec les appelants et eut quelque doctrine suspecte en matière d'obéissance et de soumission due à l'Église, comme si la seule politique et surtout l'affaire de la béatification de M. Vincent, actuellement pendante à la cour de Rome, l'avait empêché de se déclarer.

228. *Recueil de sermons des Missions publiés par ordre de M. Bonnet.* — M. Bonnet, non content d'avoir ainsi instruit la Congrégation par la longue lettre dont nous avons parlé plus haut, voulut encore pourvoir à maintenir l'ancienne simplicité qu'on avait gardée dans les sermons de mission, sans permettre de se servir d'autre méthode de prêcher. Voici ce qu'il en mande dans sa lettre du 1^{er} janvier 1712 : « Notre dernière Assemblée s'étant plainte que des jeunes prêtres prêchent quelquefois en mission des pièces peu proportionnées à la capacité des pauvres gens et fort éloignées de la simplicité et de la méthode introduite dans la Compagnie par M. Vincent, nous nous sommes appliqués près de trois mois, avec nos assistants et des Missionnaires des plus anciens qui ont été longtemps en

mission, à revoir et abrégé une cinquantaine de pièces de mission, selon la méthode et le style propre de la Congrégation; nous espérons les faire mettre incessamment au net, et puis les faire envoyer aux maisons, où les jeunes prêtres pourront suivre ce modèle et même les prêcher, pour travailler utilement, s'il ne sont pas en état de composer d'eux-mêmes. Cet ouvrage ne sera pas, sans doute, dans sa dernière perfection, toutefois il sera solide et proportionné à la fin qu'on se propose. » — M. Bonnet ne tarda pas d'envoyer ces pièces.

On voit qu'il embrassa d'abord bien des choses et plus que les autres Généraux n'avaient entrepris.

229. *Visites de M. Bonnet.* — Ayant pris toutes les mesures dont nous venons de parler devant et après l'Assemblée générale, pour affermir l'esprit de l'Institut dans la Compagnie, M. Bonnet, se sentant de la vigueur, résolut après en avoir délibéré avec les assistants d'entreprendre par lui-même la visite de toutes les maisons de France. Il commença l'année 1712 par celle de la province de Bretagne, et continua les années suivantes par les autres des provinces de Guyenne, de Champagne et de Picardie. En l'année 1715, il retourna encore en Aquitaine, et vint en Languedoc et en Provence pour visiter les maisons de la province de Lyon; il ne peut achever à cause de la mort du roi Louis XIV, qui arriva en cette année-là, et l'obligea de revenir promptement à Paris.

Il commença ces différentes visites incontinent après Pâques, dans le printemps, excepté en 1714; il avait résolu de passer à Bordeaux, puis de venir ensuite visiter les maisons de la province de Lyon, mais étant retenu à Saint-Lazare par des affaires indispensables, il ne put en partir qu'au mois de juillet pour visiter les provinces de Champagne et de Picardie qui sont plus près de Paris. Toutes les fois qu'il quittait Saint-Lazare, il donnait avis aux maisons de son départ, afin que, si quelqu'un avait besoin

de s'adresser à lui, on sût où il fallait écrire pour cela, et de même quand il était de retour, pour le même sujet. Cette Visite du Général dans toutes les maisons, ce qui n'était jamais arrivé depuis que M. Vincent en avait visité quelques-unes, causa beaucoup de joie à tous les sujets de la Congrégation, et le Supérieur général témoigna de son côté être satisfait de l'état où il trouva chaque maison, laissant des ordonnances de Visites propres à pourvoir aux besoins des familles.

230. *Etat général de la Congrégation. Circulaires annuelles du premier de l'an.* — M. Bonnet avait marqué dans une lettre du 1^{er} janvier 1711, n'étant encore que Vicaire général, que le séminaire interne de Saint-Lazare était bien réglé et que les études allaient bien. « On travaille partout, disait-il encore dans une lettre du 1^{er} janvier 1713, avec bénédiction et succès dans les fonctions; il y a quarante étudiants de bonne espérance. »

Dans une lettre suivante du 1^{er} janvier 1714, il écrivait : « Il m'a paru, par les deux visites que j'ai faites les années précédentes et par les avis des Visiteurs, que la plupart de nos maisons sont en bon état, en paix et en règle, font bien leurs fonctions et paraissent animées de l'esprit de l'Institut. » Il ajoutait quelques observations relatives au vœu de pauvreté, recommandant de faire attention à ce qui en est marqué dans les règles, les décrets et les lettres-circulaires.

M. Bonnet commença d'écrire tous les ans des lettres à la Compagnie pour lui apprendre les nouvelles, ce que les premiers Généraux ne faisaient que de temps en temps et les autres de deux ans en deux ans. Il marque dans la lettre de 1775 que, quoique les maisons lui eussent paru bien travailler à leur perfection et bien faire les emplois, il se trouvait quelques défauts, et il prenait cette occasion de donner de sages avertissements.

§ 39. Procédure pour la béatification de M. Vincent.

231. *Premières informations sous M. Watel.* — Une des affaires qui tenaient le plus à cœur au Supérieur général et intéressaient davantage la Compagnie était l'entreprise de la béatification de M. Vincent, dont on a parlé plus haut. Feu M. Watel avait établi M. de Cès procureur, pour faire faire les informations sur la vie et les vertus de ce vénéré serviteur de Dieu, et disposer ainsi les choses au procès de la béatification, comme il mandait par sa lettre du 1^{er} janvier 1705, ajoutant que s'il se rencontrait quelqu'un, dans les lieux où sont situées les maisons, qui en eût connaissance et voulût en donner des certificats d'une manière juridique, il fallait en écrire à M. de Cès; il y marquait, de plus, que les missionnaires qui étaient pour lors dans la Chine avaient, par l'intercession de M. Vincent, obtenu la guérison de trois malades presque désespérés, leur faisant dire quelques prières et leur donnant à boire certaines liqueurs où ils avaient fait tremper du linge imbibé de son sang.

232. *Décret de la S. C. des Rites sur la réputation de sainteté de M. Vincent. Il est déclaré Vénérable (1710)*
Poursuite de la cause de béatification. — M. Watel jugea ensuite à propos de substituer à M. de Cès dans cet office M. Couty, supérieur de la maison de Narbonne, qui pour cela alla à Rome en 1710 afin de suivre le procès. Il y fut bien venu, et le caractère de son esprit plut à Son Altesse Royale le grand-duc de Toscane et à la cour de Rome, qui a toujours passé pour la plus déliée et la plus propre à reconnaître la délicatesse du génie de ceux qui y paraissent. On fit imprimer là, de l'ordre de Notre Saint-Père le Pape, tous les témoignages authentiques, les postulations et les certificats qu'en avaient écrits à Sa Sainteté les Rois, les Cardinaux, les Archevêques, les Évêques, les grands Seigneurs et Magistrats tant du royaume de France que des

autres États. Les premières procédures se firent avec beaucoup de diligence, le premier décret solennel émané de la Sacrée Congrégation des Rites, à qui le jugement de cette affaire appartient, parut avant la fin de 1710. Par ce décret elle déclarait qu'il constait de la réputation de sainteté, vertus et miracles du Vénérable serviteur de Dieu Vincent-de-Paul, et qu'on pouvait passer outre. C'est en quoi consistent les préliminaires de la béatification des saints; après quoi il s'agissait de prouver l'héroïcité des vertus et les miracles.

M. Bonnet donna cette agréable nouvelle à la Compagnie par sa lettre du 1^{er} janvier 1711, ajoutant que la première de ces choses — l'héroïcité des vertus — était attestée par un grand nombre de témoins, et que la seconde — les miracles — dépendait plus de Dieu que des hommes; toutefois qu'il y avait lieu d'espérer que l'affaire ne manquerait pas de ce côté-là, attendu qu'on était informé de plusieurs guérisons miraculeuses fort bien prouvées et que d'ailleurs la volonté de Dieu a coutume de se manifester touchant le culte public de ses saints, quand l'Église est actuellement occupée à examiner la sainteté de leur vie pour leur décerner les honneurs sacrés de la religion.

« C'est à nous, ajoute-t-il, à renouveler notre ferveur et notre confiance en l'intercession de notre père, et d'inspirer de semblables sentiments à ceux avec qui nous vivons, surtout aux ecclésiastiques dans les séminaires et aux pauvres gens des champs dans les missions. »

M. Bonnet n'était alors que Vicaire général et il crut n'avoir pas encore assez d'autorité pour obliger les maisons à fournir aux dépenses nécessaires de cette affaire en Cour de Rome, qu'on sait être considérables. Mais étant ensuite devenu Général il y pourvut, écrivant à toutes les maisons, en date du 22 janvier 1712, et régla la contribution annuelle de chacune jusqu'à la conclusion de l'affaire. « La maison de Saint-Lazare, disait-il, ayant fourni jusqu'ici la plus grande partie des frais déjà faits, avec quelque chose

qu'on avait reçu de trente-huit maisons de France, lesquelles en cela avaient suivi leur dévotion sans que les dix-neuf autres du royaume, ni celles d'Italie, à la réserve de deux, ni encore de Pologne y eussent rien contribué », il déclare que cette imposition commencerait dès le 1^{er} janvier 1711, et il ne manquait pas d'alléguer des motifs pour engager les maisons à fournir de bon cœur la somme annuelle à laquelle il les taxait. « Il s'agit, dit-il; de notre père, à qui nous ne saurions assez marquer notre reconnaissance, sa béatification nous est une affaire des plus intéressantes pour la gloire de Dieu et pour notre rénovation dans l'esprit et les vertus de la Mission. Plusieurs particuliers, continuait-il, et du dedans et du dehors de la Compagnie, ont contribué à la dépense précédente; j'espère qu'ils le feront encore plus volontiers pour celle qui reste à faire. Conservez-vous bien, afin de ne pas mourir avant de dire plusieurs années publiquement : *Beate pater Vincenti, ora pro nobis.* » Ou voit ici le cœur de M. Bonnet qui se répand dans un sujet dont il était tout occupé et qu'il espérait de voir aller bien vite.

M. Couty, étant revenu de Rome, assista à l'Assemblée générale (1711), où il fut élu troisième Assistant du Général, qui, selon le décret de la même Assemblée, devait rester près de sa personne; mais la béatification de M. Vincent paraissait trop importante pour ne pas donner lieu d'expliquer ce décret en faveur de cette affaire. Comme on savait que M. Couty était plus en état d'y travailler que tout autre, il alla s'embarquer à Marseille, environ la Saint-Jean de 1712, et vint par mer jusqu'à Gênes, d'où il se rendit par terre à Rome. M. Bonnet le chargea à son départ de lui mander quand, étant arrivé, il aurait sondé le gué, combien de temps à peu près l'affaire pourrait durer. M. Couty lui fit espérer qu'en cinq ou six ans elle pourrait être finie, et « peut-être qu'elle irait encore plus vite, attendu que

les grandes œuvres faites par le serviteur de Dieu, ses vertus héroïques et ses miracles étaient plus que prouvés par les témoignages authentiques requis de la Congrégation des Rites; en telle sorte que ce serait une des plus belles causes qui eussent été depuis longtemps portées à ce tribunal, Notre Saint-Père le Pape et les Cardinaux étant d'ailleurs prévenus d'estime et d'admiration pour ce grand serviteur de Dieu ». C'était ce qu'écrivait M. Bonnet dans sa lettre du 1^{er} janvier 1713.

233. *Ouverture du tombeau du Serviteur de Dieu en 1710.*

— Le tombeau du vénérable Serviteur de Dieu avait été ouvert à Paris dès le mois de février de l'année précédente, en présence des commissaires apostoliques, qui étaient Mgr le cardinal de Noailles et les évêques de Rosalie et de Tulle, l'ancien, tous deux intimes amis de la Congrégation; celui-ci était messire Humbert Ancelin qui, ayant quitté son évêché, se retira à Saint-Lazare et y fit bâtir, à un bout du clos, un joli appartement, où il a demeuré jusqu'à sa mort. M. Couty se trouva aussi à cette cérémonie avec quelques autres missionnaires, tous obligés à garder le secret. On l'avait fixée au 12 février, mais la maladie et ensuite la mort de Madame la Dauphine, et puis celle de Mgr le Dauphin qui suivit de bien près son épouse, empêchèrent le cardinal de Noailles de venir ce jour-là, Ainsi le marquait M. Dusaray dans une lettre; il ajoutait dans une autre, en date du 24 mars 1712, que les procès-verbaux devaient être clos, après lesquels tous ceux qui avaient été à l'ouverture du tombeau pourraient dire ce qu'ils avaient vu; il y était lui-même et il en fit le récit dans une troisième lettre en ces termes : « Quand on ouvrit le cercueil de M. Vincent, on le trouva tout entier avec sa soutane et ses bas; il n'y avait que les yeux et le nez de consumés; je lui comptai dix-huit dents, neuf en haut et autant en bas. Comme on ne voulut pas le mettre hors de la bière, de crainte que les os ne se disloquassent, et qu'on ne toucha

point à sa soutane, on ne put pas bien voir toutes les parties du corps qui semblaient être encore en chair et en os; on leva seulement une palette de l'estomac, qu'on avait ouvert quand on tira le cœur et les entrailles. Ceux qui s'approchèrent de près et y voient mieux que moi (M. DUSART, auteur de ce récit, a toujours eu la vue fort basse) assurent qu'ils ont vu le foie encore tout vermeil; pour moi je maniai son bras et sa main droite qui est en os et en chair, mais desséchée avec les ongles. Ce qui est bien certain, c'est que les vers n'ont jamais été dans son cercueil, puisque la soutane paraissait humide et onctueuse sans avoir aucune odeur et était aussi forte que quand on la mit dans le cercueil de plomb. Le médecin et le chirurgien qui firent leur procès-verbal de l'état du corps et examinèrent soigneusement le tout, dirent qu'il ne pouvait pas s'être conservé en cet état naturellement, depuis plus de cinquante ans. »

234. *Suite des démarches pour la cause de béatification du Vénérable Vincent de Paul faites par M. Couty. — Première Congrégation ou Congrégation antipréparatoire sur l'héroïcité des vertus (22 janv. 1715).* — M. Couty ne trouva pas à Rome autant de diligence qu'il l'avait fait espérer en écrivant au Général, quoique toute la procédure faite par autorité apostolique eût été déclarée bien faite et valable, dès le 1^{er} juillet 1713. Dans la béatification de saint François de Sales, il avait fallu tout recommencer; ainsi l'affaire ne pouvait plus manquer par défaut de formalité. Ledit M. Couty ne manqua pas de s'appliquer de son mieux à préparer des matières, pour prouver l'héroïcité des vertus et la vérité des miracles, afin de faire juger l'un et l'autre dans deux Congrégations, comme l'écrivit M. Bonnet, en date du 1^{er} janvier 1714.

Mais tout cela fut prolongé, et il n'y eut rien à dire dans la lettre du 1^{er} janvier de l'année suivante 1715.

Dès le 22 de ces mêmes mois et année, la Congrégation se tint à Rome, sur l'héroïcité des vertus, sans y avoir rien

qui pût faire douter du succès. Cette Congrégation se nomme antipréparatoire et les consultants y demandaient quelques écrits de M. Vincent qu'on leur enverrait. On avait fait espérer que la seconde, appelée préparatoire, se tiendrait environ un an après, et puis la troisième pour rendre le décret de cette héroïcité, ainsi que mandait, dans la lettre du 1^{er} janvier 1716, M. Bonnet qui commençait pourtant à ne pas tant se flatter de la brièveté de cette poursuite. « Cela va un peu lentement, disait-il; que faire? Il faut prendre patience, d'autant plus volontiers que nous sommes plus avancés que d'autres qui ont commencé longtemps avant nous. La dernière Assemblée du clergé vient de nous donner une lettre fort pressante pour accélérer ce procès, qui a encore plus besoin de prières auprès de Dieu que de recommandation auprès des hommes. »

Le Général parut pourtant attristé de cette longueur. Il écrivit aux maisons le 31 mars 1716 qu'ayant arrêté ci-devant et fixé une certaine contribution à chaque maison pour la béatification de M. Vincent, les temps sont présentement si fâcheux et les maisons si pauvres pour la plupart qu'elles ont de la peine à fournir leur contingent; qu'ainsi, de l'avis de son conseil, il avait réduit cette contribution à la somme annuelle de trois mille cent livres, qui s'appliquerait non plus à la béatification de M. Vincent, mais à la subsistance de ceux qui feraient le Séminaire de rénovation. Il paraissait n'avoir guère plus d'espérance au commencement de 1717, écrivant que l'affaire allait son train, qu'on avait envoyé les écrits du Serviteur de Dieu, qu'on les examinait, et que jusque-là il n'y avait pas eu de fâcheux incidents. On sait que l'article du Jansénisme et les liaisons de M. Vincent avec l'abbé de Saint-Cyran dont on produisit de certains faits faisaient quelques impressions sur l'esprit des consultants.

235. *Seconde Congrégation ou Congrégation préparatoire, sur l'héroïcité des vertus de M. Vincent* (18 décem-

bre 1717). — *Affaire de l'acceptation de la Constitution du Pape, par le cardinal de Noailles.* — Le 1^{er} janvier 1718, M. Bonnet avertit la Compagnie qu'après avoir longtemps attendu, on avait tenu à Rome, le 18 décembre passé, une seconde Congrégation, où on reconnut unanimement que M. Vincent a possédé les vertus chrétiennes dans un degré héroïque et, que de quatorze consultants, il n'y en eut que deux qui suspendissent leurs suffrages jusqu'à ce qu'ils fussent informés de deux affaires temporelles auxquelles il était aisé de satisfaire par des pièces authentiques irréfragables.

L'année suivante le Général n'eut d'autres choses à dire de cette affaire, sinon que M. Couty était toujours occupé à préparer les matières de la dernière Congrégation, sur l'héroïcité des vertus. Il n'en parla plus dans la suite et l'affaire est restée là. Les brouilleries survenues dans l'Église au sujet de la Constitution, et le mécontentement qu'on eut à Rome de l'Église de Paris, dont le cardinal de Noailles est archevêque, en furent à ce qu'on croit en partie la cause.

Au commencement de l'année 1720, Mgr le cardinal de la Trémoille, archevêque de Cambrai, faisant pour lors à Rome les affaires de France, dressa pour son diocèse un mandement où, acceptant cette Constitution, il disait avoir ouï dire au Saint-Père, de sa propre bouche, qu'il n'avait point prétendu par cette Bulle donner aucune atteinte à tout ce qu'enseigne l'école de Saint-Thomas, ni à aucun autre point de doctrine ni de discipline qui se trouve contesté entre les docteurs catholiques ; sur quoi M. Couty qui était, à Rome, honoré de l'estime de Son Éminence, crut que le cardinal de Noailles pourrait faire un tel mandement et recevoir ainsi cette Bulle. Il partit de Rome avec espérance de faire goûter à Paris cet expédient, portant une copie du mandement de Mgr de Cambrai. Le Pape même, joyeux de trouver quelque voie d'accommodement,

lui donna mille écus pour son voyage ; mais, tandis qu'il était en chemin, le cardinal de la Trémoille mourut en peu de jours, fort regretté dans la Cour romaine. M. Couty ne laissa pas de continuer sa route à Paris où il resta plusieurs mois. L'affaire de l'accommodement se négocia ; le cardinal de Noailles accepta la Bulle, en faisant mention du corps de doctrine qu'il avait composé pour l'explication des Propositions en question, tout comme les quarante prélats acceptants, du temps du Roi Louis XIV, y avaient joint des explications de leur façon. Le Roi très chrétien donna des lettres patentes portant injonction d'accepter ladite Bulle selon toutes ces explications ; mais diverses personnes en France ne s'accommodèrent pas de ce tempérament.

Quand les lettres de Sa Majesté furent publiées, M. Couty reprit le chemin de Rome, non par le Piémont, comme à l'ordinaire, ce chemin étant bouché à cause que le Roi de Sicile en faisait garder l'entrée par crainte de contagion qui désolait la province, mais par l'Allemagne et le Tyrol, quoique la route fût beaucoup plus longue. Il pensait reprendre la principale affaire pour laquelle il était à Rome ; mais Notre Saint-Père le Pape est venu à mourir le 19 mars 1721 ; son successeur le cardinal Conti, élu Pape le 8 mai suivant, sous le nom d'Innocent XIII, n'a encore rien fait pour la béatification de M. Vincent ; ainsi on est demeuré à attendre cette troisième Congrégation pour prononcer sur l'héroïcité de ses vertus.

§ 40. Nouveaux établissements et état des provinces
de la Congrégation en France.

236. *A Paris. Suite du Séminaire de rénovation.*
M. Himbert, Assistant, se retire à Auxerre. — Tandis que M. Bonnet faisait les visites des maisons de la Compagnie, le Séminaire de rénovation allait son train chaque année à Saint-Lazare, sous la conduite de M. Faure.

M. Himbert, second Assistant, homme de poids et de mérite, gouvernait la maison de Saint-Lazare ; le Général, y étant revenu pour n'en plus sortir, le continua pour l'office d'Assistant de cette maison, dont on sait qu'il est comme le Supérieur pour donner les permissions et le reste. — Ce que voulait M. Bonnet n'était pas toujours du goût de M. Himbert, et quelques-uns ont voulu dire qu'en certaines occasions il y avait quelques petites contrariétés, et que même un certain nombre de gens appuyaient M. Himbert. Quoi qu'il en soit, celui-ci, ne trouvant pas le séjour de Saint-Lazare commode pour lui, et se sentant d'ailleurs incommodé par la vie sédentaire contraire à la pesanteur de son corps, demanda d'en sortir. M. Bonnet le lui accorda, l'envoyant Supérieur dans le Séminaire d'Auxerre qui n'est pas bien éloigné de Paris. Il donna avis de cela à la Compagnie par sa lettre du 27 juillet 1717, où il dit que cet Assistant ayant les jambes fort grossies d'humeur et affaiblies de goutte, le médecin en attribuant en partie la cause à la vie sédentaire que son office l'obligeait de mener, on lui en proposât d'autres moins assujettissants ; et, comme il remontrait qu'il aurait de la peine à guérir à Saint-Lazare, on lui donna le choix des séminaires les plus considérables, ou de quelque paroisse médiocre, et même d'aller relever M. Couty à Rome pour éviter la nécessité de faire une seconde substitution d'Assistants, ayant été obligé d'en faire une première à raison de l'absence de M. Couty, duquel M. Chèvremont et, après sa mort, M. Subrin ont fait l'office.

M. Himbert préféra une petite maison où il eût une action modérée et plus de repos et de loisir pour se préparer, disait-il, à la mort, demandant en particulier celle d'Auxerre, voisine de sa patrie, Tonnerre, dont il espérait que l'air lui serait plus favorable. M. Bonnet suspendit de lui donner un substitut, jusqu'à ce qu'il vit le train que prendrait son mal, attendu qu'il n'était pas à propos

de déplacer pour peu de temps des principaux sujets de la Compagnie. Il fut pourtant obligé de le faire, et il en écrivit ainsi aux maisons en date du 10 août 1719 : « L'affaire de la béatification de M. Vincent requérant la présence de M. Couty à Rome, et la santé de M. Himbert, qui devient caduque, ne lui permettant pas de revenir à Saint-Lazare, nous avons, selon les Constitutions, substitué en leurs places MM. Subrin et Dormond, pour exercer leur office d'Assistants. » Ce sont deux anciens prêtres qu'on retirait de leur supériorité, l'un de Manosque en Provence, l'autre de Saint-Brieuc en Bretagne. Le premier fut aussi Assistant de la maison de Saint-Lazare. Le second fut directeur du séminaire interne ; M. Desortiaux, autre Supérieur et curé de Sedan, qui en avait été tiré pour diriger ce séminaire, ne s'en étant pas accommodé.

237. *Mort édifiante du frère Pierre Chollier ; M. Noiret, secrétaire.* — M. Bonnet, étant fait Général, continua de se servir pour écrire ses lettres de la main accoutumée des frères qui avaient écrit sous M. Watel. Le frère Pierre Chollier, ancien frère et ancien secrétaire, sous les généraux précédents, était vieux et ne faisait plus qu'écrire le dessus des lettres ; il avait toujours été estimé comme un homme d'esprit, et d'ailleurs menant une vie laborieuse, mortifiée et toujours égale, fidèle à ses exercices de piété. Il languit quelque temps en 1713 et, s'apercevant qu'il déclinaît, il demanda à faire la retraite dans son lit pour se préparer à mourir et avoir part à celle des frères. Le Général lui accorda de faire un quart d'heure d'oraison le matin et autant le soir, pour ne pas le contrister. Il décéda le 6 novembre, et M. Bonnet, le recommandant selon l'usage aux prières de la Compagnie, dit qu'il le méritait bien pour les bons services qu'il lui a rendus. Il avait même du talent pour écrire et a composé la Vie de quelques frères et d'autres qui avaient édifié par leurs vertus les maisons où ils avaient demeuré.

Après sa mort, M. Bonnet résolut de prendre pour secrétaire un prêtre; les généraux précédents ne s'étaient d'ailleurs servis d'un frère que parce qu'on n'avait pas de prêtres de reste. M. Noiret, ci-devant régent à Saint-Lazare, fut choisi le premier pour remplir cette place. Il est natif de Paris, homme d'esprit et savant; il a accompagné M. Bonnet dans plusieurs de ses visites.

238. *Nouveaux établissements en France: Poitiers, petit séminaire.* — La Compagnie n'a pas fait de nouveaux établissements considérables en France, depuis le généralat de M. Bonnet. Celui-ci en a accepté quelques-uns dont il a donné avis dans ses lettres en différentes fois. 1° Mgr l'Évêque de POITIERS, établit là trois prêtres et deux frères pour diriger son petit Séminaire et y élever les jeunes gens dans la piété et les lettres convenables à leur âge, en leur enseignant la philosophie, la théologie et autres choses nécessaires aux clercs, jusqu'à ce qu'ils aient l'âge d'entrer dans le grand séminaire pour s'y disposer à recevoir les ordres. M. Fray fut nommé premier supérieur de cet établissement, fait sur la fin de la vie de M. Watel; mais ce fut M. Bonnet qui en donna avis, étant vicaire général, par sa lettre du 1^{er} janvier 1711.

239. *Bourg-en-Bresse.* — 2° Un avocat à BOURG-EN-BRESSE, nommé Rossand, n'ayant point d'enfant, eut dévotion de laisser ses biens pour faire instruire les pauvres gens de la campagne, sans avoir encore aucune connaissance des Missionnaires. Ayant parlé de son dessein à un chanoine de la collégiale de cette ville, qui avait coutume d'aller de temps en temps faire la retraite dans la maison de Saint-Lazare de Lyon, il le convia d'y venir avec lui; l'avocat en fut si satisfait que, sachant la destination de la Compagnie à faire des Missions dans les bourgs et villages, il prit dès lors la résolution de lui remettre tous ses biens en mourant, pour faire des Missions en Bresse. Il le fit en effet par son testament et, étant venu à mourir, le chanoine

en avertit le Supérieur de la maison de Lyon, qui ignorait absolument le tout. Mgr l'Archevêque, pour lors messire Claude de Saint-Georges, eut la bonté de s'intéresser pour cet établissement; les parents de feu M. Rossand voulurent contester; ils eurent même l'adresse de faire intervenir la province pour requérir que ce testament fût cassé, attendu que d'autres personnes pourraient ainsi disposer de leurs biens en faveur des communautés, ce qui préjudicierait à la province. Sa Grandeur intervint pareillement de son côté pour maintenir cette fondation, comme utile à son diocèse, déclarant même qu'il y pourrait un jour commencer un séminaire pour les ecclésiastiques de Bresse. L'affaire fut évoquée au Grand Conseil à Paris, suivant le privilège de la Congrégation, et on fut maintenu par arrêt dans la possession de cette hoirie. On commença à Bourg l'établissement en 1711, après l'élection de M. Bonnet, et M. Raymond, directeur des Missions de Lyon, y fut nommé premier Supérieur. On jugea la maison de M. Rossand trop étroite pour y loger une petite Communauté, et on en acheta une autre plus spacieuse hors la ville. Il y a là quatre prêtres et deux frères; et en outre, des Missions qu'on fait en Bresse. Les personnes de Bourg vont de temps en temps en cette maison faire des retraites.

240. *Saint-Servan. Tours, Missions.* — 3° On accepta le petit séminaire de SAINT-SERVAN, au faubourg de Saint-Malo, qui en est séparé par un bras de mer, mais qui sèche tout à fait dans le reflux, en telle sorte que pour lors on va à pied sec de l'un à l'autre. Messire Vincent-François des Marais, Évêque de Saint-Malo, désira cet établissement non seulement pour y former des jeunes gens qui fussent ensuite en état d'entrer dans le grand séminaire établi depuis longtemps à Saint-Méen, mais encore pour diriger plusieurs prêtres qui s'embarquent sur les vaisseaux marchands et armateurs dont il y a grand nombre à Saint-Malo et pour conduire des retraites de séculiers qui sont fort en

vogue dans ce pays-là. On y envoya d'abord un frère pour y prendre soin des bâtiments déjà assez avancés, et, peu après, M. Dadonville, Supérieur de Saint-Méen ; mais il est encore le seul, et cet établissement, commencé en 1712, n'a pas eu jusqu'ici de progrès. M. Dadonville avait d'abord écrit qu'il y avait quatre mille livres de rentes assurées et vingt mille pour bâtir. « L'on nous flatte, dit-il, de belles espérances, mais je ne sais si elles sont bien fondées ; les effets le montreront dans la suite. »

Messire Mathieu d'Izove d'Hernault, Archevêque de TOURS, fonda une bande de Mission, composée de trois prêtres, pour les campagnes de son diocèse. Ce grand Prélat mourut quelque temps après ; ces Missions ont eu bon succès dans le commencement et l'ont encore.

241. *Pamiers*. — 4° En 1714, on accepta l'établissement de PAMIERS, dans le Comté de Foix, en Languedoc, dont M. Bonnet avertit par sa lettre du 1^{er} janvier 1715 : « Messire Pierre de Verthamont, Évêque de Pamiers, vient de nous confier le soin du séminaire qu'il a établi dans sa ville épiscopale pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques de son diocèse et les retraites de MM. les Curés. MM. Martel et Hendelin sont allés avec un de nos frères donner commencement à ce nouvel établissement. » Ils n'y restèrent pas longtemps. La fondation est peu considérable, et jusqu'ici il n'y a eu que deux prêtres.

242. *Narbonne*. — 5° M. Bonnet ajoute dans la même lettre : « Messire Charles Legoux de la Berchère, Archevêque de NARBONNE, a réuni son petit séminaire au grand et nous en a confié la conduite à perpétuité » ; c'est-à-dire que les jeunes gens sont élevés dans la même maison : il y a seulement un ou deux prêtres de plus pour avoir soin de ces enfants et leur enseigner la philosophie. Mgr l'Archevêque avait pensé pour cette fondation à l'union d'une cure, assez riche quoique chargée de peu de paroissiens, à une demi-lieue de la ville ; cette union dépendait du con-

sentement d'un abbé que le Prélat n'a pu obtenir. Le Supérieur du séminaire demeure titulaire de ce bénéfice jusqu'à ce que l'on puisse procéder à l'union. « Il y a, continue M. Bonnet, plusieurs autres établissements en France; mais, comme les contrats n'en sont pas signés, je m'abstiens de vous en faire le détail. » On parlait fortement alors d'unir à la Compagnie tous les séminaires qu'ont les prêtres conduits autrefois par M. Bonal dans le Languedoc, au nombre de quatre ou cinq, et on était sur le point de conclure cette affaire; toutefois elle manqua, et M. Bonnet en écrivit ainsi en date du 1^{er} janvier 1716: « Je vous recommande une affaire de conséquence pour la Congrégation qui est presque faite, si elle est signée avant que parte cette lettre, je vous en ferai tout le détail afin d'en louer Dieu. »

243. *Mornant*. — 6^o Dans la lettre du 1^{er} janvier 1718, il marque ceci : « Messire François-Paul de Neufville de Villeroy, Archevêque de Lyon, vient d'établir un petit séminaire à MORNANT, dont il a confié la direction spirituelle et temporelle à la Compagnie; nous ne tarderons pas d'y envoyer des sujets convenables pour cette sorte d'établissement conforme au saint Concile de Trente, aux usages de l'Église de France et déjà en usage dans plusieurs endroits. »

Les fondateurs de ce nouvel établissement furent M. de Murard, ancien prieur de Mornant, qui avait déjà procuré l'union de son prieuré à la maison de Lyon, et M. l'abbé Roquemont, originaire du diocèse de Reims qui s'est retiré dans ladite maison, où il vit saintement; ils ont donné chacun dix mille livres pour cette fondation. M. le prieur a eu la consolation d'en voir l'exécution avant son décès, arrivé peu après; le bâtiment du prieuré grand et spacieux sert de logement; on y élève plusieurs enfants à qui on apprend les humanités. Il y a trois prêtres et deux frères; ils ont acheté quelques fonds pour appliquer la fondation. M. Perruy en a été premier Supérieur.

244. *Chartres; petit séminaire*. — 7^o En 1719, Mgr de

Merinville, évêque de Chartres, neveu de son illustre prédécesseur Messire Paul Godet Desmarais, établit un autre petit séminaire dans sa ville Épiscopale, le grand étant hors de cette ville; il en a donné la direction perpétuelle à la Congrégation. M. La Gruère, qui avait ci-devant demeuré à Rome et était pour lors directeur du séminaire interne de Saint-Lazare, en fut nommé le premier Supérieur.

245. *Saint-Jean-de-Maurienne*. — 8° Le dernier établissement accepté par M. Bonnet, en 1720, est celui de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, en Savoie, où Messire François-Hyacinthe de Valpergue de Mazin était évêque. Dans sa famille l'affection pour la Congrégation est comme héréditaire : il est par sa mère petit-fils de Son Excellence M. le Marquis de Pianezze, fondateur de la maison de Turin, et intime ami de feu M. Vincent, ayant été aussi élève lui-même à Paris dans le séminaire des Bons-Enfants, après ses premières études au collège de Clermont. Aussitôt qu'il se vit pourvu de l'évêché de Maurienne, il songea à y établir un séminaire et à en donner la conduite à la Congrégation. Divers particuliers et entre autres deux ecclésiastiques de mérite firent des legs pour le fonder. Ce Prélat s'adressa pour en faire le contrat au Supérieur de la maison d'Annecy, où il a toujours envoyé ses séminaristes pour se disposer aux ordres. Celui-ci en informa M. Jolly, pour lors Général de la Congrégation; mais on ne put convenir des conditions. Les guerres survinrent ensuite et empêchèrent cet établissement; la paix conclue en 1697 fut de trop peu de durée pour en venir à bout. Après celle d'Utrecht en 1713, on y pensa efficacement, et le contrat fut conclu en 1720 pour trois prêtres et deux frères en commençant, avec espérance d'augmenter jusqu'au nombre de six prêtres; et, dans l'interruption du Séminaire, on s'est obligé de faire des missions pendant quatre mois de l'année dans le diocèse. M. Bonnet donna l'avis de l'acceptation de cet établissement par sa lettre du 1^{er} janvier 1721.

246. *Accroissement à Versailles et à Rochefort.*—9° Quelques établissements anciens augmentèrent en nombre et en revenus, entre autres la cure de Versailles, à qui le Roi très chrétien fit unir l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, de Sens, pour aider cette maison à subsister plus commodément attendu qu'on n'y reçoit rien de casuel, excepté les offrandes. En 1710, Sa Majesté augmenta aussi de six le nombre des prêtres qui desservent sa chapelle. Quand la nouvelle et magnifique chapelle fut en état qu'on y fit les offices, plusieurs personnes de la Cour avaient souhaité qu'on établît là un chapitre espérant que ce seraient des places pour leurs enfants; quelques-uns avaient même supposé qu'on était résolu d'en ôter les Missionnaires. Sa Majesté loin de congédier les anciens y en fonda encore six de nouveaux, mais qui ont été supprimés après son décès.

De plus la cure de Rochefort fut gratifiée par Sa Majesté de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely, qu'on fit unir, pour remplacer par son revenu la pension que le trésor royal avait payée jusque-là pour la subsistance tant de ceux qui servent la paroisse que des autres qui se trouvent au séminaire des Aumôniers. Comme les événements de la guerre avaient fait surseoir le payement des pensions accordées par le Roi, on lui représenta que l'union de cette abbaye serait commode pour fournir à la subsistance de la maison de Rochefort; on voulut travailler à la faire unir. Mgr l'Archevêque de Tours, qui en était abbé commendataire pour lors, s'en défit pour cet effet; mais les religieux Bénédictins de Saint-Maur ont trouvé le moyen de s'y opposer, et la chose n'est pas encore faite. M. Bonnet mandait ceci par sa lettre du 1^{er} janvier 1714.

247. *Les Provinces de la Congrégation en France.* — Les six provinces de France changèrent de Visiteurs sous le généralat de M. Bonnet, qui nomma d'abord pour celle de France M. Huchon, en la place de M. Faure, devenu premier Assistant. M. Crespel, ancien prêtre de la Mission,

qui conduisait la province de Bretagne, s'en démit et, après sa démission, M. Dosmond en prit soin. Celui-ci ayant été appelé à Saint-Lazare, M. De Laille, Supérieur du Mans, gouverna cette province. M. Hénin était depuis quelque temps à Cahors, visiteur d'Aquitaine, et était un des élèves de M. Vincent; il avait travaillé sans cesse dans la Compagnie pendant longtemps, il l'affectionnait fort, en sachant très bien les règles, constitutions et usages, et pour cela il était ordinairement l'âme des Assemblées générales et on le regarda encore comme tel dans la dernière, tout vieux qu'il fût. Il mourut à Cahors âgé de quatre-vingt ans en 1714, et on mit à sa place M. de Pont qui conduisait depuis quelques années le séminaire et les études de Cahors. La mort enleva pareillement M. Bertrand, Supérieur de Sens et Visiteur de la province de Champagne, homme savant qui s'était distingué dans les Assemblées générales; il décéda assez vieux en 1713, et eut pour successeur dans son office de Visiteur M. Julien Le Pays, Supérieur à Toul, qui n'a pas moins de science, ayant ci-devant enseigné avec applaudissement à Saint-Lazare, et joint au savoir beaucoup de bonne grâce. La province de Lyon perdit de même, en 1716, M. Galien, son ancien Visiteur, et Supérieur de Lyon, qui l'avait conduite pendant plus de vingt ans, sous quatre Généraux; il était prudent, mais simple et bien de l'esprit de la Mission. On mit à sa place M. Bernard, Supérieur de Narbonne, qui avait beaucoup de dehors; mais il ne conduisit pas longtemps cette province, et en 1720 on lui donna pour successeur M. Portes, Supérieur de Lyon. Feu M. Watel ayant fait une nouvelle Province de Picardie. comme on a dit ci-dessus, y établit pour Visiteur M. Germain, Supérieur d'Amiens, homme régulier et de bonne tête, quoique infirme; après sa mort, il eut pour successeur M. Duquesnay, Supérieur de Noyon, qui revenait davantage aux externes pour son talent de bien dire. Et à celui-ci a succédé M. de Bigots, homme estimé et de bon conseil, que

M. Bonnet vient de substituer à M. Faure, mort depuis peu dans son office d'Assistant du Général, en lui laissant encore celui de Visiteur de Picardie. Tels sont les officiers qui ont présentement soin des six provinces du royaume de France.

§ 41. La Congrégation en Italie, en Portugal et en Pologne.

248. *Les Maisons d'Italie. Nouvel établissement à Forli.* — L'Italie s'accrut pareillement par quelques nouveaux établissements et par l'augmentation des anciens. Mgr le cardinal Paolucci, ministre du Pape Clément XI, après la mort duquel il a failli d'être Pape lui-même, originaire de FORLI, petite ville dans l'État ecclésiastique, établit dès l'année 1710 une maison de la Congrégation en sa patrie pour le séminaire et les Missions des champs. Son Éminence fut très contente du succès de ces deux sortes de fonctions, comblant les Missionnaires de faveurs et de nouvelles marques de sa bonté. Elle a augmenté l'église et les bâtiments des Saints Jean et Paul à Rome, où les Missionnaires avaient été établis par Innocent XII. M. Jules-César Rossi fut le premier Supérieur à Forli.

249. *A Monte-Citorio. MM. Anselme, Castelli et Pellegrino de Negri.* — La maison de Monte-Citorio à Rome, continuait à faire toutes ses fonctions avec succès. Elle perdit en 1714, M. Jean Anselme, ancien prêtre français, mais qui était dans la congrégation à Rome. Divers prélats avaient grande confiance en lui, et notre Saint-Père le pape Clément XI l'avait toujours honoré d'une singulière estime; il voulut dire lui-même la messe pour lui après sa mort, et en fit dire cent autres. M. Anselme avait été homme simple et craignant Dieu; Sa Sainteté l'avait connu tel; mais il joignait à cette simplicité un zèle et un talent qui n'étaient pas médiocres pour les Missions, les exercices de l'ordination et les conférences spirituelles. Il passait

encore pour faire beaucoup de fruit dans le tribunal de la Pénitence, où, ayant une fois différé l'absolution à une personne engagée dans le crime, son complice voulut le forcer à la lui donner ; ce zélé Missionnaire déboutonna sa soutane et lui présenta sa poitrine à découvert pour recevoir le coup, ce qui arrêta le furieux et le fit se retirer. M. Bonnet marqua de lui qu'il était à peu près, dans cette maison de Rome, ce que M. de La Salle était en celle de Saint-Lazare, où il a confessé longtemps avec zèle, fermeté et bénédiction cette nombreuse famille.

Le pape Clément XI faisait de plus l'honneur à un autre prêtre de la Mission de Rome, nommé M. Nicolas Castelli, de l'estimer. Comme M. Castelli avait enseigné longtemps dans les séminaires et y avait acquis de la réputation, Sa Sainteté le nomma consultant de diverses congrégations, ce qui l'obligeait d'étudier beaucoup et souvent la nuit ; il mourut subitement sur la fin de l'année 1716. Le R. P. Quesnel s'est fort plaint de lui quand il vit son livre condamné à Rome, et a taxé mal à propos et par dépit la Congrégation d'être remplie de gens ignorants.

Le même pape fit encore un plus grand honneur à M. Peglerin de Negri, Gênois, en le choisissant pour accompagner Mgr Albani, son neveu, dans son voyage de Vienne, et lui servir de confesseur et de conseil ; il mena avec lui un autre prêtre de la Mission, M. Zoagli. M. Bonnet remarque dans sa lettre du 1^{er} janvier 1711, qu'il y avait apparence que ce voyage pourrait introduire la Compagnie en Allemagne, où on la connaissait déjà par l'impression récente de la *Vie de M. Vincent* en allemand, qu'un prêtre polonais avait donnée au public ; ce qui pourtant, disait-il, n'était que sur le tapis et nullement en état de s'exécuter bientôt. Cette nouvelle édition de la *Vie de M. Vincent* était la quatrième, ne comptant que pour une les deux éditions françaises ; elle avait été précédée quelque temps auparavant d'une troisième, en langue espagnole, imprimée à Naples par les soins d'un

religieux ermite de Saint-Augustin, qui se fit estimer par cet ouvrage.

M. Bonnet obtint que M. de Negri repasserait par la France; il séjourna quelques mois à Saint-Lazare et vint en 1712 s'embarquer à Marseille pour retourner à Rome, où, étant arrivé, le pape le nomma prédicateur apostolique en la place du Père Cassini, capucin, élevé au cardinalat. Le Général l'avait déjà pourvu de la supériorité de Rome et de l'office de Visiteur. Il témoigna de la répugnance à accepter l'emploi honorable que lui donna le pape; mais Sa Sainteté n'ayant pas voulu écouter ses remontrances, il obéit, et M. Bonnet fut obligé de nommer M. Gloria pour le remplacer. M. de Negri s'acquitta de l'office de prédicateur apostolique pendant tout le reste du long pontificat de Clément XI; on voulait le faire archevêque d'Urbin, mais il refusa. Le nouveau pape Innocent XIII a donné sa charge au Père Bonaventure Barberini, capucin.

Clément XI témoigna dans une autre occasion son estime pour la Congrégation, car s'étant fait un changement dans le collège de *Propaganda fide*, il fit dire par le cardinal Paolucci aux dix cardinaux qui composent cette congrégation, qu'ils pouvaient faire les changements qu'ils jugeraient à propos, mais sans ôter aux Missionnaires le soin de ce collège.

250. *A Naples; M. Bonnelli.*— M. Bonnelli, autre prêtre de la Congrégation, était estimé à Naples où il faisait les fonctions de théologien du conseil de ville. « L'empereur Charles II, maître de ce royaume, l'a nommé à l'évêché de Mottola; ce que je vous écris, disait M. Bonnet, dans une lettre du 1^{er} janvier 1716, non comme une nouvelle favorable, car nous craignons pour l'Italie aussi bien que pour la Pologne et pour la France, que la folle espérance de parvenir aux dignités ecclésiastiques introduise l'ambition parmi nous et nous fasse perdre la grâce et l'amour de la vie obscure et cachée dont nous avons fait profession jusqu'ici. »

251. *Administration. Essais d'établissements à Casale et à Amelia.* — M. Bonnet marquait dans la même lettre que les deux provinces d'Italie travaillaient avec bénédiction dans les villes où il y avait des maisons, tant pour les séminaires que pour les Missions. Il trouva à propos, après l'assemblée sexennale de 1717, d'y établir de nouveaux visiteurs, savoir : M. Giordanini pour la province romaine, qu'il avait déjà conduite auparavant ainsi que nous avons vu (il vient de mourir assez promptement en 1721, regretté de tout le monde, ayant eu pour successeur M. Rossi); et M. Bolla, supérieur de Turin, pour la province de Lombardie.

Il écrivit encore dans la suite : « Nos confrères d'Italie sont toujours fort occupés à nos principales fonctions; ils réussissent fort bien et sont goûtés des prélats et des peuples. » L'on en envoya quelques uns pour l'un et l'autre emploi à Casale, dans le Montferrat, en Lombardie, et on en a demandé d'autres pour Amelia, ancienne ville épiscopale du duché de Spolète, dans l'État du pape; mais ces nouvelles maisons n'ont pas encore pris un bon commencement, et le Général n'en a point encore donné d'avis à la Compagnie.

252. *Lisbonne et Barcelone.* — « Notre Saint-Père le Pape, continue M. Bonnet, veut introduire la Compagnie dans les pays étrangers en faisant un établissement à Lisbonne, capitale du Portugal, selon le désir d'une personne de piété de cette grande ville, à l'instar de la maison de Barcelone, c'est-à-dire que l'un et l'autre dépendront du visiteur d'Italie, en attendant qu'il y ait un nombre suffisant de maisons en Espagne. »

M. Gomez Costa, supérieur de la maison des SS. Jean et Paul, y fut envoyé premier supérieur, comme le marque M. Bonnet dans sa lettre du 1^{er} janvier 1718; il lui donna pour adjoint M. Appiani, le jeune, qui avait été ci-devant dans les pays du Mogol, attendu qu'il avait du talent pour

les langues et pour les affaires. M. Bonnet ajoute, dans sa lettre de 1719, que l'une et l'autre famille, celle de Barcelone, sous la conduite de M. Salvador Barera, et celle de Lisbonne, sous celle de M. Gomez Costa, prenaient un bon train; la première étant dans l'exercice de nos principales fonctions, et la seconde paraissait secondée du ciel et des bonnes volontés de Sa Majesté portugaise, qui l'avait honorée de sa présence le jour de saint Louis, dans les offices de l'église, et la favorisait avec une bonté de père et une libéralité royale.

253. *En Pologne; la Province.*— Les maisons de Pologne ne travaillaient pas avec moins de succès et on parlait d'y faire divers établissements en différents endroits, selon ce que mandait M. Bonnet dans les lettres ci-dessus citées.

Au commencement de son généralat, la peste, la guerre, la famine, trois terribles fléaux tous réunis continuaient à désoler ce grand royaume, et nos confrères, disait le Général, en souffrent beaucoup dans « leurs biens et leurs personnes, étant même difficile que la régularité se maintienne aussi parfaitement que dans des temps tranquilles, attendu qu'on se vit obligé de sortir des villes et d'aller habiter dans les villages à la campagne. »

Mgr Barthélemy Tarlo, évêque de Posnanie, ci-devant Visiteur de cette province, prit la bande des étudiants avec leur régent dans sa maison de campagne, vivant avec eux comme s'il avait été encore leur confrère, excepté pour ce qui était attaché absolument à son rang et au caractère épiscopal. « Nous avons, continue le général, de grandes obligations à Son Excellence (c'est ainsi qu'on traite les évêques de Pologne, qui sont tous princes palatins du royaume), lesquelles nous ne saurions reconnaître que par nos prières. »

M. Michel Kounaki, Visiteur de la province de Pologne, vint avec deux députés à l'assemblée générale de 1711. En s'en retournant, ils emmenèrent avec eux cinq ou six Mis-

sionnaires français pour les aider, et le Visiteur se chargea de la conduite de huit Filles de la Charité en Pologne, où plusieurs de ces pauvres filles étaient mortes de la peste. L'année suivante, la maison de Varsovie perdit après Pâques M. Paul Godquin, un des derniers élèves de M. Vincent, qui avait commencé le premier à faire des Missions en Pologne et y avait servi utilement la Compagnie.

254. *Établissements en Pologne.* — Quelques nouvelles maisons furent établies en cette province, dès le commencement du généralat de M. Bonnet, tant pour faire des Missions, que pour s'appliquer dans la maison à la direction des ecclésiastiques : 1^o A PLOCK, selon le désir de Mgr l'évêque de Cujavie ; cette ville est une des meilleures de ce royaume, elle est fortifiée et située sur la Vistule au-dessous de Varsovie. Ce prélat l'avait longtemps et ardemment souhaité ; 2^o en Samogitie, province de Pologne, qui a titre d'évêché. C'était pareillement, selon le désir de Mgr l'évêque, pour les Missions fort nécessaires dans son diocèse ; le fonds principal de l'entretien des ouvriers, qui devaient demeurer assez près de Vilna, en Lithuanie, devait se prendre sur les revenus d'une grosse cure, unie à la congrégation, avec pouvoir de la faire desservir par des prêtres externes du pays.

255. *Les Visiteurs de Pologne.* — Les calamités ne cessèrent pas en Pologne en 1713, comme l'écrivit M. Bonnet le 1^{er} janvier 1714 ; ce qui n'empêcha pas les Missionnaires de poursuivre leurs travaux avec courage et bénédiction, soit dans les Missions, soit dans les Missionnaires. L'évêque de Posnanie les protégeait toujours, et M. Kounaki conduisait sa province avec sagesse, bien que toutes les maisons y souffrissent pour le temporel et, par conséquent, eussent besoin de prières afin d'obtenir de Dieu la grâce de se soutenir dans la ferveur et dans la pureté de l'esprit de la Mission, au milieu des calamités où elles se trou-

vaient. Ce Visiteur, en qui le Général avait grande confiance, vint à mourir cette même année, en automne, d'un épuisement qui dégénéra en fièvre maligne. M. Bonnet manda de lui qu'il était fort affectionné au bien et à l'union des différentes maisons de la Compagnie, et que la dernière Assemblée avait été fort touchée et édifiée de la droiture et simplicité avec laquelle il avait depuis ce temps-là conduit sa province toujours dans une parfaite subordination et dépendance de ses supérieurs. Il lui donna pour successeur M. Antoine Fabri, prêtre italien, qui était en Pologne depuis trente ans, et avait assisté en qualité de député à l'Assemblée générale de 1692. Il était homme sage et expérimenté, en état de bien conduire la province, et estimé au dedans et au dehors de la Congrégation.

Cette province perdit l'année suivante son principal appui, savoir, Son Excellence Mgr l'évêque de Posnanie; il avait toujours, pendant sa vie, regardé la Congrégation comme sa mère et la fit en mourant sa légataire universelle. M. Bonnet manda cette affligeante nouvelle en ces termes :

« Nous venons de faire une grande perte en la personne de Mgr Barthélemy Tarlo, évêque de Posnanie, auparavant notre confrère et toujours notre bienfaiteur et véritable ami, tant durant sa vie qu'à l'heure de la mort. Il décéda à Lowitz, entre les bras de M. Fabri, en proférant ces paroles : « Dieu soit loué, Dieu soit béni. » On ne trouve rien de mentionné sur cette province qu'en 1718. Au commencement de cette année, M. Bonnet manda qu'il se présentait là beaucoup de bons établissements, avec espérance que quand la paix du royaume serait bien établie, il y aurait beaucoup à travailler pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et que toutes les maisons s'acquittaient de leurs fonctions. Il répète à peu près les mêmes choses dans les lettres suivantes.

(A suivre.)

GRACES

ATTRIBUÉES A LA MÉDAILLE MIRACULEUSE

X..., 1901.

Il y a quinze jours mourait à X... le Maire de la ville, adepte de la secte et, de plus, ayant épousé, il y a dix ans, une personne divorcée.

Nous nous demandions comment allait finir cet homme infortuné, et nous redoutions le scandale de son enterrement et les suites qui pouvaient en résulter. Beaucoup de personnes priaient.

Ce fut une personne amie de la famille qui fut choisie par la sainte Vierge pour arracher cette âme à l'enfer. D'abord elle envoya une Médaille de l'Immaculée Conception, qu'on mit dans le lit du pauvre malade. Quatre jours avant le décès la même personne fut fortement inspirée de venir avertir ce malade; elle força la consigne, et au nom de la vieille amitié de la famille, pénétrant jusqu'au malade, elle lui révéla sa fin prochaine et le conjura de ne pas mourir dans l'état où il avait vécu. Elle lui fit réciter la prière : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous », et lui apprit qu'il avait la Médaille dans le lit. Sur sa demande le malade accepta un prêtre, lequel fut averti.

Le mourant se confessa en pleine connaissance, et ensuite devant témoins il déclara « qu'il était content, très content de ce qu'il venait de faire »; il était alors dix heures du matin. Vers deux heures eut lieu l'administration du sacrement de l'Extrême-Onction, et le malade mourut à minuit.

Pour nous, nous ne pouvons que remercier le Bon Dieu, pour le malade d'abord; ensuite pour la consolation de sa sainte sœur qui ne doute nullement de l'intercession de Marie Immaculée.

Sœur N...

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

170.— LETTRE D'UN BIBLIOTHÉCAIRE

Paris, rue de Sèvres, 95, ce 15 mars 1902.

Ce que l'on vous a dit, Monsieur et cher collègue, est exact. Notre Catalogue de la Bibliothèque de la Maison-Mère, à Paris, est terminé. Je ne suis plus de la catégorie des honnêtes bibliothécaires qui « pensent à faire le Catalogue », ni de celle de ceux qui, plus courageux, « ont commencé le Catalogue » : ils sont nombreux aussi ; nous sommes parmi les bibliothécaires, moins nombreux et plus heureux, qui l'ayant entrepris l'ont terminé. — Le Catalogue général est en fiches ; et comme dans une nombreuse communauté on rencontre des goûts différents, nous nous donnerons le plaisir de les satisfaire tous, autant que possible, en rédigeant notre Catalogue sous une seconde forme, celle de registre. De plus, vous connaissez l'heureuse disposition de notre bibliothèque, très bien éclairée de chaque côté, et composée on pourrait dire d'une série de chambres ouvertes sur l'allée centrale qui les sépare : la première renferme les livres d'Écriture sainte, la seconde, la Liturgie, etc. Eh bien, nous avons rédigé pour chacun de ces compartiments un catalogue spécial, qui est le Catalogue des livres d'Écriture sainte, le Catalogue des livres de Liturgie, etc. ; ainsi celui qui travaille sur une matière spéciale, en outre du Catalogue général, a sous la main, avec les livres, le Catalogue spécial très bien écrit, très bien relié, de cette matière.

Je dois remercier ici mes aimables collaborateurs, nos jeunes séminaristes, dont ces beaux Catalogues sont l'œuvre.

Vous m'avez dit : « Ne pourrait-on pas avoir une marche générale pour la distribution d'une bibliothèque, de telle sorte que lorsque nous changeons de maison et que nous allons, par exemple, d'un séminaire à un autre, nous nous retrouvions facilement dans ce monde des livres, comme nous nous retrouvons partout, de plain-pied, dans la marche de la maison et dans l'ordre des exercices ? » Mais si, c'est facile ; votre pensée est réalisable, ou l'on peut au moins beaucoup s'en rapprocher. Et c'est à cette question que je voudrais donner une réponse un peu détaillée.

Mais auparavant nous constaterons ensemble, si vous le voulez bien, qu'il importe que le bibliothécaire s'intéresse à sa collection de livres. Dans chaque maison, il faut pourvoir à la vie sous ses différentes formes ou degrés : à la vie surnaturelle de l'âme d'abord, puis à la vie intellectuelle des membres de la communauté, enfin, à l'entretien de leur vie corporelle. Pour l'entretien de la vie religieuse, s'élève la Chapelle, et on en a justement soin ; pour la vie corporelle

le Réfectoire et l'Office sont dressés et assidûment entretenus ; pour la vie intellectuelle, qui se maintient et s'accroît par l'étude et la fréquentation des livres, on s'honore en ayant de la Bibliothèque une sollicitude analogue.

C'est là une dépense, dira-t-on. J'en conviens ; mais qui soutiendrait qu'elle n'est pas juste et nécessaire, dans un milieu où l'on s'occupe de science et d'étude ? Le meilleur système pour y pourvoir est communément d'avoir un budget, modeste si les ressources de l'établissement imposent ces limites, mais réglé. Graduellement et au bout d'un certain nombre d'années, le bibliothécaire, s'il en use avec esprit de suite, constatera qu'il a pu améliorer la situation de sa bibliothèque.

Quant à nos devoirs du bibliothécaire je n'ai la prétention de rien dire de moi-même. Pour notre commun encouragement, je citerai seulement un ou deux textes que j'ai rencontrés et qui m'ont intéressé. Le premier est d'un vieil auteur, Gabriel Naudé. Dans ses *Advis pour dresser une bibliothèque*, publiés en 1644, il disait : « J'estime qu'il seroit à propos de faire premièrement choix et élection de quelque honneste homme docte et bien entendu en fait de livres, pour lui donner, avec la charge et les appointements requis, le titre et la qualité de bibliothécaire, suivant que nous voyons avoir été pratiqué en toutes les plus fameuses librairies, où beaucoup de galands hommes se sont toujours tenus bien honorez d'avoir cette charge, et l'ont rendue plus illustre et recommandable par leur grande doctrine et capacité. »

Je passe sur les « appointements » ; ils sont, pour nous, de pouvoir être agréables et un peu utiles à nos confrères avec lesquels nous travaillons. Mais il faut s'être mis, au moins d'une manière générale, au courant de ce qui concerne les diverses catégories d'ouvrages que l'on aura à recueillir. Au commencement de ce siècle, Parent, dans son *Essai sur la bibliographie*, disait : « Un bibliothécaire vraiment digne de ce nom doit avoir exploré d'avance toutes les régions de l'empire des lettres, pour servir plus tard de guide et d'indicateur fidèle à tous ceux qui veulent le parcourir. » (A. MAIRE, *Manuel pratique du Bibliothécaire*, p. 25. In-8, Paris, Picard, 1896.)

D'autre part, à propos des qualités que doit avoir un bibliothécaire, on cite aussi, communément, ces judicieuses paroles de J.-B. Cotton des Houssayes (1780) :

« Le gardien d'un dépôt littéraire doit se défendre principalement de cette disposition malheureuse qui le rendrait, comme le démon de la Fable, jaloux des trésors dont la surveillance lui est dévolue, et qui le porterait à dérober aux regards du public des richesses qui n'avaient été réunies que dans la vue d'être mises à sa disposition. » (MAIRE, *Ibid.*)

Avant que je vous parle de notre Catalogue actuel de la Maison-Mère, voulez-vous que je vous dise un mot du travail de nos devan-

ciers? — A Saint-Lazare, il y avait une belle bibliothèque. Alfred Franklin, dans son ouvrage sur les *Anciennes Bibliothèques de Paris* (3 vol. in-4, Paris, 1873; t. III, p. 11), la mentionne et donne sur elle quelques intéressants détails. Il cite Piganiol de la Force, dans sa *Description historique de Paris* (t. III, p. 423) et Thiéry, dans son *Guide des amateurs et des étrangers dans Paris* (t. I, p. 520), lesquels déclarent qu'« elle mérite d'être vue ».

La voir, hélas! n'est plus possible, car vous savez comment, en 1789, elle fut saccagée et dispersée lors du pillage de Saint-Lazare. Mais nous en avons comme une image, une réduction si vous le voulez : c'est précisément dans l'ancien Catalogue, qui a été conservé. Il est à la Bibliothèque Mazarine, à Paris, et je l'y ai été voir. Pour nous, bibliothécaires ou bibliographes, parcourir le Catalogue est une manière comme une autre, et ce n'est pas la plus imparfaite, de visiter une bibliothèque. J'ai constaté que les livres étaient fort bien choisis et que c'était une belle collection; il y avait, dit-on, environ 20 000 volumes, ce qui était considérable il y a un siècle.

Et ce n'est pas du Catalogue de la bibliothèque de l'ancien Saint-Lazare, mais des Catalogues qu'il faut parler. Car il y en a eu trois et je les ai eus tous trois entre les mains à la Bibliothèque Mazarine.

Je disais que le Catalogue est comme une image, une réduction de la bibliothèque. Nos prédécesseurs, les bibliothécaires de Saint-Lazare, firent comme les parents qui, dans leur amour pour leurs enfants, font faire de temps à autre un portrait : un d'abord quand l'enfant est petit, et puis un autre quand il a grandi, et un autre encore quand la croissance est achevée et que la physiologie a changé et s'est définitivement fixée. — C'est l'histoire de l'ancienne bibliothèque de Saint-Lazare. Il y a eu trois Catalogues successifs.

Tous trois sont reliés et portent au dos le titre *Bibliotheca San Lazariana*.

Le premier et le plus ancien est un gros volume, coté parmi les manuscrits, à la Mazarine, sous le numéro 4169. Le second a deux volumes petit in-folio, formant ensemble 1 750 pages; il est complété par un troisième volume grand in-folio contenant la table alphabétique; il est coté 4171. Le troisième enfin comprend quatre gros volumes in-folio; il est coté 4173 à 4176.

Tous sont écrits d'une écriture très lisible, mais courante et sans prétentions à la calligraphie. Le premier n'a pas de date, la feuille de titre ayant été arrachée. On lit en tête un « Advis pour le bibliothécaire », et c'est sage : « A remarquer qu'il n'y qu'un costé des feuillets du Catalogue escrit, l'autre page ayant esté laissée en blanc pour y escrire les livres qu'on aura de nouveau, les plaçant vis-à-vis de ceux qui traictent de mesme matière », etc. — Le second n'a pas de date non plus, sans doute parce que, lui aussi, il a perdu la feuille de titre. — Le troisième porte la date de 1741. Un tableau placé en tête donne l'ordre des matières selon lequel on a disposé les volumes. Il

y aurait de l'intérêt à parcourir ce beau Catalogue, en particulier les paragraphes où sont mentionnés les livres et manuscrits traitant de la Congrégation de la Mission, ou bien de la maison de Saint-Lazare. On y trouve mentionnées diverses notices manuscrites des anciens Missionnaires, que nous n'avons pas dans nos archives.

Mais c'est avoir assez parlé des anciens catalogues. Vous me dites peut-être : « Parlons du Catalogue que vous venez de faire pour la Maison-Mère actuelle. » Je le veux bien, et puisque vous l'avez désiré, je vous entretiendrai de l'ordre à adopter dans le classement des ouvrages. Je vous dirai quel est celui qui est communément suivi dans les grandes bibliothèques de Paris et auquel nous nous sommes rangés, avec les raisons qu'on a de le suivre ou de s'en rapprocher. — Ce sera l'objet d'une autre lettre. A. M.

171. *Méditations sur la Passion et le Sacré-Cœur*, à l'usage du clergé et des fidèles, par un prêtre de la Congrégation de la Mission, auteur de « Saint Vincent de Paul et le Sacerdoce ». Desclée, Lille, 1902. Un vol. in-18.

Nous avons précédemment signalé les excellentes et très pieuses méditations sur la Passion de Notre-Seigneur publiées par un prêtre de la Mission, et qui composent en grande partie le *Manuel du Scapulaire de la Passion* (95, rue de Sévres, Paris) ; nous signalons également aujourd'hui le nouveau recueil publié par un autre prêtre de la Mission. « L'ordre que nous avons suivi, dit-il, est celui même des événements douloureux (de la Passion). La Semaine Sainte en concluant tout naturellement le récit, nous en plaçons le commencement au vendredi de Pâques, et nous le continuons tous les autres vendredis de l'année liturgique. »

172. *Les Filles de la Charité d'Arras, guillotonnées à Cambrai le 26 juin 1794*; par L. Misermont, prêtre de la Mission, 2^e édit. Un vol. in-8. Cambrai, Deligne, 1901.

Nous n'avons qu'à signaler cette deuxième édition. Quand il parut pour la première fois, nous avons exposé dans les *Annales* (t. LXV, p. 588) l'importance et l'intérêt de l'ouvrage. La nouvelle édition contient des renseignements historiques récemment trouvés, et des illustrations qui accroissent la valeur de cette belle publication.

173.— Un Missionnaire apostolique, qui fut apôtre en Chine, au soir de sa vie s'est accordé le plaisir de chanter en poète les souvenirs héroïques du passé et les glorieux faits de l'Église, sa mère. Sous le titre de « Petites distractions », *Minutiarum Libri duo* (3^e édit., Milan, 1901), le P. Virg. Genini a publié un recueil de pièces poétiques en

vers latins. Il a consacré la suivante au bienheureux Jean-Gabriel Perboyre.

BEATO JOANNI GABRIELI PERBOYRE
MISSIONARIO INCONFUSIBILI AD SINAS
IN LU-Y-SCIEN CHRISTIANITATE GUBERNANDA
GLORIOSO DECESSORI NOSTRQ
PRO FIDE MARTYRIO CORONATO
ANNO DOMINI 1840

HYMNUS.

Saluto Christi Martyrem,
Vincentii electum genus,
Qui primus inter filios
Patri BEATUS assidet.

Puer relinquens sæculum
Devota quærit otia ;
Maiora mox præsiagens
Plagas anhelat Sinicas.

O quanto amore se Deo
Suamque vitam consecrat !
Quam perstat in jejuniis !
Oratione quam calet !

Crucis sequi vestigia,
Dei vacare gloriae,
Studere fratrum commodis,
Joannis en præconia.

Quæ mater ardet liberos
Ut ille Sinas, quos jugo
Christi subactos vel sua
Juvare morte destinat ?

Tot inclytis virtutibus
Terrena nulla convenit
Corona, ni suo nitens
Aut purpurata sanguine.

Jam fortis heros, Gabriel,
Qui marte prensus impio
Probatas in certamine
Palmam tulisti martyrum,

Tuos clientes instrue
Et roboras ad victoriam,
Ut quos triumphus provocat
Nec terreant pericula.

174. — C'est un titre honorable pour les Missionnaires que celui qui a été mis en tête d'un livre plein d'actualité, écrit par l'un des écrivains les plus compétents, sur la Chine, qu'il a lui-même habitée. *Nos Missionnaires patriotes et savants*, par A. Fauvel, ancien officier des douanes chinoises, officier de l'instruction publique (In-18, Paris, Lecoffre, 1900) : c'est l'ouvrage que nous voulons signaler. A tout point de vue, scientifiquement et littérairement, il est absolument remarquable.

Quelques extraits sur ce qui concerne la Congrégation de la Mission feront plaisir à nos lecteurs. Omettant aujourd'hui ce qui est dit à l'éloge de nos Missionnaires de Chine, voici comment il est parlé de ceux des autres missions :

« Les Jésuites et les Assomptionnistes ne sont pas les seuls à semer l'instruction et la langue française dans l'empire du chef des croyants. A Smyrne comme à Constantinople, comme dans presque tous les pays de missions, nous retrouvons les Lazaristes à la tête d'importants collèges. Dans l'antique Byzance, ils ont remplacé les

PP. Jésuites au collège Saint-Benoît, et ils viennent d'acquérir d'eux récemment celui qu'ils avaient fondé, il n'y a que quelques années, dans le Péra. Nous avons visité ces centres d'où rayonne sur le Levant tout entier l'influence française, et nous ne pouvons que joindre nos modestes éloges à ceux de personnages dont le témoignage a une haute valeur, tels que MM. Gabriel Charmes et de Douville-Maillefeu, qui ont rendu hommage au rôle français des congrégations catholiques en Orient. Notre langue est professée dans toutes les écoles des Lazaristes, et ils choisissent avec soin les endroits où ils peuvent en fonder de nouvelles. C'est ainsi que, prévoyant les concessions de chemins de fer qui viennent d'être accordées à des compagnies allemandes, ils ont installé des écoles de français dans la plupart des centres que doit traverser, par exemple, la ligne de Smyrne à Alep et Bagdad. De sorte que, quand les ingénieurs allemands y arrivent, ils trouvent dans ces écoles les seuls indigènes parlant une autre langue que le turc. C'est ainsi que tous leurs employés et chefs de station parlent le français. Nous avons trouvé les élèves des Lazaristes employés dans tous les ports de la côte de Syrie, d'Anatolie et jusqu'à Batoum en Russie : ceux-ci dans l'administration des phares de l'Empire ottoman ; ceux-là dans les douanes, les chemins de fer ou la régie des tabacs ; d'autres comme agents ou subrécargues dans les diverses compagnies de navigation françaises desservant ces parages ; telles les Messageries maritimes où ils forment un excellent personnel, car ils ont l'avantage sur les employés français de parler, en plus de notre langue, la plupart de celles du Levant : italien, grec, turc, arabe, arménien, voire même le russe, la plus difficile d'entre elles. Ils se montrent en cela dignes de leurs professeurs, dont plusieurs sont d'excellents linguistes : car, en outre de leurs travaux scientifiques, plus spécialement religieux, théologiques, liturgiques, etc., ils payent une contribution généreuse aux études de linguistique dans les pays qu'ils habitent. Sur les langues orientales, sur les mœurs et la religion de l'Orient, de la Perse notamment, les travaux de M. Eugène Boré sont universellement connus et appréciés. Chargé d'une mission scientifique en Orient, il a fourni des Mémoires précieux et écrit une *Histoire de l'Arménie* qui a pris place dans l'une de nos collections géographiques les plus estimées. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences, et avait été décoré de la Légion d'honneur.

« M. Paul Bedjan, Lazariste, a publié depuis vingt ans une véritable encyclopédie d'ouvrages syriaques ou chaldéens. Originaire de Perse, où les Lazaristes français l'avaient formé à la science et à l'étude, il a eu en vue d'aider ses compatriotes, et, en outre des livres religieux, il a édité à leur usage, en chaldéen scientifique et en langue vulgaire, des ouvrages historiques et juridiques dont les manuscrits lui ont été communiqués par les bibliothèques nationales de Paris, de Berlin et de Saint-Pétersbourg. On peut se rendre

compte, par la nomenclature de ses ouvrages, qu'il n'est presque aucune branche de la science à laquelle il n'ait contribué, en apportant quelque document précieux et inédit¹. M. René Flament, professeur au grand séminaire de Montpellier, s'est montré, par ses études sur la Bible, un des hébraïsants les plus compétents².

« Se souvenant du proverbe fort usité dans le Levant : « On vaut autant d'hommes qu'on sait de langues », les Lazaristes en Orient ont appliqué leurs forces à l'étude du turc et du grec moderne.

« Les *Éléments de langue turque* ou *Tables analytiques de la langue turque*, etc., de Viguier, sont l'un des premiers ouvrages sortis de l'imprimerie que, vers 1790, le comte de Choiseul-Gouffier avait établie dans le palais de l'ambassadeur de France à Constantinople. Les successeurs de Viguier jusqu'à M. Nicolas Murat, l'un des Missionnaires les plus érudits dans la langue des Osmanlis, n'ont cessé de contribuer à l'étude raisonnée du turc, procurant en même temps, par un échange avantageux, la diffusion de la langue française dans les milieux turcs. Le Lazariste Elluin, mort récemment, a publié en grec moderne un grand nombre d'ouvrages.

« Pendant ce temps, dans les autres missions confiées aux soins des fils de saint Vincent de Paul, des travaux analogues s'accomplissaient. Nous avons dit ce qu'ils avaient fait en Chine. En Abyssinie, M. Coulbeaux, reçu naguère par le négus Ménélik à Addis Abeba, publiait, sur les presses de la mission alors établie à Kéren, de nombreux ouvrages en amarigna et en ghez. M. Schreiber étudiait un autre idiome de l'Abyssinie, celui parlé dans le Tigré, et publiait un *Manuel de la langue tigrāï*³, qui a été particulièrement apprécié dans un pays voisin, puisqu'il a été édité avec luxe par l'imprimerie de la cour impériale de Vienne, avec le généreux concours du ministère de l'Instruction publique d'Autriche. Les Missionnaires lazaristes, qui évangélisaient les peuplades indigènes des îles Philippines publiaient des ouvrages dans la langue des Tagals, et un autre, M. Grimm, s'intéressant aux 500 000 Indiens de la République de l'Équateur, qui ne comprennent aucune de nos langues européennes, composait un *Lexique de la langue quichoa*⁴.

« En outre des travaux de linguistique, les prêtres de la Congrégation de la Mission ont publié des livres sur les mœurs, la géographie, l'histoire naturelle des pays qu'ils évangélisaient; nous avons cité ceux de Huc, Gabet et Armand David. M. Coulbeaux, expulsé d'Abyssinie par les Italiens, comme Français, et empêché, pour rentrer dans sa mission, de traverser l'Erythrée, consacrait plusieurs mois de voyage à explorer l'Abyssinie, depuis Addis Abeba jusqu'à

1. Voy. Rubens-Duval, *Littérature syriaque*, Paris, 1899.

2. René Flament, *les Psaumes*, etc., Montpellier, 1899.

3. In-8° de 227 pages, Vienne, Hoelder, 1887.

4. Fribourg, Herder, 1896.

Adoua. Il notait jour par jour le nom et le site des localités qu'il traversait. La carte qu'il a ainsi dressée l'emporte de beaucoup sur tous les autres travaux de cette nature faits jusqu'alors sur cette partie de l'Éthiopie (1898).

« Ces quelques notes sur les travaux des Missionnaires lazaristes suffisent pour montrer que si, en véritables semeurs de la bonne parole, ils « cherchent avant tout le royaume de Dieu », ils s'intéressent aussi au côté scientifique et patriotique de leur mission et y apportent « par surcroît » un intelligent et généreux concours. »

Le Gérant : C. SCHMEYER.

LE JUBILÉ DU PONTIFICAT DE S. S. LÉON XIII

A l'occasion de la vingt-cinquième année du glorieux et fécond pontificat de Léon XIII, les chefs d'État ont envoyé des missions diplomatiques pour féliciter le Souverain Pontife ; ainsi a-t-il été fait chez les nations catholiques : l'Autriche, l'Espagne, la France et les autres ; ainsi ont fait les nations elles-mêmes dont les souverains ne professent pas la foi catholique : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Russie. C'est un hommage rendu à la majesté de ce Pontife qui domine le monde par la grandeur de ses vertus, par sa profonde sagesse et par l'élévation de ses vues.

Pendant que les princes envoyaient des ambassades, les peuples, eux aussi, venaient faire acte de présence par les pèlerinages incessants qui doivent durer pendant toute cette vingt-cinquième année du pontificat de Léon XIII.

Les familles religieuses qui sont — on a droit de le dire — une élite dans l'Église par le dévouement et par leur filial amour pour le Pape, se sont empressées d'offrir, à leur tour, leurs hommages à celui qui est leur premier Supérieur et leur Chef, le Vicaire de Jésus-Christ.

Au jour même du vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Léon XIII, M. le Supérieur général, en son nom et au nom des deux familles religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, offrit, par l'intermédiaire de S. Ém. le cardinal Secrétaire d'État, les félicitations et les vœux qui étaient dans tous les cœurs.

Ce solennel anniversaire semblait demander plus encore de notre part. Le 30 avril, accompagné de M. Vincent

Tasso, M. le Supérieur général s'achemina vers Rome, afin de rendre en personne au glorieux Pontife, les devoirs dont nous nous sentons tous redevables.

Léon XIII reçut aussitôt avec une bonté toute paternelle M. le Supérieur général.

Il lui exprima sa vive satisfaction, il daigna louer les travaux de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité, et donner aux deux familles de Saint-Vincent-de-Paul, avec sa bénédiction, des félicitations et ses précieux encouragements.

LES ÉLECTIONS

A LA COMMUNAUTÉ DES FILLES DE LA CHARITÉ

Le 19 mai, lundi de la Pentecôte, ont eu lieu, à la Maison-Mère des Filles de la Charité, les élections pour les Sœurs de l'administration générale, dont le triennat venait de se terminer.

La très honorée mère Marie Kieffer a été réélue Supérieure de la Compagnie ; la sœur Royer, Supérieure à l'Hôpital général de Douai, a été élue pour la charge d'Assistante.

LA FÊTE DE LA TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT VINCENT DE PAUL

A LA MAISON INTERNATIONALE D'ÉTUDES DE LA MISSION A ROME

Le 13 avril 1902, deuxième dimanche après Pâques, fête de la Translation des Reliques de Saint Vincent de Paul, restera une date d'agréable souvenir pour la Maison internationale d'études de la Congrégation de la Mission à Rome. Alors que dans notre chère Maison-Mère se déploie une pompe majestueuse pour célébrer l'anniversaire de la Translation, notre petite chapelle de la Maison

internationale, sous les doigts habiles de notre cher frère sacristain, reçut une gracieuse décoration.

Dès cinq heures et demie, à la sainte messe célébrée par le vénéré M. Debruyne, Supérieur de la Maison, quelques-unes des Filles de la Charité, avec leurs enfants, faisaient la sainte communion, aimable début d'une journée de bénédictions.

A neuf heures, notre cloche, faible écho, pour plusieurs d'entre nous, du beau carillon de Saint-Lazare, nous conviait à la messe solennelle. Déjà, les chaises réservées au public dans notre trop étroite chapelle étaient occupées par les Sœurs et par des amis.

L'officiant fut M. l'abbé Landry, du diocèse de Paris, actuellement à Rome, notre hôte et, nous osons dire, notre ami.

Malgré l'exiguïté du local, nous avons essayé de déployer le plus parfaitement possible toute la liturgie de la messe solennelle.

Quant aux chants, on a loué leur parfaite exécution, grâce à la préparation, sous un maître habile, qui l'avait précédée. Ce n'était pas un spectacle vulgaire que de voir ces jeunes gens, français, allemands, espagnols, polonais, américains, unissant leurs voix, malgré la diversité de leur accent, pour célébrer les louanges de leur Père commun et réussissant non seulement à ne pas froisser, mais même à charmer, nous a-t-on dit, l'oreille délicate des musiciens qui étaient présents.

A midi, notre réfectoire, grâce aux soins du vénéré M. d'Onofrio, avait pris un air de fête inaccoutumé. Bientôt nous vîmes entrer S. Ém. le cardinal Matthieu, qui avait daigné accepter de présider notre réunion. A ses côtés, prirent place S. G. Mgr Ricard, évêque d'Angoulême, accompagné de son Vicaire général, et S. G. Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle, accompagné lui aussi de son ami M. l'abbé Vigouroux et qui

nous dit, en quelques mots paternels et bienveillants, tout le contentement que lui procurent Messieurs les Professeurs de son grand séminaire. Avec eux, nous avons l'honneur de recevoir aussi S. G. Mgr Leroy, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, et plusieurs prélats romains et prêtres de France.

Aux vêpres, dans l'après-midi, même assistance que le matin, mais plus nombreuse encore si c'était possible. L'office fut présidé par M. le Vicaire général d'Angoulême.

Après les vêpres, Mgr Laperrine d'Hautpoul, protonotaire apostolique, nous adressa une éloquente allocution. Nous sommes heureux de pouvoir en donner le texte lui-même aux lecteurs des *Annales*. G. LALANDE.

SERMON

POUR LA FÊTE DE LA TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT VINCENT DE PAUL, PRÊCHÉ PAR MGR LAPERRINE D'HAUTPOUL, DANS LA CHAPELLE DE LA MAISON INTERNATIONALE DES PRÊTRES DE LA MISSION, A ROME, LE 13 AVRIL 1902.

Gloria filiorum patres eorum.

Les enfants bénéficient de la gloire de leur père. (Proverbes, chap. xvii, v. 6.)

Saint Vincent de Paul voyait dans le cours des événements et dans la volonté des Supérieurs deux guides des plus sûrs ménagés aux personnes consacrées à Dieu pour les diriger à travers les péripéties de ce monde : il est donc conforme à son esprit de se demander les indications providentielles que peuvent contenir les honneurs décernés à ses reliques en 1830, honneurs dont l'Église a voulu perpétuer le souvenir par une fête spéciale.

Aussi, pour répondre à la trop flatteuse invitation du vénéré et si aimable Supérieur de cette Résidence internationale, je chercherai dans les hommages que reçut, à pareil jour, votre saint Fondateur à Notre-Dame, — à travers

Paris — et dans son nouveau domicile de la rue de Sèvres, quels avantages peut en retirer la vocation de ses enfants, et, de la sorte, je l'espère, je justifierai une fois de plus les paroles de mon texte : *Gloria filiorum patres eorum*.

O Marie, les historiens de notre apôtre de la Charité aiment à placer dans vos sanctuaires de Buglose et de Buzet



LA CHASSE DE SAINT VINCENT DE PAUL

les berceaux de sa piété et de son sacerdoce; daignez vous montrer aussi généreuse envers ses enfants, et, par mon humble parole, donner un nouvel essor à leur vif désir d'honorer leur Père par l'imitation de son zèle pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et le soulagement de toutes les souffrances!

I

Ce fut un vrai concert de louanges solennelles entre toutes qui, dans l'église Notre-Dame de Paris, commença le triomphe dont nous célébrons la mémoire.

Louanges gravées sur la châsse d'argent où clergé et fidèles de la capitale avaient déposé le corps de leur bien-aimé Saint, et qui, avec le concours de l'art le plus délicat, célébraient et célèbrent encore sa bonté envers les faibles dont semblent le remercier deux statuettes d'orphelins en contemplation devant Lui, ses actes de foi, d'espérance, de charité, de religion que symbolisent les anges de ces quatre vertus, et son séjour dans la gloire que figure sa propre image, en habits sacerdotaux, à genoux sur un nuage, les yeux et les mains tendus vers Celui qui fait son bonheur!

Louanges s'échappant de tous les cœurs qui, en union avec l'Église durant les divers offices liturgiques, appliquèrent à l'apôtre de la Charité les éloges prodigués par l'Écriture à l'homme juste, simple et droit, au prêtre fidèle, au pasteur selon l'esprit du divin Maître, à l'ami des pauvres et des petits, au recruteur et au sanctificateur des messagers universels de la Bonne Nouvelle, et qui s'exhalèrent en un enthousiasme plus grand encore quand un futur prince de l'Église, dans la langue comprise de tous et avec l'éloquence d'un prêtre hier encore magistrat des plus distingués, eut tracé du haut de la chaire un portrait des plus saisissants du religieux et du patriote que tous étaient impatients d'honorer!

Louanges qui empruntèrent un cachet spécial de grandeur et de vérité à la présence de maints représentants élevés du pouvoir civil, de nombreux enfants spirituels du Saint, de tout le haut clergé de Paris, de son Archevêque entouré de dix-sept de ses collègues dans l'Episcopat, du Nonce apostolique, — et auxquelles Notre-Seigneur lui-même voulut s'associer quand, au matin du grand jour, à l'appel du Représentant de son Vicaire, Il descendit sur l'autel sous les voiles eucharistiques!

Louanges enfin qui allaient toutes à faire revivre au milieu de sa ville et de son peuple préférés, et à graver plus profondément dans tous les cœurs la grande figure de Via-

cent de Paul, le saint Prêtre et l'ami infatigable de l'humanité, à l'heure même où son esprit allait devenir plus particulièrement indispensable pour empêcher la rupture violente entre riches et pauvres, maîtres et serviteurs, tous désormais égaux devant la loi!

Or, Messieurs et mes Sœurs, n'est-ce pas à une apparition de cette même figure, de sa gloire dans le ciel, des honneurs à elle rendus par le monde ou par l'Église, de ses vertus ou de ses œuvres, que naquit un jour en vous le désir de marcher sur ses traces au service du divin Maître? Qui ne voit dès lors le profit d'évoquer à nouveau et d'empreindre toujours davantage dans votre cœur cette bienfaisante apparition? Et comment ne pas reconnaître ce pouvoir à sa pareille de 1830, alors immortalisée par le ciseau d'un grand artiste, saluée par les prières de toute une ville, rehaussée par l'assistance des dignitaires les plus éminents, et de nos jours encore exerçant un pieux et invincible attrait sur tous ceux qui tiennent en quelque chose à votre bien-aimé Fondateur!

II

Mais ce n'est pas uniquement en vous rappelant l'origine de votre vocation que cette fête sera utile, c'est aussi en en rendant plus sensible à vos yeux le véritable esprit.

Voyez plutôt se développer l'immense procession qui conduit à son nouveau sanctuaire le héros de cette sainte journée!... Ce sont des phalanges sans fin d'associations, d'écoles, de séminaires, de délégations des paroisses circonvoisines et de quelques diocèses de France, chacune marchant sous sa bannière respective, et fière de reconnaître publiquement les bienfaits de celui qu'elle honore! Vient ensuite les croix du chapitre métropolitain, un clergé innombrable, les curés et les chanoines de Paris, et au milieu de leurs rangs, précédée, accostée et suivie des Prêtres de la Mission et de mille Filles de la Charité avec

cent de leurs orphelines, la chässe qui contient les précieux restes du grand apôtre de la bienfaisance! Puis dix-sept Pontifes, enfin l'Archevêque-officiant, avec maintes notabilités du Gouvernement, de la Chambre des Pairs, des Municipalités, du Conseil général, de l'administration des Hospices, sans parler de la garde d'honneur qui ouvre et qui ferme cette marche triomphale! Et tout ce cortège de se dérouler non seulement à l'intérieur de la vaste basilique ou à l'ombre de ses fameuses tours, mais au dehors, sur les quais et à travers les rues de la capitale, à l'exemple de celui qu'il porte en triomphe, et qui jadis ne se contentait pas de faire le bien chez lui ou à l'église, mais parcourait aussi places et carrefours, toujours en quête de misères à soulager ou d'âmes à instruire et à sauver!

Est-il, mes Frères, image plus frappante du vrai disciple de Vincent de Paul et de sa véritable Fille, se complétant l'un par l'autre, le premier apportant sa science, sa direction, son zèle; la seconde, ses services, sa délicatesse, son dévouement infatigable, et tous les deux s'employant de toutes leurs forces à faire connaître l'esprit de leur bien-aimé Fondateur, avec le concours de ceux auxquels ils en ont transmis les bienfaits, en union avec le clergé paroissial dont ils sont les aides les plus humbles et les plus dévoués, sous le regard du premier Pasteur dont ils dépendent, et en acceptant du pouvoir et des administrateurs laïques un appui parfois indispensable et toujours bien précieux à l'étendue et à la sécurité de leurs Œuvres?

Considérez en second lieu la foule qui se presse sur tout le parcours de Notre-Dame à la rue de Sèvres.

C'est une véritable haie vivante formée de personnes de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions, de toutes les fortunes, je dirai même de toutes les santés, car certainement estropiés et malades ne manquent point sur le passage de celui qui ne savait autrefois parcourir ces mêmes rues sans y porter secours à toutes les misères. Elle



TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Le 25 avril 1830, à Paris. — D'après une gravure du temps. Tiré de *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*, par A. Loth ; Dumoulin, éditeur.

compte, sans nul doute et en grand nombre, des croyants, heureux d'honorer un saint et d'attirer sur eux et les leurs sa puissante protection; des patriotes, fiers pour leur pays d'une telle gloire; des esprits naturellement religieux qui se complaisent dans cette imposante cérémonie; des cœurs jaloux d'exprimer leur reconnaissance aux filles et aux disciples en prodigant leurs hommages au Père et au Maître; mais aussi que de gens venus par pure curiosité, que d'incrédules, que d'hérétiques, que de sectaires, même, hélas! que de malfaiteurs simplement en quête de rapines! De plus, chacun le sait, dans les réunions de notre capitale, si les Parisiens coudoient à chaque instant les provinciaux, ceux-ci, à leur tour, se confondent avec les naturels de tous les continents, de tous les peuples, de toutes les religions!

Or, auprès de toutes ces catégories de personnes, en France ou à l'étranger, Vincent de Paul a exercé son zèle; donc à chacune d'elles ses enfants doivent prodiguer aussi leurs sollicitudes, avec prudence et modestie assurément, mais sans hésitation ni crainte; car il n'est pas d'indifférence, de malice, voire même de haine dont la charité ne puisse avoir raison, témoins le calme et le respect que rencontre partout cette interminable procession, malgré les quelques blasphèmes trop certains dans une si grande foule et en pareille circonstance; calme et respect d'autant plus surprenants qu'on entendait déjà gronder au loin l'orage qui peu de mois après allait s'abattre sur les Tuileries, saccager Saint-Germain-l'Auxerrois, démolir l'Archevêché, renverser le Trône et étendre sur le pavé de Paris plus de six mille victimes!

Enfin, il n'est pas jusqu'aux haltes de cette marche triomphale qui ne puisse fournir à la famille spirituelle de Vincent de Paul les enseignements les plus utiles.

C'est en effet à l'Hôtel-Dieu qu'elle s'arrête pour la première fois: et l'Hôtel-Dieu c'est le séjour de la souffrance,

c'est le plus couru des embarcadères pour l'autre monde, c'est la maison où, sous l'œil des religieuses hospitalières, Dames et Filles de la Charité, autrement dit laïques et congréganistes, conclurent leur alliance pour le soulagement spirituel et corporel des malheureux : à ces divers titres notre Saint avait jadis beaucoup fréquenté cette demeure ; pourquoi y revient-il à l'heure de ce triomphe d'outre-tombe, sinon pour recommander ainsi à ses continuateurs d'entourer d'une affection spéciale les œuvres qu'il avait vues s'y établir ?

Ses reliques vénérées font une seconde station à l'Institut : et ce palais était déjà le sanctuaire officiel de la science ! De son vivant, sans doute, Vincent de Paul n'avait jamais sacrifié au savoir qui enfle, qui égare, qui perd pour l'éternité, et de là contre lui les accusations d'ignorance réfutées au préalable par ses succès aux Universités de Toulouse, de Saragosse ; à Rome, par son rôle dans l'affaire du Jansénisme et par son autorité dans les Conseils de la Couronne : mais que de services n'avait-il pas rendus au vrai savoir qui met à même de se suffire, qui élève, qui sauve, d'abord par ses propres instructions, ensuite par l'établissement des conférences ecclésiastiques et des séminaires, par les méthodes d'enseignement qu'il y prescrit, par le genre de catéchismes et de prédications qu'il y recommande, même par les ordres donnés à ses Filles de faire l'école aux pauvres enfants qui les approchent en même temps qu'elles leur apprendront à gagner leur vie ! Il convenait que sa famille spirituelle ne laissât pas périr cette portion de l'héritage paternel, et sa visite posthume au rendez-vous autorisé des savants est de nature à prévenir l'oubli de cette convenance.

Bientôt après, la précieuse châsse est déposée un instant à l'hospice de la Charité, théâtre des débuts du saint Prêtre auprès des pauvres de la capitale : n'est-ce pas une façon délicate de prêcher aux siens l'attachement à la Maison-

Mère où chacun s'imprégna du véritable esprit de sa vocation?

Puis elle donne une quatrième bénédiction à proximité de la maison des Pauvres-Ménages, comme pour dire aux Prêtres de la Mission et aux Filles de la Charité que le soin à domicile des âmes et des corps qui souffrent doit être un de leurs ministères préférés.

Enfin la voici rue de Sèvres! et aussitôt introduit par l'Archevêque de Paris et reçu par le Supérieur général de ses Missionnaires dans sa nouvelle résidence, notre Saint d'y distribuer ses faveurs avec autant sinon plus de générosité qu'à Saint-Lazare, qu'aux maisons de la rue du Vieux-Colombier et de la rue du Bac, qu'à l'Archevêché, qu'à Notre-Dame, que sur tout le parcours de son triomphe, et de redire ainsi à ses Fils et à ses Filles que chacun doit donner toute son affection et tout son zèle de l'heure présente à la maison où il se trouve par ordre de ses Supérieurs, sans d'autres regrets pour le passé, sans d'autres souhaits pour l'avenir que ceux permis ou inspirés par l'obéissance!

III

Et maintenant, mes chers Frères et mes chères Sœurs, je devrais vous dépeindre les honneurs rendus à votre Père dans sa nouvelle demeure, j'aurais à vous rappeler les messes sans nombre, les offices pontificaux, les panégyriques éloquents qui s'y succédèrent pendant huit jours, au nom des Paroisses et des Communautés de Paris; j'aimerais à compter avec vous les fidèles qui ne cessèrent, tout ce temps, de vénérer ses saintes reliques; je serais heureux de mentionner des visites comme celles de Charles X et de la famille royale venant prier pour la France, sans oublier celle des braves Invalides jaloux de réjouir leurs bonnes infirmières des mauvais jours en rendant un hommage public et solennel à leur Fondateur! Mais ne risquerai-je

pas de vous retenir au delà du temps qui m'a été fixé? Il est cependant des considérations que je ne saurais taire!

Ce Prêtre qui attirait tout Paris autour de ses cendres dans la Maison de ses Fils spirituels, n'était-ce pas celui que Voltaire avait traité de « *prêtre gascon célèbre en son temps* » et dont philosophes et Jansénistes avaient défiguré la mémoire auprès des Parisiens jusqu'à le faire passer pour un être nuisible et à faire traîner sa statue aux gémonies en juillet 1789, tandis que ses disciples étaient honnis et dispersés? — Donc la calomnie peut s'acharner contre les serviteurs de Dieu et leurs institutions, elle n'a qu'un temps!... Bientôt la vérité reprend ses droits, et alors l'amour est plus fort que la mort : *Fortis est ut mors dilectio!* (Cant.)

Ce bienfaiteur de l'humanité, dont les ossements, recouverts de riches étoffes, reposaient dans une châsse de si grand prix et trouvait ses enfants installés dans l'hôtel de Lorges, n'était-ce pas le même qui, peu d'années auparavant, vit ses restes privés de leur premier cercueil d'argent et ses fils dépouillés de la maison et de toutes les ressources de Saint-Lazare? — Donc une cupidité sans frein et sacrilège, ou une philanthropie ingrate et spoliatrice peut ruiner les Ministres de la Charité et leurs Œuvres... Cette ruine sera passagère! *Ils avaient semé avec abondance, ils moissonneront de même! Et le Seigneur multipliera leurs nouvelles semences* : l'Apôtre le leur a promis : *Et multiplicabit semen vestrum!* (II ad Cor., c. 9, v. 10.)

Enfin ces saintes reliques exposées avec tant de pompe à la vénération de tous, au milieu des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité dans l'allégresse, ne sont-ce pas les mêmes qui, six années durant, passèrent de cachette en cachette comme un objet compromettant, tandis que ces deux congrégations dans la peine étaient réduites au même sort ou devaient s'expatrier? — Donc les méchants peuvent contraindre les bons au silence, à l'inaction, à l'exil : mais cette victoire n'est qu'apparente et momentanée, car la

Charité ne saurait périr! *Caritas nunquam excidit!* (1 Cor.)

Aussi qu'ils ne se laissent point abattre, ces chrétiens, dont les œuvres sont ici-bas méconnues, appauvries, persécutées même! Celles-ci sortiront bientôt de l'épreuve plus admirées, mieux pourvues, plus efficaces, et si celui qui les avait souhaitées ou entreprises n'assiste pas en ce monde à leur nouvel épanouissement, il en jouira du séjour de la paix et de la gloire, où l'auront mis ses bonnes intentions jointes aux regrets de ne pouvoir les réaliser lui-même! *Pax hominibus bonæ voluntatis!* (S. Luc, ch. 11, v. 14.)

Filles et Fils de saint Vincent de Paul, l'apothéose de votre Père finissait à peine, qu'en dépit des crises politiques et sociales les plus aiguës, l'influence de sa charité s'étendait avec une vigueur incouïe dans toute la France et dans le monde entier; les Conférences qui portent son nom s'établissaient à votre ombre et, à leur exemple, de nombreuses fondations nouvelles venaient chaque jour ajouter à vos efforts pour le soulagement de toutes les misères, la pacification de tous les esprits et l'évangélisation de tous les peuples. — Si en célébrant l'anniversaire d'une fête aussi bienfaisante, l'admiration pour votre Fondateur, la fidélité à son esprit, la confiance dans l'avenir de ses œuvres grandissent dans vos cœurs, elles grandiront bientôt, elles rayonneront jusqu'aux divers pays, dont cette Maison internationale, grâce à sa parfaite direction, devient chaque année davantage un nouveau et heureux lien, et elles seront pour vous tous autant de sources de force, de consolation et de salut, car les enfants bénéficient de la gloire de leur père : *Gloria filiorum patres eorum!*

Dans le premier numéro du tome LXIV (année 1899) de nos *Annales*, a paru la liste des jeunes Missionnaires qui, depuis 1893, année de la fondation de la Maison interna-

tionale, y sont venus pour étudier à Rome et pour y prendre leurs grades académiques.

Voici la liste de ceux qui leur ont succédé, avec l'année de leur arrivée et l'indication de la province qui les a envoyés :

- MM. Fernandez, José-Maria (Espagne, 1898).
 - Finney, Thomas (États-Unis, 1899).
 - Levan, Thomas-Francis (États-Unis, 1899).
 - Krémer, Jean (France, 1899).
 - Vester, Joseph (France, 1899).
 - Neveu, Émile (France, 1899).
 - Kovács, Étienne (Autriche, 1899).
 - Dunkel, Clément (Allemagne, 1900).
 - Gélabert, Jacques (Espagne, 1900).
 - Andrès, Anselme (Espagne, 1900).
 - Spiegel, Charles (Autriche, 1900).
 - Szulc, Barthélemy (Pologne, 1900).
 - Delporte, Joseph (France, 1900).
 - Standaert, Étienne (France, 1900).
 - Baczkowicz, François (Pologne, 1901).
 - Grimaldi, Antoine (Italie, 1901).
 - Crapez, Edmond (France, 1901).
 - Lalande, Georges (France, 1901).
 - Puech, Germain (France, 1901).
 - Lesage, John (États-Unis, 1901).
 - Corcoran, Francis (États-Unis, 1901).
 - Dehocq, Paul (France, 1901).
-

FRANCE

LA ROCHELLE

Dans un récent voyage à Rome, Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle, a donné au Pape des renseignements sur les résultats obtenus par la nouvelle organisation des études dans son grand séminaire.

Quand le Saint-Père a appris, nous dit la *Semaine religieuse* de La Rochelle, les efforts des maîtres et des élèves, le résultat non seulement comme science, mais comme esprit de piété, fruit immédiat de la véritable science, il a levé ses mains diaphanes en s'écriant : « Dieu soit béni ! Dites à ces fils de saint Vincent de Paul combien je suis heureux de les voir si courageusement à l'œuvre. Eux aussi, comme leur saint fondateur, vont faire un grand bien à l'Église. Dites à leurs élèves que Notre cœur suit et accompagne de ses plus affectueuses bénédictions leur travail. Nous tenons à ce qu'on le sache partout. La science religieuse, qui marche et qui marche sagement comme chez vous, c'est notre espérance, car ce sera le triomphe de la religion. »

CAMBRAI

LETTRE DU CARDINAL RAMPOLLA

Cette lettre est la réponse à une adresse du grand séminaire de Cambrai au Souverain Pontife. — Une offrande de 1 500 francs accompagnait cette adresse.

TRADUCTION

*Au Très Révérend Supérieur du grand séminaire
de Cambrai.*

TRÈS HONORÉ MONSIEUR,

Les témoignages d'affection et de vénération que les élèves du grand séminaire de Cambrai ont donnés au Très

Saint-Père, à l'occasion des fêtes de son jubilé pontifical, lui ont causé un vif plaisir. Le Souverain Pontife voit avec une profonde joie tous ces clercs, l'espérance croissante de la religion, s'unir de toutes leurs forces au Vicaire du Christ et lui vouer leurs intelligences ornées des vertus sacerdotales et sacrées ; aussi, se réjouit-il grandement en constatant de telles ressources en ces jeunes gens.

C'est avec de tels sentiments qu'Il a agréé le denier de saint Pierre qu'ils lui ont offert, comprenant par là combien leur dévouement envers lui est actif et efficace.

Il en loue les fils de saint Vincent de Paul, eux aussi, puisque c'est à eux que l'on doit cette sage direction du séminaire. C'est donc avec une particulière bienveillance qu'Il accorde sa bénédiction apostolique aux directeurs et aux élèves du grand séminaire de Cambrai. Vous faisant part de ces choses, je suis heureux de vous témoigner mes sentiments d'estime et de me dire,

Votre tout dévoué,

M. Card. RAMPOLLA.

Rome, 14 mai 1902.

LA CAUSE DES SŒURS D'ARRAS

M. Misermont, dont nous avons précédemment signalé le beau livre sur les Filles de la Charité d'Arras, massacrées à Cambrai lors de la grande Révolution, informe M. le Supérieur général que la Commission nommée par Mgr l'Archevêque de Cambrai pour instruire cette cause continue à tenir ses séances. Notamment, une réunion a eu lieu à Lille, le 17 avril 1902.

Nous n'avons pas les éléments suffisants pour apprécier les faits qui seraient considérés comme des grâces attribuées à ces pieuses Sœurs, et notre devoir est de nous en abstenir. Il nous paraît bon, cependant, de constater que, dans un interrogatoire extra-judiciaire, une jeune fille a affirmé avoir été guérie partiellement d'abord d'une grave infirmité

après une neuvaine aux Sœurs d'Arras, et totalement ensuite après une seconde neuvaine.

ALLEMAGNE

ORIGINES ET DÉVELOPPEMENTS

DE LA

PROVINCE DE COLOGNE DES FILLES DE LA CHARITÉ

(Suite)¹

Développement des œuvres de la paroisse Sainte-Ursule à Cologne (1855). — Revenons maintenant à la première fondation où l'excellente sœur Swieteczky avait succédé, depuis 1855, à la sœur Heuzé comme Sœur supérieure. Cette sœur infatigable et dévorée de zèle, tout en continuant de faire la classe, faveur accordée à ses aimables instances par les autorités civiles, malgré le manque de certificat allemand, fit bientôt entrer les œuvres de Sainte-Ursule dans une nouvelle voie de prospérité.

Les quêtes; une aventure. — Munie des permissions nécessaires des Supérieurs majeurs, la Sœur supérieure envoya ses compagnes quêter dans les campagnes et sut intéresser à son œuvre les personnes généreuses de Cologne; en sorte qu'au bout de quelques années, aidée encore par les familles aisées de plusieurs sœurs, elle disposait d'un fonds suffisant pour songer à la construction d'une maison plus en rapport avec les besoins urgents et des Sœurs et des œuvres. — Mais avant de quitter ce petit asile de Sainte-Ursule, citons le récit d'une des sœurs qui prenait part aux quêtes dont nous venons de parler.

« A huit heures du matin, raconte la sœur Parmentier, aujourd'hui supérieure de la maison de Hardt, deux sœurs partaient, munies d'un panier avec quelques tartines de beurre pour servir de dîner et qu'elles mangeaient dans

1. Voy. ci-dessus, p. 175.

quelque coin caché aux yeux du public, ou, si elles étaient à la campagne, derrière un tas de blé ou de foin. Dans les maisons, on permettait seulement de prendre un verre d'eau. Jamais elles ne pouvaient découcher, ce qui donna lieu un jour à l'aventure suivante :

« Deux sœurs avaient poussé leur tournée de quêteuses jusque dans les environs de Bonn et se rendaient à l'embarcadère des bateaux à vapeur, près du village de Widdig, pour retourner à Cologne en descendant le Rhin. Or, à cause d'un brouillard épais, le bateau ne pouvant pas partir, elles rentrèrent toutes déconcertées au village pour conjurer les gens de les reconduire. D'abord on ne les écoutait même pas, comme demandant une chose absurde. Cologne est éloignée de six à sept heures de chemin, et on était déjà au soir. Force fut donc de s'asseoir et de faire cette infraction à la règle de prendre une tasse de café que les malheureuses quêteuses trempaient de leurs larmes. On tâchait de les calmer, mais les larmes coulaient toujours mêlées de sanglots et de gémissements. Comment? coucher dehors! quel scandale! Et la pauvre sœur Swieteczky, quel chagrin, quelles angoisses mortelles elle va endurer en ne voyant pas revenir les deux jeunes sœurs! « Oh! non, repré-
« naient celles-ci, nous ne pouvons pas rester; nous ferons
« plutôt le chemin à pied. » Enfin, à force de les voir se lamenter, une famille de braves paysans touchée de compassion attela une charrette de campagne, et nos deux quêteuses, assises sur une planche et affublées d'un grand manteau à capuchon qui remplaçait la cornette, commençaient leur voyage nocturne accompagnées de la fille de ce bon paysan. Hâtons-nous de dire que cette charitable compagne s'appelait Catherine Kurth, et qu'elle entra bientôt après dans la famille des Enfants de saint Vincent : elle fut envoyée à Constantinople où elle trouva la mort dans les flammes, victime d'un zèle qui fait qu'on s'oublie soi-même pour sauver les autres.

« Ce voyage dura huit heures, pendant la nuit, sur ce véhicule fait pour charger des pommes de terre, mais qui remplaçait très imparfaitement une voiture de voyage. Vers quatre heures du matin, transies de froid et harassées de fatigue, elles arrivaient à la porte Saint-Séverin, et, après avoir subi l'examen de la douane, les pauvres voyageuses traversèrent la ville de Cologne tout entière. Enfin, une demi-heure après, elles tombent aux genoux et puis dans les bras de leur pauvre Mère qui, on le comprend, n'avait pas fermé l'œil de toute la nuit. »

Pendant que les unes quétaient, les autres sœurs qui restaient à la Maison, aidées en cela même par leurs petites filles, utilisaient tous leurs moments libres pour gagner leur vie de chaque jour par des ouvrages manuels de couture, de tricotage, etc. C'est ainsi qu'en quêtant, en travaillant, en économisant et surtout en priant et en se dévouant aux œuvres, on creusait pour ainsi dire les fondements de la nouvelle Maison et même de toute la province future.

Les rapports avec la Maison-Mère de Paris. — Cependant, au centre de la grande famille, on suivait avec intérêt les péripéties de cette première fondation en Allemagne, et quelquefois une petite surprise venait encourager le zèle de l'excellente sœur Swieteczky qui luttait vaillamment avec les misères morales et physiques, au milieu desquelles elle se voyait placée. Un jour, entre autres, un ballot mystérieux venant de Paris excita la curiosité des hôtes de la petite Maison de Sainte-Ursule. Qu'est-ce que cela pouvait être ? C'était simplement un ballot de vieux vêtements du séminaire de la rue du Bac envoyé par la bonne sœur Buchepot, la directrice d'alors, et qui fut bientôt transformé en robes de dimanche pour les filles de la Maison de Sainte-Ursule. Une autre fois, c'est la très honorée Mère qui arrive et qui ne revient pas de son étonnement, tout en demeurant extrêmement édifiée, de voir ses filles allemandes dans une telle pauvreté. Enfin, c'est le successeur

de saint Vincent en personne, le très honoré Père Étienne, qui vint visiter la petite Maison de Sainte-Ursule. Là, il s'aboucha avec une députation de Sœurs de Paderborn séparées de la grande famille, comme un certain nombre d'autres, lors de la grande Révolution, et dispersées dans tous les pays de l'Allemagne.

Il s'agissait d'une tentative de réunion, comme il en avait déjà eu lieu en Autriche, et depuis 1854 en Belgique. L'affaire n'aboutit pas, et cette réunion qui a produit tant de bénédiction dans les deux pays susmentionnés, ne sembla pas être dans les desseins de la Providence pour nos contrées, où d'ailleurs ces Sœurs font beaucoup de bien.

Dernièrement, S. G. l'archevêque actuel de Cologne (1901), Mgr Simar, qui avait gouverné pendant un certain nombre d'années le diocèse de Paderborn, me fit l'éloge de ces Sœurs établies dans son ancien diocèse où, disait-il, elles sont au nombre de douze cents. — Voici ce que m'a dit, sur cette séparation regrettable, la Supérieure générale des Sœurs du Wurtemberg que je rencontrai l'année dernière, à Paris, avec une compagne, faisant toutes deux le pèlerinage de Lourdes et du tombeau de saint Vincent. Lorsque, pendant la grande Révolution, toutes les maisons des Filles de la Charité furent supprimées, plusieurs sœurs se mirent ensemble à Saverne (Zabern), si je me souviens bien, pour continuer les œuvres. De là, l'évêque de Strasbourg les fit venir dans sa ville épiscopale et les érigea en congrégation séparée soumise à sa direction. De Strasbourg elles sont venues à Fribourg, dans le grand-duché de Bade, dans le Wurtemberg, la Bavière, etc. J'ignore jusqu'à quel point elles ont conservé les règles données par saint Vincent; quant au costume, il varie suivant les diocèses, mais la plupart ont conservé une espèce de cornette, imitation plus ou moins réussie de celle des Filles de la Charité. L'habit gris a été remplacé par une robe noire à laquelle, plusieurs au moins, ont

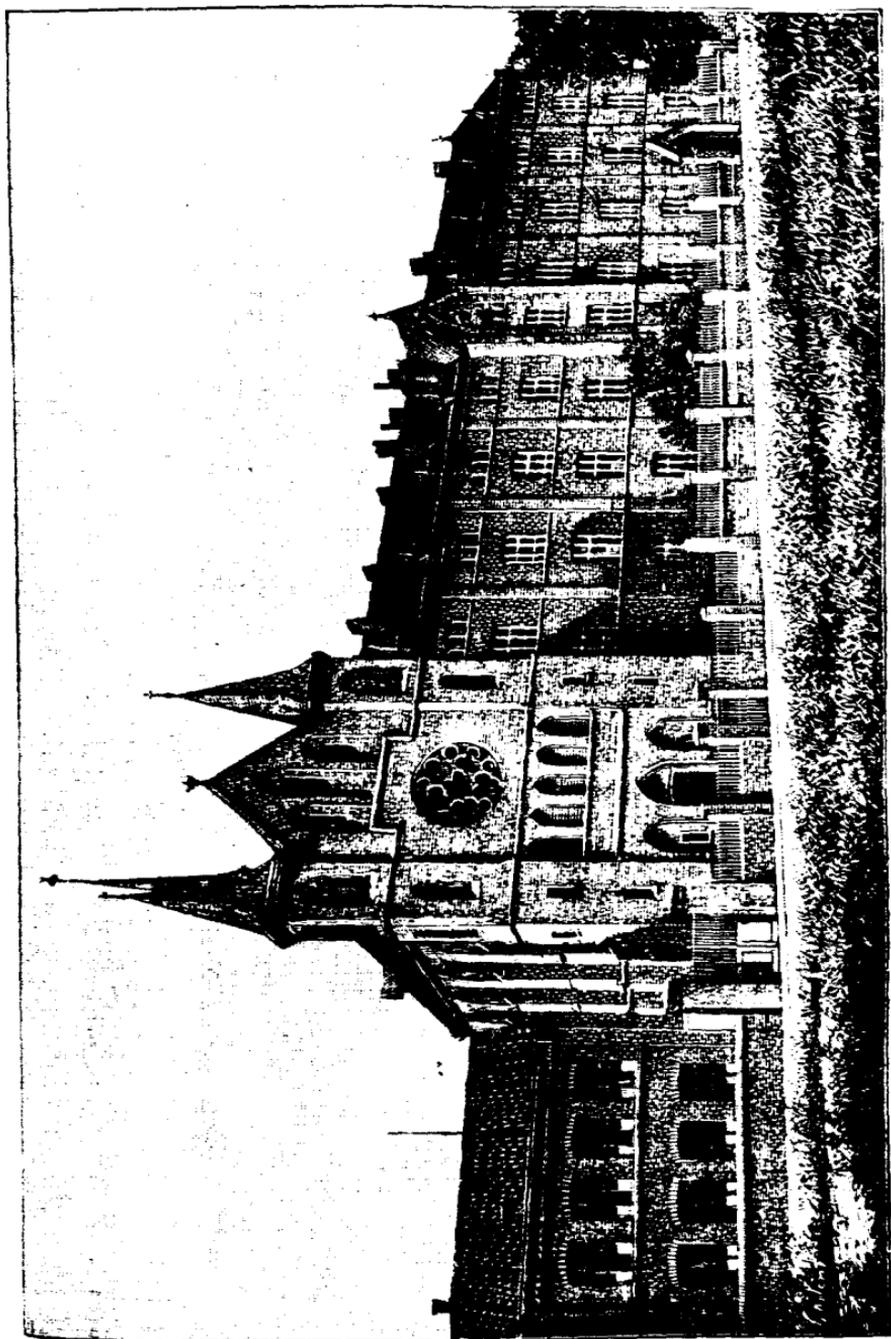
ajouté un manteau de la même couleur. Le collet a été changé en fichu blanc semblable à celui de nos Sœurs du séminaire. — Après cette digression, revenons à notre petite Maison de Sainte-Ursule.

La suite des œuvres de Sainte-Ursule (1862). — Le zèle infatigable de ma sœur Swieteczky avait porté ses fruits, elle avait réuni une somme assez considérable pour pouvoir commencer à réaliser le plan d'une bâtisse; et lorsque M. Clavé de Bouhaben, qui jusqu'alors avait contribué à l'entretien des Sœurs, offrit un beau terrain dans la rue Eintrachtstrasse, à quelques pas seulement de leur demeure actuelle, on se mit résolument à l'œuvre.

Dès 1863, la nouvelle Maison et une belle chapelle étaient achevées, et les Sœurs comme les enfants pouvaient déménager, et prendre possession du nouveau *Vincenz-haus* (Maison Saint-Vincent). Sans doute, quant au mobilier, tout, ou à peu près tout, manquait. Force fut donc de transporter toutes les vieilleries de l'ancien logis qu'on aurait pu qualifier d'« échantillons sans valeur », dans la nouvelle Maison, ce qui ne se fit pas sans une grande confusion des pauvres Sœurs et une compassion aussi grande des voisins. En effet, ces derniers et d'autres bienfaiteurs se mirent eux-mêmes à contribution pour compléter ou améliorer le mobilier. Tel portait un poêle, tel une table, une chaise, etc.; peu à peu même on apportait de petits lits pour remplacer les caisses d'emballage qui avaient servi pour coucher les plus petits enfants. Un vieux meuble qui pour la bonne sœur Swieteczky avait servi de pupitre, fut remplacé par un bureau acheté chez un marchand de bric-à-brac; et, pendant qu'on continuait les quêtes, le nouvel établissement pouvait prendre son essor.

Il le prit, en effet. Les œuvres se développaient, les vocations se multipliaient, et on pouvait entrevoir déjà la nouvelle province qui ne tarda pas à être constituée.

Le séminaire; la province de Cologne (1869). — C'est



KOLN-NIPPES ; S. VINCENZ KLOSTER
Cologne-Nippes ; Maison centrale des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul.

alors que pour favoriser le développement des œuvres et l'augmentation des vocations, les Supérieurs majeurs crurent le moment arrivé d'ériger en province les Maisons allemandes qui, en 1868, étaient au nombre de cinq, comme il sera raconté bientôt. Au mois de juillet 1869, M. Marcus, Visiteur de la province des Missionnaires, fut donc nommé Directeur de la province des Sœurs; la sœur Swieteczky reçut le titre de Visitatrice; le 26 juillet, octave de saint Vincent, eut lieu l'ouverture du séminaire, et la sœur Schild, jusqu'alors à Paris, prit la direction des cinq premières séminaristes, auxquelles une douzaine de nouvelles postulantes vinrent se joindre au cours de la première année.

M. Marcus, aussi bien que la sœur Swieteczky, comprenaient que l'installation du séminaire dans cette Maison d'enfants ne pouvait être que provisoire; on avait songé à acquérir un terrain hors de la ville de Cologne, dans le petit faubourg de Nippès, pour y bâtir une Maison centrale. L'acte d'achat est daté de janvier 1869, et deux années plus tard, un grand bâtiment de soixante mètres de façade ouvrira ses portes au séminaire et aux Supérieurs de la nouvelle province des Sœurs qui y possédera désormais son centre et sa Maison provinciale. J. SCHREIBER.

M. Schreiber a aussi adressé à M. le Supérieur général ce compte rendu du cinquantième anniversaire de l'arrivée des sœurs à Cologne, arrivée dont on a lu le récit dans le précédent numéro des *Annales* :

« Les Filles de la Charité ont fait leur première entrée à Cologne le 1^{er} avril 1852. Le pieux curé de Sainte-Ursule a voulu que le cinquantième anniversaire ne passe pas inaperçu. Reconnaissant tout le bien que les Filles de Saint-Vincent ont fait à la population de cette métropole des provinces rhénanes, il a voulu le rappeler à ses paroissiens d'abord et puis à la ville entière, afin d'en rendre

grâces publiquement à la divine Providence et d'éveiller l'intérêt pour les Filles de la Charité et leurs œuvres.

« Le 1^{er} avril, mardi de Pâques, fut donc une fête pour la paroisse de Sainte-Ursule et pour les nombreux amis et bienfaiteurs des Filles de Saint-Vincent. La grand'messe solennelle, célébrée à neuf heures, par M. le Curé, réunit dans le magnifique sanctuaire de Sainte-Ursule et de ses onze mille compagnes martyres, orné comme aux plus grandes fêtes de l'année, une foule compacte de fidèles de toutes les classes de la population. — La Société de Sainte-Cécile mit tout son art et tout son enthousiasme à exécuter une magnifique messe « à la capella », et après l'Évangile le vénérable curé monta en chaire pour adresser aux fidèles, suspendus à ses lèvres, un discours inspiré par la circonstance. Il fit le récit touchant de l'entrée, par la porte Nord de Cologne, des quatre premières sœurs que le clergé de Sainte-Ursule, croix et bannières en tête, se fit un honneur d'accueillir pour les conduire dans le sanctuaire de Sainte-Ursule d'abord et puis dans leur modeste demeure. Puis il fit un éloge simple et éloquent des œuvres des Sœurs, et termina par des actions de grâces rendues avant tout à l'Auteur de tout bien et puis à ses instruments les bienfaiteurs et bienfaitrices. La solennité fut close par un *Te Deum* chanté, selon l'habitude du pays, en langue allemande, par l'assemblée pieuse tout entière.

« Au sortir de la messe, la foule heureuse entourait les soixante sœurs qui, pendant la cérémonie, avaient occupé des places préparées dans l'immense chœur de l'église, et les félicitait chaleureusement. Des Enfants de Marie, qui se préparent aussi à célébrer bientôt leur cinquantaine, se présentèrent également, et l'une d'entre elles rappelait qu'elle avait reçu, il y a quarante ans environ, des mains de la princesse Augusta, la future impératrice, la croix d'argent comme récompense de son assiduité.

« Comme la Maison centrale avait été un peu éclipsée par celle de Saint-Vincent de Cologne, fruit du zèle infatigable de l'excellente sœur Swieteczki, on estima juste de faire une fête spéciale à Nippes, et je crus le moment propice pour inviter S. G. Mgr l'Archevêque qui, depuis son élévation sur le siège de Cologne, n'avait pas encore eu l'occasion de venir chez les Filles de Saint-Vincent.

« Sa Grandeur condescendit très gracieusement à ma demande et l'on fixa le vendredi 11 avril. Ainsi, on avait le temps de faire quelques préparatifs, et l'on se mit résolument à l'œuvre. Ce jour-là, M. Schrammen, venu avec les sœurs Supérieures des Maisons d'Aix-la-Chapelle, reçut Sa Grandeur et la conduisit à la porte d'entrée, où votre serviteur l'accueillit avec le cérémonial d'usage en lui présentant l'eau bénite et l'encens. Après avoir béni la communauté agenouillée avec les Sœurs du séminaire dans le vestibule, Monseigneur se dirigea vers la chapelle, bénissant sur son passage les malades à genoux dans les grands corridors de l'hôpital.

« A l'entrée de la chapelle, Sa Grandeur fut accueillie par le chant polyphone de l' « Ecce Sacerdos », exécuté par les Sœurs. Sa Grandeur célébra ensuite la messe, où toutes les Sœurs et beaucoup d'âmes pieuses de la Maison reçurent la sainte communion de la main du pontife.

« Après un petit déjeuner et après avoir visité la chapelle et la belle salle des Enfants de Marie, qui est au-dessous, Monseigneur fut conduit à la grande salle du séminaire où on lui avait préparé un petit trône et où la communauté tout entière l'attendait pour lui présenter les hommages dus à son caractère auguste.

« Sa Grandeur prit place entouré des quatre prêtres présents, savoir : son secrétaire, M. le curé de Nippes, M. Schrammen et votre serviteur. Alors, après un chant qui célébrait les vertus pastorales de l'éminent pontife, une des plus jeunes sœurs prononça le compliment, qui, après

avoir offert à l'illustre pontife les hommages de piété et du plus profond respect, rappelait aussi les bienfaits reçus de ses célèbres prédécesseurs et réclamait humblement sa protection et sa bénédiction.

« L'archevêque la donna à l'assemblée prosternée à ses pieds; il lui adressa ensuite une magnifique allocution qui restera profondément gravée dans les cœurs. C'est sous la figure d'un bouquet composé de trois fleurs et offert en souvenir de sa visite qu'il rappela aux Sœurs trois paroles de Notre-Seigneur qui leur inspireraient comme un doux parfum exhalé par les fleurs : la confiance, le bonheur et la paix ; la première : *Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront à leur tour miséricorde*; la seconde : *Tout ce que vous aurez fait à l'un de mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait*; et la troisième : *Il est meilleur de donner que de recevoir*. — Enfin, après avoir écouté encore un chant de remerciements, l'aimable archevêque nous quitta, non sans avoir visité les sœurs malades et toutes les salles des autres malades de l'hôpital, ayant partout quelques paroles de bonté, de compassion et d'encouragement.

« J. SCHREIBER.

« P.-S. — Le vénéré et regretté archevêque, Mgr Simar, est mort le 24 mai. »

AUTRICHE

M. GUILLAUME MUNGERSDORF

Le 18 mai dernier, est décédé M. Guillaume Mungersdorf, Visiteur de la province d'Autriche pour les Missionnaires, et Directeur de la même province pour les Filles de la Charité. C'est, certainement, par son grand esprit de foi, par son entier dévouement à l'œuvre qui lui était confiée, et par son attachement absolu aux Supérieurs de la double famille de

saint Vincent de Paul, qu'il a exercé sur la province qui lui était confiée cette grande et bienfaisante action qui rendra sa mémoire honorée et durable.

Nous avons reçu communication des détails suivants :

Le regretté défunt était d'une activité et d'un esprit de foi rares. Le mercredi 14 mai, il revenait d'une visite bien portant et très gai; quelques heures plus tard il fut pris d'un frisson, l'avant-coureur d'une maladie grave. Il dut se coucher, et le médecin reconnut une pneumonie et une pleurésie. Dès le matin du jeudi, à deux heures, le malade demanda les derniers sacrements; la maladie suivait son cours, on ne commença à s'inquiéter que quand il fut pris du délire, ce qui arriva vendredi; il passa les journées du vendredi et samedi en sommeillant. Le dimanche, jour de la Pentecôte, ayant reçu la sainte communion comme les jours précédents, il devint plus silencieux et, à partir de trois heures, il ne prononça plus un seul mot. A six heures un quart, il s'endormit paisiblement en Notre-Seigneur par une paralysie du cœur. La famille de Saint-Vincent-de-Paul perd en lui un père qui la conduisait dans les voies de Dieu avec le plus grand dévouement, et les pauvres perdent en lui un bienfaiteur généreux.

M. Mungersdorf naquit à Cologne, le 22 février 1822, d'une famille très honorable et sincèrement chrétienne. Il aimait à raconter comment lui et ses cinq frères et sœurs, dont plusieurs s'étaient voués à Dieu, et dont la sœur aînée est franciscaine à Aix-la-Chapelle et vit encore, avaient été élevés avec une sévérité patriarcale, qui avait exercé une salutaire influence sur toute sa vie. Après qu'il eut terminé ses études avec succès, il fut ordonné prêtre le 30 août 1846, à Cologne, et resta trois années vicaire à Aix-la-Chapelle. Le 28 mai 1850, il entra dans la Congrégation de la Mission où il se dépensa comme Missionnaire durant seize ans, et fut ensuite nommé Visiteur de la province de Prusse. De là, en 1865, il fut nommé Visiteur de la province d'Au-

triche ; cette province ne comptait alors que quatre Maisons de Missionnaires, vingt-six Maisons de Filles de la Charité et trois cents sœurs, tandis que maintenant il y a quatorze Maisons de Missionnaires, deux cent vingt Maisons de Filles de la Charité et deux mille cinq cents sœurs.

Il était infatigable dans la visite des établissements de la province, voyageant la nuit pour ménager le temps qui ne suffisait pas pour tout ; sa bonté, sa prévoyance et sa fermeté dans la direction des sœurs étaient admirables, de même que son amour pour les pauvres et pour les malades qu'il se plaisait à visiter, à encourager et à soulager par des aumônes. Qui saurait compter les pauvres honteux qu'il a secourus avec la plus grande délicatesse ? Jamais on ne le priait en vain. Il était le premier à saluer tous les pauvres dans la rue. Son amour pour les enfants était aussi admirable ; il savait gagner leur confiance ; il leur parlait avec beaucoup de simplicité. A Noël, il distribuait toujours lui-même des petits cadeaux à plusieurs centaines d'enfants, et ne trouvait rien trop beau ni trop bon pour eux ; il caressait les plus petits et les prenait parfois dans ses bras. Il a nécessairement rencontré bien des épreuves en cette grande province, mais sa résignation à la volonté de Dieu était entière ; son détachement de toutes choses était admirable. Il ne s'intéressait plus à autre chose qu'à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Simple et modeste fut son enterrement comme celui de tous les autres Missionnaires ; mais la foule accourue était considérable. L'église des Missionnaires était trop petite pour contenir tous ceux qui tenaient à assister à cette cérémonie et pour lesquels il avait été un bienfaiteur. Les riches s'y trouvaient comme les pauvres. Le chœur était tendu de noir ; à côté du cercueil, il y avait de longues rangées de Filles de la Charité dont quelques-unes étaient accourues de loin. A huit heures du matin, le cer-

cueil fut transporté, du parloir des Missionnaires, où il avait été exposé, accompagné de tous les membres de la Congrégation, frères, séminaristes et prêtres. L'office dura trois quarts d'heure; à neuf heures S. E. Mgr l'Évêque de Graz fut reçu à la porte par le clergé et chanta la messe de Requiem; il donna aussi l'absoute; ensuite le corps fut transporté dans le caveau des Filles de la Charité, sous l'église.

M. Joseph BINNER, précédemment supérieur de la Maison de mission de Wahrung, à Vienne, a été nommé, par M. le Supérieur général, supérieur de la Maison de Graz, Visiteur de la province d'Autriche pour les Missionnaires et Directeur des Filles de la Charité pour la même province.

HOLLANDE

ÉTABLISSEMENT DES FILLES DE LA CHARITÉ A SUSTEREN

Depuis leur établissement à Wernhoutsburg, près de Zundert (Hollande), les fils de saint Vincent avaient eu souvent le désir de voir les Filles de la Charité s'établir aussi dans ce pays de vraie liberté. Plus d'une fois ce désir fut sur le point d'être réalisé, mais le moment fixé par Dieu n'était pas encore arrivé.

Or, au mois d'août 1901, un Missionnaire eut l'occasion de voir M. le Maire de Susteren et de s'entretenir avec lui. Susteren est un joli village de deux mille habitants, exclusivement catholique, situé au sud du Limbourg hollandais, dans le diocèse de Ruremonde. Il en est fait mention, dans *l'Histoire de la Hollande*, dès les premiers siècles. Plectrude, femme de Pépin d'Héristal, y fonda une abbaye, cédée bientôt, en 714, à saint Willibrord. L'apôtre de la Hollande en fut le premier abbé; il aimait, après ses

courses évangéliques, à s'y reposer, au milieu de ses frères, dans la prière et le recueillement. En 682, l'abbaye, en partie détruite par les Normands, fut abandonnée par les moines. Des religieuses s'y fixèrent dans la suite et y restèrent à travers les persécutions protestantes jusqu'en 1802. La Révolution française les en chassa, et, de cette abbaye si florissante, il ne reste aujourd'hui que des ruines et les reliques de plusieurs saints abbés et abbesses.

M. Evertz, maire de Susteren, désirait depuis longtemps voir reflourir l'ancienne et y installer des sœurs. Cependant, malgré son zèle et ses avances, il lui avait été impossible d'en trouver qui voulussent accepter la fondation. En dernier lieu, il s'était adressé à Mgr de Ruremonde, mais Sa Grandeur n'avait pas non plus réussi dans ses démarches. En effet, à la date du 19 juillet 1901, fête de saint Vincent, Monseigneur écrivait qu'il s'était adressé à deux communautés hollandaises; faute de personnel suffisant, elles avaient refusé. Comme M. le Maire avait parlé de communauté française, Sa Grandeur ajoutait : « Par suite du grand nombre de congrégations françaises déjà répandues en Hollande, les évêques hollandais en acceptent difficilement de nouvelles; cependant, je veux bien faire une exception pour Susteren, si vous réussissez — chose difficile — à trouver une congrégation ayant au moins quelques sujets hollandais. » Alors le Missionnaire parla des Filles de la Charité et, immédiatement, M. le Maire adressa à M. le Supérieur général une demande des plus instantes. Il lui parlait de l'abbaye, de la lettre de Monseigneur, et disait que la France, ayant chassé les sœurs de Susteren, en 1802, il s'adressait à la France pour redemander ce qu'elle lui avait enlevé tout juste un siècle auparavant.

La lettre était pressante; le projet parut réalisable aux Supérieurs respectifs des deux familles de saint Vincent; et deux sœurs, l'une française, l'autre hollandaise, furent

désignées pour aller sur les lieux mêmes se rendre compte de la situation.

Ce fut une édification pour les deux sœurs de voir la religion profonde des bons catholiques du Limbourg et leur assiduité à l'église, même pendant la semaine. La curiosité inspirée par la blanche cornette ne diminuait en rien le respect qu'on avait pour les sœurs, et tout le monde les saluait et s'empressait à leur rendre quelque service. M. le Maire et M. le Curé furent pleins d'attentions délicates. L'impression que produisirent les Sœurs, dans cette première apparition sur le sol hollandais, fut vraiment excellente. On fut frappé de la simplicité et de la modestie des Filles de Saint-Vincent et un bon prêtre pouvait dire après leur départ : « Les Sœurs n'ont pas besoin de recommandation, leur simplicité aura bien vite gagné tous les cœurs, elles réussiront et se développeront. »

Il fut question, un moment, d'acheter l'abbaye, mais on pensa qu'il valait mieux, maintenant, arranger d'une manière convenable l'ancienne école destinée à devenir le logement des Sœurs. Elles seraient chargées d'un asile, d'un ouvroir et d'une école de filles. Pour cette dernière œuvre, la commune fournirait une institutrice en attendant qu'une des sœurs eût le brevet hollandais. Sur le rapport favorable des deux sœurs, les Supérieurs acceptèrent la fondation et écrivirent dans ce sens à Mgr de Ruremonde. Sa Grandeur répondit par une autorisation très bienveillante et promit de prendre les Filles de la Charité sous sa protection.

Tout était décidé : trois sœurs hollandaises furent désignées pour commencer la fondation, et le mardi de Quasimodo, 8 avril, accompagnées de ma sœur Ducher, Supérieure de la Maison de Sainte-Marguerite, à Paris, elles quittèrent la Maison-Mère pour se rendre à Susteren.

Un accueil plein d'empressement leur fut fait par le clergé, les magistrats de la petite ville et la population.

Au-dessus de la porte était écrit en gros caractères : « Maison des Sœurs de Saint-Vincent », et, tout à côté, le mot si expressif, qui, du reste, était sur toutes les lèvres : « *Welkom* », Soyez les bienvenues !

Guillaume MEUFFELS, C. M.

*Lettre de la sœur WAUTERS, Fille de la Charité
à M. le Supérieur général.*

Susteren, Maison St-Vincent, le 20 avril 1902.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Nous voi'à en Hollande, et vous savez déjà, par ma sœur Ducher, l'aimable réception que les habitants de Susteren ont faite à vos filles. Tout s'est passé avec la plus grande simplicité ; mais les gens de la fanfare, empêchés fort heureusement par M. Guillaume Meuffels de venir nous chercher en triomphe à la gare, se sont dédommagés, lundi, pour l'ouverture de notre petit asile. Cette ouverture s'est faite avec la plus grande solennité ; après une belle grand'messe, nous sommes revenues processionnellement à la Maison, la musique en tête, et accompagnées des enfants de la grande école, au nombre de près de trois cents, et de tous les habitants du village. M. le Curé et son Vicaire sont entrés d'abord pour bénir notre habitation et le local destiné à l'asile, puis nous avons fait une distribution générale de gâteaux formidables, payés par M. le Maire, auxquels nous avons ajouté une médaille, pour mettre tout ce petit monde sous la protection de notre immaculée Mère.

L'empressement de ces braves gens me prouve, une fois de plus, que c'est bien le bon Dieu qui veut cette œuvre ; et ce qui le montre encore davantage, c'est la réception que nous a faite Mgr Drehmans, évêque de Ruremonde

Oh ! mon très honoré Père, si vous aviez pu voir l'accueil paternel de ce vénéré prélat, votre cœur eût été bien consolé ! Il nous a souhaité de nous multiplier, et « de voler avec nos grandes ailes dans toutes les parties de la Hollande ».

Il a accueilli très favorablement la proposition du prêtre lazariste comme confesseur extraordinaire ; car, a-t-il dit, « il faut que ces bonnes enfants conservent l'esprit de leur Institut ».

Puisse son désir, qui est le vôtre, mon très honoré Père, se réaliser ; nous ferons tout notre possible, avec l'aide du bon Dieu et la protection de saint Vincent, pour rester de bonnes filles, bien simples, bien humbles, comme ces bonnes filles de village que notre bienheureux Père aimait tant.

Nous avons déjà cent cinq enfants à l'asile, et, dans une quinzaine de jours, j'espère vous donner des nouvelles de la classe qui doit s'ouvrir le 1^{er} mai, ainsi que de l'école de couture. Puis, mon très honoré Père, j'espère bien que la sainte Vierge nous permettra de commencer l'Association des Enfants de Marie, le premier dimanche du mois, qui lui est consacré.

SCŒUR WAUTERS.

*Lettre de la sœur WAUTERS, Fille de la Charité,
à la très honorée mère KIEFFER.*

Susteren, Maison Saint-Vincent, 17 mai 1903.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Notre postulante est arrivée jeudi 15, au soir ; elle paraît très forte, très travailleuse, et je crois que ce sera une bonne fille bien simple. Par exemple, elle ne sait pas un mot de français, mais elle m'a dit qu'elle voulait l'apprendre, pour aller chercher une cornette à Paris.

Pour le reste, tout va bien ici. On est venu nous chercher pour des malades ; vous seriez contente, ma très ho-

norée Mère, si vous pouviez voir vos filles à travers champs, sans craindre le vent et la pluie, car il fait un temps affreux.

L'Association des Enfants de Marie commence à s'organiser ; les jeunes filles sont ravies de venir chez nous. Je leur ai raconté le mieux que j'ai pu l'histoire de la Médaille et je crois que si j'avais voulu, elles seraient restées jusqu'à minuit pour écouter ; quand je vais dans la campagne, pour voir quelques malades, je les rencontre chargées de gros paquets d'herbe, ou conduisant le bétail, et elles me crient de loin : « Ma sœur, encore deux jours et ce sera dimanche, on viendra. » Dimanche dernier, il y en avait déjà cent trente-deux, toutes au-dessus de quinze ans, et il en viendra d'autres encore, car celles des hameaux environnants ne craindront pas une petite promenade : ça les connaît. La sainte Vierge fait bien les choses quand elle s'y met, car je puis dire que c'est son ouvrage à elle toute seule. Elle se fait aider par notre bon curé qui a fait lui-même le tour du village pour inviter les jeunes filles à se rendre chez les Sœurs. Je lui ai demandé de nommer un petit Conseil provisoire ; il l'a fait, nous l'installerons demain. J'ai écrit à M. le Directeur pour l'érection canonique de la nouvelle Association. Je pense que notre bonne Mère, protégera maintenant doublement sa petite Maison de Susteren.

Permettez à vos trois filles hollandaises, presque quatre avec la postulante, de vous assurer de leurs meilleurs sentiments de respect et de soumission, et veuillez me croire encore un peu plus que les autres,

Ma très honorée Mère, votre très humble et très obéissante fille.

SŒUR WAUTERS.

CHINE.—TABLEAU GÉNÉRAL DE L'ÉTAT DES MISSIONS DES LAZARISTES

ET DES RÉSULTATS OBTENUS PENDANT L'EXERCICE 1900-1901

DÉSIGNATION	TCHÉ-LY		TCHÉ-LY		TCHÉ-LY		KIANG-SI		KIANG-SI		KIANG-SI		TOTALX
	SEPT	OCC	OR	KIANG	SEPT	OR	MÉR	OR	MÉR	SHANG	HAI		
SUPERFICIS approximative du Vicariat. . . (kil. carrés).	10,000,000	8,000,000	5,000,000	23,000,000	92,000	23,000,000	10,000,000	10,000,000	10,000,000	65,000	70,000,000	305,000	
POPULATION { Nombre presésumé d'Indigènes, et Schismatiques. } { Nombre de Catholiques. }	3,000	3,000	4,000	8,000	1	8,000	2,000	2,000	2,000	5,800	17,700	70,000,000	
Missionnaires { Evêques, Vicaires apostol. } de la Congrégation de la Mission. { Prêtres européens } Prêtres séculiers { Prêtres indigènes } { Frères coadjuteurs }	38,359	32,303	3,000	13,835	1	13,835	1,038	1,038	1,038	5,800	11,648	111,648	
Communautés religieuses { Sémin. européens indigènes } { R. P. Cisterciens } { Confr. de St-Paul (indig.) } Femmes. { Frères Maristes } { Filles de la Charité } { Vierges du Purgatoire } { Josephines. } { Filles de Ste-Anne }	71	60	16	41	81	41	288	31	31	48	252	252	
Catéchistes { Femmes : Maîtresses d'école } Enfants où on donne la Mission chaque année. 517	517	402	40	207	207	207	207	207	207	207	207	1,648	
Résidences { (ou Stations) des Missionnaires. } Églises { Chapelles publiques. } Oratoires { Nombre de Séminaires. } Grand { Nombre de Séminaires } Petit { Nombre de Séminaires } Séminaires { Nombre d'Écoles normales } Écoles normales { Nombre d'Écoles normales } Collèges { Nombre d'Écoles normales } Écoles ordinaires { Nombre d'Écoles normales } Femmes { Nombre d'Écoles normales } Associations { Nombre d'Associations et Confrères }	1,000	72	30	401	18	401	174	6	6	94	200	200	
Orphelins { Nombre d'Orphelins } Enfants rachetés { Nombre d'Orphelins } Enfants en nourrice { Nombre d'Orphelins } Enfants confiés à des familles chrétiennes. { Nombre de caté- } Hommes, Garçons { chuménats } Catéchumé- { Nombre de caté- } ménats { chuménats } Femmes, Filles. { Nombre de caté- } { chuménats } Dispensaires { Nombre de caté- } et visites ext. { chuménats } Hôpitaux { Nombre d'Hôpitaux. } Hospices { Nombre d'Hôpitaux. } { Nombre de Malades } { Nombre de Vieillards. } Conversions d'Hérétiques ou Schismatiques { Nombre d'Hospices. } Catéchumènes assez bien disposés. { Nombre de Vieillards. } Baptêmes { de Patens adultes. } { de Patens adultes. } Confirmations { de Patens adultes. } Confessions { de Patens adultes. } Communions { de Patens adultes. } Extrêmes-Onctions { de Patens adultes. } Mariages { de Patens adultes. } Retraites ou { de Patens adultes. } Exercices spiri- { de Patens adultes. } tuels { de Patens adultes. } Associations { de Patens adultes. } et confréries { de Patens adultes. }	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	

1. ARCHICONGRÈGES de la Très-Sainte-Trinité, du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur de Jésus, du Saint-Cœur de Marie, du Saint-Rosaire, de la Sainte-Agnès. — ASSOCIATIONS de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, des Enfants de Marie, de Saint-Joseph pour les hommes, de Sainte-Anne pour les femmes. — SOUPEAUX de la Passion, du Mont-Carmel, de l'Immaculée-Conception, des Sept-Douleurs.

TABLEAU SPÉCIAL DE L'ÉTAT DE L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

ET DES RÉSULTATS OBTENUS PENDANT L'EXERCICE 1900-1901

DÉSIGNATION	TCHÉ-LY		TCHÉ-LY		TCHÉ-LY		KIANG-SI		KIANG-SI		SHANG		TOTAUX
	SEPT.	OCC.	OR.	KIANG	SEPT.	OR.	MÉR.	SHANG	MÉR.	HAI	HAI		
BAPTÊME d'Enfants de Patens	3,845	8,073	35	1,808	1,034	1,577	415	386	17,773				17,773
ENFANTS rachetés	67	845	1	844	270	612	157	"	78				2,071
ENFANTS en nourrice	243	1	"	4	1	"	1	"	9				9
(Garçons)	68	21	"	102	16	3	32	"	212				212
d'Orphelinats	6	4	1	7	4	5	3	"	30				30
(Filles)	456	654	13	768	507	579	90	"	3,061				3,061
d'Orphelinats	20	3	1	6	20	3	1	"	54				54
(Garçons)	450	33	30	208	268	71	17	"	1,175				1,175
d'Écoles	16	7	1	11	13	12	3	"	62				62
(Filles)	325	403	26	421	776	597	90	"	2,568				2,568
d'Écolières	1	1	"	5	"	"	1	"	8				8
(Nombre de Femmes ou Ateliers	40	21	"	60	"	"	15	"	142				142
d'Enfants)	6	8	"	13	"	"	3	"	38				38
(Nombre d'Ouvroirs)	152	314	"	541	460	375	"	"	1,842				1,842
(Filles)	124	9	"	39	36	115	7	"	330				330
ENFANTS confiés à des familles chrétiennes dans l'année.													
d'													
d'													
d'													
d'													
d'													
TOTAL GÉNÉRAL des Enfants appartenant à la Sainte-Enfance	1,844	2,011	60	2,669	2,143	2,006	352	"	11,184				11,184
PHARMACIES	9	3	"	11	4	1	"	"	98				98

ASIE

CHINE

VICARIAT APOSTOLIQUE DE PÉKIN
ET DU TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

MONSEIGNEUR FAVIER

AUDIENCE SOLENNELLE ACCORDÉE A L'ÉVÊQUE DE PÉKIN
PAR L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE DE CHINE

Les Missions catholiques ont publié la lettre suivante, Elle montre, dit le journal *l'Univers* (18 avril 1902), en quelle estime le vénérable évêque de Pékin est tenu par la cour impériale chinoise. Du reste, quelques jours auparavant, Mgr Favier avait reçu le titre de mandarin de premier ordre, dignité accordée seulement aux princes, et très rarement à des Européens.

*Lettre de Mgr FAVIER, Vicaire apostolique
de Pékin et du Tché-Ly septentrional.*

Permettez-moi de vous communiquer une nouvelle qui vous sera agréable : mon coadjuteur et moi avons été reçus en audience par LL. MM. l'Impératrice mère et l'Empereur, le dimanche 23 février, à dix heures du matin. Le représentant de la France, qui avait bien voulu approuver notre demande, a eu la bonté de mettre à notre disposition les deux chaises vertes de la Légation, dans lesquelles nous nous sommes rendus au palais.

Escortés de mandarins, que l'on avait envoyés à notre rencontre, nous sommes descendus en chaises dans l'intérieur de la porte Ouest, où une vingtaine de mandarins de premier rang nous attendaient. Ils nous conduisirent dans

la salle réservée au prince Ksing, qui devait nous présenter lui-même à Leurs Majestés. En soutanes violettes et en manteaux de cérémonie, nous suivîmes le prince qui nous introduisit dans la salle du trône. On y a ménagé, à l'aide de tentures, un appartement réservé au grand Conseil ; c'est là que nous fûmes reçus.

Leurs Majestés étaient assises sur un trône commun, recouvert de soie jaune brodée, l'Impératrice mère à droite et l'Empereur à gauche ; une petite table était devant eux. Nous fîmes trois saluts à la française, arrivant ainsi jusqu'à une petite table, ce qui nous plaçait à moins d'un mètre de Leurs Majestés. Je remerciai l'Impératrice et l'Empereur d'avoir bien voulu nous recevoir en audience, les félicitant de leur retour à Pékin et leur témoignant notre gratitude pour les décrets favorables au protectorat des chrétiens.

L'Impératrice, déplorant les troubles de ces dernières années, nous dit à plusieurs reprises qu'ils ne recommenceraient pas. Elle ajouta :

« Je sais que la doctrine que vous enseignez est excellente, que les évêques et les missionnaires sont très bons et portent le peuple à faire du bien. Tous les mandarins m'ont dit que, vous spécialement, vous êtes plein de justice, ayant traité les affaires, depuis tant d'années que vous êtes en Chine, avec une parfaite équité et un amour de paix qui vous font estimer de tous. Je vous connaissais de réputation et, depuis longtemps, je désirais vous voir ; je suis très satisfaite.

— Votre Majesté nous a déjà récompensé de notre bonne volonté et de nos faibles efforts en nous donnant de hauts grades mandarinaux, ce dont nous la remercions humblement ; nous ne cesserons, comme par le passé, d'exhorter les chrétiens à observer toutes les lois de l'Empire, à vivre en frères avec leurs concitoyens, car ils ne forment qu'un seul et unique peuple, dont l'Impératrice et l'Empereur

sont les père et mère ; ils doivent les vénérer et prier pour eux. »

L'Impératrice reprit :

« Je sais tout ce que vous faites, et vous en suis reconnaissante ; mais, dans le peuple chinois, comme dans les peuples d'Europe, au milieu d'une si grande agglomération d'hommes, il y a des bons et des mauvais ; sur le très grand nombre de chrétiens, malgré l'excellence de la doctrine, malgré votre parfaite direction, votre vigilance et votre sincère amour de la paix, il pourrait se faire qu'il y eût quelques mauvaises gens ; il faut veiller et bien choisir. »

Je répondis :

« Nous prenons pour cela les plus grandes précautions, faisant attendre souvent deux années ceux qui veulent se faire chrétiens, pour examiner s'ils n'ont pas de procès, s'ils ne sont pas querelleurs et s'ils observent bien les lois de l'Empire ; ce n'est qu'après cet examen que nous les recevons, et, s'ils se montrent mauvais, nous les rejetons impitoyablement. »

L'Impératrice, m'interrompant :

« C'est très bien, et je le sais. Vous pouvez compter sur ma protection, et la paix ne sera plus troublée. »

J'avais dit à l'Impératrice, dans le courant de l'audience, que le Pape, âgé de quatre-vingt-douze ans, m'avait demandé de ses nouvelles ; aussi ses derniers mots furent ceux-ci :

« Je souhaite que le Pape voie encore de longs jours, pleins de paix et de bonheur. »

* * *

L'Empereur n'avait prononcé que quelques paroles, par respect pour l'Impératrice mère, paroles très aimables, du reste, et qu'il accompagnait chaque fois d'un sourire bienveillant. L'audience avait duré près d'une demi-heure. L'Impératrice nous a constamment parlé, avec une très

grande bonté et une simplicité parfaite, en langue mandarine, que, grâce à Dieu, nous possédons nous-même passablement. Sa Majesté non seulement nous a paru d'une grande intelligence et d'un esprit clairvoyant, mais, de plus, malgré ses soixante-six ans, elle semble à peine avoir passé la cinquantaine. L'Empereur est intelligent, son regard est clair et pénétrant : il a l'air de jouir d'une assez bonne santé.

* * *

Leurs Majestés nous ont laissé la meilleure impression, et la sincérité des bonnes paroles de l'Impératrice ne saurait, du moins pour nous, être mise en doute.

Cette entrevue, toute de politesse du reste, nous donne confiance pour l'avenir.

Je crois que, de son côté, l'Impératrice a été vraiment satisfaite, puisque, dès le lendemain, elle ordonna au prince Ts'in de nous écrire officiellement de sa part, pour nous dire que Leurs Majestés élevaient mon coadjuteur au grade de bouton rouge, et ajoutaient pour moi la haute distinction des plumes de paon à ce grade que j'avais déjà.

*Lettre de Mgr FAVIER, Vicaire apost. de Pékin,
à M. MILON, secrétaire de la Congrégation, à Paris.*

Pékin, le 3 avril 1903.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec nous !

A cette lettre sont jointes deux annexes importantes : un décret impérial et un bref du Souverain Pontife.

Vous avez dû lire dans *les Missions catholiques* le récit de l'audience que Leurs Majestés Impériales ont accordée à mon coadjuteur et à moi¹ ; audience qui dès le lendemain a

1. C'est le récit que nous venons de reproduire.

été suivie d'un témoignage de satisfaction, car Leurs Majestés nous ont élevé chacun d'un grade mandarinal. Quelques jours après, le prince, le vice-roi et le grand trésorier présentaient à l'Empereur et à l'Impératrice la supplique que vous trouverez ci-jointe, et qui est, ce me semble, une réponse sans réplique possible aux calomnies répandues contre les missionnaires de Pékin. En effet, les hautes autorités de la province ont tout vu, tout entendu, tout traité, tout examiné, et tout terminé avec nous, et ce sont elles-mêmes qui ont rédigé la supplique, et qui nous font donner des récompenses impériales ! J'ai reçu le globule rouge *de première classe et de premier rang* ; aucun mandarin en Chine n'en a de supérieur ; et je ne sais pas ce qu'on pourrait encore me donner. Mgr Jarlin, Mgr Bruguière, M. Giron ont été également récompensés, et je vous prie de remarquer la raison de toutes ces récompenses ; c'est « d'avoir aidé à la pacification », et « traité les affaires religieuses avec impartialité » ; on y ajoute : *les indemnités* que les plénipotentiaires ont fixées avec nous d'après les expertises faites *par les mêmes hautes autorités qui ont rédigé la supplique*, le grand trésorier *Tchoo-fou* en tête. Je vous laisse à tirer les conclusions.

Le bref du Souverain Pontife m'a fait un sensible plaisir, non point tant à cause des honneurs, qu'à cause du témoignage que notre Saint-Père me rend. Je vous en envoie le texte.

Je souhaite que ces deux pièces, mises sous les yeux de notre très honoré Père, M. le Supérieur général, lui donnent une heure de joie au milieu de toutes ses préoccupations. Offrez-lui, je vous prie, ainsi qu'à MM. les Assistants, l'assurance de mon affection toute filiale, et recevez pour vous-même, etc.

† Alphonse FAVIER.

BREF DE S. S. LÉON XIII

(Traduction)

A NOTRE VÉNÉRÉ FRÈRE ALPHONSE FAVIER

ÉVÊQUE TITULAIRE DE PENTACOMIE
VICAIRE APOSTOLIQUE DE PÉKIN

LÉON XIII, PAPE

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Si Nous rendons un témoignage sincère de notre bienveillance aux ministres sacrés, actifs et habiles, que le désir ardent d'accroître la gloire de Dieu et d'être utile aux âmes porte et pousse vers des régions éloignées, séparées par une grande étendue de terre et de mer, il est certes bien juste que Nous dirigions aussi notre esprit et notre cœur vers les évêques qui, aux mêmes lieux, endurent les mêmes labeurs et se livrant activement à la propagation du nom chrétien, tiennent à grand honneur de mener à très bon terme les affaires de l'Église et celles avec l'État.

Il est évident pour Nous, que ce témoignage de louange convient fort bien à vous, vénérable Frère, qui êtes remarquable aussi bien par votre piété que par votre science. Dans vos courses apostoliques dans l'empire de Chine, courses admirables par le nombre des néophytes et surtout par leur ferveur, vous vous êtes distingué de telle sorte que vous avez acquis dans la ville capitale les bonnes grâces, non seulement des mandarins, mais aussi de la famille impériale, et vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir pour que les affaires de l'Église, ainsi que le nom et l'autorité du Pontife romain s'accroissent en puissance avec l'honneur et le très grand respect qui leur sont dus.

En vérité, vous avez obtenu déjà la récompense de votre travail assidu, lorsque vous avez vu que des catholiques étaient non seulement pourvus de la liberté, mais même placés dans des grades élevés et dotés de présents et d'honneurs, auxquels auparavant il ne leur était même pas per-

mis d'aspirer, et que les Vicaires apostoliques eux-mêmes étaient honorés de privilèges particuliers et de dignités même civiles.

Et maintenant, bien qu'une tempête terrible se soit élevée par un jugement inscrutable de Dieu, tempête excitée pour arrêter le développement de l'Église croissante, et qui agite les chefs et le peuple de cet empire, Nous nourrissons l'espoir presque assuré que, bientôt les dangers et les discordes de la guerre civile et de la guerre extérieure étant apaisés, il sera évident pour tous que, en dehors de la haine et de la politique, l'Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ est vraiment l'arbitre de la paix et la gardienne du progrès humain, et que le Pontife romain, dans les circonstances critiques s'occupant de l'univers entier, avise aux moyens propres à mener à bien, avec succès et bonheur, le bon état des nations.

Repassant ces choses dans notre esprit, Nous avons pensé que vous, vénérable Frère, dont les conseils et les efforts sont d'une grande valeur et qui, dans l'empire de Chine, vous êtes acquis tant et de si grands mérites, vous deviez être honoré d'une marque particulière de notre bienveillance, afin que vous ayez en même temps et la récompense de vos actions droites et un aiguillon qui vous pousse à entreprendre des œuvres encore plus parfaites pour la foi de Jésus-Christ.

Les choses étant ainsi, comme si vous étiez toujours présent dans Notre ville-mère, non seulement Nous vous inscrivons parmi Nos évêques familiers, mais aussi Nous vous gratifions, certes volontiers et de grand cœur, des privilèges et des honneurs des évêques assistants au trône pontifical.

C'est pourquoi Nous vous disons et Nous vous créons noble, et Nous vous mettons au nombre de ces nobles qui descendent par leur père et leur mère d'une race de comtes.

Par conséquent, non seulement Nous vous honorons de

leurs titres et de leurs insignes, mais afin que vous puissiez aussi jouir de tous les privilèges et les droits dont eux-mêmes peuvent et pourront se servir, Nous vous les concédons pleinement pour l'avenir.

De plus, pour ajouter encore quelque faveur qui soit pour vous un sujet de joie et de consolation spirituelles, Nous vous donnons aussi le pouvoir..., etc., etc. (Suit une liste de privilèges personnels.)

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le trentième de janvier 1902, de notre Pontificat la vingt-quatrième année.

Place du sceau
(Anneau du pêcheur).

(Signature.)

PROPOSITION-SUPPLIQUE

PRÉSENTÉE A L'EMPEREUR ET A L'IMPÉRATRICE, LE 16 DE LA
2^e LUNE DE LA 28^e ANNÉE DE KOANG-SU (25 MARS 1902),
APPROUVÉE ET PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL.

Moi, *Yuen-che-Kae*, tuteur impérial, ministre de la mer du Nord, vice-roi de la province du Tché-ly, je prie à genoux Votre Majesté de prêter attention à cette supplique, au sujet des récompenses à donner à tous les mandarins, lettrés, missionnaires européens ou indigènes, pour les affaires qui appartiennent au tribunal du grand juge, afin qu'on choisisse les plus méritants, et qu'on les récompense selon leurs mérites.

Leurs noms sont sur trois listes jointes à cette supplique. Le grand juge m'ayant interrogé par lettre, s'il fallait rémunérer les mandarins et ceux qui, pour traiter les affaires de religion, travaillèrent d'une manière extraordinaire et sont bien méritants; me demandant de présenter à l'Empereur les principaux, j'ai rédigé cette demande le 18 de la première lune de cette année pour Votre Majesté, qui me l'a renvoyée revêtue de son approbation au pinceau rouge,

avec ces mots : *Nous accordons selon la demande*. Obéissant donc à Votre Majesté, j'ai écrit au grand juge *Tchoo-fou*, de traiter cette affaire. Maintenant, voici le témoignage de *Tchoo-fou* :

Beaucoup de mandarins et de lettrés ont apaisé les séditions et protégé les chrétiens, et pour cela ont eu beaucoup de peines et de périls; ils ont sauvé les bons en réprimant les malfaiteurs, s'exposant ainsi à leurs armes. Ils ont aussi rétabli la concorde, éteint les inimitiés entre les rebelles et les chrétiens, pacifié la région, et enfin travaillé de toutes leurs forces pour l'affaire des indemnités, afin de ne pas trop grever le fisc. Maintenant que la pacification est consolidée et que les périls sont changés en sécurité, les mandarins, civils, militaires et lettrés doivent être récompensés selon la réelle valeur de leur mérite. Pour les choisir, il faut examiner avec soin pour qu'il n'y ait pas d'abus. De plus, outre ces mandarins, il y a des missionnaires et des mandarins européo-chinois, auxquels il faut donner des boutons, des plumes de paon ou des croix honorifiques, pour indiquer l'honneur dû aux étrangers. Le grand juge me prie d'en référer à Leurs Majestés; et moi, considérant que pendant l'année 26^e (1900-1901), toute la province du Tchély a été écrasée par les séditieux Boxeurs, et que c'est à peine si on trouve un endroit qui ait échappé à cette oppression; considérant que quand les armées alliées arrivèrent, il n'y eut pas moins de difficultés, et que cependant les mandarins nommés pour traiter les affaires de la religion ont pu, malgré les périls, les difficultés et les responsabilités tout composer en bon état, et qu'enfin la paix est faite, vraiment ils méritent des récompenses. Quant aux mandarins européo-chinois et aux missionnaires qui, sans faire de distinction entre les Européens et les Chinois, ont activement concouru à soulager les calamités de ce temps, il est juste que parmi eux on choisisse aussi les méritants, et qu'ils soient récompensés pour exciter l'émulation.

Je présente donc à Votre Majesté les listes des mandarins, en la priant d'avoir la bonté d'approuver ces récompenses, quoique cela dépende uniquement de la bienveillance de Votre Majesté. Nous avons choisi les mandarins à récompenser; nous en avons référé aux ministres plénipotentiaires (chinois), mais il est nécessaire aussi que nous présentions cette humble supplique pour prier Sa Majesté l'Impératrice et Votre Majesté de voir cette affaire, et de me donner ses instructions.

J'approuve du pinceau rouge; que le ministère de la guerre le sache, qu'on vénère cet édit.

(Après la liste des mandarins et celle des lettrés, voici la troisième):

Noms des missionnaires européens et européo-chinois qui traitèrent très bien les affaires religieuses et les affaires de l'indemnité, que nous présentons à Votre Majesté pour qu'elle examine.

L'évêque véritable (Vic. apost. de Pékin), *Favier*, Français, qui a déjà le globule de 2^e classe et les plumes de paon, est élevé au rang de globule de 1^{re} classe.

L'évêque coadjuteur *Jarlin*, Français, qui a déjà le globule de 2^e classe, reçoit de plus les plumes de paon.

L'évêque de *Tcheng-ting-fou*, *Bruguière*, Français, est gratifié du globule de 3^e classe.

Le missionnaire de *Shien-shien*, *Becker*, est gratifié du globule de 4^e classe.

Le missionnaire *Giron* de la sous-préfecture de *Tsin-kuen-sien* est gratifié de la croix d'honneur de 1^{re} classe, 3^e degré.

Le mandarin européo-chinois, *Splingaert*, Belge, qui a déjà le globule de 3^e classe avec plumes de paon, et le titre de fonctionnaire, est élevé au globule de 2^e classe.

Le délégué au tribunal du grand juge, *Bourguignon*, Français, est gratifié du globule de 4^e classe, avec plumes de paon.

Le pasteur anglais protestant anglican *Ngo-ouan-dje* est

gratifié de la croix d'honneur de 1^{re} classe, 3^e degré¹.

(L'Empereur a approuvé du pinceau rouge.)

Vu et approuvé ; qu'on respecte cet édit.

RAPPORT

DE M. BOSCAT, PROCUREUR DES LAZARISTES A SHANG-HAÏ, SUR
LA PERSÉCUTION DES BOXEURS ET SUR LES DÉSASTRES SUBIS
PAR NOS MISSIONS DE CHINE EN 1900 (*Suite*)².

TIENTSIN

Dans le district de Tientsin, les ruines ne se comptent pas non plus.

Il y eut d'abord le siège affreux de Tientsin, et en particulier de la concession française, qui n'est séparée des faubourgs à l'est de la ville chinoise que par le Pe-ho.

La concession française et la ville européenne tout entière de Tientsin étaient situées sur la rive droite du fleuve.

La ville chinoise s'étend à perte de vue sur les deux rives du Pe-ho à la fois et du Canal impérial et enserme quasi les concessions européennes. En 1900, au moment du siège, il n'y avait à Tientsin que trois concessions européennes, les concessions française, anglaise et allemande. Toutes les trois s'étendaient sur la rive droite du Pe-ho.

Depuis la délivrance de Tientsin, d'autres concessions se sont installées ; sur la rive droite s'étend déjà la concession américaine à la suite de l'anglaise, et la concession japonaise entre la ville chinoise murée et la concession française. Sur la rive gauche, ce sont les concessions autrichienne, italienne et belge. En face de la concession française et malgré beaucoup d'obstacles, les Russes sont en train de se tailler aussi leur concession.

1. On n'a pu lire le nom d'un officier anglais décoré au deuxième degré.

2. Voyez ci-dessus, p. 214.

De cette façon la rive gauche du Pe-ho, à l'avenir, sera aux mains des Européens aussi bien que la rive droite. Il en résulte que, dans le cas d'une nouvelle levée de boucliers des Boxeurs et d'un nouveau siège, la ville européenne serait plus vaste et moins comprimée qu'elle ne l'a été l'an dernier, plus à même par conséquent de résister à la fureur et à toutes les forces des assaillants.

La ville chinoise murée¹ et ses forts sont situés sur la rive droite à la fois du Pe-ho et du Canal impérial, dans l'angle immense formé par l'embouchure du Canal (rive droite), dans le Pe-ho.

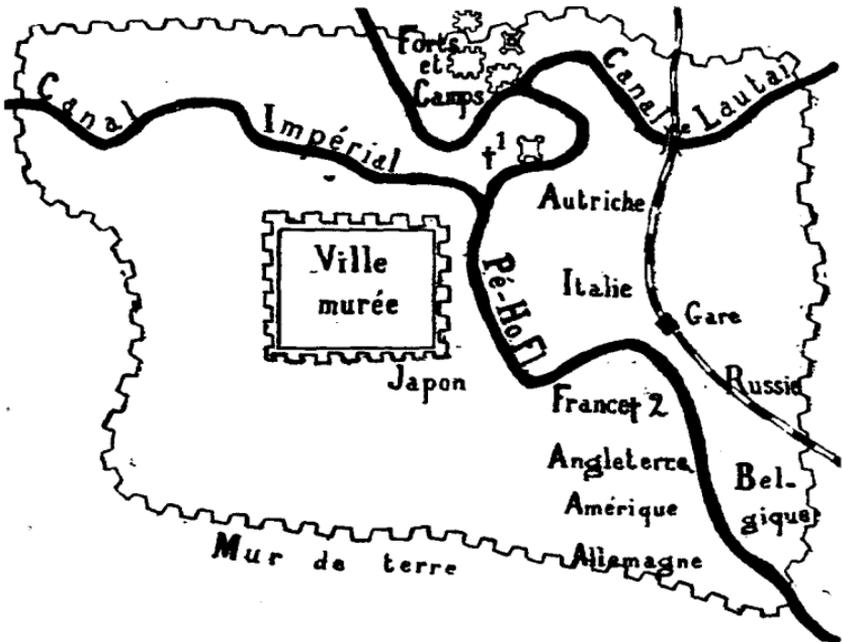
Dans l'angle adjacent formé par le Canal impérial (rive gauche) et le Pe-ho, se trouve le Ouang-heou-lo (Notre-Dame-des-Victoires). Cette église bâtie par M. Chevrier, missionnaire lazarisite, incendiée et rasée une première fois en 1870, avait été rebâtie, en 1897, grâce à l'intelligente activité de Mgr Favier et au concours puissant de M. Gérard, ministre de France à Pékin. La cérémonie de la bénédiction de cette église ressuscitée avait été faite avec toute la solennité possible, en présence de M. Gérard et des autorités chinoises, le 21 juin 1897, en dépit de beaucoup de mauvais vouloirs.

Elle a été de nouveau incendiée et ruinée de fond en comble, dans la nuit du 15 au 16 juin 1900.

Seule, la tour du Ouang-heou-lo a résisté à l'incendie et aux efforts des démolisseurs aussi bien en 1900 qu'en 1870. Elle est admirablement située et semble commander à la forêt de mâts de navires qui couvrent devant elle le Pe-ho et le Canal impérial. Elle demeure là comme un défi jeté à la rage des incendiaires de 1870 et des Boxeurs de 1900, et aussi comme un gage assuré de la future victoire de Marie à qui l'église était dédiée.

1. Les murs de la ville chinoise n'existent plus : la ville a été justement démantelée par les alliés vainqueurs.

L'an dernier, au moment du terrible siège de Tientsin, la rive gauche du Pe-ho était tout encombrée d'énormes tas de sel, on pourrait dire de vraies montagnes, derrière lesquelles Boxeurs et réguliers, sans presque courir aucun danger, tiraient quasi à bout portant sur les concessions européennes déjà existantes, sur la concession française en



PLAN DE TIENTSIN

Indiquant l'emplacement des églises catholiques et des concessions.

1. Eglise Notre-Dame-des-Victoires; 2. Eglise Saint-Louis.

particulier, et tout spécialement encore sur notre église Saint-Louis et sur notre hôpital Saint-Joseph, qui étaient encombrés de mourants et de blessés. Notre procure et la maison des Sœurs étaient littéralement remplies de morts, de mourants, de blessés et de chrétiens indigènes venus de tous les environs et réfugiés à Tientsin.

Dans de telles conditions, comment la ville européenne de Tientsin, si exposée et très insuffisamment défendue,

a-t-elle pu tenir et résister jusqu'au 14 juillet?... Et, ce jour-là, comment les alliés, exténués et presque sans munitions, ont-ils pu réduire au silence les forts chinois situés tout près et en arrière de Notre-Dame-des-Victoires, et qui depuis vingt jours vomissaient sur les Européens la mort? Il n'est peut-être pas bien facile de l'expliquer.

Si l'on en croit la rumeur publique, c'est surtout grâce au courage des soldats français que la gare du chemin de fer ne put jamais tomber aux mains des Chinois et que furent brisées les dernières résistances de la ville chinoise, des forts et de l'immense armée des réguliers chinois.

La ville chinoise murée de Tientsin fut donc prise, les forts furent emportés d'assaut et, dès lors, les concessions furent en sûreté.

Mais dans tout le reste de la préfecture, qu'étaient devenus nos prêtres, nos chrétiens, nos églises?... Deux prêtres indigènes, dont l'un notre confrère M. Pierre Nié, et l'autre du clergé indigène séculier, M. Thomas Pao, avaient été massacrés puis brûlés par les Boxeurs, dans le Yen-Chan, l'ancien théâtre des travaux apostoliques de M. Chevrier, le premier apôtre de la contrée.

Avec les deux prêtres, trois vierges de la communauté de Saint-Joseph avaient aussi versé leur sang.

Avec eux encore beaucoup de chrétiens avaient arrosé aussi de leur sang cette terre dans laquelle M. Chevrier et M. Ou avaient été les premiers semeurs. Fasse le ciel que ces germes lèvent et que cette terre enfin porte trente, soixante et cent pour un, comme parle l'Évangile.

PAO-TING-FOU

Dans le district de Pao-ting-fou, les Boxeurs étaient plus forts encore que partout ailleurs. C'est dans le Pao-ting-fou que les chefs boxeurs arrivant du Chan-tong se réfugiaient d'abord et recrutaient leurs adeptes.

Pendant tout le mois de mars et tout le mois d'avril 1900 ils se réunissent dans les pagodes et là se livrent à toutes sortes d'exercices de gymnastique. Ils se montrent partout coiffés d'une espèce de turban rouge et ceints d'une longue écharpe de même couleur.

Le 20 avril, première grande alerte. Dix mille Boxeurs



ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, A TIENTSIN
Telle qu'elle était avant l'incendie.

assiègent Kian-kia-tchoang, à cinquante lys au sud de Pao-ting-fou, mais avec plus de pertes que de succès.

Furieux, ils reviennent à la charge, et le 13 mai, dit M. Dumond, missionnaire, nous apprîmes avec douleur que, au village de Kao-lo, à quatre-vingts lys au nord de Pao-ting, cinquante ou soixante chrétiens avaient été massacrés ou brûlés par les Boxeurs avec de vraies raffinement de cruauté ; trois villages chrétiens avaient été incendiés.

Dans les premiers jours de juin, une cinquantaine d'autres chrétiens furent encore massacrés dans leurs villages respectifs, aux environs de Tong-lu. Entre temps et sur

différents points, ce fut une série continue de villages chrétiens brûlés et de chrétiens massacrés.

Nos chrétiens, dès lors, ne se sentant plus en sûreté et se voyant traqués partout, prirent un bon parti, celui de se réunir en masse, pour mieux résister aux attaques des Boxeurs et se défendre plus efficacement.

Les uns, ceux du nord de Pao-ting, coururent se réfugier à Pékin. D'autres, dans la partie sud, s'enfermèrent à Tong-lu, un grand village chrétien entouré de murs en terre. Ceux de Pao-ting et des environs se retirèrent à Ngan-kia-tchoang.

Les missionnaires ne se séparèrent pas de leurs chrétiens et s'enfermèrent avec eux, qui à Tong-lu, qui à Ngan-kia-tchoang.

Dès que notre église de Pao-ting-fou eût été abandonnée par les missionnaires qui suivaient leurs chrétiens, les mandarins de la ville firent démolir et raser l'édifice; à la place, ils firent construire une grande maison chinoise, dont ils voulaient faire un tribunal.

Quant à la résidence contiguë à l'église, elle ne fut pas touchée, et, au mois d'octobre suivant, les missionnaires l'ont retrouvée dans l'état où ils l'avaient laissée.

La défense des quelques centres chrétiens où l'on s'était réfugié, celle de Tong-lu surtout, fut admirable et telle que plus tard elle excitait l'admiration du général Bailloud, le héros de notre corps expéditionnaire de Chine.

Grâce aux murs de terre de Ngan-kia-tchoang, de Tong-lu et de Su-ko-tchoang, et grâce à la bravoure des chrétiens qui s'y étaient retranchés, tous les prêtres du district et environ dix mille chrétiens purent échapper au massacre et à l'extermination en masse.

Il y eut d'ailleurs très peu d'apostasies chez ces nouveaux chrétiens¹; et depuis lors l'élan des catéchumènes est loin

1. Le district de Pao-ting-fou n'a guère que de nouveaux chrétiens.

d'être ralenti. Cette année, à mon deuxième passage à Pao-ting-fou, le 25 mai dernier, MM. Giron et Ouang (Paul) baptisaient plus de cent cinquante catéchumènes.

Mais pendant que les chrétiens, enfermés à Tong-lu,



LOUIS GARRIGUES

Missionnaire lazariste, du diocèse d'Albi, massacré à Pékin,
le 14 juin 1900.

à Ngan-kia-tchoang et à Su-ko-tchoang, se protégeaient, sauvaient leurs prêtres et leurs églises, les petites chrétientés étaient ravagées et mises à feu et à sang ; les quelques chrétiens qui n'avaient pas pu ou voulu fuir étaient massacrés impitoyablement.

Dans notre belle Mission du Tche-ly nord, il ne nous reste guère de grands établissements à moitié conservés que le Pé-tang et le Jen-tseu-tang, à Pékin ; à Tientsin,

notre procure, l'église Saint-Louis et l'hôpital Saint-Joseph.

La belle communauté de Saint-Joseph (vulgairement *Joséphines*), qui fut laborieusement fondée par Mgr Delaplace, et qui a fait, il y a cinq ou six ans, ses noces d'argent, répand partout l'édification et la vraie piété.

A plusieurs reprises, j'ai admiré la modestie, la simplicité et le courage de ces bonnes filles de Saint-Joseph. Onze d'entre elles ont versé leur sang pour Jésus-Christ, l'an dernier. Que ce sang soit une source de résurrection pour toute la Mission si meurtrie de Pékin.

Les missionnaires eux aussi ont donné de leur sang et quelques-uns sont morts, comme le Bon Pasteur, pour leurs brebis. Tel, le vénérable M. d'Addosio, au Nan-tang; M. Garrigues, le Nathanaël de la Mission, au Tong-tang; M. Doré, un enfant de Paris, au Si-tang; le bon et aimable M. Chavanne, au Pé-tang; MM. Nié (Pierre) et Pao (Thomas), au Yen-chan.

La communauté des Frères Maristes a donné aussi à Dieu les prémices de ses saints en Chine. Nous avons dit comment le frère directeur de Cha-la, le frère Joseph, avait succombé par l'éclat de la mine du 18 juillet, au Jen-tseu-tang. Le vénérable frère visiteur, le frère Jules-André, ne le cédait en héroïsme à personne. Le 12 août, à six heures du matin, à la veille de la délivrance, une autre mine éclatait au Jen-tseu-tang et faisait périr une centaine de personnes dont plus de cinquante orphelines. Sur le théâtre du sinistre, des cris lamentables s'élevaient de différents côtés.

Quand la fumée fut un peu dissipée, on aperçut une femme dont le corps était aux trois quarts enseveli sous les décombres; elle criait au secours. Personne n'osait s'aventurer jusqu'à elle; on raconte que son mari lui-même hésitait à aller la sauver. Le frère Jules-André cependant, du Pé-tang où il était à faire son action de grâces après la

sainte communion, entend la détonation et se précipite sur le lieu du sinistre : il aperçoit la pauvre femme, qui criait toujours et essayait vainement de se retirer des ruines qui l'écrasaient. Il se jette à terre et rampe à plat ventre



MAURICE DORÉ

Missionnaire lazariste, du diocèse de Paris, massacré à Pékin,
le 15 juin 1900.

jusqu'à la malheureuse qui appelait toujours ; au moment où il arrivait à elle, une balle vient frapper l'héroïque sauveteur, lui traverse la poitrine et sort par derrière l'aisselle gauche. Les poumons étaient perforés ; peut-être même le cœur était-il atteint... On entend la douce victime de la charité prononcer et articuler avec peine les cinq ou six premiers mots de l'acte de contrition ; puis tout à coup, comme si cet acte de contrition était

inutile et superflu, sa voix s'éteint et son corps tout entier s'affaisse. On se précipite autour de lui, on le transporte au Pé-tang, d'où il venait ; son âme alla au ciel reprendre son action de grâces à peine interrompue et qui désormais est éternelle. Ainsi mourut, martyr de sa foi et de sa charité, le très cher et très honoré frère Jules-André, Visiteur des Frères Maristes, en la province de Chine. « Puissé-je faire une telle mort ! » concluait simplement l'humble frère qui nous a donné ces détails.

Les Filles de la Charité ont été protégées par le ciel d'une façon merveilleuse. Pourtant Dieu a bien voulu se choisir parmi elles une victime volontaire et de bien agréable odeur, un modèle de douceur, de patience et de bonté, qui expira au lendemain de la délivrance, la sœur Hélène-Marguerite de Jaurias.

Tout en bénissant Dieu de la protection accordée aux sœurs, si l'on se demande pourquoi cette fois Notre-Seigneur n'avait pas voulu que leur sang coulât, peut-être, en guise de réponse, viendra à l'esprit celle du pape saint Sixte au diacre Laurent : « *Non ego te desero, fili, neque derelinquo ; sed majora tibi debentur pro Christi Fide certamina.* Je ne t'abandonne pas, mon fils, je ne te laisse pas de côté, mais de plus grands combats te sont réservés. » Je vous réserve pour d'autres travaux. C'est le cas de dire à Dieu : *Fiat voluntas tua !*

A la phalange de ces martyrs, il faut joindre l'enseigne de vaisseau Henri, dont l'éloge n'est pas à faire ; le lieutenant Olivieri et ces autres vaillants marins et soldats qui sont morts héroïquement.

A la fin, si quelqu'un me demandait quel a été à peu près le nombre des victimes de la persécution au Tché-ly Nord, je n'oserais pas répondre encore. Il faut attendre, pour être renseigné d'une manière précise, que les missionnaires aient pu revoir chacune de leurs stations et y admi-

nistrer les sacrements. Alors, par le nombre de confessions annuelles qu'il y auront entendues, on pourra juger à peu de chose près du nombre des disparus.

LES AUTRES VICARIATS

Que dire maintenant de notre Mission de TCHENG-TING-



PASCAL D'ADDOSIO

Missionnaire lazariste, du diocèse de Bari, massacré à Pékin,
le 15 août 1900.

fou ? Vuc, même après les ravages des Boxeurs, elle est en bon état : ses églises sont grandes et bien bâties et les chrétiens s'empressent de concourir à la construction des églises, des orphelinats.

Bien que nos principaux établissements de Tcheng-ting-fou soient saufs, il y a eu à souffrir et il y a des ruines à

réparer. Toutes les petites chrétientés isolées ont été ravagées, pillées et brûlées. Bon nombre de chrétiens, et non pas toujours des plus fervents (une centaine et plus), ont été massacrés en haine de la foi.

A l'orphelinat de Tcheng-ting-fou, on m'a montré une jeune femme de vingt et quelques années, ancienne enfant de la Sainte-Enfance, qui avait la tête toute couverte et le cou tout labouré aussi d'horribles cicatrices. A plusieurs reprises on l'avait sommée d'apostasier, et à chaque nouveau refus on lui donnait un nouveau coup de couteau. Comme je la regardais avec attendrissement, la pauvre enfant s'est mise d'abord à sourire et puis à pleurer.

De la Mission de YONG-PING-FOU, on peut dire qu'elle est née et baptisée dans l'épreuve de la persécution et dans le sang de ses néophytes. Néanmoins, comme elle avait fort peu de chrétiens (3 000 ou 4 000 environ) et fort peu d'établissements, elle a eu moins à souffrir que d'autres missions.

De toutes nos Missions, le TCHE-KIANG et le KIANG-SI septentrional sont celles qui ont le moins souffert. Cela tient, je pense, à leur proximité de Shang-haï ou à la facilité des relations avec Shang-haï, à l'aide des steamers. Pourtant, là comme ailleurs, des chrétiens ont été persécutés, pillés, maltraités, massacrés même. Plusieurs églises et résidences secondaires ont été incendiées et rasées.

Le KIANG-SI oriental, qui sortait à peine d'une crise où tout le district de Koan-lin-fou avait été mis en coupe réglée, a vu ses principaux établissements pillés, incendiés et rasés, particulièrement à Kin-te-tchen et à Yao-tcheou.

Là, malgré la bienveillance apparente des mandarins, rien n'a été épargné. Les Filles de la Charité ont eu juste le temps de se mettre à l'abri, sans pouvoir sauver autre chose que leurs personnes. Leur orphelinat, leurs hôpi-

taux, asiles, dispensaires n'existent plus. La Mission n'a plus rien, elle non plus, et il faut tout le zèle et toute la bonne humeur de M. Dauverchain pour recommencer sans hésitation et avec confiance dans l'avenir.



CLAUDE CHAVANNE

Missionnaire lazariste, du diocèse de Lyon, blessé pendant le siège de Pékin, mort dans cette ville le 26 juillet 1900

Enfin, le KIANG-SI méridional. Il avait tenu bon, mais le flot de la persécution était monté aussi jusqu'à lui, et tous nos établissements de Ki-ngan, de Kan-tcheou, de Nan-kang et de Nan-ngan sont complètement à refaire.

Pour ne parler que de Ki-ngan, nos deux églises et résidences (Notre-Dame-des-Victoires et Saint-Joseph), nos deux orphelinats (filles à Ki-ngan et garçons à Pi-shia), nos deux séminaires, grand et petit, nos catéchuménats

(hommes et femmes), nos pharmacies et notre collège interne, tout est perdu.

Il est vrai que les mandarins ont promis des indemnités pour réparer tout cela ; mais, malgré les réparations, que de peines pour relever tant de ruines au Kiang-si oriental et au Kiang-si méridional.

« L'Église est une perpétuelle recommenceuse », a-t-on dit. Eh bien, voilà donc ce que, avec la grâce de Dieu, nous allons faire dans toutes nos Missions. Nous allons y recommencer nos œuvres sans découragement et avec confiance en Dieu. Nous savons bien que son bras n'est pas raccourci et que la victoire définitive lui est assurée... Il faudra encore combattre, souffrir... Nous savons ce qui nous attend. *Euntes ibant et fletant mittentes semina sua ; venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos !*

L. BOSCAT.

22 août 1901.

Peu de détails ont été publiés ici sur ce qui se passa au Tché-ly, hors de Pékin, pendant les événements de 1900. La lettre suivante, donne des renseignements intéressants sur plusieurs chrétientés.

A YOUN-NING ET A YU-TCHEOU

*Lettre de M. CATHELIN, prêtre de la Mission,
à la sœur N..., Fille de la Charité, à Paris.*

Tient-sin, le 17 décembre 1901.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Je ne vous parlerai pas de Pékin ni du Pé-tang ; des détails ont été publiés à ce sujet. Pour moi, je n'ai pas été dans une situation aussi critique. Comme vous le savez, les troubles des Boxeurs commencèrent dès les premiers mois de l'année 1900. Les derniers jours du mois d'avril, Mgr Jarlin était sacré évêque coadjuteur de Mgr Favier.

Je me trouvais alors à la tête d'une petite chrétienté de mille cinq cents à mille six cents fidèles, située à deux journées de Pékin, dans les montagnes; j'avais avec moi, comme vicaire, un excellent prêtre chinois. Je fus invité au sacre de Mgr Jarlin, et comme dans nos montagnes aucun trouble n'avait eu lieu, et qu'il n'y avait encore que peu de rumeurs, je m'empressai de me rendre à Pékin. La cérémonie du sacre eut lieu le jour de la Translation des Reliques de notre bienheureux Père, 29 avril; ce fut une belle fête de famille. Mais déjà, à Pékin, les bruits les plus extraordinaires, les rumeurs les plus graves circulaient de toutes parts; les Boxeurs, très nombreux déjà, commençaient leurs exercices et leurs incantations; déjà ils accusaient les Européens des choses les plus incroyables. Quelques jours après le sacre, je reprenais la route de *Young-Ning*, c'était le nom de ma chrétienté; mais je ne devais qu'y passer, car je venais de recevoir mon changement; j'étais placé dans le *Yus-tcheou*, à six journées à l'ouest de Pékin. Pendant mon retour, le chrétien qui m'accompagnait me fit remarquer que les gens me regardaient d'un air hostile; j'entendis plusieurs malédictions à mon adresse, mais je n'y pris pas garde. Rentré à la résidence, le prêtre chinois, qui y était, me fit également remarquer que les bruits allaient leur train et que la situation devenait grave. Je pensais que ce bon prêtre exagérait les choses: je lui dis quelques bonnes paroles pour le consoler, espérant que tout ce bruit se calmerait. Pendant ce temps, je me préparais tout doucement à partir pour me rendre à mon nouveau poste: j'avais au moins encore six jours de voyage à cheval pour y arriver.

Après quelques jours de repos, voyant la ville assez calme, je partis de grand matin. D'abord, je me rendis à *Chouang-chou-tze*, de là à Suen-hoa-fou avec un confrère de mission, mon directeur. Arrivé à Suen-hoa-fou, ville de première classe, où nous avons une grande rési-

dence, je me reposai quelques jours. Du reste, M. Vanhersecke, directeur de tout le district du nord de Pékin, me dit lui-même d'attendre, que nous partirions ensemble pour le *Yu-tcheou*.

Mais voici que presque subitement les bruits et les rumeurs augmentent d'une façon effrayante dans la ville de *Suen-hoa-fou*. Des milliers de Boxeurs surgissent de je ne sais où, comme par enchantement. On ne parle que de massacrer tous les Européens et les chrétiens. Tous ces bruits excitent le peuple, la situation devient de jour en jour plus grave et plus dangereuse pour nous. Quant à moi, impossible de songer même à continuer mon voyage. Me voilà donc entre une chrétienté que je viens de quitter depuis quinze jours et une autre où je ne puis me rendre.

A partir du 10 juin, aucun courrier de Pékin ne nous est arrivé, et de tous ceux que nous avons envoyés, pas un n'a pu parvenir jusqu'à Pékin. Vers le 15 juin, quelques chrétiens de Pékin nous arrivent, disant que tout est à feu et à sang dans la ville. Enfin, le 19, la nuit, nous arrive de Pékin un chrétien, fuyant également ; il nous apprend les plus tristes nouvelles : les églises de Pékin, d'après lui, sont toutes brûlées, les prêtres massacrés ainsi que les chrétiens, le Pé-tang même, assure-t-il, n'existe plus, Monseigneur et tous les missionnaires sont martyrs. Tout ceci était vrai pour les autres églises ; mais, heureusement, le Pé-tang existait toujours, et, par un vrai miracle, assiégé pendant deux mois, il résista à toutes les attaques. Mais nous, pauvres missionnaires, à cinq jours de distance, comment savoir la vérité ? nous-mêmes courrions le plus grand danger. Abandonnés, nous deux, Européens, dans une grande ville, avec quelques chrétiens qui, déjà, prenaient la fuite, nous étions exposés à une mort certaine.

De plus, ce même jour, 20 juin, dans l'après-midi, voici que, subitement, les rumeurs augmentent comme

un ouragan. Dans la ville, toutes les têtes sont montées : c'est, dit-on, cette nuit même qu'on doit nous massacrer ; on ajoute que les chefs boxeurs arrivent ; tous les mandarins de la ville, dit-on aussi, sont sortis à leur rencontre. Les chrétiens, effrayés, nous disent : « Père, il vous faut partir, vous en avez encore le temps, fuyez en Mongolie. » Après nous être concertés, M. Vanhersecke et moi, nous nous décidons à partir ; s'il est vrai, comme l'affirment les chrétiens en fuite de Pékin, que toutes nos églises sont brûlées, que Monseigneur et les missionnaires sont massacrés, il n'y a pas de doute sur notre sort et nous n'échapperons pas à la fureur des Boxeurs. Du reste, nous ne pouvons rien pour protéger nos chrétiens : plusieurs sont partis déjà et les autres se préparent à partir : rester là et se faire tuer pour sauver quatre murs de maisons ne nous paraît pas un motif suffisant. Nous attendons donc l'arrivée de la nuit, et, vers dix heures du soir, à la faveur des ténèbres, nous prenons secrètement la fuite. Nous avons dû chevaucher à travers les montagnes pendant toute une nuit et la moitié d'un jour. Jugez de la fatigue que je ressentis, moi qui étais malade. Notre arrivée à Si-ouan-tze fit une profonde impression. Mgr Van Aertselaer et ses bons missionnaires belges nous reçurent à bras ouverts. Là nous étions plus en sûreté : nos chrétiens de Suen-hoa-fou y arrivèrent à peu près tous, les jours suivants. Avec les chrétiens de Mongolie et des villages environnants, la population de Si-ouan-tze s'accrut considérablement : on y comptait au moins cinq à six mille chrétiens assez bien armés de plusieurs centaines de fusils, plus de quinze missionnaires avec des fusils de guerre européens, puis un officier belge, commandant d'artillerie, qui, par un heureux hasard, se trouvait à passer ici ; ce fut lui qui se chargea de la défense de Si-ouan-tze.

M. Vanhersecke ne resta que deux ou trois jours à Si-ouan-tze, invoquant la raison suivante : « J'ai encore des chrê-

tiens qui demeurent dans les villages non loin de Suen-hoa-fou, j'irai au milieu d'eux pour les soutenir, les défendre, et, s'il le faut, mourir avec eux, c'est mon devoir de pasteur. » Je vis partir avec peine ce cher confrère. J'eusse voulu l'accompagner. Mais il me dit : « C'est impossible, vous êtes malade ; d'abord, vous ne pourriez ni me suivre, ni supporter de telles fatigues ; de plus, vous n'avez pas comme moi charge d'âmes, votre ancienne chrétienté le Young-Ning, que vous venez de quitter, ne vous appartient plus, puisque vous êtes changé ; votre nouvelle chrétienté, le Yu-tcheou, ne vous appartient pas non plus, puisque vous ne pouvez vous y rendre et que, du reste, il y a là deux prêtres chinois, restez donc ici. » Je dus me soumettre à regret à l'ordre de mon supérieur, mais j'ai toujours regretté de n'avoir pas été dans le vicariat, lors de cette terrible persécution ; si j'étais resté au Young-Ning, j'obtenais la palme du martyr. Le prêtre chinois, qui était là, parvint à s'enfuir, il est vrai ; mais moi, malade et Européen, par conséquent facile à reconnaître, je n'aurais certainement pas pu échapper ; hélas ! je n'étais pas digne du martyr. Pour M. Vanhersecke, il n'échappa que par miracle à la mort. Après plusieurs semaines, il finit par se réunir avec M. Planchet à Chouang-chou-tze, grosse chrétienté, à une journée de Suen-hoa-fou ; là, ils furent attaqués par les soldats et les Boxeurs, mais ils résistèrent victorieusement. De plus, pendant ce même temps, notre cher directeur, M. Vanhersecke, fut atteint de la fièvre typhoïde qui le conduisit à deux doigts du tombeau. Que de tribulations pour ce cher confrère, que de souffrances ! Pour moi, je fus donc forcé de rester à Si-ouan-tze pendant trois longs mois ; sans doute, nous ne fûmes jamais attaqués, et, de ce côté, du moins, on eut moins à souffrir qu'ailleurs ; mais qu'il était pénible d'être sans nouvelles certaines, n'apprenant les faits que par des rumeurs vraies ou fausses, surtout ne pouvant avoir aucune communi-

cation avec Pékin et cela pendant trois longs mois!

J'ai pris quelques notes pendant ces jours. Je les résume :

Le 5 juillet arrive, pour Mgr de Si-ouan-tze, une lettre de mon ancien vicaire de Young-Ning, disant que la résidence est brûlée, presque tous les chrétiens massacrés ou cernés par les Boxeurs dans les montagnes; ce bon prêtre est lui-même caché dans une caverne, à deux jours d'ici; il demande qu'on vienne à son secours.

Le 10 juillet. — Aujourd'hui, M. Tch'ou (Martin), prêtre chinois, mon ancien vicaire du Young-Ning, est arrivé ici avec une vingtaine de chrétiens; il a dû fuir de montagne en montagne à pied, n'ayant rien à manger, évitant toute habitation, ne marchant que la nuit et cela pendant quinze jours, endurant des privations incroyables. Quant à nos pauvres chrétiens, tous, dit-il, sont massacrés avec des raffinements de cruauté qui font frémir.

Quelques jours après, on apprend que notre résidence de Suen-hoa-fou est brûlée, ainsi que d'autres villages chrétiens; plusieurs centaines de nos fidèles obtiennent la palme du martyre.

Enfin, les premiers jours d'août, je reçus une lettre de Chouang-chou-tze de M. Planchet, me racontant qu'ils avaient été attaqués par des soldats chinois et un nombre infini de Boxeurs; mais, grâce à Dieu, les chrétiens étaient parvenus à repousser victorieusement ces attaques. Dans la même lettre, j'apprenais la destruction de notre résidence de Suen-hoa-fou et de plusieurs autres villages de chrétiens. De plus, ce même confrère me dit que M. Vanhersecke est gravement malade; et, de Pékin, les nouvelles sont au pire, mais on ne sait rien de certain.

Le 19 août, une autre lettre du même confrère m'apprend que Tien-tsin a sûrement été pris par les soldats européens, et, dit-on, aussi Pékin, le 15 août, ce qui était vrai, du reste. Quelques jours après, j'envoie mon domestique à Pékin, lui disant d'être prudent, mais de tâcher d'ar-

river jusqu'à la capitale et de nous rapporter des lettres et des nouvelles certaines du Pé-tang. Ce n'est que le 29 septembre, fête de saint Michel, que nous apprîmes enfin toute la vérité sur Pékin. Je ne vous en parle pas, vous avez lu ce qui a été écrit à ce sujet.

Le 10 octobre seulement, je pus quitter Si-ouan-tze : d'abord, je me rendis à Pékin, puis au Yu-tcheou, ma nouvelle chrétienté, restée debout comme par miracle. Quant au Young-Ning, plus de mille trois cents chrétiens avaient été massacrés ; sur plus de mille cinq cents fidèles, c'est à peine si maintenant il y a encore deux cents catholiques dans cette chrétienté : presque tous ont généreusement confessé leur foi.

Un confrère chinois, M. Pierre Toung, qui est resté au *Yu-tchéou* pendant les troubles, a fait une relation en latin des principaux événements qui ont eu lieu dans cette chrétienté, c'est la traduction littérale de ce rapport que je vous envoie.

Une chose qui lui est personnelle et que notre cher confrère chinois n'a pas écrite, est ceci : Dans un moment de grand danger, M. Toung, a pris le Saint Sacrement, est sorti, et, sur la place publique où ils ont été réunis, a béni les chrétiens pour les fortifier ; ceux-ci, horriblement fatigués et à moitié découragés, ont repris aussitôt courage.

Voilà ce qui s'est passé dans la chrétienté où j'arrivais au mois de novembre 1900. Depuis lors, les choses s'arrangent peu à peu : on a donné des indemnités à nos chrétiens, la paix règne à peu près partout. Quant à moi, j'ai été gravement malade, aussi suis-je placé à Tien-tsin pour me remettre en aidant un peu un confrère qui est très occupé.

Veillez agréer, etc.

E. CATHELINÉ.

RAPPORT DE M. PIERRE TOUNG

PRÊTRE DE LA MISSION

Simple relation des faits qui ont eu lieu pendant la persécution au Yu-tcheou (traduit du latin).

La région qu'on appelle le Yu-tcheou appartient à la préfecture de Suen-hoa-fou, dans la province du Pé-tchily. Elle est éloignée de la ville de Pékin d'environ 450 ly, sise dans les montagnes; relativement à Pékin elle est située à l'ouest, légèrement inclinée vers le nord.

Dans cette région se trouve une assez grande ville, résidence d'un mandarin civil. Après cette ville est un grand village presque aussi populeux et aussi commerçant que la ville elle-même, dont il est éloigné de 40 ly, à l'est; il s'appelle Si-ho-ing. C'est le centre de la Mission catholique dans cette région. Là, est une assez belle église avec une résidence où demeurent deux missionnaires de la Congrégation de la Mission.

L'an 1900, pendant les troubles causés par les Boxeurs, la persécution s'éleva aussi contre la religion chrétienne, dans le Yu-tcheou. L'histoire de ces événements peut se résumer comme il suit :

La persécution commença le 17 mai 1900 dans le village de Teu-tze-ti-sia, éloigné de la ville de Yu-tcheou de 65 ly, au sud. L'agitation des Boxeurs s'éleva soudain sous la direction d'un certain marchand revenu de Pékin, ensuite elle passa dans un village appelé Ts'i Kia-ts'ao, à 7 ly de distance de Si-ho-ing; puis de jour en jour elle se répandit assez promptement dans toute la contrée du Yu-tcheou. Au mois de juin, il était déjà dangereux aux chrétiens de voyager.

Les prêtres du Yu-tcheou demeurant à Sy-ho-ing, ayant entendu parler des troubles extrêmes qui agitaient Pao-ting-fou, exhortèrent leurs chrétiens à mettre en Dieu toute leur confiance par l'intermédiaire de la Vierge Marie;

puis à user des moyens humains et à se préparer à résister aux Boxeurs. A cet effet, ils firent construire, autour de l'emplacement où heureusement tous les chrétiens sont réunis ensemble, des murs en terre percés de trous à travers lesquels on peut voir l'ennemi et tirer; puis ils purent acheter quelques mauvais fusils chinois, de la poudre et du plomb de chasse; quant aux grains et autres choses nécessaires pour vivre, le tout fut centralisé à la résidence des Missionnaires. Les chrétiens des autres villages, à l'est de Si-ho-ing, se réfugièrent également chez les Missionnaires. Ceux de l'ouest gagnèrent un autre petit village chrétien appelé Ling-louo; là il y avait des murs naturels en terre, comme dans une petite ville fortifiée, et il était facile de s'y défendre.

Peu à peu les chrétiens de toute la contrée du Yu-tcheou, plus de 2 000 personnes, abandonnant maison, terre et tout ce qu'ils possédaient, se concentrèrent dans les deux endroits ci-nommés. Jour et nuit on organisa des veilles; à chaque instant on attendait l'arrivée des Boxeurs. A Sy-ho-ing, les Boxeurs (une trentaine environ) examinaient même souvent notre résidence, mais ils n'osaient l'attaquer parce qu'ils avaient vu arriver un tonneau de Suen-hoa-fou, ainsi que plusieurs caisses, et ils crurent que c'était un canon européen et des munitions. Ce canon monstre, disait-on, portait à 40 ly de distance, et les simples croyaient ce récit. De plus, la résidence est située sur une élévation. A l'ouest et au sud sont de profonds fossés; impossible de passer par là, surtout maintenant qu'on a élevé des murs sur la hauteur. Au nord sont des boutiques de marchands païens; enfin à l'est des habitations de païens qui s'enfuirent pendant les troubles. Il devenait donc difficile aux Boxeurs d'entrer directement dans la résidence. On disait aussi que les chrétiens étaient plus de 10 000, quand en réalité il n'y en avait à peine que 1 500.

Enfin, des Boxeurs, venus de villages environnants, le

25 juillet de grand matin, au moment de la messe, voulurent entrer dans la résidence au nombre de 4 ou 500. Les chrétiens préposés à la porte la fermèrent ; elle allait céder ; alors ils ouvrirent le feu. Quatre Boxeurs furent blessés et un fut tué raide. Cela refroidit l'ardeur des assaillants ; ils se retirèrent donc, tout en demeurant dans le village. De ce moment même commence un siège qui durera dix-huit jours.

Les armes de nos ennemis étaient variées. On les vit les uns armés de longs sabres, de couteaux, de piques, les autres portant des torches à la main et brûlant des bâtonnets odorants ; tous comme de vrais possédés poussent des cris sauvages : tue, tue, mort, mort, incendie, incendie, etc...

Nos vaillants chrétiens ne se laissent pas effrayer par tout ce vacarme, ils attendent avec un calme parfait un second assaut. Il n'eut pas lieu ce jour-là. Les forcenés se mirent alors à parcourir le village en agitant leurs sabres et leurs longs couteaux, répandant partout la terreur ; les marchands leur donnèrent logement et nourriture, par crainte sans doute. Les chrétiens voulaient attaquer les boutiques, asiles de ces perturbateurs ; mais les missionnaires ne le leur permirent pas, afin de ne pas exciter le peuple contre nous. On espérait, en agissant ainsi, le départ des Boxeurs. Ceux-ci appellent alors du secours des villages voisins, puis, jusqu'au 25 juillet, ils forcent les habitants à se ruer par bandes, l'après-midi, vers six heures du soir, vers les chrétiens en poussant des cris de mort. C'est un bruit, un vacarme infernal ; de plus des torches enflammées sont lancées par milliers, des coups de fusil retentissent sans discontinuer ; chaque Boxeur, outre sabre et couteau, tient à la main un bâtonnet odorant allumé ; les enfants surtout font à chaque pas une grande prosternation par terre.

Par imprudence, un chrétien ayant mis le feu à de la poudre fut brûlé vif. Nos adversaires crurent à tort que c'étaient leurs torches enflammées qui étaient cause de ce

malheur : les voici donc qui redoublent d'audace, s'élançant avec fureur contre la résidence, mais ils ne peuvent entrer. Furieux de leur échec ils brûlent les maisons des païens voisines des nôtres. Pendant ce temps les femmes et les enfants et les nombreux non-combattants sont réunis à l'église, priant avec ferveur. Ils invoquent la Mère de Dieu. Les autres, munis de fusils ou de toute autre arme, attendent derrière les murs ou sur les toits des maisons. Quelques Boxeurs sont blessés, les autres s'enfuient en désordre poussant des cris affreux ; beaucoup d'enfants païens ne pouvant se dégager sont écrasés dans la foule. On ne sait pas au juste le nombre des morts, car c'était la nuit, mais dix-huit furent emportés.

Pour donner le change, ces vaillants crient à tue-tête en fuyant : « Allumez les lanternes ; les *eul mao tze* (c'est-à-dire ceux qui suivent les Européens ; c'est une malédiction dont on se servait contre nos chrétiens) sont en fuite ! » La vérité c'est qu'eux-mêmes voulaient voir clair pour se sauver. Ce fut alors comme une vraie illumination dans tout le village et les environs. Dès ce jour les Boxeurs des autres villages voulaient s'en retourner chez eux, mais ceux de Sy-ho-ing les retinrent en disant : « Vous êtes venus ici pour vous battre contre les chrétiens ; si vous nous laissez seuls nous en souffrirons, vous ne devez, vous ne pouvez partir avant de les avoir tous anéantis. »

Alors tous ceux qui ont des fusils sont forcés de se battre, puis une députation est envoyée au mandarin du Yu-tcheou demandant des soldats et des satellites. Jusque-là le mandarin avait refusé, cette fois il consentit. Un petit mandarin militaire envoya son fils avec un autre petit chef et des soldats armés de bons fusils de guerre européens (Mauser). Cela devenait sérieux, le vrai danger allait commencer.

Le 1^{er} août, dans l'après-midi, arrivent de tous les villages des environs plus de 10 000 hommes, boxeurs, brigands, voleurs, hommes pervers, curieux de toutes sortes

qui viennent voir notre perte, car personne n'en doute. Vers le soir, toute cette cohue se met à crier, à vociférer ; c'est assourdissant. Mais tous ont soin de se tenir à une distance respectable de la résidence. Un autre moyen paraît devoir réussir, ils mettent le feu aux maisons de l'ouest. Nos braves chrétiens sont effrayés d'autant qu'à cette heure même un vent violent sévissait. Heureusement le feu, comme par miracle, ne voulait pas prendre de ce côté. Les forcenés furieux se saisissent alors d'un bonze qui voulait, disait-il, brûler tous les païens par la magie ; ce malheureux fut massacré avec un autre païen.

Le 2 août, des Boxeurs d'un autre village, flattés de ce qu'on leur avait dit qu'ils étaient plus habiles que les autres, s'élancent audacieusement contre la porte de la résidence. Mal leur en prit : l'un d'eux fut tué, d'autres blessés à coups de pierre, enfin tous prennent la fuite. Nos chrétiens et nos enfants même se prennent à rire de la poltronnerie de ces gens qui jettent leurs armes dans la rue.

Le lendemain c'est encore par le feu qu'on veut nous prendre ; mais par une protection tout à fait providentielle et extraordinaire, les païens ne purent allumer d'incendie ; il n'y avait que de la fumée.

Le 3 août, arrivent les soldats et de bons chasseurs avec d'excellents fusils européens. Vers neuf heures du matin le feu commence, un chrétien reçoit une décharge en pleine poitrine ; il meurt en disant *Jésus, Marie*¹. Un autre est griève-

1. Dans le journal de M. Planchet, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, on lit ces détails :

■ Les chrétiens s'en sont tirés avec une seule victime de leur côté. Cette victime, un brave chrétien, nommé Hoo Young-tcheng, mais plus souvent appelé dans le village Hoo-la-ose, se tenait à son poste sous le grand portail de la résidence, au nord de l'église ; il y avait un instant qu'il avait fait une prière à genoux, sans doute, tant pour se préparer à la mort que pour obtenir la protection divine, quand une balle perce la grande porte et lui traverse la tête de part

ment blessé à la tête ; une tuile vient aussi tomber sur la tête d'un prêtre, mais sans lui faire de mal. Depuis ce jour les balles ne cessent de siffler de tous côtés. C'est une musique d'un genre nouveau et terrible ; cela se continue pendant neuf jours de suite, sans interruption ni le jour, ni la nuit.

Ici se place un incident curieux. Pendant un moment de répit, un Boxeur géant se charge tout seul de vaincre l'église. Il vient, tenant d'une main un battant de porte, de l'autre un immense sabre pesant vingt livres, les reins ceints d'une large ceinture jaune dans laquelle il a mis 200 sapèques, quatre petits pains de froment, puis de longues mais toutes petites cordes rouges avec lesquelles il doit lier puis entraîner notre église. Cet hercule monte sur le toit d'une maison de païens voisine de la résidence, il brandit son arme terrible, il est accompagné par d'autres Boxeurs. Un chrétien qui a tout vu fait un détour et, se cachant, arrive derrière le géant et le tue raide. Le voyant tombé, ses compagnons prennent la fuite ; trois sont tués et dépouillés de leurs armes ainsi que le nouveau Goliath. Pendant la nuit les parents enlevèrent les corps de ces trois morts, mais au lieu de les enterrer, ils les mirent dans des caisses, espérant

en part. Immédiatement se produisent deux jets de sang et il s'affaisse sans avoir pu prononcer un mot. M. Vanhersecke, qui se trouvait passer près de là, lui donne aussitôt l'absolution, pendant que son fils désolé fait pitié à voir. Ce pauvre enfant pleure, crie, désolé en voyant son père tué à ses côtés.

« Au même instant, les païens du village virent, dirent-ils, son âme monter au ciel. Naturellement parlant ils ne pouvaient connaître ce qui se passait dans l'enceinte même de la résidence ; et cependant voici les réflexions qu'ils firent : « Les chrétiens envoient le *Hoo-la-ose* au ciel, pour leur amener du renfort. »

« D'autres ajoutaient : « Quel mérite a-t-il donc ce *Hoo-la-ose* pour recevoir de tels honneurs et être si bien vêtu ? » Il semblait donc que le ciel lui-même ait voulu témoigner que ce chrétien a été admis dans le chœur des martyrs, immédiatement après avoir quitté cette terre. »

les voir ressusciter. Durant ces jours, une dizaine de chrétiens furent blessés non mortellement, mais ils durent presque tous quitter leurs maisons de terre où les balles pénétrant partout devenaient dangereuses; l'église fut leur abri. Heureusement qu'autour de notre résidence il y a un mur très solide et élevé de plus de 3 mètres; ce mur fut une vraie protection, les balles passaient par-dessus sans atteindre personne. Toutefois, la terreur était à son comble, chacun vivait au jour le jour sans savoir s'il verrait le lendemain. Jour et nuit, on récitait sans interruption le Rosaire et d'autres prières; chacun s'excitait avec larmes à la contrition parfaite. Chaque jour il y avait une messe pour demander la paix et la soumission à la volonté divine. De plus, on fit vœu d'élever un autel à la Sainte Famille et d'acheter une statue si on échappait à la mort. (Les chrétiens ont donné à cet effet plus de 700 francs et la statue est commandée.) Durant ce danger imminent une seule hostie fut toujours conservée, afin que les chrétiens puissent toujours adorer Jésus-Christ réellement présent dans le Saint Sacrement. Les Boxeurs vaincus demandèrent des canons aux soldats, ce fut alors une petite comédie qui réjouit nos défenseurs.

Les prétendus invincibles et invulnérables Boxeurs, rendus prudents par une longue ségrie d'échecs, incapables de rien qui vaille, plantent à terre leurs drapeaux, ils en avaient des milliers, puis se contentent de boire, dormir et manger. Mais voici venir deux petits canons chargés à petit plomb de chasse, placés d'ailleurs à une assez grande distance, ils sont braqués vers l'église : le coup part, une immense fumée s'élève et le mur en terre sur lequel le canon est appuyé s'écroule : c'est tout le mal fait par cet engin un peu primitif. Beaucoup de bruit, résultat nul. Dès lors nos chrétiens prennent confiance. La nuit, le 7 août, le petit mandarin militaire s'enfuit secrètement; on voulait le forcer d'aller en avant à l'attaque, mais ce brave guerrier

craignait la mort, chacun voit le courage à sa façon. Peu à peu d'autres s'enfuirent également; il y eut aussi dispute entre les Boxeurs.

Le 9 août, le grand mandarin civil de la ville du Yu-tcheou passe par Sy-ho-ing; il voit les Boxeurs, mais ne s'occupe de rien ni pour eux ni contre eux. A partir de ce moment les amis de l'ordre virent d'un mauvais œil tous ces furieux. Toutefois, il y eut encore une attaque contre nous après le départ du mandarin. Toujours même répétition : cris sauvages, menaces, malédictions. Parmi eux une dizaine sont blessés, les autres songent alors sérieusement à regagner leurs villages. Le 11, presque tous sont partis, mais les habitants craignent la vengeance des chrétiens. Ceux-ci, le 12, vers le soir, sortent peu nombreux; il ne leur arrive aucun mal. Le 13, jour de marché, on ouvre la porte; les païens du village reçoivent bien nos chrétiens, tout le monde manifeste sa haine contre les Boxeurs, les appelant troupeau d'enragés et proférant d'autres malédictions.

Ils affirment avoir vu, pendant qu'on attaquait la résidence, à la porte, comme la protégeant, un vénérable vieillard (de deux cents ans, disaient-ils) tenant un bâton à la main; on frappait dessus, mais les coups ne lui faisaient rien. Les chrétiens ont cru reconnaître dans ce fait la protection de saint Joseph. On vit aussi (toujours les païens) de nombreuses femmes vêtues de blanc avec de longs cheveux leur tombant sur les épaules; elles entouraient l'endroit où se trouvaient nos fidèles. Ceux-ci pensent que ce sont les âmes du Purgatoire qu'ils invoquaient beaucoup. De plus, une dame blanche et majestueuse se tenait sur le toit de l'église. N'est-ce pas la sainte Vierge qu'on a vue presque partout et les Anges gardiens qui venaient protéger nos chrétiens? Toutes ces apparitions n'ont été vues que par les païens. Toutefois, ce qui prouve que tout cela n'est pas de vains racontars, c'est le fait suivant qui montre en même

temps la corruption païenne. Des Boxeurs, voyant toutes ces femmes protéger l'église, eurent une pensée diabolique, et, sous prétexte de faire rougir de pudeur ces apparitions, ils ôtèrent leurs habits et restèrent ainsi tout nus ; les chrétiens les virent et, n'y comprenant rien, ils regrettaient seulement de n'avoir pas des fusils d'assez longue portée pour punir ces païens... Les païens affirment aussi que les grains de plomb des chrétiens étaient toujours mortels, un homme blessé par eux enflait d'abord puis mourait.

Pierre TOUNG, *prêtre de la Mission.*

*Lettre de M. PLANCHET, prêtre de la Mission,
à M. CATHELIN, prêtre de la même Congrégation.*

Chouang-hou-tze, le 6 août 1900.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais !

C'est avec une très grande joie que nous avons reçu hier votre lettre du 23 juillet. Nous nous demandions toujours ou en était la Mongolie et surtout Si-ouan-tze, avec tous ses hôtes. Vous êtes tous en sûreté. Dieu soit béni ! Depuis la lettre que vous a adressée M. Vanherseck, les affaires ont marché vite dans le Suen-hoa-fou. Tout le Nay-t'ouen n'existe plus. M. Heou a d'abord résisté avec succès à deux cents cavaliers et a une infinité de Boxeurs. Après cela il s'est éloigné avec tout son monde. A partir de ce moment ont commencé les massacres et incendies de toutes sortes. Les païens lui avaient rapporté que le mandarin de Chong-King aurait dit : Nous appellerons de nouvelles troupes jusqu'à ce que Nay-t'ouen soit anéanti. Il est arrivé ici lui-même, et puis il est allé du côté de la Trappe.

Quant au pauvre M. Tchang, qui ne peut pas même monter un baudet, comme vous le savez, il a fui dans les montagnes, puis il est revenu dans une pauvre chrétienté des montagnes nommée Tchang-Kia-oua.

Après Nay-t'ouen est venu le tour de Chouang-cheu-tze. Le 22 juillet, au matin, sans avoir de nouvelles d'aucune menace, on voit arriver deux cent cinquante cavaliers, drapeaux déployés, accompagnés d'une centaine de piétons et d'une infinité de Boxeurs. On eut un petit quart d'heure pour se préparer. Et voilà les envahisseurs qui pénètrent jusque dans le village du côté nord-est et se mettent à faire, pendant quatre ou cinq heures, des feux de salve contre l'église, de manière à ne pas pouvoir mettre le bout du nez dehors; même nos murs sont troués par les balles; un chrétien est tué raide par une balle qui avait percé le grand portail de derrière l'église. Mais, petit à petit, le courage renaît parmi nos chrétiens. En se fortifiant dans un jardin, ils surprennent un mandarin dont la carabine à plusieurs coups était enrayée et qui s'impatientait pour la remonter. Ils le tuent à bout portant et s'emparent au plus vite de son fusil. Ce coup rendit les soldats prudents; aussitôt ils cessent d'avancer; ils tâchent même de se mettre en sûreté. Après avoir eu plusieurs morts et blessés, ils se retirent enfin dans le village voisin.

Le lendemain, à l'aube, ils revenaient, et cette fois avec des canons lançant des boulets de quatre livres qui trouèrent quelques maisons, mais firent, en définitive, plus de bruit que de besogne. Cette fois-ci ils se tinrent ou furent tenus à distance, et, après avoir de nouveau eu plusieurs morts ou blessés, ils s'en retournèrent sans avoir rien fait. Ils se reposèrent, un jour, sous leurs lauriers, soi-disant pour donner le temps aux renforts qu'ils demandaient à Suen-hoa-fou et ailleurs, d'arriver.

Le mercredi, on entend la trompette à trois heures du matin. Évidemment ils se préparaient. A cinq heures, ils étaient signalés, et à cinq heures un quart, moi-même, armé de la carabine du petit mandarin, j'arrêtai leur colonne qui s'avavançait, déterminé cette fois-ci à en finir. Mes premiers coups blessent gravement trois ou quatre hommes; aussitôt

les soldats font volte-face, se cachent dans les cultures et font parler le canon. Le premier boulet me passa à un mètre ou deux au-dessus de la tête et alla briser un arbre ; le troisième démontait un des petits clochetons de notre église ; un autre rebondit sur la cloche sans la casser. Quand ils eurent été las de tirer le canon, ils s'avancèrent sur deux fronts à l'ouest et au sud. C'est alors que nous eûmes l'occasion de constater leur bravoure ; dès que l'un d'eux était frappé, toute la colonne se repliait précipitamment. Mes chrétiens furent admirables d'entrain ; à la fin ils firent même une sortie pour les prendre en flanc, ce qui réussit admirablement. Les soldats, avec leurs fusils européens, s'enfuirent, épouvantés de tant d'audace ; peu s'en fallut qu'on ne leur enlevât les canons. Ils avancèrent et reculèrent tour à tour jusqu'à onze heures et demie. Nous étions harassés de fatigue ; mais, Dieu merci, dans les deux dernières journées nous n'avons eu aucun blessé.

Deux jours après, pendant que nous nous préparions encore, on apprend qu'ils décampaient pour aller recevoir le nouveau mandarin militaire de S. h. f., racontant partout que jamais ils n'avaient fait une guerre de cette nature. Trois jours après, on les signale de nouveau ; cette fois ils ne pouvaient revenir qu'en forces considérables ; aussitôt tous les fervents chrétiens de S. h. f. se concertent pour fuir. Mais il n'en était rien ; ils venaient seulement pour protéger le Pao-ngnan-tchou qui était dans les trances de nous avoir pour voisins. Ce mandarin alla même à S. h. f. et en rapporta une lettre du préfet qu'il nous fit parvenir hier, dans laquelle, après quelques hypocrites condoléances, il nous fait savoir que si nous touchons aux braves gens, le nouveau mandarin militaire, Ho, qui, dit-il, est un foudre de guerre, et va avoir bientôt ou a déjà huit camps de soldats, viendra nous exterminer jusqu'au dernier. La lettre était adressée à M. Vanhersecke ; comme il n'est pas ici officiellement, puisqu'il est sans habitation et censé brûlé avec son

église, j'ai envoyé une simple carte disant que je répondrai plus tard quand tout sera en paix. Voilà où nous en sommes, cher Monsieur Catheline ; les affaires vont tous les jours de mal en pis. Je ne sais pas si nous en verrons le bout ici-bas. Pour comble de malheur M. Vanhersecke a fait une très grave maladie, juste au commencement de nos combats. En ce moment-ci il me semble qu'il est hors de danger.

Bonjour à M. Tchou (Martin), s'il vous plaît. Veuillez présenter mes respects à Sa Grandeur ainsi qu'à tous les Pères de Si-ouan-tse.

J. M. PLANCHET.

TCHE-LY ORIENTAL

UN ÉPISODE DE LA GUERRE DES BOXEURS AU TCHE-LY ORIENTAL

Supplice de Ouang-ly-teo, catéchiste de Pan-kia-yng.

25 juillet 1901.

Ouang-ly-teo (Mathieu) chef d'une famille de six martyrs a été le troisième des quinze chrétiens de son village égorgés par les Boxeurs pour n'avoir pas voulu renoncer à la foi chrétienne. S'il avait passé la nuit du 29 juin dans l'Oratoire à exhorter les chrétiens, à l'exemple des martyrs, à ne pas craindre de sacrifier leur vie et leurs biens pour la foi, ce catéchiste modèle ne s'était pas cependant exposé témérairement au danger, et il avait pris des précautions pour sauvegarder les siens, quand, le 11 juillet, il apprit, par deux fugitifs, le pillage de la résidence centrale de Young-ping ; il conseilla à ses deux fils de tenter de se sauver en Mongolie avec sept autres chrétiens du village ; le second ne voulut pas quitter son père, qui lui-même restait pour veiller sur les femmes et les autres chrétiens non fugitifs. A une sérieuse alerte du 16 juillet, il prit trois familles cousines germaines au nombre de vingt-quatre personnes, et les mena à 6 lys au nord, à la gorge de la Grande-Pente (Na-tchoung), où ils trouvèrent un refuge dans une maison

isolée et inhabitée, gardée par un brave païen. Les chrétiens ne restèrent pas longtemps en paix dans cet asile, car trois jours après, une quinzaine d'hommes armés de sabres et de lances vinrent du village voisin (Tchao-vehouang) leur dire : « Vous ne pouvez rester ici en sûreté.

— Veuillez ne pas considérer seulement l'état auquel nous sommes réduits à présent, répondit le catéchiste, il y aura encore plus tard de beaux jours pour nous.

— Nous n'avons qu'à dire un mot, répliqua le païen Tchao-lao-yao, et vous êtes morts. » Le vieux gardien Ly-King intervint alors pour supplier la bande armée de se retirer, et ils partirent sans avoir fait aucun mal. Le lendemain, Ly-King dit à Mathieu qu'ils allaient revenir pour le pillage; et, à cette communication, les réfugiés préférèrent retourner furtivement dans leurs maisons, d'où ils sortaient, la nuit surtout, pour se cacher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mathieu allait encore parfois faire paître ses bœufs au dehors, mais voyant croître le danger il les donna en garde à un païen. Le 25 juillet, au matin, le catéchiste s'était réfugié dans le lit à sec du fleuve Lan-ho, à 500 mètres à l'ouest de sa maison, quand, dénoncé aux chefs des Boxeurs de Pae-tchouang, il fut vite pris, lié et emmené à ce dernier village. Là les Boxeurs l'attachèrent à un saule devant la petite pagode en ruine et s'en allèrent tranquillement déjeuner. Un parent éloigné, Tchoou-yu-shi, considéré cependant à la chinoise comme oncle du captif, alla trouver le chef des Boxeurs : « Mon neveu, dit-il, est un honnête homme, me permettez-vous de me porter sa caution ? » Tchoou-yu-shi, âgé de quarante ans, était venu seulement depuis quelques années prendre domicile dans la localité. Le Boxeur profita de ce prétexte pour répondre : « Tu n'es pas originaire de Pae-tchouang, ta caution ne vaut rien. » Le brave païen courut chercher des gens de Pan-Kia-Yug, et en ramena trois qui se portèrent caution pour le vieux catéchiste. « Ici, dit alors le chef boxeur Tchang-Tae-

Yang, vous ne sauriez vous porter garants : il faut aller à Yu-houang-miao. » Cette pagode, située à 3 lys à l'est de la sous-préfecture de Kien-uyan-shien, servait de quartier général aux Boxeurs de la région, depuis qu'ils s'étaient trouvés à l'étroit dans la sous-préfecture même, et le petit chef de Pae-tchouang tenait à présenter son importante capture au Grand-Maître général.

Après leur déjeuner les Boxeurs et les chefs du village conduisirent donc Mathieu enchaîné à la pagode de Yu-houang, à 2 lieues de distance.

Les trois garants et Tchoou-yu-shi, arrivés devant le Grand-Maître Kang-ho-chan, se portèrent encore caution. Celui-ci, parlant des chrétiens en général, répondit : « Leur crime est trop grand, leur temps est passé, il faut mourir. » Comme les garants persistaient à demander grâce, les chefs venus avec les Boxeurs leur dirent : « Faites-le sortir de la religion, qu'il fasse jouer des comédies, et qu'il donne soit des terres, soit de l'argent, et il pourra retourner chez lui. »

En entendant ces propositions, Ouang-ly-teo répondit aux garants : « Retournez chez vous, votre bon cœur est allé jusqu'au bout. » Tchoou-yu-shi répliqua : « Mon neveu, dites un mot d'apostasie ; donnez de bouche un peu « de face » (c'est-à-dire faites quelques concessions) à tout ce monde, et retournez chez vous, vous n'en serez pas moins chrétien. »

Mathieu fit alors cette réponse mémorable rapportée textuellement par les témoins : « J'ai déjà vécu plus de soixante ans. Nous sommes chrétiens depuis quatre à cinq générations ; mes yeux voient la porte du ciel toute grande ouverte ; un pas encore et je monte au ciel ; quand mon propre père sortirait du tombeau (pour me faire apostasier), jamais je ne pourrais renoncer à ma foi. »

L'oncle voulut insister encore : « Mon cher neveu, tu as la mort devant les yeux ; si de bouche tu ne dis un mot d'apostasie, toute ta famille, jeunes et vieux, tous tes biens,

terres, maisons, animaux, chars, tout en un mot passe aux mains d'autrui. »

Le vieux chrétien répondit : « Tu as beau dire ; je ne puis renoncer à ma religion. »

L'oncle s'adressant alors au Grand-Maitre et au reste de la troupe leur dit : « Si vous ne tuez pas mon neveu, nous vendrons quarante mous de terre¹ pour jouer des comédies à cette pagode. » Mais Mathieu l'interrompit aussitôt : « Mon oncle, ces paroles c'est vous qui les dites ; je ne puis les approuver. Quand même je donnerais quarante mous de terre, je ne pourrais cependant pas renoncer à la religion. »

Les Boxeurs dirent alors à l'oncle : « Vous portez-vous encore sa caution ? Il saute aux yeux que vous voulez vraiment unir votre destinée à la sienne. » Tchoou-yu-shi en se retirant ne put s'empêcher d'ajouter : « Mon neveu, tu ne veux vraiment pas le dire ce mot ? »

Le catéchiste répondit encore : « Jusqu'à la mort, jamais je ne pourrai renier ma religion. »

Plus rien ne devait et ne pouvait empêcher le sacrifice de la victime. Aussitôt (il était une heure), les bourreaux versèrent du pétrole sur des bâtonnets odoriférants qu'on allume dans les pagodes devant les idoles. Ceux dont on se servit, de la grosseur d'une aiguille à tricoter, sont achetés par centaines formant des paquets d'un pied de long et de 3 à 4 centimètres d'épaisseur. Mathieu, solidement lié à un des deux arbres de l'ouest, derrière la principale pagode, eut la bouche tenue grande ouverte de force au moyen d'un taquet fixé entre les dents : elle devait être la première suppliciée cette bouche indomptable qui venait de confesser la foi à la façon des martyrs romains de la primitive Eglise.

Un autre Boxeur prit le patient par la tresse, appuyant

1. Le mou est de 60 tchangs carrés, soit environ 6 ares.

le poing sur la nuque pour tenir la tête baissée. On lui mit alors le paquet de bâtonnets embrasés et fumants sous la bouche, tandis qu'un autre païen, armé d'un éventail, activait la combustion et poussait la flamme et la fumée dans la bouche et le nez du martyr, et contre la poitrine qui fut aussi brûlée et sur laquelle découlèrent bientôt des gouttes ardentes de la graisse de la figure. Le supplice dura jusqu'à ce que les lèvres furent consumées et les os des mâchoires mis à nu. La tête était devenue énorme, les yeux ne pouvaient plus rien voir, et la bouche n'aurait pu proférer une parole. « Cependant, comme Mathieu n'était pas encore mort, dit un des garants témoin du supplice, ils le détachèrent, le couchèrent par terre sur le dos et brûlèrent encore des bâtonnets d'encens sur sa poitrine jusqu'à ce que le martyr passât pour mort. Il fut alors traîné hors de l'enceinte de la pagode, à une vingtaine de pas à l'angle sud-ouest, sur le bord du San-ly-ho, à quelques mètres du pont. » D'après certains il n'aurait pas encore été mort et aurait même donné quelques signes de connaissance, mais ce point, assez peu important, n'a pu être éclairci. Arrivé sur le bord du ruisseau, mort ou vivant, trois ou quatre Boxeurs coupèrent, à coups de sabre, d'abord les mains, puis les pieds et enfin la tête.

Ensuite eut lieu la crémation superstitieuse ordinaire avec des copeaux et des haricots noirs. Par ordre du chef, les cendres furent criblées et les ossements à moitié calcinés furent brûlés une seconde fois. Le Grand-Maître avait peur qu'il ne revînt changé en fantôme, rapporte un Boxeur, parce qu'il avait dit : « Un pas seulement encore et je monte au ciel. » Enfin, pour plus de précaution, les cendres et tous les débris furent ramassés avec soin et jetés au milieu de la rivière vers le coucher du soleil.

Dix jours plus tard, le 3 août, après avoir vu tomber la tête de sa sœur, le jeune fils du martyr, âgé de treize ans, s'écria joyeusement, en courant au même lieu de supplice

présenter sa tête aux mêmes bourreaux : « Je vais rejoindre mon père au ciel. »

Bienheureuse famille, priez pour nous !

N. B. — Les détails qui précèdent nous ont été donnés par les parents des quinze victimes de la même chrétienté, qui les avaient recueillis de la bouche de témoins oculaires.

V. GEURTS, *Vic. Ap.*

TCHÉLY-LY OCCIDENTAL

*Lettre de M. Thomas CESKA, prêtre de la Mission,
aux chers frères étudiants et séminaristes, à Graz.*

(TRADUCTION DE L'ALLEMAND)

Tcheng-ting-fou, le 22 août 1901.

Une année s'est passée depuis les tristes événements en Chine. Le 14 août, c'était le jour anniversaire de l'entrée des coalisés à Pékin et de la délivrance de notre Mission dans cette même ville. Mais avec cela le calme ne rentra pas aussitôt dans la province. Pendant tout le mois de septembre les Boxeurs ont sévi dans notre vicariat. Le troisième dimanche de septembre, je partis avec une expédition qui s'avancait contre les Boxeurs. Au mois d'octobre, les troupes européennes marchèrent sur Pao-ting-fou, capitale du Tchi-li, l'assiégèrent et condamnèrent à mort les agents provinciaux complices des Boxeurs. Sur divers renseignements et nouvelles, on décida qu'il fallait des expéditions de répression. Des soldats français vinrent bientôt aussi à Tcheng-ting-fou, Hoœ-lou. Ceci fait partie de mon district, car je fus en automne chargé de la conduite du district de Loan-Tcheng. Alors le général français Bailloud organisa sur Tcheng-ting-fou, à la tête d'un millier de soldats, une marche vers le sud-est, du côté du vicariat des Pères Jésuites. Pendant cette marche, deux villages voulurent couper la marche au général ; mais quelques bombes les

mirent bientôt à la raison. Ensuite on arriva devant une petite ville où se tenait justement le marché. Aussitôt qu'on apprit l'arrivée des troupes européennes, on ferma les portes (car la ville était entourée d'une forte muraille), puis on se mit à tirer sur les soldats. Le général commanda le bombardement et l'assaut, ce qui fut exécuté. Un grand nombre de Chinois furent abattus dans les rues, de sorte que l'on devait littéralement passer par-dessus les cadavres. La ville fut pillée et incendiée. Ici on ne peut rien faire par la douceur. En Europe les sentiments sont tout autres ; c'est pourquoi les lois exercent ici de terribles vengeances contre les transgressions.

Maintenant les troupes européennes se sont retirées et un petit nombre reste seulement à Pékin et dans les ports. Les soldats de la marine autrichienne sont venus faire leurs pâques à Tien-tsin, comme le vicaire de Honan, Mgr Scarella, qui venait de Tien-tsin, me l'a raconté.

La Chine est maintenant en paix ; le peuple et les mandarins nous respectent — par crainte. La présence de l'Empereur à Pékin sera, me semble-t-il, la cause d'une plus grande tranquillité. Quant à moi, je puis dire que j'ai été témoin d'une persécution. Quand je vins en Chine je rencontrai à Tien-tsin Mgr Fogolla, du Chan-si. Il était, avant la guerre, sur le point de venir en Europe avec quelques séminaristes. C'est en Europe qu'il devait être sacré. Il m'apprenait les mots chinois les plus élémentaires ; et maintenant c'est un martyr. Il reçut la condamnation à mort de la main du gouverneur du Chang-si, Yu-hiem. Je regarde comme un honneur pour moi de l'avoir connu.

Comme je l'ai dit déjà, je suis cette année à la tête d'un district ; ce district compte plus de trois mille chrétiens. J'ai pu, comme à l'ordinaire, faire des missions. Cette année a été une année de misère. Tous mes Chinois sont pauvres, presque des mendiants ; à peine une vingtaine de familles sont dans une situation convenable. Ils ne purent, l'an

passé, cultiver leur peu de champs à cause de la persécution ; aussi viennent-ils, suppliants, me demander des aumônes, les femmes avec leurs petits enfants sur les bras. Je leur ai distribué pour 800 fl. ; *sed quid inter tantos*. Ils viennent toujours, et moi je n'ai plus d'argent pour acheter des vivres. De plus, la moisson est mauvaise à cause de la sécheresse. Quelques familles riches en Autriche exauceraient-elles mes prières et m'enverraient-elles quelques aumônes ?

Nous avons maintenant dans notre cathédrale quelque chose de nouveau : une musique à l'européenne avec des instruments en cuivre. Cela va très bien. Peut-être possédez-vous l'hymne national autrichien noté pour des instruments en cuivre. Je vous prie de me l'envoyer, car nos séminaristes veulent le jouer. Ils jouent déjà à merveille l'hymne national français et la *Marche des Zouaves*.

Notre vicariat a un bel avenir devant soi. Il a un beau nombre de chrétiens comparativement aux autres vicariats du Tchi-li, qui ont fait de grandes pertes pendant la persécution. Il faut travailler beaucoup quand on veut chaque année visiter chacune des chrétientés.

Thomas CESKA, C. M.

*Lettre de M. HERCOUET, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Tcheng-ting-fou, 27 janvier 1902.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît.

... L'Empereur retournant à Pékin est entré à Tcheng-ting-fou le 31 décembre ; il s'est reposé trois jours et est parti pour Pékin en chemin de fer ; pendant son séjour le trésorier de la province de Tchen-li (*Fan-tai*, personnage qui vient immédiatement après le vice-roi et qui le repré-

sente habituellement) est venu voir Monseigneur. Le vice-roi lui-même (*Yuen-che-K'ai*) a envoyé sa carte, s'excusant sur ce qu'il était trop occupé pour se présenter en personne, et c'était vrai... D'autres grands personnages ont voulu voir aussi Sa Grandeur, entre autres le gouverneur du Chan-si, qui habite Tai-yuen-fou, où deux évêques ont été massacrés. Ce dernier paraît assez bien disposé.

Le passage de l'Empereur s'est opéré dans le plus grand calme; notre préfet qui a été honoré d'une audience de Sa Majesté, n'a eu rien de plus pressé, après le départ, que de venir nous raconter tous les détails de son entrevue avec le Fils du Ciel; le préfet est resté à genoux devant lui pendant une bonne heure, et, durant tout ce temps, l'Empereur n'a prononcé que deux mots; c'est la vieille impératrice qui a fait tous les frais de la conversation. Enfin, nous avons mangé des oranges qui étaient un cadeau de l'Empereur au préfet; pensez si nous avons dû dire qu'elles étaient bonnes!

Nous jouissons pour le moment d'une grande tranquillité, qui continuera, je l'espère, du moins dans nos parages, où les habitants paraissent plus calmes et moins faciles à embaucher. Nous avons eu, en effet, peu de Boxeurs du territoire; ceux qui sont venus chez nous, étaient d'ailleurs.

H. HERCOUET.

KIANG-SI SEPTENTRIONAL

*Lettre de M. L. FATIGUET, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Kiu-Kiang, le 7 février 1902.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît.

Il y a en ce moment et depuis plusieurs mois, dans nos divers établissements de Kiou-Kiang, plus de six cents

catéchumènes appartenant à un seul district et qui se préparent au sacrement de baptême.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire religieuse du Kiang-Si, on ne rencontre nulle part un fait de cette importance.

C'est donc un succès sérieux, aussi nouveau qu'il est consolant.

Pour instruire et préparer avec ordre et profit une si grande multitude, on a divisé ces catéchumènes en diverses catégories, en tenant compte du temps de probation et du degré d'instruction.

Pourquoi ce mouvement de conversions dans ce district de Kiou-Kiang qui s'était montré, pendant tant d'années, sinon hostile, du moins indifférent à la prédication de l'Évangile ? Ces conversions ne sont pas absolument récentes ; elles datent de deux et trois ans.

La nécessité de se livrer aux travaux des champs empêchait nos catéchumènes de venir dans nos établissements, pour s'y instruire et s'y préparer au baptême. D'ailleurs nos ressources, par trop insuffisantes, ne nous permettaient pas de recevoir chez nous un grand nombre de convertis. Mais l'année dernière, une circonstance malheureuse et pourtant providentielle est venue nous forcer à admettre dans nos catéchuménats beaucoup de catéchumènes et forcer en même temps ceux-ci à se réfugier auprès de nous.

Au mois de juillet, une crue extraordinaire du Yang-tse emportait ce fleuve en dehors de ses rives. Aussitôt les digues sont rompues en vingt endroits différents ; les eaux se précipitent dans la plaine, un courant impétueux renverse les habitations, disperse les récoltes accumulées auprès des villages et fait périr sur pied la moisson de riz avant qu'elle soit mûre. Deux jours suffisent pour transformer en un immense lac un pays plus grand que le département de la Seine.

Les barques naviguèrent deux mois entiers au-dessus des champs, la veille encore couverts d'une moisson destinée à nourrir près d'un million d'habitants parmi lesquels nous comptons deux mille catholiques. Tout fut perdu. La seule ressource de la population fut d'aller se réfugier sur les digues que la violence des eaux n'avait pas encore emportées. La peste, comme c'était à redouter, fit son apparition parmi ces agglomérations si compactes de personnes manquant de nourriture, de vêtements et d'habitations au milieu même de notre terrible été.

Nos chères sœurs, les Filles de la Charité, eurent bientôt un vaste champ d'apostolat. En peu de temps, les enfants de païens, baptisés au moment de la mort, s'élevèrent à plus de mille. Comment, en effet, auraient-elles pu allaiter leurs enfants, ces mères qui ne trouvaient pas à se nourrir elles-mêmes et supportaient tant d'autres privations. Les autorités locales se préoccupèrent et se préoccupent encore fort peu d'apporter quelque soulagement à une population si malheureuse. Il y a du reste à secourir tant de victimes de cette terrible inondation, tant d'indigents mourant de faim !

Les uns ont pris leur bâton de voyageurs et s'en vont à de longues distances, mendiant de village en village, de porte en porte. Les pagodes de Kiou-Kiang regorgent de nécessiteux qui y sont réfugiés depuis le mois de juillet et qui soutiennent le fardeau de l'existence grâce aux aumônes recueillies dans cette ville. Beaucoup de ceux qui sont rentrés chez eux ne peuvent se procurer qu'un repas tous les deux jours et restent couchés pendant la journée, afin de supporter moins cruellement le supplice de la faim.

En présence d'une calamité si déplorable, les enfants de saint Vincent ne pouvaient rester indifférents à tant de malheurs et insensibles aux souffrances des pauvres.

La Mission reçut dans ses divers établissements de Kiou-Kiang plus de six cents personnes choisies parmi les

familles les plus nécessiteuses de nos catéchumènes. Il y a donc plusieurs mois que notre Maison nourrit et entretient plus de six cents inondés et ajoute à l'aumône spirituelle le riz de chaque jour.

Une telle dépense est excessive et bien au-dessus de nos ressources.

Pour pouvoir continuer une œuvre si bienfaisante et qui doit tant contribuer à augmenter le nombre de nos chrétiens, nous avons restreint le plus possible le budget de nos dépenses personnelles. Néanmoins comment soutenir une charge si considérable ?

Ce que nous rêvons, au moins, c'est le moyen de garder jusqu'à Pâques, dans nos établissements de Kiou-Kiang, les catéchumènes inondés que nous avons reçus et de pouvoir mener à terme l'œuvre de leur baptême.

Veillez agréer, etc.

† L. FATIGUET.

KIANG-SI MÉRIDIONAL

Lettre de Mgr COQSET, Vicaire apostolique

Ki-ngan, le 27 mars 1902.

Nos ruines se rétablissent; il faut nous remeubler, ce sera plus lent, attendu que bien des objets doivent venir de France. Les Sœurs vont enfin arriver à Ki-ngan. Elles sont en route. Le jour de Pâques, après la messe, elles continueront leur route vers Nantchang. Dans la crainte de passer Pâques sans messe, leur barque a du stopper à la capitale du Kiang-si. La Visitatrice vient elle-même installer les quatre sœurs de la fondation; cela aura lieu, j'espère, dans l'octave de Pâques. Cette maison devait s'ouvrir en septembre 1900; tout était prêt quand la persécution est venue tout retarder.

† A. COQSET.

*Lettre de la sœur BOSTE, Fille de la Charité, Visitatrice,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Sur le fleuve Bleu, 7-8 avril 1902.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît.

Je quitte Ki-ngan, il est midi, et sur la barque de la Mission où je suis installée, toujours pour un temps indéterminé, nous voguons, avec le vent favorable, dans l'espoir d'arriver pour dimanche à Yao-tcheou; je suis en compagnie d'une bonne sœur chinoise.

C'est pour la première fois que vos filles ont fait les saints vœux dans ce vicariat. Mgr Coqset a été heureux de recevoir nos Sœurs, et vous-même, mon très honoré Père, vous seriez heureux et fier de voir la moisson déjà prête et les œuvres offertes à vos chères filles, déjà prospères. Sa Grandeur a tout prévu pour en assurer le succès.

Ces pauvres Chinois nous ont accueillies comme le Messie; un nombre incalculable est venu tour à tour en groupe nous présenter le *koto*, c'est le salut chinois, nous souhaitant la bienvenue. Avant mon départ le dispensaire était commencé et la Sainte-Enfance comptait déjà cinquante enfants que les vierges soignaient; ces dernières sont tout heureuses de rendre service à nos sœurs. L'hôpital chinois, lui aussi, est prêt; et avant peu, vous aurez la consolation, mon très honoré Père, de compter une pépinière de chrétiens de plus à Ki-ngan. La superficie de la propriété destinée à nos sœurs est grande. Il y a une fondation pour les Sœurs, et une autre pour l'hôpital et pour le fonctionnement des œuvres.

La cathédrale se rebâtit, plus vaste, sur l'emplacement de celle qui a été détruite; la résidence des missionnaires est aussi fort bien tenue; on se demande comment en si peu de temps on a pu relever tant de ruines.

Je voudrais, mon très honoré Père, que vous pussiez

voir par vous-même tout le bien qu'y font les missionnaires et la vie pénible aussi qu'ils sont obligés de mener pour défricher cette partie de la vigne confiée à leurs soins; cette vue serait un dédommagement à beaucoup de vos préoccupations.

On pourrait se dire : Mais la sécurité est-elle durable ? Pour le moment il n'y a rien à craindre ici ; et puis Ki-ngan est sur le fleuve, et si un orage se dessinait à l'horizon la fuite serait facile. Enfin nous n'avons pas droit, mon très honoré Père, de douter de la protection de notre Mère Immaculée.

Si le vent continue nous pourrons arriver vite à Nantchang ; on y désire des Sœurs et, s'il y en avait, je pourrais m'y arrêter : un jour, vous nous accorderez ce pied-à-terre que je regarde comme indispensable avec nos deux nouvelles stations de Ki-ngan et Yao-tcheou.

Veillez agréer, etc.

Sœur BOSTE.

*Lettre de la sœur BOSTE, Fille de la Charité, Visitatrice
en Chine, à la très honorée mère KIEFFER.*

Yaou-tcheou, Maison de la Médaille miraculeuse,
17 avril 1902.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Il me tardait de venir vous donner des nouvelles de notre voyage dans le Kiang-Si, mais une forte fièvre m'ayant fatiguée plusieurs jours, j'ai dû me priver de m'entretenir avec vous. Maintenant, je suis heureuse de vous dire que partout nos sœurs ont reçu l'accueil le plus sympathique ; vous seriez consolée d'entendre ces pauvres Chinois nous dire, en nous voyant revenir au milieu d'eux : « Oh ! bénies soyez-vous ! Depuis que vous êtes parties, le malheur nous a poursuivis, l'inondation et la famine ont été la punition du Ciel. »

Et les voilà nous racontant chacun leurs malheurs et nous suppliant d'oublier ce que « les mauvais » nous ont fait souffrir ; en effet, ma très honorée Mère, ce n'est pas le peuple chinois qui a brûlé et chassé, ce sont les Boxeurs, anarchistes et révolutionnaires, sans foi ni loi.

Mais le bon Dieu tire le bien du mal. La Maison de la Médaille miraculeuse sortira plus belle et plus florissante de l'épreuve ; les orphelines qui ont survécu à tant de malheurs sont au nombre de cinquante, attendant avec bonheur de reprendre leur place au foyer de la charité. Depuis la dispersion, ce sont deux jeunes vierges et deux veuves qui en ont pris le plus grand soin, les ont placées chez des nourrices, allant les voir de temps en temps. Puis, après la tourmente, quand les missionnaires sont revenus, ils ont procuré un local, et les enfants, sous la conduite des vierges, sont là.

Cent vingt sont mortes de misère.

Le riz manquait et la faim augmentait ; les missionnaires n'étaient pas encore revenus, quand une des vierges prend la résolution d'aller à Kiou-Kiang, à quatre jours de distance, afin d'exposer à la Mission la misère des enfants. Elle part, mais pendant le voyage elle est prise d'une pensée de découragement ; déjà elle formait le projet de retourner près de sa mère quand, pendant la nuit, saint Vincent lui apparut, lui disant : « Retourne auprès des enfants ; va, tu ne seras pas seule, il te viendra une compagne, et toutes deux vous sauverez les âmes de ces pauvres petites créatures. » Réconfortée à son réveil, elle ne pense qu'à suivre le conseil du vénérable vieillard. En même temps arrive une autre vierge racontant que saint Vincent lui avait dit de venir pour sauver les enfants ; et, dès lors, elles ont fait des prodiges, allant à la recherche de celles qui n'étaient pas encore trouvées, s'informant partout et s'exposant même pour les sauver.

Je n'en finirais pas, ma très honorée Mère, si je voulais

vous narrer tout ce que j'entends. Notre Mère Immaculée est bien chez Elle ici ; son cachet est partout ; le bon et pieux M. Dauverchain l'a voulu : les Chinois imitent tout très facilement et l'idée a réussi.

Que ne puis-je vous faire visiter Ki-Ngan et Yao-I-cheou, car alors je n'aurais pas besoin de vous tranquilliser sur le sort de nos sœurs ; elles sont dans un centre d'œuvres magnifiques et entourées de zélés et bien pieux missionnaires.

Sœur BOSTE.

PERSE

*Lettre de Mgr LESNÉ, Délégué apostolique,
à M. ANGELI, prêtre de la Mission, à Paris.*

Ourmiah, le 27 novembre 1901.

MONSIEUR ET BIEN CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Il y a quelques mois, me basant sur quelques promesses de secours qui m'ont été faites, j'avais chargé M. Malaval, supérieur des Tauris, d'entrer en pourparler pour l'achat d'un terrain, en vue du futur établissement des Sœurs à Tauris. Notre confrère m'a écrit par le dernier courrier qu'il venait de conclure cet achat.

Ici aussi nous avons pu reconstruire les deux tiers de notre résidence ; j'espère que l'an prochain il nous sera permis de finir. Je joins à cette lettre une photographie de ce qui a été fait, afin que vous puissiez vous réjouir avec nous du résultat obtenu ; cela nous a permis d'installer convenablement nos écoles, notre imprimerie et toutes nos petites œuvres, qui seront désormais réunies et pourront prospérer, avec le secours de Notre-Seigneur et la protection de sa bonne Mère qui est aussi la nôtre.

Samedi dernier nous avons eu la visite du prince héritier qui était venu voir le pays. Nous l'avons reçu avec tous les

honneurs possibles et dus à sa dignité. Il a voulu visiter nos écoles, les enfants l'ont reçu dans une salle préparée pour la circonstance ; ils lui ont fait entendre des chants préparés en son honneur et dont il a paru ravi. Ensuite, deux compliments, l'un en persan, l'autre en français, ont été lus ; une copie de ces deux compliments, imprimés sur parchemin, lui a été remise. Nous sommes alors passés à l'imprimerie, qui l'a beaucoup intéressé. Enfin nous l'avons conduit à l'église, qui l'a aussi beaucoup frappé, car, bien qu'elle ne soit pas d'un grand luxe, elle est cependant un monument pour le pays. Nous l'avons ensuite accompagné jusqu'à la grande porte avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

De chez nous il est allé visiter les écoles des Filles de la Charité, dont il a dit être satisfait.

Le soir même il nous envoyait un de ses hommes pour nous assurer de son contentement et, deux jours après, il envoyait cinq cents francs à partager entre les enfants des Sœurs et les nôtres.

Cette visite princière a eu un grand retentissement dans le pays, soit chez les chrétiens, soit chez les musulmans, surtout parce que Son Altesse a témoigné, tout haut, que de toutes ses visites c'était celle à nos deux Maisons qui lui avait fait le plus de plaisir. Cela ne peut que laisser une impression favorable qui nous sera utile pour la prospérité de nos œuvres.

† F. LESNÉ,

Délégué apostolique.

SYRIE

Lettre de la sœur VINCENT SION, Fille de la Charité.

Hôpital du Sacré-Cœur de Caïffa (Palestine),
le 12 mars 1902.

Caïffa est une petite ville de dix à douze mille âmes qui

promet de devenir très importante dans un avenir prochain, à cause de son port commerçant et hospitalier. Ce qui surtout la rend célèbre et chère à tous les cœurs chrétiens, c'est le béni sanctuaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel qui la domine et la couvre de son ombre comme d'un manteau protecteur. Elle est si bien entourée et cachée par la sainte montagne que le passager ne peut la découvrir qu'en entrant dans son port.

Tous les rites et toutes les sectes s'y trouvent réunis : latins, maronites, grecs catholiques (ce sont les plus nombreux), juifs, turcs, grecs schismatiques, protestants. Ceux-ci prennent chaque jour une plus grande influence que nous combattons de tout notre pouvoir, malheureusement pas comme nous voudrions, car nos moyens sont trop faibles comparativement aux leurs. Quant aux Turcs et musulmans, ils sont peu fanatiques et ont pour nous une grande estime et une confiance illimitée dans nos médicaments et nos soins. Depuis que les Sœurs étaient passées par ici pour aller s'installer à Nazareth, on les demandait avec instance pour l'établissement d'un hôpital, et ce fut dans ce but que nous fûmes envoyées, il y a un peu plus de deux ans.

Mais l'homme propose et Dieu dispose : une nécessité plus pressante réclamait notre concours sans retard ; les protestants avaient déjà plusieurs écoles et ils projetaient d'ouvrir un asile pour les petits enfants de deux à sept ans, abandonnés jusque-là à l'ignorance. Nous n'avons pu rester insensibles au malheur qui menaçait tant de petites âmes.

Le 17 octobre 1899, nous commençons donc cette œuvre si intéressante et si utile : tout ne dépend-il pas de la première éducation ? Ici plus d'une Fille de la Charité employée dans les hôpitaux pourrait fournir plusieurs exemples que les souvenirs d'enfance ne s'effacent jamais : c'est tantôt un vieillard, tantôt un militaire qui doit son salut à une prière apprise à l'asile et qui n'a jamais été oubliée.

Quant à nous, vivrions-nous cent ans que le souvenir de l'inoubliable matinée d'ouverture ne saurait s'effacer de notre mémoire. Ces pauvres petits enfants, n'ayant jamais vu de cornette, poussaient des cris affreux lorsque nous les approchions, repoussaient les caresses, rejetaient les bonbons, ils ne voulaient rien entendre ; les pleurs des premiers venus ne s'arrêtaient que pour faire mieux entendre ceux des nouveaux arrivés. Depuis sept heures, c'était le même vacarme ; enfin, vers dix heures, n'y tenant plus, la porte fut fermée et nous trouvâmes que le chiffre de soixante marmots inscrits était suffisant pour un premier jour. Les mères des enfants admis bénissaient le Seigneur, ne savaient comment exprimer leur reconnaissance et nous avions toutes les peines du monde à nous dérober à leurs enthousiastes démonstrations. C'était à qui chercherait à nous baiser les mains et même les pieds, tandis que les autres mères, qui avaient trouvé la porte fermée, faisaient tapage en dehors ; elles ne se calmèrent que sur la promesse qu'on prendrait leurs enfants le lendemain. Le nombre des petits alla chaque jour en augmentant, si bien qu'avant un mois, le local fut rempli.

Aujourd'hui, ils sont plus de trois cents inscrits. Nous les gardons de sept heures du matin à cinq heures du soir. Chacun apporte son petit diner, composé le plus souvent de pain sec, qu'accompagne parfois, pour quelques-uns, un concombre, quelques olives ou une tomate crue. Devant cette maigre pitance notre cœur s'est attendri et nous avons ajouté une soupe au riz qui fait le bonheur de ces pauvres petits innocents, principalement pendant la saison des pluies où ils nous arrivent pour la plupart pieds nus, déguenillés, à peine vêtus, tout transis, grelottants de froid et de faim ; la bonne soupe fumante réchauffe leurs petits membres engourdis ; ils font pitié !

Un moment nous avons vu un certain nombre de ces chers bébés s'éloigner de nous pour aller chez les protes-

tants ; nous n'eûmes pas de repos avant de savoir la cause de ce revirement. En visitant les pauvres, il nous fut facile de nous renseigner et de constater que la misère en était la source. L'appât d'un vêtement promis par les protestants à l'occasion de la nouvelle année, était le seul motif de ce changement d'école. Pour remédier à ce mal, il nous fallait chercher les moyens de procurer à nos enfants le même avantage ; avec nos faibles ressources, comment arriver à trouver l'argent nécessaire pour confectionner plus de trois cents vêtements ?

Le Père, curé de la paroisse, voulut bien nous aider et nous remit vingt francs. Mais qu'est-ce que cela en face de notre besoin ? Néanmoins nous nous mîmes à l'œuvre et quelques-uns au moins furent soulagés. Une promesse pour l'avenir consola momentanément les autres. Nous comptions sur les secours de la charité pour l'année suivante ; elle ne nous fera jamais défaut et nous viendra sûrement en aide quand elle connaîtra notre détresse.

Peu à peu nos enfants nous sont revenus et d'autres avec eux. Quelle consolation d'arracher tant de petites âmes au pouvoir du démon ! Les quelques souffrances causées, dans les temps de chaleur surtout, par l'exiguïté extrême du local, sont bien vite oubliées, bénies même !

Malheureusement, nous sommes réduites maintenant à refuser ceux qui se présentent encore chaque jour, car impossible d'entasser ces pauvres innocents plus qu'ils ne le sont. Trois cent cinquante dans une salle qui, d'après les règles hygiéniques ne devrait point en contenir autant. Mais comment faire ?

Ils sont généralement intelligents et dociles. Aussi les résultats obtenus depuis deux années scolaires sont merveilleux. Tous nos petits élèves étaient auparavant de vrais vagabonds ; les rues en étaient encombrées du matin au soir ; les passants, les étrangers, en particulier, avaient fort à se plaindre de ces petits indisciplinés. Aujourd'hui, ils

vont et viennent tranquillement, baisant respectueusement la main en disant en bon français « bonjour ». Quelquefois, ils sont un sujet de petit divertissement. Pour montrer qu'ils apprennent le français, qu'ils ne comprennent pas encore, ils disent bonsoir le matin et bonjour le soir. Un jour, nous avons bien ri : dans une de nos courses, une de nos petites s'approche de moi et, fière, elle se met à me débiter tout son savoir : « Bonjour, ma mère, comment allez-vous ? Bien, Merci », etc. ; je n'avais aucune réponse à faire. Une autre fois, c'est un petit garçon qui salue une sœur en lui disant : « Bonsoir, mes enfants. » Ceci n'empêche pas qu'ils récitent de petits compliments en français, jouent et chantent de petites saynètes, commencent à devenir savants comme dans nos asiles de France.

De tels débuts étaient encourageants. Aussi, peu après, c'est-à-dire le 27 novembre, nous ouvrons le Dispensaire. Les malades venant nombreux nous solliciter de les soigner, de leur donner des remèdes, nous hésitions, étant peu pourvues de médicaments. Enfin nous cédâmes à leurs pressantes supplications. Le bon Dieu nous protégea visiblement. Il prouva qu'Il agréait cette œuvre par les grandes et nombreuses consolations qu'Il daigna nous accorder. Il bénit nos faibles moyens et donna un tel succès à nos soins que notre réputation de médecins célèbres, en moins d'un an, se répandit non seulement dans toute la ville, mais à plusieurs lieues.

Nous recevons en moyenne de cent vingt à cent cinquante personnes chaque matin, de huit à onze heures, de toutes nations, de tous rites, de toutes sectes indistinctement. Trois sœurs suffisent à peine à cette besogne. Tous les villages voisins savent maintenant qu'il y a à Caïffa des médecins spécialement pour les pauvres, et ces braves paysans ne regardent pas à voyager toute une nuit pour venir nous trouver. Vous pouvez vous faire une idée de la quantité de remèdes qu'il nous faudrait : il nous est pénible

d'être obligées de refuser à tant de malheureux, qu'il nous serait si doux de soulager. Mais, nous en avons la confiance, le bon Dieu n'abandonnera pas cette œuvre si utile à la glorification de son nom, après avoir montré qu'il la voulait.

Ah ! que nous voudrions qu'il nous fût permis de mettre sous les yeux des âmes charitables le spectacle émouvant dont nous sommes chaque jour les témoins, dans le couloir qui conduit à notre dispensaire ! Là se pressent des misères de toutes sortes, physiques et morales, les plus pénibles et les plus répugnantes à la nature, qui arrachent des larmes à la pitié et que la bizarrerie des haillons rend encore plus intéressante.

Nous recevrons avec reconnaissance des aumônes pour soulager ces pauvres déshérités des biens de ce monde. Leur vue est un tableau que ni parole ni plume ne peuvent reproduire. En un mot, c'est tout ce qu'il y a de plus pauvre, de plus misérable, ajouté à ce qu'il y a de plus souffrant, de plus répugnant.

L'après-midi des sœurs du dispensaire est consacré à la visite des pauvres à domicile. Là encore, il faudrait pouvoir conduire la charité chrétienne. Je ne puis dire l'impression que j'ai éprouvée la première fois que je suis entrée dans une de ces habitations, si l'on peut leur donner ce nom. Ce sont de véritables écuries. On recule involontairement, en franchissant le seuil, à cause de l'odeur infecte qui s'exhale de ces réduits ; on se demande comment ces pauvres malheureux peuvent y vivre. Bêtes et gens y ont une demeure commune, ce qui vous donne une idée de la propreté que l'on y trouve.

Permettez-moi, par exemple, de vous inviter à pénétrer dans ce pauvre réduit où nous sommes appelées cette fois pour un pauvre homme miné par la fièvre du pays.

Après avoir traversé une cour où il faut enjamber le fumier et prendre garde où poser les pieds, nous nous trouvons en face d'une porte très basse et où il faut s'incliner

profondément pour pouvoir entrer. Une fois cet obstacle franchi, il en reste encore bien d'autres, quelquefois plus insurmontables, avant de pouvoir arriver au malade qui réclame nos soins.

Vous le comprendrez facilement lorsque je vous apprendrai que c'est l'unique appartement de la famille ; c'est à la fois le poulailler, l'étable pour l'âne ou la chèvre, le pigeonier, la cuisine, le réfectoire et la chambre à coucher de ce personnel varié. Les gens et les bêtes y vivent pêle-mêle, qui sur la paille, qui sur des nattes. Les lits sont inconnus. Après quelques émotions faciles à concevoir, nous arrivons près du pauvre homme étendu : sa famille est accroupie sur la même natte, autour de lui. Le petit fourneau en terre qui sert à faire cuire la soupe au riz est à la tête du malade pour le chauffer. Pour nous, un siège plus luxueux nous attend. A peine avons-nous salué notre monde, qu'une des personnes de la maison s'empresse de prendre des traversins de paille ou de coton et nous en forme un espèce de tabouret bien bas. Quand nous craignons d'affliger par notre refus, nous acceptons ; ordinairement nous remercions et restons debout. Mais, nécessairement, pour parler au malade, il faut à notre tour nous accroupir, tout au moins nous baisser vers lui. Les chaises sont excessivement rares chez les pauvres. On s'étend tout habillé sur la natte et on ne quitte les vêtements que lorsqu'ils sont en lambeaux. Une espèce de couvre-pieds sans drap sert à les garantir du froid et met chacun hors de la vue de son voisin. Pour le repas, on ne fait usage ni de cuillères, ni de fourchettes, et chacun, petits et grands, puise dans la marmite de riz placée au milieu de la chambre ; les assiettes sont inconnues. Les benjamins de la famille seuls ont la chance, jusqu'à l'âge de deux ou trois ans, d'avoir une couchette plus douce que la terre ; c'est une sorte de petite caisse remplie de vieux chiffons sortant de tous côtés, qu'on a suspendue par des cordes ainsi qu'un hamac.

Combien notre cœur se serre quand nous voyons de pauvres malades languir ainsi pendant des mois, privés de tout, nous demandant avec instance de les admettre à notre hôpital où ils se remettraient bien vite si nous pouvions les soigner chez nous.

Mais que faire ? Qu'est-ce que quatorze lits pour une population de douze mille âmes ! Encore sont-ils toujours occupés. Nous sommes forcés de nous résigner à laisser ces pauvres gens dans leur misérable état ou bien de les voir demander asile à l'hôpital protestant.

En ce moment, nous pourrions empêcher ce malheur s'il nous était possible de leur procurer chez eux quelques adoucissements, en attendant que, plus tard, ils trouvent chez nous les soins nécessaires à leur état quand un local plus grand nous permettra de les recevoir plus nombreux. Aujourd'hui, c'est impossible faute de ressources ! Qu'est-ce, hélas ! que le peu que nous leur faisons en comparaison de leurs nécessités ? La reconnaissance profonde que nous témoignent ces pauvres gens pour le plus petit soulagement apporté à leur misère, nous fait doublement souffrir de notre impuissance à leur venir en aide selon leurs besoins.

Une visite qui n'est accompagnée cependant d'aucun secours est reçue par eux avec les transports de la joie la plus vive. Nous trouvons de ces pauvres pleurant d'attendrissement lorsqu'ils nous voient nous incliner sur leur couche pour leur donner quelques soins, faire le pansement d'un membre malade ou au moins leur adresser quelques paroles de consolation. Que serait-ce si nous pouvions leur glisser de quoi se procurer un faible réconfortant ? Ceci montre combien il serait facile d'amener au bon Dieu des âmes aussi sensibles et remplies d'aussi bons sentiments.

SŒUR VINCENT SION.

A FRIQUE

ABYSSINIE

Nous avons raconté comment les missionnaires avaient été, par la volonté de l'empereur Ménélik, réintégrés dans leur station d'Alitiéna d'où le djedjatch Hagos les avait chassés.

Les enfants du séminaire ont été groupés de nouveau. Ils ont adressé en langue et en caractère éthiopiens, à M. le Supérieur général, à Paris, la lettre suivante accompagnée, heureusement pour nous, de la traduction :

TRÈS HONORÉ ET BON PÈRE,

Comment allez-vous ? Votre santé est-elle bonne ? Nous, grâce à Dieu, à la Vierge Immaculée et à vos prières, nous nous portons très bien.

O notre très honoré et très tendre Père, vos enfants d'Alitiéna vous remercient de tout leur cœur de leur avoir rendu leurs missionnaires. Hélas ! nous avons tant pleuré à leur départ, nous avons versé tant de larmes pendant les quatre mois, les quatre années, les quatre siècles qu'ils ont été retenus loin de nous. Tout cela est heureusement changé. Nous avons eu la joie de revoir le visage de nos Pères, de baiser leurs mains, et nos cœurs se sont gonflés de joie.

Après Dieu et Marie Immaculée, à qui devons-nous offrir nos actions de grâces ? A vous, ô Père bien-aimé, à vous qui n'avez pas abandonné vos enfants d'Alitiéna, à vous qui chérissez tant la Mission de Mgr de Jacobis, à vous qui vous imposez de si continuel et si grands sacrifices pour la pauvre Abyssinie. Puisse notre malheureux pays passer bientôt tout entier des ténèbres de l'hérésie à la lumière de la foi catholique et revenir dans les bras de notre mère l'Église romaine, qui l'appelle avec tendresse à la vérité, au bonheur et au salut. Afin d'obtenir cette grâce, nous adressons au ciel d'ardentes supplications. Nous demandons

aussi au bon Dieu de nous aider à payer la dette de notre reconnaissance en vous accordant la santé et toutes les grâces les plus précieuses. Nous espérons être exaucés, car nous prions avec la ferveur que donne l'affection la plus tendre et la reconnaissance la plus profonde.

O notre très honoré et si bon Père, donnez-nous, s'il vous plaît, votre bénédiction, afin que nous ayons le bonheur de répondre à vos espérances.

Votre petit serviteur,

OLDÉ MIKÆEL.

M. Édouard Gruson a donné depuis quelques renseignements sur les œuvres :

Alitiéna, 25 novembre 1901.

Nous rentrons à l'instant de Haïga, un nid d'aigle où il faut bien de la peine pour arriver. Les sentiers qui y mènent longent d'affreux précipices où un faux pas de la mule peut vous précipiter et vous lancer brusquement dans l'éternité.

Il s'agissait de rendre au culte catholique une belle petite église dédiée à saint Michel. Cette pauvre église nous avait été volée il y a un an et on l'avait donnée à l'hérésie. Le préfet qui nous a tant persécutés a dû s'incliner devant les ordres de l'empereur Ménélik. Il nous a rendu notre église de Saint-Michel et a promis de nous laisser désormais tranquilles.

Je vous laisse à penser la joie de nos Irobs en pénétrant dans le sanctuaire orné de tentures et d'oriflammes. Selon l'usage du pays, le pavé avait été jonché, faute de fleurs, d'herbe fraîche. Les tambours abyssins, les tsénacels (sorte de sonnettes) faisaient un bruit assourdissant. Les femmes poussaient de temps en temps un cri de joie qui doit ressembler beaucoup aux applaudissements qui accueillirent autrefois le vainqueur de Goliath. Après la messe solennelle et le panégyrique en langue éthiopienne, il y a eu procession avec tambours et chants.

On a bien prié et beaucoup chanté. L'âme a eu sa part.

Il ne faut pas oublier le corps. Six moutons *seulement* furent égorgés en un clin d'œil, dépecés et bientôt rôtis. Le chef du pays nous offre un énorme *gombo* d'hydromel. On se met à table, c'est-à-dire on s'assied à terre et chacun de nous prend sa part du festin.

Nous remercions le bon Dieu et la Vierge Immaculée d'avoir mis fin à nos souffrances, de nous avoir rendu la paix dont nous avons tant besoin pour la prospérité de notre œuvre !

Votre tout dévoué,

E. GRUSON.

Alitiéna, 20 avril 1902.

Les bonnes dispositions du nouveau chef de l'Agamié, le dedjatch Deyta, nous ont permis d'occuper Gouala comme du temps de M. Coulbeaux. C'est M. Picard qui s'y est installé en compagnie d'un diacre et d'un moine indigènes.

E. G.

MADAGASCAR-SUD

Il y a quelques mois nous avons reçu de Fort-Dauphin une lettre sur une feuille de très grand format ; le papier était d'aspect inusité, mais agréable à voir ; et, à en juger par les quelques lignes de la grande et belle écriture qui y était tracée, il devait être coulant sous la plume. Voici ce qui y était écrit :

*A M. MILON, Secrétaire de la Congrégation
de la Mission, à Paris.*

Fort-Dauphin, 23 août 1901.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Voilà qui n'est pas ordinaire. Je vous écris sur du papier fabriqué à Ambohipeno, vallée des Matatanes. Je vous en parle d'ailleurs dans la longue lettre que j'envoie par ce même courrier et dans laquelle vous trouverez sur nos anciens confrères des détails qui vous intéresseront peut-être.

Celle-ci n'a pas d'autre objet que de vous montrer un exemplaire de l'industrie de nos indigènes et de vous assurer de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† J. CROUZET, C. M.

Fort-Dauphin, 1^{er} août 1901.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

« La meilleure colonie propre à avancer les affaires de notre religion serait aux Matatanes, lieu central de l'île, où il fait bon vivre et où se trouvent tous les meilleurs esprits. Les Ombiasses en viennent...; pour le spirituel c'est la meilleure moisson à recueillir. Les esprits y sont plus capables d'instruction. Il faudrait là une douzaine de prêtres... Il serait nécessaire d'avoir quelqu'un des nôtres sachant l'arabe. Je vais tâcher de l'apprendre... »

Et c'est ainsi que, le 9 février de l'an de grâce 1650, M. Nacquart, prêtre de la Mission, exposait dans un rapport à M. Vincent ses impressions et ses demandes. Vous l'avez déjà compris, le fait seul de réclamer douze confrères pour un seul district démontre clairement que votre très humble commence sa lettre par une citation. Ce n'est qu'un document, mais un document qui a son importance, il nous prouve que si nous avons établi une Mission dans ce pays où il fait bon vivre, la pensée de cette fondation est ancienne. Nous suivons la tradition, nous essayons de reprendre une œuvre chère à nos anciens.

Il est intéressant de lire sur place les écrits de ces bons anciens ; leurs remarques, leurs réflexions, leurs jugements et leurs critiques sont aussi bien de nos jours que de leur époque. A nombre de leurs lettres il suffirait de rajeunir la date pour se trouver en pleine actualité. De-ci de-là, des appréciations un peu hâtives, sentant le bienveillant enthousiasme, mais ne s'écartant pas outre mesure du réel.

Evidemment notre cher et défunt confrère avait conçu

plus d'espérances qu'il n'a recueilli de fruits, mais est-ce bien sa faute ? Pourquoi la région dont il s'agit parle-t-elle ainsi à l'esprit et au cœur ?

Il est hors de doute que nous avons là un des points les plus plus pittoresques, les plus intéressants, les plus curieux de Madagascar. Une petite tournée vous agréerait-elle ? Allons-y !

Nous partons de Farafangana, à midi précis, et, toujours selon l'usage, nous nous confions aux robustes épaules et aux jarrets nerveux de nos porteurs.

Devant nous, une course de six heures sans repos, afin de ne pas arriver à l'étape trop tard et n'être pas surpris par l'obscurité ou le froid. Oui, le froid ! question de latitude. Que le thermomètre ne soit qu'à 10° au-dessus de zéro, et nous grelottons.

La route n'offre de remarquable que sa désespérante monotonie. Nous longeons le bord de la mer dont nous sommes séparés par un rideau de végétation ; quelques échancrures dans les fourrés nous permettent de jouir de la vue des vagues se brisant sur les écueils, se déroulant, se poursuivant, multipliant leurs volutes dentelées et lançant très haut une fine poussière d'écume irisée.

Un choc, un cri nous arrache à notre contemplation, ce n'est rien et c'est beaucoup, un de nos hommes, de son pied nu, a frappé un des troncs d'arbres coupés à fleur de terre. Il se blesse, le sang coule, il passe sur la plaie son doigt rugueux et continue son chemin avec un dédain superbe de la douleur. Est-ce force de caractère ou insensibilité, je n'en sais rien.

De pauvres cases offrent de-ci de-là leur aspect délabré ; le chant du coq ou l'aboïement d'un chien nous dénonce l'existence d'un village au milieu d'un bouquet d'arbres verts. Nos hommes crient, parlent, apostrophent ; des voix leur répondent, ces conversations à distance continuent alors que nous percevons à peine un son. Eux se compren-

nent, se communiquent les nouvelles et, quand tout semble fini, d'un buisson, d'un sentier imperceptible émerge un gamin qui apporte à nos gens du manioc à manger ou du tabac à chiquer; car ils chiquent !!!

Nous pénétrons dans un bosquet d'arbustes chargés d'un fruit nommé vontaky. Le vontaky a la forme et le volume d'une belle orange. Son enveloppe est dure, il contient une espèce de pâte ou confiture gluante, de couleur douteuse, âpre au goût, il est plutôt rafraîchissant.

Un auteur de la fin du dix-septième siècle nous raconte que huit Européens ont erré pendant trois semaines, fuyant les Malgaches et n'ayant que cet aliment pour soutenir leurs forces et leur courage.

Entre nous, il devait leur tarder de mettre la main et de planter leurs dents en quelque chose de plus substantiel.

Nous dépassons Nosi-Kely (petit îlot) tout comme si notre voyage s'effectuait en train rapide. Une halte de quelques minutes n'eût pas été désagréable. Les jardins qui entourent ce point minuscule abondent en mandarines, belles et d'une remarquable saveur; mais non, en gens pressés, très pressés, nous courons, courons, courons.

Enfin, au moment précis où disparaît le soleil, nos porteurs nous déposent délicatement sur le bord sablonneux d'une rivière, poussent un large soupir de satisfaction et se livrent à une gaieté folle. Leur tâche journalière est finie, ils ne pensent plus qu'à la copieuse portion de riz qu'ils se préparent à engloutir.

Une pirogue nous prend, nous transporte en un clin d'œil sur la rive opposée. Nous gravissons un talus et nous entrons dans le village nommé Andriamany ou, selon la carte, Andranambo... Ces noms ne vous disent rien, n'est-ce pas? Le premier signifie: « Maison de repos du maître », le second, « Grenier construit sur pilotis. »

Vous ai-je prévenu que le pronom *nous* que j'emploie consciencieusement représente, avec votre serviteur, notre

cher confrère, M. Lasne ? Voilà, je crois, un oubli réparé.

Donc, Andriamany ou Andranambo se trouve sur la ligne d'étapes qui s'étend de Farafangana à Mananjary *et Ultra*. Ne cherchez pas Ultra sur la carte de l'état-major.

L'administration française, d'autant plus attentive au bien-être des voyageurs que huit fois sur dix ces voyageurs sont des fonctionnaires, a élevé une grande case, pas luxueuse, mais commode, pour les Européens de passage. On n'est pas logé princièrement, mais on est à l'abri de la pluie sinon du vent, et surtout, ce qui est pratique et bon, on ne dérange pas l'habitant.

Vous arrivez. Le chef, le maire si cette expression vous plaît davantage, s'avance, drapé dans sa dignité et un morceau d'étoffe jadis blanc, salue, remet la clef de l'immeuble susdit et se retire en observant le même cérémonial. Ne l'interrogez pas, il ne sait plus rien.

Prenez possession de votre appartement; installez-vous, dînez ou jeûnez, dormez ou veillez, cela vous regarde, nul ne s'occupe de vous.

M. Lasne, coutumier du traict que nous accomplissons, me conduit donc, précédé de notre mince bagage, au palais officiel. Hélas ! trois fois hélas ! la place est prise et officiellement occupée. Quel parti prendre ? accepter la moitié de l'édifice gouvernemental qu'on met courtoisement à notre disposition ? Ce serait gênant !

D'un coup d'œil rapide nous passons la revue des cases qui s'offrent vaguement à nos regards. En voilà une d'aspect engageant, poliment nous prions le propriétaire d'en sortir et nous entrons comme chez nous.

Ne vous étonnez pas : notre procédé est conforme aux us, coutumes et traditions locales.

Notre bonne étoile nous avait conduits chez le premier magistrat du pays.

En un rien la maison fut libre ; des habitants et des

meubles il ne restait qu'une poule et ses poussins et une chaise, indice d'une civilisation très avancée. Il va sans dire que le matin nous eûmes soin de remettre à notre hôte une consolante compensation.

A quatre heures nous étions debout, et à cinq le départ avait lieu.

Sur un parcours d'environ dix kilomètres, nous suivons, sous bois, le rivage de la mer et atteignons ainsi l'embouchure du fleuve Matitanana, les « Matatanes » de nos confrères du dix-septième siècle.

Notre voyage se continue maintenant sur la rive gauche de ce splendide cours d'eau qui donne son nom à la grande et fertile vallée qu'il arrose.

Changement de direction, changement de tableau ! Le paysage se transforme ; on n'a plus devant soi ces plaines immenses couvertes d'une végétation aussi monotone qu'inutile, qu'on traverse sous les rayons brûlants d'un soleil impitoyable. Sur notre droite se déroulent, s'étagent, voisinent d'immenses rizières animées à cette époque de l'année par nombre de cultivateurs enfoncés jusqu'à mi-jambe dans l'eau bourbeuse, dans la vase, poussant devant eux des troupeaux de bœufs qui foulent, piétinent, pétrissent cette boue et la préparent à recevoir le grain.

Les villages succèdent aux villages, et tous ont un petit air de bien-être qu'explique facilement la richesse du sol.

Une population dense et gaie, alerte et laborieuse se meut, s'agite, va et vient ; fréquemment nous croisons de longues files d'hommes et de femmes se rendant à leurs travaux, ou portant, immobiles sur leur tête, des corbeilles de bananes, d'œufs, des bouteilles de lait ; on se croirait aux portes d'une petite ville d'Europe, un jour de marché.

Les eaux du fleuve sont sillonnées par les pirogues de vigoureux pêcheurs, et, sous les efforts combinés de vingt rameurs, un énorme chaland ponté glisse en silence, bondé de toiles, de bibelots et aussi, faut-il le dire, de caisses de

liqueurs aussi fortes que frelatées, qui vont porter dans les tranquilles campagnes les bienfaits de la civilisation à rebours. Absinthe, vermouth, que sais-je ? déguisé sous le nom euphonique d'alcool anisé, font plus de mal que tous les choléras du monde réunis.

On se plaint amèrement de la paresse, de l'indifférence, de l'ignorance du Malgache; que sera-t-il, ce pauvre indigène, lorsqu'on aura plus encore favorisé ses défauts et ses vices ? Prétend-on le ramener à des sentiments meilleurs, plus nobles par les alcools ? Il n'est déjà que trop porté, le malheureux, à ingurgiter ce qu'ils appellent l'eau de feu ! Une inspection rapide des rives du fleuve suffit à en convaincre l'observateur.

De distance en distance, vous remarquez de vastes hangars abritant un quelque chose qu'il vous est difficile de reconnaître de prime abord. Des troncs d'arbres creusés, quelques tiges de bambou, une marmite de fonte, une lourde bille de bois dur remplaçant la pierre d'un moulin et des tas de cannes à sucre : c'est une distillerie. Là se fabrique le toky (eau-de-vie), élément indispensable de toute solennité, naissance, mariage, enterrement, etc. Le Malgache en boit jusqu'à l'abrutissement. Il faudrait le corriger; seulement voilà, s'il ne buvait plus, le commerçant ne vendrait plus de ce précieux liquide, et alors...

Nous rencontrons une équipe de légionnaires et d'ouvriers qui travaillent à la ligne télégraphique. Dans deux ou trois semaines tous les postes de Madagascar pourront rapidement correspondre entre eux et seront en relation avec la France.

Et sur notre tête, sous le beau ciel d'azur, fendant les airs, des troupes de hérons, de sarcelles, d'oiseaux plongeurs passent, disparaissent...

Et les braves gens qui nous rencontrent cessent leurs bavardages, s'arrêtent, fixés, portent la main à la hauteur du front et nous saluent d'un « Bonjour, Monsieur », — ils

disent Bedjour; — les plus huppés, ceux qui ont fréquenté les Européens, préfèrent dire : « Bedjour, capitaine. »

Seule une vieille femme à figure parcheminée s'est conformée à la tradition : pliée en deux, les doigts sur les lèvres, elle égrène d'une voix cassée une série de Ah ! ah ! ah ! qui s'échappent en gamme chromatique descendante.

Soudain la vallée s'élargit, et au loin, bien loin, un mamelon attire nos regards; sur ce mamelon une case vaste, construite avec soin, et sur la case un signe que nous reconnaissons bien. Une croix de bois, l'église, c'est là que réside le Maître, le Seigneur. En esprit nous l'adorons. Aussi bien que du haut du trône le plus riche, il règne et domine, étend les bras et invite, *venite ad me omnes*; ses amoureux appels seront-ils écoutés ? Espérons-le aussi fermement que nous le désirons !...

M. Lasne, son installation à Farafangena terminée, vint le premier visiter ces populations. Il s'était décidé sur les renseignements enthousiastes fournis par un fonctionnaire civil. Gagné à son tour, il fonda une école mixte et il la confia à un ménage howa. Cette école, très florissante d'abord, ne répondit pas aux espérances qu'elle avait fait naître. Pour des motifs très indépendants de sa volonté, notre confrère dut suspendre cette œuvre qu'il avait commencée. Ce ne fut pas un échec mais un simple incident très réparable d'ailleurs...

Dès qu'il jugea l'heure propice, M. Lasne se remit en route, s'installa dans la place et s'y maintint.

Il s'occupa d'abord de trouver et d'obtenir un terrain suffisant et pas trop mal situé. Son choix fixé, il dut se livrer à des négociations très ennuyeuses, pour convaincre les chefs du pays et acquérir droit de cité.

Bref, non comme par enchantement, cela ne se voit que dans les contes de fée, mais après un dur et rude labeur, il vint à bout de toutes les difficultés. Le travail de construction des cases fut vivement mené, et aujourd'hui nous avons

là une résidence, ni belle, ni solennelle, mais saine et bonne.

Enfin nous voilà sur nos terres, nous grimpons. La montée ne se présente ni trop longue ni trop mauvaise, un peu rapide pourtant et glissante, car la route est tracée en pleine terre rouge argileuse; nous n'y pensons pas.

MM. Bertrand et Fabia, que précèdent et suivent leurs élèves, nous rejoignent et nous conduisent à la Mission.

Et alors vous avez ceci sous les yeux : un mamelon qui s'allonge paresseusement et expire dans les rizières; une église, tout ce qu'il y a de plus modeste, mais propre et spacieuse; à son ombre l'habitation des confrères, les salles pour les élèves, la menuiserie, les décharges. Autour une couronne de fleurs et de verdure, et immenses, étendant leurs branches, la cime dans les nuages, de superbes manguiers contemporains peut-être des premières tentatives d'évangélisation de nos anciens. Au loin, très loin, par une échappée, on aperçoit la mer; l'écume des vagues se confond avec l'azur du firmament. Le village de Vato-Masy s'échelonne sur la ligne du Nord. Il offre aux regards la monotonie de ses toits de feuilles sèches, quelques mâts de pavillon et une maison cossue, siège du gouverneur et de l'administration.

A l'ouest serpente le fleuve, son large ruban uni se déroule à perte de vue; et puis, ce sont la plaine et les rizières.

La population, je l'ai déjà écrit, est dense, active, elle tranche considérablement sur les races limitrophes. Les Ant'aimours ou Antemoory, c'est ainsi qu'on les nomme, sont de race arabe, ils viennent de la côte asiatique. Dans sa relation des événements de l'île Dauphine, de Saint-Laurent, ou de Madagascar, M. de Flacourt nous affirme qu'ils comptaient cent ans d'existence dans la colonie à l'époque où il en était gouverneur, c'est-à-dire entre 1650 et 1660. Facilement on reconnaît en eux le type primitif. Ils ont

conservé bon nombre de coutumes musulmanes et, par tradition, ils observent pas mal de prescriptions du Coran.

Ce livre, d'ailleurs, est en honneur parmi eux. Ils en possèdent plusieurs exemplaires écrits par eux en caractères arabes, sur du papier qu'ils fabriquent et avec une encre qu'ils composent et qui n'est autre que l'encre épaisse et noire qu'on emploie en Syrie.

Quelques-uns, les plus lettrés, lisent avec assez de facilité; je ne crois pas qu'ils comprennent une langue dont ils ont perdu l'usage et de laquelle ils citent, en conversation, les mots les plus usuels, sans à-propos.

Comme toutes les peuplades de la grande Ile; ils parlent le howa, légèrement modifié; mais, chose remarquable, ils emploient les caractères arabes pour l'écrire.

Leur esprit est ouvert, leur intelligence alerte. Et puis, ils savent qui ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ont fait leurs ancêtres. Leur histoire consignée sur de vieux parchemins est jalousement conservée. Ils n'oublient rien et vous racontent ce qui s'est passé il y a deux cent cinquante ans comme nous parlons, nous, des faits d'hier.

En voici un exemple qui vous intéressera d'autant plus qu'il touche à ce que nous avons de cher, à nos souvenirs de famille.

Nous lisons dans le neuvième volume des *Mémoires* de notre Congrégation que notre confrère, M. Manié, retourna aux Matatanes au mois d'août 1666 et qu'il y mourut au mois de février 1667.

Souchu de Rennefort, dans son *Histoire des Indes orientales*, ouvrage imprimé en 1688, nous raconte naïvement l'épisode du voyage de notre cher missionnaire à Fort-Dauphin. Je transcris ces quelques lignes à voire intention. Le chapitre qui les renferme porte en sommaire :

« Arrivée au Fort-Dauphin d'une pirogue venant des Matatanes, et d'un missionnaire par terre. » (Chap. v.)

« Le quatorzième jour d'août, on aperçut du Fort un petit bâtiment, qu'on prit pour une chaloupe, qui doublait le cap Itapère du côté du septentrion; ce qui fit juger que les vaisseaux qui avaient été quittés au cap de Bonne-Espérance arrivaient et envoyaient prendre langue.

« Le capitaine-amiral fit partir son enseigne avec son écrivain et un pilote pour aller à sa rencontre. Le sieur Chamargou fut avertir le président qui, craignant qu'on ne donnât de mauvaises impressions de son gouvernement, commanda de pointer une pièce de canon sur la chaloupe de l'amiral et qu'on la coulât, s'il se pouvait. »

Voilà qui nous donne une grande idée de la douceur des mœurs du temps dans cette région, car on ne se contenta pas de pointer la pièce d'artillerie, mais on tira et par deux fois; on tira même si bien qu'on manqua la chaloupe et la pirogue et qu'on mit le feu aux magasins du fort.

On finit cependant par reconnaître que ce bâtiment qui avait porté ainsi le trouble dans la conscience de M. le Président n'était qu'« une simple pirogue montée par douze nègres qui ramaient chacun avec un aviron long de six pieds, et rond par le bout comme une palette. Le sieur Manié, missionnaire, qui était aux Matatanes, ayant appris l'arrivée d'un navire, s'était mis dans cette pirogue pour y venir; mais après avoir navigué un jour il tourna et il eût péri si un nègre ne l'eût retiré en nageant.

« Il prit le chemin de terre et arriva le lendemain avec six nègres. »

Que dites-vous de ces missionnaires qui s'embarquaient sur une frêle pirogue, afin de parcourir en pleine mer environ cent soixante milles marins, et cela sur une côte qu'aujourd'hui encore on ne connaît pas, et que surtout on redoute?

Bref, M. Manié finit ses jours et fut enseveli aux Matatanes. Or, il me fut raconté par quelqu'un d'autorisé que son souvenir était encore vivant parmi les populations que

je venais visiter. On montrait encore, m'assurait-on, l'emplacement de sa maison et son tombeau.

Vous devinez, n'est-ce pas, combien j'étais intrigué et intéressé. M'avait-on fidèlement renseigné? Jusqu'alors nous n'avions rien découvert qui nous rappelât nos anciens missionnaires; c'est dans ce coin, où ils n'ont fait que passer, qu'on allait nous parler d'eux?

Mon impatience perçait, mais il fallait la tempérer; je l'avais sans peine communiquée à M. Lasne et à M. Bertrand.

Il fallut d'abord faire honneur au déjeuner que nous avait préparé ce dernier; rien de plus facile, cinq heures de chemin avec une simple tasse de café nous disposaient à toutes les concessions. Notre cher confrère voulait nous montrer ce que peut, dans un pays sauvage, une grande habileté jointe à une cordialité extrême. Un bon point.

Les visites se succédèrent ensuite. Oh! ces visites, toujours les mêmes, interminables, avec accompagnement de poulets, de canards, d'œufs, de riz qu'il faut accepter et, comme on dit dans mon pays, « reconnaître ». J'acceptais, je reconnaissais, je me montrais aimable. M. Lasne avait réussi à s'esquiver. Il était parti aux renseignements... Le soir, je le vis rentrer presque découragé... « Je n'ai pu, me dit-il, tirer un seul mot; non seulement je ne vous apporte aucun détail, mais je n'ose vous promettre une espérance; personne n'a la moindre idée, le moindre souvenir, vos documents doivent être erronés, sinon fantaisistes. »

Quelle douche sur mon enthousiasme!

Rien encore de perdu... Pendant que nous discutons sur les moyens à employer afin de délier les langues, un chef indigène se fait annoncer. Vite qu'il entre! C'est peut-être la clef de l'énigme qu'il nous offre... Hélas! non, trois fois non! Dans un langage fort imaginé, il m'apprend d'abord que je suis un grand personnage et, comme tel, je dois me soumettre aux usages et coutumes de la contrée, sous peine

de perdre mon prestige et celui de la Mission... C'est grave, que va-t-il nous dire, mon Dieu ! Il ménage ses effets.

« Demain, continue-t-il, toute la population viendra danser en votre présence ! Je vous demande de l'avoir pour agréable et j'attends votre réponse. »

Miséricorde ! toute la population ! Nous voyez-vous présidant sans rire aux exercices chorégraphiques d'un millier de personnes ? Et cependant, qu'auriez-vous fait à notre place ? Il s'agissait de ne froisser personne ! M. Bertrand m'assurait que ce n'était qu'une simple présentation sous une forme originale et honnête. Ma réponse fut affirmative.

Nous procédions, le lendemain, à l'examen d'un très vieux manuscrit dont, grâce à la diplomatie de M. Lasne, j'ai pu me rendre possesseur. Nous tâchions de pénétrer les secrets que cette langue malgache, écrite en caractères arabes, dérobaient à notre intelligence, lorsque nos oreilles perçurent distinctement les premières mesures d'un pas redoublé exécuté par une douzaine d'accordéons.

C'était le moment solennel, qu'allions-nous voir ? La fameuse population... et, sur deux rangs, dans un ordre parfait, jeunes filles, femmes, jeunes gens défilent devant nous se balançant en cadence et nous adressant, de la tête, un respectueux salut. Les chefs fermaient les rangs. Sur un signe, arrêt et silence complets... Un petit discours bien senti et on dépose à nos pieds encore des oies, encore des canards, encore des œufs... Je dis à ces braves gens combien je suis touché de leur manifestation sympathique, je me montre aussi généreux que me le permet ma pauvre bourse et profite de l'occasion pour leur expliquer combien nous les aimons, sommes désireux de leur être utiles et surtout l'importance que nous attachons à l'éducation et à la formation de tous ces enfants nombreux qui passent leur jours à parcourir la brousse.

La réponse fut aimable et embarrassée, les accordéons

se mirent en branle et la longue théorie se développa, contournant la colline et déroulant ses anneaux en harmonieuses ondulations. C'était fini.

Il est évident que nos confrères sont placés là au centre d'un vaste champ à défricher, il est certain que, à considérer seulement la surface, le travail paraît facile. Ils rencontreront pourtant de rudes obstacles.

D'abord la défiance des familles mise en éveil par un fait malheureux qui a précédé notre établissement, et puis la tradition, cette malheureuse tradition qui a son bon côté, mais qui élève aussi des barrières au développement de la civilisation évangélique. Le mahométisme a imprimé un caractère en déclin assez apparent pour la résistance.

Un certain nombre d'enfants fréquentent nos écoles, ils ont l'esprit ouvert, une grande faculté d'assimilation; quelques-uns sont assez instruits pour être, sur leur demande, admis aux sacrements. J'en ai confirmé une quinzaine. Malgré tout, la majorité résiste encore.

M. Bertrand, qui les connaît, ne se décourage pas. Il a raison. Pour attirer son monde, il donne le dimanche soir des séances de lanterne magique. Plus de 500 personnes se pressent alors chez lui. Et pendant que défilent sous les regards ébahis les images saintes, dans une conversation familière notre confrère enseigne l'histoire sainte, le catéchisme et ses petites instructions; on les écoute religieusement. Ça c'est la semence, nous aurons plus tard la floraison, et un jour des fruits mûrs et vermeils seront la récompense désirée d'une ou de plusieurs vies de labeur, de générosité, de pieux dévouement.

Les jours passent vite dans ce pays où, toujours d'après notre aîné, il fait bon vivre. Je songe au départ, j'y songe avec regret, je conserve néanmoins mes illusions sur les souvenirs de M. Manié, car nous n'avons pas terminé avec lui.

Avant de dire adieu à Ambohipeno ou Ivohipeno, je dé-

cide la création d'un nouveau centre d'évangélisation par les enfants. M. Bertrand va nous édifier une maison d'école à Ivato, bourg populeux situé à 4 kilomètres de la résidence, et notre jeune confrère, M. Brunel, sera chargé d'y porter la bonne parole. Son activité trouvera là un élément pas trop réfractaire, il aura la consolation d'offrir des âmes régénérées à Notre-Seigneur.

Je ne vous ai encore rien dit de Farafangana. Sous la prudente direction de M. Lasne, ce poste a pris une importance considérable. L'installation est parfaite, l'église est superbe, c'est la merveille de nos églises; les écoles comptent plus de 200 enfants externes, se présentant tous les jours avec une régularité remarquable et doués d'une extrême facilité pour apprendre.

Un grand nombre sont admis aux sacrements, et ces succès spirituels sont de nature à consoler d'une foule de petites misères inhérentes à toute vie, à la nôtre en particulier.

M. Fabia, nouvellement arrivé, s'est déjà mis courageusement à l'œuvre. Enseigner le *b*, *a*, *ba* pour arriver à faire pénétrer un rayon de foi dans les jeunes âmes est chose qu'il a comprise. Il suivra l'exemple de M. Lasne et sera pour ce confrère un aide précieux. Je n'ai emporté de Farafangana que de consolantes impressions.

De retour à Fort-Dauphin je me suis hâté de voir le Monsieur autorisé qui m'avait renseigné sur l'histoire de M. Manié... « Hé bien ! me dit-il, vous avez réussi, n'est-ce pas ? — Hélas non ! rien ! rien ! rien ! voilà tout ce que j'ai obtenu... — Pas possible... — Non seulement possible, mais d'une exactitude brutale... — Ah ! c'est comme ça ? écoutez-moi, voici les faits...

« Il y a deux ans, me trouvant à Ambohipeno, j'ai pu mettre la main sur un vieux manuscrit relatant les faits et gestes des Antémours. Or, dans ce manuscrit, on peut lire qu'à l'époque de la première occupation du sud de

Madagascar par les Français, quatre blancs se transportèrent aux Matatanes. Ces blancs avaient nom Manié, Dioré, Delisle et un inconnu. Manié, considéré comme le plus grand, mourut dans la région et fut enterré près d'Ivato.

« Notez que ce récit est en parfaite concordance avec ce que nous lisons dans tous les ouvrages de cette époque.

— A qui, demandai-je à mon interlocuteur, parmi les indigènes, dois-je m'adresser, pour avoir confirmation de ces détails ? — A qui ? mais c'est bien simple, interrogez Rahamastokarivo, c'est l'homme le plus au courant de l'histoire nationale. »

Je m'empressai de prendre par écrit le nom kilométrique de Rahamastokarivo que jamais n'eût conservé ma mémoire et remerciai mon bienveillant informateur.

J'expédiai aussitôt deux lettres à M. Lasne et à M. Bertrand, les priant de vouloir recommencer leurs recherches, d'interroger, d'insister, de mettre les points sur les *i* et surtout de ne pas négliger le personnage de marque, le fameux et indispensable Rahamastokarivo.

Je transcrivis simplement la réponse qui, ces jours derniers, m'est venue d'Ambohipeno :

« MONSEIGNEUR,

« *Votre bénédiction, s'il vous plaît.*

« La lettre que vous m'avez adressée, contenant les nouveaux renseignements que vous avez pu recueillir m'est arrivée en son temps. Aussitôt je suis parti en campagne, nanti des armes que vous me fournissez. J'ai posé brutalement des questions, et me suis tout d'abord informé de l'endroit exact où devait se voir encore la tombe de M. Manié.

« C'est alors que j'ai appris une chose absolument extraordinaire. Nos indigènes, le croiriez-vous, s'étaient imaginé que les recherches que vous avez commencées et que je

continue avaient pour but de découvrir les assassins de M. Manié et de tirer vengeance de ce crime sur leurs descendants. Oui ! ils en étaient là ; c'est-à-dire persuadés qu'on les rendait responsables de la mort de notre confrère, lequel, en réalité, n'a été l'objet d'aucun attentat et a succombé aux atteintes de la fièvre.

« J'ai dissipé leurs craintes en leur montrant ce qu'elles avaient d'absurde ; les langues se sont déliées et voici ce qu'on m'a raconté :

« Un grand Vusaha, disent les Antemours, s'appelait M. Menié (Manié). Il vint se fixer aux Matatanes et y séjourna quelque temps. Il distribua aux populations des perles et des bracelets qui existent encore et que j'ai vus, en échange des poules et des vivres qu'on lui donnait.

« M. Manié avait bâti sa maison sur une petite colline séparant et dominant les deux villages de Voasary et d'Ivato et entouré de rivières.

« Les habitants m'ont désigné l'emplacement de cette maison et m'affirment que c'est là tout près qu'il fut enterré. Selon la coutume du pays, une pierre grosse comme les deux poings fut placée sur sa tombe. Les anciens, entre autres Rahamastokarivo, disent se souvenir parfaitement qu'à l'époque de leur première jeunesse, ils ont souvent entendu leurs grands-parents leur défendre de prendre leurs ébats sur la tombe du grand blanc.

« Le terrain autrefois occupé par la Mission est aujourd'hui planté de cannes à sucre.

« M. l'administrateur civil, très intéressé à cette question — il écrit un mémoire sur les Antemours, — avait bien voulu m'accompagner. Moyennant certaine petite compensation que j'accorderai, les gens ont consenti sur sa demande à enlever les récoltes. Je reviendrai donc dans quelques jours.

« Avant de nous retirer, nous avons conversé amicalement avec les nombreuses personnes qui nous entouraient.

Voyons, leur avons-nous dit, puisque vous connaissez si bien tous ces événements, vous devez également savoir ce que sont devenus les objets appartenant au missionnaire ?

« Certainement, répondent-ils : quelque temps après sa mort, son frère est venu avec un navire et a tout emporté. Ce frère s'appelait Equiche (Auguste).

« Je crois que nous agirons sagement en posant un point d'interrogation après cette réponse... Vous verrez que nous finirons par découvrir quelque chose.

« Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces mêmes braves gens ne se souviennent nullement du passage dans ces mêmes régions des autres blancs dont vous me donnez les noms. En les pressant un peu, ils finissent pourtant par avouer que Diosé ne leur est pas tout à fait inconnu.

« J'espère, d'ici à peu de temps, pouvoir adresser à Votre Grandeur un rapport plus complet et plus satisfaisant. Dans tous les cas je vous tiendrai au courant de mes démarches, et plaise à Dieu que je puisse ajouter, de mes succès...

« Je suis », etc.

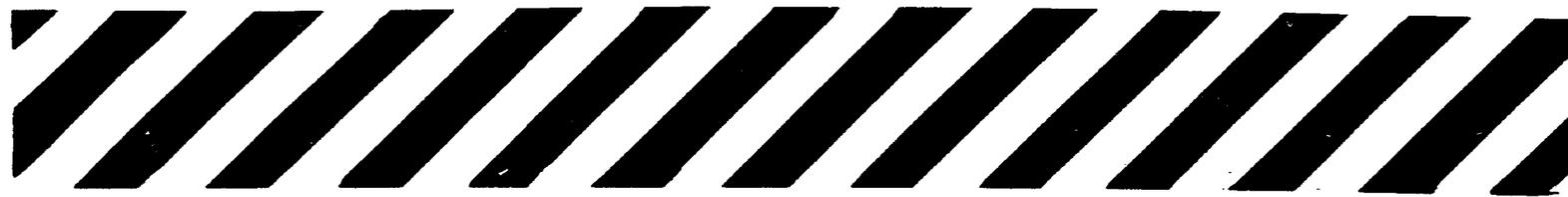
Si vous y consentez nous attendrons les lettres et les rapports de M. Bertrand pour continuer notre petite correspondance.

Priez pour nos personnes, pour nos œuvres et croyez-moi

Tout à vous en Notre-Seigneur. † J. CROUZET, C. M.

continue avaient pour but: de découvrir les assassins de M. Manié et de tirer vengeance de ce crime sur leurs des-
~~endants. Qu'il ils en étaient là: c'est-à-dire persuadés qu'on~~

Voyons, leur avons-nous dit, puisque vous connaissez si bien tous ces événements, vous devez également savoir ce
~~qu'ils sont devenus les objets appartenant au missionnaire?~~



CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING

RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION

~~par les nombreuses personnes qui nous entouraient.~~

ès sa
orté.

point
nous

raves
s ces
ez les
t par

Votre
isant,
s dé-
mes

et les
cor-

royez-

C.M.

continue avaient pour but de découvrir les assassins de M. Manié et de tirer vengeance de ce crime sur leurs descendants. Oui ! ils en étaient là ; c'est-à-dire persuadés qu'on les rendait responsables de la mort de notre confrère, lequel, en réalité, n'a été l'objet d'aucun attentat et a succombé aux atteintes de la fièvre.

« J'ai dissipé leurs craintes en leur montrant ce qu'elles avaient d'absurde ; les langues se sont déliées et voici ce qu'on m'a raconté :

« Un grand Vusaha, disent les Antemours, s'appelait M. Menié (Manié). Il vint se fixer aux Matatanes et y séjourna quelque temps. Il distribua aux populations des perles et des bracelets qui existent encore et que j'ai vus, en échange des poules et des vivres qu'on lui donnait.

« M. Manié avait bâti sa maison sur une petite colline séparant et dominant les deux villages de Voasary et d'Ivato et entouré de rivières.

« Les habitants m'ont désigné l'emplacement de cette maison et m'affirment que c'est là tout près qu'il fut enterré. Selon la coutume du pays, une pierre grosse comme les deux poings fut placée sur sa tombe. Les anciens, entre autres Rahamastokarivo, disent se souvenir parfaitement qu'à l'époque de leur première jeunesse, ils ont souvent entendu leurs grands-parents leur défendre de prendre leurs ébats sur la tombe du grand blanc.

« Le terrain autrefois occupé par la Mission est aujourd'hui planté de cannes à sucre.

« M. l'administrateur civil, très intéressé à cette question — il écrit un mémoire sur les Autemours, — avait bien voulu m'accompagner. Moyennant certaine petite compensation que j'accorderai, les gens ont consenti sur sa demande à enlever les récoltes. Je reviendrai donc dans quelques jours.

« Avant de nous retirer, nous avons conversé amicalement avec les nombreuses personnes qui nous entouraient.

Voyons, leur avons-nous dit, puisque vous connaissez si bien tous ces événements, vous devez également savoir ce que sont devenus les objets appartenant au missionnaire ?

« Certainement, répondent-ils : quelque temps après sa mort, son frère est venu avec un navire et a tout emporté. Ce frère s'appelait Equiche (Auguste).

« Je crois que nous agirons sagement en posant un point d'interrogation après cette réponse... Vous verrez que nous finirons par découvrir quelque chose.

« Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces mêmes braves gens ne se souviennent nullement du passage dans ces mêmes régions des autres blancs dont vous me donnez les noms. En les pressant un peu, ils finissent pourtant par avouer que Diosé ne leur est pas tout à fait inconnu.

« J'espère, d'ici à peu de temps, pouvoir adresser à Votre Grandeur un rapport plus complet et plus satisfaisant. Dans tous les cas je vous tiendrai au courant de mes démarches, et plaise à Dieu que je puisse ajouter, de mes succès...

« Je suis », etc.

Si vous y consentez nous attendrons les lettres et les rapports de M. Bertrand pour continuer notre petite correspondance.

Priez pour nos personnes, pour nos œuvres et croyez-moi

Tout à vous en Notre-Seigneur. † J. CROUZET, C. M.

AMÉRIQUE

Les renseignements qui suivent, tour à tour consolants ou cause de graves inquiétudes, se rapportent à ces États qui composent ce que l'on appelle l'Amérique latine. L'esprit est quelque fois vraiment déconcerté de voir tant de foi et d'enthousiasme religieux à côté de tant de troubles et de guerres civiles. — Nous allons citer en quelques lignes une vue générale et un résumé de l'histoire de cette Amérique latine qui, en donnant les origines, aide un peu l'esprit du lecteur à s'orienter au milieu des récits quotidiens.

L'AMÉRIQUE LATINE

Ne fût-ce que par la langue qui s'y parle encore — ici l'espagnol, là le portugais, — chacun reconnaît que deux nations latines ont exercé, sur ces divers peuples de l'Amérique, leur action.

Deux grands peuples, en effet, deux idiomes se sont partagé le nouveau monde suivant l'arbitrage d'Alexandre II. Ce pape donna trois bulles pour régler le différend qui s'était élevé entre Jean II, roi de Portugal, et Ferdinand V, roi de Castille, au sujet de la possession de ces vastes régions; la plus célèbre, celle qui trancha toute la difficulté, est la bulle *Inter cœtera*, du 4 mai 1493. En vertu de cette bulle, il traça sur une carte, qui existe encore au musée Borgia de la Propagande, une ligne idéale à l'ouest des Açores et du Cap Vert. Le roi de Castille devait posséder les terres, îles ou continents à découvrir à l'ouest de cette ligne, et le roi de Portugal, celles qu'il découvrirait à l'orient de cette même ligne; selon une concession antérieure, Eugène IV accordait à ce dernier souverain les pays à découvrir en Afrique et en Éthiopie. La ligne de démarcation tracée par le pontife est au 55° degré longitude ouest de Paris et coupe une partie de l'Amérique du Sud. C'est pour ce motif que le Brésil a été portugais, tandis que les autres parties de

ce même continent qui se trouvaient à l'ouest de cette division sont devenues espagnoles.

Le but de la conquête de ces nouvelles terres était clairement indiqué dans la bulle pontificale.

L'histoire de l'évangélisation de l'Amérique latine est facile à faire. Jules II envoyait, en 1512, deux évêques aux îles de Saint-Domingue et Porto-Rico. Sept ans après, en 1519, Léon X envoyait Julien Garcès dans le Yucatan où il fonda la ville d'Angélopolis, près de Tlascalala. Il instituait Alesandro Giraldini évêque de Saint-Domingue, avec les pouvoirs de légat *a latere*, et le chargeait d'organiser la religion dans ces contrées nouvelles. Adrien VI, en 1522, donnait à l'île de Cuba son premier évêque. En 1527, Clément VII accordait au Mexique son premier prélat, dans la personne de Jean de Zumawaga, de l'ordre de Saint-François; et, trois ans plus tard, il nommait un évêque à Venezuela. Sous Paul III, sont créés les sièges de Guatemala, de Lima et de Quito. Nous sommes au milieu du seizième siècle, cinquante ans après la découverte de l'Amérique : le Brésil et le Chili ont des évêques et tout le nouveau continent possède une hiérarchie ecclésiastique. Il suffira aux successeurs de ce pape de la développer et de l'accroître, suivant les besoins des fidèles. C'est ce qu'ils ne cessèrent de faire jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, encourageant les efforts et le zèle du clergé américain. « A cette époque, la religion et la civilisation étaient florissantes dans toute l'Amérique latine; pendant que la Révolution parcourait l'Europe, renversant les autels, brisant les trônes, toute l'Église d'Amérique, ignorant ces troubles, servait Dieu et jouissait du bienfait de la paix. Ce n'était plus ce monde inconnu aux anciens et que souillaient des sacrifices humains. D'une mer à l'autre, du nord au midi se dressaient des villes et des forteresses qui, pour le nombre des habitants, la grandeur des palais, le disputaient aux villes d'Espagne, de France et d'Italie. Les basiliques res-

plendissaient de l'éclat de l'or et de l'argent et entendaient retentir dans leurs murs le nom suave du vrai Dieu. D'insignes sanctuaires, dédiés à la Reine du ciel, témoignaient partout de la piété des habitants. Des collègues nombreux, des académies, des écoles, des hôpitaux, des monastères attestaient la libéralité des pasteurs et du troupeau. Les routes ouvertes à grands frais parmi de hautes et difficiles montagnes prouvaient la vigilance des chefs des États, dont plusieurs furent évêques. Mais une œuvre plus belle s'était accomplie. Le Christ avait vaincu, le Christ régna, le Christ gouvernait. L'hérésie avait été chassée, l'idolâtrie presque complètement éteinte : c'est à peine si parmi tant de centaines de mille habitants on en trouvait quelques-uns qui ne s'appelassent point chrétiens et catholiques. Ces paroles, dites au Concile plénier de l'Amérique latine, tenu à Rome en 1899, dépeignent bien l'état de cette chrétienté florissante qui embrassait plus de la moitié du Nouveau Monde.

Mais, au commencement du dix-neuvième siècle, la Révolution, qui avait ébranlé l'Europe, franchit les mers et brisa les liens des divers pays de l'Amérique latine avec leur mère-patrie. Se constituer en république fut facile; mais bientôt, sous cette forme du gouvernement, les pouvoirs publics cherchèrent à opprimer la religion catholique, et l'Église, là aussi, eut à offrir à Dieu des martyrs¹.

COLOMBIE

Une lettre adressée à un missionnaire contient ces renseignements :

8 février 1902.

Les pertes douloureuses que nous avons faites (la mort de MM. Arias et Blanché) nous ont permis de constater

1. Dictionnaire de théologie, par Vacant. V^o *Amérique latine*.

l'affection et l'estime qu'on a toujours pour nous en Colombie. Plusieurs offices funèbres ont été célébrés pour nos chers défunts par le clergé séculier : à Popayan, Cali, Buya, Sainte-Rose, etc., et cela *motu proprio*.

A Sainte-Rose et à Tunja, l'on a fait la conférence sur les vertus et bons exemples de nos chers défunts. J'espère que du haut du ciel ils continueront à s'intéresser à cette chère province.

La guerre civile désole toujours cette république digne d'un meilleur sort.

Les départements les plus éprouvés sont maintenant Panama, où nous avons des missionnaires et des Filles de la Charité, et le Cauca.

Plusieurs chefs ont réussi à s'évader des prisons de Bogota, et la guerre a repris plus violente. En décembre 1901, une grande bataille a été livrée; il y a eu beaucoup de morts de part et d'autre, sans avantages appréciables.

En janvier de cette année, nouvelle bataille à Facatativa, où les insurgés eurent plus de deux cents morts. Vous connaissez les combats de l'Isthme (Panama et Colon) où sont des Maisons de Filles de la Charité, et les triomphes du général Alban. Hélas ! il a, lui aussi, succombé. Un boulet l'a frappé en pleine poitrine, sur le pont du navire qu'il commandait; le navire lui-même a coulé peu après, avant qu'on ait pu retirer les restes du général, lequel a pour sépulcre la baie de Panama, qu'il a si courageusement défendue. La veille de sa mort, il s'était confessé, il avait communié, comme il avait l'habitude de le faire à la veille de toutes les batailles qu'il livrait. La situation est plus grave peut-être que jamais à cause surtout de la division profonde qui existe entre les partis et elle réclame des prières.

SALVADOR

*Lettre de M. Charles HÉTUIN, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

San Salvador, 24 mai 1901.

Vous recevrez volontiers, je l'espère, un petit compte rendu de nos travaux.

Une paroisse composée de cinq villages, séparés entre eux par une distance de 10 à 15 kilomètres, dont les chemins sont presque impraticables, donne au prêtre chargé de l'administrer une besogne à la fois incessante et accablante. Telle est celle que nous venons d'évangéliser en trois mois et demi. Ses cinq groupes de population s'appellent : San Antonio de los Ranchos, Las Flores, San Isidro, Cancasque, Potonico. San Antonio, qui en est comme le chef-lieu au point de vue spirituel, parce que là réside le curé, compte 6 600 habitants.

Je ne vous parle pas de la fidélité de tous ces paroissiens aux exercices de la Mission, à la messe de *chaque* missionnaire d'abord, aux catéchismes quotidiens, aux grands sermons du soir. En ce point, ils ont été admirables.

A propos du catéchisme, je répète ce que je vous disais dans une autre circonstance : « C'est l'œuvre capitale en ces contrées, vu l'extrême ignorance qui règne. »

Les confessions se sont élevées au nombre de 5 025. Excepté pour un noyau de personnes pieuses, car le curé est excessivement zélé, bien que malade, les deux tiers sont des retours.

Avec Azacualpa et Guarita (Honduras) où nous sommes allés deux missionnaires, M. Potier et moi, la somme totale des confessions arrive à 6 650. Tel est le résultat de sept missions, du 18 décembre 1900 au 30 avril 1901. Nous confessons chaque jour, consacrant habituellement cinq heures à ce travail.

Les mariages de personnes vivant auparavant en union libre et qui ont été légitimés montaient, à notre départ, à 70. Ils sont déjà 80 et plus, nous écrivait ces jours-ci le bon curé de San Antonio de los Ranchos.

Guarita est une ville de Honduras, aux frontières du Salvador. Pendant que M. Vaysse regagnait San Salvador pour y donner les exercices spirituels au clergé, nous y allions comme pour nous y reposer.

Honduras ! Quel pays triste et désert ! Ce sont des montagnes abruptes et sauvages, des plaines rocheuses et stériles, des forêts vierges où croissent en abondance le sapin et d'excellents arbres pour bois de construction ! Là s'élève du bétail, on y cultive le tabac et l'indigo ; de là aussi on extrait le calcaire : ce sont les richesses du pays.

Notre entrée à Guarita, le 27 janvier, fut un vrai triomphe. Tous paraissaient être sortis du fond de leurs tristes réduits pour nous accueillir.

Mais le lendemain, à la messe, on comptait une vingtaine de personnes. Quel refroidissement subit, et, de notre part, quel désappointement ! Nous comprîmes qu'il fallait lutter contre l'indifférence pratique.

Sans nous décourager nous nous mîmes à l'œuvre. Peu à peu on vint nous écouter ; on assista au catéchisme, on se mit à l'apprendre ; les « orages », c'est-à-dire nos sermons, selon la pittoresque expression du curé, tombèrent ; on se confessa.

La grande bonté de Mgr Vélez, dont la perte subite et cruelle est encore pleurée en Honduras (il mourut en tournée pastorale), nous encouragea puissamment. Sa Grandeur nous envoya en des termes les plus sympathiques ses souhaits de bienvenue, mille félicitations et tous ses pouvoirs.

M. le Curé, de son côté, nous prêta un ferme appui. Depuis quarante ans qu'il était dans cette paroisse, jamais on ne l'avait vu si zélé. Il apostrophait chacun de ses

paroissiens lorsqu'il les rencontrait, leur demandant s'ils avaient gagné la Mission, et les y engageant vivement.

De telle façon que, quand nous partions, le 21 février, une foule immense avait quitté sa chaumière et fixé sa tente à Guarita même. Un riche monsieur de la ville, notre ami et protecteur, fervent chrétien, au dire du curé, « parce qu'il avait fait des dons à l'église », mais... éloigné des sacrements depuis trente ans, nous avouait que jamais, même lors de la visite épiscopale, on n'avait vu pareille affluence.

Aussi la besogne fut accablante ! On peut dire que tous les vices étaient en grand honneur, et contre eux il fallut faire face avec intrépidité.

Le protestantisme aussi avait jeté dans les âmes un froid glacial. Son partisan et propagateur le plus influent était le commandant du lieu qui, chaque dimanche, faisait à ses hommes un prêche en règle. Les jours de semaine, debout sur le seuil de sa porte, la Bible entre les mains, il montrait ce livre à qui voulait le voir, en disant sans se lasser : « Ici est toute la religion. » Il fut gagné, non pas tant par la force de la discussion, que par la bonté et la douceur. Mon compagnon lui fit entendre de sages raisons. Le peuple qui avait dit d'abord du missionnaire qu'il perdait son temps avec un tel homme, vit le commandant changer de conduite, se confesser et rétracter toutes ses erreurs.

Dans ce Guarita même, la confession des hommes fut supérieure en nombre à celle des femmes. Jugez-en : 563 hommes, 499 femmes.

Il me semble encore voir M. le Curé, vénérable vieillard de soixante-quatorze ans, faire ranger ses domestiques autour de la table, afin qu'ils prêtassent une oreille attentive à la lecture journalière. Lui-même l'interrompait de temps en temps pour l'assaisonner d'un petit commentaire qui, au fond, ne manquait pas de sel.

Nos fêtes du bienheureux Clot nous ont rappelés dans

notre chère oasis de San Jacinto, et nous ont donné, sur la terre, comme un reflet du ciel.

Sur ces entrefaites, c'est-à-dire le 16 mai, arrivait notre Visiteur, M. Bret, dont le passage au milieu de nous a été une bénédiction.

Charles HÉTUIN.

GUATÉMALA

Les renseignements suivants nous furent donnés par un missionnaire du Guatémala, en 1899. Depuis lors, la situation n'a guère changé :

« Tous les couvents d'hommes et de femmes, ayant été sécularisés et confisqués par le gouvernement, il n'y a, dans la République, que les Lazaristes et les Filles de la Charité. Le clergé séculier est très peu nombreux et composé en partie de prêtres venus du dehors ; il n'y a pas eu jusqu'ici de séminaire.

« En conséquence, le peuple, qui est catholique — et surtout les gens de la campagne — sont dans un très grand état d'ignorance pour les choses de la religion.

« Nous ne pouvons pas y remédier, vu notre petit nombre et nos œuvres dans la capitale. Nous sommes quatre. L'un de nous s'occupe des Sœurs du dedans et du dehors, Salvador, Nicaragua et Costa-Rica ; quand il fait sa tournée, il est absent trois mois. Il s'est chargé des écoles des Sœurs de la Maison Centrale, où sont réunies de sept à huit cents enfants, des Dames de la Charité, de nombreuses confessions d'hommes, etc.

« Les autres missionnaires, dont l'un est déjà âgé, sont absorbés par le ministère spirituel de l'hôpital (six cents malades), et de l'hospice des vieillards et des orphelins et orphelines (quatre cents personnes) ; des Enfants de Marie, etc. Il nous est donc impossible de rien entreprendre en fait de missions.

« On nous a proposé d'établir une mission à Quezalte-

nango, où les Filles de la Charité desservent l'hôpital et où l'on pourrait faire un bien immense, mais il y a bien des obstacles.

« La situation des pauvres gens de Guatémala est certainement pire que celle de beaucoup d'habitants des pays infidèles; et ce sont des catholiques ! Mais ils ne savent rien, parce qu'il n'y a personne qui les enseigne. Les curés se contentent de baptiser les enfants et d'administrer les mourants, quand ils peuvent; les paroisses sont aussi grandes que nos diocèses de France; il n'y a qu'un seul prêtre et pas même dans toutes. Il y avait quarante paroisses sans curé, quand je suis parti, en février dernier.

« S'il y a un pays au monde digne des Œuvres de Saint-Vincent et nécessaire au suprême degré, on peut assurer sans crainte d'exagérer, que c'est bien la République de Guatémala.

« F. P. »

*Lettre de la sœur THOULUC, Fille de la Charité,
à la très honorée mère KIEFFER.*

Quetzaltenango, 20 avril 1902.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

C'est d'une main tremblante et sous des secousses sans cesse répétées depuis le 18 courant, à huit heures et demie du soir, heure de ruine et de mort, que je viens vous faire part de notre malheur.

Nous étions à la chapelle, faisant notre prière, quand, tout à coup, nous avons senti que le tremblement de terre redoublait de force, ne nous laissant que le temps de sortir en courant pour n'être pas écrasées sous la voûte de notre église, qui s'est écroulée; la dernière de nous a senti ses vêtements frôlés par un bloc de maçonnerie. De nos pauvres malades, un seul est resté sous les ruines, c'était un pauvre amputé qui, pour se préparer à l'opération, s'était heureu-

sement confessé la veille. Les autres ont pu sortir dans la cour et, de là, voir s'ouvrir tous les murs de l'hôpital. Dans notre malheur, nous avons cependant des actions de grâces à rendre à Dieu, puisque, sur trois cents personnes, nous n'avons eu que cette pauvre victime. Toute la ville est entièrement ruinée; peu à peu, chaque jour et à chaque secousse s'écroulent quelques restes d'édifices.

La sainte Réserve de notre chapelle a été transportée chez Monsieur notre aumônier : sa maison menace ruine; mais, enfin, nous espérons pouvoir y conserver Notre-Seigneur quelque temps encore, au moins jusqu'à ce que le bon Dieu dispose de nous par la voix de nos supérieurs et des autorités civiles, de qui nous dépendons.

Tout le monde est réduit au même point que nous : il n'y a plus une maison habitable dans la ville : vêtements et provisions sont restés sous les décombres, les gens meurent de faim et la saison des pluies va venir. Les conduites d'eau se sont brisées, on a été privé d'eau potable pendant quatre jours; les fours étaient détruits : on ne pouvait plus faire de pain.

Bientôt après le choc épouvantable de vendredi soir, la lumière électrique s'est éteinte; puis les fils, en se choquant, ont allumé un incendie qui a dévoré tout un quartier. Quelle nuit sinistre et parlant bien haut de la justice de Dieu irrité contre nous! Un scapulaire du Mont-Carmel a détourné l'incendie, et c'est un homme de bien qui l'a lancé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Deux jours avant la catastrophe, des demi-savants, des étudiants avaient écrit des horreurs contre la religion à propos de la visite prochaine de Mgr l'Archevêque, et c'est dans le local même où se composaient les sarcasmes et les calomnies que le feu a éclaté; il est détruit entièrement, mais les blasphémateurs sont encore debout et lancent de nouvelles imprécations contre Monseigneur, disant que tous ces malheurs sont ses avant-coureurs.

Je vous prie, ma très honorée Mère, d'excuser une mauvaise écriture, je ne suis pas maîtresse de ma main, mais mon cœur vous est toujours respectueusement soumis et affectionné en Notre-Seigneur.

Sœur THOULUC.

BRÉSIL

*Lettre de M. Pierre ROCHA, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Bahia, 15 janvier 1902.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît.

J'ai l'honneur de vous adresser la relation des missions prêchées dans le courant de l'année 1901, par les deux ouvriers de la Mission de Bahia, M. Vaessen et celui qui vous écrit ces lignes.

Pendant l'année 1901, nous avons prêché quinze missions.

Voici d'abord notre ordre du jour :

4 heures. Lever.

4 h. 10. Oraison.

4 h. 3/4. Première messe, suivie d'une instruction et d'un catéchisme.

De 6 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Confession des femmes.

11 h. 1/2. Petites heures.

Midi. Examen particulier, dîner, récréation.

1 h. 3/4. Récitation en commun de vêpres, complies, matines et laudes.

3 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Confession des hommes.

6 h. 1/2. Sermon précédé du chapelet chanté par le peuple.

7 h. 3/4. Salut du Très Saint Sacrement.

8 heures. Examen particulier et souper.

9 heures. Prière du soir et souper.

Tous les jours se ressemblent depuis celui de l'ouver-

ture jusqu'à celui de la clôture. Quand nous arrivons dans une paroisse, nous y trouvons déjà trois à quatre mille personnes accourues de loin pour assister aux saints exercices, et ce nombre va en augmentant chaque jour, atteignant parfois le chiffre de dix mille.

Tout ce monde loge à la belle étoile ou dans des huttes improvisées pour la circonstance.

De grand matin la foule se réunit et chante le petit office de la sainte Vierge. Matin et soir la prédication se fait en plein air, les églises étant partout insuffisantes.

On prépare une estrade qui sert à la fois de chaire et d'autel pour le saint sacrifice. L'autel est surmonté d'un dais tapissé de toile de coton avec franges et couvert d'un toit en tuiles, afin d'abriter le prêtre contre le soleil et la pluie.

Pendant la journée, pour ne pas laisser les foules dans l'oisiveté, on les occupe à des travaux matériels.

Le Directeur de la Mission devient forcément architecte, entrepreneur, chef d'équipe, et, avec ces milliers de travailleurs, il répare les églises, construit des chapelles, ouvre des routes, élève des calvaires, établit et clôture des cimetières.

Les populations où nous donnons la mission retirent ainsi de grands avantages matériels de notre passage, par ces différents travaux d'utilité publique. Notre première mission eut lieu à Itabaiana, dans la province de Sergipe, diocèse de Bahia.

Partis le 26 janvier 1901, par le chemin de fer des Anglais, nous arrivâmes à cinq heures à Timbo, dernière station, où nous attendaient nos mulets. Il nous restait à parcourir 87 kilomètres. Sans retard, enfourchant nos montures, nous pûmes faire encore 20 kilomètres traversant, non sans danger, la rivière Itapicuru, coulant à pleins bords, dont le fond est formé de pierres lisses et glissantes. M. Vaessen, qui en était à son premier voyage, s'en tira à merveille. C'est à peine si les ronces du chemin lui causèrent quelques égratignures à la figure. En tra-

versant la rivière il se remplit les bottes d'eau, ne connaissant pas encore la tactique à suivre : projeter ses jambes en avant sur le cou du cheval, ou les rejeter en arrière sur la croupe de l'animal. On calcule que sept mille personnes assistèrent à cette mission.

Plus de la moitié de la multitude n'a pas pu se confesser, faute de prêtres pour nous aider, et la moitié des mariages à faire n'ont pas pu se célébrer. D'Itabaiana nous allâmes à Bucacia.

Les habitants de cette localité sont bons et hospitaliers, mais très pauvres.

Nous trouvâmes l'église dans un état pitoyable, la façade menaçant ruine d'un moment à l'autre.

Bien misérable aussi était notre logement, une chambre obscure, sans air. Du dehors nous arrivait par rafales une poussière sèche, très fine, qui nous entraît par les narines et nous remplissait la bouche.

Faute de maisons où se retirer, le peuple passa la nuit en chantant le chapelet et criant à Dieu : « Pardon et miséricorde. »

Après une journée de confessions, les missionnaires ont besoin de repos. Ne pouvant dormir à cause de ce vacarme, nous recommandâmes le silence de neuf heures du soir à quatre heures du matin. Un coup de cloche donnait le signal. L'obéissance de ce bon peuple nous édifia beaucoup. Un silence sépulcral a régné pendant toutes les nuits jusqu'à la fin de la mission. Après neuf heures on n'entendait plus une parole jusqu'à quatre heures.

Dans notre troisième mission, à Picado, nous avons planté notre plus belle croix de mission. D'une seule pièce, elle mesure 18 mètres de hauteur. L'arrivée au village de ce géant des forêts a été tout un événement. On aurait dit un roi, entrant majestueusement dans une ville nouvellement conquise ; quarante-quatre bœufs, aux cornes ornées de feuillage et de fleurs, traînaient le colosse, suivi d'un

grand nombre de cavaliers et d'une multitude de gens à pied, composant sa garde d'honneur. Les cloches de la petite chapelle lançaient dans les airs leurs joyeux carillons; les pétards, les fusées éclataient par milliers; la fanfare locale exécutait les plus belles pièces de son répertoire, et les six mille personnes réunies pour le sermon du soir, se portèrent à la rencontre du symbole sacré de notre Rédemption, la croix sainte de la Mission.

Je ne vous dirai rien des quatre missions qui ont suivi. Je mentionne celle de Maroim, où nous avons constaté plus encore qu'ailleurs la puissance de la grâce.

Maroim est l'entrepôt commercial de Sergipe. Outre son immoralité, la ville renferme deux loges de francs-maçons; la propagande protestante y est active; le spiritisme y fleurit, son cabinet de lecture renferme les pires auteurs modernes.

Il y a quelques années, les RR. PP. Capucins y avaient commencé une mission, mais ils n'avaient pu l'achever, à cause de l'hostilité de la population. M. le Curé de Maroim ne nous attendait pas. Nous y arrivâmes un dimanche. Bien que la ville soit grande et populeuse, elle nous parut déserte et silencieuse.

A une personne qui passait, nous demandâmes de nous indiquer la maison de M. le Curé. Il nous fit répondre que la maison curiale était fermée, M. le Curé se trouvant dans une paroisse voisine, dont il est chargé. Que faire? Nous ne pouvions décemment aller à l'auberge. Il y avait bien, çà et là, quelques groupes sous les arbres, mais personne ne s'approchaient pour nous tirer d'embarras. L'église était ouverte. Nous y entrâmes pour réciter l'office du jour.

En entrant à l'église, nous avons entendu deux hommes se dire : « Ce sont des prêtres de Saint-Vincent-de-Paul. » Après informations prises, nous apprîmes que c'étaient deux neveux d'une Fille de la Charité de Bahia. Ils nous accueillirent avec bienveillance et nous accordèrent une généreuse

hospitalité. L'un d'eux même se constitua mon infirmier, pansant une blessure, reste d'une opération subie avant mon départ pour les missions. J'avertis M. le Curé par lettre. C'est un prêtre intelligent, bon, zélé.

Malheureusement le temps n'était pas favorable. C'était la saison des pluies, les rivières débordaient, le pays n'était qu'un vaste marécage. Impossible de réunir le peuple.

Cependant M. le Curé ne voulut pas laisser échapper l'occasion qui lui était offerte d'évangéliser son peuple et la mission fut décidée. Le bon Dieu intervint. La pluie cessa et le peuple vint en foule. Même les principaux de la ville, les négociants, les employés du gouvernement demandèrent à se confesser. Là, comme partout, nous eûmes à déplorer le manque d'ouvriers et il nous fut impossible d'entendre tout ce monde et de satisfaire à leur ardent désir de se confesser, malgré le secours de M. le Curé et de deux prêtres du voisinage.

De Maroim, nous devions donner les saints exercices au « Curral dos Bois ». En deux jours de voyage à cheval, nous avons franchi les cent soixante-douze kilomètres qui séparent Maroim de Gararù, port sur le fleuve Sao Francisco.

Ce voyage fut très pénible. Nous célébrions la sainte messe à quatre heures et, après avoir pris une simple tasse de café, nous chevauchions jusqu'à midi. Après une heure de repos, nous reprenions nos montures jusqu'à la nuit. J'ai dû changer de cheval trois fois, car si les mulets sont étiques, le cavalier ne l'est pas. Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, mon très honoré Père, mais je vous dirai que le cavalier pèse lourd et que les chaleurs du Brésil ne peuvent le faire maigrir.

Le premier soir, nous arrivâmes à une petite maisonnette où le propriétaire nous accueillit avec bienveillance. Mais ayant appris qu'il vivait en concubinage, je lui dis que nous ne pouvions pas accepter son hospitalité s'il ne nous pro-

mettait pas de se marier. Il me répondit que c'était impossible, me donnant des prétextes futiles. Nous remontâmes à cheval, malgré notre appréhension d'avoir à passer la nuit à la belle étoile. Le bon Dieu vint à notre secours et nous conduisit à une nouvelle habitation où se trouvaient de bons chrétiens.

A peine avions-nous mis pied à terre, qu'on vint appeler l'un de nous pour confesser un pauvre malade à l'article de la mort, ce qui, grâce à Dieu, se fit sans retard.

Le lendemain, je fis une chute terrible, juste châtiment de mes péchés. A la descente d'une colline escarpée, le pied manqua à mon mulet, je lui tenais cependant la bride haute et raide. Ensemble nous nous trouvâmes à terre, mulet et cavalier, étendus l'un à côté de l'autre. Sans le secours de saint Raphaël, protecteur des voyageurs, sans l'efficacité des prières de l'itinéraire que nous avions récitées le matin, j'aurais été broyé, me cassant bras et jambes, et certainement je ne serais pas à vous raconter mon histoire.

Le soir, déjà bien avant dans la nuit, nous arrivâmes à Gararù. Nous n'en pouvions plus; pour la première fois, nous avons ce jour-là laissé la prière du soir pour nous étendre sur nos hamacs, murmurant à peine quelques invocations des litanies de la sainte Vierge.

Combien nous faisons de voyages aussi pénibles que celui-là ! Quand nous sommes harassés de fatigue, nous nous rappelons les voyages bien autrement pénibles que firent en Chine nos bienheureux martyrs Clet et Perboyre ; cette pensée soutient notre courage.

A Gararù, nous prîmes un vapeur, puis le chemin de fer, et nous arrivâmes enfin au Curreal dos Bois. Le bon Dieu récompensa nos efforts ; la mission eut des résultats splendides.

En quittant Curreal dos Bois, nous avons pénétré dans l'intérieur de la province de Bahia ; de ce côté, c'est un vrai désert. Là, pendant trois mois, il nous a fallu dire adieu à toutes les commodités de la vie, à toute civilisation mo-

derne : ni pain, ni vin, ni bière, plus de fruits d'aucune sorte. Les distances sont énormes, la chaleur est intense, le soleil brûlant. Une poussière subtile vous pénètre dans les yeux, dans les oreilles, dans les organes de la respiration et vous cause une toux incessante.

Je ne m'étendrai pas sur les missions que nous avons données dans ce désert. Je vous citerai seulement la paroisse de Monte-Santo, parce qu'elle a été évangélisée plusieurs fois par les enfants de saint Vincent de Paul : en 1863, par MM. Glaizes et Simon ; en 1873, par MM. Ba-reil et Saguet ; en 1876, par MM. Saguet et Braida ; en 1881, par MM. Azémar et Allard ; en 1894, par MM. Colombet et Tissandier ; enfin en 1901, par M. Vaesen et votre serviteur.

Pour prêcher ces quinze missions nous avons parcouru à cheval 1 248 kilomètres, nous avons fait 675 kilomètres en chemin de fer et je ne sais combien de nœuds en naviguant sur les côtes et sur les fleuves de l'intérieur. Comme résultat total de notre campagne, nous avons eu 21 917 confessions, 11 405 confirmations, 974 baptêmes, 939 mariages, pour lesquels il a fallu 423 dispenses d'empêchements divers.

Ces chiffres seraient doublés, si la Mission de Bahia avait trois ou quatre missionnaires.

En terminant, Monsieur et très honoré Père, permettez-moi de recommander à votre charité les missions du Brésil. Ici, plus que partout ailleurs, on peut dire : *Mensis multa, operarū pauci*. Car ce que je viens de vous dire de la Mission de Bahia, je puis le dire de celles du Caraça, de Diamantina et de Corytiba. De grâce, venez à notre aide et envoyez-nous quelques bons missionnaires.

Je suis, Monsieur et très honoré Père, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée,

Votre fils soumis et respectueux.

Pierre ROCHA.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

Frère Canepa (Dominique), coadjuteur, décédé à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis), le 25 février 1902 ; 91 ans d'âge, 43 de vocation.

M. Fontaine (Firmin-Paul), prêtre, décédé à Lujan (République Argentine), le 22 février 1902 ; 25, 3.

Frère Issa (Moïse), coadjuteur, décédé à Ourmiah (Perse), le 2 mars 1902 ; 74, 45.

Frère Znidersic (François), coadjuteur, décédé à Vienne (Autriche), le 11 mars 1902 ; 53, 30.

Frère Demuynck (Emile), coadjuteur, décédé à La Teppe (France), le 5 avril 1902 ; 43, 14.

M. Goyer (André), prêtre, décédé à la Maison-Mère, à Paris, le 8 avril 1902 ; 57, 38.

Frère Matamoros (André), coadjuteur, décédé à Tlalpam (Mexique), le 21 mars 1902 ; 63, 40.

M. Eusebione (Louis), prêtre, décédé à Scarnafigi (Italie), le 11 avril 1902 ; 59, 38.

M. Ryan (Thomas), prêtre, décédé à Los Angeles (Etats-Unis), le 31 mars 1902 ; 25, 10.

Frère Albis (Georges), décédé à Chieri (Italie), le 20 avril 1902 ; 20, 4.

Frère Arens (François), coadjuteur, décédé à Theux (Belgique), le 22 avril 1902 ; 36, 8.

Frère Asseman (Eugène), coadjuteur, décédé à la Maison-Mère, à Paris, le 28 avril 1902 ; 60, 40.

M. Aigueperse (Antoine), prêtre de la maison d'Aurillac (France), décédé le 30 avril 1902 ; 66, 42.

Frère Del Rio (Denis), clerc, décédé à Madrid (Espagne), le 2 mai 1902 ; 22, 6.

M. Casado (Manuel), prêtre, décédé à Madrid (Espagne) ; 56, 39.

M. Thoillier (Joseph), prêtre, décédé à Santorin (Grèce),
le 15 mai 1902 ; 42, 22.

M. Mungersdorff (Guillaume), prêtre, décédé à Graz
(Autriche), le 18 mai 1902 ; 80, 52.

NOS CHÈRES SŒURS

Anne Dosda ; décédée à la Maison de Charité Saint-Joseph, à
Limoges, France, 60 ans d'âge, 34 de vocation.

Julie Rottbach ; Hosp. des Vieillards, à Schermberg, Autriche,
75, 45.

Anne Roll ; École de Bonyhád, Hongrie, 44, 22.

Marie Passerat ; Hospice Militaire de Lyon, 83, 57.

Geneviève Vivien ; Hôpital de Bernay, France, 60, 33.

Marie Cazalèdes ; Hôpital St-Eloi, à Montpellier, France, 35, 12.

Jeanne Versanne ; Mais. de Char. de Montolieu, France, 69, 42.

Aglé Escande ; Maison Principale de Paris, 88, 62.

Maria Gôni ; Hospice de Salamanca, Espagne, 42, 19.

Manuela Argomaniz ; Orphel. de Valdemore, Espagne, 27, 8.

Maria Diundina ; Hospice St-Jean-de-Dieu, à Grenade, 31, 6.

Marie Roche ; Maison de la Providence de Chalon-sur-Saône,
France, 36, 11.

Marie Nicolas ; Hôpital de Bon-Secours de Metz, 31, 11.

Dominique Savio ; Institut St-Vincent de Virle, Italie, 89, 67.

Françoise Frérot ; Maison de Charité de Stains, France, 80, 52.

Marie Letellier ; Maison de Charité de Nancy, France, 41, 19.

Marie Whibbler ; Orph. St-Joseph de Philadelphie, États-Unis,
82, 56.

Maria Braga ; Santa-Casa de Rio, Brésil, 30, 6.

Virginia Dos Santos ; Collège de l'Immaculée-Conception de
Fortaleza, Brésil, 60, 32.

Françoise Gaitet ; Maison du Triège, à Villeneuve-St-Georges,
France, 72, 43.

Barbe Pesti ; Prison de Marianostra, Hongrie, 44, 26.

Eugénie Gombaud ; Mais. de Charité de Ste-Anne de la Mai-
son-Blanche, à Paris, 42, 19.

Marie Veneziani ; Hôp. du St-Sépulcre, à Plaisance, Italie, 29, 7.

Catherine Audoire ; Maison de Charité St-Louis, à Rochefort,
France, 28, 7.

Anne Zatopeck ; Clinique de Budapest, Hongrie, 30, 8.

Josefa Moix ; Hôpital de Vich, Espagne, 72, 46.

- Maria Lumbier; Maison Centrale de Madrid, 74, 49.
Gabrielle Tanchon; Orph. de Mauriac, France, 80, 60.
Elvina Kissinger; Hôp. Ste-Agnès de Baltimore, États-Unis,
28, 7.
Francisca Echegaray; Hosp. de Jaen, Espagne, 77, 51.
Josefa Elizalde; Hôp. de San-Fernando, Espagne, 57, 34.
Maria Jacquelin; Maison de Char. St-Joseph-St-Maur, à Paris,
76, 55.
Véronique Rondini; Orph. d'Aragona, Sicile, 66, 30.
Marie Duffy; Enfants-Trouvés de la Nouvelle-Orléans, États-
Unis, 37, 6.
Aminta Medina; Ambulance de Buenaventura, Colombie, 33, 6.
Thérèse Bonteille; Maison Centrale de Naples, 71, 42.
Clara Dauri; Maison Centrale de Naples, 40, 16.
Angèle Bolecsek; Hôp. François-Joseph de Budapest, Hongrie,
23, 4.
Marie Gérard; Mais. de Char. du Raincy, France, 72, 51.
Céline Tranchemer; Orph. de Sinigaglia, Italie, 83, 61.
Louise Robigo; Maison de Charité de Caen, France, 65, 43.
Jeanne Gicquelais; Hôpital de la Trinité de Naples, 76, 56.
Marie Delmas; Hôp. de N.-D.-du-S.-Cœur, à Barcelone, 48, 23.
Thérèse Quercy; Hôp. du S.-Cœur, à Beyrouth, Syrie, 75, 51.
Marie Chartier; Mais. de Char. de Mitry, France, 59, 38.
Marie Decourcelles; Mais. de Char. de la Glacière, à Paris, 34, 10.
Marguerite Bony; Hôp. St-Charles, à Rochefort, 81, 53.
Marie Stache; Mais. St-Joseph, à Benthén, Pologne, 74, 52.
Felipsa Amondo; Coll. St-François, à La Havane, Antilles, 70, 46.
Candida Saenz; Hôp. Central de Séville, Espagne, 54, 31.
Teresa Tor; Hôp. de Palma de Mallorca, Iles Baléares, 25, 5.
Marguerite Monier; Mais. de Char. de Montolieu, 31, 8.
Marie Perret; Orph. de Gex, France, 63, 36.
Marie Bignelat; Mais. de Char. St-Nicolas, à Toulouse, 41, 15.
Alix Legrand; École de Charleville, France, 67, 42.
Maria Zapata; Hôp. St-Thomas, à Panama, 37, 7.
Marie Prat; Mais. de Char. St-Ouen, à Rouen, 40, 12.
Maria Correia; Hôp. de Victoria, Brésil, 28, 2.
Trinidad Reig; Mais. de Char. de Valdemore, Espagne, 60, 43.
Aurea Sanchez; Hôp. d'Almeria, Espagne, 32, 12.
Juana Velaz; Hôp. de Badajoz, Espagne, 76, 47.
Mathilde Marcilly; Maison des Saints-Anges, à Tcheng-ting-fou,
Chine, 30, 8.
Julie Chevalier; Mais. de Char. de St-Dié, France, 71, 49.

- Marie Guiguin ; Mais. de Char. d'Ance, 54, 29.
Marie Girbes ; Hôp. Génér. de Valenciennes, 72, 50.
Marie Prado ; Hospice de Martel, 55, 30.
Élisabeth Morgan ; Mais. Centr. d'Emmitsburg, 74, 44.
Adèle Hogan ; Mais. Centr. d'Emmitsburg, 34, 9.
Marie Bijon ; Providence Ste-Marie, à Paris, 82, 52.
Élisabeth Riffard ; Hôp. des Enf.-Assistés, à Bordeaux, 68, 43.
Gabrielle Lebreton ; Miséricorde de Vannes, 26, 3.
Marie Weingraber ; Hôp. St-Étienne de Budapest, 23, 4.
Marguerite Allier ; Mais. de Char. St-Paul, à Paris, 56, 35.
Alexandrine Payen ; Crèche Ste-Marie, à Marseille, 90, 52.
Restituta Rizzo ; Maison Centrale de Naples, 37, 16.
Giulia de Ciutis ; Maison Centrale de Naples, 50, 22.
Basilisa Caminos ; Mais. de Char. de Valdemore, Esp, 35, 14.
Severina Osacar ; Hôp. de Séville, Espagne, 64, 38.
Josefa Mates ; Hôp. Général de Valencia, Espagne, 86, 71.
Maria Carceller ; Mais. de Char. de Valdemore, Espagne, 68, 40.
Marie Favand ; Mais. de Char. de Spongaño, Italie, 71, 41.
Alwine Dahl ; Maison Centrale de Cologne, 56, 36.
Marguerite Hennessey ; Orphelinat Ste-Philomène de St-Louis,
États-Unis, 64, 37.
Marie Wichy ; Maison St-Vincent, à L'Hay, France, 32, 8.
Ignacia Mena ; Hôp. d'Hernani, Espagne, 68, 47.
Marie Cokan ; Hôp. Génér. de Laibach, Autriche, 27, 5.
Anne Pierret ; Hôp. Mil. de Vincennes, 58, 28.
Marie Cambiaso ; Hôp. de Dronero, Italie, 83, 58.
Marie Deguet ; Hôtel-Dieu d'Amiens, 81, 56.
Marguerite O'Connell ; Orphelin. St-Jos., à Manchester, Angle-
terre, 66, 32.
Madeleine Hoven ; Maison Centrale de Cologne, 71, 40.
Joséphine Napoli ; Maison St-Vincent, à Rome, 64, 45.
Fanny Anselme ; Mais. Principale, à Paris, 46, 19.
Anna da Cunha ; Orphelinat de Bemfica, Portugal, 30, 2.
Marie Vignal ; Mais. de Char. de St-Chamond, France, 44, 20.
Ida Schacht ; Mais. Centrale de Cologne-Nippes, 33, 17.
Maria del Rio ; Hôp. d'Antequerra, Espagne, 68, 50.
Francisca Miguel ; Mais. de Char. de Valdemore, Esp., 65, 46.
Adelaïde Lucas de Paredes ; Collège Santa-Isabel, à Manille, Iles
Philippines, 53, 30.
Maria Arregui ; École de Viana, Espagne, 31, 8.
Eulalia Olive ; Miséricorde de St-Sébastien, Espagne, 31, 8.
Maria Cabrera ; Asile de St-Fernando, à Séville, Espagne, 38, 16.

- Marie Bordot; Mais. de Charité de Béziers, 81, 62.
Thérèse Veyriès; Mais. de Char. de Lafourguette, 75, 55.
Marie Clair; Mais. de Char. de Champigny, 67, 48.
Amélie Brusaferrri; Hospice de Plaisance, Italie, 48, 25.
Valentine Chabin; Crèche de Bône, Algérie, 32, 12.
Henriette Blake; Hôtel-Dieu de la Nouvelle-Orléans, États-Unis, 60, 39.
Marie Cardoso; Hosp. des Incurables, à Lima, Pérou, 41, 11.
Marguerite Tessier; Asile des Vieillards, à Buenos-Ayres, 42, 22.
Rose Penders; Maison Centrale d'Emmitsburg, 47, 27.
Amanda Nolan; Hôp. Ste-Agnès, à Baltimore, 50, 10.
Marie Knappe; Mais. Centr. de Cracovie, 35, 15.
Marie Le Fichant; Maison St-Vincent, à L'Hay, 30, 8.
Estelle Viard; Maison de Charité d'Ivry, 61, 39.
Irma Alquier; Maison de Charité de Montolieu, 24, 5.
Camille Pellissier; Hôpital Général de Narbonne, 71, 46.
Célestine Pozzi; Maison Centrale de Turin, 68, 41.
Anne Roux; Hôpit. Général, à Laon, 55, 27.
Catherine Blanchard; Petit Ouvroir de St-Vincent-de-Paul, à Paris, 51, 30.
Marie Caillard; Mais. de Charité N.-D. de Bercy, à Paris, 32, 6.
Agnès Pregl; Hôpital Général de Graz, 26, 9.
Catherine Sinnegger; École de Schwoich, Autriche, 66, 45.
Marie Falcon; Hôpital de Shang-Haï, Chine, 37, 9.
Jeannette Bricbet; Hôpital d'Acireale, Italie, 71, 46.
Marie Morrison; Asile des Aliénés, à Baltimore, États-Unis, 74, 56.
Marie Servoles; Mais. de Char. St-Ambroise, à Paris, 69, 47.
Vicenta Monoz; Maison Centrale de Madrid, 71, 40.
Francisca Arocena; Hôpital d'Orihuela, Espagne, 58, 35.
Micaela Monreal; Asile des Aliénés, à Leganès, Espagne, 26, 2.
Balbine Belgero; Hôpital de Ripatransone, Italie, 78, 57.
Felisa Montehermoso; Hôpital de Popayan, Colombie, 47, 15.
Élisa Luce; Mais. de Char. d'Épinay-sur-Orge, France, 81, 63.
Inez Gimenez; Maison Centrale de Madrid, 54, 30.
Mary Morgan; Mais. de Char. de Drogheda, Irlande, 35, 17.
Marie Gillet; Mais. de Char. de Marez, France, 65, 36.
Ursule Létévé; Mais. de Char. de Lyon-Ainay, 77, 56.
Joséphine Rouvière; Asile St-Méen, à Rennes, France, 66, 44.
Marie James; Mais. de Char. de Montolieu, France, 71, 49.
Madeleine Bailly; Orphelinat de la Boissière, France, 33, 8.
Anne Utens; Hosp. St-Louis de Waterloo, Belgique, 75, 51

Bernabela Castillo; Asile Santa-Maria de San Isidro, Confédér. Argentine, 22, 4.

Marguerite Bousset; Hosp. Centr. de Dinant, Belgique, 70, 48.

Honorata Stupnicka; Hôp. St-Vinc. de Léopol, Pologne, 61, 45

Barbe Hebenstreit; Orph. de Sillein, Autriche, 65, 42.

GRACES

ATTRIBUÉES A LA MÉDAILLE MIRACULEUSE

Orphelinat Saint-Joseph, Beyrouth, 6 octobre 1901.

Il y a un mois, une de nos enfants rentrait dans sa famille dont le père est employé au chemin de fer à 15 kilomètres de Damas; toute la famille habitait un petit village musulman dont les maisons sont construites en terre battue avec de la paille. Le 12 septembre au soir, les membres de la famille allaient prendre leur repas, lorsqu'ils entendent de grands cris, et ils voient une grande lumière : c'était une immense grange remplie de paille qui flambait (c'est l'enfant qui parle).

« Il s'en fallait de peu, disait-elle, que tout le village ne prit feu, puisque les maisons sont en paille avec de la terre mêlées ensemble.

« Tous les habitants se mirent à pleurer et à crier en faisant leurs adieux à leurs maisons et propriétés. Mon père, voyant que personne ne bougeait, court vers l'incendie, demande de l'eau, mais inutilement, car tous avaient peur. Soudain une inspiration vint à ma sœur (c'est une enfant qui a été élevée chez les Filles de la Charité, et qui a 16 à 17 ans), elle détache ses médailles de son cou, c'est-à-dire la Médaille miraculeuse, celle de Saint-Antoine et celle de Saint-Benoît; elle les remet à une femme musulmane et lui dit : « Va les jeter dans le feu. » La femme consent et court jeter la Médaille au milieu du feu, et aussitôt, ô merveille ! le feu est éteint. On a continué, par mesure de prudence, de jeter de l'eau pour finir d'éteindre complètement. » Tel est le récit de l'enfant. Elle ajoute : « Depuis ce jour, tous nous

disent : « Donnez-nous la Médaille des chrétiens qui fait
« des miracles » ; mais, hélas ! nous nous trouvons obligés de
refuser, car nous n'en avons pas. Voilà, ajoute-t-elle, une
petite semence jetée dans un village musulman ; j'espère que
bientôt elle portera son fruit. » Je recommande donc à vos
prières ce pauvre peuple. Sœur GABRIEL.

Verrerie de R..., 14 avril 1902.

Action de grâces d'une Enfant de Marie pour la guéri-
son de son père, il y a trois ans, et pour la récente
guérison de sa mère.

Pilis Csaba (Autriche), 30 décembre 1901.

Conversion d'un malade, attribuée à la Médaille mira-
culeuse.

GRACE

ATTRIBUÉE A L'EAU BÉNITE DE SAINT-VINCENT

Maison des forges, Denain (Nord), le 18 septembre 1901.

Quelques jours avant la fête de notre bienheureux Père,
en visitant mes pauvres, une mère m'appelle pour me mon-
trer sa fille, âgée de six ans, qui avait mal aux yeux depuis
sept à huit mois, ne pouvant voir ni le jour ni la lumière
sans jeter des cris douloureux. J'engageai cette femme à
faire une neuvaine à saint Vincent et à laver les yeux de
sa petite avec l'eau bénite de Saint-Vincent, lui faisant pro-
mettre de faire la sainte communion en action de grâces.
A la fin de la neuvaine l'enfant était guérie. Puisse ce bon
Père ouvrir aussi les yeux de tous les pauvres aveugles
spirituels ! Sœur MARIA.

GRACES

ATTRIBUÉES AU BIENHEUREUX FRANÇOIS CLET

26 janvier 1902.

Je viens accomplir la promesse que j'ai faite au BIENHEU-
REUX CLET, s'il guérissait une petite élève de nos classes

externes, atteinte de la fièvre typhoïde, de vous prier d'insérer cette grâce dans les *Annales de la Congrégation de la Mission*. Cette chère enfant était dans un état si alarmant que ses parents désolés demandèrent une consultation. Les docteurs déclarèrent qu'elle était perdue. Alors, j'eus la pensée de lui porter mon reliquaire du bienheureux Clet ; mais, quand je voulus le lui passer au cou, la mère s'y opposa formellement, me disant que le médecin avait signifié que le moindre mouvement de tête pouvait amener une catastrophe. Je me contentai alors de le glisser sous l'oreiller. Pendant plusieurs jours, l'enfant demeura dans le même état et si mal, si mal, que chaque matin nous croyions apprendre sa mort. Et néanmoins, contre toute espérance, le danger a disparu insensiblement et maintenant la petite malade est en pleine convalescence.

Quelques semaines auparavant, j'avais déjà éprouvé la puissance du Bienheureux dans la guérison rapide d'une de mes élèves, atteinte de la même maladie, mais dans un état moins grave toutefois. Un soir que j'allais la voir comme d'habitude, je fus affectée de l'angoisse des parents, et n'ayant alors ni reliquaire, ni médaille du bienheureux martyr, je mis simplement une image de lui sous l'oreiller de l'enfant. Le lendemain, quand je revins, la grand'mère s'écria : « Ma petite a dormi cette nuit pour la première fois. » Et, à partir de ce moment, toute trace de danger disparut.

Depuis ces deux guérisons, je me fais un devoir et un bonheur de donner à toutes mes élèves la médaille du Bienheureux et ma bonne sœur Supérieure est ravie de voir cette dévotion se répandre de plus en plus dans la maison qui lui est confiée.

Sœur A...

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

175. — DEUXIÈME LETTRE D'UN BIBLIOTHÉCAIRE

Paris, rue de Sèvres, 95, ce 15 juin 1902.

L'objectif est donc celui-ci, Monsieur et cher collègue : arriver à nous rapprocher pour nos bibliothèques de la Congrégation d'un plan commun, grâce auquel, en changeant de Maison, on ne serait pas trop désorienté lorsqu'on s'installe pour travailler dans la bibliothèque de l'établissement où l'on vient d'arriver.

Je ne puis rien pour cela, que vous faire connaître les pensées qui m'ont guidé sur l'ordre d'une bibliothèque, et vous dire de quelle manière nous avons installé celle de notre Maison-Mère à Paris.

On le sait, il faut donner de la lumière autant qu'on le peut à une bibliothèque : le travail est plus facile quand on y voit bien clair. Mais alors le mot d'Horace revient à la pensée, *Lucidus ordo* ; en outre des belles fenêtres qui donnent la lumière à nos yeux et leur épargnent la fatigue, il y a ce bel « ordre » qui, lui aussi, « apporte sa clarté » et fait que l'esprit se fatigue moins dans une bibliothèque bien ordonnée qu'en face d'un chaos.

*
*
*

En tête d'un vieux livre, que Barbier ne mentionne pas dans son *Dictionnaire des anonymes* — je le regrette — et qui est intitulé : *Table des principaux ouvrages des auteurs ecclésiastiques disposés par ordre des matières* (in-8, s. l. n. d.), se trouve cette juste réflexion : « Rien n'est plus commode ni plus utile quand on a à traiter quelque sujet que de pouvoir trouver tout d'un coup et sans peine les ouvrages qui ont été composés sur cette matière. Souvent, faute d'en avoir eu connaissance, un jeune auteur se donne bien de la peine à faire ce qu'un autre a déjà fait avant lui ; il passe un temps considérable à rechercher ce qu'il aurait trouvé tout recueilli », etc.

Vous allez me dire que je tranche dès le début une question à résoudre, à savoir s'il vaut mieux mettre tout simplement les livres par ordre de format ou de nom d'auteur (quand on le connaît), comptant sur le catalogue pour se renseigner relativement à la place de chaque volume ; ou bien s'il est préférable de mettre ensemble les livres qui traitent de théologie, ceux qui traitent de sciences naturelles, d'histoire, etc. — C'est vrai.

Je conviens que le premier système procure un ensemble qui flatte davantage le regard. Mais dans ces bibliothèques moyennes d'établissements ou de communautés, qui vont de dix à vingt mille

volumes et sont des ateliers de travail, c'est l'intérêt et la commodité qui finissent par prévaloir. Or, avouons-le, il n'est pas commode quand on vient à la bibliothèque se renseigner sur une question et savoir, par exemple, ce que Ballerini aujourd'hui, de Lugo et Suarez autrefois, ont dit sur ce point, d'avoir à prendre Ballerini à un bout de l'appartement, de Lugo au milieu, et Suarez à l'autre bout; ou sur une question d'histoire pour comparer les appréciations de Baronius et de Rohrbacher, d'avoir à prendre l'un à l'entrée, l'autre à l'extrémité de l'appartement, mêlés à des auteurs de chimie ou de littérature. Ajoutez que dans ce système on compte beaucoup sur le catalogue; or le catalogue est-il toujours tenu bien au courant? quelquefois n'est-il pas même à l'état seulement d'espérance?

L'ouvrier d'un métier manuel, charpentier ou orfèvre, aime à avoir sous la main les instruments propres de son métier; un ouvrier de l'esprit, exégète, canoniste, historien, est bien aise, lui aussi, d'avoir groupés devant lui les instruments de son travail, de n'avoir pas à chercher, s'il est exégète, ses livres d'herméneutique parmi les ouvrages de chimie, ou, s'il « fait des sciences », comme on dit, ses livres de mathématique parmi des ouvrages de droit canon.

Ajoutons cette raison que celui qui scrute une question théologique ou philosophique cherche en son esprit les éléments ou la forme à leur donner. Il lui advient alors parfois, comme au poète

Qui trouve au coin d'un bois le mot qui l'avait fui. (BOILEAU.)

Pendant que l'exégète parcourt d'un regard rêveur les livres des commentateurs de l'Écriture, réunis devant lui; ou quand le théologien considère, sans projet encore bien arrêté, le compartiment des livres de théologie, souvent, au bout d'un rayon, un ouvrage auquel il ne songeait nullement le frappe, éveille sa pensée; il s'en empare et il aura trouvé là les renseignements qu'il ne songeait pas à y chercher et qui seront peut-être les plus utiles pour le travail qu'il médite. Pareille bonne fortune lui serait bien plus difficilement échue si les livres qui concernent la partie qu'il étudie avaient été épars dans toute la bibliothèque.

* *

Cela posé, quel ordre de matières suivra-t-on dans le classement de la bibliothèque?

Je suppose une collection d'au moins quelques milliers de volumes. Ici, nous avons environ 27 000 volumes, tous d'ouvrages choisis, car l'appréhension de manquer bientôt d'espace ne nous permet d'admettre que les livres d'une véritable valeur. Nos étudiants ont pour leur usage une autre bibliothèque, elle aussi fort bien composée.

Pour la disposition matérielle, il faudra s'adapter aux circonstances de lieux; une porte, une fenêtre, un couloir interrompent les rayons :

Que faire? S'ajuster au local le moins mal possible. Cela est évident. Voici les règles les plus générales pour une bibliothèque que nous supposons à peu près encyclopédique et ayant le caractère qu'ont habituellement les collections de nos établissements ecclésiastiques. C'est à peu près l'ordre suivi par Brunet dans son grand ouvrage, *Manuel du libraire* (édition de 1864, tome VI); c'est aussi, je l'ai dit, celui suivi dans le catalogue des grandes bibliothèques de Paris. En somme tout se ramène à quatre ou cinq grandes divisions : I. **Théologie**, qui comprend l'Écriture sainte, etc.; II. **Jurisprudence**; III. **Philosophie et Sciences**; IV. **Histoire**; V. **Littérature**.

A la bibliothèque de notre Maison de Paris, les séries d'ouvrages sont indiquées par des lettres, comme cela se pratique communément. Nous l'avons fait comme il suit :

I

A. C'est l'Écriture sainte. Par ordre de dignité, c'est la Bible qui l'emporte sur tous les autres livres, et, dans toute bibliothèque un peu complète, on la place en tête, soit sous le titre général de Théologie, dont elle est l'origine et constitue la première division; soit sous le titre d'Écriture sainte. Dans une bibliothèque ecclésiastique on considère que la Bible, la Parole de Dieu écrite, est la première source de la science religieuse.

B. L'autre source de la doctrine révélée, c'est la Parole de Dieu transmise par la Tradition, sous ses diverses formes. Et d'abord la Liturgie qui est, avec la Bible, l'une des sources de la foi, selon le canon du pape saint Célestin : *Legem credendi statuat lex supPLICANDI* (Epistol. 21, apud D. Coustant). Et l'on se rappelle l'exemple de Bossuet, qui, ayant à prouver la divinité de Jésus-Christ, s'emparait, pour argumenter, de l'oraison liturgique de l'Épiphanie, monument autorisé de la tradition, comme il eût fait d'un texte de la Parole écrite, de la Bible (Édit. Lebel, t. IV, p. 415).

C. L'infaillible interprétation de cette Parole de Dieu est dans l'enseignement officiel des Souverains Pontifes et dans les décisions des Conciles; c'est pourquoi on fait venir ensuite les **Bullaires** et les **Conciles**.

D. Et cet enseignement religieux qui est la Parole de Dieu sur lequel veillent, avec une infaillible sollicitude, les Conciles et les Pontifes, se répand à travers les siècles porté par la voix des Pères de l'Église et des Écrivains ecclésiastiques. Viennent d'abord les **Pères de l'Église**. On regarde comme tels les auteurs ecclésiastiques jusqu'à saint Bernard inclusivement. C'est là aussi que s'arrête la *Patrologie* de Migne.

Suivent alors les **Écrivains ecclésiastiques**. Où placez-vous saint Thomas d'Aquin? Parmi les théologiens? Oui, s'il s'agit simplement

d'un exemplaire de la *Somme*; mais ses Œuvres contiennent des études sur la Bible, des commentaires sur la *Métaphysique d'Aristote*; personne n'ira chercher ces écrits-là à la théologie. Autre exemple : Prenons Bossuet. Où classerez-vous ses livres? Parmi les écrits des orateurs sacrés? Cela va bien pour ses sermons et panégyriques; mais son *Commentaire sur les Psaumes*? et sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*? et sa *Logique*? personne n'ira chercher ces écrits parmi les ouvrages de prédication. On peut dire la même chose de Mgr Freppel qui a des études de *Patrologie*, des Mandements épiscopaux, des discours comme député sur les Questions politiques, coloniales, etc. La conclusion, c'est que ces écrivains éminents, Albert le Grand, saint Thomas, Scot, Bossuet, Fénelon, Gerdil, Freppel, dont les ouvrages ont un caractère un peu encyclopédique, sont la continuation de ces autres grands hommes qui sont les Pères de l'Église, aux homélies desquels sont joints des écrits scripturaires, philosophiques, historiques, etc. Ils forment la série postérieure à saint Bernard et qu'on a désignée sous le nom que nous avons indiqué, d'Écrivains ecclésiastiques.

E. Théologie didactique. C'est l'organisation scientifique, par les maîtres de l'enseignement, des éléments doctrinaux contenus dans les sources et canaux de la vérité religieuse, précédemment mentionnés. Ces exposés, soit au point de vue théorique, soit au point de vue pratique pour les pasteurs des âmes (théologie pastorale), peuvent être réunis, qu'ils soient rédigés sous forme de *Somme* ou d'Institutions générales, ou bien sous forme de *Traité*s particuliers.

F. Contre les objections des adversaires, ces doctrines religieuses doivent être défendues et la vérité de leurs preuves mise en évidence et en harmonie avec les sciences et les découvertes de chaque époque. C'est l'objet de la **Théologie apologétique**.

G. La même doctrine doit être adaptée à la faiblesse des commençants et des enfants dans la foi : *Sapientibus et insipientibus debitor sum*, disait saint Paul. Ailleurs : « Je vous ai donné, dit-il, le lait » de la doctrine. Les ouvrages de théologie sous cette forme élémentaire, — et nous en avons, à notre Maison-Mère, une collection spécialement intéressante, formée en bonne partie d'ouvrages composés par nos confrères pour les fidèles dans leurs lointaines Missions — forment la série de la **Théologie catéchistique**.

H. Quant aux âmes qui s'exercent à la perfection de la vie chrétienne, les règles de leur conduite sont données par la **Théologie ascétique**, dans laquelle on comprend ce qui concerne les voies extraordinaires, la théologie mystique. Si le nombre des ouvrages que l'on possède est assez grand, on peut 1° après les écrits qui sont d'une utilité commune, mettre ensemble ceux qui ont pour objet spécial, 2° la vie religieuse; et 3° la vie ecclésiastique.

I. Enfin cette doctrine religieuse peut, en outre de la forme scienti-

nique qu'elle prend sous la plume des écrivains de la théologie, revêtir sur les lèvres des orateurs chrétiens la forme plus persuasive des discours. Les anciens appelaient cette forme *parainésis* en grec, ou « louange », ou « célébration », parce que l'orateur loue les vertus ou les héros dont il entretient son auditoire. De là, la **THÉOLOGIE PARÉNÉTIQUE** ou la série des livres de **Prédication** : 1^o recueil de discours, et 2^o préceptes de la Rhétorique sacrée.

II

K. Comme la Loi divine est contenue dans la théologie, la loi humaine a ses sources et ses commentaires. L'ensemble en est recueilli et étudié dans les ouvrages de **Droit** et de **Jurisprudence**, qui viennent naturellement ensuite; 1^o le droit canonique, et 2^o le droit civil, suivant qu'ils sont édictés par la société ecclésiastique ou par la société civile.

III

L. Il ne reste après cela, à classer parmi l'objet des connaissances scientifiques, que la Philosophie et ce qu'on appelle du nom particulier de Sciences. La **Philosophie** a pour objet les principes généraux et les causes les plus élevées des choses.

Les livres de philosophie sont ou des traités généraux ou des études particulières. Nous y avons joint, à cause de l'importance qu'elle a prise en ces derniers temps, les écrits sur la **Science sociale**, laquelle se rattache par bien des points à la philosophie morale générale, et les livres sur l'**Éducation** dont nous avons une intéressante et notable collection : l'éducation est surtout le perfectionnement de la volonté.

M. Les **Sciences**, dans la connaissance des choses, sont, au point de vue de la dignité, inférieures d'un degré à la philosophie, puisque celle-ci les considère dans leurs causes les plus élevées. Suivant la quantité de livres scientifiques qu'on a à classer, on peut former des catégories plus ou moins distinctes : Sciences mathématiques, Sciences physiques, Sciences naturelles. Ces dernières ont pour objet le monde qui roule sur nos têtes, et c'est l'Astronomie, ou celui sur lequel et dans lequel nous vivons, et l'on a la Géologie, la Botanique, la Zoologie. Aux sciences se rattachent les différents **Arts** et l'**Industrie**.

IV

N. Les choses et les idées, objet des sciences révélées ou naturelles que nous venons d'énumérer, peuvent être considérées, non plus seulement en elles-mêmes, mais dans leur développement et dans la forme de leur manifestation. Leur développement successif dans le temps et dans le lieu, est l'objet de l'**Histoire** et de la **Géographie**.

Comment classer les livres sur cette matière de l'Histoire? Quelquefois les livres sont distribués en deux classes : histoire sacrée, histoire profane. Cette distribution nous paraît imparfaite et trop embarrassante pour être acceptée; les livres d'histoire, surtout d'histoire générale ne peuvent pas taire le mouvement religieux, et les livres d'histoire religieuse ne peuvent faire abstraction du côté matériel de la politique et de la civilisation : le triage serait parfois fort embarrassant. Nous avons trouvé plus fondé et plus commode de réunir les ouvrages qui se rapportent à l'**Histoire générale**.

O. Après, sont placés les livres sur les **Histoires particulières**, comprenant ces deux groupements : 1° les Ordres religieux avec leurs règles, leurs mémoires historiques, etc., et 2° les diverses Nations.

P. L'abondance des matières réclame une part spéciale, parmi ces histoires des divers peuples, pour l'histoire nationale, chez nous l'**Histoire de France**.

Q. Et, au-dessous de l'Histoire générale et de l'Histoire particulière des divers groupements, viennent les histoires individuelles ou **Biographies**. Nous avons mis d'abord les recueils ou dictionnaires et ensuite les biographies particulières. Ici encore, nous n'avons cru ni commode, ni avantageux de séparer les biographies des saints des autres biographies. Je trouve tout aussi naturel de placer la biographie de saint Louis, roi de France, à côté de celles de Louis XIII et de Louis XIV, que de la mettre à côté de celle de saint Louis de Gonzague ou de saint Louis Bertrand. Les biographies sont par ordre alphabétique; n'y eût-il pas de catalogue, on les trouverait commodément.

R. Les choses et les idées considérées dans la catégorie du temps, comme parle Aristote, doivent l'être aussi dans la catégorie du lieu et de l'espace. De là, la **Géographie**; géographie générale, voyages, etc.

V

S. Enfin les choses que l'esprit connaît, choses divines de la foi, choses créées de l'ordre de la nature, il ne les contemple pas seulement en elles-mêmes ou dans leurs évolutions du temps et de l'espace il cherche à les reproduire et à en exprimer la connaissance au dehors. Ce qu'il connaît, il cherche à le formuler, comme dit saint Augustin dans son livre *De Magistro*; et si c'est beau il le chante, comme dit le Père Gratry dans son livre *des Sources*. C'est pour cela que le langage lui a été donné, c'est ainsi que sont nées les *Lettres*, les Belles-lettres, comme on dit, et aussi les Beaux-arts. C'est, au moins comprise dans ce sens, que vient ici la collection des livres de la **Littérature** : livres de la Littérature orientale, livres de la Littérature grecque, livres de la Littérature latine, livres de la Lit-

térature française pour nous, — et la France est richement partagée; — livres, enfin, des Littératures étrangères.

T. C'est fini pour le classement des livres ayant un objet distinct. Reste à recueillir, sous le titre de **Polygraphie** ou de **Revue**s, les recueils d'articles et d'études très disparates parfois, et pourtant plus ou moins utiles. Les Revues sont certainement encombrantes et envahissantes. Je ne discute pas leur valeur. Sont-ce des gerbes que l'on engrange, n'est-ce que de la paille qui s'entasse ? c'est parfois difficile à distinguer. Convenons qu'elles sont nécessaires; elles épargnent du temps en dispensant souvent de lire bien des livres qu'on ne peut pas ignorer complètement. Mais on ne peut pas rêver de tout conserver.

U. Quelques livres de **Bibliographie générale**, Brunet, Barbier, Quérard, etc.; divers ouvrages particuliers, de Backer sur les auteurs de la Compagnie de Jésus, Rosset sur les écrivains de la Congrégation de la Mission, etc.; enfin, le catalogue de l'Index complètent la collection des livres de la bibliothèque. Ils constituent la **Bibliographie**.

X. A Paris, à cause de leur nombre assez considérable, nous avons réuni des livres dont une partie viendrait naturellement dans la série consacrée aux **Ordres religieux**; nous nous sommes donné le plaisir de composer une **Bibliothèque de la Congrégation de la Mission**. Elle comprend : 1^o les livres écrits par les prêtres de notre Congrégation, et que M. Rosset a décrits en bonne partie dans ses *Notices bibliographiques des Écrivains de la Congrégation de la Mission*; 2^o les ouvrages de la Congrégation : annales, mémoires, circulaires des supérieurs généraux, etc.; 3^o les ouvrages sur la Congrégation de la Mission, histoire de nos établissements, anciens et actuels, écrite par quelqu'un des nôtres ou par une plume étrangère. Nous avons un très beau catalogue spécial de cette bibliothèque particulière. — Nous y avons joint les livres qui concernent la Compagnie des Filles de la Charité.

Z. Doivent être réunis et tenus à part les **Livres prohibés**. La prudence naturelle et les lois de l'Église en font un devoir.

* * *

Nous avons décrit les grandes lignes de la bibliothèque, un peu comme on ferait les lignes d'un monument, pourrais-je dire. J'ajouterai une réflexion que l'on m'a suggérée. Dans un monument, l'architecte place avec ordre, — et avec art, s'il en a le don, — ses pierres; mais s'il possède une pierre précieuse, un diamant ou une perle, évidemment il ne les jette pas dans les murailles : il les dépose dans un écrin. Ainsi, si l'on a une perle de librairie, un Elzévir devenu rare, des incunables, quelque livre précieux sur l'histoire locale, ou des manuscrits sur parchemin, comme nous en avons deux à

Saint-Lazare, merveilleusement beaux, il convient de trouver pour eux une place de choix et de les conserver dans une sorte de petit Musée.

Je regrette d'avoir été si long dans mon explication, Monsieur et cher collègue, mais je voulais répondre d'une manière précise à votre demande de renseignements sur le classement d'une bibliothèque, et il a bien fallu m'étendre un peu. C'est terminé.

Cicéron écrivait autrefois à Atticus : « Venez donc me voir. Vous serez content du bel ordre dans lequel a été mise ma bibliothèque, dont les restes (*elle avait été pillée pendant son exil comme la nôtre l'a été à la Révolution*) valent beaucoup mieux que je ne m'y attendais. Depuis qu'elle est ainsi disposée, je la regarde comme l'âme de ma maison¹. » N'est-ce pas que ce sont là, Monsieur et cher collègue, de belles paroles? Et ne trouvez vous pas que c'est un plaisir pour nous, bibliothécaires, de pouvoir les redire? — A. M.

176. *Un martyr abyssin, Ghebra-Michael, de la Congrégation de la Mission (lazariste)*, par M. Coulbeaux, prêtre de la même Congrégation. Paris, Poussielgue, 1902. Un vol. in-12 de 232 pages. — Prix, 2 fr.

Converti par le vicaire apostolique d'Abyssinie, Mgr de Jacobis, Abba Ghebra-Michad, un indigène très instruit et de grand caractère, confessa la foi catholique sous le règne du célèbre empereur Theodoros, et mourut des tourments endurés au mois de juillet 1855. Il avait été reçu dans la Congrégation des Lazaristes par le vicaire apostolique Mgr de Jacobis, lazariste lui-même.

Cette vie dramatique a pour cadre des renseignements très précieux sur les mœurs éthiopiennes. Ils sont donnés par l'un des hommes qui connaissent le mieux l'Abyssinie, M. Coulbeaux, qui y a vécu pendant plus de trente années. Les détails précis et pittoresques captivent l'attention, ainsi que les anecdotes comme celle-ci, qu'on lit dans l'Introduction (page 12), à propos des sentiments religieux des Abyssins :

« Avez-vous confiance en nos armes, demandait Baratieri (le général en chef de l'armée italienne) à un de ses soldats auxiliaires indigènes.

« — Dieu seul dispose de la victoire, répondit l'Africain.

« Le général, saisissant une cartouche, lui répliqua :

« — Voilà le dieu de la guerre.

1. *Perbelle feceris si ad nos veneris : offendes designationem mirificam in librorum meorum bibliotheca, quorum reliquæ multo meliores sunt quam putaram* (Lib. IV, Ep. 4). *Postea vero quam (amicus) mihi libros disposuit, mens addita videtur meis ædibus* (Ep. 8).

« Le noir s'effraya de ce mot comme d'un blasphème et leva les yeux vers le ciel.

« La déroute des Italiens à Adoua a été la réponse faite au général, et les soldats abyssins rappellent ce désastre. »

177. Une des pages les plus émouvantes de la persécution religieuse est celle des scènes qui se sont déroulées à Angers. Dans un récit où nous remarquons de précieux renseignements historiques, encore inédits il nous semble, M. l'abbé Uzureau fait revivre ces souvenirs. Sa brochure *les Filles de la Charité d'Angers; martyre des sœurs Marie-Anne et Odile* (in-8, Angers, Sirodeau, libraire, 1902), a paru avec l'approbation et les éloges de Mgr l'évêque d'Angers et de M. A. Fiat, supérieur général de la famille religieuse de saint Vincent de Paul.

Les Filles de la Charité, fusillées avec d'autres fidèles catholiques, au Champ des Martyrs, à Angers, le 1^{er} février 1794, pour avoir refusé le serment qu'elles regardaient comme contraire à leur conscience, sont les sœurs :

Odile Baumgarten, née à Saint-Luc-de-Gondrexange, en Lorraine, le 16 novembre 1750, et entrée dans la Compagnie, le 4 août 1775, après avoir postulé à Metz. Elle avait été placée successivement à Brest et à Angers.

Marie-Anne Vaillot, née à Saint-Louis-de-Fontainebleau, diocèse de Sens, le 13 mai 1734, entrée en communauté le 25 septembre 1761 ; elle fut placée successivement à Fontenay-le-Comte, Saint-Louis-en-l'Île (Paris), Longué, Saint-Pierre-Montmart et enfin à Angers.

178. Ce que nous avons dit pour ceux des années précédentes, nous pouvons le redire pour les *Comptes rendus des Conférences au grand séminaire de Saint-Flour*, dans l'année 1901-1902, 1^{re} et 2^e séries. 28 pages in-8 chacune.

On a reproché à ce genre de conférences de tomber dans les redites et dans la monotonie. C'est vrai quelquefois ; ce serait vrai si l'on s'en tenait à la première partie des sujets traités dans le compte rendu que nous avons sous les yeux et qui a pour objet ce qu'on appelle « les Œuvres » : catéchismes, patronages, etc. Il est utile pourtant, sur ces sujets très connus, de s'encourager au zèle.

La seconde partie a pour titre : « Conférences d'études sociales » ; ici la matière est très féconde et très actuelle. Et comme, si les jeunes séminaristes n'étudient pas cela sous l'inspiration de leurs maîtres, au séminaire, il ne leur restera que la ressource de l'apprendre plus tard, tout seuls, sous l'influence du journaliste dont le hasard ou les circonstances leur mettront quotidiennement la feuille entre les mains, nous croyons que les séminaristes de Saint-Flour font, en s'instruisant dès maintenant dans ces conférences auxquelles d'ailleurs ils ne sont point astreints, une œuvre prudente et qui leur est fort utile.

Nous n'entreprendrons pas de résumer leur compte rendu. Nous constaterons seulement que le Règlement de la Conférence, contenu en trois articles, figure en tête de la brochure annuelle, sous cette mention : « Avec l'approbation et la bénédiction de Monseigneur. » L'indication des sources consultées, c'est-à-dire des ouvrages et des Revues mises aux mains des séminaristes pour la rédaction de leurs travaux, est, pour ceux qui sont au courant des doctrines, un renseignement très net sur la direction des idées adoptées. Nous devons dire que ce choix de livres et de Revues nous paraît excellent.

179. *Fénelon et le séminaire de Cambrai*, d'après des documents, la plupart inédits, par X. Sackebant, prêtre de la Mission. Cambrai, Deligne; Paris, Vic et Amat, 1902. Grand in-8 de 136 pages.

Mgr l'archevêque de Cambrai a organisé un ensemble de recherches scientifiques sur les paroisses de tout son diocèse, qui a été justement remarqué et que tous ceux qui s'intéressent aux études historiques ont loué. Il était convenable que dans ce travail fussent compris les établissements importants du diocèse. Pour ce qui regarde les séminaires, M. Sackebant, supérieur du séminaire de philosophie de Cambrai, publie une savante étude. Qui ne s'intéresserait à savoir ce que Fénelon a fait pour la formation du clergé de son diocèse pendant son épiscopat? C'est là l'objet des recherches dont M. Sackebant nous donne l'intéressant résultat.

Nous faisons des vœux pour qu'à ce chapitre, l'un des plus importants certainement, l'auteur ajoute successivement ce qui s'est accompli sous chacun des prélats qui ont gouverné le diocèse de Cambrai en vue de la formation de leur clergé. Ce travail a été accompli pour d'autres diocèses, par exemple celui de Chartres. Nous aurons ainsi, d'une manière complète, l'histoire du séminaire de Cambrai. — Nous ajouterons qu'au point de vue typographique, l'ouvrage est remarquablement imprimé.

180. Un officier de la marine française, qui fit partie en Chine de l'état-major de l'amiral Pottier, et qui est en même temps membre de l'Académie française, M. Pierre Loti, dans son livre récent : *Les Derniers Jours de Pékin* (in-12, Calmann-Lévy), a des pages fort intéressantes pour les lettrés et d'autres qui seront très précieuses à l'historien.

Une Revue¹ constate comment, par exemple, une vraie leçon ressort du récit de M. Loti sur Tien-tsin. Des marchands chinois y ont une spécialité de statuettes qu'ils fabriquent. Ils ont reproduit naturellement les « guerriers de l'Occident ». Or pendant que les

1. *La Quinzaine*.

soldats d'autres nations sont modelés avec des airs féroces ayant en main le sabre au clair ou des triques et des cravaches, le soldat français est représenté dans diverses poses procédant toutes de la même idée. Au lendemain de la bataille, on le représente s'amusant à faire sauter le bébé chinois qui éclate de rire, ou bien l'enveloppant pour le protéger contre le froid dans sa capote d'hiver. M. Loti continue : « Il faudrait pouvoir répandre en Europe les exemplaires de ces différentes statuettes : ce serait pour nous, par comparaison, un bien glorieux trophée rapporté de cette guerre — et, dans notre pays même, cela fermerait la bouche à nombre d'imbéciles. »

« On sent, continue la Revue que nous citons, que l'écho de certaines attaques est parvenu à M. Pierre Loti jusqu'en Chine, qu'il en a été indigné et qu'il tient à prendre parti ouvertement pour ceux qu'on a calomniés. Il témoigne à Mgr Favier une sympathie et un respect qui deviennent bien vite de l'enthousiasme. Il déclare un peu plus loin avec un petit ton assez provocateur : « Du reste, je suis comme le plus simple de nos matelots et de nos soldats : très enclin à me laisser reconforter et charmer rien que par la vue d'une cornette de bonne sœur. C'est sans doute une lacune regrettable de mon imagination, mais je vibrerais certainement moins devant le chignon d'une infirmière laïque... » Pour un descendant de vieille famille huguenote, qui n'a nullement renié ses ancêtres puisqu'il a composé un drame pour les glorifier, ne trouvez-vous pas que cette attitude est originale, qu'elle a aussi un charme particulier de hardiesse et de générosité. »

181. *Cantional ; grand séminaire de Montpellier*. Barle-Duc, Imprimerie de Saint-Paul, 36, rue de la Banque, 1902.

A l'usage des *dilettanti*, au moyen âge, existaient à côté des Missels, des Antiphonaires et des Processionaux, d'autres recueils souvent ornés de merveilleuses enluminures ; on les nommait des *Cantionaux*. C'est ce que rappelle l'Avertissement placé en tête de l'ouvrage que nous signalons et qui se trouve entre les mains des élèves du séminaire de Montpellier. La préface de ce volume, datée de Montpellier, mars 1901, est signée de M. R. Flament, prêtre de la Mission, et de M. l'abbé J. Lacroix.

Le *Cantional* contient : 1° des chants grégoriens ; 2° des motets latins ; 3° des cantiques ; 4° des chants de patronage. Tout est d'un caractère religieux ; le côté pittoresque de quelques pièces en patois provençal apporte aussi son intérêt.

Pour les chants en français, quelques beaux emprunts ont été faits à des auteurs anciens, tels le cantique intitulé *Silentium tibi laus*, de Bossuet (p. 83) et l'air noté de dom Parisot (p. 97). Les modernes ont fourni la grande part, c'est ainsi que, par exemple, on

a du R. P. Desnoyelles et du R. P. Comire, S. J., l'air de plusieurs cantiques, et que plusieurs belles pièces musicales sont de M. l'abbé Boddaert, de Cambrai. Les auteurs appartiennent communément au milieu dans lequel se trouvaient MM. R. Flament et J. Lacroix qui nous présentent le *Cantional*. Vraisemblablement, M. René Flament lui-même est désigné par les initiales placées en tête du texte de plusieurs beaux cantiques; et, pour la musique, les noms de MM. Dellerba, Joseph Praneuf et C. Vidal sont ceux de membres de la Congrégation de la Mission.

182. *Instructions on Preaching, Catechising and clerical Life, by Saints and Fathers of the Church, translated by the Rev. Patrick Boyle, C. M.* (Instructions sur la manière de prêcher, de faire le catéchisme et sur la vie ecclésiastique par les saints et par les Pères de l'Église, trad. par M. Patrice Boyle, C. M.). Dublin, M. H. Gill and Son, 1902. Un vol. in-12 de xv-221 pages.

Après les règles tracées par le Concile de Trente sur la prédication, se déroule une suite magnifique d'enseignements; on entend saint Augustin et saint Jérôme; on lit les règles données par saint François de Borgia, saint François de Sales, et saint Vincent de Paul. La lettre officielle sur la prédication chrétienne, publiée au nom de Léon XIII par la sacrée Congr. des Évêques et Réguliers en 1894, couronne cet ensemble; peut-on désirer rien de plus grand et de plus apostolique? C'est la matière de ce beau livre.

Une liste qui termine le volume indique les principaux ouvrages didactiques sur la prédication: pour l'Espagne, Louis de Grenade et sa *Rhétorique sacrée*; en France, Mgr Dupanloup, M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, le P. Monsabré, qui ont tracé des préceptes après avoir été des modèles; en Irlande, le R. T. J. Potter: *Sacred Eloquence* (Dublin, 1883), et M. Mac Namara, C. M.: *Sacred Rhetoric* (Dublin, 1881), etc.

On a ainsi l'indication des sources pour la partie technique de la prédication: le beau livre de M. Boyle est lui-même un foyer où l'orateur chrétien pourra aviver le feu sacré qui doit animer l'homme apostolique.

Le Gérant : C. SCHMEYER.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 27 juillet au 3 du mois d'août a eu lieu, en la maison-mère de la Congrégation de la Mission à Paris, l'Assemblée générale qui devait se tenir cette année, aux termes des Constitutions.

Elle a été marquée par les sentiments d'une très grande déférence envers M. le Supérieur général et d'une très grande cordialité entre tous les membres.

A la fin de la dernière séance, lorsque les prières qui clôturent l'Assemblée eurent été récitées, M. Arnaiz, visiteur de la province d'Espagne, lequel avait été, pour le temps de la réunion, nommé assistant de l'Assemblée, adressa à M. le Supérieur général l'allocution suivante ¹ :

« La vingt-cinquième année depuis l'élection de notre très honoré père, M. Antoine Fiat, arrivera le 4 du mois de septembre prochain; il me paraît très opportun qu'à l'occasion de ce si important événement, nous tous, mem-

1. Cum vigesimus quintus anniversarius electionis in Sup. gen. Rdmi Patris nostri Antonii Fiat die quarta septembris proximi adimpleatur, videtur mihi peropportunum, quod omnia hujus finiendi Conventus XXVI membra, tam magni eventus occasione, amantissimo nostro Superiori gen., omnia bona ominemur, atque illud præcipue, ut per longissimum tempus duplicem familiam ipsi carissimam, prosperam in omnibus ac multiplicatam videat adhuc in terris.

Accipe, optime Pater, cum his votis omnium hic adstantium absentiumque tuorum filiorum sacerdotum amplissima corda. Accipe tuorum scholasticorum ad diversas nationes pertinentium, tenerum amorem intimamque gratitudinem ob domum internationalem quam Romæ eisdem sapienter præparasti ad gradus suscipiendos academicos. Accipe etiam humilium fratrum coadjutorum in tuam personam ardentissimam filialemque venerationem. Accipe tandem totius Congregationis a nobis repræsentatæ illam tecum tuaque personam, quæ inter vitem est et palmitem, arctissimam unionem, sub uno Domino Nostro Jesu-Christo.

bres de cette vingt-sixième assemblée générale qui se termine, nous offrons à notre Supérieur général, qui a pour nous tant d'affection, tous nos vœux et en particulier celui-ci, que pendant de très longues années encore il puisse sur cette terre voir la double famille qui lui est si chère prospérer en tout et se multiplier.

« Recevez donc, ô très bon père, avec ces vœux, les cœurs pleins d'amour de vos fils, les prêtres, de ceux qui sont ici présents et de ceux qui sont absents. Recevez l'expression de la sincère affection des étudiants qui appartiennent aux diverses nations, et leur profonde gratitude pour la maison internationale d'études que vous avez si sagement établie à Rome pour qu'ils y viennent prendre les grades académiques. (*Applaudissements.*) Recevez l'humble expression de la profonde et filiale vénération des frères coadjuteurs à votre égard. Recevez enfin de toute la Congrégation que nous représentons ici le témoignage de sa très étroite union avec vous, union semblable à celle qui existe entre la vigne et ses rameaux sous notre maître à tous, Jésus-Christ. » (*Applaudissements.*)

LECTURES DES FÊTES

(*Suite.*)

27 SEPTEMBRE — LA MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL

La mort des Saints, suivant l'expression de nos livres sacrés, est précieuse devant Dieu (Ps. 115). Elle est précieuse sans doute parce qu'elle est comme la conclusion d'une série de mérites et de saintes œuvres sur la terre; elle est précieuse aussi, parce qu'elle est, pour le juste qui expire, comme la porte du ciel.

C'est le 27 septembre 1660, après une vie de plus de quatre-vingts ans toute pleine d'amour de Dieu et de charité pour les hommes, que Vincent de Paul rendit son âme



SAINT VINCENT DE PAUL CONDUIT AU CIEL
PAR LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ
D'après une peinture à la cire de M. Crauk, pour l'église Sainte-Anne,
à Amiens; XIX^e siècle.
Tiré de *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*,
par A. Loth ; Dumoulin, éditeur.

à Dieu. Nous empruntons presque textuellement à l'un de ses historiens ¹ le récit de cette sainte mort.

I. — LES PRÉLUDES DE LA MORT DU SERVITEUR DE DIEU.

Dès 1645, c'est-à-dire quinze ans avant l'époque où Dieu devait le rappeler à lui, la Compagnie de la Mission avait été menacée de perdre son saint fondateur. D'anciennes et toujours nouvelles infirmités, le poids de travaux sans repos ni trêve, le martyre du conseil de conscience, tout cela accablait la nature, qui bientôt fut réduite à l'extrémité. Mais la foi et la charité du saint prêtre gardaient toute leur force; pour les entretenir, il communiait tous les jours, et, jusque dans le délire, il en retrouvait les accents et les ardeurs.

C'est en cet état que le trouva le Père de Saint-Jure, qui, comme tant de gens de bien de Paris, à la nouvelle de sa maladie, était accouru pour le voir. A la demande qu'il lui fit des pensées qui l'occupaient dans son délire, le vieillard, sans pourtant le reconnaître, sembla répondre; il disait : *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine!* Cri d'humilité, écho de toute sa vie, plutôt que réponse à une question qu'il n'avait peut-être pas entendue.

Cependant, grande était la douleur parmi tous les gens de bien; plus grande, incommensurable parmi les enfants. Que de larmes et de prières! Que de vœux à Notre-Dame de Chartres et à tous les sanctuaires révéérés! Un jeune missionnaire d'Amiens, nommé Antoine Dufour, fit davantage. Lui-même était alors malade. A la nouvelle du danger de son père, il pria Dieu d'accepter sa vie, suivant lui inutile, en échange d'une vie si nécessaire à l'Église, à l'État et à la Compagnie. Dieu agréa l'héroïque substitution, et,

1. MAYNARD, *Saint Vincent de Paul*, 2^e édit. Paris, Retaux, 1874, 4 vol. in-12.

au même instant, Vincent de Paul sembla revenir à la vie et Dufour incliner à la mort. A minuit, Dufour n'était plus. Trois coups retentirent alors à la porte du saint. Un de ceux qui le veillaient courut ouvrir, et ne vit personne. « Mon frère, lui dit Vincent, récitez à côté de moi, je vous prie, l'office des morts. » Quand, le matin, le jeune clerc apprit la mort de Dufour, il ne douta pas que le saint vieillard n'en eût été surnaturellement instruit.

Dès lors, les infirmités de Vincent, dont le commencement remontait au temps du séjour dans la maison de Gondi, ou plutôt à son esclavage, furent continuelles. Il avait toujours été très sensible aux impressions de l'air et sujet à une petite fièvre qui lui durait trois ou quatre jours, et quelquefois quinze ou davantage. Pendant ces accès même, comme l'a témoigné l'infirmier de Saint-Lazare, il ne voulait aucun soulagement et n'interrompait ni ses travaux ni ses exercices. « Ce n'est rien, disait-il; ce n'est que ma petite fiévrolette. » Le seul remède qu'il fit, remède plus pénible et plus douloureux que le mal, consistait en des sueurs provoquées plusieurs jours de suite, particulièrement durant l'été, qui faisaient de ses courtes nuits une sorte de martyre.

Que devaient être les jours succédant à de pareilles nuits! L'affaiblissement, l'insomnie l'accablaient au milieu des occupations et des visites qu'il n'interrompait pas.

A la fièvre habituelle vint s'ajouter une fièvre quartè qui le reprenait une ou deux fois chaque année. Il ne la traita pas mieux que la première, et ce fut précisément le temps des plus grands services rendus à Dieu et aux pauvres.

Il avait quatre-vingts ans passés lorsque le mal devint plus fort que le courage. Un érysipèle le fatigua longtemps, et fut suivi d'une fièvre qui se termina par une fluxion aux jambes. Alors, malgré qu'il en eût, il fallut garder le lit quelque temps, et la chambre près de deux mois. C'est

alors que, pour la première fois, on réussit à lui faire prendre une chambre à feu.

En 1658, il fut atteint d'un mal à l'œil dont il souffrit longtemps, sans vouloir y apporter de remède. Le médecin avait ordonné d'y appliquer le sang chaud d'un pigeon : mais, quand le frère chirurgien apporta le pigeon et se mit en devoir de le tuer : « Non, non, s'écria-t-il, je n'y consentirai jamais ! Cet innocent oiseau me représente mon Sauveur, et Dieu me saura bien guérir par une autre voie. »

Du reste, indifférent à la vie et à la mort, à la santé et à la maladie, il l'était aux remèdes. Dès qu'un médicament lui avait été ordonné, le soupçonât-il nuisible, il le prenait, et il se montrait aussi content du mauvais effet produit que de la meilleure réussite.

II. — LES PENSÉES DU SERVITEUR DE DIEU SUR LA MALADIE.

Avant que nous racontions les derniers jours de Vincent de Paul, que l'on entende les enseignements et la doctrine du saint sur cette épreuve de la souffrance.

Il en bénissait Dieu et il tirait de ses propres maux l'occasion d'exhorter les siens, dans ses lettres et dans ses conférences, à la patience dans les maladies. « La maladie, écrivait-il à l'un d'eux, nous fait voir ce que nous sommes beaucoup mieux que la santé, et c'est dans les souffrances que l'impatience et la mélancolie attaquent les plus résolus. Mais, comme elles n'endommagent que les plus faibles, vous en avez plutôt profité qu'elles ne vous ont nui, parce que Notre-Seigneur vous a fortifié en la pratique de son bon plaisir ; et cette force paraît en la proposition que vous avez faite de les combattre avec courage ; et j'espère qu'elle paraîtra encore mieux dans les victoires que vous remporterez en souffrant désormais pour l'amour de Dieu, non seulement avec patience, mais aussi avec joie et gaieté. »

Et il disait à sa communauté : « Il faut avouer que l'état

de maladie est un état fâcheux et presque insupportable à la nature. Et néanmoins c'est un des plus puissants moyens dont Dieu se serve pour nous remettre dans notre devoir, pour nous détacher des affections du péché et pour nous remplir de ses dons et de ses grâces. O Sauveur, qui avez tant souffert, et qui êtes mort pour nous racheter et pour nous montrer combien cet état de douleur pouvait glorifier Dieu et servir à notre sanctification, faites-nous, s'il vous plaît, connaître le grand bien et le grand trésor qui est caché sous cet état de maladie ! C'est par là, Messieurs, que les âmes se purifient, et que celles qui n'ont point de vertu ont un moyen efficace d'en acquérir. On ne saurait trouver un état plus propre pour la pratiquer. C'est en la maladie que la foi s'exerce merveilleusement ; l'espérance y reluit avec éclat ; la résignation, l'amour de Dieu et toutes les vertus y trouvent une ample matière de s'exercer. C'est là où on connaît ce que chacun porte et ce qu'il est. C'est la jauge avec laquelle vous pouvez sonder et savoir le plus assurément quelle est la vertu d'un chacun, s'il en a beaucoup, si peu, ou point du tout. On ne remarque jamais mieux quel est l'homme que dans l'infirmerie ; voilà la plus sûre épreuve qu'on ait pour reconnaître les plus vertueux et ceux qui le sont le moins : ce qui nous fait voir combien il est important que nous soyons bien établis dans la manière de nous comporter comme il faut dans les maladies. Oh ! si nous savions faire comme un bon serviteur de Dieu qui, étant dans son lit, malade, en fit un trône de mérite et de gloire ! Il s'investit des saints mystères de notre religion : au ciel du lit, il mit l'image de la très sainte Trinité ; au chevet, celle de l'Incarnation ; d'un côté, la Circoncision ; d'un autre, le saint Sacrement ; aux pieds, le Crucifiement ; et ainsi, de quelque côté qu'il se tournât, à droite ou à gauche, qu'il levât les yeux en haut ou en bas, il se trouvait toujours environné de ces divins mystères, et comme entouré et plein de Dieu. Belle lumière, Messieurs, belle

lumière! Si Dieu nous faisait cette grâce, que nous serions heureux! Nous avons sujet de louer Dieu de ce que, par sa bonté et miséricorde, il y a dans la Compagnie des infirmes et des malades qui font de leurs langueurs et de leurs souffrances un théâtre de patience, où ils font paraître dans leur éclat toutes les vertus. Nous remercierons Dieu de nous avoir donné de telles personnes. J'ai déjà dit beaucoup de fois, et ne puis m'empêcher de le redire, que nous devons estimer que les personnes affligées de maladies dans la Compagnie sont la bénédiction de la même Compagnie.

« Considérons que les infirmités et les afflictions viennent de la part de Dieu. La mort, la vie, la santé, la maladie, tout cela vient par l'ordre de sa providence; et, de quelque manière que ce soit, toujours pour le bien et le salut de l'homme.

« J'ai vu, continuait-il, un homme qui ne savait ni lire ni écrire, qu'on nommait frère Antoine, dont le portrait est en notre salle. Il avait l'esprit de Dieu en abondance; il appelait un chacun son frère; si c'était une femme, sa sœur; et même, quand il parlait à la reine, il l'appelait sa sœur. Chacun le voulait voir. On lui demandait un jour : « Mais, mon frère, comment faites-vous à l'égard des maladies qui vous arrivent? comment vous y comportez-vous? que faites-vous pour en faire usage?— Je les reçois, dit-il, « comme un exercice que Dieu m'envoie. Par exemple, si la « fièvre m'arrive, je lui dis : Or sus, ma sœur la maladie, ou « bien ma sœur la fièvre, vous venez de la part de Dieu, « soyez la bienvenue; et ensuite je souffre que Dieu fasse sa « volonté en moi. » Voilà, mes frères, comme il en usait. Et c'est ainsi qu'ont coutume d'en user les serviteurs de Jésus-Christ, les amateurs de la croix. »

Et retombant toujours sur lui, il s'écria en finissant : « O misérable que je suis! quel mauvais usage n'ai-je point fait des maladies et petites incommodités qu'il a plu à Dieu qui me soient arrivées! Aidez-moi, mes frères, à obtenir

de Dieu la grâce que je fasse à l'avenir un meilleur usage de celles qu'il plaira à sa divine Majesté de m'envoyer dans mon grand âge et dans le peu de temps qui me reste à vivre sur la terre ¹. »

La meilleure prédication de Vincent de Paul était son exemple, surtout dans les longues et cruelles infirmités de sa vieillesse, supportées avec un courage si doux et si paisible. Les biographes ont énuméré et il a déroulé lui-même la série indéfinie de ses maux : tout cela n'est rien en comparaison de ce qu'il eut à souffrir, à partir de 1656, de l'enflure et des ulcères de ses jambes. Il y avait quarante-cinq ans, c'est-à-dire depuis sa captivité de Tunis, qu'il en avait senti les premières atteintes. Dans ce long intervalle, il avait eu de tels moments de pénible faiblesse et d'enflure douloureuse, qu'il ne pouvait ni marcher, ni même se soutenir.

Désormais, le mal fit des progrès effrayants. Et il ne fut plus possible à Vincent, dès le commencement de 1659, de sortir de la maison. Il continua néanmoins quelque temps de descendre à la chapelle pour l'oraison et la messe, et à la salle des conférences pour présider les assemblées soit des siens, soit des ecclésiastiques des mardis, soit même des Dames de la Charité, qui aimaient mieux se transporter à cette extrémité de Paris que de se priver du bonheur de le voir et de l'entendre.

Sur la fin de l'année 1659, il fut privé de la consolation de célébrer dans l'assemblée des fidèles, et il ne put plus dire la messe que dans la chapelle de l'infirmerie; quelques mois après, ses jambes ne le soutenant plus, il se vit réduit simplement à l'entendre, ce qu'il fit tous les jours, jusqu'à celui de sa mort, mais au prix de quelles souffrances ! Pour aller de sa chambre à la chapelle, il se traînait sur des béquilles, et ce mouvement rouvrait ses plaies et irritait

1. Conf. du 28 juin 1658.

toutes ses douleurs. Rien ne s'en pouvait lire sur son visage toujours serein; mais la seule vue de sa marche chancelante portait en tous le contre-coup de ses tortures.

Plus cruelles encore que ses journées étaient ses nuits. Même alors, il ne voulut pas d'autre couche qu'une dure paille, où il passait cinq ou six heures moins dans le repos que dans des souffrances nouvelles et dans des douleurs indicibles. Lui-même en fit l'aveu, d'abord dans une lettre, ensuite à un de ses prêtres. « Je vous ai caché autant que j'ai pu mon état, écrivait-il à une personne de confiance intime, et n'ai pas voulu vous faire savoir mon incommodité, de peur de vous contrister. Mais, ô bon Dieu! jusques à quand serons-nous si tendres que de ne nous oser dire le bonheur que nous avons d'être visités de Dieu? Plaise à Notre-Seigneur de nous rendre plus forts et de nous faire trouver notre bon plaisir dans le sien! » Et un de ses missionnaires lui ayant dit : « Il me semble que vos douleurs croissent de jour en jour. — Il est vrai, répondit-il, que, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, je les sens augmenter. Mais, hélas! quel compte aurai-je à rendre au tribunal de Dieu, devant qui j'ai bientôt à comparaître, si je n'en fais pas un bon usage! »

Mais il ne voulait pas être plaint, surtout si la plainte semblait un murmure contre la Providence. Ce même missionnaire étant entré un jour dans sa chambre au moment qu'on pansait ses jambes ulcérées, et le voyant beaucoup souffrir, lui dit : « Oh! Monsieur, que vos douleurs sont fâcheuses! — Quoi! interrompit le saint vieillard, appelez-vous fâcheux l'ouvrage de Dieu et ce qu'il ordonne, en faisant souffrir un misérable pécheur tel que je suis? Dieu vous pardonne, Monsieur, ce que vous venez de dire, car on ne parle pas de la sorte dans le langage de Jésus-Christ! N'est-il pas juste que le coupable souffre, et ne sommes-nous pas plus à Dieu qu'à nous-mêmes? »

III. — LES DERNIERS JOURS : TRAVAUX ININTERROMPUS
ET LA PRÉPARATION A LA MORT.

Cependant, Vincent de Paul s'affaiblissait et diminuait tous les jours, continuant néanmoins à se traiter avec la dernière rigueur, et détournant ingénieusement, dans ses plus grandes défaillances, tous les allègements qu'on lui voulait ménager, et auxquels s'étaient employées en particulier Mme d'Aiguillon et d'autres Dames de la Charité.

Son esprit toujours libre, son âme toujours forte et active dans un corps anéanti, continuaient de diriger sa congrégation et ses œuvres. De son fauteuil, où la douleur le tenait immobile, il était présent et présidait à tout. Là, il recevait toutes sortes de visites du dehors et du dedans, toujours souriant, toujours serein, toujours doux et affable dans son ton, ses paroles et ses manières. Lui demandait-on des nouvelles de son mal : « C'est peu de chose », répondait-il ; ou bien : « Qu'est-ce que cela en comparaison des souffrances de Notre-Seigneur et des châtimens que j'ai mérités ? » et il détournait adroitement le discours ; et de ses peines, qu'il voulait qu'on oubliât, il passait aux peines du visiteur pour y compatir et le consoler. Alors, malgré la difficulté qu'il avait à parler, il prolongeait l'entretien, et tenait des discours de plus d'une demi-heure, avec autant de grâce et de vigueur, d'ordre et d'onction que dans ses meilleurs jours.

En même temps, il s'appliquait à toutes les fonctions de sa charge. Il assemblait souvent les officiers de sa maison et ses assistants ; leur parlait à tous ensemble, ou à chacun en particulier, selon que l'exigeaient les circonstances ; leur faisait rendre compte de l'état des affaires, en délibérait avec eux et leur donnait ses ordres ; il réglait les missions, y destinait les plus aptes, les appelait auprès de lui et leur traçait leur plan de conduite.

Non moins zélé pour les compagnies du dehors dont il était chargé que pour sa propre congrégation, il envoyait quelques-uns de ses prêtres y tenir la place qu'il ne pouvait plus occuper; mais, auparavant, surtout dans les affaires importantes, il leur avait fait une leçon si sage et si détaillée, qu'ils n'avaient plus qu'à répéter et qu'à suivre. C'était lui toujours qui parlait et qui agissait par eux.

Par sa correspondance ininterrompue jusqu'à la veille ou l'avant-veille de sa mort, il exerçait son action au loin comme auprès. La netteté et la sagesse de ses réponses ne laissant pas soupçonner dans les provinces l'état de sa santé, les lettres lui arrivaient tous les jours plus nombreuses. Il les lisait toutes, à toutes il répondait. Il prenait même souvent l'initiative, pour transmettre soit les nouvelles de la communauté, soit les ordres utiles au bien de l'Église et des pauvres.

Il profita d'un reste de force pour payer un dernier tribut de reconnaissance à ses deux plus illustres bienfaiteurs, le cardinal de Retz et le R. P. de Gondi. Ces deux lettres touchantes nous restent encore.

Inutile d'ajouter que, parmi ces occupations si accablantes pour un vieillard moribond, les exercices de piété suivaient leur cours ordinaire. Il les multipliait même dans ses derniers jours, pour se disposer immédiatement à la mort. Il y avait de longues années pourtant qu'il s'y préparait, non seulement par ses œuvres admirables, mais par des actes particuliers. Chaque jour, après sa messe, il récitait les prières des agonisants et de la recommandation de l'âme; et, le soir, il se mettait en état de répondre la nuit, s'il le fallait, à l'appel de Dieu.

Toutes ces pratiques ne furent connues que par hasard, ou plutôt par une permission singulière de la Providence. Un peu avant la mort de Vincent, un prêtre de Saint-Lazare écrivit à un confrère son triste état et les craintes de la Compagnie; et, sans réfléchir, il alla, suivant

l'usage, lui remettre la lettre pour qu'il en prit lecture. Le vénéré supérieur la lut en effet. A ces mots de la lettre : « M. Vincent diminue à vue d'œil, et il y a apparence que nous le perdrons bientôt », il fut ému et s'arrêta. Loin d'en vouloir à l'imprudence du missionnaire : « C'est un conseil salutaire, se dit-il, que ce bon prêtre m'a voulu donner, et un avertissement de me tenir prêt. » Et, un moment après, son humilité inquiète se demanda : « N'aurais-je pas eu le malheur de donner à ce prêtre quelque sujet de peine et de scandale ? » Aussitôt il le fait venir : « Monsieur, lui dit-il, je vous remercie très humblement du bon avis que vous m'avez donné. Vous m'avez fait plaisir, je vous assure ; et je vous prie de mettre le comble à cette charité en me faisant connaître les autres défauts que vous avez reconnus en moi. — Oh ! Monsieur, répondit le pauvre missionnaire confus et déconcerté, je vous assure à mon tour que je n'ai pensé ni de près ni de loin à vous faire la leçon, et que je n'ai manqué que par inadvertance. — Remettez-vous, Monsieur, et consolez-vous, reprit le saint vieillard, je ne vous en aurais aimé et honoré que davantage. Et pour ce qui est de l'avertissement que j'estimais que vous m'eussiez fait, je vous dirai tout simplement que Dieu m'a fait la grâce d'en éviter le sujet ; et je vous le dis afin que vous ne soyez point scandalisé de ne me voir pas faire des préparations extraordinaires. Il y a dix-huit ans que je ne me suis point couché, sans m'être mis auparavant en disposition de mourir la même nuit. »

Il y avait bien plus longtemps encore que le saint vivait dans cette pensée et dans cet exercice, car on a trouvé ce billet écrit de sa main plus de vingt-cinq ans auparavant : « Je tombai dangereusement il y a deux ou trois jours, ce qui m'a bien fait penser à la mort. Par la grâce de Dieu, j'adore sa volonté, et j'y acquiesce de tout mon cœur ; et, m'examinant sur ce qui me pourrait donner quelque peine,

j'ai trouvé qu'il n'y a rien, sinon de ce que nous n'avons pas encore fait nos règles. »

Ce serviteur fidèle avait donc depuis longtemps, comme celui de l'Évangile, les reins ceints et la lampe allumée pour aller au-devant de son Maître, et lui ouvrir dès qu'il frapperait à la porte. Ce moment suprême lui était toujours présent, et il le rappelait toujours aux siens. « Un de ces jours, leur répétait-il, le misérable corps de ce vieux pécheur sera mis en terre ; il sera réduit en cendres, et vous le foulerez aux pieds. » Et quand on lui demandait son âge : « Il y a tant d'années, répondait-il, que j'abuse des grâces de Dieu. *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est !* Hélas, Seigneur, je vis trop longtemps, parce qu'il n'y a pas d'amendement en ma vie, et que mes péchés se multiplient avec le nombre de mes années. » Et, lorsqu'il annonçait la mort d'un de ses missionnaires, il ajoutait : « Vous me laissez, mon Dieu, et vous tirez à vous vos serviteurs. Je suis cette ivraie qui gâte le bon grain que vous recueillez, et me voilà toujours occupant inutilement la terre : *Ut quid terram occupo ?* Or sus, mon Dieu, que votre volonté soit faite et non point la mienne ! »

Cependant le bruit de la maladie et de la mort imminente du saint prêtre se répandit en France et en Italie. Aussitôt, Alexandre VII, connaissant combien sa conservation importait à l'Église, lui fit expédier un bref pour le dispenser de l'office divin, qu'il s'obstinait saintement à réciter. Les cardinaux Durazzo, archevêque de Gênes, Ludovisio, grand pénitencier de Rome, et Bagni, autrefois nonce en France, lui écrivirent séparément pour l'inviter à ménager des jours si précieux à la gloire de Dieu et au bien des peuples.

A l'époque où ces lettres furent écrites, la faiblesse habituelle et croissante, l'insomnie des nuits, causaient au serviteur de Dieu un assoupissement contre lequel il ne pouvait plus lutter. Il y voyait l'image et l'avant-coureur

de la mort prochaine. « C'est le frère, disait-il en souriant, qui vient en attendant la sœur. » Néanmoins, l'avant-dernière semaine de sa vie, il se trouva un peu mieux. Tous les jours, il communia à la messe, à la chapelle. Il avait dû pourtant beaucoup travailler cette semaine-là, parce qu'un départ de missionnaires et de sœurs pour la Pologne et l'élection de la supérieure des Filles de la Charité lui avaient donné un surcroît d'occupations. Mais, le 25 septembre, vers midi, l'assoupissement fut plus profond qu'à l'ordinaire. Cette fois, c'était bien le messager de la mort, car le saint n'avait plus qu'un jour à vivre.

IV. — DERNIÈRE JOURNÉE.

Un des prêtres de la Mission a laissé le récit de cette dernière journée. Le dimanche 26 septembre, Vincent se fit lever et habiller, quoique déjà un peu assoupi, puis porter à la messe, où il communia ; après quoi son assoupissement devint tel, que le médecin, au retour, le jugea en danger. Dans l'après-midi, vers six heures et demie, on crut prudent de lui administrer l'extrême-onction. D'Horgny, qui devait remplir ce douloureux ministère, accompagné de quelques prêtres de la communauté, interrogea d'abord, suivant l'usage, le vénérable malade : « Monsieur, ne voulez-vous pas recevoir les derniers sacrements ? — Oui. — Croyez-vous tout ce que l'Église croit ? — Oui. » Et le reste.

Les questions ordinaires achevées, d'Horgny poursuivit : « Demandez-vous pardon à tous ? — De tout mon cœur. — Pardonnez-vous à tous ? — Jamais personne... » Et il s'arrêta dans cette phrase, dont la fin évidente était : « ne m'a offensé. »

A chacune des onctions, le saint s'appliquait à entendre et répondait *Amen*. A la dernière, il ouvrit les yeux et les promena avec un joyeux sourire sur les assistants. Ceux-ci voulurent profiter de ce réveil et lui demandèrent sa béné-

diction pour tous ses enfants : « Ce n'est point à moi... » ; il ne put achever l'humble phrase qu'on lui a entendu tant de fois proférer : « Ce n'est point à moi, indigne, misérable, de vous bénir. »

Vers neuf heures du soir, les anciens de la communauté vinrent lui faire leur visite suprême. Comme mot d'adieu, chacun lui adressait une parole des saintes Écritures : *Paratum cor meum*, etc. ; et, comme à la voix de l'ange de la résurrection, il sortait un instant de son sommeil et répétait : *Paratum...* D'Horgny et Berthe lui renouvelèrent la demande de sa bénédiction pour tous ses enfants, amis et bienfaiteurs, et, cette fois, levant les yeux et rencontrant ceux de ses enfants prosternés, il répondit fort distinctement : « Dieu vous bénisse ! » Les anciens se retirèrent alors consolés, emportant cette bénédiction comme un legs précieux de leur père. Ceux qui restèrent toute la nuit lui suggéraient de temps à autre quelque sainte parole : *Mater gratiæ, Mater misericordiæ* ! et il répétait : *Mater gratiæ...* ; ou bien encore : *Mater Dei, memento mei* ! aspirations qu'il répéta tout entières. Mais ce qu'il aimait à redire, ce qu'il proférait de lui-même, c'était l'invocation : *Deus, in adiutorium*.

Plus tard, à la demande d'une nouvelle bénédiction pour sa famille : « Dieu la bénisse ! » répond-il ; et, recueillant encore ses forces, il lève la main et ajoute : *Qui cæpit opus, ipse perficiet*.

A deux heures de la nuit, une sueur couvre son visage qui pâlit. Un des prêtres commence le *Credo* : *Credo in Deum Patrem* ; il répond : *Credo*, et baise le crucifix qu'il tenait à la main ; — *Credo in Jesum Christum* ; — *Credo*, répète-t-il, et il baise son crucifix. — *Spero*, poursuit le prêtre, *in te speravi ; in Domino confido* ; — *Confido*, reprend-il avec un reflet de paix sur son visage, et il baise encore l'objet de sa foi, le gage de sa confiante espérance, son crucifix.

Vers quatre heures, son visage se couvre encore d'une rougeur vermeille; puis la rougeur s'efface de nouveau et est remplacée par une blancheur de neige. On lui suggère quelques autres invocations qu'il essaye doucement de redire. Cette fois, c'est la mort qui vient. Alors, ni efforts, ni convulsions; à peine une respiration plus forte, et son âme était retournée à Dieu.

Il était un peu plus de quatre heures. Heure sacrée, à laquelle il se levait chaque jour depuis plus de cinquante ans. Ce jour suprême, il fut fidèle à sa règle, et, à quatre heures et demie, il était encore devant Dieu, mais cette fois pour jouir de lui éternellement.

Il était mort dans son fauteuil, tout habillé. Il demeura assis, dans sa première attitude. Seulement, son visage prit un aspect de beauté vénérable, qui était comme un reflet envoyé du ciel par son âme bienheureuse.

Le saint était resté exposé le mardi 28 septembre. Les missionnaires firent de vains efforts pour écarter la foule. On déchirait ses vêtements, désireux qu'on était d'avoir de lui quelque relique. Enfin commencèrent les funérailles, qui furent honorées de la présence du prince de Conti, de Piccolomini, archevêque de Césarée, nonce du pape, de six évêques, des présidents Mortiers, de Nesmond et de Mesmes, de plusieurs curés de Paris, d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de membres de divers ordres religieux¹. Là étaient encore la princesse de Conti, la duchesse d'Aiguillon, une foule « de dames de qualité, de celles, particulièrement, que M. Vincent avait, depuis tant de temps, assemblées, les mercredis, pour l'assistance des malades de l'Hôtel-Dieu et des pauvres des provinces désolées par des fléaux publics ». C'est ce que Bossuet nous apprend, comme témoin oculaire, dans son témoignage de 1702 sur les vertus éminentes de Vincent de Paul; il était venu,

1. *Summ.*, 380-383.

avec presque tous les ecclésiastiques de la conférence des mardis, rendre ses derniers devoirs au saint prêtre auquel il aimait à faire hommage de son esprit sacerdotal. Le peuple et les pauvres, les privilégiés du charitable défunt, ne se pouvaient compter.

On comprend bien que, dans cette assemblée funèbre, les Filles de la Charité étaient en grand nombre, elles, l'objet privilégié des soins et des pures affections de Vincent de Paul, et, par conséquent, se sentant plus orphelines que le reste de sa famille, plus douloureusement affectées de sa perte que tous les autres.

A environ deux mois de là, une assemblée plus nombreuse encore se réunit dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Les ecclésiastiques de la conférence des mardis voulurent y faire célébrer à leurs frais, en l'honneur de leur vénéré supérieur, un magnifique service. Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy, pendant de longues années commensal de Vincent, témoin de sa belle vie, prononça l'oraison funèbre.

Il ne craignit point de prendre pour texte cette parole, que la louange de son héros est établie dans l'Église tout entière : *Cujus laus est per omnes ecclesias*. En voici une page qui résume bien la vie et l'œuvre de Vincent : « Messieurs, s'écria l'évêque du Puy, il faut vous le dire avec liberté et sans aucune chaleur de discours : c'est Vincent de Paul que la main de Dieu a choisi pour porter à son peuple les tables de la loi ; c'est lui qui, par son zèle admirable et celui de ses dignes enfants, a sanctifié des millions d'âmes dans les Missions ; qui a procuré des secours spirituels et temporels à des provinces entières, ruinées par les malheurs de la guerre ; qui a retiré des milliers de créatures des portes de la mort ; qui a sauvé du dernier naufrage des âmes infortunées, lesquelles, par une alliance funeste et presque nécessaire, avaient joint à une profonde ignorance de nos sacrés mystères et des vérités chrétiennes

nécessaires au salut, une prostitution honteuse au crime et au libertinage, et qui semblaient, en un mot, ne devoir jamais connaître Dieu que par la rigueur de ses vengeances et dans l'éternité des supplices. Oui, Messieurs, il faut vous le dire : c'est lui-même, c'est ce Vincent de Paul qui a presque changé la face de l'Église par les conférences, par les instructions, par tant de séminaires dont il a procuré les établissements ; c'est lui qui a rétabli la gloire du clergé dans sa première splendeur par les exercices des ordinands, par les retraites spirituelles, par l'ouverture de son cœur et de sa maison, lorsqu'il a tendu les bras à tous venants, pour embrasser amoureusement tous ceux qui voulaient profiter de cette sainte école de la véritable discipline ecclésiastique ; c'est lui qui a retiré du dérèglement tant de ministres des autels qui, sans consulter les règles d'une vocation légitime, s'étaient engagés témérairement dans les fonctions redoutables de ces sacrés ministères par des motifs profanes d'un intérêt sordide ; c'est lui qui a formé de si grands sujets pour en remplir plusieurs de nos diocèses et qui même a fourni de si grands prélats à la France ; c'est lui qui a servi d'instrument et d'organe à tous les plus grands desseins et aux plus importantes affaires, et pour la gloire de Dieu, et pour l'avantage de la religion, et pour le bonheur de l'État. Et, néanmoins, après tant de couronnes de gloire que l'on doit poser sur la tête de ce grand homme, le voir tout caché sous les voiles de son humilité, tout plongé dans la vue de son néant, tout ardent d'un désir extrême d'être traité comme l'objet du dernier mépris : c'est cette humilité consommée, Messieurs, qui mérite la louange des hommes et l'estime des anges ^{1.}

— On le voit, à cette date même de 1660, deux mois seulement après sa mort, on comprenait déjà, presque comme

1. *Oraison funèbre à la mémoire de feu messire Vincent de Paul, etc.*, in-4, Paris, 1661, p. 8-10.

nous le faisons aujourd'hui, toute la grandeur du rôle de saint Vincent de Paul, toute l'immensité des services qu'il a rendus à la France et à l'Église.

Le serviteur de Dieu fut béatifié en 1729 par le pape Benoît XIII, et canonisé en 1737 par le pape Clément XII.

En union avec l'Église, terminons en redisant l'oraison de l'office propre consacré dans la liturgie à saint Vincent de Paul : « O Dieu, qui, pour le salut des pauvres et la formation du clergé, avez par le bienheureux Vincent de Paul voulu réunir dans votre Église une nouvelle Congrégation, nous vous en supplions, faites que, brûlant du même esprit que votre serviteur, nous aimions ce qu'il a aimé et que nous accomplissions ce qu'il a enseigné. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

LES CAUSES DE BÉATIFICATION

ET DE CANONISATION

Les *Analecta ecclesiastica* qui se publient à Rome contiennent, dans le numéro du mois d'août 1901, le tableau de toutes les causes de béatification actuellement en cours.

Quatre concernent la Congrégation de la Mission et la Compagnie des Filles de la Charité; elles sont désignées :

1° Le bienheureux JEAN-GABRIEL PERBOYRE, prêtre de la Congrégation de la Mission († 1840); cause de Chine. Reprise le 11 mars 1891; à traiter dans la prochaine congrégation anteparatoire sur les miracles. Cardinal ponent, S. Ém. Aloisi-Masella. Postulateur de la cause, M. Aug. Veneziani, C. M.

2° La vénérable LOUISE de MARILLAC, veuve Le Gras, cofondatrice des Filles de la Charité († 1659); cause du diocèse de Paris, du 10 juin 1895. Le procès apostolique sur les vertus et les miracles en particulier s'in-

struit. Cardinal ponent, S. Em. Aloisi-Masella. Postulateur, Mgr Raphaël Virili.

3° Le serviteur de Dieu JUSTIN de JACOBIS, de la Congrégation de la Mission, évêque, vicaire apostolique d'Abyssinie († 1860); cause d'Abyssinie. Décret d'ouverture du procès de l'ordinaire sur le non-culte, 12 novembre 1900. Cardinal ponent, S. Em. Aloisi-Masella. Postulateur, M. Aug. Veneziani, C. M.

4° La servante de Dieu CATHERINE LABOURÉ, des Filles de la Charité († 1876); cause du diocèse de Paris. Décret de l'ouverture du procès de l'ordinaire, 9 juillet 1900. Cardinal ponent, S. Em. Aloisi-Masella. Postulateur de la cause, Mgr Raphaël Virili.

On verra ci-après (Lettres des États-Unis), ce qui concerne la cause de M. de Andreis.

FRANCE

FERMETURE D'ÉTABLISSEMENTS

Nos lecteurs savent qu'en France, en vertu d'un décret du 1^{er} août 1902, des établissements scolaires tenus par des congrégations religieuses ont été fermés. Dans le nombre, on compte une quinzaine d'écoles libres tenues par les Filles de la Charité ; les Lazaristes ont dû quitter les cinq petits séminaires dont ils avaient la direction, à Évreux, Montpellier, Saint-Pons, Marseille et Nice.

C'est le cas de se souvenir que chacun pour sa part doit être prêt à partager le sort de l'Église, qui est d'être éprouvée sur cette terre. Combien durera en France cette période d'épreuves ? Nul ne le saurait dire. En Allemagne, en Italie, ces épreuves ont été connues : il y a de cela bientôt trente ans, et les effets s'en font encore sentir. En Espagne, l'épreuve fut rude aussi, mais elle cessa beaucoup plus promptement.

Nous savons qu'en tous les cas, il faut recourir à la prière, qui est puissante sur le cœur de Dieu.

PARIS

BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DE L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH

ALLOCUTION DE M^{re} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS¹

Il y a quelques mois (mars 1902), à l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, desservi par les Filles de la Charité, s'est tenue dans la nouvelle chapelle l'assemblée annuelle des bienfaiteurs, sous la présidence de S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, retenu à la chambre, avait daigné faire parvenir tous ses regrets de ne pouvoir

1. *Hôpital Saint-Joseph, compte financier et moral de l'année 1901.* Paris, Mersch, 1902. In-8.

se trouver dans cette chapelle, dont Elle avait, il y a trois ans, béni la première pierre.

M. le comte Pierre de Kergorlay a présenté le rapport financier, et M. le vicomte Melchior de Vogüé, de l'Académie française, le rapport général.

S. G. Mgr Touchet a prononcé une éloquente allocution, dont nous voulons au moins reproduire quelques passages :

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Au lendemain de la journée où il avait annoncé l'institution de la sainte eucharistie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme s'il eût été remué encore par une tendresse débordante, s'écriait : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés du faix de la souffrance et du travail; venez à moi, et je vous soulagerai ! »

Croyez-vous qu'il y ait mot plus prodigieux que celui-là dans l'Évangile ?

Notre Lacordaire estimait que la parole audacieuse entre toutes était l'ordre donné par Jésus aux Douze de convertir l'humanité : « Allez, enseignez toutes les nations. N'ayez pas peur : j'ai vaincu le monde ! »

J'ai vaincu le monde ! reprenait-il. J'ai vaincu le monde ! Il s'est donc trouvé un homme qui a osé dire : J'ai vaincu le monde ! Entendit-on jamais rien de si étrange ?

Peut-être quand il s'exprimait ainsi, le tout-puissant orateur ne pensait-il pas à l'invitation : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés du faix de la souffrance et du travail, venez à moi et je vous soulagerai. »

Et en effet, il s'en est trouvé qui ont prétendu vaincre le monde. En cet ordre d'idées et de faits, certains noms montent de suite aux lèvres. Ce serait un lieu commun outrageusement vieilli de les citer, d'Alexandre à César, de César à Attila, d'Attila à Charlemagne, de Charlemagne à Bonaparte.

Mais ce qui vraiment ne s'est ni vu ni ouï, c'est un autre

que Jésus se posant en face de l'humanité pour lui crier ou lui murmurer (je ne sais) : Humanité crucifiée, inondée de sang et de sueur, humanité succombante, viens à moi ; je soutiendrai tes pas et sécherai tes larmes. Je suis, entends-tu, le médecin infailible et inlassable. Viens à moi, viens !

Or, remarquez-le, ce qu'il promet, Jésus l'accomplit.

Jésus calme, endort la souffrance et la fatigue qui s'approchent confiantes de Lui.

Aussi, quoi qu'on en dise ailleurs, un hôpital est-il toujours incomplet, — un hôpital, séjour de souffrance, de labeur, de dévouement, — quand il est privé de chapelle, c'est-à-dire du lieu où Jésus donne audience et remplit son office séculaire et sacré de consolateur.

Mgr l'évêque d'Orléans exposa alors l'utilité, ce qu'il appelle « la grâce de cette chapelle pour le personnel multiple et divers de l'hôpital Saint-Joseph : bienfaiteurs, médecins ». Il continuait ainsi :

Et vous, très chères Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, de quel œil, de quel cœur considérez-vous votre chapelle ?

Soyez tranquilles, je ne me permettrai pas de trop vous louer. Ce maître, illustre en l'art d'écrire et en celui de parler¹, nous traçait, il y a un instant, la règle vis-à-vis de vous, déclarant tenir pour impossible de soumettre votre modestie à quelque épreuve que ce soit : nous n'avons pas eu le temps d'oublier cette leçon. Donc, ne craignez rien de moi. Cependant, j'ai bien le droit de rappeler que vous êtes populaires, que vous êtes à la mode. Cette mode remonte haut. En 1848, les baïonnettes des insurgés s'abaissaient devant vos aînées, et sur le front des bataillons le mot célèbre courait : « Place, c'est la charité qui passe. » Je ne sache pas que le goût public, si mobile en tant de matières, ait changé en ce qui vous concerne. S'il n'a pas

1. M. le vicomte Melchior de Vogüé.

changé, c'est vraisemblablement que vous êtes restées fidèles à vos traditions. Assez; n'appuyons pas.

Surtout il me sera loisible assurément de dire ce que je pense de l'hospitalière en général. Je la connais pour l'avoir, beaucoup fréquentée autrefois. Elle m'a donné des spectacles que je ne saurais oublier et des leçons qui comptent parmi les meilleures de ma vie.

Donc, l'hospitalière est une merveille parmi les merveilles que Dieu a œuvrées. Dieu lui a fait un don si haut qu'il mérite l'admiration de quiconque peut admirer, c'est la vaillance; et un autre si exquis, qu'il serait digne d'être adoré, supposé que quelque chose d'humain fût adorable, c'est la tendresse.

Elle ne porte pas le long voile de la carmélite; mais la sainte modestie, attentivement et religieusement gardée, l'enveloppe de prudence et de discrétion.

Elle n'est pas protégée par les grilles d'un cloître; mais sa gravité simple et douce s'impose sans effort à qui l'approche.

Elle ne récite pas les heures quotidiennes; mais sa pensée, qui voyage habituellement du crucifix de la salle au lit des malades, est toute pleine du ciel.

En contact perpétuel avec les misères physiques, fréquent avec les misères morales, elle voit tout, comprend tout, a pitié de tout. Cette réserve de maternité qui sollicite tout cœur de femme, s'enfle généreuse et puissante au cœur de l'hospitalière et s'épanche sur quiconque lui est confié par la Providence. L'inconnu, dès qu'il souffre et franchit son seuil, lui est un frère; l'inconnue lui est une sœur.

Elle a des courages virils. La contagion ne l'épouvante pas. Elle regarde sans pâlir les plaies hideuses. Elle assiste le chirurgien qui opère. Ni la vue du sang, ni les émanations du chloroforme ne la troublent.

Le médecin est encouragé dans sa tâche. Heureux au laboratoire ou à la clinique, ses disciples, ses amis, l'appré-

cient, le vantent et l'applaudissent. En tout cas, son devoir accompli, il rentre à son foyer, y retrouve sa femme, ses enfants, sa paix, sa joie. L'hospitalière, elle, est au chevet des malades toujours. Elle vivra, elle mourra, dévouée toujours, travaillant toujours, allant du malade à l'agonisant toujours, obscure toujours.

Mais qui soutient cette vaillante ?

... Messieurs, la chapelle est le foyer de l'hospitalière ; « le générateur » de son courage, suivant l'heureuse expression que vous avez tant applaudie tout à l'heure.

Là, elle trouve le réconfort de ses lassitudes, le rafraîchissement de ses sueurs. Là, Dieu lui envoie les pures inspirations du sacrifice, et les purs bonheurs du devoir accompli. Interrogez-la : sans la chapelle, elle ne peut pas grand'chose ; avec la chapelle, à peu près comme saint Paul, elle peut tout.

En commençant j'ai parlé du lieu commun.

En finissant je me permets de vous signaler celui-ci, c'est que l'homme semble né pour souffrir.

« Du jour où il sort du sein de sa mère, écrivait le vieux sage juif, jusqu'à celui où il rentre dans le sein de la terre, sa mère, elle aussi, et la mère de tous les hommes, il souffre. » Mettons qu'en cette généralisation, il se trouve quelque grossissement poétique ou oratoire, au moins reste-t-il que les uns plus tôt, les autres plus tard, les uns plus longuement, les autres plus brièvement font connaissance avec la douleur.

Toutefois, et sans examiner les cas particuliers qui peuvent déroger à la règle, si le palais connaît la douleur, le réduit la connaît mieux encore, puisque, avec les douleurs communes à l'humanité, le pauvre porte les douleurs propres de sa pauvreté. Que dirai-je si, à la pauvreté, se joint la maladie ?

Il était naturel que, mis en présence de cette situation, l'homme s'ingénîât à chercher qui et quoi consoleraït

l'homme. Les épicuriens nous ont dit : « Noyez le chagrin dans le plaisir, vous ne souffrirez plus. » En quoi ils préféreraient une sottise. Comment, en effet, et à quoi s'amuser, sous le pressoir de la souffrance ? Les stoïciens ont repris : « Vous ne pouvez pas vous amuser : bien. Mais vous pouvez nier la souffrance. Posez qu'elle n'est qu'un mot. » Par où ils se mettaient en contradiction avec la réalité, car ce qui mord, ce qui tord, ce qui broie, ce qui fait saigner, ce dont on crie, ce dont on meurt, est manifestement autre chose qu'un mot. Les philosophes du terre à terre, intervenant, ont ajouté : « Eh bien, regardez autour de vous : vous constaterez qu'il en est de plus misérables que vous, et n'aurez pas le courage de vous plaindre. » Eh ! certes, quand j'aurai perdu le courage de me plaindre, en souffrirai-je moins ; quand j'aurai constaté le malheur d'autrui, serai-je guéri de mon malheur personnel ?

Saint Paul avait souffert. Il avait connu les trahisons de l'amitié, la rage des persécuteurs, les tortures de la soif, de la faim, de l'emprisonnement, de la bastonnade, les affres de la tentation ; il avait senti passer sur ses cheveux le souffle de l'ange maudit. Cependant, jamais son courage n'avait défailli. Devenu vieux et se sentant proche de la mort, il voulut livrer aux siens le secret de ses énergies, et il écrivit : *In eo enim in quo passus est et fuit tentatus, potens est et eis qui tentantur auxiliari*. Jésus a porté toutes les douleurs : à qui lui confie sa peine, il sait venir en aide. Il est dépositaire d'un baume qui les charme. L'auteur de *la Bonne Souffrance*¹ fait écho à saint Paul à travers dix-neuf cents ans, et jamais entre deux les voix qui rendent le même témoignage ne se sont tues.

Près de Jésus, le malheureux cesse de se sentir seul.

Il comprend que ses malheurs ne sont pas inféconds, que la joie sortira de ses larmes et qu'un avenir bienheureux

1. M. François Coppée, de l'Académie française.

naîtra de cet amer présent. Le *Beati qui lugent*, bienheureux ceux qui pleurent ! ne lui est ni une parole scandaleuse, ni une parole inintelligible.

Il cesse d'être l'esclave qui geint sous le fouet odieux ; il devient l'ami qui pâtit librement pour un ami.

Ainsi s'explique l'inexplicable et surnaturelle joie des saints, au milieu des pires afflictions et des plus cruelles maladies.

Ah ! ne fermez pas les chapelles d'hôpital. Ouvrez-les ! ouvrez-les ! Les églises, fussent-elles inutiles ailleurs, seraient nécessaires là. Qui l'oublie enlève à son frère meurtri sa dernière chance de paix dans la résignation. Il a commis un crime de lèse-humanité.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je vous dis au fond du cœur : merci.

Merci au nom des pauvres : vous les traitez noblement.

Merci au nom de Paris : vous êtes de ceux et de celles qui font pardonner beaucoup à Paris. Tout bon Français vous en peut exprimer sa gratitude.

Merci enfin au nom de Notre-Seigneur Jésus, et de notre commune foi, et de notre Mère la sainte Église, car vos œuvres louent Jésus-Christ, honorent notre foi, prêchent et exaltent l'Église.

SAINT-SERNIN DE GOURGOY

(*Diocèse d'Albi*)

INAUGURATION D'UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DE M. JULES GARRIGUES, LAZARISTE, MASSACRÉ A PÉKIN, EN 1900. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ TEYSSEYRÉ.

Un journal de la région a donné le compte rendu suivant de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Jules Garrigues, dans l'église de sa paroisse natale, et dû surtout à l'initiative et au zèle du dévoué curé de la paroisse, M. Aussaresses¹. Nous avons

1. *La Croix du Tarn*, n° du 6 octobre 1901.

aussi reçu de M. l'abbé Aussaresses un très précieux recueil de lettres de M. Garrigues, déposé en nos archives, et la maquette du buste du vénéré missionnaire; ce buste a été placé parmi les précieux souvenirs recueillis en notre salle des Reliques, à Paris.

Le lundi 30 septembre 1901, on célébrait dans l'église de Saint-Sernin de Gourgoy une double fête : l'Adoration perpétuelle et l'érection d'un monument à la mémoire d'un martyr ¹.

Tout dans l'ornementation de l'église, dans la succession des deux cérémonies du matin, dans le magistral discours du soir qui les a si harmonieusement résumées, dans l'assistance recueillie de la paroisse et d'un nombreux clergé, reportait la pensée vers ces heures mystérieuses où les premiers chrétiens donnaient, sous les voûtes des catacombes, une place d'honneur aux dépouilles sacrées de leurs frères, auprès de l'autel qui les avait formés au martyre.

Du sanctuaire empourpré et rayonnant des feux eucharistiques, l'œil charmé se portait vers le monument en-deuillé au bas duquel sont gravés en lettres d'or le nom, l'apostolat, la date de la mort du P. Garrigues, et que domine le superbe buste, en marbre blanc, du martyr.

Le spectacle était ravissant.

Après la célébration de la messe solennelle de l'Adoration, l'ostensoir rentre un instant dans le tabernacle, et au milieu d'une couronne d'environ trente prêtres, chanoines, curés, amis du missionnaire, M. Coitoux, le représentant officiel des fils de saint Vincent de Paul, célèbre, vêtu des ornements de deuil, les saints mystères, fait l'absoute, et procède, aux sons de l'harmonium magistralement tenu par M. l'abbé Périllé, à la bénédiction de la croix qui protège la mémoire du lazariste martyr. Deux frères prêtres,

¹. En employant ici et plus loin le nom de « martyr », nous ne le faisons, bien entendu, qu'avec toutes les réserves requises par les prescriptions de l'Église. — Note des *Annales*.

enfants de la paroisse, MM. les abbés Pastré, qui se souviennent que le P. Garrigues leur avait enseigné le catéchisme, assistaient à l'autel comme diacre et sous-diacre.

Le soir, M. Teysséry, curé de Saint-François de Graulhet, s'est plu à nous révéler les liens mystérieux de la double cérémonie du matin, en un discours d'une grande sûreté de doctrine et avec des accents qui plus d'une fois ont atteint les hauteurs de la véritable éloquence.

Nous reproduisons plusieurs fragments de la première partie, et intégralement toute la seconde partie de ce beau discours.

Ubi sum ego, illic et minister meus erit.

Où je suis, là sera aussi celui qui me sert.

(Jo., XII, 26.)

La fête qui nous réunit, mes frères, reporte invinciblement la pensée vers ces heures lointaines des origines chrétiennes, où, tombés dans l'arène, sous la dent des bêtes féroces, sous le fer des gladiateurs, ou bien brûlés vifs dans les jardins des Césars, nos premiers frères dans la foi venaient recevoir dans les souterrains des catacombes une place d'honneur autour de l'autel qui les avait formés au martyre.

Depuis lors, ni l'eucharistie n'a failli à sa noble mission de susciter à Dieu des martyrs, ni la pensée chrétienne à la délicate tradition d'élever un monument aux victimes privilégiées que le Dieu de l'autel assigna à son sacrifice.

C'est, ce soir, la gloire de la modeste paroisse de Saint-Sernin, après avoir prodigué sur les terres inhospitalières de Chine le sang du plus dévoué de ses enfants, de savoir donner à sa mémoire la place qui lui convient le mieux auprès de l'autel du sacrifice, dans le temple du Dieu de l'eucharistie.

Le sujet imposé en une semblable circonstance était tout indiqué.

Mon regard se porte successivement, de l'autel étincelant de fleurs et de lumières, vers le monument exquis qui perpétuera dans cette église la mémoire du martyr, et mon

cœur veut savoir les liens sacrés qui peuvent les unir l'un à l'autre. Ce sera l'œuvre de ce discours.

L'eucharistie est l'école du martyr dans l'Église. C'est à cette école que fut formé le P. Jules Garrigues, notre glorieux martyr. — Il me semble que si j'avais la bonne fortune d'établir ces deux thèses, j'aurais assez fait pour répondre à votre pieuse et légitime attente et au désir du vénéré pasteur qui m'a appelé au milieu de vous.

I

L'eucharistie est à un double titre l'école du martyr : elle perpétue dans l'Église, par le sacrifice, la grande tradition de l'immolation. Elle associe par la communion le chrétien au don le plus élevé qui soit au monde : le don de soi, pour l'amour du Christ, don qui constitue l'essence du martyr.

Un illustre orateur a résumé cette doctrine dans une conférence magistrale de Notre-Dame de Paris :

« Les paroles dont s'est servi le Sauveur, dit-il, pour réaliser parmi nous sa présence sacramentelle, sont des paroles sacrificales qui l'immolent mystiquement. Il se donne, mais par l'immolation, séparant son corps de son sang; donnant son corps et son sang de victime et à l'état de victime, son corps livré à la mort : *quod pro vobis tradetur*, son sang répandu pour nous : *qui pro vobis effundetur*. »

Voilà le sacrifice qui doit rester perpétuellement dans l'Église comme mémorial de l'oblation sainte qui fut consommée sur la croix, oblation qui demeure comme un appel suprême fait au christianisme par le roi des martyrs.

A l'autel, mes frères, je vois en effet ce qui constitue le véritable et le plus auguste sacrifice : l'hostie, le sacrificeur, la destruction réelle ou équivalente de la victime. La foi me dit que le sacrifice qui s'offre à l'autel, pour être

offert d'une manière mystique, n'en est pas moins le même sacrifice que le sacrifice sanglant de la croix.

A l'autel c'est la même victime, l'agneau de Dieu immolé depuis le commencement du monde, qui s'immola un jour au Golgotha, et que saint Jean, dans son *Apocalypse*, nous affirme avoir vu comme mort, *tanquam occisum*, consommant dans l'éternité le sacrifice commencé et perpétué, sur le Calvaire et à l'autel. Oui, mes frères, quand le prêtre, se tournant du côté des fidèles, vous présente l'hostie en disant : *Ecce Agnus Dei*, adorez ; car celui-là est bien l'Agneau de Dieu, la victime sainte du sacrifice mystique, la même que la victime de la croix.

A l'autel je trouve le même sacrificateur. Ce prêtre que vous voyez durant l'action sainte revêtu des ornements sacerdotaux, gardez-vous, mes frères, de le confondre avec les autres hommes. A l'autel le prêtre n'est plus un homme, c'est un autre Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus*. Entendez-le : ce n'est plus lui qui commande et qui parle, c'est le Christ qui commande et qui parle par sa bouche, c'est Jésus-Christ qui immole et qui sacrifie. *Sacerdos alter Christus*.

O puissance du prêtre, laisse-moi te saluer en passant, et répéter, dans l'anéantissement de mon âme, cette parole du curé d'Ars qui me confond et qui révèle la grandeur de ton rôle de sacrificateur : « Si le prêtre savait ce qu'il est à l'autel, il en mourrait. »

.

Qui nous dira, mes frères, l'histoire des abaissements eucharistiques du Dieu immolé de l'autel. Saint Paul a résumé d'un mot plein d'énergie et de vérité les humiliations de la croix. Nous ne saurions trop le répéter nous-mêmes en jetant tour à tour un regard sur la victime, sur le sacrificateur, sur les anéantissements de l'autel : *Exinanivit semetipsum*. Oui, il s'est anéanti pour nous.

En vérité, mes frères, y a-t-il au monde une école comparable d'immolation?

Et Dieu ne s'immole à l'autel que pour aboutir à la destruction de son être sacramentel par la manducation de la victime, qui est la consommation du sacrifice.

Cette consommation se fait par le don de soi.

Dans l'eucharistie, mes frères, Dieu se donne avec une magnificence infinie. Il se donne *tout entier, à tous*, pour *toujours*; et, par ce don généreux et total, il provoque dans celui qui le reçoit une sainte émulation d'anéantissement et de mort à soi-même, pour se donner entièrement à lui. Et c'est en ce sens qu'on peut dire, en toute vérité, que, par la communion fréquente surtout, l'eucharistie est à un second titre l'école par excellence du martyr.

.

Étreinte sublime, mes frères, dans laquelle, au contact sacré de la chair du Sauveur, je sens un nouveau sang circuler dans mes veines, les ombres de mon intelligence s'irradier aux clartés de la foi, mon cœur battre à l'unisson de celui de mon Maître. Une nouvelle vie inonde tout mon être, m'élève, me transforme, me déifie. « Je vis; non, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. » J'entends une voix partie des profondeurs de mon être qui me dit : *Inspice et fac secundum exemplar.*

Je regarde, et j'écoute encore; et la même voix me dit : « Il n'y a pas de plus grande marque d'amour ici-bas que de mourir pour ceux qu'on aime. » (Jo., xv, 13.) Enhardi par cette parole, moi aussi, comme les généreux chrétiens de Smyrne, je veux être « l'émule du Christ », *æmulos nos sibi voluit.*

Mes frères, c'est la formule du martyr.

Je comprends maintenant qu'au temps des persécutions on eut soin d'envoyer aux nobles victimes qui allaient suc-

comber l'hostie sainte, et je comprends cette parole d'un célèbre penseur catholique : « L'Église vit de deux principes : du sacrifice mystique de Jésus-Christ et du sacrifice sanglant des martyrs. » Dans une prosopopée célèbre qui donna le frisson à son auditoire, l'illustre dominicain qui, pendant près de vingt années, occupa avec tant de gloire la chaire de Notre-Dame à Paris, dans la dernière partie du siècle qui vient de finir, le P. Monsabré s'écriait :

« Quand je me sens ballotté sur cette mer orageuse où soufflent les vents de l'incrédulité et de l'égoïsme, je me recueille et cherche l'embouchure du fleuve que, dans ma géographie spirituelle, j'ai appelé le fleuve du sang.

« En le remontant, je contemple ses bords ravagés, couverts encore des plantes qu'une main ennemie a couchées à terre.

« Voici les églantiers coupés avant la fleur. Salut, chers innocents, qui n'avez connu en ce monde que le Christ et vos mères, et qui êtes morts entre les bras de vos mères pour le Christ !

« Voici les lis immaculés. Salut, vierges pudiques, qui avez joint à la robe blanche le manteau royal qu'empourpra votre sang !

« Voici les oliviers féconds. Salut, mères incomparables, dont l'amour fut vaincu par le plus grand des amours !

« Voici les humbles arbustes. Salut, esclaves ; salut, plébéiens, qui vous êtes élevés des conditions les plus obscures jusqu'à la confession sublime de la foi !

« Voici les palmiers superbes. Salut, nobles et patriciens ; salut, princes de ce monde, librement tombés de la gloire dans l'opprobre, et des délices dans les tourments !

« Voici les cèdres du Liban. Salut, prêtres ; salut, pontifes ; salut, apôtres de la bonne nouvelle, plus haut dans la lumière et les premiers dans la mort !

« Mon voyage est fini, je suis à la source.

« Devant moi se dresse un bois mort dont le fruit est

vivant. C'est la croix. La croix, et dessous un autel où est immolé le Christ. De ses pieds, de ses mains, de son cœur adorable s'échappent des torrents de sang. Il témoigne pour son Père, les autres témoignent pour lui.

« La croix, l'autel, j'ai tout vu.

« Adieu, je descends à la mer où je suis pêcheur d'hommes, et désormais, en sûreté sur la nef fragile qui porte mes pensées, je suivrai le sillon empourpré qui vient du fleuve de sang. »

Mes frères, en d'autres termes, l'eucharistie, reproduction de la croix, est l'école véritable du martyre.

Il ne me reste plus, pour votre édification et notre gloire, qu'à vous montrer comment le P. Garrigues apprit à cette école les sublimes leçons du martyre.

II

On peut dire que l'initiation de notre héros au martyre date du jour de sa première communion. J'aime à reconstituer par la pensée cette scène touchante de l'offrande de la victime.

C'était dans la vieille église dont les murs recouverts de mousse avaient survécu aux ravages de la Révolution. Celui qui tient l'hostie sainte est un prêtre de la vieille école, le vénérable M. Gaurel. Il est de la lignée des confesseurs de la foi; il a avec son oncle traversé la tourmente, et après avoir honoré sur les chemins de l'exil le diocèse d'Albi, ils rentrent, l'un comme supérieur du grand séminaire de Castres, l'autre comme curé de cette paroisse de Saint-Sernin qu'il ne quittera, à bout de forces, qu'après un ministère fécond de plus de trente-deux ans.

Il tient en ses mains la sainte Victime, et, tourné vers le peuple, il prononce les paroles de la sacrée liturgie : *Ecce Agnus Dei.*

Soudain se lève une douce et jeune victime qui avait dès

longtemps attiré les regards du pasteur. C'est un enfant des champs. Il porte sur son front candide et dans une poitrine innocente ces germes naissants de foi et d'amour qui font les apôtres et les martyrs. Jardin semé de lis, en attendant qu'au souffle de la grâce s'épanouisse un jour la rose symbolique du sang répandu.

A ses côtés un chrétien de noble race, un vrai patriarche, son père; une vaillante chrétienne qui restera jusqu'à la fin la conseillère aimée de son apostolat. Ils viennent offrir à Dieu les prémices d'une famille qui doit donner à la vie religieuse un Frère de Écoles chrétiennes, et deux Sœurs portant sur leur poitrine la livrée des religieuses de la Croix.

Et l'enfant s'est levé, et dans la simplicité de son cœur il a répondu à l'appel de la sainte Victime : « Me voici, Seigneur », *Ecce venio*.

Et pendant qu'à la sainte table s'opère la première union, la première rencontre, j'entends une voix qui part du tabernacle, prononçant au-dessus de cette tête enfantine ces paroles d'élection : *Ducam eam in solitudinem, et ibi loquar ad cor ejus*.

‘ Nous sommes à la seconde période, la période de préparation.

Lavour, Albi, Saint-Lazare, telles sont les trois étapes, les trois solitudes où il plaira à Dieu de faire passer l'enfant pour parler à son cœur.

J'aime à le voir prier dans cette chapelle du petit séminaire de Lavour. Au-dessous de l'autel, où s'offre tous les jours le saint sacrifice, une glace transparente laisse entrevoir la dépouille sacrée d'un jeune martyr. C'est en face de ce double spectacle, de l'eucharistie et des reliques de saint Gratien, que, durant la longue période de son éducation lévitique, se développait sa vocation à l'apostolat.

Un événement imprévu, qui jeta l'alarme à La Balme et

au séminaire, va nous révéler l'œuvre déjà accomplie par Dieu sur cette âme. La fièvre typhoïde s'était emparée de Jules Garrigues. Parents, supérieur, professeurs et condisciples se pressaient autour du lit du malade, angoissés, inquiets, silencieux.

Et l'enfant, dans son délire, ne rêvait qu'apostolat et martyr. De ses lèvres, de sa tête, de sa poitrine enfiévrées sortaient des mots incohérents : « Baptême..., Chine..., laissez-moi ; ils veulent me tuer..., mais laissez-moi baptiser les petits Chinois... » N'y tenant plus, le père et la mère en larmes quittent l'infirmerie pour la chapelle. C'était en 1854, l'année de la canonisation de sainte Germaine. Là, tous deux à genoux devant la statue de la sainte, ils font vœu, si l'enfant guérit, de faire brûler leur vie durant une petite lampe en témoignage de leur reconnaissance.

Vous l'avez vue brûler au pied de la statue de sainte Germaine, cette petite lampe, habitants de Saint-Sernin, témoin d'une reconnaissance fidèle qui ne s'est éteinte qu'avec la vie de la mère du P. Garrigues.

Sainte Germaine avait accordé aux prières et aux larmes des parents, en vue des destinées glorieuses qui l'attendaient, la miraculeuse guérison de l'enfant.

Ces destinées, dont Dieu nous a laissés surprendre le secret, le jeune Eliacin en gardait le dépôt comme un trésor qu'il tenait soigneusement caché : *Secretum enim regis abscondere bonum est*. Il le portait intact au grand séminaire d'Albi.

Là, le contact des fils de saint Vincent de Paul ne contribua pas peu à l'épanouissement de sa vocation apostolique et fixa définitivement pour l'abbé Garrigues la troisième étape de sa formation.

C'est que le jeune lévite, derrière et plus haut que ses directeurs de séminaire, derrière et plus haut que ses professeurs de théologie, dogmatique et morale ; derrière et plus haut que le supérieur de la maison, ce supérieur fût-il

la personnification la plus haute de l'honnêteté, du bon sens, de l'intégrité sacerdotale, et portât-il un nom qui restera la gloire la plus pure des fils de saint Vincent de Paul dans le diocèse d'Albi¹; derrière et plus haut, dis-je, l'abbé Garrigues aimait à saluer en eux les prêtres de la Mission, les frères d'armes des missionnaires de Chine, tous fils de cette noble maison de Saint-Lazare, assez féconde pour former, à côté des directeurs des séminaires de France, des apôtres et des martyrs pour les plages étrangères.

C'est dans la solitude de la chapelle de la rue de Sèvres, en face de l'autel que surmonte la châsse des reliques de saint Vincent de Paul, dans les communions intimes et presque journalières avec le Dieu de l'eucharistie, et à la lecture privilégiée des *Annales* et des Actes des Martyrs de la Mission, que s'acheva l'œuvre de la formation apostolique.

Le 14 juin 1867 tout est prêt. Le vénérable supérieur a prononcé la formule symbolique de la consécration de la Victime. Il a dit au jeune Garrigues : *Sacer esto!*

A genoux sur les degrés de l'autel, le nouvel élu a entendu ces paroles du pontife qui le constituent prêtre du sacrifice de la nouvelle alliance : « Reçois le pouvoir d'offrir le sacrifice pour les vivants et pour les morts. »

Et le lendemain, 15 juin 1867, fête du Saint-Sacrement, jour des triomphes eucharistiques, ayant à ses côtés M. Béval, son curé, — le digne successeur des Gaurel, accouru de loin pour représenter auprès de lui la paroisse et la famille absentes, — il monte pour la première fois à l'autel.

Là, tandis que retentit dans la chapelle la voix de ses frères, chantant le *Tu es sacerdos in æternum*, qui lui rappelle la dignité de son nouveau titre de sacrificateur, lui, l'œil ému, la poitrine en feu, la pensée fixée sur cette terre

1. M. Bourdarie, prêtre de la Mission, supérieur du grand séminaire d'Albi.

lointaine de Chine, objet de tant de rêves et de tant d'ambitions, il renouvelle entre les mains de la Victime de l'autel le sacrifice de son amour et de sa vie.

Hâte-toi de descendre du Thabor, jeune prêtre. Tu l'as voulu; eh bien! *sacer esto*, tu seras victime.

Sacer esto! Dieu a dit : « Si quelqu'un aime plus son père et sa mère que moi, celui-là n'est pas digne de moi. » (Mat., x, 37.)

Parais un instant, avant de partir pour les plages lointaines où Dieu t'appelle, dans ce pays de Saint-Sernin qui fut le tien, le pays de ton berceau. Salue cette modeste église, aujourd'hui connue, à cette époque délabrée et interdite, mais qui fut témoin des premiers appels de ton Dieu, renouvelle sur son autel replacé dans la ravissante église neuve l'offrande de ta première communion; salue ces champs témoins de tes ébats d'enfant, embrasse ton vieux père, cette vaillante mère dépositaire de tes aspirations d'apôtre, embrasse-les, tu ne les reverras pas en ce monde. Tu es victime et Dieu a dit : « Si quelqu'un aime son père et sa mère plus que moi, celui-là n'est pas digne de moi. »

Sacer esto! Nous ne suivrons pas, cela dépasserait les limites restreintes d'un discours, le nouveau missionnaire à travers les péripéties innombrables d'un long et fécond apostolat.

Contentons-nous de saluer, en passant, chacune de ses étapes apostoliques.

Ici le grand séminaire de Pékin où, pendant quatre ans, il échange pour les notions de la langue nouvelle les leçons de théologie et de morale que les théologiens de Saint-Lazare lui ont prodiguées.

Une fois initié, je le vois, parcourant dans l'ardeur de sa jeunesse et de sa foi les bourgades de son immense district, à travers les rizières et les fleuves, sous un climat brûlé par des chaleurs accablantes, sur un terrain détrempe par les

pluies torrentielles, baptisant les enfants, catéchisant les païens, évangélisant et convertissant ces peuples barbares, et pendant les longues heures d'un apostolat incessant, réalisant à la lettre les paroles du Christ aux apôtres : *Euntes, docete, omnes gentes, baptizantes eos.*

Voici Ta-Kou-Toum, une de ses étapes aimées. Il a élevé là, au prix de ses sueurs, des générosités de sa famille et des aumônes de la Propagation de la Foi, une magnifique église. Autour, il a formé toute une chrétienté modèle qui a attiré sur lui l'attention de ses supérieurs. C'est là qu'il aime à venir se reposer, comme autrefois le Sauveur à Béthanie, de ses fatigues pendant les vingt-quatre ans des labeurs de son apostolat.

Cependant, l'importante paroisse Saint-Joseph du Toung-tang à Pékin, à côté du quartier des ambassades française et européennes, est devenue vacante. La sympathie générale, la réputation de sainteté que lui ont acquise sa vie apostolique et ses hautes vertus, l'indiquent au choix de son évêque. Mgr Favier l'appelle à en devenir le pasteur.

Accepte, obéis encore, ô noble victime, dût ton acceptation te coûter la vie : *Sacer esto.*

Le voilà curé à Pékin. Je le vois dans cette nouvelle charge, partageant les heures trop courtes de sa journée entre les œuvres de l'évangélisation et le travail de sa propre sanctification.

Sur son passage, chrétiens et païens, grands et petits se découvrent. « Le saint, dit-on, c'est le saint qui passe », on le connaît sous cette dénomination : c'est le saint de la ville.

L'évêque lui-même, après une de ses visites au Pétang, disait de lui : « J'ai reçu la visite du saint de la ville » ; c'est ainsi qu'il s'en expliquera plus tard à Rome auprès du Souverain Pontife : « Quant au P. Garrigues, l'héroïcité de ses vertus suffirait à le canoniser s'il n'était pas martyr. »

Mais Dieu avait décidé d'orner cette tête privilégiée de la couronne du martyr.

A cette époque se place dans la vie du saint missionnaire un événement providentiel qu'il regarda comme une indication prophétique de la fin de son apostolat.

Dieu, mes frères, semble avoir tellement lié le cœur des mères, des mères des martyrs surtout, à l'apostolat et à la vie de leurs enfants, que parfois on dirait que la disparition de l'une des deux vies est comme le signal de la cessation de l'autre.

Ce fut le cas pour le P. Garrigues.

Lorsque arriva au curé de Pékin, au printemps de 1900, la nouvelle de la mort de sa vénérable mère, il se contenta de répondre : « Elle m'avait tant secondé de ses prières pendant le cours de mes missions, Dieu l'avait tellement unie à mon ministère que sa mort me paraissait impossible. La fin de mon apostolat doit être proche. »

Oui, Père Garrigues, tes instincts ne te trompent pas. *Sacer esto. Voici la fin.*

Nous sommes au mois de mars 1900.

Déjà des rumeurs sourdes, des agitations inaccoutumées se font jour aux environs de la ville et jusque dans les rues de la capitale. Du sein des pagodes est sortie une horde infernale portant comme signe distinctif une ceinture rouge et proférant des cris de mort contre les chrétiens.

Devant ces sombres menaces, l'évêque convoque ses prêtres des églises de Pékin à sa résidence apostolique au Pétang.

C'est alors qu'entre l'évêque de Pékin et l'un des curés de la capitale, le P. Doré, se place cette scène, digne des premiers âges, que nous a conservée dans son journal Mgr Favier :

— Monseigneur, si nous sommes attaqués, pouvons-nous nous servir de nos armes?

— Évidemment; c'est permis en cas de légitime défense.

— Mais si c'était pour défendre notre seule personne, serait-ce plus parfait de ne pas s'en servir?

— Assurément; massacrés pour le bon Dieu, sans se défendre, c'est le vrai martyr.

C'est ce que voulaient savoir les curés de Pékin. Ils mourront, les vaillants, à leur poste, auprès de leurs chrétiens, et ils mourront sans se défendre, car c'est le véritable martyr.

Nous voici au 14 juin 1900. C'est le jour de la fête du Saint-Sacrement. Il y a trente ans, jour pour jour, que, dans la chapelle de Saint-Lazare, M. Garrigues reçut la consécration sacerdotale et offrit pour la première fois la sainte Victime. C'est aujourd'hui le jour des triomphes eucharistiques, un beau jour pour donner sa vie et pour mourir.

« Mauvaise nuit, écrit dans son journal l'illustre évêque de Pékin, incendies et cris de mort un peu partout. Du côté des légations on entend des détonations formidables. Du haut de notre église du Pétang, il nous semble voir flamber notre belle église de Saint-Joseph du Toung-tang. »

On ne se trompait pas à la résidence épiscopale. L'église du P. Garrigues était en flammes. Que s'était-il passé?

Vers minuit, les cris de mort avaient redoublé autour de la maison du missionnaire. *Cha, chao*, « Tuons et brûlons! » Les femmes éplorées et les chrétiens se sont réunis dans l'église pour un suprême rendez-vous.

Le feu est aux monuments. Le P. Garrigues, au milieu des crépitations et de la fumée envahissante, consomme les saintes espèces.

C'est l'heure de l'immolation suprême. Il recommande à ses chrétiens de se sauver et il tombe, dévoré par les flammes ou achevé par le fer des Boxers, sur les degrés de l'autel, comme il convient aux prêtres et aux victimes...

Dors ton dernier sommeil, noble et sainte victime. Si, malgré sa chevaleresque bravoure, le soldat français, trop tard accouru pour te défendre, n'a pu même découvrir tes

restes ensevelis ou brûlés sous les décombres, dors en paix : l'ange des martyrs veillera sur toi.

Dans ton église natale un monument perpétuera ta mémoire, en attendant qu'un jour, auprès de ce monument transformé en autel, les héritiers de notre sacerdoce viennent offrir le sacrifice sur le tombeau élevé à la gloire de ton martyr.

ALLEMAGNE

ORIGINES ET DÉVELOPPEMENTS

DE LA

PROVINCE DE COLOGNE DES FILLES DE LA CHARITÉ

(Suite¹.)

Plusieurs fondations antérieures au Kulturkampf. — Avant de suivre les développements des œuvres, arrêtés et troublés bientôt par la persécution religieuse connue sous le nom pompeux et hypocrite de *Kulturkampf* (lute civilisatrice), nous devons raconter succinctement l'histoire de quelques fondations faites jusqu'alors. Nommons d'abord plusieurs maisons qui n'ont eu qu'une existence éphémère, surtout par suite des nouvelles lois persécutrices, appelées lois de Mai à cause de la date de leur origine.

Liblar ; 1854. — Dès l'année 1854, la comtesse de Metternich appela trois sœurs à Liblar, petite localité des environs de Cologne, pour la visite des pauvres et l'instruction des jeunes filles dans les ouvrages manuels. Mais la mort prématurée de la bonne comtesse et quelques difficultés furent la cause de la trop courte durée de cette petite fondation, qui s'éteignit après trois ans seulement d'existence.

La guerre de 1866. — Notons en passant qu'en 1866 les Filles de Saint-Vincent firent leur apprentissage dans les

1. Voy. ci-dessus, p. 330.

œuvres pénibles des ambulances, pendant la triste guerre entre la Prusse et l'Autriche et ses alliés.

Nouveaux établissements; 1868. — L'année 1868 vit l'ouverture de trois nouvelles maisons : celles de Saint-Séverin dans la paroisse du même nom, à Cologne; de Hardt, grand village près de Gladbach, et de Xhoffraix, près de Malmedy, dans la Wallonie allemande. Voici quelques détails :

Saint-Séverin de Cologne; 1868. — A Saint-Séverin un comité de dames se forma pour imiter sans doute les œuvres fondées à Sainte-Ursule, dont le fondateur, comme il a été dit plus haut, avait été vicaire à Saint-Séverin. Les bonnes dames ne pouvaient offrir aux sœurs qu'une toute petite maison où elles commençaient un asile d'enfants et un ouvroir; on faisait aussi la visite des pauvres. Le modeste établissement promettait un bel avenir lorsque les nouvelles lois interdirent aux sœurs toute occupation en faveur de la jeunesse, par suite de quoi les dames se virent obligées de fermer momentanément la maison. Au bout d'un certain nombre d'années, les temps s'étant améliorés, on l'offrit de nouveau aux sœurs; mais, comme beaucoup d'entre elles avaient émigré en Autriche, on manquait de sujets, et les dames s'adressèrent à une autre communauté qui accepta, et elle possède aujourd'hui à Saint-Séverin une magnifique maison avec des œuvres très florissantes. Cependant les Filles de Saint-Vincent revinrent à Saint-Séverin, comme il sera dit en son temps.

Hardt. — Dans la même année, 1868, on commença l'établissement de Hardt. Comme cette maison a pris un développement que ses modestes commencements ne faisaient nullement espérer, je raconterai quelques détails intéressants de cette fondation. Hardt est un gros village éloigné d'une lieue de la ville de Gladbach, entre Aix-la-Chapelle et Düsseldorf. Voici comment les sœurs y furent connues et appelées.

On se souvient que la première visitatrice, la sœur Swieteczki, après l'ouverture de la nouvelle maison de Saint-Vincent, continuait d'envoyer ses sœurs quêter afin de pourvoir à l'installation et à l'entretien de sa nombreuse jeunesse. Or un jour, deux sœurs furent envoyées ainsi à Gladbach et ses environs connus par la fertilité du sol et l'aisance de ses habitants. Munies donc de leur panier de provisions, les deux sœurs Nellès (sœur Vincent) et Parmentier (sœur Aloysia) débarquaient à la station de Gladbach et se mettaient en route pour faire appel à la charité des riches fermiers des environs. Mais, hélas ! à peine sorties de la ville une pluie torrentielle se décharge sur les pauvres quêteuses, et, malgré leurs parapluies, leurs cornettes sont bientôt dans le lamentable état qu'on peut deviner. Que faire ? Déjà, dans son état normal, la cornette était une pierre d'achoppement auprès de la population ; mais maintenant... ! Nos pauvres voyageuses ne se troublent cependant pas ; résolument, elles entrent dans une maison de paysans, exposent leur malheur et demandent un repassoir pour renouveler leurs cornettes. Après cette opération plus ou moins bien réussie, elles arrivent à Hardt et, comme de juste, frappent avant tout à la porte de M. le curé. Elles étaient escortées d'une troupe de curieux qui n'avaient jamais vu de cornettes, pas plus d'ailleurs que le brave curé en face duquel elles se trouvent bientôt. Une des deux quêteuses nous a fait le récit de la scène qui se passa alors.

« Qui êtes-vous ? que voulez-vous ? demanda M. le curé. — Nous sommes des Sœurs de Saint-Vincent, et nous venons demander très humblement la permission de chercher quelque secours pour nos orphelins. — Comment, vous êtes des sœurs ? jamais je n'ai vu des sœurs comme ça. D'où venez-vous ? comment vous appelez-vous ? — Je m'appelle Nellès et suis de Cologne. — Ah ! de Cologne ? c'est ce que nous allons savoir. Catherine, dit le curé à

sa domestique, donne un peu le livre des adresses de Cologne. Nellès, vous dites? — Oui, Monsieur le curé, et mon père demeure rue ... — Tiens, c'est vrai! Et vous? — Mon nom est Parmentier, rue ... — Ah! voyons voir! C'est vrai. Voilà donc votre identité établie! Eh bien, mettez-vous là, nous causerons de votre affaire. Catherine, mettez deux couverts de plus; nous allons d'abord dîner un peu, puisqu'il est midi. — Pardon, Monsieur le curé, veuillez bien nous excuser, nous vous sommes infiniment obligées de votre trop grande bonté, mais nous ne pouvons pas accepter. — Comment, vous ne dînez donc pas aujourd'hui? Voilà qui est curieux! Allons, ne faites pas de cérémonies! — Nous vous prions très humblement de ne pas insister; il nous est défendu de manger dans les maisons, voilà pourquoi nous avons dans notre panier quelques tartines et quelques fruits. — Eh bien, puisque vous ne voulez pas, mettez-vous là, en attendant que j'aie fini de dîner; après, nous irons quêter. »

En effet, après son dîner, le brave vieux curé (car on aura déjà deviné qu'il était un du vieux temps) prend son chapeau et sa canne et se met en route avec les deux Filles de Saint-Vincent dont la simplicité, l'humilité et la fidélité à la règle avaient gagné sa sympathie. Bientôt il frappe à la première porte, et sans plus de façon il aborde la maîtresse de la maison en la tutoyant : « Anne-Fey (Anne-Geneviève), dit-il, voilà des Sœurs qui quêtent pour leurs orphelines; il faut plonger fort dans ta bourse, tu ne seras pas chiche! » Anne-Fey obéit avec plaisir et les quêteuses remercient, la larme à l'œil. C'est ainsi que le bon prêtre conduit ses hôtes à travers champs, frappant à toutes les portes, et partout il est obéi selon la faculté des habitants.

Il faut dire aussi que, chemin faisant, d'abord l'une et puis l'autre, les sœurs demandent la permission à leur charitable compagnon de profiter de la rareté des habita-

ions pour manger, assises auprès d'un tas de foin, leur tartine.

C'est ainsi que la soirée se passait et, vers le soir, les bonnes sœurs, tout heureuses de leur récolte abondante, prirent congé de leur généreux conducteur pour retourner à la station de Gladbach et raconter à leur bonne supérieure leurs exploits.

Cependant le bon curé, étonné des allures de ces bonnes filles, se dit à lui-même : « Voilà des Sœurs comme il m'en faut » ; et sans beaucoup de délai il vint frapper à la maison Saint-Vincent de Cologne, demandant des Filles de la Charité pour faire la classe aux petites filles et visiter les pauvres malades de sa paroisse.

Permettez-moi maintenant de prêter la plume à l'une des deux quêteuses qui fut envoyée comme maîtresse d'école dans cette nouvelle fondation, et qui a assisté à toutes ses transformations; elle est en ce moment et depuis de longues années supérieure de la maison de Hardt. Voici ce qu'elle écrit : « En 1868, le 18 mars, les trois sœurs Joséphine Bolten, Félicité Klein et Aloysia Parmentier conduites par ma sœur Swieteczki et sa compagne Dominique Fuchs se rendirent de la maison Saint-Vincent à Cologne, à Hardt, près de Gladbach, pour commencer une nouvelle maison. C'est avec peine qu'elles quittaient celle qui leur était si chère malgré sa grande pauvreté, leur bonne sœur supérieure à qui elles étaient dévouées de tout leur cœur et dont elles avaient partagé les peines et les joies pendant tant d'années, enfin leurs chères compagnes avec lesquelles elles avaient vécu en union et charité parfaites. Les cent dix-sept pauvres enfants de la maison les accompagnèrent jusqu'à la gare et leur rendirent la séparation encore plus difficile.

« Arrivées à Hardt elles furent accueillies, croix et bannière en tête, par le vénérable curé, par le vieux maître d'école, par le sous-maître d'école qui s'était démis en fa-

veur des Sœurs et par les enfants des classes. Une jeune fille, qui est aujourd'hui comme sœur supérieure à la tête d'une de nos maisons, récita un compliment qui révélait d'une manière touchante la piété et la délicate attention du bon vieil instituteur. On conduisit ensuite les sœurs à leur modeste demeure qui, outre le grenier, se composait de trois pièces, savoir : un petit parloir, une toute petite chambre de communauté servant en même temps de réfectoire et une petite cuisine servant en même temps de passage pour aller à la cour. L'escalier, qui méritait plutôt le nom d'une échelle, conduisait directement au grenier, c'est-à-dire sous les tuiles toutes nues. On y avait préparé un petit coin pour y mettre deux lits et un troisième lit avait trouvé sa place du côté opposé du grenier. Le mobilier correspondait en tout à l'immeuble. »

D'ailleurs, comme il n'y avait pas de servante, tous les ouvrages, même de balayer la rue, incombaient aux sœurs après les heures de classe, au grand étonnement de tous les passants de la grand'route sur laquelle était située leur maisonnette. Il faut dire cependant que, moyennant les honoraires que l'Etat payait aux deux sœurs maîtresses, la situation s'améliorait bientôt. Nous pourrions raconter d'autres détails, mais ce que nous venons d'écrire nous dit assez le bon esprit et les vertus de ces premières Filles de Saint-Vincent à Hardt. Aussi la divine Providence, qui avait visiblement dirigé les commencements si pauvres de cette fondation, a-t-elle fait grandir et s'étendre cette œuvre jusqu'à l'importance où nous la voyons aujourd'hui. Pour ne pas trop étendre ce récit, je ne ferai qu'enregistrer les dates des développements.

Le 2 juillet 1869, on posa la première pierre d'une nouvelle maison, avec deux classes sur la grand'route de Dülken ; les Sœurs en prirent possession le 7 avril 1870.

En automne 1875, la sœur de la seconde classe dut quit-

ter son poste à cause de la persécution religieuse (parce qu'elle n'était pas placée définitivement). Pour celle de la première classe, on aurait bien voulu la congédier aussi ; mais alors on aurait dû lui payer une pension. Pour éviter cela on la pressait de quitter le costume en faisant semblant d'avoir abandonné sa vocation, et de continuer ainsi la classe. Enfin, en date du 29 septembre 1877, elle reçut une sommation formelle de quitter la Congrégation des Filles de la Charité ou de renoncer à l'enseignement qui, par suite des nouvelles lois, était interdit à toute personne de communauté. Voici la réponse que fit à cette injonction la bonne sœur Aloysia Parmentier :

« A l'Inspecteur des écoles à Hardt,

« La soussignée reçoit par l'intermédiaire de l'inspecteur local de Hardt un communiqué du gouvernement royal de Düsseldorf qui lui insinue que, si elle veut rester employée à l'enseignement, elle doit quitter la Congrégation des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, et produire les pièces authentiques qui attestent cette sortie.

« A cela je répons ce qui suit :

« 1° Quoique je me sente péniblement affectée de devoir abandonner ma vocation d'institutrice dans laquelle j'ai vécu et travaillé sérieusement et consciencieusement pendant vingt-trois ans pour le bien de l'Eglise et de l'Etat, toutefois le sacrifice qu'on me demande qui consiste à quitter une congrégation à laquelle j'appartiens depuis vingt et un ans et qui a pour but de se livrer aux œuvres de la charité chrétienne, est trop grand. Je déclare donc que, pour des motifs de conscience, je ne puis ni ne dois sortir de la Congrégation des Filles de la Charité.

« 2° Je n'ai pas été instituée par le gouvernement royal d'une manière provisoire, mais d'une manière définitive à la date du 6 avril 1870, quoique étant sœur. Or, le caractère d'institutrice principale de l'école des filles implique

l'inaltérabilité, à moins du consentement de l'instituée, s'il n'y a pas de motifs graves qui justifient sa déposition. Si ma qualité de membre d'une communauté religieuse était un de ces motifs, le gouvernement aurait dû m'en avertir à temps. — 3° La raison de ma déposition ne saurait donc être trouvée que dans ma conduite ou dans la négligence dans l'accomplissement de mes devoirs, points sur lesquels je m'en rapporte volontiers au jugement de l'intendance scolaire locale et de l'inspecteur des écoles de l'arrondissement. Ne pouvant donc pas croire que des motifs légitimes puissent nécessiter ma déposition je ne fais qu'user de mon droit de demander une pension convenable au cas où ma déposition serait arrêtée quand même.

« 4° Dans ce cas, je suis prête, pour le bien de la commune, à me rendre utile, moyennant ce modique honoraire, en m'associant à mes compagnes qui depuis longtemps déjà se dévouent au service des malades tant à la maison des Sœurs qu'à domicile. Je m'en rapporte à la députation scolaire de Hardt si elle veut entrer dans mes vues et les appuyer auprès du gouvernement royal, et me dis, dans les sentiments de la plus haute considération, sa très humble servante. « SŒUR ALOYSIA, née ANNE PARMENTIER. »

Hâtons-nous de dire que le gouvernement tint compte de cet exposé. Il déposa la sœur de son poste de maîtresse d'école; mais il lui accorda une pension de 200 thalers, soit 600 marks ou 750 francs. En même temps, on l'autorisa à commencer avec ses compagnes un hôpital, pour lequel une bonne dame de l'endroit donna une petite maison attenante à l'édifice scolaire, avec la charge de payer à sa mère jusqu'à sa mort, survenue en 1880, un petit loyer de 180 marks. D'autres bonnes personnes vinrent en aide pour l'installation de douze lits et les ustensiles nécessaires, et la petite œuvre marcha pendant quatre ans dans la plus grande pauvreté. Les Sœurs n'avaient comme traitement

que les 600 marks de pension, moins les 180 marks de loyer.

Au plus fort de la persécution religieuse, les deux prêtres de l'endroit étant morts dans la même année, il n'y avait plus ni messe ni communion pendant la semaine, et le dimanche les prêtres des environs venaient alternativement à une heure avancée dans la matinée. Il n'y avait pas non plus de confesseurs; mais les Sœurs tâchaient d'aller à Cologne toutes les trois semaines pour se confesser.

(A suivre.)

J. SCHREIBER.

BELGIQUE

Les soins spirituels que la Communauté des Filles de la Charité réclame des fils de saint Vincent de Paul, faisaient désirer l'établissement d'une maison de missionnaires en Belgique, où la province belge des Filles de la Charité est chargée d'œuvres importantes et nombreuses.

Avec le très bienveillant assentiment de Mgr Rutten, évêque de Liège, ce désir est aujourd'hui réalisé. Une maison de missionnaires est établie à Liège même, tout près par conséquent de la Maison centrale des Filles de la Charité, située à Ans, qui est un faubourg de Liège.

Un journal belge a donné sur l'immeuble quelques renseignements historiques que nous reproduisons :

On vient de vendre un des rares hôtels anciens qui subsistaient au centre de la ville de Liège. Nous voulons parler de l'immeuble situé rue Saint-Pierre, 3, et donnant sur les Degrés et sur la rue même.

Avec une façade de 25 mètres à la rue et une façade de 12 mètres aux Escaliers, il comportait d'abord une vaste cour avec fontaine, encadrée de bâtiments, puis, dans le fond, un jardin longé par les écuries où on arrivait par un curieux souterrain — jardin où l'on se serait cru à trois lieues de la ville, alors que la place Saint-Lambert se trouvait à dix pas.

C'est un des plus anciens hôtels de Liège. Il présente un vif intérêt pour les amateurs de choses archéologiques. Il est cité dans un ouvrage considérable de L. Von Fisenne, architecte, intitulé : *l'Art monumental du moyen âge*, et publié à Aix-la-Chapelle, il y a vingt ans. L'auteur en parle avec éloges et publie en gravures les deux façades du bâtiment principal; l'une donnant sur la cour est entièrement construite en pierres de taille, l'autre donnant sur le jardin est en partie en briques. La première de ces deux façades comporte un pignon, qui forme avant-corps et que termine une frise curieuse. Elles accusent deux époques différentes : la fin du quinzième et le milieu du seizième siècle. C'est, paraît-il, la seule maison remontant à cette période du moyen âge qui subsiste à Liège. Malheureusement, ces façades ont été fort abîmées.

Cet immeuble faisait partie anciennement des maisons canoniales de la Collégiale Saint-Pierre qui s'élevait là tout proche, sur l'emplacement d'une partie du square Notger. Messire Jean Brixî, chanoine qui devint ensuite doyen de Saint-Pierre, la reconstruisit en 1556.

Dans la muraille qui longe les Degrés, sont encastrées des armoiries, malheureusement à peu près illisibles par suite du nombre de couches de couleur qui y ont été appliquées. Ce sont les armes d'un Moerenhoven qui fut également doyen de la Collégiale Saint-Pierre.

L'hôtel avait appartenu à la famille de Clerx de Waroux, puis il devint la propriété de la famille de Favereau.

ASIE

CHINE

Leur patrie a tenu à recevoir et à conserver les restes mortels de ces deux héros du siège de Pékin, l'enseigne de vaisseau Henry et l'aspirant de marine Herbert. Un journal de Marseille, où les corps furent débarqués le 21 juin 1902, a ainsi rendu compte de la cérémonie de leur réception :

« Les funérailles officielles, aux frais de l'État, de l'enseigne de vaisseau Henry et de l'aspirant de marine Herbert ont donné lieu, hier, à une imposante manifestation empreinte d'un patriotique recueillement.

« On sait que les deux jeunes officiers furent tués à Pékin, Henry en défendant le Pétang, le 30 juillet 1900, Herbert tandis qu'il explorait les environs, des hauteurs d'un toit de la légation française, le 29 juin. Tous les deux tombèrent glorieusement en faisant leur devoir de soldats et de Français.

« Les corps de ces deux braves ont été rapatriés par le paquebot *Tonkin*, et ils vont pouvoir reposer dans la terre de la chère patrie, pour la glorieuse renommée de laquelle ils versèrent leur sang généreux.

« Les cercueils avaient été débarqués hier matin à une heure et déposés sur deux catafalques élevés sous les hangars des Messageries maritimes, dans le magasin des soies, par le soin de l'administration des pompes funèbres et sous la direction de M. Dupré. Ces catafalques étaient dressés dans une chapelle ardente drapée avec des tentures de velours frangées d'argent et portant les chiffres des défunts.

« Les cercueils étaient enveloppés avec des drapeaux tricolores.

« C'étaient deux grandes caisses mesurant près d'un mètre de largeur et longues de deux mètres, dans lesquelles les cercueils étaient renfermés. Ces caisses, d'une imperméabilité parfaite, étaient très lourdes et il n'a pas fallu moins de seize hommes pour les porter du catafalque sur le corbillard.

« La levée des corps a eu lieu à trois heures et demie et les prières liturgiques ont été dites par le vicaire général, M. Castellan, assisté par MM. Darbon, Chazal et Julien et par M. l'abbé Pétrier.

« Au moment où les corps ont été portés de la chapelle ardente sur le corbillard, le piquet d'honneur, composé d'une compagnie du 141^e de ligne, a porté les armes et ce mouvement dans le silence religieusement observé a fait passer un frisson ému dans tous les cœurs.

« Puis le cortège s'est mis en marche et il a défilé, pour se rendre à la gare, par la place de la Joliette, la rue de la Joliette, la rue de la République, la rue des Convalescents et le boulevard de la Liberté, au milieu d'une foule considérable.

« De nombreuses couronnes avaient été envoyées de divers côtés par le Souvenir français et des sociétés patriotiques et ornaient les deux corbillards derrière lesquels marchaient très nombreuses les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

« Le deuil était conduit par les deux frères et le beau-frère de l'aspirant Herbert; le père de Henry, très souffrant, n'avait pu se rendre à Marseille et il était représenté par un lazariste, le R. P. Hercouet, qui accompagne les corps depuis Pékin et ne quittera celui de l'enseigne Henry qu'à Plougrescant (Côtes-du-Nord) où il doit être inhumé définitivement.

« M. l'amiral Rouvier, commandant la marine à Marseille, représentait le ministre de la Marine.

« Viennent ensuite :

« Les amiraux de Maigret, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, et Marquis, commandant la 2^e division des cuirassés; le colonel Camper, major de la place, représentant le général d'Entraigues;

« M. Lutaud, préfet des Bouches-du-Rhône; M. Flaisières, alors maire de Marseille; M. Giraud, premier président de la cour à Aix; le capitaine de Venel, le nouvel officier d'ordonnance du général Metzinger qu'il représentait à la cérémonie; le général de Ferron, le colonel de Rancogne, du 9^e hussards; M. Lallier du Coudray, chef du service colonial; le commandant Capetter;

« M. Générat, commissaire de l'inscription maritime; les commandants des différents navires de l'escadre et des délégations nombreuses d'officiers et des services de la marine.

« Les corps de la garnison avaient également envoyé des délégations.

« Le Souvenir français était représenté par le colonel Faure-Durif, et la haie autour des corbillards était formée par des marins et des hommes en armes du 141^e de ligne.

« Parmi les frères d'armes du glorieux aspirant Herbert qui prirent part aux mêmes luttes, nous citerons le lieutenant de vaisseau Dubois, le médecin de 1^{re} classe Autric, le second maître du *D'Entrecasteaux*, Le Leizour, qui a conquis sa médaille militaire sur le champ de bataille de la colonne Seymour; l'enseigne de vaisseau de Ruffi de Ponvès, l'un des trois officiers de marine grièvement blessés, le seul survivant des camarades d'Herbert.

« Citons, enfin, le chanoine Delaunay, de l'institution Sainte-Marie de La Seyne, où l'aspirant Herbert fut élevé.

« A la gare, où le cortège est arrivé à quatre heures et demie, M. l'amiral Rouvier a prononcé un discours émouvant où il rappelait les dramatiques circonstances dans lesquelles ces deux héros avaient trouvé la mort. Il terminait ainsi :

« J'ai voulu aujourd'hui, comme représentant du minis-
« tre de la Marine, et au nom de mes camarades ici pré-
« sents, saluer à leur retour en France leur dépouille mor-
« telle et leur payer le tribut d'hommages et d'admiration
« qu'ils ont si bien mérité. Je veux offrir aussi à leurs fa-
« milles, si cruellement éprouvées, l'expression de notre
« douloureuse sympathie.

« L'assistance si nombreuse qui a suivi ce convoi nous
« dit assez combien ce sentiment a trouvé d'écho dans tous
« les cœurs. Inclignons-nous, Messieurs, et bien respectueu-
« sement devant ces cercueils.

« Henry et Herbert ont glorifié la marine et le corps tout
« entier en mourant bravement dans l'accomplissement du
« plus beau des devoirs : ils nous laissent aussi le plus ma-
« gnifique exemple de fidélité à notre devise : Honneur et
« Patrie ! »

« Après le discours de l'amiral Rouvier, écouté religieu-
« sement par l'assistance, l'amiral de Maigret a prononcé
quelques paroles d'adieux à la mémoire des deux défunts.

« Leur mort enviable pour les marins et pour les mili-
« taires, a-t-il dit, est survenue dans des circonstances qui
« ont impressionné la France entière ! C'est d'un cœur
« très ému que je salue respectueusement les familles de
« ces héros. »

« Ce disant, l'amiral de Maigret — ce marin vaillant et
courageux qui cent fois affronta la tempête en toute
tranquillité d'âme — avait des sanglots dans la voix.

« Puis l'émotion des assistants s'est accentuée encore
lorsque M. le chanoine Delaunay, qui fut le supérieur
d'Herbert au collège de La Seyne où il fit son éducation,
a retracé, à son tour, la vie de l'héroïque jeune homme. Il
a dit ses vertus et la franchise de son caractère et c'est
ainsi qu'il a terminé :

« Et maintenant, cher enfant et ami, permettez à celui
« qui fut pendant trois ans votre supérieur, qui vous a

« béni tant de fois lorsque vous étiez agenouillé dans la
« chapelle du collège, de demander à son tour votre bénédiction, car, dans le décret des préséances éternelles, le
« chœur des prêtres est au-dessous de celui des martyrs.
« Au revoir! »

« Les assistants ont ensuite défilé devant l'amiral Rouvier et les membres de la famille Herbert et l'on s'est retiré en proie à une émotion bien naturelle, mais sous l'impression réconfortante de la manifestation patriotiquement recueillie à laquelle ont donné lieu les funérailles dont nous venons de faire la relation. »

TCHE-KIANG

*Lettre de M. A. ASINELLI, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Ning-po, le 23 septembre 1901.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Voici quelques détails que S. G. Mgr Reynaud vient de recevoir de ma mission de Kiou-tcheou-fou.

Après la grande inondation du mois de juin, le peuple consterné s'attendait à une révolution et ses pressentiments semblent sur le point de se vérifier. La moisson n'a donné que le tiers de la récolte normale. Il est presque impossible de se procurer du riz. Qu'allons-nous donc devenir jusqu'à l'année prochaine? C'est la famine et une famine affreuse en perspective. Bonne occasion pour les rebelles de Kiangsen, qui, dispersés l'année dernière, se réunissent de nouveau dans le but d'exploiter la misère publique en excitant le peuple contre les mandarins, les riches et la ville de Kiou-tcheou.

Au commencement de la septième lune, il n'y avait encore que des rumeurs confuses, mais on apprit soudain, le

28 août, que dans un grand marché des environs de Kiang-sen, trois robustes gaillards s'étaient présentés dans une boutique, demandant pour 50 piastres de toile rouge. Les marchands surpris déclarèrent qu'ils n'avaient pas en boutique une telle quantité de toile. Les trois acheteurs répondirent avec audace qu'ils en avaient besoin pour se faire des turbans et des drapeaux, et, sans autres réflexions, prirent de force la toile et disparurent.

Mis au courant de l'affaire, le sous-préfet se hâta d'envoyer secrètement des soldats pour retrouver les traces de ces mystérieux voleurs. Les soldats ramenèrent quatre rebelles qui, aussitôt jugés, firent des aveux complets. Ils affirmèrent, entre autres choses, être plus de deux mille associés répandus un peu partout et principalement aux environs de la ville de Kiou-tcheou-fou.

Dès lors le sous-préfet de Kiang-sen n'a cessé d'insister auprès du général et du *tao-tai* de Kiou-tcheou pour obtenir un prompt secours. Parmi les quatre prisonniers, l'un avait pris part, l'année dernière, en qualité de chef, à l'incendie du tribunal du sous-préfet de Tchiang-sen, l'autre se prétendait restaurateur de la dynastie des Ming. Tous les deux ont eu la tête tranchée, les deux autres ont été aussi punis de mort.

Vous comprenez si le peuple est dans les angoisses. Partout la panique ; le commerce est nul.

Ici, à Kiou-tcheou-fou, tous les mandarins civils et militaires sont avertis que les rebelles vont tenter de prendre la ville. Le 30 août on a découvert et arrêté deux espions, qui, après le jugement, ont été décapités. Presque tous les commerçants des marchés voisins ont fermé leurs boutiques. De nouveau, le 2 septembre on a mis la main sur deux autres espions qui ont avoué faire partie d'une bande qui compte au moins quatre mille partisans dispersés dans les murs de Kiou-tcheou. Ces rebelles n'attendaient qu'un signal convenu, un incendie, pour attaquer les camps des

soldats, enlever leurs armes et leurs munitions, piller les familles riches et s'emparer de la ville, etc.

Ces deux espions ont eu aussi la tête tranchée. A cause de tout cela les mandarins sont nuit et jour sur le qui-vive, parcourent les rues, visitent les remparts et assignent des places aux soldats. Les portes de la ville sont fermées au coucher du soleil et ouvertes le lendemain vers les six heures du matin. Des placards innombrables annoncent le jour de l'attaque. Comme l'année dernière les rebelles doivent avoir des intelligences dans la place.

Le souvenir des massacres vient, comme un spectre horrible, exciter de nouvelles craintes. Tout le monde parle de ces trois jours d'anarchie sanglante qui couvrirent les rues et le fleuve de plus de trois mille cadavres parmi lesquels onze victimes européennes. Aussi, la panique est-elle générale; on ne voit partout que des gens consternés, et pendant que les citadins fuient à la campagne, les paysans viennent chercher un refuge en ville.

Pourvu que l'ère des suspects ne recommence pas !

Aujourd'hui, 6 septembre, les mandarins militaires, à la tête de nombreux soldats, vont les uns à la sous-préfecture de Kiang-sen et les autres, en compagnie du sous-préfet, aux gros marchés des environs pour découvrir et arrêter les rebelles.

En même temps le colonel de King-houa-fou annonce au *tao-tai* qu'on vient de lui signaler la présence de trois mille rebelles, à P'ou-tcheng-shien, entre Te-tcheou-fou et le Fo-Kien. Ils veulent rejoindre ceux de Kiou-tcheou.

Ces nouvelles successives ne sont pas faites pour apaiser le peuple et calmer ses terreurs. On ne dort plus, les champs sont abandonnés et le commerce chôme. Notre plus grand danger est de mourir de faim !

Ces nouveaux rebelles ne s'appellent plus Kang-tain, ou bande de Kang-you-oué, comme ceux de l'année dernière, mais Hong-teou ou « Têtes rouges » à cause de la couleur

de leur turban. Leur but avoué est de tuer les mandarins, de piller les riches et d'enrôler de nombreux partisans parmi le peuple.

On voit donc, mon très honoré Père, que l'horizon est encore couvert de nuages bien noirs. Il ne nous reste qu'à élever les mains au ciel pour implorer son secours.

Votre tout humble enfant, Ange ASINELLI.

Nous avons donné cette lettre à cause des intéressants renseignements qu'elle contient. On voit, d'autre part, que, fort heureusement, les appréhensions qu'elle contient ne se sont pas réalisées. (*Note des Annales.*)

PERSE

RAPPORT SUR L'IMPRIMERIE DE LA MISSION

A OURMIAH

L'œuvre de l'imprimerie dans notre mission a une importance considérable facile à comprendre par le moyen qui nous est ainsi donné de publier et de répandre les livres religieux et utiles.

Voici quelques renseignements sur cette partie de nos travaux.

I

C'est en 1870 que les premiers essais d'impression furent tentés à Ourmiah par notre confrère M. Salomon; installation modeste et due à un généreux envoi de caractères syriaques non utilisés dans les presses de la Propagande. Encore l'alphabet était-il incomplet, et c'est à force d'ingéniosité et de patience que le missionnaire composa un *Syllabaire* et un *Petit Catéchisme*.

Depuis longtemps, les protestants américains, bien outillés, mieux pourvus de ressources encore, inondaient la ville et les villages de leurs publications où le « papisme » subissait généralement de rudes assauts.

Forcément, les choses allèrent ainsi, un peu à l'ombre jusqu'en 1874. Lors de son voyage en France, Mgr Cluzel, emmena M. Salomon dans le but de le perfectionner et de le mettre à même d'améliorer nos moyens d'imprimerie.

Notre confrère trouva à Bruxelles des caractères syriaques en deux corps et une presse de quelque importance. C'était suffisant pour le moment, et l'on se mit courageusement à l'œuvre. Un *Manuel de piété*, le *Nouveau Testament*, une série de livres classiques subvinrent aux besoins les plus pressés; mais comme les ressources étaient restreintes, il y eut des arrêts dans le travail jusqu'en 1883, où un incendie occasionné vraisemblablement par la malveillance, détruisit une partie considérable de l'imprimerie.

Par suite, l'œuvre chôma jusqu'en 1889 et fut alors reprise par M. Montéty. Devenu délégué en 1891, Mgr Montéty voulut établir l'œuvre sur un plan plus large et ramena de France une jolie machine « Minerve » encreuse avec une bonne provision de caractères arméniens, persans et français. L'imprimerie devait fonctionner jusqu'en 1894, se voir arrêter par des circonstances imprévues pendant deux ans, reprendre désormais d'une manière régulière et rendre enfin les services attendus.

II

Depuis cette époque, en effet (1892), les publications se sont succédé nombreuses et importantes. Pour la partie religieuse, une deuxième édition du *Rituel*, un *Missel* et une *Théologie* apparaissent; les livres classiques se complètent par les *Grammaires* et l'*Arithmétique*. Pour répondre aux attaques protestantes furent publiées des controverses sérieuses sur les origines du nestorianisme et du protestantisme, appuyées plus tard par la publication d'une

revue mensuelle de seize à vingt pages : *la Voix de la Vérité*.

Cette dernière œuvre est populaire. On la lit en famille, ici et en Russie ou en Amérique, partout où une colonie chaldéenne s'est formée. *Les Rayons de la lumière*, journal protestant, en sont devenus moins fougueux et, des luttes à l'occasion assez vives, ils sont sortis moins lumineux qu'ils eussent voulu. Un collaborateur important de notre revue s'est trouvé naturellement dans la personne de Mgr Thomas Audo, archevêque chaldéen d'Ourmiah, auteur de la *Théologie morale* en syriaque imprimée l'année dernière. Sa connaissance approfondie de la langue ancienne, de l'arabe et du turc jointe à une plume distinguée donne à ses articles une place à part et les rend souvent sans réplique.

Vous aurez, Monsieur et très honoré Confrère, une idée plus exacte de l'œuvre de notre imprimerie en consultant la liste des publications successivement parues, depuis sa fondation, sur l'Écriture sainte, la Liturgie, la Controverse, la Théologie, l'Éducation ¹.

Cette liste n'indique que les ouvrages sortis de notre imprimerie. D'autre part, la Mission a trouvé dans le dévouement de notre confrère M. Bedjan un auxiliaire et un bienfaiteur inoubliable. Alors que, nouvellement ordonnés ou convertis, les prêtres, faute de bréviaire, ne pouvaient qu'imparfaitement remplir le devoir de la prière et que, la Mission, privée de ressources suffisantes, ne pouvait leur en fournir, notre confrère en entreprit à ses frais la publication dans les presses de Leipzig et nous procura en trois volumes in-8 un *Bréviaire* syriaque élégant et complet.

Les fidèles aussi furent secourus par M. Bedjan. De

1. Nous donnons cette liste ci-après aux Notices bibliographiques, n° 186.

jolies éditions du *Manuel de piété*, de l'*Imitation*, du *Catéchisme*, de l'*Histoire sainte*, du *Syllabaire* des écoles, suppléèrent avantageusement à l'insuffisance des premiers travaux de notre imprimerie. Inutile de mentionner toutes les autres œuvres en syriaque dont M. P. Bedjan a enrichi notre librairie; tout le monde les connaît et elles sont dans toutes les bibliothèques. Le bien opéré par ces publications est immense, puisqu'elles mettent à la portée de tous les trésors inappréciables de la doctrine des Pères et des écrivains de la primitive Église d'Orient; trésors destinés ici à être oubliés ou ignorés, s'ils n'avaient rencontré une main docte et pieuse qui sut les rendre à la science et les offrir à la piété des peuples.

A part la revue mensuelle, notre publication la plus importante a été dans ces dernières années celle de la *Théologie morale* en syriaque. C'a été un travail de deux années et fort onéreux; mais le résultat compensera bien tous les sacrifices, puisque désormais les prêtres pourront avoir entre les mains de quoi connaître aisément leurs devoirs et sanctifier leur ministère.

S. G. Mgr Lesné ne néglige rien pour donner à l'œuvre de l'imprimerie tout l'essor qu'elle comporte : construction d'un local convenable, acquisition d'ouvrages et de matériel, choix de bons ouvriers, rien n'est épargné pour assurer les meilleurs résultats; et, Dieu aidant, nous espérons sous peu, sinon les éгалer (nos moyens ne nous le permettent pas), du moins n'être pas trop inférieurs aux ateliers américains protestants.

III

La situation actuelle de notre imprimerie, si on la compare au passé, est consolante : il y a des progrès accomplis; mais, si on envisage les besoins de la Mission, il reste encore beaucoup à désirer. La rivalité des hérétiques le démontre. Ce n'est pas une imprimerie hérétique que nous

avons à combattre à Ourmiah, mais trois : américaine protestante, anglaise épiscopaliennne et russe. De toutes, la plus importante, celle des Américains, fournit deux fois plus que nous, et quand elle est renforcée contre nous par le concours des autres, la lutte ne peut être que difficile.

Chose remarquée depuis longtemps déjà, les hérétiques de différente secte se haïssent volontiers entre eux, se disputent très souvent aussi, mais se réunissent toujours quand il s'agit d'attaquer l'Église catholique. Les épiscopaliens anglais détestent les protestants américains, semblent nous estimer, se rapprochent de l'unité et nous fréquentent facilement ; mais, à l'occasion, ils se rappellent leur origine et, d'accord avec tous nos ennemis, cherchent à détourner ou à écarter de nous quiconque hésite ou cherche sa voie.

Ainsi ont-ils fait lors de l'arrivée des popes russes dans le pays il y a deux ans. Les nestoriens, leurs protégés, étaient fort indécis, ne sachant de quel côté se tourner, vers nous ou vers les Russes ; mais les voir russes était encore pour les Anglais une consolation : c'était politique, pensaient-ils, et garder encore le peuple sous la main. Ils conseillèrent donc aux familles de se faire russes et, prêchant d'exemple, fournirent eux-mêmes, la première année, livres et salaires pour les écoles.

Les popes russes nouveaux venus ici y jouissent du bénéfice de l'appréhension. Leur pays est si près ! et la moindre idée de difficultés avec eux fait trembler. Ils ont donc de l'audace pour le moment, et leur imprimerie qui s'organise promet de ne point rester muette. La lutte sera vive de ce côté, car, somme toute, il n'y a guère que nous à leur disputer les âmes.

La difficulté s'agrandit encore par le mode d'approvisionnement nécessairement employé par nous. Les caractères d'imprimerie sont comme le charbon d'une machine à vapeur, et notre œuvre ne pourra bien fonctionner qu'autant qu'elle sera bien approvisionnée de caractères et pourra

facilement remplacer les cadres défectueux ou avariés. Malheureusement, tous nos caractères syriaques viennent des fonderies protestantes; et, chaque fois qu'un changement ou une refonte s'impose, c'est là qu'il faut nous adresser. Notre machine à composer est excellente, mais il lui faudrait un accessoire de plus : le moule et les poinçons des caractères syriaques.

Ces jours-ci parut dans le journal protestant un article assez drôle et nous visant directement. Il était intitulé : « l'Apostolat sans la prêtrise » et s'efforçait d'insinuer que les apôtres n'avaient point le sacerdoce. « Allons, disions-nous à notre vénéré confrère, M. Salomon, directeur de la Revue, il faut écrire une réponse, c'est le moment. — J'ai la main sous la pierre (je suis lié), répondit-il. Demain, nous allons entrer en pourparlers pour refondre « chez eux » nos caractères usés... et s'ils nous refusaient?... »

On pourrait bien à la rigueur faire venir les types d'Europe et les acheter au kilo, si nous ne trouvions pas d'in vraisemblables difficultés. On nous a retenu à Trébizonde pendant deux ans une caisse de caractères français.

Nous espérons bien pourtant que la Providence, qui a pour nous arrangé tant de difficultés nous tirera encore d'embarras pour celle-ci.

IV

Les besoins de la mission sont nombreux et l'œuvre de l'imprimerie aura toujours à se développer. Mais sans s'égarer dans de vains desiderata, trois choses semblent pour le moment de grande utilité pratique.

Le peuple, soit ignorance, soit difficulté, ne lit guère les ouvrages en langue littéraire et, pour nourrir sa piété, il n'a que le *Manuel de piété*, l'*Imitation* de Notre-Seigneur et l'*Histoire sainte*, déjà publiés. Cette année, on a édité un *Mois de Marie*.

Il faudrait quelque chose de plus où les fidèles puisse-

raient un aliment abondant et substantiel en dehors des exercices religieux. Les efforts tentés lors de l'édition du *Guide des pécheurs* semblaient répondre à ce besoin. Malheureusement, le travail fut arrêté à moitié chemin et, actuellement, il est à recommencer. Les sacrifices seront largement compensés, puisque ce livre, pénétrant partout, voire même chez les hérétiques, entretiendra les effets de la retraite ou inspirera, Dieu aidant, chez ceux qui n'ont pu y participer, des effets analogues.

Cet ouvrage accompli, il faudra songer aux livres classiques nécessaires. Généralement, les enfants de ce pays sont intelligents et pourraient facilement, avec un degré en plus d'instruction, parvenir à une situation honorable dans leur pays. Les administrations persanes sont dans un état de transformation et en grande partie dirigées par des Belges qui cherchent de bons sujets à employer, et ce serait rendre service à la cause chrétienne en ce pays que de les contenter en cela. D'abord les catholiques modifieraient peu à peu la fâcheuse opinion d'incapacité si habilement répandue par les protestants et aussi nos gens, trouvant une occupation honorable chez eux, laisseraient à d'autres ce goût déplorable de quitter leurs familles pour courir le monde trop souvent, hélas ! en chevaliers d'industrie. Pour arriver à ce but, il nous faut activer l'étude du persan, la langue officielle du pays, et mettre entre les mains de nos enfants une bonne grammaire et ses accessoires. Le français qu'ils apprennent naturellement leur donne déjà un grand avantage sur les autres. Plaise à Dieu de nous donner de réussir.

Chaque année, dès le printemps, de la seule plaine d'Ourmiah, près de cinq mille chrétiens, généralement les plus robustes, quittent le pays et s'en vont au delà de l'Araxe gagner quelques sous pour l'hiver, qu'ils reviendront passer au foyer. Là-bas, en Russie, ils font pour ainsi dire tous les métiers, mais surtout sont maçons, menuisiers, peintres ou porteurs d'eau. Quelques-uns s'éta-

blissent par là, se réunissent et forment une colonie comme à Tiflis, à Batoum, à Odessa, etc.

Si, à ces enfants, qui certainement iront dans quelques années apprendre un métier à l'étranger, on pouvait donner, avec la connaissance de la langue (qu'enseigneront certainement les popes), un moyen de plus d'être honnêtes, ne serait-ce pas encore répondre à notre mission pratique de faire le bien ?

Pour cela, un matériel de caractères russes est nécessaire, puis une édition de quelques ouvrages élémentaires et un bon professeur.

Nous paraîtrons peut-être vouloir beaucoup à la fois; mais nous avons confiance en la Providence. Commençant par le plus pressé, nous accomplirons ces œuvres les unes après les autres. Le bien ne finit jamais ni dans ses limites ni dans ses formes.

P. DARBOIS.

SYRIE

*Lettre de M. Jérémie AOUN, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Tripoli (Syrie), le 11 février 1902.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plait.

C'est mon devoir de vous donner, de temps en temps, des nouvelles de la mission de Tripoli. A cause des circonstances, nous n'avons pu commencer les missions qu'au mois d'octobre. Après une troisième retraite prêchée aux prêtres, dans notre résidence d'Éden, nous avons commencé une première mission le 1^{er} octobre, une deuxième le 11 du même mois, sans nous reposer; une troisième le 26 novembre, après notre retraite annuelle; une quatrième le 1^{er} janvier 1902, après six jours de repos, et une cin-

quième le 21 du même mois, sans prendre de repos, à cause du carnaval qui commençait cette année le 2 février chez les Maronites.

Dans toutes ces missions, tout le monde s'est approché des sacrements, excepté cependant cinq personnes qui n'ont pas voulu mettre les pieds à l'église. D'ordinaire, un des derniers jours de la mission, Monseigneur vient administrer le sacrement de confirmation. Dans un village, deux cents personnes reçurent ce sacrement. Ce qui occupe le plus le missionnaire, c'est l'instruction et les réconciliations. En effet, pour la moindre chose, ces pauvres paysans ne veulent plus ni se voir, ni se parler, et souvent ils se font des procès qui les ruinent matériellement et spirituellement. Heureusement, dès que les missionnaires arrivent chez eux, tous accourent pour entendre la parole de Dieu. Cela fait que, d'ordinaire, la deuxième ou la troisième semaine tous se réconcilient. Ainsi, dans la dernière mission, il y avait dans le village deux partis ennemis depuis plusieurs années. Les jeunes gens s'étaient donné des coups de couteau, s'étaient tiré des coups de fusil, et il y eut des blessés des deux côtés. De là des accusations, des faux témoins, la prison, etc. En apparence, il n'y avait rien à espérer. Après avoir imploré le secours de la sainte Vierge et eu recours au Sacré-Cœur, je prêchai un sermon sur l'amour des ennemis, et immédiatement après, à la sortie de l'église, tous se sont réconciliés. Ils s'approchèrent ensuite des sacrements.

Ces villages n'étaient éloignés que d'une heure et demie environ les uns des autres; aussi, dimanches et fêtes, tous les habitants du village d'où nous partions, hommes, femmes et enfants, le curé en tête, venaient en procession nous visiter dans la nouvelle mission. L'église ne pouvant pas les contenir tous, on les réunissait sous un grand chêne ou sous des oliviers; et après le sermon et le chapelet, on venait à l'église. On y donnait la bénédiction du saint

Sacrement, après l'avoir porté en procession autour de l'église, pour bénir tout ce peuple prosterné, tous ces fidèles priant avec ferveur, pour eux et pour leurs bienfaiteurs.

Jérémie AOUN.

AFRIQUE

ABYSSINIE

Le ras Makonnen, l'un des principaux chefs militaires et des plus influents chefs politiques de l'Abyssinie, a visité, cette année, au nom de l'empereur Ménélik, diverses nations de l'Europe.

Le mercredi 23 juillet, se trouvant à Paris, le ras Makonnen a voulu faire une visite aux prêtres de la Mission en témoignage de sympathie pour leurs œuvres d'Abyssinie.

Le ras était accompagné de M. Blanchard, attaché au ministère des Affaires étrangères, du commandant Ferrus, de M. Coulbeaux et de deux Abyssins.

Il a été reçu dans la cour d'honneur par M. le Supérieur général entouré de toute la communauté. Il a été conduit d'abord dans la salle de réception où M. le Supérieur général a lu l'adresse suivante :

« Altesse sérénissime,

« Vous nous faites un grand honneur et vous nous procurez un vrai plaisir en daignant nous visiter.

« Nous connaissons la grande bienveillance que S. M. l'empereur d'Éthiopie et Votre Altesse sérénissime portent aux missionnaires catholiques, soit les RR. PP. Capucins, soit nos confrères les Lazaristes, enfants de saint Vincent de Paul.

« Aussi, je me suis empressé d'inviter les RR. PP. Capucins à venir s'unir à nous, afin de vous offrir ensemble le témoignage de notre reconnaissance. Veuillez en agréer le vif et sincère hommage.

« Nous vous prions de conserver votre haute bienveillance aux deux missions des Gallas et d'Éthiopie.

« Nous garderons un souvenir impérissable de votre présence parmi nous.

« Nous prions le Dieu tout-puissant et Marie Immaculée de bénir S. M. l'empereur et d'accroître la prospérité de son règne glorieux, et aussi d'accorder à Votre Altesse sérénissime une vie longue et heureuse. »

M. Coulbeaux a servi d'interprète pour traduire l'adresse et la réponse très bienveillante du ras. Puis les nobles visiteurs se sont rendus à la chapelle, où les reliques de saint Vincent étaient exposées. Le ras Makonnen s'est retiré, laissant à tous une grande impression de douceur, de bienveillance et de profonde piété chrétienne.

MADAGASCAR-SUD

*Lettre de la sœur VOLLARO, Fille de la Charité,
à M. ANGELI, à Paris.*

Fort-Dauphin, 23 mars 1902.

RESPECTABLE MONSIEUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

... La mission d'Ambolo s'étend, et M. Coindart, au centre de cette vallée, dans son nouveau poste de Ranomafana, a ouvert une école où quatre-vingt-quinze enfants se groupent déjà assidûment.

Il a été élevé une église en briques, la seule convenable que nous ayons dans la mission.

On en a fait la bénédiction solennelle le 2 février, et toutes les autorités civiles et militaires d'ici y étaient invitées ; toutes ont très religieusement assisté à la cérémonie et à la première messe officielle.

Une nouvelle œuvre s'impose à Farafangana, une léproserie.

Mais Monseigneur vous en a parlé. Que le bon Dieu nous envoie les secours voulus !

Veillez agréer, etc. _____ Sœur VOLLARO.

*Lettre de M. LASNE, prêtre de la Mission,
à M. ANGELI, à Paris.*

Farafangana, le 1^{er} décembre 1901.

MONSIEUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Le temps s'écoule fort rapidement à Madagascar. Je serais tenté de croire qu'il marche plus rapidement que partout ailleurs. Il est vrai que les journées bien remplies paraissent courtes partout. Il semble que mon départ de la maison-mère ne date que d'hier et voilà qu'est déjà commencée ma sixième année à Madagascar. Et je puis le dire, ces cinq ans écoulés ont été cinq ans de bonheur. C'est pourtant la période qui, généralement, coûte le plus. Il faut se faire à un nouveau genre de vie, s'acclimater au pays, apprendre une langue nouvelle. Tout cela s'est fait au jour le jour, et, somme toute, assez facilement.

Je n'entrerai pas dans le détail de nos occupations ordinaires. Cela ne présenterait pour vous aucun intérêt. Au reste il faut bien dire que nous ne faisons pas ici des choses extraordinaires. Les conversions ne sont pas éclatantes. On travaille tout particulièrement à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse. On rencontre par-ci par-là quelque adulte de bonne volonté, mais c'est l'exception.

Je ne sais trop ce qui se fait dans les autres missions. Une chose certaine, c'est qu'il y a ici de belles et continues occasions de dévouement, et qu'on peut y être aussi heureux que partout ailleurs, autant qu'à la maison-mère. Dieu sait pourtant si j'y ai été content !

Voilà qu'on parle ici d'une œuvre semblable à celle qui illustra et surtout sanctifia le P. Damien à Molokaï. Oh ! la léproserie qu'il s'agirait d'installer à Farafangana

ne serait pas comparable à celles de Molokaï ! Ce serait plus modeste. Les lépreux sont assez nombreux dans la province. Il y en a, dit-on, quelques-uns dans chaque village. Lors de son passage parmi nous, le général Galliéni a fait pressentir Mgr Crouzet au sujet d'une installation permettant d'isoler et de secourir ces malheureux.

Veillez agréer, etc.

Ch. LASNE.

UNE LÉPROSERIE

M. Crouzet, vicaire apostolique de Madagascar-Sud a donné à M. le Supérieur général communication du rapport suivant qu'il avait adressé à M. le général Galliéni.

« Farafangana, 8 mai 1902.

« MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

« Depuis quelque temps déjà, mon intention était de vous écrire au sujet de l'œuvre nouvelle que nous avons fondée à Farafangana, la léproserie. Je n'aurais pu alors que vous parler de mes projets et vous exposer mes plans. Ce n'eût pas été suffisant ; j'ai préféré attendre, commencer, juger d'après les faits accomplis et vous mettre alors au courant, d'une manière positive, des résultats obtenus et des espérances ou prévisions certaines.

« Je sais que M. l'administrateur Bénévent, qui s'intéresse d'une façon toute particulière et se montre très dévoué à cette œuvre, a dressé plusieurs rapports. Je n'ai donc pas la prétention de rien vous apprendre, — peut-être vous donnerai-je quelques détails de plus ; — dans tous les cas, je ne puis que confirmer ses renseignements.

« Sans vouloir remonter trop haut, je dirai, pour mémoire seulement, que la première pensée de cette création date de votre dernier passage dans nos régions. — Les débats ne furent pas longs. En décembre 1901, M. Lasne vint à Fort-Dauphin pour s'entendre avec moi, tracer les grandes lignes, et le 27 du même mois, il s'embarquait sur

la Ville de Pernambuco pour rejoindre son poste, emmenant avec lui un personnel suffisant pour les débuts.

« Le terrain choisi et concédé fut aussitôt livré à l'exploitation. Les travaux furent poussés avec une grande activité et les malades ne tardèrent pas à se présenter.

« Je dois avouer que j'ai été très agréablement surpris de ce qu'il m'a été donné de voir à mon arrivée le 28 avril.

« J'ai trouvé un terrain de vingt-cinq hectares presque entièrement embroussaillé, en partie cultivé, coupé par de larges avenues et occupé par un certain nombre de cases bien construites et admirablement disposées.

« D'après le plan qui a été adopté et qui sera suivi, nous formons plutôt une colonie de lépreux qu'une léproserie proprement dite. Cette colonie comprendra un certain nombre de villages dans chacun desquels on logera des gens de même tribu et de même région, en tenant compte du plus ou moins de gravité de leur état.

Un de ces villages est terminé et se compose de dix-huit cases sur pilotis, placées sur trois rangs et largement espacées de manière à favoriser la circulation de l'air et l'entretien de la propreté. Un deuxième village est en voie de construction : sept cases sont déjà finies; plus loin un troisième est commencé.

« On compte exactement, au moment où je vous écris, quarante-neuf hospitalisés¹, dont quelques-uns assez valides, d'autres complètement avariés; un, entre autres, a perdu les deux mains et les deux pieds.

« Jusqu'à ce jour, ils se sont montrés d'une docilité surprenante et n'ont pas créé la moindre difficulté. Ils vont chercher eux-mêmes leur bois, font leur cuisine, lavent leur linge, mais il n'a pas encore été question de les mettre à un travail régulier; nous ferons une tentative dans ce sens quand nous aurons atteint la centaine, ce qui ne peut

1. En ce moment (août 1902), ils sont plus de cent.

tarder. M. Bénévent pense réussir à les employer à des travaux d'utilité pour eux, comme culture indigène, garde de bœufs, etc.

« En somme, l'œuvre telle qu'elle est se présente admirablement et sera très considérable avant que ne soit passée la première année.

« Si je ne craignais de vous étonner, je vous dirais qu'elle marche trop bien à un point de vue spécial. Vous m'avez déjà compris !

« Il y a deux choses certaines : la première est que, ayant fait un pas en avant, je ne puis reculer, je dois continuer ; la deuxième est que, si je ne trouve en France de bonnes âmes qui viennent à mon aide, je suis littéralement enfoncé.

« Les deux premières années seront des années de dépenses extraordinaires auxquelles il faut nécessairement faire face. Une fois l'installation terminée, nous serons plus à notre aise.

« Après avoir causé sérieusement avec M. le colonel Lyautey et M. Bénévent j'avais cru qu'une première avance de 12 000 francs me suffirait pour douze mois et je suis parti sur ce pied. Hélas ! les 12 000 francs seront loin de me suffire ; et si je m'en tire avec 25 000 francs, je me féliciterai moi-même. D'où vais-je tirer ce surplus de 13 000 francs ? Je n'en sais absolument rien. Car pour cette œuvre je ne dois pas négliger celles qui sont en marche, ni les postes à créer, ni surtout Tuléar à mettre en vue.

« Et j'ai cela de particulier dans mon vicariat du sud, d'aucune façon, d'aucun côté il ne me vient 1 000 francs de rentrée. Je dois tout attendre de notre Communauté et des œuvres de la métropole. Au point de vue *revenu*, vous le savez déjà, Monsieur le Gouverneur général, le sud est égal à zéro ! Tout est gratuit. Il n'est ni casuel, ni propriété qui puisse m'apporter le moindre supplément. Au contraire, tout me revient à moi plus cher qu'ailleurs, à cause de l'isolement et de notre éloignement de partout.

Vous l'avez dit plusieurs fois, nous vivons en pays sauvage... sauvage encore pour plusieurs années.

« Tout ceci uniquement pour vous démontrer mon embarras, mais non pas mes regrets ; car je n'hésite pas à affirmer que si c'était à recommencer, je recommencerais dans les mêmes conditions.

« Je ne serais pas complet cependant, si je n'ajoutais, Monsieur le Gouverneur général, que je compte un peu sur votre aide pour me faciliter un établissement qui est tout entier *d'utilité publique* et dont nous ne retirerons jamais, « nous », autre chose que ce que nous cherchons : l'assurance de faire le bien.

« Il est un point très important, Monsieur le Gouverneur général, sur lequel je me permettrai d'appeler votre bienveillante attention : c'est *l'assistance médicale*. Je n'ignore pas que la guérison de la lèpre est un problème qui n'a pas encore trouvé de solution. Mais une *visite* régulière du *médecin*, à jours déterminés, aurait une grande influence sur ces malades qui se demandent si on les réunit seulement pour les *parquer* ou pour les *soigner*. Sans doute mon personnel s'en occupe avec un grand dévouement ; ce n'est pas suffisant. Ne serait-ce que pour l'effet moral, le docteur, ce me semble, est indispensable.

« Je prévois que cette œuvre est de nature à entraîner d'autres qui viendront se greffer sur elle. Le personnel que je dois avoir plus nombreux s'occupera et des écoles et des enfants malades, c'est dans l'ordre.

« La seule peine que j'éprouve est de n'avoir pas à ma disposition des moyens assez puissants pour mieux collaborer encore au relèvement de ce pauvre pays.

« Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, les sentiments de très haute distinction dans lesquels, etc.

« *Signé* : CROUZET. »

M. le général Galliéni a répondu par la lettre suivante,

pleine de bienveillance, et par laquelle il témoigne toute sa satisfaction pour la création de la léproserie et pour l'organisation des œuvres d'enseignement :

« *Le Général GALLIÉNI, commandant en chef du corps d'occupation et Gouverneur général de Madagascar et dépendances, à Mgr CROUZET, Vicaire apostolique de Madagascar-Sud.*

« Fort-Dauphin, 27 mai 1902.

« MONSEIGNEUR,

« J'ai pris connaissance avec un grand intérêt des détails que vous avez bien voulu me donner, par votre lettre du 8 mai courant, sur votre nouvelle œuvre à Farafangana. La création de votre léproserie est une manifestation — après bien d'autres — de l'action bienfaisante de la Mission. C'est pour moi une véritable satisfaction que de rendre hommage au dévouement, à l'abnégation et au sens pratique que vous apportez à participer à la diffusion de l'enseignement et de l'assistance médicale dans la population indigène. Je conçois les lourdes charges qui résultent pour vous de vos initiatives, particulièrement des nécessités d'organisation et de fonctionnement de la léproserie de Farafangana. Je voudrais pouvoir contribuer à les alléger. Mais les ressources du budget sont actuellement absorbées, en totalité, par la réalisation de l'outillage économique de la colonie : ce sont de multiples besoins qui, à cet égard, apparaissent dans les diverses provinces de l'île et auxquels il est indispensable de satisfaire sans ajournement. Soyez assuré, cependant, que je rechercherai le moyen d'aider votre nouvel établissement, soit dès cette année, lorsque l'exercice sera plus avancé, soit dans le courant de l'année prochaine.

« Veuillez agréer, Monseigneur, les assurances de ma haute considération. »

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

LA CAUSE DE BÉATIFICATION DU SERVITEUR DE DIEU, FÉLIX
DE ANDREIS, DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Pendant que les membres de notre récente Assemblée générale étaient tous réunis en leur dernière séance, les missionnaires des États-Unis d'Amérique ont déposé la supplique suivante, qui ne saurait trouver qu'un excellent accueil auprès des deux familles de saint Vincent de Paul¹ :

« Nous demandons humblement que soit recommandée aux prières de tous les membres de l'Assemblée générale et par eux à tous les confrères, l'heureuse issue du procès de béatification et canonisation du serviteur de Dieu, Félix de Andreis, prêtre de la Congrégation de la Mission et fondateur de la mission aux États-Unis de l'Amérique du Nord. Le procès informatif de sa cause est déjà terminé. »

Les missionnaires italiens déclarèrent alors qu'ils s'associaient particulièrement à ce vœu, vu que M. de Andreis était originaire du Piémont et avait appartenu à la province de Rome.

Et toute l'Assemblée applaudit à cette proposition si conforme à ses propres pensées.

1. Humiliter petimus ut commendetur precibus membrorum Conventus generalis atque per eos omnibus Confratribus, exitus felix processus beatificationis et canonizationis servi Dei Reverendi D. Felicis de Andreis, sacerdotis Congregationis Missionis, ac fundatoris Missionis in Statibus Fœderatis Americæ Septentrionalis, cujus in causa jam completus est Processus informativus.

UN SAINT DE SAINT-LOUIS

NOTICE SUR M. FÉLIX DE ANDREIS

(TRADUCTION)

On lit dans le *Saint-Louis Globe Democrat*, du 14 juillet 1901 :

Le tribunal, nommé par Mgr l'archevêque Kain, pour recevoir les dépositions au sujet de la canonisation du très révérend Félix de Andreis, de la Congrégation de la Mission, tiendra sa deuxième séance demain. La notice biographique qui suit a été faite par M. l'abbé Mac Keough, du séminaire Kenrick, à Saint-Louis (Missouri) :

Le 17 octobre 1817, une petite bande de missionnaires catholiques faisait son entrée à Saint-Louis, qui, à cette époque, n'était qu'une ville de frontière de bien peu d'importance. Deux de ces hommes dévoués, le P. Félix de Andreis et le P. Rosati, occupent une place éminente dans l'histoire de l'Église catholique dans l'ouest de notre pays.

Le premier a été le premier supérieur de la Congrégation de la Mission aux États-Unis et le premier vicaire général de la Louisiane, ayant sa résidence à Saint-Louis. Le deuxième devint le premier président du séminaire des Barrens, à Perry-County, Missouri ; et peu après, vers 1822 ou 1823, il devint le premier évêque du diocèse de Saint-Louis.

Le P. de Andreis était considéré comme un saint par tous ceux qui le connurent de son vivant ; et, à l'époque de sa mort, laquelle eut lieu en 1820, divers faits extraordinaires arrivèrent, qui furent qualifiés de miracles.

Le procès — qui aboutira, on l'espère, à sa canonisation — a été commencé, au séminaire Kenrick, le lundi 1^{er} juillet, et l'examen des témoins commencera demain.

En 1816, Mgr Dubourg, de la Nouvelle-Orléans, se rendit en Europe à la recherche de missionnaires disposés à partager ses labeurs en répandant la lumière de l'Évan-

gile dans son immense diocèse, lequel comprenait tout le pays connu alors sous le nom de Louisiane. Pendant son séjour à Rome, il fit la connaissance d'un jeune prêtre dont les vertus, la science et l'éloquence attiraient déjà l'attention du public. Napoléon Bonaparte venait d'achever sa carrière, et l'Europe religieuse et politique se débattait afin de sortir du chaos dans lequel l'impitoyable conquérant l'avait plongée. Pie VII était revenu de son exil en France, et gouvernait l'Église de nouveau, de son siège à Rome. Mais il n'était pas facile de faire disparaître les désordres des années passées. Parmi les hommes qui travaillaient avec succès au rétablissement du régime pontifical, le jeune et brillant de Andreis se distinguait. Il était chargé de faire des cours de théologie aux étudiants de la Propagande et à ceux de la Congrégation de la Mission, à Monte-Citorio, la maison principale des Lazaristes à Rome.

Outre ces occupations, son zèle actif le portait à entreprendre toutes sortes de bonnes œuvres, tantôt des retraites ecclésiastiques, tantôt des missions dans les paroisses, ou encore des œuvres de miséricorde en faveur du pauvre peuple. Ses talents et ses succès le faisaient remarquer partout où il se trouvait ; néanmoins, ceux qui le connaissaient intimement savaient qu'il n'était pas satisfait ; les louanges, auxquelles il ne pouvait pas se soustraire à Rome, lui étaient à charge. Il aspirait intérieurement à un dévouement plus complet ; il se croyait appelé à évangéliser des peuples inconnus et abandonnés ; il avait un certain pressentiment que la langue anglaise lui serait nécessaire pour réaliser ce but. Tandis qu'il était professeur de théologie à Monte-Citorio, se promenant un jour dans le jardin avec un de ses élèves, lequel l'entretenait de son affection pour l'hébreu, qu'il étudiait avec ardeur, il lui posa la main affectueusement sur les épaules en lui disant gravement : « Mon jeune ami, ce n'est pas l'hébreu dont vous aurez besoin à l'avenir, mais l'anglais.

Vous et moi nous prêcherons l'Évangile un jour en anglais, et je vous engage à apprendre cette langue de préférence à toute autre. Il y a quelque temps que je me suis mis moi-même à l'étudier. » — Plein de respect pour le conseil du saint prêtre, le jeune homme emprunta, ce jour-là même, une grammaire anglaise et commença à l'étudier.



FÉLIX DE ANDREIS, PRÊTRE DE LA MISSION (LAZARISTE)
décédé à Saint-Louis, aux États-Unis, le 15 octobre 1820.

La prophétie de M. de Andreis se réalisa avec le temps, car l'étudiant en question était Joseph Rosati, le futur premier évêque de Saint-Louis.

Quand Mgr Dubourg et M. de Andreis se rencontrèrent à Rome, l'un et l'autre virent dans cette rencontre l'action de la Providence. L'évêque comprit que ce jeune prêtre, zélé, humble, n'aspirant qu'au sacrifice de soi, serait de la plus grande utilité dans la mission difficile de la Louisiane;

le prêtre, de son côté, brûlait du désir de se dévouer corps et âme pour les peuples de la lointaine vallée du Mississipi. Mais M. de Andreis appartenait à une communauté religieuse, il ne pouvait pas disposer librement de lui-même; il fallait le consentement de ses supérieurs. Si l'évêque parvenait à l'obtenir, il était prêt à partir avec enthousiasme pour la Louisiane. Mais les supérieurs ne pouvaient pas se décider à faire le sacrifice d'un homme de sa valeur, dont la ville de Rome avait un si grand besoin.

Mgr Dubourg fut obligé d'avoir recours au Pape et, après avoir lutté pendant quelque temps, il finit par gagner la victoire. Pie VII voulut non seulement que de Andreis partit pour la Louisiane, mais encore qu'il y emmenât plusieurs de ses collègues pour évangéliser cette contrée et y former un séminaire pour l'éducation des aspirants au sacerdoce. M. de Andreis fut nommé supérieur de la petite colonie et l'évêque en fit le vicaire général du diocèse de la Nouvelle-Orléans.

Certaines difficultés ayant empêché Mgr Dubourg de retourner à la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il en avait l'intention, il résolut de placer son siège à Saint-Louis, qui était considéré, à cette époque, comme la capitale de la haute Louisiane.

Par conséquent, les missionnaires et M. de Andreis arrivèrent à Saint-Louis dans l'automne de 1817; ils furent suivis de près par l'évêque. A cette époque, la ville de Saint-Louis ne possédait pas un seul prêtre; il en venait un, toutes les trois semaines, de Cahokia, dans l'Illinois, qui disait la messe et administrait les sacrements. Mgr Rosati a laissé quelques écrits représentant la situation à l'arrivée des missionnaires : « Le presbytère, écrivait-il, était un vieux bâtiment en pierre, tombant en ruine; une cloison en bois le partageait en deux pièces, dont la plus petite servait de dortoir et l'autre aux assemblées paroissiales et municipales. C'est dans cet édifice branlant que

M. de Andreis et ses compagnons s'installèrent ; faute de lits, ils couchaient par terre sur des peaux de buffles. L'église de la paroisse, à côté du presbytère, n'était pas en meilleure condition ; petite, pauvre, elle menaçait ruine. En un mot, de quelque côté qu'on se tournât, on ne voyait que misère et désolation. »

Ce fut dans ces conditions défavorables que M. de Andreis débuta comme vicaire général et curé de paroisse. Il se dépensa pendant trois ans, avec le zèle et le dévouement d'un apôtre, au prix de mille sacrifices. Quoique sa santé fût toujours fort délicate, cela ne l'empêchait pas de remplir tous les devoirs de son ministère tant qu'il put se tenir debout. Dès les premiers jours, il s'attira l'affection de tous ; sa sainteté faisait l'admiration de chacun et on l'appelait déjà « le saint ».

Dans la préface de la Vie de M. de Andreis, récemment imprimée, Mgr Kain s'exprime ainsi : « M. de Andreis ne passa que trois ans à peine à Saint-Louis ; néanmoins, telle était la réputation de sainteté dont il jouissait, que lorsqu'un astre lumineux parut au-dessus de son corps pendant ses obsèques (fait attesté par Mgr Dubourg et Mgr Rosati) tous les fidèles considérèrent cet événement comme une manifestation divine de la sainteté du serviteur de Dieu. Il n'y avait personne dans toute la ville qui ne l'estimât un véritable saint. »

M. de Andreis mourut le 15 octobre 1820, dans l'ancien séminaire, situé non loin de la cathédrale actuelle.

Bien des années après sa mort, les plus anciens habitants de Saint-Louis aimaient à raconter que lorsqu'il était mourant, il supplia ceux qui l'entouraient de soulever son pauvre corps décharné et de le mettre par terre, afin d'imiter autant que possible, même dans sa mort, le divin modèle, Jésus-Christ, qu'il avait eu constamment en vue dans toutes les actions de sa vie.

Au sujet de cette mort, Mgr Rosati écrivait : « Aussitôt

que ce triste événement fut connu en ville, tous, même les protestants, en conçurent une grande douleur; ils regardaient cette perte comme une calamité publique.

« Pendant sa courte maladie on venait incessamment demander de ses nouvelles, et les citoyens les plus influents se firent un devoir de le veiller, nuit et jour, avec la plus sincère affection. »

Pendant que le corps de M. de Andreis était exposé dans une chambre du séminaire, la gouvernante de Mgr Dubourg—une pieuse femme, atteinte depuis des années d'un mal incurable—vint prier auprès du saint prêtre, sollicitant avec ferveur sa guérison par l'entremise de celui qu'elle vénérât comme un saint : elle se releva parfaitement guérie. Mgr Dubourg et Mgr Rosati ont attesté la véracité de ce fait.

Pendant les obsèques, on vit un astre lumineux, ressemblant à une étoile, planer au-dessus de l'église; tous les habitants de la ville en furent témoins. Malgré un brillant soleil, cet astre étrange demeura visible dans les cieux environ trois heures, de neuf heures à midi.

Le corps de M. de Andreis ne fut pas enterré à Saint-Louis; il fut transporté au séminaire de la Congrégation de la Mission, dans Perry-County, et bien des personnes ont assuré que l'étoile extraordinaire avait suivi le cortège funèbre jusqu'au moment où la dépouille mortelle fut mise en terre dans la chapelle du séminaire.

Cet enterrement fut un véritable triomphe; beaucoup de personnes de Saint-Louis suivaient en voiture ou à cheval.

A Cahokia, Prairie du Rocher, Kaskaskia et Sainte-Genève, le corps fut porté à l'église et un office solennel fut célébré. Des personnes de toutes ces villes se mêlèrent au cortège funèbre et le suivirent jusqu'au bout.

A l'heure qu'il est, ce n'est pas chose facile de trouver des témoins pour déposer en faveur de la vie et des vertus

d'un homme mort depuis quatre-vingt-un ans, d'autant plus que dans ces jours primitifs, les écrits et les imprimés étaient rares ; même ceux qui ont existé n'ont malheureusement pas été tous conservés. Cependant, le fait qu'il y a encore quelques témoins est une preuve manifeste que ce prêtre apôtre jouissait d'une grande réputation de sainteté parmi ses contemporains. Mgr Kain, dans la préface ci-dessus mentionnée, dit : « Les descendants des anciennes familles de Saint-Louis, les arrière-petits-fils de ceux qui ont connu M. de Andreis ont gardé fidèlement les traditions de leurs pères, et ils ont l'intime conviction qu'un jour viendra où les vertus héroïques du serviteur de Dieu seront publiquement reconnues par l'Église, dont il s'est montré le fils si dévoué. »

A l'article intéressant qu'on vient de lire, nous avons le plaisir d'ajouter qu'en vertu de décrets rendus tous les deux par la S. C. des Rites, le 29 août 1902, le procès informatif de l'Ordinaire sur les vertus et la réputation de sainteté de M. de Andreis, ayant été déposé à Rome et ouvert, 1° S. Ém. le cardinal Ferrata a été nommé par le Souverain Pontife « Ponent » ou Rapporteur de cette nouvelle Cause ; et 2° pouvoir est donné au cardinal ponent de nommer un ou plusieurs traducteurs pour mettre en latin ou en italien ce qui est écrit en anglais.

ÉQUATEUR

Un incendie a détruit une partie de la ville de Guayaquil ; l'hôpital, desservi par les Filles de la Charité, a été entièrement brûlé. Voici quelques renseignements sur ce désastre.

*Lettre de la sœur BIZORD, Fille de la Charité,
à la très honorée Mère KIEFFER.*

Guayaquil, 24 juillet 1902.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Vous aurez su sans doute les tristes événements de Guayaquil. Le 16 courant, vers neuf heures un quart du soir, s'est déclaré un incendie, lequel, après avoir ravagé 25 cuadres (quartiers), est venu terminer par l'hôpital civil et par une maison de miséricorde qui avait le nom de « Providence », dans laquelle nous avons six classes externes et 125 enfants internes, en grande partie orphelines. Dans l'hôpital il y avait 400 malades ; 200 sont logés dans une grande salle qui est comme une ambulance.

A peu de distance se trouve la maison de nos sœurs, asile Calderon, c'est là que nous sommes pour la plupart. On nous a loué une maison pour les classes, en un autre endroit. A l'hospice il y a aussi une centaine de malades. Ma très honorée Mère, nous nous trouvons dans une position difficile. On s'occupe activement de l'hôpital, il y a des fonds pour cela. Pour la maison de la Providence, ce sera plus difficile. Enfin la richesse du bon Dieu n'est pas épuisée.

Toutes nos sœurs des autres maisons de Guayaquil ont été et sont très bonnes pour nous ; elles sont entièrement à notre disposition, nous leur en sommes bien reconnaissantes.

Veillez, ma très honorée Mère, prier pour nous et recevoir l'assurance de nos sentiments affectueux.

J'ai l'honneur d'être, ma très honorée Mère, etc.

Sœur Mathilde BIZORD.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Les indications qui suivent sur les œuvres des Missionnaires et des Filles de la Charité, nous ont paru intéressantes à cause de la vue d'ensemble qui en résulte et des dates précises qui les accompagnent.

Nous les faisons précéder de quelques renseignements généraux sur la situation générale du pays au point de vue religieux¹.

En longeant la côte est de l'Amérique méridionale nous trouvons la Patagonie, puis la République Argentine, qui confine avec le Chili et en est séparée par la chaîne des Andes. La République Argentine a 2 789 400 kilomètres carrés. Pour une surface aussi considérable, elle n'a que 4 500 000 habitants. Mais ceux-ci augmentent tous les ans par l'immigration dont la partie la plus considérable vient de l'Italie. — Ce territoire qui appartenait aux Espagnols, entra, en 1810, dans le mouvement insurrectionnel; il proclama son indépendance en 1818, mais ne put obtenir un peu de tranquillité qu'en 1853. Récemment la spéculation a déchaîné sur ce pays, qui a d'immenses ressources matérielles, une crise financière dite de 1890 dont il n'est pas encore remis.

Il s'en faut malheureusement que la religion catholique y soit aussi florissante qu'on pourrait l'espérer. La révolution de 1810 ne brisa pas seulement tout lien avec la métropole, elle rompit aussi avec l'Eglise. Le mariage civil fut admis et le prêtre obligé de ne célébrer le mariage religieux qu'après le mariage civil. Or, les distances sont telles, le nombre des officiers de l'état civil est si peu considérable pour les besoins de la population, que les fiancés sont parfois obligés de faire 200 kilomètres pour trouver celui qui peut les marier. Pour des départements qui ont 170 kilomètres de long sur 40 de large, il n'y a qu'un officier

1. Voy. *Dict. de théologie* de Vacant; v^o *Amérique latine*.

de l'état civil, et ils se voient privés en même temps du mariage religieux. C'est une des grandes plaies dont souffre le catholicisme, car elle vicie la racine même de la famille.

Il n'y a pas cependant de la part du gouvernement d'hostilité ouverte contre l'Eglise. L'Etat ne s'en occupe point; il ne rétribue aucun des ministres du culte, quoiqu'il se soit emparé des biens de l'Eglise. L'indifférence pour les choses religieuses est un des malheurs de l'Argentin. Le clergé ne se recrute guère dans ce milieu. Il est formé surtout d'Italiens et aussi d'Espagnols et de Français.

La République Argentine a un archevêché. Buenos-Ayres dont dépendent sept évêchés, Cordova, Saint-Jean-de-Cuyo, Parana et Salta, auxquels S. S. Léon XIII vient d'ajouter la Plata, Santa-Fé et Tucuman.

La lettre apostolique *In Petri cathedra*, qui établit ces trois derniers sièges (15 février 1897), dit que le traitement des évêques sera formé des allocations que le ministère des Cultes de la République a constituées sur les fonds publics pour ces nouveaux sièges. S'il n'y a pas eu un concordat formel entre la République Argentine et le Saint-Siège, il y a donc eu au moins un accord verbal.

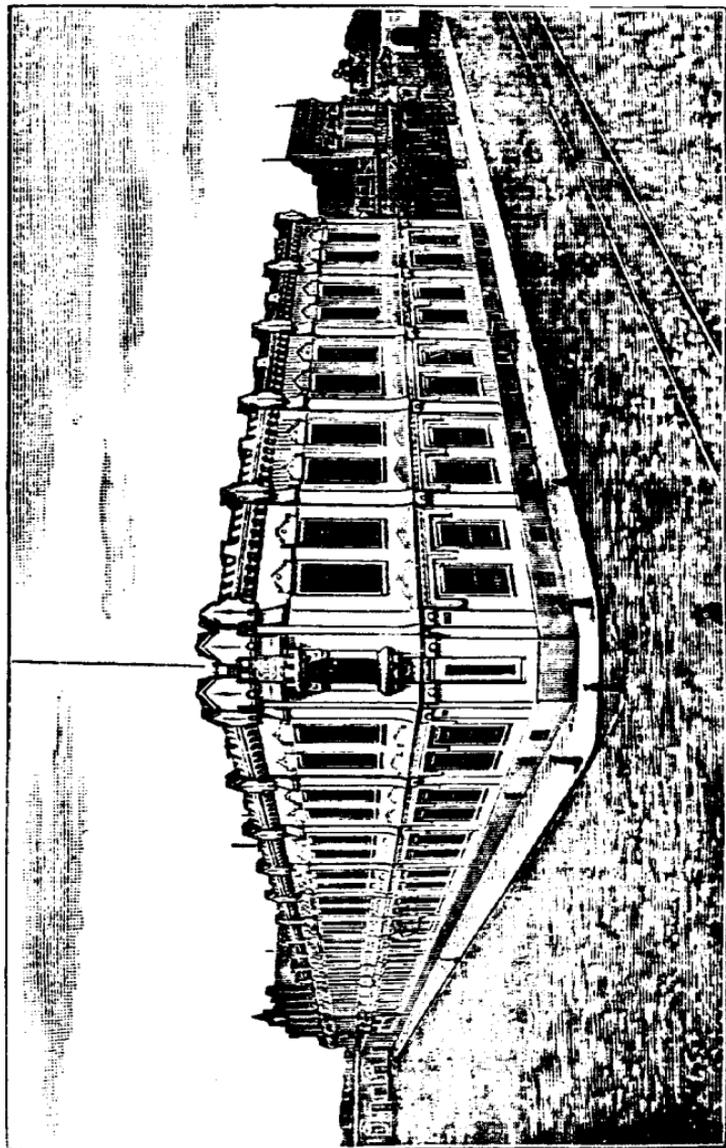
Voici maintenant les renseignements sur les œuvres de la double famille de Saint-Vincent-de-Paul :

Buenos-Ayres, 7 février 1903.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Les principaux événements de la province de la République Argentine ont bien été mentionnés à diverses époques et publiés en divers endroits de nos *Annales*, mais je me demande s'il ne vous serait pas agréable d'en publier un résumé très succinct, pour avoir sous les yeux une sorte de tableau qui pourrait servir au besoin. Soyez-en juge vous-même :

1858.— Le 2 février 1858, le supérieur général, M. Étienne,



BUENOS-AYRES (RÉPUBLIQUE ARGENTINE)
Maison Saint-Vincent, de la Congrégation de la Mission; Calle Cochabamba, 1467.

de pieuse mémoire, signait, à Paris, un contrat conclu entre les supérieurs des deux communautés et M. Balcarce, fondé de pouvoirs de la municipalité de Buenos-Ayres, à cet effet.

1859. — En vertu de ce contrat, deux missionnaires, MM. Laderrière et Mallevat et douze Filles de la Charité, sous la conduite de la sœur Berdoulat, s'embarquaient au Havre, le 21 juillet 1859 et débarquaient le 13 septembre à Buenos-Ayres, où les attendait une véritable ovation.

1860. — L'enthousiasme, pas plus ici qu'ailleurs, n'est ordinairement de longue durée, et l'année 1860 suffit à mettre en très grand péril l'œuvre naissante. Une inclination, peut-être trop peu contrariée, dans la voie des réformes, suscita aux sœurs des difficultés de telle nature que les supérieurs majeurs se décidèrent à supprimer la mission à peine éclos.

1861. — Cette décision fut communiquée à la sœur Berdoulat par une lettre du 6 février 1861. Le départ des missionnaires et des sœurs était fixé au 11 mai. Mais il n'est pas de mal qui n'arrive pour quelque bien. Une guerre civile éclata; les sœurs appelées aux ambulances provoquèrent, par leur dévouement, une admiration si générale, que tous voulurent les garder : la cause de l'œuvre était gagnée.

M. Laderrière, envoyé à Rio de Janeiro, fut remplacé, à Buenos-Ayres, par M. Fréret, qui y arriva le 18 mars de cette même année.

1864. — L'année 1864 vit la double famille de Saint-Vincent-de-Paul s'établir à Jujuy, capitale de la province du même nom, à la demande de M. Zegada, curé de cette ville et vicaire forain. Il s'agissait de fonder une sorte de petit séminaire pour l'éducation des jeunes gens appelés à la carrière ecclésiastique, et un collège pour les jeunes filles. MM. de Lavaissière et Chanavat furent chargés de la direction de l'œuvre nouvelle. Des difficultés de toutes sortes entravèrent l'œuvre dès le début, et la petite colonie rentra à Buenos-Ayres le 21 septembre 1865.

1865.— Une retraite, prêchée dans la chapelle de l'hôpital français, inspira à M. de Lavaissière, lazariste, la pensée d'y établir une maison pour le service religieux de la population française. La maison fut approuvée.

1866. — Convaincu que le seul moyen de régénérer la société en ce pays était d'agir sur la jeunesse par l'enseignement, M. de Lavaissière fonda le collège Saint-Louis.

Les Missionnaires et les Filles de la Charité sont appelés de nouveau aux ambulances. A Concordia d'abord, puis à Corrientes ils furent dédommagés de leurs sacrifices par d'abondantes consolations spirituelles.

Le développement des œuvres suivant son cours naturel, M. George fut envoyé à la Plata, et arriva à Buenos-Ayres le 9 octobre de cette même année.

1867. — Le choléra, inconnu jusqu'alors dans le pays, y éclata avec violence. M. George partit avec quelques sœurs pour assister les malades et les mourants de l'armée argentine campée au Paraguay. Quand ils y arrivèrent, le fléau avait disparu; ils en furent quittes pour un voyage de six cents lieues.

1868. — L'église du Sacré-Cœur, bâtie pour les Missionnaires, à la place de celle promise par la municipalité de Buenos-Ayres, fut bénie le 19 juillet 1868, par l'archevêque de Buenos-Ayres, Mgr Escalada y Bustillos, qui y célébra pontificalement le jour de la fête de saint Vincent.

1868-1870. — Le collège Saint-Louis, prospérant chaque jour davantage, les supérieurs durent renforcer le personnel de la mission. Ainsi arrivèrent successivement à Buenos-Ayres, MM. Cabanel, en 1867; Patoux, en 1868; Montagne, en 1869; Tanoux, en 1870.

1871.— Mais Dieu, dont la volonté est toujours adorable, va imposer de nouveaux sacrifices à la mission. La fièvre jaune se déclare avec une violence telle que, dans l'espace de quatre mois, elle couche dans la tombe plus de trente mille personnes. MM. de Lavaissière et Patoux sont au

nombre des victimes. L'avenir du collège est enseveli avec eux.

Le 24 octobre de la même année, MM. Salvaire et Revelière arrivaient à Buenos-Ayres pour remplacer ceux qui avaient succombé. M. Salvaire fut placé au collège Saint-Louis, dont M. Fréret prit la direction, et M. Revelière nommé supérieur de la maison Saint-Vincent, avec M. George pour confrère.

1872.— Les dettes du collège Saint-Louis étaient considérables; les supérieurs prirent la détermination de le fermer. Il fut vendu dans les premiers mois de 1872. Une partie des confrères de cette maison alla à Lujan desservir cette paroisse et ouvrir une maîtrise dans le but de favoriser les vocations ecclésiastiques. M. Fréret, nommé supérieur, prit possession de la cure le 28 janvier. L'autre partie du personnel resta à la maison Saint-Louis, dont M. George fut nommé supérieur.

Vers la fin de cette même année, la maison Saint-Vincent ouvrit une école gratuite pour les garçons pauvres du quartier. Cette école, toujours prospère, comptait cette année six cents élèves.

1873.— Deux confrères allemands vinrent au secours de la mission; M. Stollenweg fut placé à la maison Saint-Louis, et M. Meister prit la direction de la maison indienne à Azul, que M. Étienne avait acceptée à certaines conditions.

Jusqu'à cette date, les maisons de la République Argentine dépendaient de la province du Brésil. Par une lettre du 3 novembre, elles furent érigées en province, et M. Revelière en fut le premier visiteur.

1874.— Le commencement de cette année vit s'ouvrir la mission aux Indiens, qui donna d'abord de si belles espérances et que vinrent détruire les révolutions et la civilisation par le sabre.

1875.— M. Savino s'employa avec dévouement à la conversion de la tribu de Coliqueo, mais le manque de bonne foi d'employés subalternes du gouvernement argentin indis-

posa les Indiens contre la mission, qui n'eut pas le succès qu'on en pouvait attendre. M. Savino se transporta à Carmen de Patagones où il travailla deux ans avec mérite, mais sans plus de succès.

Avec l'autorisation du supérieur général, on ouvrit, à Buenos-Ayres, le séminaire interne, le 24 janvier 1875, et l'on y reçut le premier novice. Quelques externes furent aussi admis, et l'on jeta ainsi les premières assises de l'école apostolique.

1876.— Le commencement de 1876 vit la fermeture de la maison de Azul et de la mission de Coliqueo. Le gouvernement ayant refoulé les Indiens jusqu'au pied de la Cordillère, et M. Étienne n'ayant accepté la mission qu'à la condition expresse qu'elle ne serait pas nomade, la mission dut nécessairement se fermer.

1878. — Les prisonniers de cette expédition, envoyés à Buenos-Ayres, furent enfermés dans l'île de Martin-Garcia ; MM. Birot et Cellier les y instruisirent pendant plus de six mois et en baptisèrent plus de onze cents.

1879.— Les missionnaires continuèrent, à Buenos-Ayres, leur mission auprès des Indiens incorporés à l'armée, et le total des baptêmes d'infidèles s'éleva à plus de quinze cents dans le courant de l'année 1879.

Au mois d'octobre de la même année, MM. Revellière et Birot partaient pour l'Assomption, appelés par Mgr Angelo di Pietro, internonce apostolique, pour prendre la direction du séminaire.

1880.— Au mois de janvier 1880, M. Montagne, en qualité de supérieur, et M. Cellier se rendirent à l'Assomption, et la maison fut ainsi définitivement établie.

1882. — A la demande de Mgr Innocent Yéregui, deux missionnaires commencèrent, en 1882, à donner des missions dans le diocèse de Montevideo, à titre d'essai.

1884. — Les résultats ayant été satisfaisants, M. le supérieur général établit la maison de Montevideo en 1884.

1885.— Mgr l'évêque de San Juan de Cuyo, voyant l'insuccès de son séminaire, demanda des prêtres de la Mission pour leur en confier la direction. M. le supérieur général accueillit favorablement sa demande, et MM. Meister et Brignardelli partirent pour San Juan le 26 mai 1885.

1887.— Le 15 mai 1887 eut lieu la solennité du couronnement de Notre-Dame de Lujan, avec concession d'une fête annuelle avec octave en son honneur.

Le 15 du même mois eut lieu la cérémonie de la bénédiction et de la pose de la première pierre de la basilique nationale de Notre-Dame de Lujan, qui sera la gloire de l'église argentine et fera honneur aux enfants de saint Vincent.

1893.— Vers le commencement de cette année, l'école apostolique fut transformée en collège du bienheureux J.-Gabriel Perboyre.

Voilà, jusqu'à cette époque-là, à grands traits, l'esquisse de l'histoire de cette province. Vous comprenez que je passe sous silence une foule d'événements secondaires quoique importants pour la province. Que de travaux apostoliques et parmi les infidèles et parmi les chrétiens ! Que de catéchismes, d'instructions, de retraites, de missions donnés avec fruit par nos confrères pendant ce laps de temps, sont venus rehausser le mérite de ces humbles ouvriers évangéliques et ajouter à l'éclat de la couronne qui brillera à leur front pendant l'éternité ! *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates* (Dan., xii, 3).

Pour parler du matériel, je dirai que la maison de nos confrères, à Buenos-Ayres, a subi aussi des changements. Petite d'abord, puis toujours modeste intérieurement, quoique plus grande et plus convenable ensuite, elle est devenue extérieurement, par des transformations successives, je dirais, si je l'osais, ce trop bel édifice, dont la photographie que je vous envoie vous donnera une idée.

Veillez agréer, etc.

G.-H. REVELLIÈRE.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

Frère O'Shanghnessy (David), clerc, décédé à Perryville (États-Unis), le 22 mai 1902; 22 ans d'âge, 4 de vocation.

M. Sainz (Pierre), prêtre, décédé à La Havane (Antilles), le 8 juin 1902; 65, 46.

M. Doherty (Charles), prêtre, décédé à Baltimore (États-Unis), en juin 1902; 28, 8.

M. Portes (Ambroise), prêtre, décédé au Kiang-si (Chine), en juin 1902; 62, 42.

M. Gavin (Guillaume), prêtre, décédé à Phibsborough (Irlande), le 3 juillet 1902; 64, 39.

Frère Lizarribar (Joseph), clerc, décédé à Madrid (Espagne), le 9 juillet 1902; 19, 3.

Frère Elorriaga (Georges) clerc, décédé à Madrid (Espagne), le 11 juillet 1902; 20, 4.

M. Pochon (Louis), prêtre, décédé en Chine en juillet 1902; 38, 4.

M. Veisin (Pierre), prêtre, décédé à la maison-mère à Paris, le 4 août 1902; 32, 3.

Frère Pla (Paul), coadjuteur, décédé à Dax (France), le 3 août 1902; 59, 34.

M. Albert (Richard), prêtre, décédé à Baltimore (États-Unis); 43, 26.

M. Marion (Arthur), prêtre, décédé à Shang-Haï (Chine), en août 1902; 38, 15.

M. Kovalik (Antoine), prêtre, décédé à Cilli (Autriche), le 9 août 1902; 68, 47.

Frère Pagels (Frédéric), clerc, décédé à Los Angeles (États-Unis), le 29 juillet 1902; 24, 6.

M. Meister (Jean-Ferdinand), prêtre, décédé à San Juan de Cuyo (République Argentine), en août 1902; 71, 42.

M. Remillon (Charles), prêtre, décédé à la Nouvelle-Orléans (États-Unis), le 19 août 1902; 53, 30.

M. Kopy (Louis), prêtre, décédé à Graz (Autriche), le 21 août 1902; 69, 49.

Frère Lambert (Amand), coadjuteur, décédé à Akbès (Syrie), en août 1902; 72, 46.

Mgr Schumacher (Pierre), évêque de Portoviejo, décédé à Samaniego (Équateur), le 15 juillet 1902; 63, 45.

NOS CHÈRES SŒURS

Joséphine Birbacher; décédée à l'Hôpital général de Graz, 43 ans d'âge, 22 de vocation.

Madeleine Benoît; Mais. de la Provid. à Fribourg, Suisse, 71, 48.

Eulalia Sanz de Acedo; Hosp. de Palma de Majorque, Iles Baléares, 23, 2.

Pascuala Martinez; Hosp. des Aliénés de Séville, Esp., 56, 32.

Maria Petricorena; Hôp. de Haro, Esp., 71, 39.

Narcisa Camps; Hosp. de Gerona, Espagne, 42, 18.

Eugénie Chapuis; Hospice civil à Vichy, France, 21, 3.

Marie Collotte; Hosp. gén. de St-Germain-en-Laye, 71, 51.

Agnès Mourard; Hosp. gén. de Montauban, France, 66, 44.

Berthe Hoff; Hôp. de Bon-Secours à Metz, 22, 2.

Marie Legenstein; Hôp. de Fohnsdorf, Autriche, 25, 2.

Irène Margetsch; École de Grosswardein, Autriche, 25, 3.

Joséphine Otaëgui; Mais. de la Ste-Famille à Santiago, Chili, 70, 31.

Virginie Chardonnal; Maison centrale de Naples, 73, 50.

Rebecca Crawley; Orphel. des Filles à Newcastle, Angl., 47, 22.

Marie Rennie; Hosp. de Lanark, Écosse, 31, 4.

Othilie Girardet; Hôp. de la Marine de Rochefort, France, 79, 52.

Apolline Helz; Maison centrale de Graz, 73, 48.

Anne Hormœzy; École de Paks, Hongrie, 19, 1.

Thérèse Rath; Hosp. des Aliénés de Leopoldfeld, Hongrie, 29, 10.

Anne Boinet; Asile des Vieillards à Libourne, France, 76, 54.

Maria Tio; Hôp. de Cabra, Espagne, 69, 45.

Benita Bringas; Asile de Villanueva de los Infantes, Esp., 54, 32.

Teodosa Albarca; Hôp. de Tudela, Espagne, 90, 63.

Maria Rosquellas; Hôp. de Carthagène, Espagne, 66, 45.

Thérèse Torreano; Maison centrale de Turin, 50, 30.

Maria Schraeff; Maison centrale de Cologne-Nippes, 28, 7.

Thérèse Piangerelli; Maison centrale de Turin, 69, 40.

Marie Jacquin; Maison principale à Paris, 72, 45.

- Élisabeth Dupeyon; Maison de Charité Saint-Vincent à l'Hay, France, 73, 51.
Genise Geneix; Miséricorde d'Orléansville, Algérie, 47, 26.
Péroline Laurençon; Maison principale à Paris, 36, 7.
Antoinette Dervaux; Mais. de Charité de St-Martin à Troyes, France, 75, 47.
Virginie Gritti; Hôp. du St-Sépulcre à Plaisance, Italie, 26, 5.
Madeleine Caviglia; Hôp. St-Paul à Savone, Italie, 67, 40.
Marie Hendler; Hosp. des Aliénés de Salzburg, 56, 35.
Marie Barris; Hôp. gén. d'Auch, France, 71, 46.
Catherine Lertora; Maison de la Providence à Chalon-sur-Saône, 40, 6.
Catherine Grandjean; Mais. N.-D. St-Vincent à Lyon, 75, 47.
Joséphine Knapp; Hosp. des Aliénés de Feldhof, Autriche, 53, 28.
Françoise Cilensek; Asile de Maria-Lauendorf, Autriche, 27, 5.
Sainte Jeuland; Hôpital du Caire, 27, 3.
Marie Fabre; Maison Eugène-Napoléon à Paris, 55, 30.
Ursule Kukovicie; Hosp. gén. de Laibach, Autriche, 25, 2.
Juana Mugica; Hôp. St-Jean-de-Dieu à Grenade, 57, 29.
Clementina Marchi; Maison centrale de Sienne, 37, 12.
Jeanne-Marie-Charlotte Gavois; Mais. de Charité de St-Denis, France, 35, 9.
Clémence-Joséphine Pied; Hospice de N.-D. de la-Santé à Rio de Janeiro, Brésil, 55, 33.
Albane-Marie Bodin; Orph. de la Mar. à Rochefort, France, 71, 49.
Mathilde Wiesinger; Asile de Vienne, Autriche, 42, 22.
Marie-Justine Baudet; Mais. St-Joseph à Grugliasco, Italie, 80, 56.
Anne Carbonetti; Maison centrale de Turin, 67, 37.
Marie-Joséphine Ducat; Mais. de Ch. de Chatenay, France, 77, 42.
Suzanne Arboleda; Hôp. de Popayan, Colombie, 73, 22.
Angélique-Thérèse-Caroline Plouin; Mais. de Char. de Clichy, France, 75, 46.
Pauline Goiffon; Orphel. St-Joseph à Smyrne, 65, 41.
Marie Ripoll; Mais. St-Nicolas à Valdemore, Esp., 72, 43.
Isabelle Noël; Maison centrale de Madrid, 25, 3.
Alice Gillet; Maison de Charité de Montolieu, France, 20, 4.
Angélique Euzet; Mais. de Charité de Clichy, France, 77, 49.
Jeanne Denonal; Hôp. St-François-de-Borgia à Santiago, 31, 9.
Marie Chausse; Mais. de Charité de l'Hay, France, 68, 44.
Anne Mader; Hôp. de Saint-Polten, Autriche, 24, 7.
Anne Haddad; Miséricorde d'Alexandrie, Égypte, 49, 20.
Marianne Bar; Hôpital militaire de Bari, Italie, 81, 55.

- Catherine Tos; Maison centrale de Cracovie, 40, 21.
Julie Legowska; Hôp. de Nowosiolki, Pologne, 30, 12.
Rosine Bernard; Maison principale à Paris, 71, 49.
Mathilde d'Aloja; Maison centrale de Sienne, 49, 22.
Perfecta Guidos; Maison centrale de Guatémala, 51, 29.
Julie Meyer; Hospice de Cazouls, France, 48, 19.
Marie Heintz; Maison de Charité de Metz, 27, 3.
Jeanne Baril; Hospice des Enfants-Assistés de Bordeaux, 47, 23.
Marguerite Teisson; Hôpital militaire de Bari, Italie, 84, 58.
Elisabeth Christiane; Maison de Béthanie à Bruxelles, 39, 11.
Marie Roi; Hôpital Stéphanie à Vienne, Autriche, 21, 4.
Anne Penent; Orphelinat Saint-Charles à Beyrouth, 73, 54.
Marie Perger; Hôpital Saint-Roch à Budapest, 35, 12.
Maria Martinez; Mais. St-Nicolas à Valdemore, Espagne, 58, 38.
Jeanne Bronte; Maison centrale de Madrid, 21, 4 mois.
Anne Mac Manus; Orph. Saint-Jean à Utica, États-Unis, 72, 44.
Marie Sandt; Hôp. de la Charité à la Nouvelle-Orléans, 82, 52.
Jeanne Fronge; Miséricorde de Vichy, France, 67, 48.
Marie Malerba; Maison de Charité de Villenoy, France, 47, 29.
Amerinda Iacovelli; Maison centrale de Naples, 29, 4.
Amélie Brunc'ko; Hôpital Saint-Roch à Budapest, 30, 5.
Angèle Gamba; Hôpital de Cagliari, Italie, 27, 7.
Marie Gilbert; Hôpital général de Fontenay-le-Comte, France,
74, 49.
Marie Korchmaros; École de Fotis, Hongrie, 20, 2.
Thérèse Carrière; Mais. de Charité de Toulon, France, 66, 41.
Marie Missol; Hôpital général de Valenciennes, France, 73, 51.
Zoé Bernard; Mais. de Charité du Bourget, France, 63, 35.
Marie Emmanuelli; Maison St-Joseph de Verviers, Belgique,
74, 52.
Catherine O'Connor; Orphelinat de Los Angeles, États-Unis,
24, 9 mois.
Juana Anduaga; Hôpital de Saint-Sébastien, Espagne, 33, 13.
Fermina Vidaurre; Maison de Charité de Valdemore, Espagne,
80, 64.
Adelaïde Jest; Hôpital militaire de Bologne, Italie, 76, 34.
Jacinta Cerda; Mais. de Char. de Valdemore, Espagne, 44, 24.
Isabel Bueno; Maison centrale de Madrid, 22, 4.
Eulalie Farkas; École de Var-Palota, Autriche, 23, 4.
Gabrielle Hurlot; Maison de Charité de Tresmes, France, 34, 5.
Marie Cantino; Maison centrale de Turin, 74, 49.
Esther Tentorio; Conservatoire de Cagliari, Italie, 41, 19.

- Eloïsa Donoso ; Hôp. St-Vincent de Santiago, Chili, 66, 27.
Jeanne Cadaillon ; Maison de Charité de Bailleul, 61, 41.
Marguerite Souillet ; Hôpital de Girgenti, Sicile, 70, 41.
Marie Zintinger ; Hôp. de Schwarzach, Autriche, 72, 45.
Antonia Rabolo ; Asile d'Alcala, Espagne, 75, 46.
Maria Miralles ; Asile de Valencia, Espagne, 22, 4.
Jeanne Sicard ; Hospice d'Uzès, France, 73, 55.
Camille Blanc ; Maison de Char. de Soissons, France, 63, 43.
Thérèse Mair ; Asile de Riedenburg, Autriche, 43, 23.
Marie Jez ; Asile de Lautschin, Autriche, 27, 7.
Julienne Wolf ; Maison centrale de Graz, 24, 4.
Maria Vera ; Hôpital Saint-Antoine de Porto-Rico, 64, 40.
Victoria Pascual ; Hospice Saint-Louis de Séville, 26, 4.
Rosa Uristrell ; Hôpital de Vich, Espagne, 69, 49.
Maria Fornesa ; Collège Sainte-Eulalie à Barcelone, 35, 11.
Lucie Schnellenberg ; Asile des Enfants-Trouvés à San-Fran-
cisco, États-Unis, 61, 44.
Marie Peschaud ; Maison de Charité de Lacaune, France, 80, 62.
Julienne Ccquelin ; Hôp. militaire de Bône, Algérie, 57, 26.
Lucie Marchini ; Asile de Boves, Italie, 28, 8.
Marie Giorgi ; Hôpital de Benne-Vagienna, Italie, 56, 34.
Julia Carzolio ; Asile des Vieillards de Buenos-Ayres, 32, 11.
Marie Vidal ; Maison de Charité de Grenoble, France, 60, 41.
Benoîte Perez ; Maison centrale de Naples, 88, 70.
Maria Boix ; Hôpital de la Princesse à Madrid, 70, 45.
Simona Martinez ; Hôpital de la Princesse à Madrid, 74, 46.
Eulogia Gorria ; Maison centrale à Madrid, 26, 2.
Teresa Planell ; Maison de Charité de Valdemore, 41, 17.
Louise Zinnauer ; Asile Saint-Vincent à Graz, 38, 20.
Anne Boste ; Maison centrale de Shang-Haï, 55, 35.
Sylvie Falempe ; Maison de Charité de St-Jans-Cappel, 51, 24.
-

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

PAR M. CLAUDE-JOSEPH LACOUR

1660-1731

LIVRE VI

GÉNÉRALAT DE M. JEAN BONNET

SIXIÈME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION

(1711-1735)

(Suite et fin¹.)

§ 42. Les Prêtres de la Mission en Chine.

256. *Établissement de MM. Appiani et Mullener à Chung-King-fou. Persécution de la part des païens.* — Ce qui faisait la plus grande partie des nouvelles contenues dans les lettres de M. Bonnet, était ce qu'on apprenait de quelques missionnaires envoyés dans le vaste empire de la Chine, comme on a dit ci-devant. Feu M. Watel, dans sa lettre du 1^{er} janvier 1705, en avait déjà marqué quelques circonstances, les ayant apprises lui-même par des lettres de MM. Appiani et Mullener, datées du 5 octobre 1703. Le premier avait une fièvre double tierce, toutefois il travaillait avec son compagnon, dans le vicariat de Mgr l'évêque de Rosalie, connu autrefois sous le nom de l'abbé de Lyonne², qui était à Rome, et depuis à Paris, où il assista à l'ouverture du tombeau de M. Vincent. Ils y ont souffert diverses persécutions de la part des gouverneurs, des préfets de milice et de leurs subdélégués, sans être abandonnés de Dieu, qui avait béni leurs travaux. Ils faisaient leur rési-

1. Voy. ci-dessus, p. 269.

2. Mgr de Lyonne, du séminaire des Missions étrangères, avait été nommé, en 1696, vicaire apostolique du Su-Tchuen. — Note des *Annales*.

dence ordinaire dans une petite maison, en la ville de Chung-King-fou, où était une petite église, ou oratoire dédié au grand empereur du ciel. M. Appiani n'avait eu garde d'y souffrir l'inscription du ciel même, selon l'usage des Chinois, condamné depuis à Rome comme superstitieux, lui qui s'unit si fort au cardinal de Tournon pour la condamnation de toutes ces cérémonies.

« Les villages et bourgs circonvoisins, continue M. Watel, leur ont construit deux autres habitations à la campagne, avec des cannes de jonc, ou de paille. Un ermite païen s'était rangé parmi leurs catéchumènes, et leur offre le temple qu'il desservait, pour en faire une église.

« Cette nouvelle chrétienté est composée d'environ cent personnes seulement, toutes très ferventes et patientes, élevées par ces messieurs dans la simplicité et pureté des mœurs des premiers chrétiens; ils ont eu la consolation de voir huit petits enfants baptisés avant leur mort, et un vieillard mourir dans la détestation du culte des idoles qu'il avait adorées étant jeune, et fort contrit. Ils étaient alors paisibles dans l'exercice de leur ministère, et voyaient une grande porte ouverte à la prédication de l'Évangile, demandant avec instance des hommes vertueux et zélés pour les aller aider dans leurs travaux. »

Dès 1704, M. Théodore Pedrini partit d'Italie, vint en France et alla ensuite s'embarquer à Brest, avec un frère, pour l'Amérique; de là il passa aux Manilles, puis à la Chine, où il arriva heureusement.

257. *Le cardinal de Tournon légat du Pape en Chine (1705); il prend M. Appiani pour interprète. Travaux de M. Appiani. Souffrances de MM. Mullener et Appiani.*

— Le pape Clément XI, sachant les brouilleries qui troublaient les missionnaires de divers ordres dans la Chine, au sujet des superstitions des Chinois, que quelques-uns prétendaient être seulement des honneurs civils, et par conséquent tolérables, prit la résolution d'y envoyer en

qualité de légat *a latere*, Messire Charles-Thomas Maillard de Tournon, originaire d'une famille illustre en Piémont, qu'il fit pour cet effet patriarche d'Antioche et depuis cardinal. Les travaux et la mort sainte de ce grand homme sont connus de tout le monde. Quand il fut arrivé dans la Chine, il fit à M. Appiani, prêtre de la Mission, l'honneur de le choisir pour interprète à la cour impériale. M. Appiani eut beaucoup de part aux peines et fatigues de l'illustre légat. Il fut chargé de sept chaînes à cause de sa fermeté dans la foi de son obéissance au Saint-Siège, et transféré ainsi de Pékin à Macao, avec seize satellites.

Le mandarin en le condamnant, se servit de ces termes bizarres : « Tu voudrais vivre et tu ne vivras pas; mourir et tu ne mourras pas; rester là et tu ne resteras pas; t'en aller et tu ne t'en iras pas. » Expressions qui sont ambiguës et où personne n'entend rien, mais qui marquent que ce méchant juge était animé d'une fureur outrée contre ce bon prêtre.

On le rappela depuis de la prison de Macao à celle de Pékin, et ensuite on se contenta de le garder à vue sans l'enchaîner, ne lui donnant liberté d'écrire ni de recevoir aucune lettre. Il est fait mention des persécutions de ce bon serviteur de Dieu, dans les mémoires des Messieurs des Missions étrangères, présentés à Rome, en faveur de messire Charles Maigrot, évêque de Conon, qui, le premier, par un mandement épiscopal, s'était déclaré juridiquement contre les cérémonies des Chinois.

Quant à M. Mullener, Mgr l'évêque de Rosalie disait de lui qu'il était à peu près semblable d'esprit et de corps à saint François de Sales. Il éprouva l'assistance particulière de Dieu, promise par Notre-Seigneur à ses apôtres, de leur mettre dans l'esprit et la bouche ce qu'ils avaient à dire, quand on les ferait comparaître devant les tribunaux des juges de la terre; il soutint pour la vérité de notre sainte religion, devant un seul homme, cinquante interro-

gatoires, et une autre fois six, sans jamais se couper, ni rien dire de repréhensible, selon les lois de l'Empire, ni rien faire d'indigne d'un zélé prédicateur de l'Évangile; et pour une telle fermeté il fut banni du royaume.

Il écrivait tout ceci de Batavia à M. Watel, ajoutant que M. Pedrini n'avait pu encore entrer dans la Chine, et était aux îles Manilles en bonne santé; qu'il craignait fort pourtant, qu'étant de petite complexion, il ne mourût de fatigue en chemin.

258. *Travaux de M. Mullener. — Bref du Pape à M. Appiani; son courage.* — Le Pape écrivit un bref de Rome à M. Appiani, pour l'encourager dans ses souffrances, le féliciter de sa constance à la foi et l'exhorter d'y persévérer jusqu'à la mort. On envoya les copies de ce bref dans les maisons de la Congrégation, et M. Bonnet marquait qu'il avait quelque ressemblance avec l'*Exhortation* de saint Cyprien *au martyr*. De Pékin, il fut mené en prison à Canton, plus près de la mer, du côté de Macao, et il écrivit de là au Général, le 3 décembre 1711, disant que cinq ans de prison n'avaient point, par la grâce de Dieu, affaibli son corps ni son esprit; il paraissait toujours content et rempli de l'esprit apostolique.

M. Mullener revint de la Chine et se tint caché à Canton; il en sortit pour aller servir les pauvres, tant chrétiens que païens, dans les montagnes du Su-Tchuen, province de la Chine, où M. Appiani avait travaillé avant son emprisonnement.

259. *M. Théodore Pedrini en Chine; il jouit de la faveur de l'empereur, à Pékin.* — M. Pedrini alla des Manilles droit à Pékin, où il fut fort bien reçu à la cour par l'empereur, parce qu'il était organiste dans le monde et jouait très bien des instruments, chantant avec hardiesse et bonne grâce des airs chinois sur la basse de viole et le clavecin; sur quoi M. Bonnet fait cette judicieuse réflexion : « Il faut demander à Dieu que ces petits talents, qui ne sont

guère apostoliques, servent de moyen à introduire la foi, et que ce cher confrère, qui se trouve en cette cour dans un état bien différent du nôtre, — il était pareillement tout autre que celui où on avait mis M. Appiani, et ils étaient trois missionnaires dans une situation bien différente, comme le remarque le même M. Appiani, dans une lettre, et après lui M. Bonnet, — ne perde rien de l'esprit de la Mission, et qu'il se serve du crédit qu'il a auprès du prince, pour préparer les voies à d'autres ouvriers, qu'il nous demande avec instance. » Les missionnaires d'Italie pensaient qu'on pouvait en envoyer; mais le Général voulut, comme il dit, aller bride en main et attendre que les différends de la religion fussent absolument terminés, outre que les bons sujets se trouvaient utilement et saintement occupés en Europe et ailleurs.

260. *Suite des épreuves de MM. Appiani et Mul-lener; M. Pedrini à la cour.* — On a dit ci-dessus que M. Bonnet fit la visite des maisons de Bretagne en 1713. Étant à Saint-Malo, il y reçut à propos des nouvelles de la Chine, par le retour du *Dauphin*, vaisseau de cette ville.

M. Appiani écrivait de sa prison de Canton du 20 janvier 1712, marquant se servir d'un écrivain français de ce vaisseau, de qui il avait reçu toutes sortes d'honnêtetés pour faire tenir ses lettres en France et en recevoir de la Congrégation, dont il n'avait eu aucune nouvelle depuis l'année 1706, toutes celles qu'on lui écrivait étant interceptées et, lui, roulant de prison en prison depuis sept ans, tantôt chargé de chaînes à la cour et ailleurs, tantôt non, pour n'avoir pas voulu, dit-il, vendre sa conscience. Il était en prison depuis 1710. Il ajoutait que l'empereur de Chine avait reçu un bref du Pape, dont il était fort content. « Je désespère presque, disait-il, de recouvrer la liberté. J'ai quasi perdu l'usage du bras gauche; cependant, je ne déplore pas mon sort, mais seulement l'innocence

opprimée et le Saint-Siège désobéi; ce sont là les choses qui me percent le cœur. »

Il exprimait son désir qu'on lui donnât avis de la réception de ses lettres. Ils étaient trois en prison, mais en trois différents endroits, sans avoir la consolation de se voir. Il écrivait en français qu'il avait autrefois appris et, pour recevoir plus facilement les lettres de ses amis, il avait changé de nom. — Voilà quel est cet homme ferme dans la foi et toujours inébranlable dans les persécutions qu'on lui a suscitées.

Le Général trouva dans le même paquet des lettres de deux autres missionnaires. M. Pedrini était toujours avec l'empereur, mais à Gehol, en Tartarie, d'où il écrivait sa lettre, et disait que quoiqu'il eût protesté de vouloir obéir au mandement du cardinal de Tournon et au bref du Pape qui le confirme, l'empereur l'avait toujours voulu avoir à sa suite à cause de sa musique et du talent qu'il a de jouer des instruments. M. Bonnet lui répondit de très bon sens : « Votre prospérité me fait plus de frayeur que les disgrâces de vos confrères »; il disait, en effet, qu'il avait plus de besoin d'être soutenu d'une grâce spirituelle, quoiqu'il fût sage et vertueux, pour ne pas s'amollir dans les délices.

M. Mullener écrivait de Sou-Nan-Fou du 11 août 1712. Il était là au milieu de quarante petits États libres, quoique enclavés dans l'Empire, et y travaillait en cachette, s'étant toutefois enhardi depuis peu à bâtir une petite église où il faisait publiquement les fonctions du culte divin : « Ces messieurs, ajoute M. Bonnet, demandent toujours des ouvriers, et je leur répons que nous ne pouvons nous résoudre à y en envoyer jusqu'à ce qu'on sache à quoi s'en tenir pour les affaires de la religion sans se commettre avec personne. »

Ces trois messieurs écrivirent derechef des lettres, savoir : M. Appiani, toujours en prison à Canton, du 2 janvier 1713,

il y avait été malade dangereusement et puis sujet à diverses infirmités qui lui rendaient la vie onéreuse. M. Mullener, de Chung-King-fou, en date du 12 août 1713, marque comment, étant revenu de Batavia à la Chine, il n'avait pu, sans grande douleur, voir son église ruinée par les païens. Il en avait fait bâtir trois autres en divers endroits de l'État, pour instruire les nouveaux fidèles, en ayant cinq cents très fervents et parmi eux des vierges qui embrassent avec ferveur le célibat et en accomplissent les devoirs tout de même que les anciens chrétiens. M. Appiani mandait dans sa lettre, au sujet de M. Mullener, qu'il était un vrai apôtre, s'étant avisé, pour pénétrer plus aisément dans les lieux de sa mission, de s'habiller en portefaix ou en mercier, afin d'instruire et de convertir les infidèles, plutôt que pour leur vendre ses petites merceries, dont il semblait trafiquer.

De son côté, M. Pedrini écrivait encore de Gehol que l'empereur continuait à l'honorer de ses bonnes grâces et lui avait confié le soin de trois de ses enfants, dont l'aîné est héritier présomptif, et qu'il se voyait tellement occupé de mathématiques et de musique, qu'à peine pouvait-il trouver quelque moment pour nous donner de ses nouvelles ; « faveur, dit M. Bonnet, qui nous ferait trembler, si nous n'espérions qu'il ne s'en laissera pas éblouir, mais qu'il s'en servira dans les occasions, comme il l'a déjà fait, pour le bien de la religion, ainsi que fit Joseph auprès de Pharaon ».

Le prince le choisit pour lui interpréter la lettre de notre Saint-Père le Pape ; il le fit avec la fidélité convenable, ce qui ne servit pas de peu pour rendre l'empereur favorable à la religion et donner de bonnes espérances à Rome.

261. *M. Mullener est nommé vicaire apostolique ; ses travaux d'évangélisation.* — M. Appiani fut traité un peu plus doucement à Canton ; on lui ôta ses chaînes et on

lui donna la liberté de prendre quelquefois l'air, avec permission de ses gardes ; toutefois, son geôlier le suivait toujours de près quand il allait et venait dans la ville, et il était surtout fort gêné pour ses lettres. Il ne laissa pas d'écrire de temps en temps quand il en trouvait la commodité ; il se servit de celle d'un marchand de Siam, qui, parti de Canton à la fin de l'année 1715, apprit à M. Bonnet l'état de son infirmité, qui était toujours grande et l'affaiblissait étrangement, mais sans altérer son courage. Il parlait de M. Mullener comme d'un apôtre et d'un vrai saint qui allait déguisé, à pied, dans les montagnes, pour y gagner les âmes à Dieu, convertir les infidèles et affermir les chrétiens, disant peu de chose, travaillant beaucoup et ne disant jamais : C'est assez ! Le Pape fit M. Mullener vicaire apostolique et évêque de Myriophyre ; mais il n'en avait point encore de nouvelles, et écrivait toujours en simple prêtre missionnaire.

M. Pedrini, au milieu de sa faveur, se trouva réduit à l'extrémité par la violence d'une longue colique ; il en revint par les soins du médecin de l'empereur et l'assistance des princes ses élèves. Le Général écrit que ce qu'il fait de meilleur en la cour est de ménager les bonnes grâces de l'empereur en faveur de la religion, tant pour protéger les missionnaires dans leur résidence, que pour faciliter la liberté de la prédication, conformément aux décrets du Saint-Siège.

Dans une lettre suivante, M. Appiani écrivait de sa prison qu'il craignait que M. Mullener ne fût rencontré par les commissaires impériaux qui allaient trouver l'évêque de Pékin à l'occasion du *præceptum* : *Super omni modo*, donné en 1716.

Il lui avait envoyé ses bulles qu'il avait reçues à Canton, le priant d'aller au plus tôt vers le prélat le plus voisin se faire sacrer évêque de la province pour obéir au Pape, ce qui ne l'empêcherait pas de porter la malle comme un cour-

rier, de suivre des bœufs et d'avoir par là occasion de prêcher l'Évangile, devant être un évêque de l'esprit de ceux de la primitive Église; que, pour lui, il était résolu de persévérer jusqu'à la mort, dans l'état où il a plu à Dieu de le réduire, quoiqu'il n'eût tenu qu'à lui de s'en tirer, en profitant des offres que lui avaient faites généreusement des capitaines français de le repasser en France.

M. Mullener alla à Pékin se faire sacrer, mais il fut trois fois en danger de se noyer sur la rivière du Su-Tchuen. Il se plaignait d'avoir été proposé au Pape pour évêque et vicaire apostolique, disant qu'il ne s'était résolu d'obéir qu'après avoir considéré que ces nouvelles dignités ne l'empêcheraient pas d'être missionnaire ni d'en faire les fonctions comme ci-devant; il persistait à demander des ouvriers pour l'aider. Ces messieurs envoyèrent avec ces lettres une chasuble brodée, qui avait été donnée à M. Appiani, disant qu'il n'en pouvait faire un meilleur usage que de la consacrer à Dieu, sur le tombeau de M. Vincent, dans l'espérance qu'elle pourrait servir à l'office de sa béatification, pour obtenir aux missionnaires de la Chine la force d'esprit et le zèle de la religion, que M. Vincent avait fait paraître au milieu des adversités. Ce présent de la chasuble fut accompagné de trois fiels d'ours de la Chine, de différentes espèces, qui ont des propriétés pour guérir diverses maladies, lesquelles M. Appiani expliquait.

Dans le canton de M. Mullener il y avait un prince qui se disposait à embrasser la religion, nommé le prince de Tunkunsu, lequel l'avait reçu favorablement, agréant ses présents. Il donna un terrain et les matériaux nécessaires pour bâtir une église; il lui avait même préparé une demeure avec des meubles, s'offrant de fournir à sa dépense. M. Mullener n'accepta que le logement, ne voulant pas, dit-il, mettre obstacle à la prédication de l'Évangile. Il lui déclara diverses fois, à lui et à son peuple, qu'il n'était venu que pour leur annoncer le royaume céleste, et

que le plus grand présent qu'il pouvait lui faire était de lui faire naître des occasions de l'entretenir dans la loi de Dieu. Le prince lui promit de l'entendre aussitôt qu'il se serait débarrassé d'une affaire importante. Les peuples que M. Mullener pressait d'embrasser le christianisme qu'il leur prêchait, avaient l'œil sur le prince, lequel a droit de vie et de mort, sans être obligé de recourir à l'empereur; mais le prince et ses officiers ayant différé de donner l'audience promise à M. Mullener, celui-ci a laissé là deux de ses catéchistes, pour prendre soin de quelques-uns qui, malgré tous les obstacles, s'étaient faits chrétiens, et il s'était tourné du côté des États du prince du Su-Tchuen.

262. *Épreuves de M. Pedrini à Pékin, et de M. Apiani à Canton.* — M. Pedrini était revenu à Pékin avec la cour, dont il écrivait en date du 15 octobre 1716 qu'il n'y était pas exempt de tribulations, lesquelles, sans avoir l'éclat de la prison et des liens, ni par conséquent l'avantage de la compassion, ne laissaient pas d'être très sensibles et que s'il ne peut courir beaucoup d'endroits pour y prêcher l'Évangile, il fait néanmoins beaucoup de chrétiens de côté et d'autre.

Les enfants de l'empereur continuaient de lui être très affectionnés, et un d'eux, étant entré dans sa chambre, qui n'a pas plus de dix pieds, l'interrogea sur le crucifix qu'il y trouva; ceci donna occasion à M. Pedrini de lui expliquer les mystères de la religion, comme il a fait plusieurs fois aux princes ses frères. Ces messieurs persistaient toujours à demander des ouvriers, entre autres Mgr Mullener, qui continuait ses travaux apostoliques dans son territoire; on lui en avait proposé deux ou trois selon son désir, mais M. Couty envoya de Rome à Paris un mandement de Mgr l'évêque de Pékin, qui fit juger à M. Bonnet que, selon la prudence chrétienne, il fallait attendre le succès de la mission de Mgr Mezzubarba, prélat sicilien envoyé depuis peu à la Chine, par notre Saint-Père le pape Clément XI,

en la même qualité que l'avait été autrefois le cardinal de Tournon. Il y est arrivé heureusement au commencement de 1720.

M. Appiani restait dans sa prison de Canton gardé à vue.

M. Pedrini tomba malade et manqua de perdre la tête par une intrigue maligne dont Dieu seul le tira, ainsi que marquait M. Bonnet dans une lettre du 26 décembre 1719. Toutefois, après de grandes secousses et de grands périls auxquels il fut exposé pour la religion, il était toujours favori de l'empereur, précepteur de plusieurs de ses enfants, et par conséquent toujours à portée d'écartier le mal et de favoriser le bien de la religion, ainsi qu'il l'écrivit lui-même de Géhol, en Tartarie, selon la relation de M. Bonnet en 1720.

M. Appiani qui écrivit aussi, marquait que dans sa prison de Canton il avait recouvré quelque liberté d'aller et de venir, servant volontiers tous les missionnaires et les passants, qui se louaient fort de lui, comme d'un homme qui honoraît son ministère.

Mgr Mullener, de son côté, continuait de vivre en apôtre des premiers siècles, dans ses montagnes, y travaillant avec fruit et bénédictions à la conversion des infidèles, en attendant avec une sainte impatience des ouvriers qu'il demandait depuis si longtemps. — Toutes ces différentes relations qui roulent sur trois missionnaires dans des états si dissemblables l'un et l'autre, font honneur à l'Église et à la Congrégation.

§ 43. Les Missionnaires d'Alger.

263. *M. Lambert Duchesne, vicaire apostolique.* — De la Chine nous reviendrons en Barbarie, pour faire le récit de ce que les Missionnaires ont fait à Alger. On a vu ci-devant comment M. Lorange y était installé avec le frère Jacques Leclerc, en qualité de vicaire de l'archevêque de Carthage, et comment on y envoya ensuite M. Duchêne pour

l'aider. Ils rendirent là leurs services accoutumés aux pauvres esclaves chrétiens, en bonne santé et sans avanie, comme marquait M. Watel dans sa lettre du 1^{er} janvier 1705, ajoutant néanmoins que M. Lorance se faisait vieux et se cassait beaucoup, ayant eu l'année précédente deux attaques d'apoplexie, dont il serait mort, s'il n'avait été promptement secouru. Il décéda quelque temps après.

Depuis la mort de M. Lorance, M. Duchêne tomba dangereusement malade et crut lui-même mourir, en sorte qu'il nomma un Père capucin en sa place. Pour remédier à cette situation il pressait M. Watel, ne sachant pas encore que celui-ci fût mort, de lui envoyer un compagnon pour vicaire à Tunis; sur quoi M. Bonnet, pour lors vicaire général, dit dans sa lettre du 1^{er} janvier 1711 qu'il paraît juste de lui donner secours et cette consolation; mais il faut là des hommes d'une vertu très solide et disposés à mourir dans les tourments à la première brouillerie qui se forme dans ces villes infidèles. Il invitait les sujets de la Compagnie, s'ils se sentaient de l'attrait pour cet emploi, de le marquer.

264. *Départ de M. Batault pour Alger. Alternatives de consolations et d'avanies.* — Le supérieur général jeta d'abord les yeux sur M. Lamotte, homme fort et vigoureux, qui était pour lors à Annecy; mais celui-ci s'étant excusé sur son âge de cinquante ans et sur la difficulté qu'il aurait, étant si âgé, d'apprendre la langue, il en choisit un plus jeune nommé M. Batault, pour lors assistant et régent dans le séminaire de Vannes, homme doux et zélé. Il lui donna pour compagnon un frère nommé Joseph Berchon, actif et de bonne volonté. Ils vinrent tous les deux, de Paris, s'embarquer à Marseille, au commencement de l'année 1712, et ils furent attaqués sur mer d'une rude tempête qui les mit en danger de faire naufrage et les jeta enfin tout tremblants sur les côtes de Gênes. Le vaisseau étant hors

d'état de continuer sa route, M. Batault se proposa de venir se rembarquer à Marseille, et d'aller en attendant à Rome; toutefois il se priva de cette consolation, et ayant trouvé à Gênes un navire pour aller à Alger, il en profita avec le frère et arriva là en bonne santé, ce qui fit grand plaisir à M. Duchêne.

Il y avait pour lors à Alger un dey fort doux et traitable, ce qui leur donnait moyen de servir les pauvres esclaves avec beaucoup de liberté. M. Duchêne ne laissait pourtant pas d'y souffrir quelque mortification.

Ces messieurs vivaient fort bien avec M. de Clérambault, consul de la nation française, lequel servit utilement M. Duchêne pour apaiser le dey, qui, tout bon qu'il était, lui avait donné assez brusquement un ordre pour sortir d'Alger, sur une fausse accusation de quelques juifs, ainsi que le mandait M. Bonnet, en 1714, ajoutant : « La paix et la guerre se succèdent là, comme ici la pluie et le beau temps, et, par conséquent, ces messieurs ont besoin de beaucoup de force et de confiance. » Ils avaient, comme porte la lettre de M. Bonnet, en 1715, une grande liberté pour la pratique des règles et les exercices des fonctions auprès des esclaves chrétiens, toujours en grand nombre en divers bagnes, qu'ils servaient avec beaucoup de zèle, de ferveur, de succès et de consolation. Toutefois, l'année après, ils eurent à essuyer quelques avanies et menaces de la part du dey, prévenu pareillement de faux rapports : on lui avait mandé que d'indignes traitements avaient été faits à des esclaves turcs en Italie; il se désabusa ensuite et se radoucit à l'égard des missionnaires, les laissant vivre en paix, appliqués au service des pauvres esclaves chrétiens. On comprenait par cette nouvelle bourrasque qu'ils devaient être prêts à tous les événements; ils n'en avaient point de fâcheux en ce moment-là. Ils parlaient dans une lettre au Général, en 1716, d'une jeune esclave espagnole qui, depuis deux ans, souffrait pour la conservation de sa

foi et de sa chasteté un martyr semblable à celui des premiers martyrs.

Depuis, le frère Jacques Le Clerc est décédé et on doit envoyer un autre frère à sa place. M. Bonnet jugea à propos de faire faire là une visite selon l'usage de la Compagnie, introduit dans toutes les maisons; il donna cette commission à M. de Garcin, supérieur de la maison de Marseille, qui, ayant demeuré longtemps en cette ville, où se font les affaires de ces messieurs d'Alger pour les embarquements et où on garde leur argent qui ne serait pas en sûreté auprès des Turcs, avait plus de connaissance de cet établissement; il y alla et en revint au commencement de l'année 1720.

§ 44. Missions en l'île de Mascareignes, depuis île Bourbon ou de la Réunion.

265. *Mission de l'île Bourbon confiée aux prêtres de la Mission. Départ des premiers ouvriers.* — Dieu voulut se servir des Missionnaires dans un nouveau pays, voisin de l'île Madagascar, où M. Vincent en avait envoyé durant sa vie, c'est l'île de Bourbon, dite autrement Mascareignes, du nom du capitaine portugais qui la découvrit le premier. Elle est à l'orient méridional de l'autre, et quand les Français habitaient à Madagascar, on y reléguait ceux qui étaient jugés dignes de cette peine. Ils se multiplièrent là, cette île étant dans un bon air, d'un terrain fertile, abondant en gibier, volailles, animaux, fruits, etc. La Compagnie des Indes trouva cet endroit bon pour y faire rafraîchir les vaisseaux après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance. Il s'y fit diverses habitations ou paroisses tout autour sur les côtes de la mer. Messieurs de la Compagnie y établirent un gouverneur; quelques religieux y servaient pour le spirituel; mais on demanda ensuite au Pape des ouvriers pour cultiver cette nouvelle vigne, et le Saint-Père y destina les prêtres de la Mission.

M. Bonnet, déjà Général, se vit obligé de songer à y

envoyer un nombre suffisant d'ouvriers. Il appela, pour cet effet, M. Criais, homme vigoureux et de bon naturel, qui était à Marseille, où il avait très bien appris le provençal et s'était rendu par ce moyen très utile pour les missions; il le nomma avec MM. Renou, Abot et Houbert pour cette mission, de laquelle M. Renou, comme le plus ancien, devait être supérieur. Il avait été de la religion prétendue réformée et y avait fait ses études pour être «*proposant*»; il était donc d'une érudition au-dessus de la médiocre et avait parfaitement bien réussi dans la régence. On leur donna, pour les servir, le frère Joseph Moutardier.

Cette entreprise surprit agréablement la Compagnie, et son succès fut, dans la suite, une partie des nouvelles dont le Général informait les maisons tous les ans : «*Nous voilà enfin, disait-il en 1713, à la veille du départ pour l'île de Bourbon; ces messieurs y vont avec un grand courage, fort joyeux et embrasés d'un saint zèle pour la gloire de Dieu et le salut de ces pauvres insulaires tant chrétiens qu'infidèles. M. Renou a tous les pouvoirs que notre Saint-Père le Pape a coutume d'accorder aux vicaires et préfets des Missions étrangères, les autres y participent à proportion; il n'y a pas jusqu'au frère qui n'ait une patente de sa mission pour le service de Dieu.*» Ils s'embarquèrent à Saint-Malo, mais à peine eurent-ils mis à la voile que les deux vaisseaux, sur lesquels ils étaient montés, se séparèrent et furent pendant environ quinze jours battus d'une tempête si furieuse, qu'au dire des anciens matelots, on n'en avait pas vu de semblable depuis vingt ans. Le vaisseau qui portait MM. Criais et Houbert fut obligé de relâcher à Saint-Malo pour se radouber. L'autre, où étaient MM. Renou et Abot, avec le frère, après avoir perdu son grand mât et essuyé un terrible coup de tonnerre qui étourdit quarante personnes, leur ôtant le sentiment pendant quatre heures sans que personne fût blessé à mort, aborda à Ply-

mouth, en Angleterre ; ils remontèrent tous sur un vaisseau avec plus de courage que la première fois et firent une heureuse navigation. M. Renou arriva le premier à Cadix, un peu indisposé de la fatigue du voyage ; les autres y vinrent le joindre. Ils écrivirent de là qu'ils devaient partir, sur la fin de mars 1713, pour Pondichéry, sur la côte de Coromandel, place forte appartenant à la Compagnie des Indes ; de là ils seraient transportés, en revenant sur leurs pas, en l'île de Bourbon, le vaisseau ne devant pas mouiller là en passant. Ils y arrivèrent au mois de septembre suivant, bien contristés de n'avoir encore pu passer à Mascareignes, et ce qui leur fut plus fâcheux est que les deux vaisseaux qui les devaient porter là, les laissèrent et revinrent droit en France pour profiter du vent qu'ils trouvèrent favorable.

Les missionnaires restèrent à Pondichéry quelque temps, ne trouvant guère de vaisseaux pour aller de là en l'île de Bourbon. Quand on eut appris ces détails à Paris, M. Bonnet s'entremet auprès de M. de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État pour la Marine et de Messieurs de la Compagnie, espérant d'en obtenir dans peu de jours des ordres pour faire passer ces messieurs dans le lieu de leur mission. Ils séjournèrent près d'un an à Pondichéry, jusqu'à ce que M. le chevalier de Bernapré eut la bonté de se charger d'eux avec leurs équipages, malgré toutes les difficultés et malgré les risques d'être obligé d'hiverner.

266. *Établissement des Missionnaires à Saint-Denis, à Saint-Paul et à Sainte-Suzanne ; heureux débuts.* — Le gouverneur et les peuples reçurent très bien les missionnaires. Ceux-ci se dispersèrent en deux ou trois bandes pour servir plus commodément. Ils s'attendaient à trouver de grands besoins, comme, en effet, ils en rencontrèrent. Toutefois, les peuples les écoutèrent volontiers, paraissant disposés à profiter de leurs bons exemples et instructions. Eux, de leur côté, étaient fort contents de leur sort et de la

grâce que Dieu leur avait faite de les appeler à la culture d'une terre étrangère et désolée.

Ils écrivirent bientôt après de longues lettres au Général, lui marquant le bon état de leur santé, les premiers succès de leurs travaux, la bonne disposition des peuples et la manière dont ils s'étaient partagés. M. Renou resta avec le frère à Saint-Denis, résidence du gouverneur; MM. Criaïs et Abot, dans la paroisse de Saint-Paul, et M. Houbert, seul, dans celle de Sainte-Suzanne. Ces trois paroisses entrèrent, selon la lettre du 1^{er} janvier 1717, dans les vues des missionnaires avec la même docilité et le même succès qu'on a coutume de trouver dans les missions les plus ferventes. Les infidèles se convertissaient peu à peu; on ne les baptisait pourtant qu'après avoir vu des assurances morales de leurs bonnes dispositions. Les anciens fidèles avaient pour la plupart été si touchés qu'ils avaient dit aux missionnaires, comme les premiers chrétiens aux apôtres : *Viri fratres, quid faciemus?* s'étant laissé conduire pour les restitutions, les occasions prochaines et les scandales, comme avaient voulu ces messieurs sans leur faire la moindre résistance; jusque-là que les flibustiers, qui sont des espèces d'aventuriers, vivant de leur chasse et de leurs rapines, se sont rapportés à leur décision.

Le Général était résolu d'envoyer encore deux frères, afin qu'on fût deux au moins dans chaque maison, pour faire ainsi trois communautés, où les prêtres fussent dégagés des soins temporels et soulagés dans leurs maladies.

267. *Heureux fruits d'évangélisation parmi les fidèles et les infidèles; lettre de M. Renou.* — M. Renou continua d'informer M. Bonnet des succès de cette mission. « Dieu, disait-il, bénit toujours nos travaux et récompense le zèle ardent de nos confrères, les dédommageant de ce qu'ils ont généreusement quitté pour lui. Quelque lâche que je sois, Dieu a plus d'égard aux besoins et aux dispositions qu'il a mis dans le cœur de ceux dont j'ai soin, qu'à mon indi-

gnité et à ma misère, et si on compare l'état présent de nos paroisses avec celui où elles étaient avant notre venue en cette île, elles ne sont pas reconnaissables. Les noirs mêmes, dont on espérait le moins, commencent à être tout autres, et la parole de Dieu opère des changements suprenants en plusieurs d'entre eux. J'ai baptisé vingt-trois adultes dont je suis content, et, de même, d'anciens baptisés fréquentent les sacrements et vivent d'une manière fort chrétienne. J'en ai remis sept ou huit à baptiser la veille de la Pentecôte, attendu qu'ils n'étaient pas assez instruits. Le frère Joseph Berchon réussit en des occasions où les plus habiles médecins et chirurgiens de l'Europe échoueraient. » On choisissait, dès le temps de M. Vincent, pour ces missions éloignées, des frères un peu intelligents dans la cure des maladies, pour être plus utiles tant aux prêtres missionnaires qu'aux pauvres sauvages. « Il est visible, continuait M. Renou, qu'il y a là une assistance particulière de Dieu. Ce bon frère se fait admirer par le soin qu'il prend de ses malades, par sa douceur et son désintéressement. »

Les autres marquent de leur côté que le bon air de l'île entretenait leur santé, que la première ferveur qui avait d'abord paru, ainsi que cela a coutume d'arriver dans les commencements, était un peu ralentie, qu'ils étaient pourtant contents de la bonne vie du plus grand nombre des libres et des esclaves qui se confessaient souvent, et desquels ils n'étaient pas haïs, puisque souvent ils leur envoyaient des présents de fruits, de légumes et de viande fraîche peu commune dans le pays; que les habitants leur bâtissaient un presbytère fort gracieusement, à quoi ils tâchaient de correspondre, donnant à dîner à leurs ouvriers, faisant en même temps la cuisine et prenant soin du tracas du ménage, ce qui pourtant les embarrassait, et ils disaient qu'ils seraient toujours à plaindre tandis qu'ils n'auraient pas de frères pour cela.

M. Renou pensait à changer M. Houbert de Sainte-

Suzanne, où il était seul, pour le mettre à Saint-Paul et M. Abot à sa place.

268. *Nouvel envoi de Missionnaires; ferveur des habitants de l'île.* — « Nous sommes obligés, disait M. Bonnet en écrivant ceci tout transporté de joie, de bénir le Seigneur qui nous a fait faire un si bon choix des ouvriers en cette occasion; j'espère que nous aurons le même contentement des autres frères que nous avons fait partir, et qui m'écrivent de Sainte-Croix des Canaries, en date du 5 mars 1718, qu'ils étaient arrivés la veille, après avoir couru plusieurs dangers d'être pris sur les côtes de Barbarie, où les vents leur avaient fait faire cinq cents lieues malgré eux. Un capitaine de vaisseau, qui a passé par Canton, où est M. Appiani, et par l'île de Bourbon, m'écrit de Lisbonne, du 5 mai 1718, que ces messieurs font revivre les mœurs de la primitive Église, dont il a été témoin et très édifié; que leurs travaux font honneur à la religion; que, dans Mascareignes, ils ont chassé la débauche et la dissolution; que la jeunesse montrait un germe de vertu, rendant témoignage aux miséricordes de Dieu sur ce nouveau peuple. »

M. Bonnet écrivit encore, le 26 décembre 1719 : « Nos messieurs de l'île de Bourbon sont paisibles dans leur petit district, avec leur frères sages et propres à ce pays-là. Ils sont fort unis entre eux; ils aiment leur peuple et en sont également aimés. Ils leur firent faire, l'année dernière, la retraite pour essayer de soutenir les fruits de leur mission précédente, et ils écrivent que cette île est à présent comme un petit paradis terrestre, où il y a peu de boucs parmi les brebis dans les pâturages du Seigneur. M. Renou se trouve encore incommodé de l'estomac, les autres se portent bien. » Mais le dernier article ne fut pas confirmé par les nouvelles suivantes à l'égard de M. Houbert, « lequel, disait M. Bonnet, après plusieurs crachements de sang, se trouvait attaqué d'une toux sèche et de tous les autres symp-

tômes de la pulmonie et de la phtisie, de sorte qu'il y avait toutes les apparences d'une mort prochaine et nullement de guérison. Toute la paroisse de Sainte-Suzanne paraissait très affligée de son état, car il était aimé, estimé, honoré comme un bon et saint pasteur. M. Renou a eu pareillement des crachements de sang fort violents qui ont de même fait craindre pour sa vie; toutefois, Dieu nous l'a conservé et les autres continuent à se bien porter avec les frères qui, tous, leur font du bien dans leur île. »

§ 45. Projet de mission en Mingrèlie ou Géorgie.

269. *Notice sur la Géorgie; état religieux.* — Il semblait que la providence de Dieu voulait ouvrir la porte d'une autre terre étrangère, quoique dans un autre climat que celle dont nous venons de parler, mais d'une plus vaste étendue, pour y faire entrer d'autres ouvriers de la Congrégation et y faire luire, par leur moyen, la lumière de la foi catholique. C'était la Géorgie ou Mingrèlie, située sur la côte de la mer Noire ou Pont-Euxin, pays bon, fertile et célèbre autrefois par la fameuse expédition de Jason, chef des Argonautes qui allèrent à la conquête de la Toison d'or. Ce pays est bien tempéré. Les habitants y sont doux; ils étaient sujets aux empereurs grecs, et le schisme de cette nation s'y introduisit, comme dans le reste de l'Empire. Dans la suite des temps, quand les Ottomans ou Turcs occupèrent par les armes l'Empire grec, qui prit fin par la prise de Constantinople, des princes particuliers restèrent maîtres de ces grandes puissances et devinrent tributaires tantôt du grand Seigneur, tantôt du sôphi de Perse, conservant toujours la religion grecque.

Il y a parmi ces habitants, comme dans le reste de la Grèce, des caloyers ou moines grecs, du nombre desquels était un oncle du prince de Géorgie ou Mingrèlie, qui vint à Rome. Il y eut audience de notre Saint-Père le Pape Clément XI, à qui il témoigna le désir et la bonne disposition

des Mingréliens pour recevoir des missionnaires européens et revenir, par leur secours, à l'unité de l'Église.

270. *A Rome et à Paris, projet de mission en Mingrèlie. Offres faites aux Missionnaires; ajournement.* — Le Saint-Père jeta alors les yeux sur la Congrégation de la Mission pour lui confier le soin de cette mission importante. Ce religieux oncle du prince vint encore à Paris solliciter le zèle de Sa Majesté très chrétienne, pour contribuer aux frais de cette mission, et Sa Majesté eut la bonté d'assigner 7 000 livres de revenus annuels pour soutenir cette bonne œuvre. M. Bonnet, sans doute ravi d'avoir cette occasion d'étendre ainsi la Compagnie et d'en appliquer les ouvriers jusque dans les pays les plus reculés aux fonctions apostoliques, nomma aussitôt des sujets pour entreprendre le voyage de Mingrèlie. Il fit venir de Rome M. La Gruère, et partir de Paris cinq ou six autres ouvriers; la plupart jeunes prêtres, excepté M. Alin, qui en devait être le supérieur, et qui alla jusqu'à Marseille, où M. La Gruère s'était rendu de Rome; d'autres s'arrêtèrent à Lyon.

Mais on y apprit deux fâcheuses nouvelles qui firent évanouir toutes les belles espérances de cette mission. La première fut l'avis donné par M. le marquis de Bonac, ambassadeur de France à Constantinople, que le grand Seigneur ne laisserait pas passer des missionnaires d'Europe, et la seconde, encore plus affligeante, fut la mort du roi Louis XIV, arrivée le 1^{er} septembre 1715.

C'était ce grand prince qui, par ses libéralités, voulait faire exécuter ce grand dessein, et, d'ailleurs, il aurait bien trouvé moyen d'y faire consentir le sultan; mais la pension qu'il avait assignée se trouvait supprimée : on ne fut plus en état, faute de moyens, d'entreprendre ce voyage. M. Bonnet écrivit, à la date du 1^{er} janvier 1716 : « La mort du roi a suspendu ou tout à fait anéanti le projet de la mission de Mingrèlie. Dieu a ses temps et ses moments, les-

quels il faut attendre avec patience pour ne pas devancer ses desseins. »

§ 46. Affaires administratives et assemblée sexennale de 1717.

271. *Mesures administratives pour les affaires temporelles de la Congrégation.* — Depuis que nous avons fait mention en cette Histoire de l'élection de M. Bonnet au généralat, nous n'avons parlé que des fonctions spirituelles exercées par les missionnaires sous son gouvernement. Il faut dire à présent quelque chose du temporel, dont la connaissance n'est pas à négliger pour ceux qui souhaitent bien savoir le progrès de l'Institut.

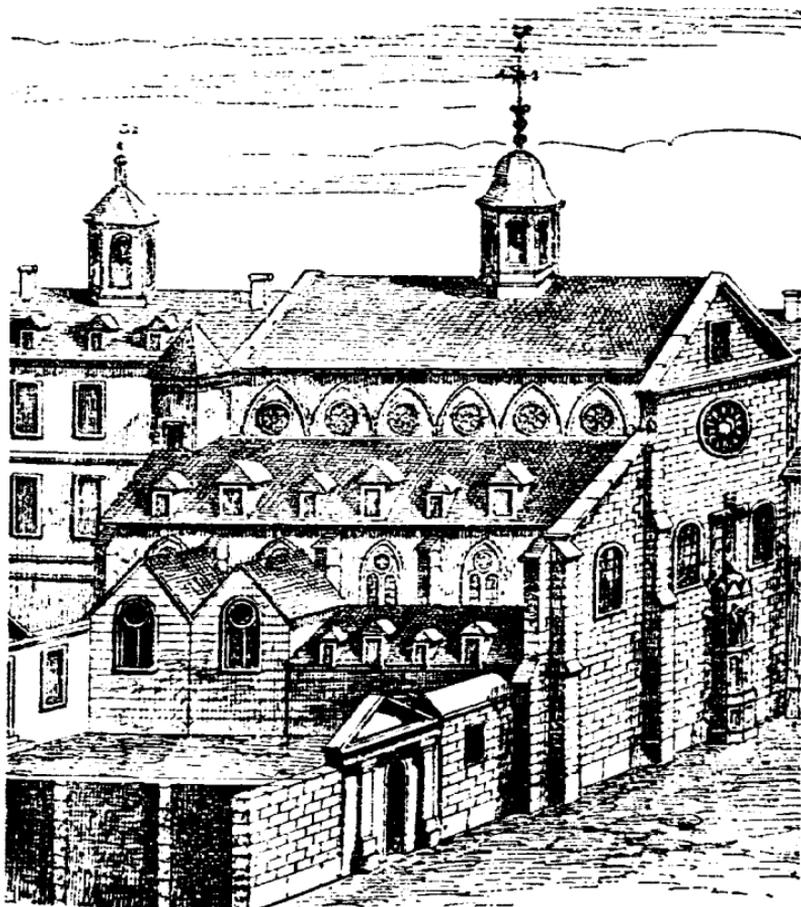
Les maisons n'y sont fondées que pour la subsistance d'un petit nombre des ouvriers nécessaires à l'acquit des fonctions pour lesquelles on les a appelés en divers endroits. Ces fondations consistent ordinairement en quelques pensions ou bénéfices unis, dont le revenu fait à peu près 100 écus par an pour chaque prêtre, et moins pour les frères, ce qui doit ensuite fournir à la subsistance des ouvriers, tant en santé qu'en maladie. La modicité de ce revenu a obligé les premiers supérieurs généraux et les supérieurs particuliers de veiller exactement à conserver le temporel, nécessaire d'ailleurs pour maintenir le bon ordre et la régularité parmi les sujets.

Tout ce temporel allait assez son train sous le généralat de M. Watel, tant de la part de ceux qui devaient payer, que du côté des missionnaires, au soin desquels l'administration en était confiée. Il n'en fut pas tout à fait de même sous son successeur. La mort du roi Louis XIV mit du dérangement, et certaines maisons étaient fort à l'étroit. M. Bonnet voulant pourvoir à cette conservation, donna l'ordre suivant aux maisons, à qui il écrivit, pour cet effet, le 11 mars 1716 : « Quoique nous ne soyons pas riches, mais au contraire pauvres dans toutes nos maisons, nous ne laissons pas de croire qu'il faut nous appliquer sérieu-

sement à conserver le peu que Dieu nous a donné, et ne le pas dissiper par des procès mal concertés ; pour cela nous avons pris la résolution d'avoir ici, à Paris, un conseil de trois des plus célèbres avocats, avec lesquels nous consulterons, une fois par mois céans, toutes nos affaires temporelles, celles des autres maisons et même des particuliers, afin de bien défendre les bonnes, accorder les douteuses, et n'en entreprendre jamais de mauvaises. Ainsi, quand on voudra plaider, soit pour attaquer, soit pour défendre, il faudra, à moins qu'on ne soit bien pressé, envoyer un sommaire de l'affaire dressé par un procureur ou autre homme de métier, pour en délibérer avec ces messieurs, desquels on enverra ensuite l'avis. Feu M. Vincent avait établi, de son temps, un semblable conseil, et ne faisait presque aucune affaire sans la lui communiquer. Les principales communautés de Paris en usent de même, et cela fait un bon effet dans les tribunaux où il faut plaider. Les juges voyant qu'on n'entreprend rien que par l'avis des plus habiles avocats, sont mieux disposés à nous traiter favorablement ; au lieu que s'ils remarquaient qu'on plaide légèrement, ils seraient plus en garde et auraient plus lieu de se défier. Cela demande un peu plus d'assiduité et de diligence, on tâchera, de part et d'autre, à n'en pas manquer. » On voit que M. Bonnet, outre l'attention qu'il paraît avoir au temporel, voulait ramener toutes les pratiques usitées sous M. Vincent.

Le Général ajouta, dans sa lettre du 8 mai 1719, d'autres recommandations. Il y recommande que, conformément aux règles, les supérieurs remettent au coffre-fort l'argent de la maison, n'en gardant qu'une clef ; que tout l'argent passe ainsi dans le coffre et n'en soit tiré que par le supérieur et le procureur ensemble, pour être employé aux besoins de la famille selon la règle, sans jamais disposer de rien de considérable, qu'après en avoir délibéré avec les consultants et obtenu la permission du visiteur ou du

Général, obéissant en ceci à la règle; que dans la consulte on ne conclue jamais qu'aux dépenses absolument néces-



VUE DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-LAZARE

D'après une estampe de la Bibliothèque nationale.

Tiré de *S. Vincent et sa mission sociale*, par A. Loth; Dumoulin, éditeur.

saires ou évidemment utiles au plus grand bien de la maison et, en cas que les supérieurs s'écartent de cette conduite, les officiers de la maison en écriront sans délai aux supérieurs majeurs, afin d'arrêter le désordre dans

son principe, et empêcher que la mauvaise administration ne dégénère en une ruine entière du temporel et, par une suite nécessaire, du spirituel de leur maison. Les visiteurs, dans le cours de leurs visites, ne doivent pas se contenter de régler par manière d'acquit les livres de recettes, de dépenses, de « mis et de tiré » du coffre, mais examiner à fond en quel état sont les maisons pour le spirituel et le temporel, et s'informer exactement des dettes actives et passives, pour en envoyer l'état au Général, suivant leur propre règle.

« Après tous ces moyens, continue M. Bonnet, qui dépendent des officiers, supérieurs et visiteurs, il en reste un plus efficace que tous les autres, entre les mains du Général, c'est de ne pas laisser en place des personnes propres à ruiner les familles qu'ils sont obligés d'édifier en toutes façons, et pour le temporel et pour le spirituel. »

Sur la fin, il radoucit un peu sa lettre, laquelle paraît d'un style vigoureux : « Je présume volontiers, dit-il, que vous n'avez pas besoin de ces avis, mais il ne faut pas attendre, pour remédier au mal, qu'il soit devenu général et quelquefois irréparable. »

Il répéta, ensuite, les mêmes avis en peu de mots : « Quelques maisons, dit-il, se sont endettées, non seulement par le malheur des temps, mais encore par des emprunts notables pour des choses inutiles. Les supérieurs n'en feront pas, désormais, d'un peu considérables, soit par eux-mêmes, soit par leur procureur, ou tout à la fois ou successivement, sans auparavant nous en dire les raisons et obtenir notre permission, à quoi les visiteurs tiendront la main dans le cours de leurs visites. »

272. *Difficultés financières en France à l'époque de la mort du roi Louis XIV.* — Un autre accident, comme on dit ci-dessus, déranger le temporel des maisons — c'est, la mort du roi Louis XIV, que chacun sait avoir été, pendant toute sa vie, un protecteur déclaré de la Congrégation

qu'il aimait et estimait. Une grande partie des maisons avaient presque tout leur temporel en rente sur la ville de Paris, et elle avait toujours payé, excepté dans les dernières années de ce long règne, où les grands besoins de l'État obligèrent Sa Majesté à faire retarder les paiements. Après la conclusion de la paix, le roi fit publier un édit, au mois de décembre 1713, portant érection, en principal, de ces rentes arragées, réduction desdites rentes désormais au denier vingt-quatre et suppression même des deux cinquièmes du fonds, en cas que les contrats fussent nouveaux, ce qui commença à affliger les maisons de la Compagnie. Celle de Saint-Lazare avait d'anciens privilèges pour le sel et les entrées de vin à Paris que la Congrégation avait pareillement dans toute l'étendue du royaume. Ces causes furent commises au Grand Conseil, auquel on évoquait toutes les affaires qui étaient suscitées en province. Cela ne faisait pas plaisir aux Parlements et à celui de Bretagne en particulier; il se souvint des anciennes brouilleries qu'on avait eues dans la maison de Saint-Méen, à l'occasion des religieux de cette abbaye où, d'autres Bénédictins ayant voulu rentrer dans la mense, avaient fait intervenir le Parlement pour en chasser les missionnaires. M. Hamon, supérieur de cette maison, en soutint vivement les intérêts; étant allé à Paris par permission de M. Bonnet, il présenta la requête au Conseil privé du Roi pour la cassation desdits arrêts et faire nommer les calomnieurs. Cette requête fut admise, puis signifiée au procureur général du Parlement, et ces arrêts solennellement cassés.

M. Bonnet ayant appris toutes ces plaintes qu'on faisait en province, marqua, dans une lettre en date du 1^{er} janvier 1717, ce que lui avait représenté là-dessus Mgr le chancelier Voisin. « Je dois vous avertir, dit-il, que quelques Parlements se sont adressés à Mgr le duc d'Orléans pour nous faire ôter ou réformer notre évocation au Grand Conseil, sous prétexte d'abus ou de trop grande étendue.

M. le Chancelier, a qui la plainte a été envoyée, a eu la bonté de nous en avertir et j'ai promis à Sa Grandeur de ne nous en plus servir que dans les affaires d'importance et quand on ne pourrait pas faire autrement. » Il ajoutait : « Qu'afin que ce ménagement ne nuise pas à la Compagnie, M. Dargenson, garde des Sceaux, lui avait obtenu de Sa Majesté de pouvoir appeler, des jugements où on serait lésé, au Grand Conseil, sans être obligé de poursuivre les parties victorieuses aux tribunaux supérieurs des lieux où ces parties auront été favorisées au préjudice de la Congrégation. » C'était là jurer, en quelque manière, de la grâce entière de l'évocation, comme ci-devant.

La maison de Saint-Lazare recouvra encore les premiers privilèges pour l'entrée du vin, etc. Le Général en donna avis à la Compagnie, le 26 décembre 1719, disant : « Son Altesse Royale le Régent du Royaume a eu la bonté de nous rendre notre privilège pour le sel et le vin ; M. Dargenson, garde des Sceaux, nous a beaucoup aidé à obtenir cette grâce » ; il était, pour lors, en faveur auprès de Mgr le Régent après la disgrâce de M. le chancelier Daguesseau, et il était ancien ami de la Congrégation, qu'il avait honorée de sa protection, tandis qu'il a été lieutenant général de police de la ville de Paris.

273. *Situation de la Congrégation lors de la régence du duc d'Orléans.* — On a pu remarquer ci-dessus que quand le Roi très chrétien mourut le 1^{er} septembre 1715, M. Bonnet, Général de la Compagnie, était à Lyon, dans le cours de ses visites ; il devait encore aller de là à Saint-Flour ; mais cette triste nouvelle l'obligea de se rendre en diligence à Paris. Y étant arrivé, comme le roi Louis XV était en minorité, il alla offrir ses respects à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent, de qui il fut bien reçu, et ce prince eut la bonté de lui dire qu'il considérerait la Congrégation.

· On se flatta d'abord que les rentes de la ville seraient

mieux payées que ci-dessus. M. Dusaray, encore pour lors procureur général de la Congrégation, l'écrivit ainsi aux maisons; et, en effet, l'on commença bientôt à le faire. Toutefois l'argent, qui était revenu dans sa valeur intrinsèque, fut rare après la mort du roi, et sur diverses représentations des négociants, le Régent le remit sur le pied où il était pendant la guerre. Les grandes dettes de la couronne embarrassèrent pour y satisfaire. Le Regent taxa, par le moyen d'une Chambre de justice créée exprès, tous ceux qui s'étaient enrichis en temps de guerre dans les partis, et on croyait que cette taxe suffirait pour acquitter les dites dettes. Bientôt après on jugea à propos de retrancher les privilèges de franc salé et d'entrées aux corps et aux communautés; celle de Saint-Lazare y perdait par an dix mille livres. La chose n'en demeura pas là; le fameux Jean Law, étant mis à la tête de l'affaire, ût goûter son système sur le crédit des papiers qu'il prétendait faire rouler dans le royaume avec succès pour le roi et les sujets, en sorte que tout l'argent serait entre les mains du roi, qui y pourrait faire le gain que tous les négociants ensemble y réalisent. Pour cela, on augmenta d'une manière exorbitante les espèces jusqu'à pres de la moitié de leur valeur, et puis encore davantage; on résolut de payer le capital de toutes les dettes du royaume, ce qui fut exécuté en papier au commencement de l'année 1720. Ces papiers furent bientôt après décriés; bien des gens avaient fait une fortune immense, mais une infinité d'autres, et surtout des communautés, se trouvèrent ruinés, étant remboursés en billets. Celles de la Congrégation ne furent pas plus épargnées que les autres: la seule maison de Saint-Lazare perdit tout d'un coup plus de quatorze mille livres de rentes, les autres à proportion, n'y en ayant presque point qui n'eût une grande partie de son fonds sur la ville de Paris ou sur le clergé, et tout fut payé en papier.

M. Bonnet écrivait de Saint-Lazare, le 1^{er} janvier 1718 :

« Toutes les maisons de France sont à l'étroit pour le temporel, et celle-ci à proportion plus que toutes les autres. Il faut pourtant espérer que Dieu ne nous laissera pas manquer du nécessaire, pourvu que nous soyons fidèles à nos règles, à nos vœux et à nos devoirs. » Et en 1719 : « Cette maison, quoique mise fort à l'étroit, n'a pourtant rien retranché des bonnes œuvres qui s'y font; nous y sommes encore trente-cinq prêtres, soixante et un étudiants, trente-cinq séminaristes et quatre-vingts frères, tous, grâce à Dieu, appliqués aux fonctions ordinaires. »

Au commencement de 1721, M. Bonnet écrivit encore à la Compagnie : « Cette maison, aussi bien que la plupart des autres de France, est fort dégradée par rapport au temporel, étrangement diminué partout. » C'est ainsi qu'on ne savait que faire de tous ces billets dont on se voyait chargé. Quelques maisons établies dans les grandes villes en firent des acquisitions; on ne donna pas le temps aux autres d'en faire autant, selon que le procureur général manda que M. Bonnet en laissait la liberté aux maisons, pour remplacer ainsi leur capital; on n'en trouvait pas non plus la commodité en plusieurs endroits, et les fonds n'avaient plus de prix. Ainsi l'on se vit obligé à remettre de nouveau son bien sur la ville, au denier qu'il plut au roi d'assigner. M. Bonnet continue : « Nous espérons que Dieu nous soutiendra si nous lui sommes fidèles et qu'il augmentera nos biens spirituels, à proportion de la diminution des autres. »

274. *Mort de Mme de Maintenon; sa grande bienveillance pour la Congrégation de la Mission.* — Outre la personne du roi, signalé protecteur de la Compagnie, que toutes les maisons de France perdirent, la mort enleva quelques années après Mme Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, fondatrice en particulier de la Maison royale de Saint-Cyr. Elle décéda à Saint-Cyr, — où elle s'était retirée depuis la mort du roi, — le 15 avril 1719,

après une longue vie de quatre-vingt-trois ans, qui avait été pleine de piété en toutes sortes de bonnes œuvres, très dégagée de l'esprit du monde et de toutes ses fausses maximes, toujours éloignée du vice, uniforme et constante dans la pratique des vertus : c'est l'éloge qu'en fit M. Bonnet, en la recommandant aux prières de la Congrégation, laquelle perdait une amie fidèle et constante et une protectrice également puissante et remplie de bonne volonté dans tous les temps et en toutes sortes d'occasions. Dans le commencement, Dieu donna à la Compagnie Mme la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, tout-puissant en France, et M. Vincent avait toujours eu recours à elle dans ses besoins ; la Providence lui a donné de même, dans la suite, Mme de Maintenon, dame la plus accréditée dans l'esprit du roi, et on s'adressait à elle quand on voulait représenter quelque chose à Sa Majesté ou obtenir quelques grâces nécessaires pour unir des bénéfices à certaines maisons. C'est ainsi que celle de Lyon, trouvant des difficultés pour avoir le consentement de M. Tessé, abbé de Savigny, afin de procéder à l'union du prieuré de Mornant, dépendant de cette abbaye, Mme de Maintenon en écrivit au maréchal, son père, qui était pour lors au fond de l'Espagne, lequel manda à M. l'abbé, son fils, de faire tout ce que Mme de Maintenon souhaiterait.

275. *L'Assemblée sexennale de 1717.* — Nous n'avons pas encore parlé de l'assemblée sexennale qui se tint, suivant les Constitutions, six ans après l'élévation de M. Bonnet au généralat. Il en avertit la Compagnie, par sa lettre du 1^{er} janvier 1717, en ces termes : « Cette année, Dieu aidant, nous tiendrons notre assemblée sexennale, le 1^{er} juillet, pour examiner s'il est besoin d'en tenir une générale ou non. A l'occasion de cette assemblée sexennale, les provinces ont continué d'envoyer, au supérieur général, leurs difficultés qui ne peuvent être réglées par le visiteur. » On en propose de la sorte dans l'assemblée pro-

vinciale; mais comme il y en a plusieurs qui pourraient être aisément résolues ou qui le sont déjà par les décrets précédents, on n'en choisit qu'un petit nombre qui demandent la réponse du Général. M. Bonnet ajoute : « Tout cela étant bien important au bien de la Compagnie, doit être recommandé à Dieu dans les prières et saints sacrifices. Cette assemblée n'empêchera pas le séminaire de rénovation qui commencera à l'ordinaire. »

Les visiteurs eurent ordre de faire tenir leur assemblée provinciale et d'avertir les supérieurs, afin de choisir un temps convenable pour celle de leur maison. Un député de chaque province de France se rendit ensuite à Paris; il n'y en eut point de la province de Pologne; le supérieur de Turin fut député pour celle de Lombardie, et celui de Macerata pour la province romaine.

Les Italiens souhaitaient une assemblée générale, mais on jugea qu'elle n'était pas nécessaire.

276. *Temp fâcheux; critiques des gazettes; fléau de la peste.* — Telle fut la fin de l'assemblée sexennale et les maisons continuèrent de travailler chacune dans leurs emplois. « Toutes les provinces de France, disait M. Bonnet, sont utilement et saintement occupées partout, et chaque famille tâche de s'acquitter avec soin des devoirs de leur fondation. La paix règne partout, malgré les temps fâcheux et critiques auxquels Dieu nous a réservés. On nous drape quelquefois contre la vérité sans sujet dans des Nouvelles publiques; mais comme ce sont gens inconnus et sans aveu qui débitent ces calomnies, nous tâchons de les supporter chrétiennement et sagement, c'est-à-dire de ne pas nous en plaindre et de les mépriser comme elles sont en effet méprisées de toutes les personnes de bon sens. » Ceci regarde visiblement ce qui se lisait dans le supplément des gazettes de Hollande, débité chaque mois en ce temps-ci.

L'année suivante, on fut frappé d'un autre fléau de Dieu, chacun sait que la contagion se déclara avec violence à

Marseille, au mois de juillet, ayant été apportée, dit-on, du Levant, par un vaisseau qui revenait de Sidon, chargé de coton, et qu'on voulut dépêcher de débarquer sans faire une exacte quarantaine, pour profiter de la foire de Beaucaire, qui devait se tenir incessamment. Ce fléau fit des ravages incroyables dans cette grande ville : plusieurs centaines de personnes mouraient par jour ; on ne pouvait suffire à enterrer les cadavres. De là, il s'est répandu dans les autres villes et bourgs de la Provence et même dans le Gévaudan, où il est encore, sans savoir si Dieu épargnera les voisins, lesquels sont dans une continuelle alarme, avec une grande partie de l'Europe. A Marseille, on est chargé du soin de l'hôpital des forçats ; ainsi on se vit d'abord exposé à la fureur de la contagion : quatre prêtres y périrent, entre autres les deux qui servaient dans l'hôpital pour les Bretons et les Allemands ; un cinquième, plus jeune, fut attaqué, mais il en guérit ; trois frères moururent de même en servant ces messieurs. M. Bonnet en donna avis à la Compagnie pour leur procurer les suffrages accoutumés, mais en représentant leur mort comme glorieuse et plus digne d'envie que de compassion, ayant travaillé avec zèle au soulagement des pestiférés jusqu'au jour de leur maladie ou plutôt de leur accablement, et étant morts dans une sainte confiance. Ce mal terrible, jetant l'épouvante partout, obligea de faire des gardes exactes qui ne laissaient d'autre commerce libre que celui des lettres, encore les ouvrait-on en plusieurs endroits pour les parfumer.

277. *Morts édifiantes de Missionnaires.* — M. Bonnet, dans la lettre du 1^{er} janvier 1721, parlait de ces heureux défunts : « Nous avons perdu, disait-il, un nombre de bons ouvriers cette année, mais, par la grâce de Dieu, leur sainte vie a été couronnée par une mort précieuse aux yeux du Seigneur, surtout par celle des sept de Marseille, qui s'est trouvée jointe au plus grand acte de charité ! »

La mort qui affligea plus sensiblement le Général fut

celle de M. Maurice Faure, ci-devant vicaire général de la Compagnie, puis premier assistant de M. Pierron, et encore premier assistant et admoniteur de M. Bonnet. Il décéda d'une paralysie et léthargie, le 1^{er} août 1720, à Saint-Charles, où il était directeur en chef du Séminaire de rénovation. « Ce cher défunt, disait le Général, écrivant aux maisons, a vécu quarante-deux ans dans la Compagnie, avec beaucoup de paix, de douceur, d'humilité, de régularité et d'édification. Mgr Jean d'Aranthon d'Alex, son évêque, ne le vit qu'avec regret quitter sa cure pour se faire missionnaire, ayant pour lui beaucoup d'estime et une affection toute paternelle. Dans les différents emplois qu'il a eus dans la Compagnie, il a été toujours le même, parfaitement séparé du monde, plein de l'esprit de la Mission, bien uni à Dieu par l'oraison, l'exercice de sa sainte présence et une vie solidement vertueuse ; humble et mortifié en tout ; fort estimé, aimé et honoré de tous ses confrères, parce qu'il les aimait et les honorait lui-même parfaitement. En mon particulier, je perds, en ce cher défunt, beaucoup de bons conseils, de bons exemples et de vrais offices de charité chrétienne, tant dans son emploi d'admoniteur que dans celui d'assistant, et je crois lui rendre justice en vous assurant que je ne l'ai jamais vu agir d'une façon humaine, par caprice, par humeur. Mon affliction est profonde ; je ne sais comment je puis vous en tant dire, mon cœur est fort serré, sans pouvoir se décharger par des larmes. » Ces expressions si vives montrent combien M. Bonnet était touché de cette mort. Il retira de la supériorité de Beauvais M. de Bigots, pour venir remplir la place vacante d'assistant à Saint-Lazare.

ICI FINIT

LA COPIE DU MANUSCRIT

DE L'HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

PAR M. JOSEPH LACOUR,

PRÊTRE DE LA MÊME CONGRÉGATION

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

183. *Commentarii dogmatici de Sacramentis in specie*, auctore Joanne Mac Guinness, C. M. Paris, rue des Irlandais, 5, et Dublin, M. Gill, O'Connell Street, 1902. In-8 de 246 pages.

Ce volume complète la série des traités de théologie dogmatique contenus dans les quatre volumes déjà publiés; ils ont été loués ici, il nous suffira par conséquent de dire que ce nouveau volume est digne de ses aînés.

184. *Chants du pensionnat*; 2^e série, par le R. P. Bignon, lazariste. Librairie de Rosoor-Delattre, à Tourcoing (Nord). In-4 de 50 pages. Texte et musique, prix net : 2 francs.

Cette seconde série contient des cantates, des romances, des chansonnettes. C'est tout un ensemble parfaitement adapté au milieu pour lequel il a été composé, et qui mérite tous les éloges que nous avons donnés à la première série.

185. M. Ernest Schmitz, C. M., qui a donné une étude sur les Oiseaux de Madère, que nous avons signalée quand elle parut, continue de s'intéresser à cette branche de l'histoire naturelle. Nous avons sous les yeux le tirage à part d'un article publié dans les *Ornithol. Jahrb. (Annales d'Ornithologie)*, nos 3 et 4 de 1902. Victor Ritter, Hallein (Autriche).

Il y traite de la vie des oiseaux de la petite île de Porto-Santo, située au nord de Madère. Ce sont des notes quotidiennes d'observations faites par M. Adolphe de Noronha. M. E. Schmitz les a traduites et les a accompagnées d'une intéressante préface.

186. L'imprimerie de la Mission d'Ourmiah, fondée par les Lazaristes et dirigée par eux, a été installée par M. Salomon, originaire de la Perse et entré dans la Congrégation des Lazaristes en 1857. On a lu plus haut, page 532 de ces *Annales*, l'importance de cette œuvre. Voici quelques détails matériels et l'indication de diverses publications, tels qu'ils nous ont été fournis.

C'est un lazariste qui dirige l'imprimerie. Il est aidé pour la rédaction par ses confrères et par les collaborateurs du collège; ce sont les élèves du collège qui font le travail de l'imprimerie et de la reliure, rendant ainsi service à leur pays par la diffusion de connaissances utiles, et se formant eux-mêmes pour l'avenir à continuer l'œuvre dont les Missionnaires ont été les initiateurs et les premiers ouvriers.

L'imprimerie d'Ourmiah est munie de caractères chaldéens, arméniens, persans et français.

Elle exécute trois sortes de travaux : 1^o elle fait les travaux courants comme les imprimés d'administration civile et religieuse, etc. ; 2^o elle publie des livres de religion ou d'instruction ; 3^o elle imprime une *Revue* mensuelle fort goûtée dans la région, et par les protestants autant que par les catholiques.

Voici quelques indications sur les livres sortis de cette imprimerie :

1. *Nouveau Testament*. Ce volume contient le texte en langue littéraire et en langue vulgaire ; ce dernier est accompagné de notes rédigées par M. Salomon, C. M., et par le vicaire général du diocèse.

La langue littéraire est l'idiome scientifique et plus relevé, à peu près immuable. Elle répond, pour l'usage qu'on en fait, à la langue latine dans nos pays européens, c'est-à-dire qu'elle sert spécialement pour la liturgie et les ouvrages scientifiques. — Un vol. in-4. Ourmiah, 1877.

2. *Missel* pour le rite chaldéen, en langue littéraire. In-4. Il y avait eu une première édition. — Ourmiah, 1900.

3. *Rituel syriaque*, en langue littéraire. Un vol. in-4. Ourmiah, 1876.

4. *Théologie morale*, en syriaque, par Mgr Thomas Audo, archevêque d'Ourmiah.

Ce bel ouvrage est dédié à Mgr Lesné, délégué apostolique en Perse. L'auteur, dans une élégante et intéressante préface en latin, indique les sources de son livre et le profit qu'à juste titre il en espère. Deux forts volumes grand in-8. Ourmiah, 1899.

5. *Traité sur l'Église*, en langue vulgaire. Un vol. in-12. Ourmiah.

6. *Nestorianisme et Protestantisme*, par M. Boucays, C. M. C'est un livre de polémique religieuse contenant surtout l'histoire du nestorianisme et du protestantisme. En langue vulgaire. Un vol. in-12. Ourmiah, 1889.

7. *Guide du pécheur*, de Louis de Grenade. Traduit en langue vulgaire. Une première traduction inachevée parut d'abord. Cette traduction vient d'être revue et terminée par M. Salomon. On en a fait un magnifique ouvrage. Le célèbre livre de Louis de Grenade contient les éléments et les motifs puissamment présentés de la vie chrétienne. Il servira à confirmer et à continuer l'impression laissée par la prédication des missions. Un vol. in-8. Ourmiah, 1901.

8. *Manuel des Enfants de Marie*, par M. Raphaël Niéberidzé, C. M. En langue vulgaire. Un vol. in-32. Ourmiah, 1899.

9. *Manuel de piété*, en langue littéraire et en langue moderne. Il a été rédigé par M. Salomon, C. M. Un vol. in-32. Ourmiah, vers 1880.

10. *Mois de Marie à l'usage des fidèles*, par Mgr Audo. C'est un

recueil de méditations et d'histoires adaptées au but de l'ouvrage. Un vol. in-12. Ourmiah, 1900.

11. *Cantiques*, en langue littéraire et en langue vulgaire. Ce recueil contient des cantiques traduits du français; il est l'œuvre de M. Salomon, C. M., et du vicaire général d'Ourmiah. Un vol. in-12. Ourmiah, vers 1890.

12. *Catéchisme*, en langue vulgaire, composé par M. Salomon, C. M., et publié du temps de M. Montéty. Un vol. in-16. Ourmiah, vers 1875.

13. *Catéchisme*, en idiome de Sinha, qui est un idiome particulier. Un vol. in-12. Ourmiah, vers 1890.

14. *Catéchisme*, en langue arménienne; il y a deux éditions. Une imprimée par M. Montéty (à Téhéran), l'autre sous Mgr Lesné. Un vol. in-18. Ourmiah, vers 1890.

15. *Arithmétique*, par M. Abel Zayia, C. M. Cette excellente arithmétique, encore inachevée, avait déjà surpassé les livres similaires des protestants, d'après leur propre témoignage. Elle a été terminée et complétée par ce qui concerne le système monétaire persan et les mesures agraires persanes. En langue vulgaire. Un vol. in-12. Ourmiah, 1899.

16. *Géographie*, par M. Salomon, C. M., en langue vulgaire. Un vol. in-12. Ourmiah, 1891.

17. *Histoire sainte*, en langue vulgaire. Un vol. in-12. Ourmiah, vers 1875.

18. *Morceaux choisis*, en langues littéraire et vulgaire; il y a des pièces en prose, d'autres en vers. Est l'œuvre de M. Boucays, C. M. Un vol. in-12. Ourmiah, vers 1890.

19. *Grammaire et dialogues français-chaldéens*. Ouvrage fait par M. Montéty, C. M., d'après la méthode Ollendorf. Un vol. in-12. Ourmiah, vers 1890.

20. *Petite Grammaire syriaque*. En langue vulgaire. Trois éditions. In-12. Ourmiah.

21. *Grammaire syriaque*, par M. Salomon, C. M. Ouvrage très savant, tout entier en langue littéraire, afin qu'il puisse servir aux Chaldéens et aux Syriens, qui ont chacun leur idiome vulgaire particulier. Un vol. in-12. Ourmiah, 1900.

22. *Syllabaire arménien*. Dialogues français-arméniens. Un vol. in-12, par Jacques Khoroziantz, professeur catholique au collège des Lazaristes d'Ourmiah. Ourmiah, vers 1880.

23. *Syllabaire syriaque-persan*, en langue vulgaire. Un vol. in-12. Ourmiah, 1890.

24. *Manuel de politesse*, en arménien, par un professeur adjoint du collège des Lazaristes à Ourmiah. Ourmiah.

GALA DEHRARA. — *La Voix de la Vérité*, in-4. Publication men-

suelle de 16 à 20 pages; imprimerie des Missionnaires Lazaristes de la ville d'Ourmiah.

Le numéro que nous avons sous les yeux porte l'indication : 2^e année, n^o 11, avril 1899.

On a pu lire ci-dessus, dans les *Annales* (page 533), la juste importance que les Missionnaires attachent à cette publication, et combien elle est répandue. Les hérétiques, eux aussi, la lisent avec curiosité et souvent avec sympathie.

On s'attache à répondre aux besoins religieux et aux désirs du lecteur. On se fera une idée de la physionomie de cette revue, par l'indication de quelques-uns des articles du numéro que nous venons de citer : Introduction à la lecture des Livres saints ; les principales versions modernes. — Commentaires français du Nouveau Testament. — La véritable Église du Christ, d'après les Livres saints et le témoignage de l'Église chaldéenne. — Mort de Félix Faure, sa biographie (nous avons dit que ce numéro est de 1899). Service funèbre pour Félix Faure. — NOUVELLES GÉNÉRALES : Chronique de Rome. — Le fils du shah à Paris. — Mort de la reine de Bulgarie. — La Crète. — Les îles Philippines. — NOUVELLES D'OURMIAH ET DE SALMAS.

187. Après vingt-cinq ans d'existence, l'heure était venue d'écrire l'histoire des débuts d'une de ces grandes institutions qui surgirent en France aussitôt que fut proclamée la liberté de l'enseignement supérieur : les Universités catholiques. On n'a pu jouir qu'un instant de cette législation libérale ; il en demeure cependant un réel profit. C'est ce que l'on peut constater dans la savante étude : *l'Institut catholique de Paris, 1875-1901*, par Mgr P.-L. Péchenard, recteur. (In-8, Paris, Poussielgue, 1902.)

En parlant des dernières années écoulées et des récents accroissements, Mgr Péchenard a écrit ces lignes bienveillantes qui nous intéressent spécialement (p. 271) :

De ces divers accroissements, le plus considérable et le plus visiblement providentiel fut l'ouverture d'un nouveau séminaire. Depuis quelques années, le nombre des élèves ecclésiastiques s'augmentait peu à peu ; le séminaire des Carmes, établi dans l'intérieur des bâtiments de l'Institut, ne suffisait plus à recevoir tous ceux qui se présentaient, et plusieurs étaient dans la nécessité de se loger à l'hôtel. Avertis de cet état de choses, les évêques déclarèrent qu'ils ne le pouvaient tolérer qu'à titre provisoire, et confièrent au recteur le soin de préparer l'ouverture d'une seconde maison ecclésiastique. A l'heure

où il désespérait presque d'aboutir, la Providence dénoua elle-même la situation. Le vénérable supérieur général de la Congrégation des prêtres de la Mission, M. Fiat consentit, dans un sentiment de dévouement au clergé et de parfaite bienveillance pour l'Institut, à ouvrir un second séminaire pour recevoir les élèves ecclésiastiques dans les mêmes conditions vis-à-vis des évêques et de l'Institut catholique, et avec la même règle intérieure que le séminaire des Carmes.

Établi au moins provisoirement, au numéro 88 de la rue du Cherche-Midi, et placé sous la direction de M. Portal, ancien supérieur du grand séminaire de Nice, assisté de M. Vidal, le nouvel établissement prit le nom de séminaire de Saint-Vincent-de-Paul.

Il s'ouvrit pour la rentrée du mois d'octobre 1899, et deux ans à peine s'étaient écoulés, qu'il comptait déjà trente-cinq pensionnaires.

188. « Le devoir de ceux qui ont assisté à ces événements (de Chine) est de fournir à leurs compatriotes des témoignages impartiaux et véritables qui puissent servir de base à une opinion mieux raisonnée et plus juste. » C'est ce que M. le baron d'Anthouard promettait en tête de son livre : *la Chine contre l'étranger ; les Boxers* (In-12, Paris, Plon, 1902) ; il a tenu parole. Son avant-propos donne un bref et très utile résumé des événements de Pékin et de Tien-Tsin en 1900.

Des plans et une illustration bien comprise augmentent l'intérêt du livre. Les événements douloureux de Tien-Tsin, dont l'auteur fut le témoin, sont racontés avec des détails qu'on trouverait difficilement ailleurs. L'incendie, dans la nuit du 15 au 16 juin, du quartier et de l'église de Notre-Dame-des-Victoires, construite et rebâtie par les Lazaristes, est décrit d'une manière saisissante (p. 39). Pour la rude journée de combat du 19, voici la peinture de l'hôpital des Filles de la Charité (p. 55) : « L'hôpital a l'aspect d'un abattoir : on y transporte aujourd'hui cinquante blessés russes et français ; cela fait cent quarante, avec ceux d'hier et d'avant-hier, et il n'y a qu'une vingtaine de lits. A la hâte, on a jeté sur le sol des tapis, des matelas, des nattes, des couvertures, de la paille, et on y dépose les malheureux blessés. Il y en a partout : dans la chapelle, dans la petite école, dans le logement des sœurs. Le sang s'est répandu en longues traînées sur les parquets et les dalles et laisse une odeur fade de relents de pharmacie. » Les descriptions des horreurs de Pékin ne sont pas moins saisissantes. M. d'Anthouard y raconte avec plus de détails le siège des légations et donne un vif résumé du siège du Pé-tang. Il y a grand intérêt à voir comment un témoin et un juge autorisé apprécie la conduite de l'entreprise et les résultats obtenus.

189. On sait que la *Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer* avait organisé un service d'ambulance qui prit place sur le navire affrété *Notre-Dame-de-Salut*. Dans un compte rendu intitulé : *En Chine*, 1900-1901 (In-4, Paris, Hachette), la *Croix rouge française*, qui était à la tête de cette entreprise si pleine d'humanité, rend compte de ce qui a été accompli.

Cinq Filles de la Charité, on le sait, s'embarquèrent sur ce navire, — à la page 11, on donne leurs photographies, — et la communauté autorisait la Croix-Rouge à s'associer le concours de quinze autres sœurs en Chine. Ce fut inutile. Les Filles de la Charité de Chine avaient déjà établi des ambulances. Le *Notre-Dame-de-Salut* fut employé surtout à évacuer les malades sur Nagasaki, où l'hôpital français est tenu par les Sœurs françaises de l'Enfant-Jésus, de Chauffailles.

Au retour, les Filles de la Charité furent aussi chargées, sur le même navire-hôpital, du soin des malades, et le compte rendu leur rend pour leur part de dévouement cet hommage : « Les résultats satisfaisants que nous avons obtenus doivent être attribués, en grande partie, au zèle infatigable de nos Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui, dans toutes circonstances, ont rempli leur mission de charité avec cette vaillance et cette abnégation qui sont la gloire de leur ordre et forcent l'admiration de tous ceux qui les voient à l'œuvre. » (P. 48.)

190. *Saint Vincent de Paul. Une pensée par jour*. Publié en langue hongroise par Mgr Majer (Emerik), du diocèse de Gran.-Gran, Buzarovits, 1902. Un vol. in-18 de 183 pages.

Ce charmant ouvrage est la traduction en hongrois de trois opuscules de M. Jos. Angeli, C. M. : *Pensées de saint Vincent de Paul pour chaque jour de l'année*; *le divin Consolateur, ou à tous ceux qui souffrent, consolations de saint Vincent de Paul*; *la Conformité à la volonté de Dieu, d'après saint Vincent de Paul*. Pour la famille religieuse de Saint-Vincent en Hongrie, notamment pour les Filles de la Charité, il n'y a encore que peu de livres de communauté et d'écrits du saint, traduits en langue hongroise. Les sœurs seront heureuses de posséder ce petit recueil, d'un format commode et agréable, et qui est tout rempli des paroles de saint Vincent de Paul.

191. Dans une intéressante brochure intitulée *Richelieu, Monuments et Souvenirs* (In-8, Tours, Bousrez, 1888), M. l'abbé L.-A. Bossebœuf, qui annonce (p. 33) une histoire complète sur l'histoire

civile, religieuse et artistique de Richelieu, donne par avance des détails intéressants sur cette localité où saint Vincent, par la volonté du cardinal de Richelieu établit ses missionnaires. L'auteur a déjà publié entre autres études sur le même sujet : *Fondation de la paroisse de Notre-Dame de Richelieu ; Saint Vincent de Paul à Richelieu ; et les Premiers Supérieurs-Curés de Richelieu.*

Richelieu (en latin *divus locus*, en vieux français *Richeloc*) appartient aujourd'hui au diocèse de Tours; du temps du cardinal, qui fit de cette localité une véritable petite ville et y construisit un château, ce centre d'habitations appartenait au diocèse de Poitiers.

En même temps qu'il négociait avec l'évêque de Poitiers pour l'érection canonique de la paroisse, Armand du Plessis entra en pourparlers avec saint Vincent de Paul, dans le but d'établir à Richelieu une résidence de prêtres réguliers. Dans la pensée du cardinal, ils devaient prêcher des missions au peuple, préparer les ecclésiastiques aux saints ordres à l'époque des Quatre-Temps, et tenir les retraites pour le clergé durant quinze jours. Dès la première semaine de janvier, il fut décidé que sept prêtres de la Compagnie se rendraient dans la ville, à savoir : MM. Codoing, Durot, Perdu, Caillot, Gourain, Benoît et Lambert aux Cousteaux; ce dernier, que Vincent de Paul appelait « son œil », était chargé de la direction de la maison. De son côté, le cardinal prenait l'engagement de fournir les logements nécessaires, de procurer l'annexion de la cure à la mission, enfin de verser en leurs mains le revenu des greffes de Loudun affermés 4 500 livres.

Armand du Plessis fut si satisfait des travaux de ses missionnaires qu'il en demanda dix autres à saint Vincent de Paul. Aussitôt demandé, aussitôt accordé. Mais sa mort, survenue à la fin de 1642, ne lui laissa pas le temps de mettre la dernière main à sa fondation ni de solder les frais de construction et autres s'élevant à 101 360 livres. C'était la tâche réservée à sa vertueuse nièce, la duchesse d'Aiguillon, comme agissant au nom du petit-neveu du cardinal, son légataire universel. Par contrat passé à Paris, le 2 septembre 1643, « haute et puissante dame Marie de Wignerod, duchesse d'Aiguillon, pair de France, comtesse d'Agenois et Condomois » souscrivit aux diverses requêtes de « messire Vincent de Paul, supérieur général des prêtres de la Congrégation de la Mission ».

Ainsi « ayant esgard et désirant que toutes les intentions dudict feu seigneur cardinal soient accomplies », pour couvrir les dépenses passées et parer à l'avenir, elle leur accorda d'une part 15 660 livres, plus « 30 800 livres en pistoles d'Espagne, louys et autres monnaies »; et d'autre part, la somme de 5 500 livres de rente, pour laquelle elle leur abandonnait « les terres, héritages et domaines dépendant de la baronnie, terre et seigneurie de Saint-Cassien, au pais du Loudunois », avec divers autres immeubles. Les missionnaires possédaient en outre plusieurs maisons en ville et plusieurs propriétés dans les environs.

Ils ne tardèrent pas à acquérir dans le voisinage de Marie-de-l'Étoile, le fief de Bois-Bouchard, qui leur servit de résidence de campagne¹.

C'est ici le lieu de donner la liste des disciples de saint Vincent de Paul qui dirigèrent la maison de Richelieu, composée d'abord d'une dizaine de prêtres, puis de dix-huit ou vingt, vivant en communauté. Le premier supérieur, nous l'avons dit, fut Lambert aux Cousteaux, qui n'eut que le gouvernement de la mission, sans y joindre le titre curial (1638). Huit ans plus tard tous les obstacles étaient aplanis; la duchesse d'Aiguillon présenta à l'agrément de l'évêque de Poitiers, Jean-Baptiste Gilles, prêtre du diocèse de Lisieux. Nommé curé de Richelieu, il prit bénéfice par procureur, en octobre 1645. A la requête de Vincent de Paul et de la duchesse d'Aiguillon, l'Ordinaire réunit le titre curial à la mission.

Dès lors le curé sera le supérieur lui-même. Le premier dans ces conditions est Denis Gautier. Les registres paroissiaux nous apprennent qu'au début de son administration, « ont été bénistes les quatre cloches de l'église de céans données par Mme la duchesse d'Aiguillon », qui fut marraine, avec le jeune duc comme parrain.

Ses successeurs furent : Duchesne (1653), Legros (1654), Gandouin (1655), Cruoly (1661) et Pierre de Beaumont (1662). Ce dernier fut enterré dans l'église, le 7 juin, à l'âge de quarante ans. Cette année-là, il dut y avoir une épidémie à Richelieu : à certains jours on compte jusqu'à sept et huit décès. Les supérieurs-curés qui viennent ensuite sont : Gilbert, Gissot (1662), Firmin Get (1668), Nicolas Thibault (1671), Guillaume Duvaux ou de Vancel (1677), Thomas Barthe (1683), François Dupuich (1685), Barré (1695) et Jean Doué (1696-1700)².

1. Bibliothèque de Tours, ms. 1412. Archives départementales. Titres de la mission.

2. Archives de Richelieu. Registres d'état civil. correspondance de saint Vincent. Bibliothèque de Tours, ms. 1412.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXVII (1902)

EUROPE

FRANCE

L'ANNÉE 1901. Extrait de la circulaire de M. le Supérieur général.	5
Le jubilé du pontificat de S. S. Léon XIII. Télégramme de M. le Supérieur général au Saint-Père; réponse de Sa Sainteté. Voyage de M. le Supérieur général à Rome.	161, 313
LECTURES DES FÊTES : La naissance de saint Vincent (24 avril).	162
— La mort de saint Vincent (27 septembre)	474
Les élections à la Communauté des Filles de la Charité.	314
L'Assemblée générale de 1902.	473
Les Causes de béatification et de canonisation.	492
Fermeture d'établissements.	494
Paris : L'archiconfrérie de la Sainte-Agonie, nomination de M. Jules Desmarécaux, sous-directeur.	10
— Bénédiction de la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph; allocution de Mgr Touchet, évêque d'Orléans.	494
Cambrai : La cause de béatification des Filles de la Charité d'Arras, guillotines à Cambrai.	329
— Lettre du cardinal Rampolla adressée au supérieur du grand séminaire de Cambrai.	328
La Rochelle : Encouragements et félicitations à Mgr l'évêque sur l'organisation des études au grand séminaire.	328
Saint-Sernin de Gourgoy (diocèse d'Albi) : Inauguration d'un monument à la mémoire de M. Jules Garrigues, lazariste, massacré à Pékin en 1900. Discours de M. l'abbé Tysseyré	500
Troyes : Les origines de la dévotion au Scapulaire de la Passion.	13

ALLEMAGNE

Origines et développements de la province de Cologne des Filles de la Charité. M. <i>Schreiber</i>	175, 330, 515
Célébration du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Sœurs à Cologne. Mgr l'archevêque à la maison de Nippes.	336

AUTRICHE

- Notice sur la Congrégation de la Mission et sur les divers établissements en Autriche (*suite*). 17
Cilli : Quelques belles missions. M. *Maçur*. 181
La mort de M. Guillaume Mungersdorf, visiteur (18 mai 1902). 339

BELGIQUE

- Liège : Vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la maison de la Providence, rue Basse-Wetz. Sœur *Stéphanie Lebel*. . . 28
— Établissement d'une maison de Missionnaires. 523
Tilleur : Le cinquantième anniversaire de la maison des Filles de la Charité. Sœur *Julie Cordier*. 183

ESPAGNE

- La Iglesueia del Cid : Nouvel établissement des Missionnaires. M. *Marien Garcès*. 188
Pancorbo, province de Burgos : Missions. M. *Noël Villarejo*. . 187
Tardajos : Missions. M. *Noël Villarejo*. 39

HOLLANDE

- Susteren : Établissement des Filles de la Charité. M. *G. Meuffels*. 342
— Les premières œuvres. Sœur *Wauters*. 345, 346

ITALIE

- Notes historiques sur les établissements des Filles de la Charité en Toscane. 189
Rome : La mort de la sœur Marie Lequette, supérieure de la maison Santa Maria in Cappella. 45
— La fête de la translation des reliques de saint Vincent de Paul à la maison internationale d'études. Discours de Mgr Laperrine d'Hautpoul. 314
Turin : La mort de M. Jean Rinaldi, supérieur de la maison. . 189

POLOGNE

- Cracovie ; Transfert du séminaire interne et des études à Kleparz. 48

PORTUGAL

- Funchal : Mission à l'île de Porto. M. *J.-M.-L. Garcia*. . . . 49

TURQUIE D'EUROPE

- Zeitenlik : Fruits obtenus depuis les débuts. *Em. Caçot*. . . . 52
-

ASIE
—
CHÏNE

Tableau général de l'état des missions des Lazaristes en Chine pendant l'exercice 1900-1901. 348
Tableau spécial pour l'œuvre de la Sainte-Enfance. 350

PÉKIN ET TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

Réplique d'un absent (Mgr Favier). 60
L'avenir de la Chine. Mgr Favier. 68
La situation : retour de l'empereur et de l'impératrice à Pékin (janvier 1902), etc. 201
Réponse de Mgr Favier. 202
Lettre et mandement de Mgr Favier au sujet des chrétiens, victimes des massacres en 1900. 213
Rapport de M. Boscat, visiteur et procureur des missions des Lazaristes en Chine, sur la guerre des Boxers et les victimes des massacres de 1900 214, 361
Audience solennelle accordée à Mgr Favier et à son coadjuteur, Mgr Jarlin, par l'empereur et l'impératrice. 351, 354
Bref de Léon XIII à Mgr Favier. 356
Décret impérial décernant des récompenses. 358
Transfert de Pékin à Marseille des restes de l'enseigne de vaisseau Henri et de l'aspirant Herbert. 526
A Youn-ning et à Yu-tcheou, en 1900. M. Catheline. 374
La persécution au Yu-tcheou pendant la guerre des Boxers. M. Pierre Toung. 381
Les événements dans le Suen-hoa-fou, en 1900. M. Planchet. . 389

TCHÉ-LY ORIENTAL

La création de ce nouveau vicariat (1901). Mgr Geurts. . . . 76
Détails géographiques; la situation à Young-ping-fou. M. Boscat. 78
Un épisode de la guerre des Boxers; supplice du chrétien Ouangly-teo. Mgr Geurts. 392

TCHÉ-LY OCCIDENTAL

Tcheng-ting-fou. Souvenirs de la guerre de 1900. M. T. Ceska. 397
— Le passage de l'empereur. M. H. Hercouet. 399

KIANG-SI SEPTENTRIONAL

Persécuteurs et victimes; notes sur les événements de 1900. Mgr Ferrant. 231
Kiou-Kiang. Inondations; conversions. M. L. Fatiguet. . . . 400

KIANG-SI ORIENTAL

Le vicariat pendant la guerre des Boxers. Mgr *Vic.* 81

KIANG-SI MÉRIDIONAL

État général du vicariat. Mgr *Coqset.* 403

Ki-ngan. Établissement des Sœurs; Yao-tcheou. Sœur *Boste.* . . 404

TCHÉ-KIANG

Les conséquences de la révolution de 1900. M. *Faveau.* 229

La mission de Kiou-tcheou-fou. M. *Ange Asinelli.* 529

PERSE

Tauris. Notice sur la ville ; les débuts de la mission. M. *Malaval.* 86

A Tauris et à Ourmiah; les œuvres. Mgr *Lesné.* 407

Rapport sur l'imprimerie de la mission à Ourmiah. M. *P. Darbois.* 532

SYRIE

Caïffa. Les œuvres des Filles de la Charité. Sœur *Vincent Sion.* 408

Tripoli. Travaux de missions. M. *Jérémie Aoun.* 539

AFRIQUE

—
ALGÉRIE

Mustapha. L'œuvre du fourneau économique. Sœur *N...* 92

ABYSSINIE

Retour à Alitiéna des missionnaires exilés. M. *Coulbeaux,* p. 94;
M. *Édouard Gruson.* 97

Alitiéna. Lettre des élèves du séminaire à M. le Supérieur général à
Paris. 416

— Réoccupation d'Haïga et de Gouala. M. *Éd. Gruson.* 417

Visite du ras Makonnen à la maison-mère des Lazaristes à Paris. 542

MADAGASCAR-SUD

Ambohipeno. Caractère des indigènes. L'œuvre d'évangélisation.
M. *Fern. Bertrand.* 103

Amipasimène. La localité et les mœurs des habitants. Travaux du
missionnaire. M. *Ant. Cotta.* 98

Voyage à la vallée de Matatanes. Mgr *Crouzet.* 418

La mission d'Ambolo et le poste de Ranomafana. Sœur *Vollaro*. 543
Farafangana. Établissement d'une léproserie. M. *Lasne*; Mgr *Crouzet*. 544
— Réponse du général Galliéni à Mgr *Crouzet*. 549

AMÉRIQUE

L'Amérique latine; notions historiques. 436

ÉTATS-UNIS

Nouvelle-Orléans. Souvenirs sur les origines de la mission. . 240
Saint-Louis. La cause de béatification du serviteur de Dieu, Félix de Andreis, C. M.; notice biographique. 550

COLOMBIE

Notice sur la Colombie. Origines de la guerre actuelle. M. *Révelière*. 119
Buenaventura. La fièvre jaune; une conversion. Sœur *Ronquier*. 252
Tunja. Le séminaire; ses fruits. 126
La mort de MM. Arias et Blanché; la guerre. 439

COSTA-RICA

Terraba. Résidence et église; le soin des âmes. M. *Jos. Nieborowski*. 116

GUATÉMALA

Guatemala. La situation religieuse. M. *F. Pieffort*. 443
Quezaltenango. Tremblement de terre. Sœur *Thouluc*. 444

SALVADOR

San-Salvador. L'œuvre du séminaire et le travail des missions. M. *Jos. Vaysse*. 108
— Description des travaux de mission; la foi des populations. M. *Ch. Hétuin*. 109

HONDURAS

Missions dans le Honduras. M. *Ch. Hétuin*. 440

ANTILLES

Organisation religieuse aux Antilles; Cuba et Porto-Rico . . . 132

ÉQUATEUR

Guyaquil. Incendie. Sœur *Mathilde Blford*. 558

BRÉSIL

Bahia. Belles missions; leur nature, leurs conditions. M. *Gavroy*. 255

— Récits de missions. M. *Pierre Rocha*. 446

CHILI

Santiago. La mort de M. Justin Delaunay, visiteur (25 déc. 1901). 257

URUGUAY

Statistique religieuse et état actuel du pays. 127

Montevideo. Travaux de mission dans les campagnes. M. *Josion*. 128

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Notice historique sur la République Argentine. 559

Résumé des œuvres des Missionnaires et des Filles de la Charité dans la République Argentine. M. *Réveillère*. 560

OCÉANIE

ILES PHILIPPINES

La situation religieuse; statistique. 132

État des œuvres à Manille et à Cebu. M. *Orriols*. 132

A Nueva Caceres. Les fêtes pour la béatification du B. François Clet; situation générale. M. *Th. Robredo*. 134

NOS DÉFUNTS. 140, 263, 453, 567

LISTE DES NOTICES des Sœurs défuntés (1901). 145

GRACES attribuées à la médaille miraculeuse. 458

— — à l'eau bénite de Saint-Vincent 459

— — au bienheureux François Clet. 459

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION, par M. Joseph Lacour.

LIVRE VI

Généralat de M. Jean Bonnet (1711-1735).

§ 38. L'élection de M. Jean Bonnet, sixième supérieur général; huitième assemblée générale. 148

218. Élection de M. Jean Bonnet, supérieur général, et des assistants. — 219. Caractère et qualités du nouveau supérieur général. — 220. Éloge de M. Julien Barbé, secrétaire de l'assemblée; sa mort. — 221. Décrets de l'assemblée de 1711. Séminaire de rénovation. — 222. Autres décrets : sur les assemblées provinciales; sur le lieu de séjour des assistants du supérieur général. — 223. Sur les élections aux assemblées; autres recommandations. — 224. Demandes et réponses du supérieur général. — 225. Lettre-circulaire de M. Bonnet après l'assemblée sur quelques points de discipline. — 226. Lettre dogmatique de M. Bonnet. — 227. La bulle de Clément XI contre Quesnel; opposition de l'archevêque de Paris; conduite de M. Bonnet. — 228. Recueil de sermons de missions publiés par ordre de M. Bonnet. — 229. Visites de M. Bonnet. — 230. État général de la Congrégation. Circulaires annuelles du premier de l'an.

§ 39. Procédure pour la béatification de M. Vincent. 280

231. Première information sous M. Watel. — 232. Décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur la réputation de sainteté de M. Vincent; il est déclaré vénérable (1710). Poursuite de la cause de béatification. — 233. Ouverture du tombeau du serviteur de Dieu en 1720. — 234. Suite des démarches pour la cause de béatification du vénérable Vincent de Paul, faites par M. Couty. — Première congrégation ou congrégation antipréparatoire sur l'héroïcité des vertus (22 janvier 1715). — 235. Seconde congrégation ou congrégation préparatoire sur l'héroïcité des vertus (18 décembre 1717).

§ 40. Nouveaux établissements et état des provinces de la Congrégation en France 287

236. A Paris; suite du séminaire de rénovation. M. Himbert, assistant, se retire à Auxerre. — 237. Mort édifiante du frère Pierre Chollier; M. Noiret, secrétaire. — 238. Nouveaux établissements en France : Poitiers, petit séminaire. — 239. Bourg-en-Bresse. — 240. Saint-Servan, Tours, missions. — 241. Pamiers. — 242. Narbonne. — 243. Mornant. — 244. Chartres, petit séminaire. — 245. Saint-Jean-de-Maurienne. — 246. Accroissement à Versailles et à Rochefort. — 247. Les provinces de la Congrégation en France.

§ 41. La Congrégation en Italie, en Portugal et en Pologne. . . 297

248. Les maisons d'Italie. Nouvel établissement à Forlì. — 249. A Monte-Citorio. MM. Anselme, Castellì et Pellegrino de Negri. — 250. A Naples; M. Bonnelli. — 251. Essai d'établissements à Casale et à Amelia. — 252. Lisbonne et Barcelone. — 253. En Pologne. La province. — 254. Établissements en Pologne. — 255. Les visiteurs de Pologne.

- § 42. Les prêtres de la Mission en Chine. 572
256. Établissements de MM. Appiani et Mullener à Chung-king-fou. Persécution de la part des païens. — 257. Le cardinal de Tournon, légat du Pape en Chine (1705); il prend M. Appiani pour interprète. Travaux de M. Appiani. Souffrances de MM. Mullener et Appiani. — 258. Travaux de M. Mullener. Bref du Pape à M. Appiani; son courage. — 259. M. Théodore Pedrini en Chine; il jouit de la faveur de l'empereur à Pékin. — 260. Suite des épreuves de MM. Appiani et Mullener. M. Pedrini à la cour. — 261. M. Mullener est nommé vicaire apostolique; ses travaux d'évangélisation. — 262. Épreuves de M. Pedrini à Pékin, et de M. Appiani, à Canton.
- § 43. Les missionnaires d'Alger. 582
263. M. Lambert Duchesne, vicaire apostolique. — 264. Départ de M. Batault pour Alger. Alternatives de consolations et d'avaries.
- § 44. Missions en l'île de Mascareigne, depuis île Bourbon ou de la Réunion. 585
265. Mission de l'île Bourbon confiée aux prêtres de la Mission. Départ des premiers ouvriers. — 266. Établissement des missionnaires à Saint-Denis, à Saint-Paul et à Sainte-Suzanne; heureux débuts. — 267. Heureux fruits d'évangélisation parmi les fidèles et les infidèles; lettre de M. Renou. — 268. Nouvel envoi de missionnaires; ferveur des habitants de l'île.
- § 45. Projet de mission en Mingrèlie ou Géorgie. 591
269. Notice sur la Géorgie; état religieux. — 270. A Rome et à Paris, projet de mission en Mingrèlie. Offres faites aux missionnaires; ajournement.
- § 46. Affaires administratives et assemblée sexennale de 1717. 593
271. Mesures administratives pour les affaires temporelles de la Congrégation. — 272. Difficultés financières en France à l'époque de la mort du roi Louis XIV. — 273. Situation de la Congrégation lors de la régence du duc d'Orléans. — 274. Mort de Mme de Maintenon; sa grande bienveillance pour la Congrégation de la Mission. — 275. L'assemblée sexennale de 1717. — 276. Temps fâcheux; critique des gazettes; fléau de la peste. — 277. Morts édifiantes de missionnaires.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : 161. *Maximes de la vénérable Louise de Marillac*, par J.-M. Angéli, C. M., p. 155. — 162. *Silver Jubilee* (noces d'argent) à l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Chicago, p. 155. — 163. *Les Œuvres de saint Vincent de Paul dans le Réthelois*, par M. Léon Brétaudeau, C. M., p. 155. — 164. *Historia monastica*, auctore Thoma Margensi, etc., edid. chaldaice Paulus

Bedjan, C. M., p. 156. — 165. *Commentarii de Religione revelata ac de Ecclesia Christi*, auctore J. Mac Guinness, C. M., p. 156. — 166. *Le Saint Sacrifice de la messe*, etc., par M. J. Angéli, C. M., p. 156. — 167. *Lépidoptères de Loja*, d'après M. Th. Gaujon, C. M., par M. P. Dognin, p. 157. — 168. *L'Enseigne de vaisseau Paul Henri*, par M. René Bazin, p. 159. — 169. *Étude historique sur Rochefort-sur-Mer* (1789-1802), par M. l'abbé P. Lemonnier, p. 159. — 170. *Première Lettre d'un Bibliothécaire*, p. 305. — 171. *Méditations sur la Passion*, par M. Mott, C. M., p. 308. — 172. *Les Filles de la Charité d'Arras*, par M. Misermont, C. M., 2^e édit., p. 308. — 173. *Hymnus B. J.-Gabr. Perboyre*, auctore Genini, p. 308. — 174. *Nos Missionnaires patriotes et savants*, par A. Fauvel, p. 310. — 175. *Deuxième Lettre d'un Bibliothécaire*, p. 461. — 176. *Un martyr abyssin, Ghebra-Michael, C. M.*, par J. Coulbeaux, C. M., p. 468. — 177. *Les Filles de la Charité d'Angers; martyre des sœurs Marie-Anne et Odile*, par Uzureau, p. 469. — 178. *Comptes rendus des Conférences au grand séminaire de Saint-Flour*, p. 469. — 179. *Fénelon et le grand séminaire de Cambrai*, par J. Sackebant, C. M., p. 470. — 180. *Les Derniers Jours de Pékin*, par Pierre Loti, p. 470. — 181. *Cantional*, par R. Flamant, C. M., et J. Lacroix, p. 471. — 182. *Instructions on preaching* (Enseignements sur la prédication), par P. Boyle, C. M., p. 472. — 183. *Commentarii dogmatici de Sacramentis in specie*, auct. Jo. Mac Guinness, C. M., p. 605. — 184. *Chants du pensionnat*, 2^e série, par M. L. Bignon, C. M., p. 605. — 185. *Les Oiseaux de Madère*, par Ern. Schmitz, C. M., p. 605. — 186. Publications chaldéennes de l'imprimerie des Lazaristes, à Ourmiâh (Perse), p. 605. — 187. *L'Institut catholique de Paris et le séminaire Saint-Vincent-de-Paul*, par Mgr Péchenard, p. 608. — 188. *La Société de secours aux blessés et les Filles de la Charité en Chine*, p. 609. — 189. *Saint Vincent de Paul; Une pensée par jour*, par M. Majer (en hongrois), p. 610. — 190. *Richelieu, Monuments et Souvenirs et la Congrégation de la Mission*, par L.-A. Bossebœuf, p. 610.

GRAVURES ET CARTES : Paris. La maison-mère, vue du côté du jardin.	2
Cilli (Autriche). Église et résidence des Missionnaires	19
Carte de l'Amérique centrale et de la Colombie	121
Portrait de M. Jean Bonnet, VI ^e supérieur général.	149
Berceau de saint Vincent de Paul; maison natale du saint.	163
— — — — — l'église actuelle.	173
Cologne; église et maison de la mission.	180
Gênes; maison de la mission.	191
Pékin; carte indiquant l'emplacement des églises	216
La châsse de saint Vincent de Paul	317

Translation des reliques de saint Vincent de Paul à Paris en 1830.	320
La maison centrale des Filles de la Charité à Nippes, près Cologne.	334
Plan de Tien-Tsin, 362. — Tien-Tsin ; église Notre-Dame-des-Victoires.	364
Portraits de M. Louis Garrigues, 367 ; de M. Maurice Doré, 368, de M. Pascal d'Addosio, 370 ; de M. Claude Chavanne . .	372
Saint Vincent montant au ciel, d'après Crauk	475
Portrait de M. Félix de Andreis	533
Maison de la mission, à Buenos-Ayres	560
La chapelle de l'ancienne maison de Saint-Lazare, à Paris. . .	595
Carte des établissements des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité en France pendant le dix-neuvième siècle.	624

FIN DU TOME LXVII

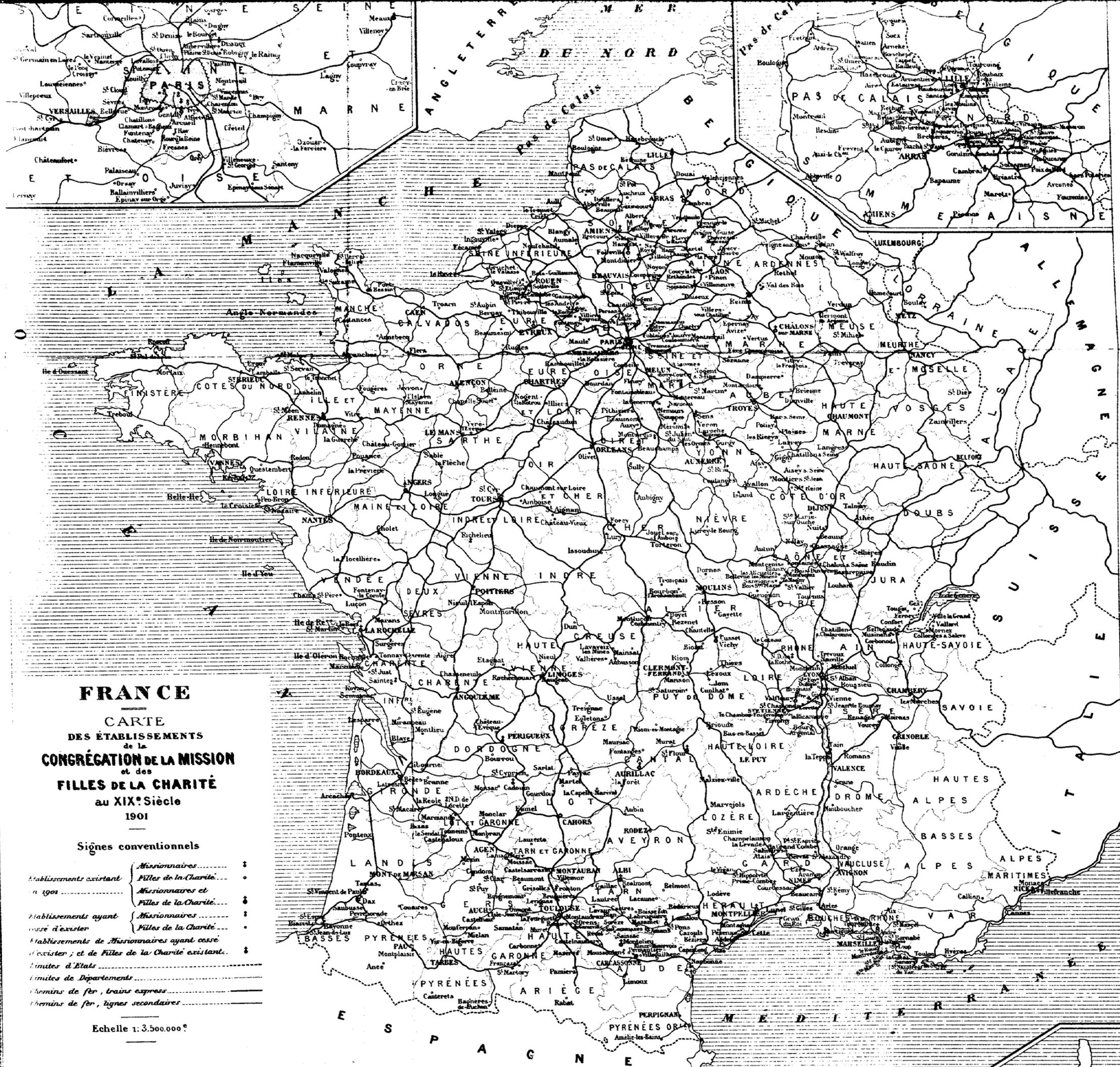
Le Gérant : C. SCHMEYER.

Imp. J. Dumoulin, à Paris.

NOTRE CARTE

De même que nous avons reproduit, l'année dernière, à la fin du quatrième numéro des *Annales*, la carte des établissements des Missionnaires et des Filles de la Charité pendant le dix-huitième siècle, gravée en 1792, nous donnons, cette année, la carte des mêmes établissements pendant le dix-neuvième siècle.

En la dressant, nous avons suivi, pour l'époque présente, la liste donnée par les *Annales des Dames de la Charité* (in-8, Paris, 1901).



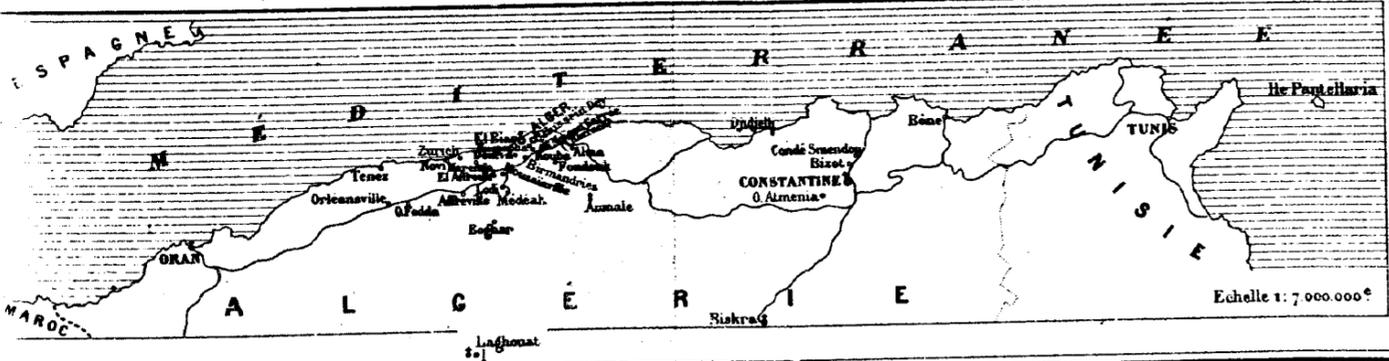
FRANCE

CARTE
DES ÉTABLISSEMENTS
de la
CONGRÉGATION DE LA MISSION
et des
FILLES DE LA CHARITÉ
au XIX^e Siècle
1901

Signes conventionnels

- Missionnaires §
- Établissements existant en 1901 §
- Établissements ayant cessé d'exister §
- Établissements de Missionnaires ayant cessé d'exister ; et de Filles de la Charité existant §
- Limites d'États - - - - -
- Chemins de fer, trains express - - - - -
- Chemins de fer, lignes secondaires - - - - -

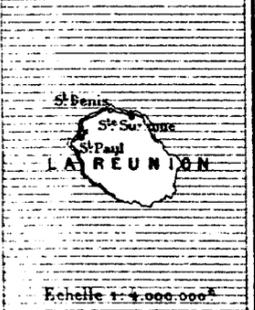
Echelle 1:3.500.000^e



Echelle 1:7.000.000^e



Echelle 1:40.000.000^e



Echelle 1:4.000.000^e



Echelle 1:4.000.000^e